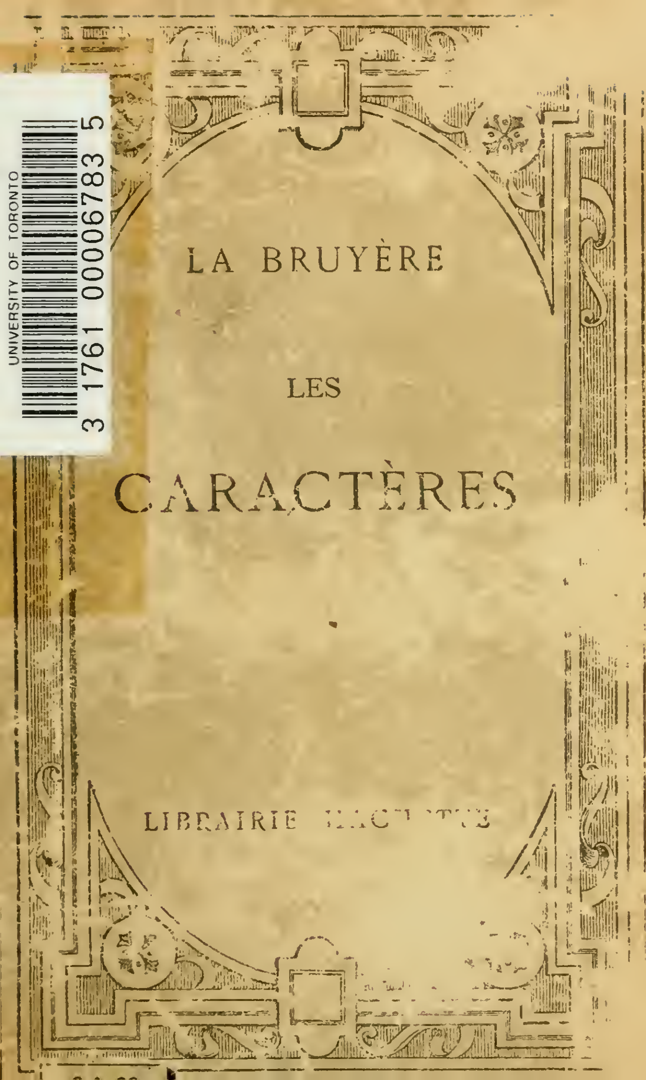

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00006783 5
LA BRUYÈRE
LES
CARACTÈRES
LIBRAIRIE

W. P. Apps, 1
Moderns 3T01
U. College
Toronto.
'28.

LES

CARACTÈRES

OU

LES MŒURS DE CE SIÈCLE

LA BRUYÈRE

LES CARACTÈRES

OU

LES MŒURS DE CE SIÈCLE

PRÉCÉDÉS DU DISCOURS SUR THÉOPHRASTE

SUIVIS DU DISCOURS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PUBLIÉS AVEC UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE
UNE NOTICE LITTÉRAIRE, UN INDEX ANALYTIQUE ET DES NOTES

PAR

GUSTAVE SERVOIS
Directeur honoraire
des
Archives nationales

ET

A. RÉBELLIAU
Directeur de la
Fondation Thiers.
Membre de l'Institut

SEIZIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS


LIBRARY
SEP 25 1961
UNIVERSITY OF TORONTO

NOTICE BIOGRAPHIQUE

I. La famille et la situation sociale de La Bruyère. — II. La Bruyère dans le grand monde. Le livre vécu : *Les Caractères*. Leur succès et leurs développements. — III. Les mécontents et les critiques. La Bruyère a l'Académie. — IV. L'homme et l'auteur. La fortune de l'ouvrage. *Note bibliographique sur les Caractères.*

I

La famille et la situation sociale de La Bruyère.

Jean de La Bruyère naquit à Paris[1], au mois d'août 1645. Son père, Louis, contrôleur des rentes de la ville, et sa mère, Élisabeth Hamonyn, appartenaient l'un et l'autre à une famille bourgeoise de Paris. Ç'avait été un gros commerçant de la capitale que son trisaïeul, Jean Ier, apothicaire épicier à l'enseigne du Petit-Cerf, en la rue Saint-Denis, près du Châtelet. C'était aussi, dans cette époque de trouble, un militant de la politique : il figure, avec son fils Mathias, en 1576, parmi les fondateurs et les membres les plus actifs de la Ligue. En 1589, il fit partie du Conseil des Seize; Mathias fut, la même année, lieutenant civil de Paris[2] et membre élu du Conseil général. L'hôtel du Petit-Cerf abrita les délibérations les plus violentes. Quand le parti d'Henri de Navarre triompha, en mars 1594, Jean et Mathias furent exilés et confisqués. Le pacifique et loyaliste philosophe eut de tumultueux ancêtres.

D'autres, il est vrai, étaient moins fougueux, et plus pratiques. Tel, son oncle et parrain Jean, qui paraît bien avoir été

1. Et non pas à Dourdan ou dans quelque village voisin. C'est dans les registres de la paroisse de Saint-Christophe-en-la-Cité que La Bruyère fut baptisé le 17 août 1645. Cette date peut n'être pas celle de la naissance; elle en est du moins, vraisemblablement, assez proche.

2 Ce magistrat, premier lieutenant du Prévôt de Paris, exerçait toutes les fonctions judiciaires et possédait tous les droits de nos Présidents des tribunaux de première instance. En 1556, cette charge importante et honorable avait valu 10000 écus d'or.

associé fructueusement au bail de quelque ferme d'impôts[1].

Les premières années de Jean de La Bruyère s'écoulèrent dans la Cité, sur la paroisse Saint-Christophe, proche de Notre-Dame. Puis sur la paroisse Saint-Merry. Puis dans la rue Grenier-Saint-Lazare. Entre temps, peut-être à la campagne. Il eut deux frères et une sœur, morts jeunes; deux autres frères et une autre sœur survécurent. Où fut-il instruit? nous l'ignorons. Peut-être aux Oratoriens de Paris. Fut-il, au moins quelque temps, « d'église »? On l'a prétendu, vaguement.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étudia le droit, passa sa licence à l'Université d'Orléans et se fit recevoir avocat au Parlement de Paris. Seulement, dès vingt-huit ans, il abandonnait le barreau, dont le travail convenait sans doute peu aux instincts critiques, aux tendances méditatives, à la scrupuleuse délicatesse de son esprit. En 1673 il achetait un office de trésorier au Bureau des finances de la généralité de Caen[2], Mais, son serment prêté, il revint à Paris, et l'on ne le revit plus en Normandie. C'était contraire aux arrêtés du Conseil et ordonnances royales, qui prescrivaient la résidence et réglaient les congés. Huit ans plus tard, il fallut à Jean Racine, pour ne pas résider à Moulins, dans le même office, un arrêt qui l'en dispensait, en raison de sa fonction d'historiographe du roi. Les Normands — ou tout au moins les magistrats normands — en voulurent-ils à La Bruyère de ce sans-gêne incorrect[3]? S'en plaignirent-ils? Toujours est-il que La Bruyère se plaint d'eux, et leur décoche, dans les *Caractères*, quelques épigrammes assez vives[4].

Grâce aux honoraires qui étaient attachés à la charge qu'il avait achetée, ce fonctionnaire peu résidant put rester à Paris, et y vivre, dans l'indépendance, sinon dans l'aisance, cette vie studieuse et tranquille dont il goûtait vivement les charmes[5].

1. Jusqu'à la Révolution, la perception des impôts était confiée à des particuliers qui s'associaient pour garantir au Roi, chaque année, une certaine somme convenue par *bail*. Les profits de ces entreprises étaient, en général, considérables pour les « fermiers » et même « sous-fermiers », qui ne *rendaient* en somme à l'Etat qu'une petite partie de ce que payaient les contribuables.

2. On appelait alors *généralité* la circonscription territoriale soumise à la juridiction d'un *bureau de finances*. Les trésoriers qui composaient ce bureau prenaient le titre de conseillers du roi, trésoriers de France, généraux des finances.

3. Le successeur de La Bruyère ne résida du reste pas plus que lui.

4. Voyez plus loin, pp. 355-356.

5. Voyez le chapitre *du Mérite personnel*, p. 75 (*Il faut en*

Et à ce propos, quelle était la situation matérielle de La Bruyère? Il y aurait intérêt à le savoir au juste. Sur la philosophie des plus impersonnels moralistes, les conditions de la vie pèsent sans qu'ils s'en doutent. Malheureusement les documents sont rares. Voici le peu qu'on sait.

La confiscation de 1594 avait compromis gravement et durablement la fortune des La Bruyère que divers procès endommagèrent encore. La situation de son père et de sa mère semble avoir été modeste pour le temps. Ils avaient reçu chacun en dot 6000 livres. Mais ils eurent sept enfants et en élevèrent quatre. Les ressources du contrôleur auraient été probablement insuffisantes à « soutenir son rang » de fonctionnaire, si son frère Jean (Jean II dans la généalogie de La Bruyère) n'était venu habiter avec lui, et alléger ainsi, en les partageant, les charges de la maison. Aussi bien La Bruyère ne recueillit-il rien de ses ascendants immédiats. Il renonça à la succession de sa mère, la dernière décédée, peut-être pour avantager sa sœur qui fut seule légataire. S'il hérita en 1672, comme ses frères et sœurs, de l'oncle Jean II[1], les biens, des biens-fonds ruraux, demeurèrent indivis. De plus, ni la terre de Romeau, dans le Vendômois, ni une « maison des champs », à Saulx-les-Chartreux, près de Palaiseau, ne semblent avoir été de grand rapport. On ne le voit jamais s'en occuper, du reste. Il laissa à son frère puîné, Louis, l'honneur d'en paraître le seul propriétaire : celui-ci, assez vaniteux peut-être, se faisait appeler « M. de Romeau »[2]. Devant ce frère cadet, notre moraliste s'efface aussi à la mort de leur père. Il lui laisse prendre l'office paternel. Puis, et sans doute par économie, il vécut avec lui, après la mort de sa mère, comme il avait vécu avec sa mère et comme l'oncle Jean avait vécu avec ses parents. Et c'est ainsi que l'auteur des *Caractères* a pu avoir, pendant quelque temps, au moins jusqu'à la mort de son oncle, un « train » qui a induit en erreur quelques-uns de ses biographes sur son « luxe ». S'il eut des « gens », des « chevaux », un « carrosse »,

France....); le chapitre *des Jugements*, p. 382 (*La liberté....*); p. 384 (*Ne faire sa cour à personne....*); etc.

1 Ce Jean, quelque peu *partisan*, avait aussi, comme prêteur d'argent, une clientèle aristocratique et bourgeoise. La Bruyère, s'il était conséquent avec lui-même, dut être fâché de profiter de cette fortune. Voir ce qu'il dit des financiers qui affligent le peuple » (au mot PARTISANS dans l'Index).

2. Cf. plus loin, pp. 421-423.

ce fut à frais communs. Son plus jeune frère et sa sœur Élisabeth vivaient, — pour les mêmes motifs d'économie, probablement — dans une association du même genre. L'emploi de trésorier de Jean lui valut, pendant les douze ans qu'il le conserva, un revenu d'environ 24 000 livres au début, puis d'environ 18 000 livres, moins la taxe de la Paulette[1] qui était du 60e. Évidemment, il lui fallut, comme aux trois autres enfants du contrôleur des rentes, des efforts attentifs et quelque habileté pour éviter la gène et faire figure de bons bourgeois.

Nous les apercevons même, un peu, ces efforts, dans certains incidents de la vie du moraliste. Quand il acheta, en 1673, sa charge de trésorier, il dut faire un emprunt à sa mère, et, pour la garantir, il lui constitua une rente. En 1684, nouvel emprunt de 2000 livres quand il entra dans la maison de Condé, où l'on n'était pas payé tout de suite : il dut en effet attendre douze mois le paiement de ses premiers gages. Il éteignit bien ces deux dettes, mais il ne put faire de grandes économies. Ses neveux ne trouvèrent, dans sa succession, aucun titre de rente; il y avait seulement 2129 livres d'argent comptant dans ses tiroirs. Il avait été victime, en 1679, d'un vol domestique assez important : un valet infidèle lui avait emporté 2490 livres, soit à peu pres 9000 francs d'aujourd'hui. D'autre part, il avait ou il se donnait des charges honorables. Son frère Louis, qui s'était marié, ne réussissait guère; il changeait à tout propos de situation; La Bruyère lui vint en aide. En 1694, il prit pour lui un engagement qui dut lui coûter environ 3000 livres. Et ce n'était peut-être pas la première fois qu'il se portait sa caution.

Et tout cela nous fait voir, — et estimer, — en La Bruyère, ce que nous verrons encore en lui, tout à l'heure, dans ses rapports avec son éditeur : un désintéressé. Et tout cela aussi nous montre que la vie ne lui fut pas toujours très douce. Quoique célibataire, il eut des soucis. Cette famille, un peu besoigneuse selon toute vraisemblance sous des dehors de demi-luxe, risque d'avoir ressemblé à celles qu'il peint si âprement troublées par de mesquines disputes d'intérêt. De même ses réflexions sur la situation de l'écrivain, que le talent et la gloire ne mènent guère à la vie large, n'étaient-elles pas en partie inspirées par l'expérience? Il aimait le beau, semble-t-il; il acheta

1. La Paulette était le droit annuel que payaient tous les officiers de judicature et de finance pour garder l'hérédité de leur charge.

1400 livres, à la mort de son oncle Jean, une belle « tenture en tapisserie de verdure des Flandres ». Mais il lui fallait peut-être trop souvent constater que « pour se meubler » proprement, il ne suffit pas « de penser et d'écrire juste. » Il avait besoin de remémorer que la « somptuosité » et la « magnificence » sont interdites au bourgeois qui doit calculer[1].

II

La Bruyère dans le grand monde. Le livre vécu : les *Caractères*. Leur succès et leurs développements.

Il n'est pas déraisonnable de supposer que ce fut une préoccupation matérielle, soit dans l'intérêt de sa famille, soit pour lui-même, qui l'induisit à faire, en 1684, l'abandon de la liberté naguère préférée à l'activité et aux honneurs du barreau et de la finance. Sur la présentation de Bossuet, qui, d'après Fontenelle, « fournissait ordinairement aux princes les gens de mérite dans les lettres dont ils avaient besoin », le grand Condé chargea La Bruyère d'enseigner l'histoire[2] à son petit-fils, le duc de Bourbon, qui venait de sortir du collège Louis-le-Grand. Le mathématicien Sauveur enseignait au jeune prince les sciences et l'art militaire, et deux Jésuites, les PP. Alleaume et du Rosel, remplissaient les fonctions de précepteurs littéraires, que La Bruyère eût mieux aimé exercer tout seul, malgré les excellentes relations qu'il eut toujours avec ces deux religieux, fort « honnêtes gens » et d'humeur « accommodante ». Ajoutons que « Monsieur le Prince », dont le grand esprit ne négligeait rien, surveillait les maîtres comme l'élève et se faisait rendre compte de tout. L'élève du reste, on peut le dire sans injustice, était peu digne de ces maîtres distingués. « Insolent, brutal même, aimant les grimaces et les puérilités, il ne faisait aucun cas des hommes et des choses qui pouvaient polir son esprit et son caractère[3]. » Non pas qu'il manquât d'intelligence : Saint-

1. Cf. plus loin, p. 353 : « *Qu'on ne me parle jamais d'encre....* » et p. 137 : « *L'intérieur des familles....* » et p. 196-197.

2. Et aussi la géographie, les institutions de France et la philosophie. C'est l'histoire que Condé recommandait le plus. La philosophie enseignée était la philosophie cartésienne.

3. Allaire, *La Bruyère dans la maison de Condé* (t. I, *passim*.)

Simon, qui a fait de lui, comme de son père, un portrait peu flatté, nous apprend qu'il eut l'habileté de conserver toute sa vie quelques bribes de « l'excellente éducation » qu'il devait pour une part à La Bruyère.

Quant à Condé — qui mourut avant que le maître d'histoire de son petit-fils se fût révélé un moraliste de premier ordre — put-il entrevoir la perspicacité de sa pénétration?

C'est possible, car tous les contemporains qui ont parlé de La Bruyère pour l'avoir quelque peu fréquenté s'accordent à le peindre le même type : un bel esprit qui savait regarder, qui observait beaucoup.

A Versailles, à Chantilly, à Chambord, à Fontainebleau, la subordination de son rôle, la dignité de son caractère et une certaine gaucherie[1] un peu farouche, timide et orgueilleuse à la fois, maintenaient La Bruyère à l'écart, mais s'il se mêlait à la foule, pour s'y perdre, c'était aussi pour y étudier à l'aise les personnages dont il apercevait du premier coup d'œil les vices et les ridicules. Il prit évidemment tout de suite l'habitûde d'écrire les impressions que sa sensibilité vive recevait des hommes et des choses, de noter au fur et à mesure qu'elles lui venaient les réflexions que faisaient naître en sa raison indignée ou railleuse la lecture qu'il venait d'achever, la conversation qu'il avait entendue la veille, l'impertinence dont il avait été la victime ou le témoin. Du fond de son cabinet, il adressait aux courtisans, nobles ou parvenus, qu'il voyait s'agiter dans les différentes résidences des Condés, et tout aussi bien aux bourgeois de Paris, dont il avait précédemment appris à connaître les mœurs, des leçons de morale et d'honnêteté puisées dans une sagesse à la fois philosophique et chrétienne. Lentement il pesa ses observations et, surtout, ses jugements; lentement il les rédigea. Le labeur que menait ainsi sa double conscience de penseur et d'artiste dura peut-être dix ans.

Puis il distribua ses « remarques » sous un certain nombre de titres, les plaça modestement, comme une sorte d'appendice, à la suite des *Caractères* de Théophraste, qu'il avait traduits du grec, et les lut à quelques amis.

Boileau était de ces confidents. Il consigne le fait, sans commentaire, dans une lettre à Racine, du 19 mai 1687. C'est en

1. On a déjà vu ci-dessus et on verra plus loin, p. XXVI et suivantes, ce que le livre de La Bruyère nous fait entrevoir de sa nature morale

effet que ces amis lui mesurèrent, semble-t-il, les éloges avec une prudente réserve[1], tant pour le fond que pour la forme. L'honnête M. de Malezieu, — arbitre écouté, quoique géomètre, dans les choses littéraires, — s'effrayait du scandale possible; le président Cousin, « bel esprit » de profession, trouvait le livre seulement « passable[2] ». Heureusement cette froideur ne découragea pas La Bruyère : il résolut de faire imprimer son manuscrit. Au milieu du XVIIIe siècle, le savant Maupertuis racontait à Berlin de quelle façon l'auteur avait remis ses *Caractères* à l'éditeur, et l'anecdote, plus ou moins exacte, mérite d'être conservée :

« M. de La Bruyère, disait-il, venait presque journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés et s'amusait avec un enfant bien gentil, fille du libraire, qu'il avait pris en amitié. Un jour il tire un manuscrit de sa poche, et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci? « (C'étaient les *Caractères.*) Je ne sais si vous y trouverez votre compte; mais, en cas de succès, le produit sera pour ma petite amie. » Le libraire entreprit l'édition. A peine l'eut-il mise en vente qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui valut deux ou trois cent mille francs. Telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit, dans la suite, le mariage le plus avantageux[3] ».

Imprimé à la fin de 1687, sans nom d'auteur et sous ce titre : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, le livre fut mis en vente dans le cours de l'année 1688. La première édition ne contenait guère

1. Certains passages du chapitre *des Ouvrages de l'Esprit* sont évidemment des ressouvenirs de ces consultations préalables. Voir page 32 (*L'on devrait aimer...*); p. 34-35 (*L'on m'a engagé....*), et les quatre alinéas suivants; p. 38 (*Il n'y a point d'ouvrage.... C'est une expérience*), et les notes.

2. Nicolas de Malezieu, mort en 1727, fut membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française. Précepteur du duc du Maine et professeur de mathématiques du duc de Bourgogne, il resta attaché au duc du Maine, et devint, à la petite cour de Sceaux, l'organisateur des fêtes poétiques et dramatiques données par la duchesse. — Louis Cousin, président à la Cour des Monnaies, mort en 1707, traduisait les auteurs byzantins; il fut aussi de l'Académie française.

3. Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, a rapporté cette anecdote, qu'il tenait de Maupertuis, dans l'un de ses discours académiques.

que le tiers de l'ouvrage que nous possédons. Les maximes, les réflexions y tenaient le plus de place. Très peu de « caractères », très peu de « portraits » : quoi qu'en ait dit plus tard le *Mercure galant*, la malignité du public ne pouvait guère trouver à se repaître en ce petit recueil de « remarques » et de « pensées », où ne paraissait nulle allusion satirique à des personnes particulières. Néanmoins cela fit un grand bruit ; la première édition s'épuisa vite ; une seconde et une troisième la suivirent de près. Le succès enhardit La Bruyère, et, sans jamais abandonner le travail d'incessante révision auquel il soumit ses *Caractères* et dont neuf éditions portent les marques[1], il écrivit de nouvelles réflexions et surtout de nouveaux portraits. Dans ces additions, les « remarques » abstraites tenaient moins de place que les « caractères ». La quatrième édition (1689) reçut plus de trois cent cinquante caractères inédits; la cinquième (1690), plus de cent cinquante; la sixième (1691) et la septième (1692), près de quatre-vingt chacune: la huitième (1694), plus de quarante[2].

Il se plaisait, évidemment, à ces additions. Il enrichissait son livre avec amour. Il sentait son public dans sa main; il signalait à ses lecteurs, par de petits signes typographiques, les remarques nouvelles qu'il lui apportait joyeusement. Une ambition grandissait en lui : celle de laisser « à la postérité » — à laquelle il voyait bien que, sans vanité, il avait à présent le droit de penser, — « un ouvrage de mœurs plus fini, plus complet ».

Et ainsi s'explique, en partie au moins, comment cet indépendant resta dans le milieu mondain, sur lequel il n'avait point assurément d'illusions, et où, assurément aussi, il avait à souffrir de beaucoup de gens et de beaucoup de choses.

Le duc de Bourbon s'était marié en 1685, et avait cessé de prendre des leçons d'histoire[3]. La Bruyère cependant ne quitta

1. Peu d'auteurs se sont « corrigés » autant que le faisait La Bruyère. Ni l'impression, ni même le tirage en feuilles de son ouvrage n'arrêtait ses retouches.

2. On trouve dans la grande édition des *Caractères* (coll. des Grands Écrivains) (vol. IV, t. III, 1re partie) un *Tableau de concordance faisant connaître les augmentations successives, les retranchements et les transpositions qui se sont faits dans les éditions originales des Caractères.*

3. Cette éducation n'avait pas été pour lui une besogne bien attrayante. L'élève, nous l'avons dit, était désagréable et indocile (cf. p. v ; et page IX, n. 1) ; de plus le grand Condé intervenait assez

point la maison de Condé. L'éducation du jeune duc de Bourbon terminée, il devint, non pas l'un des gentilshommes ordinaires de M. le Duc[1], — qui était le père de son ancien élève, et qui devait, après la mort du grand Condé, s'appeler M. le Prince[2], — mais l'un de ces « domestiques » honnêtes gens, savants et spirituels dont les grands seigneurs, désireux de paraître cultivés, étaient fiers de s'entourer et heureux de tirer

souvent pour imposer ses vues au précepteur. La Bruyère, esprit très indépendant et assez fier, avait besoin, comme il l'écrit lui-même, de « consolation ». Les lettres de La Bruyère à Condé, sur ce sujet, sont fort intéressantes. (Voir édit. des Grands Ecrivains, vol. I, Notice, p. LXXII-LXXXIX) et les volumes III et V. — Condé n'était pas d'une humeur facile ni toujours très délicate. Voir la fin du portrait que La Bruyère a tracé de lui sous le nom d'*Émile* et les notes de son *Oraison funèbre* par Bossuet (édition classique Hachette) et plus loin, p. XV et XVI et les notes,

1. Il lui resta attaché, précise l'abbé d'Olivet, en qualité d' « homme de lettres ». Il servait apparemment de bibliothécaire, et quelquefois aussi de secrétaire, au duc de Bourbon et au prince de Condé.

2. Le fils du grand Condé, avec quelques-unes des brillantes qualités d'esprit de son père, avait hérité de tous les défauts de caractère de la famille. Il était avare, jaloux, soupçonneux, violent jusqu'à la cruauté. Mari, il faisait de sa femme « sa continuelle victime », allant jusqu'aux injures et « aux coups de pied et poing » (voir Saint-Simon, éd. de Boislisle, collect. des Grands Écrivains, t. XVII, p. 230 et suivantes).

Quant au duc de Bourbon, l'ancien élève de La Bruyère, son âge mûr ne dementit pas les tristes promesses de son enfance. Très disgracié de la nature, et malin jusqu'à la « férocité », il ressemblait, dit Saint-Simon, à « ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et pour faire la guerre au genre humain ». Ajoutons que La Bruyère plaisait peu aux deux princes ; il leur paraissait trop froid, trop réservé, trop sec. (Cf. nos notes, des pp. XV et XVI). Un autre familier de l'hôtel de Condé, le chanoime poète Santeul, se montrait, lui, fort conciliant sur le chapitre de la dignité; il eut un jour à se défendre à huis clos, contre M. le Prince et M. le Duc qui avaient comploté de le « rosser » dans l'intimité; on prétend même (mais cela n'est pas prouvé : voy. Boislisle, éd. de Saint-Simon, t. IV, pp. 251-255) qu'il mourut d'avoir avalé « une prise de tabac d'Espagne » que l'un de ces grands seigneurs aurait jetée dans son potage pour exciter ses lazzi qui amusaient les convives. Son humeur « bon enfant » agréait mieux que « l'éloignement un peu altier de La Bruyère » à ces maîtres bizarres, despotes, moqueurs et altiers, dont nous reparlerons plus loin. Plus élégante et distinguée, la duchesse de Bourbon n'était pas meilleure. (Cf. G[l] de Piépape, *Histoire des Condés au XVIII[e] siècle.*

profit. Il continua de loger avec les princes à Chantilly, à Versailles, à Paris, au Petit Luxembourg. Il eut ainsi le moyen d'étudier jusqu'à son dernier jour le spectacle curieux qu'offrait la cour à tout observateur désintéressé. De plus il put écrire en sécurité ce qu'il voyait et ce qu'il en pensait. Assuré par cette « domesticité » légère, contre les attaques de ceux qui eussent voulu entreprendre sur sa liberté, il osa plus souvent peindre « au naturel » les gens au milieu desquels il vivait, fût-ce les plus grands, les plus respectés, les plus craints.

III

Les mécontents et les critiques. La Bruyère à l'Académie.

La huitième édition des *Caractères* parue en 1694 offrit un intérêt particulier. Elle contenait l'excellent discours prononcé par La Bruyère à l'Académie française le jour de sa réception[1] et la préface très acerbe qu'il avait cru devoir y joindre.

Sa candidature à l'Académie avait rencontré d'ardents adversaires, et comment s'en étonner? « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis », lui avait-on dit, alors qu'il préparait la publication des *Caractères*. Et le livre, en effet, avait bientôt soulevé de violentes inimitiés, dont le nombre s'était accru chaque jour. Beaucoup de lecteurs ne voulaient y voir, et pour cause, qu'un libelle injurieux. « Quantité de listes, enregistrant les applications, vraies ou fausses, » que l'on faisait des « remarques » ou des « caractères » de ce Bourdaloue laïque[2], « inondaient Paris » en 1693, malgré les protestations que, dès 1689, l'auteur avait faites contre ces insinuations conjecturales. Le silence même qu'il gardait vis-à-vis de ses plus familiers amis, comme des personnes « les plus accréditées de la Cour », sur ses intentions, sur ses allusions, ne faisait que stimuler la curiosité et les hypothèses. Des courtisans, des financiers, des « faux dévots », quelques membres aussi du haut clergé, évêques ou abbés, s'indignaient de ces libertés quasi « républicaines », comme disait le protestant Basnage, et qui sentaient une sorte de « libertinage ». La

1. Discours qui, comme pièce de critique littéraire, est « digne de prendre l'autorité d'une œuvre classique », Félix Hémon.

2. Voy. plus loin pp. 2, 461, 470, 516, et nos notes.

grande revue littéraire du temps, le *Mercure galant*, que le hardi moraliste avait mise « immédiatement au-dessous du rien », centralisait tous ces mécontentements intéressés ou sincères et invitait les pouvoirs publics à donner l'ordre au libraire de supprimer une partie des *Caractères*. Tous ceux dont la malignité publique, à tort ou à raison, mettait les noms[1] au-dessous des portraits tracés par La Bruyère, tous ceux qui s'étaient sentis blessés des traits qu'il avait lancés comme au hasard, tous ceux enfin qui avaient quelque chose à craindre d'un écrivain à la fois philosophe, chrétien et satirique, s'indignaient qu'il pût accroître son autorité en devenant académicien. Enfin, au sein de l'Académie même, La Bruyère, ami de Racine, de Boileau, de Molière sans doute, — ami des amis des « Anciens », — avait contre lui les « Modernes ».

Aussi, quand il se présenta en 1691 pour succéder à Benserade, ces adversaires obtinrent sans peine une première fois que la Compagnie donnât raison à tous ses divers ennemis du dehors. La majorité des académiciens lui préféra un auteur de frivoles badinages, Étienne Pavillon, poète aimable et fort à la mode, honnête homme d'ailleurs, qui avait eu la modestie de ne pas se mettre sur les rangs. Une seconde tentative, faite en 1693, fut plus heureuse, et grâce à l'appui chaleureux de Racine, de Boileau, de Régnier-Desmarets, probablement aussi de Bossuet qui l'aimait beaucoup, grâce aussi peut-être, — il faut tout dire, — à l'intervention du secrétaire d'État Pontchartrain[2], La Bruyère fut élu presque à l'unanimité[3]. L'Académie le reçut en même

1. Ces suppositions, inscrites par leurs auteurs sur la marge des exemplaires des *Caractères*, sont ce qu'on appelle les *Clefs*. Pendant la vie de La Bruyère, elles circulèrent manuscrites; la première Clef imprimée parut en 1697 dans un cahier de 22 pages à la suite des deux volumes in-12, comme complément à la neuvième édition (1696). Les éditeurs du dix-huitième siècle imprimèrent ensuite, en même temps que le livre, ces interprétations qui plaisaient toujours à la curiosité rétrospective des lecteurs, et que les recherches des biographes anecdotiers enrichissaient de temps en temps de nouvelles suppositions plus ou moins fondées.

2. La Bruyère déclare dans son *Discours* qu'il est entré à l'Académie sans avoir fait aucune sollicitation, et il faut l'en croire sur parole ; mais ses amis, du moins, avaient pris à cœur sa nomination. Voir pp. 536-537 et les notes.

3. Deux heures avant la réception, si l'on en croit Boursault, « Messieurs de l'Académie trouvèrent sur leur table » cette épigramme : « *Quand pour s'unir à vous Alcippe se présente,* ‖ *Pour-*

temps que l'abbé Bignon, le 15 juin 1693, dans une séance que présida l'archéologue-littérateur François Charpentier.

Cette séance eut un long retentissement[1]. L'Académie était alors divisée, nous l'avons dit, en deux camps[2] : les partisans de la littérature ancienne et les partisans de la littérature moderne. La Bruyère, qui s'était prononcé à l'avance en faveur de l'antiquité classique, fit, dans son discours, l'éloge des premiers et ne loua nominativement parmi les seconds qu'un seul de ses confrères, Charpentier, qui allait prendre la parole après lui et qu'il ne pouvait se dispenser de nommer[3]. Il proclama devant les victimes de Boileau[4] que les vers du satirique étaient « faits de génie » et que sa critique était « judicieuse et innocente »; ce qui était plus grave, il mit en doute, devant le frère et le neveu de Corneille[5], que la postérité ratifiât le jugement

quoi tant crier haro ? || Dans le nombre de quarante || Ne faut-il pas un zéro ? »

1. Voyez aux dernières pages du présent volume la « bibliographie » de cet épisode de la vie littéraire de l'Académie, judicieusement apprécié par G. Boissier, l'*Académie française* (Hachette 1909), pp. 47-65). Sur les réceptions d'alors et toute la vie académique, voir le livre très documenté et très vivant de Frédéric Masson (*L'Académie française*, Ollendorf, 1912). On trouve l'écho de sa réception du 15 juin 1693 dans les chansons et les épigrammes du temps, presque toutes défavorables à La Bruyère. Voici quelques échantillons de la platitude d'esprit des salons qui lui faisaient la guerre : « *Les Quarante beaux esprits || Grâce à Racine ont pris || L'excellent et beau La Bruyère || Dont le discours ne fut pas bon.... || Du dernier, je vous en réponds. || Mais de l'autre, non, non !* » — « *Avec d'assez brillants traits || Il fit de faux portraits. || Racine au-dessus de Corneille || Pensa faire siffler, dit-on...* » La comparaison de Racine avec Corneille est ainsi aigrement relevée dans la plupart de ces pièces. On critiqua de même l'éloge que La Bruyère avait fait de Bossuet tandis qu'il gardait le silence sur le compte de l'archevêque de Paris, Harlay : « *Le bénigne Bossuet || Est un prélat tout parfait ; || Sa personne est un chef-d'œuvre : || Notre Harlay n'y fait œuvre.* » (n'y est pas nommé).

2. Sur cette querelle, voir plus loin pp. 31-32 et les notes, et G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, fasc. II (XVIIe siècle), pp. 396-398 et *Boileau*, pp. 156-182.

3. Voir plus loin, p. 531.

4. Boyer, Perrault, Régnier-Desmarais, Charpentier lui-même ; sans compter Cassagne, Cotin, Quinault, Le Clerc, La Mesnardière, morts récemment, mais qui devaient encore avoir des amis à l'Académie. Cf. Lanson, *Boileau*, pp. 73-89, et *Manuel bibliographique* cité ci-dessus, pp. 395-396 ; Félix Hémon, *Cours de littérature*, t. VII.

5. Thomas Corneille et Fontenelle.

qu'avaient porté du grand tragique ses contemporains immédiats, se rangeant presque ouvertement parmi ceux qui n'admettaient pas que Corneille fût égal à Racine[1].

Fontenelle ne dissimula point l'irritation que lui causait ce discours, et tenta, mais vainement, d'obtenir qu'il ne fût pas imprimé dans le recueil des harangues académiques. S'associant à la colère de Fontenelle, le *Mercure galant* publia, au sujet de la réception de La Bruyère, une diatribe dont la violence contrastait singulièrement avec les articles de banale admiration qu'il prodiguait d'ordinaire à tout venant. Ce n'était pas seulement, du reste, le soin de la gloire de Corneille qui animait Fontenelle, pas plus que le *Mercure*, contre La Bruyère : si la revue de Donneau de Visé ne pardonnait pas à l'auteur des *Caractères* de la regarder comme une de ces « sottes » publications qui spéculent sur le goût du peuple pour les « fadaises», Fontenelle avait à se venger de certains traits piquants dirigés[2] contre les défenseurs des Anciens, et qui s'appliquaient assez précisément à lui.

Plusieurs mois après cette séance, La Bruyère répondit aux attaques de ses adversaires par la publication de ce *Discours* dont l'Académie s'était demandé si elle n'interdirait point la publication ; fort de l'appui que lui avait prêté, en ce nouveau danger, un honnête érudit, très estimé de tous, l'abbé Bignon, et son illustre ami, l'évêque de Meaux, non seulement La Bruyère ne changea rien du tout, semble-t-il, à ce qu'il avait dit, mais il mit à sa harangue[3] une préface qui l'aggravait. Puis l'année suivante, dans la huitième édition de son livre, il inséra le caractère de *Cydias*, où Fontenelle devait se reconnaître[4]. Ce timide était intrépide au besoin. Il restait décidément en lui quelque chose de l'humeur de ses aïeux.

1. Voy. F. Deltour, *Les Ennemis de Racine* ; G. Lanson, *Corneille* ; F. Larroumet, *Racine* ; F. Hémon, *Cours de Littérature*, *Corneille* et *Racine*.

2. Voy. plus loin, pp. 50-51.

3. Voy. de la p. 515 à la p. 524.

4. Voy. pp. 148-150 et les notes. « *Cydias* » a « une enseigne, un atelier » ; il travaille sur « commande ». C'est précisément ce que faisait Fontenelle (Voir sur lui les livres de Laborde Milâa et Maigron). Il composa, pour Thomas Corneille, la plus grande partie de *Psyché* et de *Bellérophon* ; pour Donneau de Visé, la comédie de la *la Comète*; pour Beauval, l'éloge de Perrault; pour Catherine Bernard, une portion de tragédie, des chapitres de

IV

L'homme et l'auteur. La fortune de l'ouvrage

Or, l'opinion des lettrés comme celle des lecteurs était pour lui visiblement, et partout où notre littérature pénétrait. En 1696, un docte bénédictin estimait à seize mille le nombre des exemplaires « débités ». A quoi sans doute il fallait ajouter les éditions de Lyon et celles de Bruxelles, ces dernières se renouvelant malgré la guerre qui dévastait les Pays-Bas, malgré les réflexions insolentes que La Bruyère s'était permises contre les ennemis du Roi. Ce grand succès, qui dépassait les limites du public français ordinaire, il est peu probable qu'il l'ignorât. Et sans doute, sentant toujours le vent en poupe, il eût, volontiers, avec l'animation des doux qui réussissent, suivi cette voie belliqueuse. La société polie était alors fort occupée du quiétisme et des retentissantes aventures mystiques de Mme Guyon, ardemment patronnée par l'archevêque de Cambrai. Voilà qu'en 1694, La Bruyère éprouve le besoin de se jeter dans cette querelle, et se met à composer des *Dialogues sur le quiétisme* [1], à la façon des *Provinciales*. Le critique et satirique de lettres se faisait polémiste religieux. Mais, en 1696, quelques jours avant que ne parût la neuvième édition des *Caractères* (qui n'était, sauf quelques retouches sans importance, que la simple répétition) de la huitième, le 11 mai, il mourut subitement à Versailles d'une attaque d'apoplexie.

L'abbé d'Olivet [2], d'après les témoignages qu'il a recueillis, nous

romans, et bon nombre de petites pièces en prose et en vers. Pour un certain Brunel, il fit un discours qui, en 1695, remporta le prix à l'Académie française et qui donna ainsi à l'auteur le plaisir de se couronner lui-même ; et, enfin dans maintes occasions, il prépara les discours des magistrats qui s'adressaient à lui.

1. Ami de Bossuet, il n'est pas étonnant que La Bruyère fût au courant de ces discussions théologiques qui passionnèrent vivement l'opinion publique de 1694 à 1696. (Cf. Paul Janet, *Fénelon* ; E. Griselle, *Fénelon* ; Rébelliau, *Bossuet*, pp. 161-176.) Après la mort de La Bruyère, il a été publié sous son nom des *Dialogues sur le Quiétisme*, dont l'authenticité a été quelquefois suspectée, mais qui sont intéressants et point indignes de lui. L'éditeur, Ellies Dupin, se déclarait l'auteur des deux derniers dialogues ; peut-être avait il remanié en partie les premiers.

2. L'abbé d'Olivet (1682-1768), traducteur et grammairien, fut un des membres les plus actifs de

représente La Bruyère « comme un homme qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres ; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir ; toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître ; poli dans ses manières et sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » On voit qu'il faut apporter à ce joli pastel quelques retouches et quelques accents d'énergie et de vivacité complémentaires. Saint-Simon, qui avait vu souvent La Bruyère, et qui l'appelle « un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes », avait reconnu en lui « un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple sans rien de pédant et fort désintéressé. » « Toute la cour le regrette », écrit Bossuet quelques jours après sa mort. Sinon « toute la cour, » au moins les « intellectuels » du grand monde : Fénelon comme Bossuet, et Racine et Boileau, et, à un plan plus bas, les abbés Bignon, Regnier-Desmarets, Renaudot ; et Le Loubère, et Malezieu, gentilshommes de lettres et de sciences. C'était bien, dans cette élite choisie, un brave homme « au bon coin », comme disait plus tard Bayle après s'être renseigné sur son compte. Et si quelques témoignages contemporains[1] sont

l'Académie française, et continua, pour la seconde moitié du XVII[e] siècle l'histoire de la Compagnie commencée par Pellisson. Cette histoire, publiée pour la première fois en 1729, abonde en renseignements généralement très sûrs.

1. Notons quelques-uns de ces traits qui ne laissent pas que d'être instructifs. Boileau, qui fut l'ami de La Bruyère, écrit de lui en 1687 : « C'est un fort bon homme à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a du savoir et du mérite. » Plus tard, revisant ses lettres dont il prévoyait la publication, Boileau changea « bon homme » en « honnête homme » et ajouta *l'esprit* aux qualités de l'auteur des *Caractères*. — « M. de La Bruyère, dit un autre contemporain (Galand), n'était pas un homme de conversation. Il lui prenait des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement. » — Un homme que l'on représente comme bienveillant de caractère, Valincour (littérateur homme du monde, 1653-1730), fait de lui au physique un portrait peu aimable ; si nous devons l'en croire, La Bruyère avait l'air bilieux et renfrogné ; et il ajoute : « C'était un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un autre ridicule opposé, qu'on ne saurait définir, en sorte que, pendant tout le temps qu'il est resté dans la maison de M. le Duc, où il est mort, on s'y est toujours moqué de lui. »

La Bruyère paraît avoir été assez facile à blesser. Il était fâché de

un peu moins flatteurs, ils ne sont pas tels cependant qu'ils puissent amoindrir à nos yeux la dignité morale, pas plus que la supériorité intellectuelle de l'auteur des *Caractères.*

Mais c'est dans son livre surtout qu'il faut chercher et étudier La Bruyère. Il s'y montre par excellence *l'honnête homme* tel que nous le définissons aujourd'hui, et non pas seulement l'honnête homme tel qu'on le définissait de son temps et que le comprenait Saint-Simon, c'est-à-dire l'homme instruit et bien élevé. A travers ces pages où il se peint lui-même en nous livrant sa pensée sur toutes choses, il en est une qui nous introduit auprès de lui dans son cabinet de travail : « O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible, etc. »[1]. Il faut lire tout le passage et le rapprocher du commentaire précieux qu'en a fait l'un des plus malveillants détracteurs de La Bruyère, le chartreux Bonaventure d'Argonne sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, un des « chroniqueurs » de ce temps-là. « Sans qu'il y eut, chez M. de La Bruyère, antichambre ni cabinet, c'était bien ainsi que cet écrivain se laissait voir : « on avait une grande commodité pour s'introduire soi-même auprès de lui avant qu'il eût un appartement à l'hôtel de... (Condé). Il n'y avait qu'une porte à ouvrir et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux

voir accorder à Santeul (voy. pp. 367-369) l'honneur qu'on ne lui faisait pas à lui-même, d'une place dans le carrosse des Princes. Il est vrai que Santeul ne la méritait que trop : « Monsieur le Prince, ajoute le président Bouhier qui avait été témoin du dépit de La Bruyère, faisait à Santeul cent niches qu'il prenait fort bien, au lieu que La Bruyère ne s'en serait pas accommodé. » (Cf. plus haut, p. VIII, n. 4).

Rappelons enfin, d'après l'abbé Renaudot, qu'il aimait chaleureusement ses amis, mais qu'il « haïssait » avec non moins de vigueur.

Ainsi un vif désir de plaire, une certaine lourdeur assez gauche dans les moments d'enjouement, une susceptibilité irritable même dans les petites choses, une ardeur de sentiments très vive : autant d'éléments de la « complexion morale » de La Bruyère qu'il est intéressant de recueillir pour bien comprendre tout le sens et l'accent de son livre. Ainsi s'éclairent, par exemple, les réflexions que La Bruyère a écrites sur les sots, les mauvais plaisants, leurs railleries, leurs pièges et leur indigence d'esprit (Cf. p. 141, *Rire des gens d'esprit... La moquerie*; p. 246, *Quelque profonds....*); sur les précautions qu'il faut prendre pour éviter d'être dupe ou ridicule. — Cf. plus loin, *Étude littéraire*, p. XXX-XXXIX.

1. Voyez le chapitre *des Biens de fortune*, pp. 155-156

par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivaient, et retournant avec le mouvement de la porte, levait adroitement la tapisserie et laissait voir le philosophe, le visage riant, et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations. » C'est avec ironie que Dom Bonaventure écrit cela, le maladroit. Il veut faire de La Bruyère un philosophe ridicule, et voilà dix lignes qui, à défaut d'autre témoignage, eussent suffi à recommander à notre sympathie un grand esprit, laborieux et tout simple.

On étudiera ci-après[1], avec quelque détail, ce philosophe et cet écrivain. Contentons-nous de marquer ici comment le dessein et le plan de son livre, et l'espèce particulière de son art se rattachent à sa vie et s'expliquent par elle.

Rendre les hommes meilleurs en leur présentant l'image de leurs défauts, et en mettant à découvert les sentiments secrets d'où proviennent leur malice et leurs faiblesses, tel est le but que s'est proposé l'homme honnête et bon qu'il était. Mais ce n'est pas en écrivant un traité méthodique sur la morale, tel, par exemple, que la *Cour sainte* du P. Caussin[2], qu'il voulut tenter de corriger ses lecteurs. Laissant aux docteurs les dissertations dogmatiques, il fait passer sous nos yeux une suite de réflexions détachées où chacun de nous peut tour à tour puiser une leçon, et une série de portraits parmi lesquels nous pourrions parfois trouver le nôtre, si nous ne préférions y chercher celui d'un voisin ou d'un ami.

Boileau reprochait à La Bruyère de s'être épargné les difficultés des transitions; mais n'eussent-elles pas alourdi et gêné sa marche? Quel ouvrage régulièrement méthodique sur la morale eût retenu aussi sûrement le lecteur? Comment d'ailleurs concevoir ce livre d'expériences sous une autre forme que celle qu'il a naturellement prise? Quand on a égard aux conditions dans lesquelles il fut, au jour le jour, composé, pouvait-il ne pas garder, et ne gagnait-il pas à garder la trace vivante de sa formation successive, progressive[3]?

1. Dans l'*Étude littéraire* qui suit.
2. Le P. Caussin, jésuite, confesseur de Louis XIV, mort en 1651. La *Cour Sainte*, publiée pour la première fois en 1624, forme 6 vol. dans l'édition de 1665. Elle eut un grand et durable succès. Cf. le P. de Rochemonteix, *N. Caussin*, pp. 18-21.
3. Cf. les préfaces des *Caractères* et du *Discours à l'Académie*. La Bruyère, toutefois, avait reconnu, dans le *Discours sur Théo-*

On sait avec quelle énergie La Bruyère a protesté contre une accusation plus grave, — plus grave autrefois du moins, car nous sommes devenus assez indulgents à la médisance littéraire : — l'accusation d'avoir malicieusement inséré dans ses *Caractères* les portraits satiriques de divers personnages : on se passait, nous l'avons vu, des listes couvertes des noms de ceux que ses détracteurs prétendaient avoir reconnus. La Bruyère désavoua hautement toutes ces « *Clefs* », et assurément il en avait le droit. Beaucoup de personnes y étaient nommées qu'il n'avait jamais vues, beaucoup d'autres qu'il n'avait pas voulu peindre. S'il lui était arrivé de faire, de propos délibéré, le *caractère* de tel ou tel personnage[1], n'était-il pas libre de garder son secret ? Ses caractères étaient faits d'après nature, mais, sans nier qu'il eût jamais peint « celui-ci ou celle-là », il assurait qu'il avait le plus souvent emprunté de côté et d'autre les traits dont chaque « caractère » était formé.

En somme, ce livre vécu, ce livre de bonne foi, consciencieux, est bien un *livre*, une œuvre de pensée et d'art, et c'est pourquoi, dans un siècle fécond en chefs-d'œuvre, le succès en fut durable. Il provoqua tout de suite de nombreuses imitations. Et depuis, selon les temps et les goûts variables des générations qui se succèdent, il garde un public. C'est un des ouvrages du xviie siècle qui, de nos jours, sont encore le plus lus. La probité laborieuse de l'auteur a trouvé la récompense rêvée[2].

GUSTAVE SERVOIS et ALFRED RÉBELLIAU.

phraste, que son livre était écrit « sans beaucoup de méthode ». Sur ces questions, voyez ci-après l'*Étude littéraire*. Quoi qu'il en dise dans la préface de son *Discours à l'Académie*, il n'a pas toujours « nommé nettement » ou désigné aussi clairement les personnes qu'il voulait désigner particulièrement.

1. Par exemple, Chapelain, Corneille, Bossuet, les « partisans », sous des abréviations transparentes comme « C. P., C. N, L'. de Meaux, le M. G., les P. T. S. »

2. On connaît présentement, comme éditions des *Caractères* contemporaines de l'auteur, environ 14 éditions ou réimpressions françaises et 3 bruxelloises. — Comme éditions posthumes, il y en a eu environ 190 (complètes ou partielles) ; — 10 traductions anglaises : 7 allemandes ; 2 italiennes ; 2 espagnoles ; 1 hongroise ; 1 russe ; 4 tchèques ; 1 polonaise.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR LES

CARACTÈRES DE LA BRUYÈRE

I. La forme et le fond dans les *Caractères*. — II. Le style : variété, imagination, réalisme. L'effort artiste. — III. Le fond. Satire sociale et psychologie. Le plan des *Caractères*. — IV. L'utilité morale et pédagogique. — *Bibliographie littéraire de La Bruyère.*

I

La forme et le fond.

« En lisant avec attention les *Caractères* de La Bruyère, il me semble, écrit Suard[1] qu'on est moins frappé des pensées que du style. » Cette opinion d'un ingénieux critique de la fin du dix-huitième siècle — qui lui même s'intéressait principalement, dans les ouvrages de l'esprit, aux finesses du bien dire — ne me paraît pas tout à fait juste; et il me semble (j'y reviendrai plus loin) qu'une étude attentive des *Caractères* ne nous laisse pas une moins grande estime du penseur que de l'écrivain. Mais ce qu'il y a de vrai dans cette remarque, c'est ceci. A qui n'a pas un goût suffisamment exercé, une délicatesse de sens littéraire assez affinée, il peut arriver de lire une page de Fénelon, de Voltaire, de Bossuet même, avec indifférence, sans surprise, sans être frappé de la perfection de la forme. Avec La Bruyère une telle erreur n'est pas possible. Les plus médio-

1. *Notice sur la personne et sur les écrits de La Bruyère* (1781). Suard, trop oublié aujourd'hui, est un de ces critiques subtils et pénétrants qui ont continué à la fin du XVIIIe siècle les traditions de Boileau, de Bouhours, de La Harpe et de Voltaire.

crement lettrés, les moins perspicaces, s'aperçoivent ici, dès la première vue, qu'ils ont affaire à un artiste « fort ». L'habileté d'écrire est chez lui sensible, palpable, voyante, elle saisit, elle saute aux yeux. Commençons donc par en parler.

II

Le style.

La qualité la plus aisément remarquable, et aussi, en réalité, la plus foncièrement caractéristique du style de La Bruyère, c'est la variété. Sa pensée prend toutes les formes : elle se resserre en maximes concises, à l'exemple de La Rochefoucauld; elle s'attarde en des énumérations de détails accumulés, comme jadis Aristote et Théophraste, ou dans des dissertations régulières, à la façon de Nicole; elle satisfait le goût des contemporains pour les portraits physiques et moraux[1]; elle imite le dialogue de la comédie; elle rappelle, par ses apostrophes directes au lecteur, les procédés ironiques de Pascal polémiste, et dans les récits, tantôt brefs, tantôt développés, elle a le mérite de faire songer parfois à La Fontaine.

De même que le « paragraphe », la « phrase », elle aussi, est chez lui riche de ressources et prodigue de surprises. Chez la plupart des écrivains, même chez les plus grands, l'expression a ses préférences, ses habitudes, quelquefois ses manies; l'idée va d'elle-même se couler, comme machinalement, dans un moule fixe. Au contraire, la phrase de La Bruyère s'ingénie à se ressembler aussi peu que possible à elle-même. Aux faiseurs de traités de rhétorique, les *Caractères* offrent une mine d'exemples; quelle *figure de mots* ou *de pensée* n'y trouverait-on pas? D'antithèses, de comparaisons, de métaphores, cela va sans dire, La Bruyère en fourmille; mais veut-on des « tours » plus distingués, des artifices plus compliqués et plus rares? Alliances de mots, syllepses, hyperboles, catachrèses : il a usé de tous ces engins, — dont les noms sont vieillis, mais dont l'emploi est éternel, — de l'arsenal oratoire.

Et il en va de même de son vocabulaire, qui risque bien d'être, avec celui de La Fontaine et celui de Molière, l'un des

1. Voy. p. 26, note 4.

mots plus riches du dix-septième siècle. A la langue du seizième, La Bruyère emprunte[1], autant que le lui permet le bon ton, un peu exclusif et dédaigneux, des « honnêtes gens » de son époque. Non seulement, par un caprice — que Bouhours, j'imagine, devait trouver étrange. — il lui arrive d'adopter, dans un paragraphe entier[2], la langue de Montaigne, qu'il juge apparemment plus commode à l'expression de certaines de ses pensées; mais ailleurs encore, toutes les fois du moins qu'il le peut sans trop de disparate et sans que l'intrus jure au milieu du contexte, il glisse en sa phrase un de ces vieux mots énergiques, hauts en couleur et « signifiants », qu'on avait honte d'écrire depuis que M. de Vaugelas, M. Coeffeteau, M. d'Ablancourt et les Précieuses avaient épuré et ennobli le langage[3]. Dans le fonds ordinaire de la langue de son temps, il puise avec plus de curiosité et plus de hardiesse que les écrivains châtiés du dernier quart du dix-septième siècle. Il risque des emprunts fréquents aux idiomes techniques, à la langue du Palais, de la théologie, de la chasse, des arts et des métiers[4]. Enfin, lors même qu'ils ne sort pas de la langue proprement littéraire, il s'évertue à la renouveler; il détourne et modifie[5], suivant le précepte d'Horace[6], les sens usuels et connus; si bien qu'un assez grand nombre d'emplois.

1. Citons comme exemple de vieux mots, ressuscités par La Bruyère : *dru* (p. 31) ; *recru* (p. 186 et 304) ; *flaquer* (p. 294); *meugler* (p. 337) ; *pécunieux* (p. 192 et p. 518); *immensurable* (p. 409) : *improuver* (p. 444); *querelleux* (p. 12, 298, 333) ; *action* dans le sens de « discours » (p. 241) ; *aventuriers* (p. 126, 201, 240), etc. Seulement La Bruyère, qui est très respectueux ainsi que la plupart des grands écrivains du siècle, de l'usage consacré, a soin généralement d'imprimer en italiques ces vieux mots. comme aussi, du reste, les néologismes qu'il risque.

2. Voy. pp. 134-135, pp. 217-218 ; et comparez toute la fin du chapitre *De Quelques usages*.

3. Il faut reconnaître cependant avec La Bruyère (voy. plus loin p. 65) qu'entre 1650 et 1690 on « enrichit la langue de nouveaux mots ». Mais il n'en est pas moins vrai que les retranchements opérés à cette époque ne furent point compensés par les acquisitions ; loin de là.

4. Mots théologiques ou philosophiques : l'*occasion prochaine* (p. 168 et 231) ; *opérer* et *operation* (pp. 171 et 484) ; *contemplatif* (pp. 414) ; *mode* d'être (p. 501); *inférer* (p. 508), etc.

5. De *Jour à autre* (pp. 134, 178); *d'année à autre* (pp. 277, 390) ; *faire froid* (p. 384) : *marcher des épaules* (p. 202) ; *se rendre sur* quelque chose (pp. 94, 168. 466, 505) ; *petit er de goût* (p. 193), etc. Voir le *Lexique de La Bruyère* par Ad. Regnier, dans le 5ᵉ volume (t. III, 2ᵉ partie) de l'édition des Grands Écrivains de la France.

6. *Ars poetica*, v. 47-48.

essayés par lui seul, sont notés par les dictionnaires comme des ἅπαξ λεγόμενα, — comme des cas uniques — dans l'histoire de la langue[1]. Bref, c'est un musée que son ouvrage. A qui voudrait exhiber aux yeux d'un étranger, réunis en un petit volume, les moyens de l'art d'écrire dans le dix-septième siècle français, La Bruyère paraîtrait sans doute l'auteur le plus capable d'en donner une opulente idée.

Essayons de nous rendre compte, au moins d'une façon sommaire, des qualités d'esprit ou des habitudes de composition que révèle, en l'auteur des *Caractères*, cette abondante variété.

C'est, d'abord, l'imagination. La Bruyère l'a, en effet, très vivante et très inventive[2], et il ne tient pas en défiance ce don de sa nature; parfois il ne s'effraye pas de lâcher un tant soit peu la bride à « la folle ». Et ceci le distingue, je ne dis pas des très grands classiques, mais de la plupart de nos écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, ces hommes d'un style si sage, si entièrement, si sévèrement, si continûment raisonnable, lors même qu'ils sont poètes. Il rêve, comme eux aussi ils rêvaient sans doute, mais il n'a pas, comme eux, la mauvaise honte de ses « rêveries ». Il y avait en lui du romancier : la petite histoire d'Émire[3], tant vantée et qui mérite de l'être, vaut au moins autant, comme invention, que Segrais, Hamilton, et j'ajouterais presque Mme de La Fayette. Elle nous montre que, le cas échéant, il aurait été capable de faire entrer dans le cadre d'une aventure dramatique les résultats de son observation du cœur humain. Mais où perce peut-être encore mieux, ce me semble, cette veine inemployée, c'est dans quelques ébauches assez originales que laisse tomber çà et là, sans en tirer parti, sa plume de moraliste :

« Ce palais[4], ces meubles, ces jardins, ces belles eaux, vous « enchantent et vous font récrier d'une première vue sur une « maison si délicieuse et sur l'extrême bonheur du maître qui « la possède. Il n'est plus; il n'en a pas joui si agréablement « ni si tranquillement que vous : *il n'y a jamais eu un jour*

1. Ils sont signalés dans nos notes.
2. Vauvenargues admire son « pathétique », son « invention », son « imagination dans l'expression », et les Goncourt (voir Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, X, 404) sont du même avis.
3. Pages 105-107.
4. Page 178.

« *s rein, ni une nuit tranquille*, il s'est noyé de dettes pour la « porter à ce degré de beauté où elle vous ravit. Ses créan- « ciers l'en ont chassé : *il a tourné la tête, et il l'a regardée de* « *loin une dernière fois, et il est mort de saisissement.* »

« J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hau- « teur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte, une rivière « baigne ses murs et coule ensuite dans une belle prairie; elle « a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aqui- « lon. Je la vois dans un jour si favorable que je compte ses « tours et ses clochers: elle me paraît *peinte sur le penchant* « *de la colline.* Je me récrie, et je dis : Quel plaisir de vivre « sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! Je des- « cends dans la ville, *où je n'ai pas couché deux nuits que je* « *ressemble à ceux qui l'habitent* : j'en veux sortir. »

« L'on ne sait point dans l'Ile qu'André brille au Marais et « qu'il y dissipe son patrimoine: du moins s'il était connu dans « toute la ville et dans ses faubourgs, il serait difficile qu'entre « un si grand nombre de citoyens, qui ne savent pas tous juger « sainement de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui « dirait de lui : *Il est magnifique!* et qui lui tiendrait compte « des régals qu'il fait à Xante et à Ariston et des fêtes qu'il « donne à Élamire; mais *il se ruine obscurément*; *ce n'est* « *qu'en faveur de deux ou trois personnes*, qui ne l'estiment « point, qu'il court à l'indigence, et qu'aujourd'hui en carrosse, « il n'aura pas dans six mois le moyen d'aller à pied[1]. »

On sent dans ces quelques passages, qui ne sont pas les seuls de ce genre, qu'à propos de l'idée conçue ou de la réalité observée, le philosophe a laissé partir son imagination sur la piste ouverte; qu'il s'est amusé à se figurer les circonstances du fait qu'il exprimait, à préciser les détails, à reconstituer les précédents, à conjecturer les conséquences Un peu poussée, l'esquisse, qui, dans chacun de ces fragments, s'indique à peine, ferait, ce semble, le canevas d'une « nouvelle » ou le germe d'un personnage de roman. Sainte-Beuve disait de Le Sage, l'auteur de *Gil Blas*, que c'était « du La Bruyère en action ».

Je note même, en passant, que parfois l'imagination de La Bruyère a des échappées qui surprennent. Quand par exemple l'auteur des *Caractères* se complaît à imaginer l'*âme d'un sot*[2],

1. Pages 139 et 188. | 2. Page 337.

transfigurée par la mort, commençant alors seulement de penser, de sentir, et en train de naître, tout ébahie, à une vie nouvelle, voilà, je pense, une de ces conceptions bizarres qui faisaient appeler La Bruyère, dans son monde, « un fou tout plein d'esprit »; mais, n'est-ce pas aussi l'ébauche piquante d'une espèce de fantaisie psychologique dont Swift ou Edgar Poë ne désavoueraient pas l'invention?

A cette ingéniosité créatrice s'ajoute, chez La Bruyère, un autre don d'artiste qui la seconde et qui l'achève : je veux dire la perception concrète des choses, le flair des ressemblances matérielles, le discernement heureux des réalités pittoresques, dont l'adjonction à la formule abstraite d'une idée fortifie cette idée, l'éclaire, et en assure l'impression.

« Il faut avoir trente ans[1] pour songer à sa fortune; elle « n'est pas faite à cinquante; on bâtit dans sa vieillesse et l'on « meurt *quand on en est aux peintres et aux vitriers.* »

« L'on ne se rend point[2] sur le désir de posséder et de « s'agrandir : *la bile gagne* et la mort approche qu'*avec un « visage flétri et des jambes déjà faibles*, l'on dit : Ma fortune... « mon établissement.... »

On citerait mille exemples de cette habileté de La Bruyère à trouver la notation « réelle » qui permet à l'idée pure de faire, pour ainsi dire, la même sensation sur l'esprit, la même violence à l'intellect, que fait sur l'œil la matière aperçue. Contentons-nous ici d'indiquer un des endroits où le passage successif de l'idée à l'image, le va-et-vient du raisonnement à la peinture, s'accusent avec un relief particulier :

« Si les pensées[3], les livres et leurs auteurs dépendaient des « riches et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle pro- « scription! Il n'y aurait plus de rappel[4]. »

Voilà la conception originaire sous sa forme abstraite. Voici le développement confirmatif qui, déjà, commence à tourner au tableau :

1. Page 166.
2. Page 168.
3. Page 169.
4. Plus d'appel : sens judiciaire.

« *Quel ton*, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les sa-
« vants! *Quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces*
« *hommes chétifs*, que leur mérite n'a ni placés ni enrichis et
« qui en sont encore à parler judicieusement! Il faut l'avouer :
« le présent est pour les riches, et l'avenir pour les vertueux et
« pour les habiles. *Homère est encore et sera toujours; les rece-*
« *veurs de droits, les publicains ne sont plus; ont-ils été? Leur*
« *patrie, leurs noms sont-ils connus?* »

Et, partant de cette indication, le développement de la double idée de ce passage recommence par une suite de traits pittoresques :

« *Que sont devenus ces importants personnages qui mépri-*
« *saient Homère, qui ne songeaient, dans la place, qu'à l'éviter,*
« *qui ne lui rendaient pas le salut, ou qui le saluaient par son*
« *nom, qui ne daignaient pas l'associer à leur table, etc.* »

Où ce talent s'exerce surtout, cela va sans dire, c'est dans ces portraits de personnages (réels ou fictifs, peu nous importe) qui eurent, au dix-septième siècle, un tel succès de curiosité maligne, et qui, maintenant encore, attirent à eux de préférence les lecteurs désireux surtout d'être amusés. La Bruyère, dans son *Discours sur Théophraste*[1], dit que ce qui distingue sa propre manière de celle du moraliste grec, c'est qu'il s'est « plus appliqué aux vices de l'esprit, aux replis du cœur, et à tout l'*intérieur de l'homme* », tandis que Théophraste donne plus d'attention « aux choses extérieures ». Distinction en un sens très juste, sans doute, mais qui ne va pas, fort heureusement, jusqu'à induire La Bruyère à se cantonner avec orgueil dans une psychologie perpétuelle. Loin de là : les plus connus, les plus parfaits de ses « caractères » ont un corps, un visage, une allure, et les traits et les gestes de leur personne physique sont au moins aussi soigneusement dessinés que ceux de leur nature morale. Je me borne à rappeler, parmi tant d'autres, *Phédon*[2], type immortel du pauvre homme mécontent, au squelette malingre, au teint bilieux, au visage sec : Balzac n'aurait certes pas vu autrement ce personnage triste et grotesque : Henri Monnier et Gavarni l'eussent-ils mieux fait voir[3]?

1. Page 15.
2. Page 179.
3. Sainte-Beuve rapproche La Bruyère de Gavarni comme des frères Le Nain (*Nouv. Lundis*, IV, 129; VI, 193, 205, 327

Ce goût de *peindre juste* va même, chez La Bruyère, jusqu'à ce que des critiques modernes ont pu appeler, sans trop d'exagération, une espèce d'audace naturaliste. Ce qu'il y a de sûr, c'est que La Bruyère recherche, nous l'avons déjà remarqué[1], le mot technique, et que, même familier et trivial, il l'accepte. Or, souvenons-nous que notre auteur n'appartient plus à l'époque du dix-septième siècle où ce mérite, avec Corneille, Pascal et Molière, n'était pas très rare, où la simplicité la plus franche paraissait encore compatible avec la grandeur. La Bruyère est d'une génération plus raffinée, plus délicate, plus timorée; il est le contemporain de Quinault, de Racine, de Boileau, de Nicole, à peine l'aîné de La Motte, de Fontenelle; Massillon va venir; cette période de 1660 à 1715 environ, c'est celle où une phraséologie vague et conventionnelle devient le bon ton de la langue littéraire. Il est donc assez remarquable que La Bruyère pousse encore, dans la précision, jusqu'où le demande la vérité la plus vraie. Il parle de *boue*, là même où la *fange* serait encore assez expressive[2]; il ne se contente pas de rappeler que le charpentier *fend* du bois, ce qui ne dérogerait pas trop au style noble; il ajoute qu'il le *cogne*[3]. Il descend jusqu'aux mots grossiers, presque sales. Si, déjà, Giton et Phédon éternuent, toussent et crachent, le portrait de Gnathon[4] offre en sus des détails qui ont choqué les éditeurs pudiques; et, de fait, on dirait qu'il y a dans ce réalisme comme l'affectation un peu fanfaronne d'un plaisant qui, par gageure, veut scandaliser une compagnie de collets montés. Ne louons pas, je le veux bien, La Bruyère d'avoir décrit, une ou deux fois, avec une exactitude minutieuse, ce qu'il appelle lui-même des « malpropretés dégoûtantes »; mais, d'une façon générale, reconnaissons-lui ce grand mérite de n'être pas allé chercher des périphrases qu'il avait assez d'esprit pour trouver, et qu'un purisme exagéré commençait d'exiger autour de lui. Par cette loyauté courageuse de l'expression, par cette préférence du terme pittoresque, La Bruyère se rapproche des écrivains « exceptionnels » de son temps, de La Fontaine et de Saint-Simon, dont il est si dissemblable[5] à tant d'autres égards.

1. Voy. plus haut, pp. XIV-XV et les notes.

2. Les *Caractères* offrent quatre exemples du mot *ordure*, pp. 48, 170, 262. Cf. p. 516.

3. Page 352.

4. Page 328.

5. Voy. pp. XXII-XXIII.

Relevons une dernière qualité, à laquelle le style de La Bruyère doit sa diversité et sa richesse : je veux dire le soin minutieux de la construction de la phrase. Toujours l'agencement des mots et des propositions est ordonné chez lui en vue d'un double but : d'abord de modeler aussi exactement que possible chaque phrase sur le mouvement même de la pensée qu'elle exprime; et, secondement, de produire, aussi puissamment que possible, par le moyen de chaque proposition, un effet précis et distinct. Tous les procédés d'inversion, d'interrogation, de répétition, d'énumération, de syllepse, que La Bruyère emploie à cet effet, ce n'est pas à nous de les étudier ici; chaque ligne de son livre en offrira au lecteur attentif quelque exemple. Que l'on observe seulement d'un peu près les commencements et les fins de ses phrases : on y pourra toucher du doigt le double effort d'expression que nous venons de signaler. Ainsi, pour la façon vive, piquante, imprévue, de terminer l'énonciation d'une idée, et, à cet effet, de faire attendre et de dérouter d'abord le lecteur, le savoir-faire de La Bruyère est admirable. On en connaît l'exemple classique :

« Il s'est trouvé des filles[1] qui avaient de la vertu, de la « santé, de la ferveur et une bonne vocation; mais qui n'étaient « pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de « pauvreté. »

« Ce dernier trait, dit avec raison Suard, rejeté si heureusement à la fin de la période pour donner plus de saillie au contraste, n'échappera pas à ceux qui aiment à observer dans les productions des arts les procédés de l'artiste. » Et il se plaint, non moins judicieusement, de ce que « les modernes négligent trop ces artifices que les anciens recherchaient avec tant d'étude. » Et en effet, est-il défendu de tirer de la langue dont on use tout ce qu'elle peut donner? Est-ce de la vaine rhétorique que cette culture plus exigeante et plus creusée de l'expression en vue de la forcer à rendre le *maximum* d'effet possible? La Bruyère, sur ce point, s'est justifié lui-même. « S'il donne quelque tour[2] à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout

1. Page 431 | 2. Page 43.

le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. »

Telles sont les principales qualités dont le concours donne au style de La Bruyère cette abondance qui semble toujours avoir en réserve des moyens nouveaux de frapper ou d'amuser l'imagination, d'attirer ou de retenir l'attention du lecteur. Quant aux défauts de cette manière, ce sont, comme il arrive d'ordinaire, des excès. Tantôt La Bruyère s'oublie dans cette fabrication d'expressions qui ne coûte guère à son imagination, et, dans de certains endroits, il y a redondance et verbiage[1]. Tantôt son amour pour le détail qui peint se trompe sur l'effet, sérieux ou comique, d'une image piquante; et de là une faute de goût, qui nous choque, comme nous choquent parfois les plaisanteries moins heureuses d'un homme de trop d'esprit[2]. Ailleurs enfin, l'auteur des *Caractères* est dupe de sa louable ambition de rendre l'expression aussi conforme que possible à l'objet pensé. Il voit tous les aspects d'une idée, tous les éléments qui constituent un fait moral, toutes ses conséquences et tous ses motifs, et comme tout cela se tient dans la réalité, il ne voudrait pas rompre et déchirer en l'exprimant cet ensemble vivant et complexe; il se travaille donc à combiner sa phrase de façon à ne rien isoler et que tout y entre. Seulement l'effort de l'artiste vient se briser contre le génie de la langue et les lois de la construction française, qu'on ne peut tourner indéfiniment et violenter outre mesure; si bien que, de ce travail de concentration concise, sort une phrase emmêlée, ténébreuse, lourde ou d'allure prétentieuse[3].

1. Par exemple, pp. 172-173 : « Nous ne sommes point mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés, plus cultivés, etc. » Je vois bien là l'effet d'accumulation que l'auteur veut produire ; mais les mots qu'il entasse sont médiocrement significatifs. — Comparez un peu plus loin la phrase : « C'est comme une musique qui détonne, » etc.

2. Cf. les jeux de mots sur le mot *fortune* (p. 176, l. 19), sur le mot *poli* (p. 199, l. 22), sur le mot *élever* (p. 498, l. 11), sur le mot *rare* (p. 155, l. 17). On peut noter aussi comme tours d'une ironie douteuse (p. 163) : « Fuyez, retirez-vous, » etc. (p. 225) : « Qui est plus esclave... », (p. 128, l. 18) : « Si l'on continue de parler... » ; (p. 398-399) ; « Je tombe en faiblesse... pour me ranimer », etc.

3. Cf. p. 237, l. 1 : « Ironie forte, » etc. (la fin de la phrase) ; — p. 250 : « Le prince n'a point... » ; — p. 267 : « Il s'assied, » etc. (la fin de la phrase) ; — p. 272 : « Il fait courir un bruit faux, » etc.

Et ceci nous amène à définir l'impression générale que produit le style de La Bruyère. C'est une impression de *travail*. Trop rares sont chez lui les endroits où l'on subisse le charme exquis de la nature naïvement éloquente[1]. « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. Tout ce qui ne l'est pas est faible, et ne satisfait pas un homme d'esprit qui veut se faire entendre[2] » C'est lui qui le déclare, et, assurément, dans son livre, ces expressions adéquates et parfaites abondent; mais on sent trop souvent qu'elles ne sont pas contemporaines de la pensée qu'elles expriment, qu'elles n'ont pas éclos de prime abord avec elle, qu'elles n'ont pas été, comme on disait au dix-septième siècle, *rencontrées*[3] dans une bonne fortune initiale. Elles sont *trouvées*; elles sont un résultat, une conquête; elles sont le produit artificiel d'une élaboration préparatoire. Et l'effet de cette production qui parfois, sans doute, était laborieuse, persiste et se trahit. Quelque habile que soit l'artiste à dissimuler le passé et l'échafaudage de sa phrase, elle garde, trop souvent, de l'effort d'où elle est sortie, je ne sais quelle contraction peineuse, un air un peu fané, une sorte de ride au front. Elle n'a pas la fraîcheur des choses spontanées. Si heureuse, si parfaite qu'elle soit, ou plutôt qu'elle soit devenue, il manque neuf fois sur dix, à cette perfection, à ce bonheur, la fleur de grâce aisée ou de force facile qui fait les très beaux styles. Et voilà pourquoi (puisqu'il faut bien que toute critique, si elle veut juger, aboutisse à un discernement et à une hiérarchie), La Bruyère doit être mis, quoi qu'on en ait dit, au-dessous des premiers prosateurs de notre âge classique, au-dessous de Pascal, de Bossuet, de Mme de Sévigné, de Molière, de Saint-

1. Comme, par exemple, dans cette phrase souvent citée : « Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise. » Même dans des passages où l'accent personnel et sincère est le plus visible et où la phrase, par conséquent, eût dû, ce semble, couler de source, on sent qu'elle a été maniée et remaniée : « Bien des gens... parmi les habiles » (p. 34); « S'il donne quelque tour à ses pensées... à son dessein » (p. 43). Je ne dis pas que ces phrases soient foncièrement mauvaises, ni même médiocres; mais je dis que sous la plume de Bossuet, de Fénelon, de Pascal, ou même de La Rochefoucauld, elles eussent pris une autre allure, plus ferme, plus franche.

2. Page 33.

3. Cf. pp. 38, 484, 515, 516.

Simon et de Fénelon même. La facilité est un don gratuit de la nature, il est vrai, et un privilège qui n'a rien de méritoire, mais dont cependant la primauté souveraine doit être toujours réservée. Il convient d'honorer la patience, de l'imiter surtout, mais, sans croire, en dépit de Buffon, que, si longue soit-elle, elle se puisse jamais confondre avec le génie. Et du reste, la part n'est pas si mauvaise pour ces écrivains du second rang, parmi lesquels la justice oblige de ranger La Bruyère. Car ils sont plus instructifs que les très éminents; leurs défauts, plus visibles, sont moins dangereux; leur excellence est plus accessible et n'a rien pour décourager, par cela même qu'elle est moins le fruit du talent que de la volonté.

III

Le fond. La satire sociale et la psychologie dans les *Caractères*. Le plan.

Un livre de morale peut être instructif à divers titres. Ou bien par l'utilité universelle et durable des vues qu'il nous présente sur le cœur humain; ou bien par l'intérêt historique des renseignements qu'il nous fournit sur la portion et sur le moment de l'humanité que l'auteur a pu connaître; ou bien enfin par ce qu'il nous apprend de personnel sur cet auteur lui-même.

Tous les moralistes, et spécialement tous nos moralistes français[1], n'ont pas ce triple attrait. Montaigne, par exemple, si bavard sur lui-même et, avec cela, si profondément humain, parle assez discrètement de son temps, dont il voudrait s'abstraire et qu'il jugerait sévèrement s'il osait. La Rochefoucauld, très clairvoyant sur l'amour-propre indéracinable de l'homme, s'interdit de laisser voir le sien, s'abstient de toute révélation qui le compromette, formule sa pensée en axiomes dédaigneux et

1. Sur nos moralistes, voir G. Lanson, *Manuel bibliographique* déjà cité, notamment pp. 444-452, pour le XVIIe siècle, pp. 714-835 pour le XVIIIe; et l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française publiée sous la direction de Petit de Julleville*, t. IV, pp. 562-650; t. V, pp. 394-454; t. VI, pp. 45-89, 386-447; Léon Levrault, *Maximes et Portraits*, *Évolution du genre*; Raymond Thamin et Lapie, *Extraits des Moralistes du XVIIe au XIXe siècle*.

impérieux. Nicole disserte tranquillement, en des analyses méthodiques, sur les applications, — Vauvenargues accumule les raisonnements passionnés sur les principes de la philosophie morale chrétienne. Duclos, au contraire, plus curieux des choses qui passent qu'attentif aux « choses éternelles », fait moins un livre de morale didactique qu'une histoire morale, un tableau critique des sentiments et des idées de son temps. Les *Caractères* de La Bruyère me paraissent être un des rares ouvrages de moraliste, où la réflexion philosophique, le document historique et la confidence personnelle se mêlent, et heureusement, pour notre instruction et pour notre agrément.

Et d'abord il est assez facile d'y découvrir l'homme sous l'auteur. Non pas assurément que La Bruyère y raconte sa vie en termes exprès et y expose ouvertement son « moi ». Cette façon dévoilée, que la curiosité du public a encouragée depuis, d'entretenir les lecteurs de soi-même, n'était pas goûtée au dix-septième siècle. Il n'était permis alors qu'aux auteurs de *Mémoires* de se mettre en scène publiquement, et La Bruyère respecte la distinction des genres. Si donc il nous parle de lui, c'est indirectement : ses épanchements se déguisent sous une forme impersonnelle et générale ; mais détours et réticences ne font du reste que rendre la confidence plus piquante, sans empêcher le lecteur clairvoyant d'apercevoir, presque à chaque page des *Caractères*, bien des jours entr'ouverts et sur le genre de vie et sur l'âme même de leur auteur. Les contemporains de La Bruyère nous ont sobrement renseignés touchant sa personne ; mais j'ose dire que son livre y supplée et ne laisse que peu de chose à regretter à notre désir de connaître l'homme derrière l'auteur.

Sans relever ici tous les traits qui, dans les seize chapitres, pourraient contribuer à former un portrait moral de La Bruyère, je veux seulement montrer comment sa conduite et son attitude, au milieu du grand monde où il vit, nous sont presque aussi clairement marquées dans son ouvrage qu'elles pourraient l'être dans des *Mémoires* proprement dits.

L'état d'âme habituel de La Bruyère, — on l'a dit souvent[1] et

1. Voyez en particulier Taine, *Nouveaux essais de critique et d'histoire*, p. 45. L'éminent critique va même peut-être un peu loin, en parlant de « mélancolie incurable », de « tristesse épanchée au plus profond de l'âme », etc. Rien ne serait plus faux que de s'imaginer

fortement, — c'est la tristesse et l'amertume. Il souffre de sa condition subalterne[1]; il frémit sous cette domesticité déguisée qu'il a acceptée, briguée peut-être, il est froissé d'une façon continue par les contacts quotidiens qu'elle lui impose avec les hommes de cour et les grands. Car il est, et il le sait, leur inférieur : il leur doit l'obéissance et le respect, et, quand il se compare à eux, soit pour l'esprit, soit pour le cœur, il ne se sent à leur égard que du mépris.

Il n'est pas envieux, sans doute; il a l'âme trop haute pour convoiter les « biens de fortune » et il a trop de finesse pour être dupe de la noblesse; mais il voit, tous les jours, de ses yeux, les avantages réels que la fortune et la naissance confèrent à ceux qui les possèdent, l'avance qu'elles leur donnent dans la vie; il voit que le mérite, sans elles, risque de demeurer obscur et impuissant. Il s'explique douloureusement, par ce double obstacle, pourquoi il a percé si tard; et il se démontre avec amertume qu'il ne pourra percer que bien peu. Il a la conscience nette, aiguë, de cette irrémédiable fatalité qui pèse sur les gens obscurs et de condition médiocre, et qui les enchaîne à leur sort: de là une irritation, ardente et à peine contenue, contre ceux aux pieds desquels il se croit lui-même condamné à rester, quoi qu'il fasse. Dans ces moments d'une aigreur violente, et que, en ce qui le regarde, on a le droit de trouver excessive[2], tout l'exaspère; l'air de supériorité, que tout ce monde garde et a le droit légal de garder à son endroit, le mortifie; leur politesse, souvent outrageante sans le vouloir, le blesse encore plus; car ce qu'il veut éviter surtout, c'est leur familiarité. Il sait, en effet, la malignité des grands[3], « leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui », les mauvaises plaisanteries, humiliantes, qu'ils aiment à faire, vilainement, à leurs inférieurs, sans qu'il soit permis à ceux-ci de leur rendre

La Bruyère comme un « désespéré » romantique ou pessimiste. Cf. p. 68, n. 3.

1. Voir les chapitres *du Mérite personnel, des Biens de Fortune, de la Ville, de la Cour, des Grands.*

2. Car La Bruyère, somme toute, n'a pas été beaucoup à plaindre; son état de fortune paraît avoir été médiocre, étroit parfois, mais suffisant pour un philosophe (cf. plus haut, *Not. biogr.* p. I-IV) et s'il eût été moins sensible à la critique (cf. même *Notice* p. IX-XIII), il aurait pu jouir plus paisiblement de son grand succès d'auteur.

3. Page 246 : « Quelque profonds... » et p. 342 (*Timon*).

la pareille ni d'user contre eux de leur esprit[1]. Que faire donc si l'on veut conserver le seul bien qui vous reste : la dignité; si l'on veut n'être pas un jouet, un « plastron », un valet;

1. C'est ici qu'il faut compléter par quelques détails (d'après G. Servois. *Notice biographique de La Bruyère*, dans l'édition des *Grands écrivains* de 1912.t. I. p. LXXXVIII et suiv.. p CLVIII et suivantes) le peu que nous savons de la vie de La Bruyère à Chantilly et tâcher de nous représenter à quels maîtres il avait affaire.

Sans doute le grand Condé — grand-père de l'élève de La Bruyère — avait trop d'esprit pour ne pas estimer ce précepteur si distingué. Mais cela n'empêchait pas qu'il ne fût fort exigeant à son égard. Des lettres de lui nous le montrent se plaignant que La Bruyère ne lui écrive pas assez, ne lui envoie pas la relation d'une cérémonie solennelle, ne lui rende pas compte de la tenue du duc de Bourbon dans les fêtes de la cour etc. Il y a pis. Si l'on en croit le P. Léonard, bibliothécaire du couvent des Capucins, dit des Petits-Pères, et l'un des nouvellistes les mieux informés du temps, Condé aurait eu le mauvais goût de vouloir s'amuser de lui, comme il le faisait de Santeul, ce bon abbé bouffon mais qui tout de même avait comme poète un certain génie original. « Feu M le Prince, dit le P. Léonard, le faisait d...ser (La Bruyère) et jouer de la guitare, l'applaudissait devant lui, et en arrière s'en moquait. » — Quant au duc de Bourbon, le fils de Condé, il est permis de penser qu'il fut parfois encore plus indiscret. « Fils dénaturé, cruel père, mari terrible. — dit Saint-Simon, — était aussi un « *maître détestable*, sans amitié, sans ami, incapable d'en avoir. » « Tyran de ceux qui dépendent de lui — dit un de ses gendres, le marquis de Lassay — incapable d'amitié et de reconnaissance;... haï de ses domestiques. » — Le fils de « Monsieur le Duc », l'élève de La Bruyère, ne valait guère mieux, sous ce rapport, que son père. « Sa férocité était extrême, — dit Saint-Simon, — et se montrait en tout. C'était une meule toujours en l'air, qui faisait fuir devant elle et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ et qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais... Ce naturel farouche le précipita dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même [étant comme il l'était] le fléau de son plus intime domestique. » — Enfin il n'était pas jusqu'à la jeune duchesse de Bourbon qui n'eût elle-même une aussi redoutable et aussi odieuse grandeur. « Elle a appris de sa mère [Mme de Montespan] et de sa tante [Mme de Thianges] à tourner les gens en ridicule. » A ce témoignage d'une lettre de la princesse Palatine s'ajoute encore la confirmation de Saint-Simon qui la peint « méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine ». «[Elle avait des] artifices noirs, [elle faisait] des chansons les plus cruelles, dont elle affublait

comme on est un « domestique »? Il faut se défendre et tenir ses maîtres à distance par la froideur et la roideur. Ne pas « s'apprivoiser », voilà le secret de l'honneur du sage à la cour. Et cependant on est homme et sociable; cette réserve continue, ce « quant-à-soi » perpétuel, où il faut se retrancher et se guinder, est pénible. Aussi arrive-t-il à La Bruyère de regretter tant de contrainte. Si les grands voulaient, comme ils pourraient tirer plus de plaisir et d'utilité de cet « homme d'esprit » que la fortune, qui les gâte, a mis près d'eux! Car cette « bile », cette « complexion dure et épineuse » qu'il affecte, n'est pas de sa nature: il n'était pas né ainsi; ce sont les défiances, les déceptions, les mauvais procédés, rudes ou impertinents, qui l'ont aigri; il est facile, complaisant, il a le désir de plaire, et si l'on prenait la peine de le rassurer et de le reconquérir, il pourrait « se tourner en mille manières agréables et réjouissantes[1] ».

N'y a-t-il pas, dira-t-on, dans ces regrets de La Bruyère, une espèce de contradiction? Pourquoi, s'il méprise les grands, — et nous verrons tout à l'heure jusqu'où va ce mépris, et com-

gaîment les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle. » — Telle était la famille de *grands* où vivait La Bruyère. Princes despotes, farouches et sauvages, princesse maligne et moqueuse : un homme de peu de naissance et de beaucoup d'esprit, naïf de cœur et susceptible, ne pouvait, en vérité, plus mal tomber.... Seulement ce qui n'est pas moins vrai, c'est que le vieux héros exigeant était le grand Condé, et qu'il donnait, avec tous ses défauts, une impression incomparable de grandeur; — que son fils et son petit-fils avaient de l'esprit, « de toutes sortes d'esprit », de la politesse, de la noblesse, « coulant comme de source », même, parfois, quand, par hasard, ils le voulaient, « de la gentillesse et des grâces ». C'est Saint-Simon qui l'avoue. Et de son côté, la princesse plaisait au premier abord; sa méchanceté était drole; « c'était un joli chat », dit la duchesse d'Orléans, dont l'espièglerie atténuait les « griffes ». Ceci faisait oublier cela au pauvre La Bruyère. A tel point qu'au rapport du président Bouhier, il allait jusqu'à être jaloux de Santeul, admis dans le carrosse des princes pour prix, trop mérité, de ses complaisantes bouffonneries! — Ces précisions contemporaines, recueillies de-ci de-là et groupées par le dernier biographe de La Bruyère, sont, si je ne me trompe, le meilleur commentaire de son attitude envers ces Grands, auxquels il s'attache en les flétrissant.

1. Page 299 : « L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, tout le désir de plaire... », et p. 246 : « Le plaisir qu'ils pourraient tirer d'un homme d'esprit... ».

bien il est réfléchi, motivé, — pourquoi regretter de n'être pas plus avant dans leur intimité? De fait La Bruyère n'est pas trop conséquent sur ce point. Ce satirique si clairvoyant et si énergique, ce rude flagellateur des vices et de la corruption élégante, se plaît cependant au milieu de la cour et de la noblesse, mieux que partout ailleurs, mieux qu'à « la ville » surtout[1], qu'il déteste. C'est encore à la cour qu'il y a, non pas sans doute plus de cœur et d'honnêteté, du moins[2] plus de politesse, de civilité, de bon goût, de justesse d'esprit, et de sentiment des convenances[3]; c'est encore là qu'il fait le meilleur vivre à l'homme de talent qui n'a ni fortune ni ancêtres; c'est là qu'on essuie le moins d'arrogance, et que même, parfois, on se voit le mieux apprécié. Ces gens-là, tout fiers, tout personnels qu'ils sont, ont gardé le secret d'être aimables[4]; un sourire d'eux, une louange fine et flatteuse, fait passer sur bien des rancunes et guérit bien des blessures. Personne des hommes d'autrefois n'a mieux parlé que La Bruyère de « ces dehors agréables et caressants[5] » que quelques courtisans, et surtout les femmes, « ont naturellement pour un homme de mérite, *et qui n'a même que du mérite* ». Et par ce que nous savons d'ailleurs[6], il n'est pas malaisé de s'imaginer à quel point il devait être sensible à ces « dehors ».

Mais de tous ces aveux ne voit-on pas ressortir clairement son attitude à la cour? Censeur impitoyable dans le secret du cabinet, il avait des indulgences dans le commerce de la vie; sa raideur voulue, « civile et cérémonieuse », « sévère et cynique » écrit plus tard le président Bouhier[7], ne demandait pas mieux que de se détendre et elle devait parfois s'oublier à sourire La Bruyère a beau corriger le *Misanthrope* de Molière et remplacer Alceste par Timon[8] : il est Alceste lui aussi; il se laisse enjôler, en « enrageant », par quelques-uns des êtres égoïstes et charmants qui font souffrir son amour-propre et gronder sa morale. Il a lui aussi ses faiblesses, et la cour est sa Célimène.

L'intérêt historique des *Caractères* n'est pas moindre. On

1. Page 192 : « Paris, pour l'ordinaire le singe de la Cour... ».
2. Page 257 : « A la Cour, à la ville .. ».
3. Page 192 (*ibid.*) et p. 251 : « Les princes, sans autre science... »; p. 146 : « un pays qui est le centre du bon goût... »; p. 200 : « Un homme d'un génie élevé... ».
4. Page 241 : « Une froideur... »
5. Page 192
6. Cf. *Notice biogr.*, p. XIV-XV.
7. Érudit bourguignon (1673-1746).
8. Page 342.

a pu se demander si c'était pour son compte que La Bruyère exprime la plainte souvent citée : « Un homme né chrétien et français se trouve contraint dans les grands sujets[1]. » Nul écrivain, au dix-septième siècle, ne s'est moins *contraint* que lui sur les abus. De ses pensées sur l'ancien régime, réunies, on ferait un réquisitoire politique et social. Nous ne pouvons ici qu'en relever quelques traits.

Les courtisans, les grands, j'ai déjà dit qu'il les méprise. Mais il faut voir comment ce mépris s'exprime et par quels arguments il se justifie. Ce n'est pas ici l'invective obligée, traditionnelle, classique, du philosophe de tous les temps contre les grandeurs fortuites qui ne reposent pas sur la vertu. Ici ces sentiments prennent une couleur particulière, appropriée à la nation française et à ce moment du dix-septième siècle. La Bruyère ne s'emporte pas; il analyse froidement, précisément, les motifs de haine que, vers 1690, au milieu des souffrances et de la misère croissantes, un bon citoyen croit avoir contre les grands qui environnent le prince.

Ces griefs se peuvent résumer à deux. D'abord les grands sont « malfaisants ». Par leurs richesses, par leur crédit auprès du souverain, par leur état de dépositaires d'une partie de la puissance publique, ils ont souvent l'occasion de faire du bien; ils en ont rarement — (jamais, dit en un endroit La Bruyère) — la volonté. Ils sont, par contre, « capables de très grands maux », et, s'ils ne les accomplissent pas toujours, c'est que les occasions leur manquent. Voilà pourquoi ils sont « odieux aux petits »; voilà pourquoi ils « leur sont responsables de leur obscurité, de leur pauvreté et de leur infortune »; — ou du moins, « ils leur paraissent[2] tels », ajoute La Bruyère : restriction timide et qui laisse assez voir que l'opinion des « petits » ne lui semble pas si mal fondée. Et cette idée des grands, considérés comme une puissance mauvaise, comme une sorte de fléau fatal, emprunte une énergie singulière à la forme sous laquelle La Bruyère la présente : il compare successivement ces hommes, — si prodigieusement élevés, par leur rang ou par

1. Page 68 et note 5.

2. Page 244 : « Les grands sont odieux », etc. Cf. p. 256 : « Nous avons pour les grands... »; p. 257 : « Si les grands ont les occasions... »; p. 249-250 : « Se louer d'un grand.... »; p. 247 : « Il semble d'abord qu'il entre... »; p. 257 : « Les grands se piquent... »; p. 248 : « Le suisse » (fin de la phrase).

leurs fonctions, au-dessus du vulgaire, — avec ce vulgaire même, avec cette bourgeoisie qu'ils dédaignent et avec ce peuple qu'ils oppriment. Et de cette confrontation exacte il résulte aux yeux du moraliste que la cour ne vaut pas mieux que la ville, et même, en fin de compte, qu'elle vaut moins que « le populaire ». Méditez, entre autres, les passages suivants : c'est du Jean-Jacques Rousseau; aussi impitoyable que l'auteur du *Contrat social*, La Bruyère, qui a vu les choses d'aussi près, est plus mordant peut-être.

« Tous les dehors du vice y sont spécieux (à Versailles ou à « Fontainebleau, c'est-à-dire à la cour), mais *le fond y est le « même que dans les conditions les plus ravalées* ; tout le bas, « tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si « grands ou par leur naissance, ou par leurs dignités, ces têtes « si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, « *tous méprisent le peuple, et ils sont peuple*[1]. »

« Qui dit le peuple dit plus d'une chose; c'est une vaste « expression, et l'on s'étonnerait de voir ce qu'elle embrasse et « jusques où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux « grands; c'est la populace et la multitude; *il y a le peuple qui « est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux : ce sont « les grands comme les petits*[2]. »

« *Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal*; un grand « ne veut faire aucun bien et est capable de grands maux L'un « ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; « l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la « grossièreté et la franchise; *ici se cache une sève maligne et « corrompue sous l'écorce de la politesse.* Le peuple n'a guère « d'esprit et *les grands n'ont point d'âme* ; celui-là a un bon fond « et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une « simple superficie. Faut-il opter? *Je ne balance pas, je veux être « peuple*[3]. »

Mais ce n'est pas seulement leur méchanceté nuisible qui discrédite les grands à cette heure : c'est leur inintelligence, leur paresse, leur inertie. « Ames oisives, sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression; une chose arrive; ils en

1. Pages 257-258.
2. Page 258.
3. Pages 245-246 : « Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées... ». Cf. p. 257 : « A la Cour, à la ville... »

parlent trop; bientôt ils en parlent peu; ensuite ils n'en parlent plus et ils n'en parleront plus.... Ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense[1]. » Ils sont nuls. Et si l'on n'a pas assez de ce passage où La Bruyère écrase les grands sous une pitié méprisante, qu'on lise celui-ci, et que l'on dise si jamais, au dix-septième siècle ou même plus tard, on a plus clairement aperçu et plus fortement dénoncé l'abdication volontaire de la noblesse, se désintéressant des grandes affaires, s'éliminant elle-même du corps de l'État comme un membre inutile, et cédant la place à de nouveaux venus qui, sortis d'au-dessous d'elle, passent déjà par-dessus sa tête :

« Pendant que les grands négligent de ne rien connaître, je ne « dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires « publiques, mais à leurs propres affaires; qu'ils ignorent l'éco- « nomie et la science d'un père de famille, et qu'ils se louent « eux-mêmes de cette ignorance; qu'ils se laissent appauvrir « et maîtriser des intendants; qu'ils se contentent d'être gour- « mets ou *coteaux*, d'aller chez Thaïs ou chez Phryné, de parler « de la *meute* et de la *vieille meute*, de dire combien il y a de « postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg: des *citoyens* « s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient « le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort « et le faible de tout un État, songent à se mieux placer, se « placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince « d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dé- « daignaient, les révèrent; heureux s'ils deviennent leurs « gendres[2]! »

Si l'on rapproche de ces observations d'une perspicacité si pénétrante nombre d'autres passages bien connus : la satire extrêmement hardie des Partisans[3], de leurs friponneries ou de

1. Page 258 : « Les grands se gouvernent par sentiment... »; P. 481 : « L'athéisme n'est point... ». P. 256 : « On ne tarit point sur les Pamphiles... ». *Pamphile* n'est pas, il est vrai, un grand d'origine authentique; mais il y en avait tant comme lui, que ce qu'en dit La Bruyère peut s'appliquer aux grands en général.

2. Page 245. Cf. p. 411 : « Quand un courtisan... » et p. 334 : « Le noble de province... »; p. 381 : « Il y a des créatures de Dieu... ».

3. Pages 156-164. Cf. *Not. biogr*, p. II, n. 1.

leurs concussions, de leur avidité monstrueuse et de leur inexorable cruauté; — si l'on se rappelle les cris de pitié que la misère navrante du peuple des campagnes arrache plus d'une fois[1] à La Bruyère; — les appels touchants, sous leur ingénieux et naïf déguisement, qu'il adresse à Louis XIV, le chapitre *du Souverain*, en faveur de cette paix réparatrice après laquelle halète la nation épuisée[2]; — on n'aura pas de peine à se convaincre que le livre des *Caractères*, vu par un certain côté, est un vrai document d'histoire et d'une valeur très haute. La Bruyère a eu l'honneur de donner publiquement l'exemple à ces courageux avocats de la misère sociale[3] dans la fin du dix-septième siècle : Racine, Vauban, Boisguillebert, Fénelon.

Quant à la portée psychologique et morale de la pensée de La Bruyère, elle n'a pas toujours satisfait les philosophes de profession. Voici les réserves qu'exprimait Taine : « ... La Bruyère n'apporte aucune vue d'ensemble, ni en morale, ni en psychologie. Remarquez qu'on pouvait le faire sans composer de traité systématique. Montaigne, La Rochefoucauld, Pascal, n'ont point ordonné de séries de formules abstraites; et cependant ils ont une manière originale de juger la vie; chacun d'eux voit les actions humaines par une face qu'on n'avait pas encore aperçue. Si on les interroge, ils présentent chacun un corps d'idées liées et précises sur la fin de l'homme, sur son bonheur, sur ses facultés et sur ses passions.... La Bruyère au contraire ne découvre que des vérités de détail;... ces vues éparses ne le conduisent pas à une idée unique; il tente mille sentiers et ne fraye pas de route; de tant de remarques vraies, il ne forme pas un ensemble. »

La remarque est très juste, et j'y souscris volontiers à condition que l'on n'en fasse point, comme ici, un reproche à La Bruyère. Non, La Bruyère n'a pas de système, mais il faut observer d'abord que cette absence de vues générales tient à la

1. Page 167 : « Il y a des misères... »; p. 161 : « Ce garçon si frais... »; p. 332 : « Il faut des saisies... »; et « L'on voit certains animaux... »; p. 335 : « Le destin du vigneron... »; p. 381, etc.

2. P. 276 : « Hommes en place... » (la fin du paragraphe); p. 277 : « C'est un extrême bonheur... »; p. 278-281 : « Que sert en effet au bien des peuples... » jusqu'à : « Il y a peu de règles générales... »; p. 282 : « Si c'est trop... », etc.

3. Le protestant Basnage, dans une gazette hollandaise, louait dans les *Caractères* une « noble intrépidité » sentant « la liberté d'un républicain ». Morillot, p. 59.

nature même de son livre, si toutefois les *Caractères* peuvent être appelés de ce nom. Car un livre est un tout organique, composé sur un plan méthodique d'après une conception primordiale dont le développement régulier, depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée, s'ordonne rigoureusement. Et les *Caractères* ne sont point cela.

Je sais bien que La Bruyère lui-même, comme s'il eût prévu le reproche que les penseurs modernes lui adressent, s'avisa un jour de découvrir — ou de s'imaginer qu'on avait découvert, — dans son ouvrage, cette pensée maîtresse qui en faisait la secrète unité. « Un grand nombre de personnes sérieuses et pieuses ont aperçu », dit-il, « le plan et l'économie du livre des *Caractères* ». « De seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à démontrer le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu ; ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu[1]. »

Mais est-il besoin de dire que l'examen le plus attentif de l'ouvrage ne saurait confirmer cette manière de le considérer? La Bruyère s'y atteste chrétien, sans aucun doute, et un chrétien fervent, vraisemblablement sympathique aux Jansénistes[2], et qui, lorsque l'occasion s'en présente, défend avec conviction ses croyances et attaque de son mieux l'incrédulité; — à Taine lui demandant une « manière originale de juger la vie », il aurait pu répondre qu'il n'en avait ni ne voulait en avoir d'autre que la conception chrétienne de l'existence; — mais il n'en est pas moins vrai qu'en dehors du dernier chapitre, les idées proprement religieuses se présentent rarement à son esprit. Il eût été bien empêché, je pense, de montrer par quel biais les chapitres *des Ouvrages de l'Esprit*, ou *du Mérite personnel*, ou *du Souverain*, ou *de Quelques Usages* se rattachent au chapitre *des Esprits forts*, et le *préparent*. On voit malaisément en quoi les boutades contre l'Opéra et le *Mercure galant*, ou le portrait de Ménalque, ou l'histoire d'Émire et de Zénobie, ou le tableau du métier de diplomate, sont des acheminements

1. Page 517.
2. Voy. *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1904, p. 673. Cf. M. Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*, p. 78-116, p. 371 et suivantes.

à la connaissance de Dieu, à l'idée du salut et à la conversion du pécheur. Dans cette interprétation fantaisiste, à laquelle, du reste, l'auteur n'a songé qu'après coup[1], il ne faut évidemment voir ou bien qu'une de ces illusions rétrospectives, comme les écrivains s'en font parfois sur le sens inaperçu de leurs œuvres, ou bien, tout simplement, — et ceci est plus probable, — l'habileté d'un auteur obligé de se défendre contre deux sortes d'ardents ennemis[2]. Les uns, en effet, feignaient de se scandaliser, au nom de la religion et de la morale[3], d'une œuvre qui, selon eux, était toute de médisance et de calomnie; les autres, obligés de reconnaître que La Bruyère avait réussi à se distinguer à son tour dans ce genre de pensées détachées où La Rochefoucauld lui avait montré la route, se revanchaient à soutenir qu'il eût été incapable de composer un ouvrage suivi[4].

1. Cf. plus haut *Notice biographique*, page x.

2. Voir toute la *Preface*, très acerbe, mais très curieuse, *du Discours de réception à l'Académie*; ce *Discours* lui même (cf. plus haut, p. XII-XIII), la *Preface* des *Caractères*, et presque tout le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*, où abondent les allusions de La Bruyère à son œuvre et aux critiques qu'on lui adressait.

3. Voyez, par exemple, les insinuations fielleuses du *Mercure galant* (dans son article de juin 1693 (cf. plus haut, p. X-XII); sur la réception de La Bruyère à l'Académie française. Il accuse La Bruyère d'avoir « voulu faire réussir son livre à force de dire du mal de son prochain... ; voie plus sûre que celle de la modération et des louanges pour le débit d'un ouvrage.... On court acheter en foule ces sortes de livres... par le désir empressé qu'on a de voir *le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées.* » Quand parurent les *Caractères*, prétend le journaliste, chacun s'empressait de se les procurer au plus tôt, « *de peur que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie.* » Puis il déclare avec componction que, quelque vogue que la satire procure, « il se trouve peu d'auteurs qui veuillent embrasser ce parti », qui « coûte fort cher à la gloire, à l'honnête homme et *aux bonnes mœurs* ». Et ne sait-on pas du reste que la satire « *fait souffrir la piété du Roi* » et qu'*un* « *ancien recommandable dans l'Eglise ordonne d'attaquer ces sortes d'ouvrages* ». Tartufe et Onuphre ont fait la guerre à La Bruyère, comme à Molière.

4. « L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi. » *Mercure* ibidem.

La Bruyère, très vivement ému par cette double critique, n'est pas fâché d'apprendre à ceux-ci que nombre de lecteurs avaient démêlé, sous la forme fragmentaire et décousue des *Caractères*, « une certaine suite insensible »; — à ceux-là il était heureux de fermer la bouche en s'attribuant un dessein d'apologétique et d'édification chrétienne.

La vérité est qu'il n'y a point de plan dans les *Caractères*, point de lien, point d'unité, et qu'il ne pouvait pas y en avoir vu la façon dont l'ouvrage fut composé. Il ne faut pas croire qu'à un moment donné, La Bruyère, sur le conseil de ses amis, décidé à devenir auteur, s'est mis à penser son livre et à l'écrire; mais il ne faudrait pas croire, non plus, qu'ayant accumulé depuis longtemps des pensées et des observations diverses, il y a fait un choix méthodique, et n'a retenu, pour les publier, que celles qui se rapportaient à un dessein particulier, à un dessein choisi; — non, ce que nous avons ici, c'est, selon toute apparence, le recueil entier de ses observations et de ses réflexions; ce sont tous ses cahiers de notes journalières.

Non pas sans doute, cela s'entend, sous leur forme originaire et de premier jet : La Bruyère était bien trop artiste pour consentir à présenter au public ses conceptions dans ce simple appareil et sans leur faire toilette; — mais je veux dire qu'après les avoir, une à une, ciselées et polies, il s'est borné à les grouper, selon leurs rapports, sous certains titres larges et commodes; sans prétendre ni les aligner dans un ordre rigoureux, ni les faire entrer dans un cadre étroit, en vue de la démonstration précise d'une thèse spéciale. Et ce qui le prouve, c'est que ce classement n'a rien de définitif. Telle pensée a pu, dans les différentes éditions, voyager sans inconvénient à travers plusieurs chapitres, et l'on rencontre, dans les *Biens de fortune* ou dans le *Mérite personnel*, des portraits et des maximes que l'on s'attendrait aussi bien à trouver dans le chapitre *de l'Homme*[1].

Et cette particulière formation de son ouvrage nous explique comment il n'y a pas chez lui de vues systématiques ni d'idées

1. C'est ainsi, entre autres transpositions, que la dernière réflexion du chapitre *de la Société* figurait primitivement dans celui *du Mérite personnel*. De même les réflexions suivantes : « Le favori n'a point de suite... », « Une belle ressource... » (chap. *du Souverain*) terminaient, dans les premières éditions, le chapitre *de la Cour*.

générales. S'il y en a dans l'ouvrage de La Rochefoucauld et dans celui de Montaigne, c'est que ni l'un ni l'autre n'offre une telle dispersion de matières, une telle variété d'observations; — c'est que ni l'un ni l'autre, non plus, n'a été composé de la même façon. Les *Maximes* sont très évidemment un livre voulu, prémédité, disposé dans un arrangement réfléchi en vue de plaider une thèse préconçue, par un auteur qui élimine tout ce qui ne sert pas à son dessein. Dans les *Essais* eux-mêmes, malgré leurs apparentes divagations, il n'est pas malaisé de montrer une préoccupation dominante qui aiguille dans une certaine direction, retient autour de trois ou quatre problèmes moraux les idées qu'inspirent à Montaigne ses lectures, ses souvenirs d'expériences ou ses rêveries. La Bruyère, lui, n'a pas proprement composé son ouvrage; son ouvrage *s'est fait* successivement. Il écrit, au jour le jour, sous la dictée de l'expérience; il suit ses observations partout où elles le mènent, sans parti pris d'avance de choix ou d'exclusion, sans diriger ni limiter ses investigations, sans s'interdire ni s'assigner aucun sujet d'étude; puis, il se contente de ranger dans un ordre approximatif sa riche collection d'impressions diverses et de faits de toute espèce; son « livre » à lui n'est que le classement général, pour la commodité de la lecture, de ces souvenirs bigarrés d'un long voyage d'exploration à travers toute une partie de la société de son pays. Il n'a pas pensé sur la vie, avant de regarder son temps; il n'a pas regardé son temps sous la hantise d'un problème à éclaircir, ou d'une thèse à démontrer. Il a regardé, il a réfléchi, il a écrit.

Ajouterai-je que si cette absence de vues « liées et précises », sur les problèmes fondamentaux de la vie humaine, empêche de ranger La Bruyère parmi les philosophes proprement dits, elle n'est pas sans avoir ses avantages? Car qu'est-ce qu'un système, après tout, dans toute science, sinon une synthèse artificielle, une classification forcément étroite, — puisqu'elle est le fait d'une seule intelligence, — d'un nombre, nécessairement limité aussi, de faits et d'idées? Et, en morale, que sont ces « originales » théories d'un La Rochefoucauld, d'un Pascal, ou même d'un Montaigne, sinon la pensée, — la fantaisie, — d'un homme s'imposant arbitrairement à l'immense variété des phénomènes de l'âme humaine, qu'elle prétend enserrer et expliquer? Or si ces conceptions individuelles de la nature et de la destinée de l'homme peuvent nous éblouir un instant et nous

paraître d'abord le dernier mot de la science et la clef de tous les mystères, elles vieillissent vite, et elles cèdent la place à des interprétations différentes et à des hypothèses nouvelles. Il en résulte que ceux-là ont peut-être plus de chances de toucher et d'intéresser plus longtemps les hommes, qui se sont modestement contentés de les étudier, non de haut, mais de près, de les représenter avec fidélité, de leur offrir d'eux-mêmes une image exacte et ingénue. Et c'est le cas de La Bruyère. Il ne s'est inquiété ni de diriger ses expériences en vue d'une thèse conçue à l'avance, ni de coordonner ensuite ses observations et ses pensées en les ramenant à une théorie conçue après coup; mais sied-il de l'en moins estimer? Ce qui nous intéresse maintenant dans les moralistes d'autrefois, ce ne sont guère leurs doctrines, — que souvent nous pouvons ne plus partager; — ce sont les informations qu'ils nous donnent sur ce que fut, dans un état social antérieur, l'être humain que nous sommes. Aux constructions dogmatiques et subjectives, aventureuses et peu durables, La Bruyère a préféré (soit de propos délibéré, soit que sa nature ne lui permît pas autre chose) l'investigation modeste, mais sûre, des phénomènes ambiants de la vie morale. Au lieu de se basarder à l'induction toujours périlleuse des causes profondes et des lois générales, qui sont peut-être l'inconnaissable, il a mieux aimé enrichir son trésor de faits, étendre le cercle de ses expériences, et nous livrer, sans y superposer un « système » de son cru, les résultats de ses enquêtes. C'est moins sublime, mais plus utile; moins philosophique au sens métaphysique, plus philosophique au sens scientifique du mot, et, surtout, plus pratique. Osons dire qu'il a eu raison.

Ce qui importe bien autrement, à notre sens, c'est de savoir si, dans l'observation de l'homme moral, il a porté l'acuité investigatrice et démêlante, la justesse décisive et légère que cette enquête exige. Il faudrait, pour répondre à cette question, analyser, apprécier, une à une, les réflexions contenues dans quelques pages des *Caractères*. Cet examen, que nous ne pouvons instituer ici, c'est affaire aux lecteurs curieux de s'en charger eux-mêmes en y mettant tout ce qu'ils peuvent avoir d'honnêteté, de bon sens, de franchise et d'expérience. Nous croyons, pour notre part[1], qu'à cette épreuve la psychologie

1. Il faut citer ici tout au long ce jugement d'un contemporain de La Bruyère, Bussy-Rabutin, un de ces gentilshommes lettrés du dix-

des *Caractères* est, presque toujours, assez solide pour résister, et que, si l'on veut refaire, après l'auteur, ses observations, on doit confesser que, dans l'extrême complexité des âmes, il a, presque toujours, vu assez loin et très juste.

C'est qu'il regardait bien; et je veux au moins attirer ici l'attention sur une qualité rare de la pensée de La Bruyère : j'entends cette aisance mobile avec laquelle il sait se placer à des points de vue différents pour considérer un même fait et scruter une seule idée.

Il y a des esprits très perspicaces, très profonds même, mais raides. Ils voient une chose d'un seul coup, incapables ensuite de compléter ou de modifier ce premier regard, et de percevoir le fait ou l'idée sous un angle différent. Leur vision est unique et figée. La Bruyère n'est pas de ceux-là.

Voici, parmi les preuves nombreuses qu'on en pourrait donner, comment d'un même fait il sait apercevoir excellemment les deux conséquences contraires :

« *La disgrâce*[1] *éteint les haines et les jalousies.* Celui-là peut « bien faire, qui ne nous aigrit plus par une grande faveur ; il « n'y a aucun mérite, il n'y a sorte de vertus qu'on ne lui par- « donne; il serait un héros impunément. »

« *Rien n'est bien d'un homme disgrâcié ;* vertus, mérite, tout « est dédaigné, ou mal expliqué, ou imputé à vice; qu'il ait un « grand cœur, qu'il ne craigne ni le fer, ni le feu, qu'il aille « d'aussi bonne grâce à l'ennemi que Bayard et Montrevel, c'est

septième siècle, dont le goût était si exquis et la plume si légère. « La Bruyère est entré plus avant que Théophraste dans le cœur de l'homme ; il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont pas des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés; il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une description sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le malheur d'une longue expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il a faits des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux. Au reste, monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage, que, dès qu'il paraîtra, il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, la révision en fera sentir toute la délicatesse. » — Voy. Sainte-Beuve, *Lundis*, I. 169 ; II, 5-6 : *Portr. litt.*, II, 48. Cf. Léon Levrault, *Les Genres littéraires. Maximes et Portraits.*

1. Page 377.

« un bravache; on en plaisante; il n'a plus de quoi être un « héros. »

Voici une autre suite de réflexions, où la même pensée est envisagée tour à tour par des faces très voisines, mais pourtant différentes :

« Vous dites d'un grand[1] ou d'un homme en place qu'il est « prévenant, officieux, qu'il aime à faire plaisir; et vous le con- « firmez par un long détail de ce qu'il a fait en une affaire où « il a su que vous preniez intérêt. Je vous entends : on va pour « vous au-devant de la sollicitation; vous avez du crédit, vous « êtes connu du ministre, vous êtes bien avec les puissances, « désiriez-vous que je susse autre chose? »

« Quelqu'un vous dit : « Je me plains d'un tel; il est fier « depuis son élévation, il me dédaigne, il ne me connaît plus. » « Je n'ai pour moi, lui répondez-vous, sujet de m'en plaindre; « au contraire, je m'en loue fort, et il me semble même qu'il « est assez civil. » Je crois encore vous entendre : « Vous voulez « qu'on sache qu'un homme en place a de l'attachement pour « vous, et qu'il vous démêle dans l'antichambre entre mille « honnêtes gens de qui il détourne ses yeux ... »

« Se louer de quelqu'un, se louer d'un grand : phrase déli- « cate dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi- « même, en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait ou « qu'il n'a pas songé à nous faire.

« On loue les grands pour marquer qu'on les voit de près, « rarement par estime ou par gratitude. On ne connaît pas « souvent ceux que l'on loue; la vanité ou la légèreté l'emporte « quelquefois sur le ressentiment. On est mal content d'eux et « on les loue. »

Ce ne sont pas là, qu'on y prenne garde, de simples répétitions, c'est la notation déliée de nuances réelles. La clairvoyance de La Bruyère est agile et insinuante; et son métier d'observateur a fortifié sans doute en lui l'aptitude native. L'attention aux choses extérieures et la réflexion sur nos propres idées forment pour l'esprit une double gymnastique qui l'assou-

1 Pages 249-250.

plit, le rompt, le disloque. La raison, ainsi dressée, apprend à ne pas se contenter de la façon dont le hasard l'a saisie d'un objet ; elle éprouve tout aussitôt l'envie curieuse de prolonger et d'approfondir le spectacle, de faire le tour de cet objet, de l'examiner de tous biais, de se porter successivement aux points de vue d'où elle peut en considérer les multiples aspects, les couleurs changeantes ou les coins moins éclairés.

IV

L'UTILITÉ MORALE.

Et ceci nous fait toucher du doigt le mérite éminent de l'œuvre de La Bruyère : l'*utilité*. Par la pensée comme par le style, son ouvrage est, pour employer une de ses expressions, « un livre de *ressource*[1] », et je dirais volontiers des *Caractères*, à l'égard du fond, ce que j'en ai dit au sujet de la forme[2]. La Bruyère n'est pas un écrivain de la première marque, mais c'est pourtant un de ceux chez qui la forme est la plus profitable à étudier, la plus *classique*, la plus *pédagogique*. La Bruyère n'est pas un penseur des plus originaux et des plus hardis; mais il est un de ceux chez qui le fonds est le plus instructif, il est un des plus appropriés à l'usage des hommes, et, particulièrement, des jeunes gens.

A cet âge, — où l'esprit s'éveille à la curiosité des êtres et des choses, où le désir nous prend, sinon de connaître ceux qui nous entourent, au moins de les juger, où enfin nous nous faisons, avec une hâte souvent bien décisive et tranchante, une philosophie improvisée de la vie, — à cet âge la lecture de La Bruyère peut être on ne peut plus salutaire[3].

En ceci, tout d'abord, que le jeune homme y trouve, toute

1. Page 22 et note 4.
2. Pages XXIII-XXIV.
3. « A petites doses », s'entend, car il faut s'appliquer pour le bien comprendre. « Peu à la fois et souvent : suivez la prescription, et vous vous en trouverez bien pour le régime de l'esprit. » Sainte-Beuve. — Lord Chesterfield ce type du *gentleman* philosophe et de l' « honnête homme » pratique, conseillait à son fils la lecture assidue des *Caractères*. (Cf. Sainte-Beuve, *Lundis*. II, 240.) — Voy. quelques commentaires « pédagogiques » et pratiques de La Bruyère dans les « Notes au jour le jour » de Félix Pécaut (*Quinze ans d'éducation*).

faite, une ample provision d'observations et de jugements, qui, appliqués par lui, suivant les occasions, au milieu où il se trouve, pourront suppléer heureusement aux insuffisances de son expérience propre. La lecture de La Bruyère le fera vivre par avance et anticiper sur l'avenir. Et l'on peut se fier aux enseignements et aux renseignements qu'il puisera dans les *Caractères*. La Bruyère est un guide sûr, le plus sûr peut-être de nos moralistes. Car Montaigne, c'est au fond l'insouciance de ce qui n'est pas le seul problème qui l'effraye, celui de la douleur et de la mort; La Rochefoucauld a la sécheresse maligne d'un viveur désabusé; Nicole est trop monastique et trop triste; Vauvenargues se replie sur lui-même, indécis entre l'optimisme enthousiaste et le découragement sévère, sans compter qu'il n'a pas eu le loisir de beaucoup apprendre et de beaucoup voir. La Bruyère, malgré sa tristesse, n'est pas chagrin ni pessimiste: s'il a la haine du mal, il a l'amour et la foi du bien; son livre même, en qui il espère pour rendre quelque service aux hommes[1], est un témoin de sa générosité. Et, de plus, il possède ces deux grandes qualités d'âme, auxquelles, en fin de compte, il faut toujours en revenir : il est sensible et il est bon[2].

Mais, outre ces acquisitions fructueuses et cette substantielle récolte qu'ils peuvent faire dans son livre, les lecteurs jeunes et ceux aussi qui ne le sont plus, — ceux qui sont dans l'action, et qui, tout en agissant, veulent comprendre et juger, — tous ceux-là trouveront, dans le livre de La Bruyère, un profit encore plus précieux, je veux dire l'exemple et le modèle de l'analyse psychologique et morale. Faites de La Bruyère votre lecture ordinaire, suivant le conseil de Sainte-Beuve, — et, sans vous en douter, vous prendrez, à son école, l'habitude de

1. Voy., par exemple, p. 45 : « Le philosophe consume sa vie... », etc.

2. Voy. plus haut, p. XXVI, n. 1; cf. p. 316 : « Il semble qu'aux âmes bien nées... » (une pensée très ingénieuse et délicate); pp. 302 et 303 : « L'on n'entend dans les places, etc... », et presque tout le chapitre *du Cœur* (Pensées sur l'*amitié*, pp. 108-111; p. 112 : « Il devrait y avoir dans le cœur des sources inépuisables de douleur... » ; p. 115 : « C'est assez pour soi d'un fidèle ami, etc... » ; p. 120 : « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit, etc... » ; (jusqu'à la fin du chapitre). « Il y a quelquefois de la sécheresse dans le tour et dans le style de La Bruyère; il n'y en a point dans son caractère. Sa philosophie est austère et en même temps sympathique. » Hémardinquer.

décomposer en vous-même ces impressions grosses et sommaires que font sur nous les hommes et les choses et qu'un esprit inexercé garde telles quelles ; — l'habitude de vous rendre compte, en creusant une idée jusqu'au fond, de sa justesse ou de sa fausseté, et de tirer d'une idée vraie toute la substance et tout le suc : — l'habitude enfin de vous observer, vous-même et les autres, et de n'être dupe, ni chez eux, ni chez vous, des innombrables vanités ou des hypocrisies de toute forme que l'on se plaît souvent à dissimuler, et au prochain, et à soi-même, sous de plus beaux noms. Il ne s'agit pas, bien entendu, de devenir des « psychologues », ni de viser aux subtiles finesses d'une anatomie du cœur humain, dont on aurait que faire pour l'usage de la vie ; non, sans doute ; mais on n'a pas encore démontré que la vieille science de soi-même soit devenue inutile aux générations nouvelles. Et j'ajoute qu'avec la nécessité qui s'impose de plus en plus aux jeunes gens de beaucoup apprendre, ce que doivent rechercher ceux qui ont quelque souci du développement normal et sain de leur intelligence, c'est de la préserver de devenir un magasin ; c'est d'en stimuler l'énergie investigatrice ; c'est de ne pas laisser s'atrophier chez eux ces aptitudes, heureusement nationales, à la pénétration, à l'ingéniosité, à l'approfondissement sérieux et délicat des choses. Combien de professeurs diraient volontiers ce qu'a écrit l'un d'eux[1] : « Dans nos moralistes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle il y a peut-être, il y a certainement le meilleur de l'esprit français ». Mais sans faire de tort à Pascal, à La Rochefoucauld, à Vauvenargues, c'est dans La Bruyère surtout que se trouve cette richesse qui est nôtre. A l'excitation fécondante de la réflexion, à l'éducation active de l'intelligence, je ne sais guère d'auteur qui soit plus propre que lui.

ALFRED RÉBELLIAU.

Pour l'étude de La Bruyère : notes bibliographiques.

Voici la liste des principales études dont La Bruyère a été l'objet : Vauvenargues, éd. de 1827, I, 154-155, 205-215 ; II, 222. La Harpe, *Cours de Littérature*, 2[e] partie, livre II, ch. III ; d'Olivet, *Éloge de La Bruyère* (1729) : — Suard, *Notice sur La Bruyère*, 1781 (se trouve dans le tome II de ses *Mélanges de littérature* et dans plusieurs éditions classiques ;

1. Léon Levrault, *Maximes et portraits*, p. 143-144.

Hémardinquer, Chassang, etc.); — Victorin Fabre, *Éloge de La Bruyère*, couronné par l'Académie en 1810; — Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, 3e partie, livre II, ch. v; — Sainte-Beuve, dans de très nombreux passages et dans plusieurs articles de dates différentes à travers les *Portraits littéraires*, les *Lundis* et les *Nouveaux Lundis* (le plus ancien de ces articles est de 1836; le dernier de 1866); consulter la table des *Lundis, Portraits de Femmes* et *Portraits littéraires* de Ch. Pierrot; celle des *Premiers Lundis, Nouveaux Lundis* et *Portraits contemporains* de Victor Giraud; — Caboche, *La Bruyere*, 1844; — Walckenaer, *Étude et Remarques sur La Bruyere et son livre*, dans l'édition des *Caractères* publiée en 1845; — J. d'Ortigues, *La Bruyère et M. Walckenaer* (*Revue indépendante* de 1848; cf. *Journal des Débats*, mars et avril 1862); — Silvestre de Sacy, *Varietes morales et littéraires* (articles de 1845 et 1855); — Hémardinquer : le commentaire très littéraire de son édition des *Caractères* (1849), plusieurs fois rééditée; — E. Havet, *Correspondance littéraire*, I, 1857, p. 106; — Taine, *Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire*, 1865 (article de 1855); autre article dans le *Journal des Débats* du 30 août 1866; — Vinet, *Moralistes des* XVIe et XVIIe *siècles*, 1859; — Destailleur, notice de son édition des *Caractères* de 1861; — G. Servois, la *Notice biographique* de l'édition des *Grands Écrivains* de 1865, notablement augmentée dans les éditions de 1912 et de 1922; et résumée dans la notice biographique du présent volume; — Prevost-Paradol, *Moralistes français*, 1865; — Damien, *Étude sur La Bruyère et Malebranche*, 1866; — Fournier, *La Comédie de La Bruyère*, 1866, 2 vol.; — Ch. Asselineau, notice de son édition des *Caractères*, 1871; — L. Lacour, notice de son édition des *Caractères*, 1878; — article dans le *Dict. des Sciences philosophiques* de Ad. Franck, 1885; — E. Allaire, *La Bruyère dans la maison de Condé*, 1787, 2 vol.; — M. Pellisson, *La Bruyère*, 1892; — E. Faguet, *Le XVIIe siècle*, 1885; — J. Lemaître, *Figurines*, dans les *Contemporains*, VIe série. — Félix Hémon, *La Bruyère*, dans le fascic. XI du *Cours de littérature à l'usage des divers examens*, 1894; — A. Rébelliau, ch. VII du t. V de l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, 1898; — B. Fehr, *Thackeray und La Bruyère*, *Archiv.* de Kerrig, t. CXXIII; — F. A. de Benedetti, *Il Pessimismo nel La Bruyere*, Turin, 1900; — Paul Morillot, *La Bruyère*, dans la petite collection des vies des *Grands Écrivains français*, Hachette, 1904; — A. Rébelliau, art. sur cet ouvrage, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904, t. XI, p. 675; — G. Michaut, *Le La Bruyère de Sainte-Beuve*, dans la même *Revue*, 1906; — M. Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (Hachette), étude très complète, 1909; — édit. de *Textes choisis*, par Emile Magne, 1914; — G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, pp. 447-450 et p. 1608 (Hachette), 1921.

On trouvera une abondante bibliographie de La Bruyère au quatrième volume (t. III, 1re partie) de la grande édition des Œuvres de La Bruyère publiée par Gustave Servois dans la collection des *Grands Écrivains*.

Pour le commentaire *grammatical*, tout en consultant les éditions classiques publiées par Walckenaer, Hémardinquer, Destailleur, G. Servois, Labbé, Chassang, d'Hugues, Godefroy, Pélissier, Cayron, etc., nous avons principalement employé les Dictionnaires de la fin du dix-septième siècle: — le Dictionnaire Richelet, dont la première édition est de 1680; celui de Furetière (1690); celui de l'Académie française (1694); ainsi que les principaux ouvrages de critique grammaticale publiés depuis Vaugelas jusqu'à Bouhours (voy. page 456, note 8); — les *Dictionnaires* de Littré et de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas; — le *Lexique de la langue de Corneille*, de F. Godefroy, les *Lexiques de Molière*, de G. Génin et de Ch. Livet, les travaux de Jacquinet, Lebarq, Quillacq et les notres sur la langue de Bossuet, et les *Lexiques* de La Rochefoucauld, de Mme de Sévigné et de La Bruyère même, publiés par différents auteurs, dans la collection des *Grands Écrivains*. On consultera avec fruit, outre ces sources, le *Petit Glossaire des classiques français du XVIIe siècle*, d'Edmond Huguet (Hachette, 1907), le *Précis de Grammaire historique de la Langue française*, de Ferdinand Brunot (Masson, 5e éd., 1909), et le *Nouveau cours de Grammaire française*, de A. Brachet et Dussouchet, *Cours supérieur*, 15e édition (Hachette, 1923).

Pour le commentaire *stylistique*, si essentiel quand il s'agit de La Bruyère, on aura profit à consulter spécialement les études de Félix Hémon (*Cours de littérature*, partie XI), René Doumic, Léon Levrault, M. Roustan, *Études littéraires* et *les Genres littéraires*, G. Merlet, *Études littéraires sur les Classiques français* (Hachette), et, — sur toute l'histoire de l'art d'écrire en France, — *L'Art d'écrire*, d'Antoine Albalat, *l'Art de la Prose*, de Gustave Lanson (P., Libr. des Annales, 1909) ou les *Conseils sur l'Art d'écrire*, du même (Hachette).

Nous avons profité avec reconnaissance, dès les premières éditions de ce volume, des observations que quelques-uns de nos lecteurs et collègues ont bien voulu nous adresser : celles de MM. Delboulle, de la Ville de Mirmont, Émile Roy, F. André, nous sont venues les premières. Nous sollicitons toujours ces observations.

A. R.

DISCOURS

SUR

THÉOPHRASTE[1]

Je n'estime pas que l'homme soit capable de former dans son esprit un projet plus vain et plus chimérique que de prétendre, en écrivant de quelque science que ce soit, échapper à toute sorte de critique et enlever les suffrages de tous ses lecteurs.

Car, sans m'étendre sur la différence des esprits des hommes, aussi prodigieuse en eux que celle de leurs visages, qui fait goûter aux uns les choses de spéculation et aux autres celles

1. La présente édition ne contient pas la traduction qu'a faite La Bruyère des *Caractères* de Théophraste ; mais, comme le *Discours* qu'il a mis en tête de sa traduction servait à la fois d'introduction aux *Caractères* de Théophraste et à ses propres *Caractères*, nous avons dû le reproduire. Nous donnons, de plus, dans les notes des *Caractères*, tous les passages de Théophraste dont La Bruyère paraît s'être inspiré. Ces passages sont du reste peu nombreux. Si, dans certains portraits comme ceux de *Drance*, de *Gnathon*, de *Giton*, nous trouvons l'imitation flagrante de la manière du disciple d'Aristote (laquelle consiste presque uniquement, dit La Bruyère lui-même, dans la figure de rhétorique « qu'on appelle description ou énumération »), il ne faut pas oublier que ces portraits appartiennent soit à la quatrième édition (1689), soit aux éditions suivantes. Les trois premières (qui sont toutes trois de 1688) ne contiennent aucune réminiscence de la méthode de Théophraste ; il semble donc probable que La Bruyère avait déjà composé le premier texte des *Caractères*, celui de 1688, avant de traduire l'ouvrage du moraliste grec. — Cf. p. 17, n. 1.

de pratique; qui fait que quelques-uns cherchent dans les livres à exercer leur imagination, quelques autres à former leur jugement; qu'entre ceux qui lisent, ceux-ci aiment à être forcés par la démonstration, et ceux-là veulent entendre[1] délicatement, ou former des raisonnements et des conjectures; je me renferme seulement dans cette science qui décrit les mœurs, qui examine les hommes, et qui développe leurs caractères: et j'ose dire que sur les ouvrages qui traitent de choses qui les touchent de si près, et où il ne s'agit que d'eux-mêmes, ils sont encore extrêmement difficiles à contenter.

Quelques savants ne goûtent que les apophthegmes des anciens et les exemples tirés des Romains, des Grecs, des Perses, des Égyptiens: l'histoire du monde présent leur est insipide: ils ne sont point touchés des hommes qui les environnent et avec qui ils vivent, et ne font nulle attention à leurs mœurs. Les femmes, au contraire, les gens de la cour, et tous ceux qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition, indifférents pour toutes les choses qui les ont précédés, sont avides de toutes celles qui se passent à leurs yeux et qui sont comme sous leur main; ils les examinent, ils les discernent; ils ne perdent pas de vue les personnes qui les entourent: si charmés des descriptions et des peintures que l'on fait de leurs contemporains, de leurs concitoyens, de ceux enfin qui leur ressemblent et à qui ils ne croient pas ressembler, que jusque dans la chaire l'on se croit obligé souvent de suspendre l'Évangile pour les prendre par leur faible[2], et les ramener à leurs devoirs par des choses qui soient de leur goût[3] et de leur portée[4].

La cour ou ne connaît pas la ville, ou, par le mépris qu'elle a pour elle, néglige d'en relever[5] le ridicule et n'est point

1. *Entendre*, comprendre. « *J'entends* et Dieu *entend*. » Bossuet. *Connaissance de Dieu*, IV, 8.

2. Telle était la méthode du P. Bourdaloue. « Il commençait toujours, dit l'abbé d'Olivet, par établir sur des principes bien liés et bien déduits une proposition morale; et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisait lui-même par un détail merveilleux où la vie des hommes était peinte au naturel. Or ce détail étant ce qu'il y avait de plus neuf, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent d'imiter. »

3. Voyez la sixième et la vingt-huitième réflexion du chapitre *De la chaire*.

4. *A leur portée* se disait plus ordinairement du temps de La Bruyère comme du nôtre. Le *de* est attiré par l'expression *de leur goût*.

5. *Relever*, faire paraître, critiquer.

frappée des images[1] qu'il peut fournir; et si au contraire l'on peint la cour, comme c'est toujours avec les ménagements qui lui sont dus, la ville ne tire pas de cette ébauche de quoi remplir sa curiosité et se faire une juste idée d'un pays où il faut même avoir vécu pour le connaître.

D'autre part, il est naturel aux hommes de ne point convenir de la beauté ou de la délicatesse d'un trait de morale qui les peint, qui les désigne, et où ils se reconnaissent eux-mêmes : ils se tirent d'embarras en le condamnant; et tels n'approuvent la satire que lorsque, commençant à lâcher prise et à s'éloigner de leurs personnes, elle va mordre quelque autre.

Enfin, quelle apparence[2] de pouvoir remplir[3] tous les goûts si différents des hommes par un seul ouvrage de morale? Les uns cherchent des définitions, des divisions, des tables, et de la méthode; ils veulent qu'on leur explique ce que c'est que la vertu en général, et cette vertu[4] en particulier; quelle différence se trouve entre la valeur, la force et la magnanimité; les vices extrêmes par le défaut ou par l'excès entre lesquels chaque vertu se trouve placée, et duquel de ces deux extrêmes elle emprunte davantage[5] : toute autre doctrine ne leur plaît pas. Les autres, contents que l'on réduise les mœurs aux passions, et que l'on explique celles-ci par le mouvement du sang, par celui des fibres et des artères[6], quittent un auteur de[7] tout le reste.

1. *Des images*, etc. Des spectacles qu'il peut offrir.

2. *Quelle apparence*. Quelle vraisemblance, quelle probabilité y a-t-il.... « Je trouve plus d'*apparence* à cette triste destinée qu'à croire qu'il soit prisonnier. » Mme de Sévigné.

3. *Remplir... les goûts*, comme quelques lignes plus haut, *remplir la curiosité*, par analogie avec l'expression *remplir l'attente*, *les espérances* de quelqu'un.

4. *Cette vertu*... Telle ou telle vertu.

5. C'est cette méthode qu'ont suivie, dans l'antiquité, Aristote, et, au dix-septième siècle, des moralistes estimés, tels que Nicolas Coeffeteau (*Tableau des Passions humaines, de leurs causes et de leurs effets*, 1615, 1621, 1625) et le Père Jean-François Senault (*L'Usage des Passions*, 1641).

6. Allusion à divers ouvrages de l'époque, parmi lesquels on peut placer le *Traité des passions de l'âme* de Descartes (1649).

7. *Quittent un auteur de*... « *Quitter*, dit en 1694 le Dictionnaire de l'Académie, signifie encore *exempter*, *affranchir*, *décharger*. *Je vous quitte de* ce que vous devez.... On dit dans le style familier : *Je vous quitte de* tous vos compliments. »

Il s'en trouve d'un troisième ordre qui, persuadés que toute doctrine des mœurs doit tendre à les réformer, à discerner les bonnes d'avec les mauvaises, et à démêler dans les hommes ce qu'il y a de vain, de faible et de ridicule, d'avec ce qu'ils peuvent avoir de bon, de sain et de louable, se plaisent infiniment dans la lecture des livres qui, supposant les principes physiques et moraux rebattus par les anciens et les modernes, se jettent d'abord[1] dans leur application aux mœurs du temps, corrigent les hommes les uns par les autres, par ces images de choses qui leur sont si familières et dont néanmoins ils ne s'avisaient pas de tirer leur instruction.

Tel est le traité des *Caractères des mœurs* que nous a laissé Théophraste. Il l'a puisé dans les *Ethiques*[2] et dans les *grandes Morales* d'Aristote, dont il fut le disciple. Les excellentes définitions que l'on lit au commencement de chaque chapitre sont établies sur les idées et sur les principes de ce grand philosophe, et le fond des caractères qui y sont décrits est pris de la même source. Il est vrai qu'il se les rend propres par l'étendue qu'il leur donne, et par la satire ingénieuse qu'il en tire contre les vices des Grecs et surtout des Athéniens.

Ce livre ne peut guère passer que pour le commencement d'un plus long ouvrage que Théophraste avait entrepris. Le projet de ce philosophe, comme vous le remarquerez dans sa préface, était de traiter de toutes les vertus et de tous les vices. Et comme il assure lui-même dans cet endroit qu'il commence un si grand dessein à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, il y a apparence qu'une prompte mort l'empêcha de le conduire à sa perfection[3]. J'avoue que l'opinion commune a toujours été qu'il avait poussé sa vie[4] au delà de cent ans, et saint Jérôme, dans une lettres qu'il écrit à Népotien, assure qu'il est mort à cent sept ans accomplis : de sorte que je ne doute point qu'il n'y ait eu une ancienne erreur, ou dans les chiffres grecs qui

1. *D'abord*, tout d'abord : sens fréquent au dix-septième siècle.

2. La *Morale à Nicomaque* et la *Morale à Eudeme*. Ce dernier ouvrage et les *grandes Morales* ne sont probablement pas d'Aristote.

3. *A sa perfection*. Ce mot n'impliquait pas toujours, au dix-septième siècle, l'idée d'*excellence* que nous y mettons. *Parfait* ne signifiait souvent que *terminé*.

4. *Poussé sa vie*. Prolongé sa vie. « Je ne *pousserai* point ce séjour-ci [à la campagne] plus loin que le beau temps. » Mme de Sévigné.

ont servi de règle à Diogène Laërce[1], qui ne le fait vivre que quatre-vingt-quinze années, ou dans les premiers manuscrits qui ont été faits de cette historien, s'il est vrai d'ailleurs que les quatre-vingt-dix-neuf ans que cet auteur se donne dans cette préface se lisent également dans quatre manuscrits de la bibliothèque Palatine, où[2] l'on a aussi trouvé les cinq derniers chapitres des *Caractères* de Théophraste qui manquaient aux anciennes impressions, et où l'on a vu deux titres, l'un : *Du goût qu'on a pour les vicieux*, et l'autre : *Du gain sordide*, qui sont seuls et dénués de leurs chapitres[3].

Ainsi cet ouvrage n'est peut-être même qu'un simple fragment, mais cependant un reste précieux de l'antiquité, et un monument de la vivacité de l'esprit et du jugement ferme et solide de ce philosophe dans un âge si avancé. En effet, il a toujours été lu comme un chef-d'œuvre dans son genre ; il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque éclate davantage : on l'a appelé un livre d'or. Les savants, faisant attention à la diversité des mœurs qui y sont traitées et à la manière naïve[4] dont tous les caractères y sont exprimés[5], et la comparant d'ailleurs avec celle du poëte Ménandre, disciple de Théophraste, et qui servit ensuite de modèle à Térence, qu'on a dans nos jours si heureusement imité[6], ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans ce petit ouvrage la première source de tout le comique ; je dis de celui qui est épuré des pointes[7], des obscénités, des équivoques, qui est pris dans la nature, qui fait rire les sages et les vertueux[8].

1. C'est à quatre-vingt-cinq ans et non à quatre-vingt-quinze, que Diogène Laerce fait mourir Théophraste.

2. *Où* se rapporte à la bibliothèque de l'électeur Palatin, et non aux quatre manuscrits de cette bibliothèque.

3. Les deux chapitres dont La Bruyère n'a connu que les titres ont été retrouvés au dix-huitième siècle.

4. *Naïve*, naturelle. Fréquent au dix-septième siècle dans ce sens : « Ce peintre fait des airs de tête bien *naïfs*.... Il y a quelque chose de *naïf* dans tout ce qu'il fait. » Voyez *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

5. Dépeints. « L'antiquité nous parle de l'écume d'un cheval, qu'une éponge jetée par dépit *exprima* parfaitement. » Corneille.

6. *Imité*. Voyez dans le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit* : « Il n'a manqué à Térence, etc. », le jugement sur Molière.

7. *Pointe*, « pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination, par quelque jeu de mots. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

8. *Les vertueux*. Il faut remar-

Mais peut-être que pour relever[1] le mérite de ce traité des *Caractères* et en inspirer la lecture, il ne sera pas inutile de dire quelque chose de celui de leur auteur. Il était d'Érèse, ville de Lesbos, fils d'un foulon; il eut pour premier maître dans son pays un certain Leucippe[2], qui était de la même ville que lui: de là il passa à l'école de Platon, et s'arrêta ensuite à celle d'Aristote, où il se distingua entre tous ses disciples. Ce nouveau maître, charmé de la facilité de son esprit et de la douceur de son élocution, lui changea son nom, qui était Tyrtame, en celui d'Euphraste, qui signifie celui qui parle bien; et ce nom ne répondant point assez à la haute estime qu'il avait de la beauté de son génie et de ses expressions, il l'appela Théophraste, c'est-à-dire un homme dont le langage est divin. Et il semble que Cicéron ait entré dans les sentiments de ce philosophe, lorsque, dans le livre qu'il intitule *Brutus*, ou *Des Orateurs illustres*, il parle ainsi: « Qui est plus fécond et plus abondant que Platon, plus solide et plus ferme qu'Aristote, plus agréable et plus doux que Théophraste? » Et dans quelques-unes de ses épîtres à Atticus, on voit que, parlant du même Théophraste, il l'appelle son ami, que la lecture de ses livres lui était familière, et qu'il en faisait ses délices.

Aristote disait de lui et de Callisthène, un autre de ses disciples, ce que Platon avait dit la première fois d'Aristote même et de Xénocrate, que Callisthène était lent à concevoir et avait l'esprit tardif, et que Théophraste, au contraire, l'avait si vif, si perçant, si pénétrant, qu'il comprenait d'abord[3] d'une chose tout ce qui en pouvait être connu; que l'un avait besoin d'éperon pour être excité, et qu'il fallait à l'autre un frein pour le retenir.

Il estimait en celui-ci sur toutes choses un caractère de douceur qui régnait également dans ses mœurs et dans son style. L'on raconte que les disciples d'Aristote, voyant leur maître avancé en âge et d'une santé fort affaiblie, le prièrent de

quer combien l'adjectif employé substantivement était, au dix-septième siècle, d'un usage plus fréquent qu'il ne l'est aujourd'hui. « *Ces opiniâtres* trouvèrent en lui un impitoyable vengeur. — On attirait *ces grossiers* par les biens temporels. — Bossuet. »

1. *Relever.* Voy. page 2, note 5. Ici, rehausser, faire valoir.

2. Un autre que Leucippe, philosophe célèbre, et disciple de Zénon. (*Note de La Bruyère.*)

3. *D'abord*, dès l'abord, aussitôt, sur-le-champ. Voy. page 4, note 1. « La présence du roi avait *d'abord*

leur nommer son successeur ; que, comme il avait deux hommes dans son école sur qui seuls ce choix pouvait tomber, Ménédème[1] le Rhodien et Théophraste d'Érèse, par un esprit de ménagement pour celui qu'il voulait exclure, il se déclara de cette manière : il feignit, peu de temps après que ses disciples lui eurent fait cette prière et en leur présence, que le vin dont il faisait un usage ordinaire lui était nuisible ; il se fit apporter des vins de Rhodes et de Lesbos ; il goûta de tous les deux, dit qu'ils ne démentaient point leur terroir, et que chacun dans son genre était excellent ; que le premier avait de la force, mais que celui de Lesbos avait plus de douceur et qu'il lui donnait la préférence. Quoi qu'il en soit de ce fait, qu'on lit dans Aulu-Gelle, il est certain que lorsque Aristote, accusé par Eurymédon, prêtre de Cérès, d'avoir mal parlé des dieux, craignant le destin de Socrate, voulut sortir d'Athènes et se retirer à Chalcis, ville d'Eubée, il abandonna son école au Lesbien, lui confia ses écrits à condition de les tenir secrets ; et c'est par Théophraste que sont venus jusques à nous les ouvrages de ce grand homme.

Son nom devint si célèbre par toute la Grèce que, successeur d'Aristote, il put compter bientôt dans l'école qu'il lui avait laissée jusqu'à deux mille disciples. Il excita l'envie de Sophocle[2], fils d'Amphiclide, et qui pour lors était préteur : celui-ci, en effet son ennemi[3], mais sous prétexte d'une exacte police et d'empêcher les assemblées, fit une loi qui défendait, sur peine de vie[4], à aucun philosophe d'enseigner dans les écoles. Ils obéirent ; mais l'année suivante, Philon ayant succédé à Sophocle, qui était sorti de charge, le peuple d'Athènes abrogea cette loi odieuse que ce dernier avait faite, le condamna à une amende de cinq talents, rétablit Théophraste et le reste des philosophes.

Plus heureux qu'Aristote, qui avait été contraint de céder à Eurymédon, il fut sur le point de voir un certain Agnonide puni comme impie par les Athéniens, seulement à cause qu'il

remis cette ville dans son obéissance. » La Rochefoucauld.

1. Il y en a deux autres de même nom, l'un philosophe cynique, l'autre disciple de Platon. (*Note de La Bruyère.*)

2. Un autre que le poète tragique. (*Note de La Bruyère.*)

3. *En effet son ennemi.* Qui, en réalité, était son ennemi.

4. *Sur peine, sous peine, à peine* de la vie sont trois expressions synonymes également correctes au dix-septième siècle. (V. le Dictionnaire de l'Académie de 1694.)

avait osé l'accuser d'impiété : tant était grande l'affection que ce peuple avait pour lui et qu'il méritait par sa vertu.

En effet, on lui rend ce témoignage qu'il avait une singulière prudence, qu'il était zélé pour le bien public, laborieux, officieux, affable, bienfaisant. Ainsi, au rapport de Plutarque, lorsque Érèse fut accablée de tyrans qui avaient usurpé la domination de leur pays, il se joignit à Phidias[1], son compatriote, contribua avec lui de ses biens pour armer les bannis, qui rentrèrent dans leur ville, en chassèrent les traîtres, et rendirent à toute l'île de Lesbos sa liberté.

Tant de rares qualités ne lui acquirent pas seulement la bienveillance du peuple, mais encore l'estime et la familiarité des rois. Il fut ami de Cassandre, qui avait succédé à Aridée, frère d'Alexandre le Grand, au[2] royaume de Macédoine ; et Ptolémée, fils de Lagus et premier roi d'Égypte, entretint toujours un commerce étroit avec ce philosophe. Il mourut enfin accablé d'années et de fatigues, et il cessa tout à la fois de travailler et de vivre. Toute la Grèce le pleura, et tout le peuple athénien assista à ses funérailles.

L'on raconte de lui que, dans son extrême vieillesse, ne pouvant plus marcher à pied, il se faisait porter en litière par la ville, où il était vu du peuple, à qui il était si cher. L'on dit aussi que ses disciples, qui entouraient son lit lorsqu'il mourut, lui ayant demandé s'il n'avait rien à leur recommander, il leur tint ce discours : « La vie nous séduit, elle nous promet de grands plaisirs dans la possession de la gloire ; mais à peine commence-t-on à vivre qu'il faut mourir. Il n'y a souvent rien de plus stérile que l'amour de la réputation. Cependant, mes disciples, contentez-vous : si vous négligez l'estime des hommes, vous vous épargnez à vous-mêmes de grands travaux ; s'ils ne rebutent point votre courage, il peut arriver que la gloire sera votre récompense. Souvenez-vous seulement qu'il y a dans la vie beaucoup de choses inutiles, et qu'il y en a peu qui mènent à une fin solide. Ce n'est point à moi à délibérer sur le

1. Un autre que le fameux sculpteur. (*Note de La Bruyère.*)

2. *Au royaume de....* A pour *dans*, plus fréquent au dix-septième siècle que de nos jours : « M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois *à* sa bonne ville d'Aix. » (Sévigné). « Saint Jean était retenu *aux* prisons d'Hérode. » (Bossuet.) « Dieu laissa-t-il jamais ses enfants *au* besoin ? » (Racine.)

parti que je dois prendre, il n'est plus temps : pour vous, qui avez à me survivre, vous ne sauriez peser trop mûrement ce que vous devez faire. » Et ce furent là ses dernières paroles.

Cicéron, dans le troisième livre des *Tusculanes*, dit que Théophraste mourant se plaignit de la nature, de ce qu'elle avait accordé aux cerfs et aux corneilles une vie si longue et qui leur est si inutile, lorsqu'elle n'avait donné aux hommes qu'une vie très courte, bien qu'il leur importe si fort de vivre longtemps : que si l'âge des hommes eût pu s'étendre à un plus grand nombre d'années, il serait arrivé que leur vie aurait été cultivée par une doctrine universelle, et qu'il n'y aurait eu ni art ni science qui n'eût atteint sa perfection. Et saint Jérôme, dans l'endroit déjà cité, assure que Théophraste, à l'âge de cent sept ans, frappé de la maladie dont il mourut, regretta de sortir de la vie dans un temps où il ne faisait que commencer à être sage.

Il avait coutume de dire qu'il ne faut pas aimer ses amis pour les éprouver, mais les éprouver pour les aimer; que les amis doivent être communs entre les frères, comme tout est commun entre les amis ; que l'on devait plutôt se fier à un cheval sans frein qu'à celui qui parle sans jugement ; que la plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps. Il dit un jour à un homme qui se taisait à table dans un festin : « Si tu es un habile homme, tu as tort de ne pas parler : mais s'il n'est pas ainsi, tu en sais beaucoup. » Voilà quelques-unes de ses maximes.

Mais si nous parlons de ses ouvrages, ils sont infinis, et nous n'apprenons pas que nul ancien ait plus écrit que Théophraste. Diogène Laërce fait l'énumération de plus de deux cents traités différents et sur toutes sortes de sujets, qu'il a composés. La plus grande partie s'est perdue par le malheur des temps, et l'autre se réduit à vingt traités, qui sont recueillis dans le volume de ses œuvres. L'on y voit neuf livres de l'histoire des plantes, six livres de leurs causes. Il a écrit des vents, du feu, des pierres, du miel, des signes du beau temps, des signes de la pluie, des signes de la tempête, des odeurs, de la sueur, du vertige, de la lassitude, du relâchement des nerfs, de la défaillance, des poissons qui vivent hors de l'eau, des animaux qui changent de couleur, des animaux qui naissent subitement, des animaux sujets à l'envie, des caractères, des mœurs. Voilà ce qui nous reste de ses écrits, entre lesquels ce dernier seul, dont on

donne la traduction, peut répondre non seulement de la beauté de ceux que l'on vient de déduire[1], mais encore du mérite d'un nombre infini d'autres qui ne sont point venus jusqu'à nous.

Que si quelques-uns se refroidissaient pour cet ouvrage moral par les choses qu'ils y voient, qui sont du temps auquel[2] il a été écrit et qui ne sont point selon leurs mœurs, que peuvent-ils faire de plus utile et de plus agréable pour eux que de se défaire de cette prévention pour leurs coutumes et leurs manières, qui, sans autre discussion, non-seulement les leur fait trouver les meilleures de toutes, mais leur fait presque décider que tout ce qui n'y est pas conforme est méprisable, et qui les prive, dans la lecture des livres des anciens, du plaisir et de l'instruction qu'ils en doivent attendre?

Nous, qui sommes si modernes, serons anciens dans quelques siècles. Alors l'histoire du nôtre fera goûter à la postérité la vénalité des charges[3], c'est-à-dire le pouvoir de protéger l'innocence, de punir le crime, et de faire justice à tout le monde, acheté à deniers comptants comme une métairie; la splendeur des partisans, gens si méprisés chez les Hébreux et chez les Grecs. L'on entendra parler d'une capitale et d'un grand royaume où il n'y avait ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, qui était pourtant une ville merveilleuse. L'on dira que tout le cours de la vie s'y passait presque à sortir de sa maison pour se renfermer dans celle d'un autre: que d'honnêtes femmes, qui n'étaient ni marchandes, ni hôtelières, avaient leurs maisons ouvertes à tous ceux qui payaient pour y entrer[4]; que l'on avait à choisir des dés, des cartes et de tous les jeux; que l'on mangeait dans ces maisons, et qu'elles étaient commodes à tout commerce.

L'on saura que le peuple ne paraissait dans la ville que pour y passer avec précipitation: nul entretien, nulle familiarité; que tout y était farouche et comme alarmé par le bruit des

1. *Déduire.* « Narrer, raconter au long et par le menu. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

2. *Auquel.* Dans lequel, où.... Voy. page 8, note 2, et, dans le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*, la note sur le paragraphe: « Tout écrivain, pour écrire nettement.... »

3. *La vénalité des charges*, attaquée par La Bruyère à plusieurs reprises dans ses *Caractères*.

4. Jadis les joueurs laissaient sur les tables de jeu, quelque riche que fût leur hôte, une partie du gain pour payer les cartes. La Bruyère fait allusion à cet usage.

chars qu'il fallait éviter, et qui s'abandonnaient[1] au milieu des rues, comme on fait dans une lice pour remporter le prix de la course. L'on apprendra sans étonnement qu'en pleine paix, et dans une tranquillité[2] publique, des citoyens entraient dans les temples, allaient voir des femmes ou visitaient leurs amis avec des armes offensives, et qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à son côté de quoi pouvoir d'un seul coup en tuer un autre. Ou si ceux qui viendront après nous, rebutés par des mœurs si étranges et si différentes des leurs, se dégoûtent par là de nos mémoires, de nos poésies, de notre comique et de nos satires, pouvons-nous les plaindre par avance de se priver eux-mêmes, par cette fausse délicatesse, de la lecture de si beaux ouvrages, si travaillés, si réguliers, et de la connaissance du plus beau règne dont jamais l'histoire ait été embellie?

Ayons donc pour les livres des anciens cette même indulgence que nous espérons de la postérité, persuadés que les hommes n'ont point d'usages ni de coutumes qui soient de tous les siècles; qu'elles changent avec les temps; que nous sommes trop éloignés de celles qui ont passé, et trop proches de celles qui règnent encore, pour être dans la distance[3] qu'il faut pour faire des unes et des autres un juste discernement. Alors, ni ce que nous appelons la politesse de nos mœurs, ni la bienséance de nos coutumes, ni notre faste, ni notre magnificence, ne nous préviendront pas davantage contre la vie simple des Athéniens que[4] contre celle des premiers hommes, grands par eux-mêmes, et indépendamment de mille choses extérieures qui ont été depuis inventées pour suppléer peut-être à cette véritable grandeur qui n'est plus

La nature se montrait en eux dans toute sa pureté et sa dignité, et n'était point encore souillée par la vanité, par le luxe, et par la sotte ambition. Un homme n'était honoré sur la terre qu'à cause de sa force et de sa vertu; il n'était point riche par des charges ou des pensions, mais par son champ,

1. *S'abandonnaient*, se donnaient carrière.

2. *Dans une tranquillité*. Dans un temps de tranquillité.

3. *Dans la distance*. *Dans* pour *à* : fréquent au dix-septième siècle : « Il oublie sa dignité *dans* la vue de celle des pauvres. » Bossuet.

4. *Davantage que*.... Façon de parler correcte au dix-septième siècle. « Quel astre brille *davantage* dans le firmament *que* le prince de Condé n'a fait en Europe? » Bossuet. Voltaire se sert encore de cette expression, condamnée depuis par les grammairiens

par ses troupeaux, par ses enfants et ses serviteurs ; sa nourriture était saine et naturelle, les fruits de la terre, le lait de ses animaux et de ses brebis ; ses vêtements simples et uniformes, leurs laines, leurs toisons ; ses plaisirs innocents, une grande récolte, le mariage de ses enfants, l'union avec ses voisins, la paix dans la famille. Rien n'est plus opposé à nos mœurs que toutes ces choses ; mais l'éloignement des temps nous les fait goûter, ainsi que la distance des lieux nous fait recevoir tout ce que les diverses relations ou les livres de voyages nous apprennent des pays lointains et des nations étrangères.

Ils racontent une religion, une police, une manière de se nourrir, de s'habiller, de bâtir et de faire la guerre, qu'on ne savait point, des mœurs que l'on ignorait. Celles qui approchent des nôtres nous touchent, celles qui s'en éloignent nous étonnent ; mais toutes nous amusent. Moins rebutés par la barbarie des manières et des coutumes de peuples si éloignés, qu'instruits et même réjouis par leur nouveauté, il nous suffit que ceux dont il s'agit soient Siamois, nègres ou Abyssins.

Or ceux dont Théophraste nous peint les mœurs dans ses *Caractères* étaient Athéniens, et nous sommes Français ; et si nous joignons à la diversité des lieux et du climat le long intervalle des temps, et que nous considérions que ce livre a pu être écrit la dernière année de la CXV^e olympiade, trois cent quatorze ans avant l'ère chrétienne, et qu'ainsi il y a deux mille ans accomplis que vivait ce peuple d'Athènes dont il fait la peinture, nous admirerons de[1] nous y reconnaître nous-mêmes nos amis, nos ennemis, ceux avec qui nous vivons, et que cette ressemblance avec des hommes séparés par tant de siècles soit si entière. En effet, les hommes n'ont point changé selon le cœur et selon les passions ; ils sont encore tels qu'ils étaient alors et qu'ils sont marqués[2] dans Théophraste : vains, dissimulés, flatteurs, intéressés, effrontés, importuns, défiants, médisants, querelleux[3], superstitieux.

Il est vrai, Athènes était libre ; c'était le centre d'une république ; ses citoyens étaient égaux ; ils ne rougissaient point

1. *Admirer de...* usuel au dix-septième siècle. « L'homme admire *de* se voir placé dans l'univers. » Fénelon.

2. *Marqués*, spécifiés, décrits.

3. *Querelleux* ou *querelleur* se disaient également. *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

l'un de l'autre; ils marchaient presque seuls et à pied dans une ville propre, paisible et spacieuse, entraient dans les boutiques et dans les marchés, achetaient eux-mêmes les choses nécessaires: l'émulation d'une cour ne les faisait point sortir d'une vie commune; ils réservaient leurs esclaves pour les bains, pour les repas, pour le service intérieur des maisons, pour les voyages; ils passaient une partie de leur vie dans les places, dans les temples, aux amphithéâtres, sur un port, sous des portiques et au milieu d'une ville dont ils étaient également[1] les maîtres. Là, le peuple s'assemblait pour délibérer des affaires publiques; ici, il s'entretenait avec les étrangers; ailleurs, les philosophes tantôt enseignaient leur doctrine, tantôt conféraient avec leurs disciples: ces lieux étaient tout à la fois la scène des plaisirs et des affaires. Il y avait dans ces mœurs quelque chose de simple et de populaire, et qui ressemble peu aux nôtres, je l'avoue; mais cependant quels hommes, en général, que les Athéniens, et quelle ville qu'Athènes! quelles lois! quelle police! quelle valeur! quelle discipline! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts! mais quelle politesse dans le commerce ordinaire et dans le langage! Théophraste, le même Théophraste dont l'on vient de dire de si grandes choses, ce parleur agréable, cet homme qui s'exprimait divinement, fut reconnu étranger et appelé de ce nom par une simple femme de qui il achetait des herbes au marché, et qui reconnut par je ne sais quoi d'attique qui lui manquait et que les Romains ont depuis appelé urbanité, qu'il n'était pas Athénien: et Cicéron rapporte que ce grand personnage demeura étonné de voir qu'ayant vieilli dans Athènes, possédant si parfaitement le langage attique et en ayant acquis l'accent par une habitude de tant d'années, il ne s'était pu donner ce que le simple peuple avait naturellement et sans nulle peine. Que si l'on ne laisse pas de lire quelquefois, dans ce traité des *Caractères*, de certaines mœurs qu'on ne peut excuser et qui nous paraissent ridicules, il faut se souvenir qu'elles ont paru telles à Théophraste, qu'il les a regardées comme des vices, dont il a fait une peinture naïve[2] qui fit honte aux Athéniens et qui servit à les corriger.

Enfin, dans l'esprit de contenter ceux qui reçoivent froidement tout ce qui appartient aux étrangers et aux anciens, et

1. *Également*, tous à titre égal. | 2. *Naïve*, voy. page 5, note 4.

qui n'estiment que leurs mœurs[1], on les ajoute à cet ouvrage. L'on a cru pouvoir se dispenser de suivre le projet de ce philosophe, soit parce qu'il est toujours pernicieux de poursuivre le travail d'autrui, surtout si c'est d'un ancien ou d'un auteur d'une grande réputation; soit encore parce que cette unique figure qu'on appelle description ou énumération, employée avec tant de succès dans ces vingt-huit chapitres des *Caractères*, pourrait en avoir un beaucoup moindre, si elle était traitée par un génie fort inférieur à celui de Théophraste.

Au contraire, se ressouvenant que, parmi le grand nombre des traités de ce philosophe rapportés par Diogène Laërce, il s'en trouve un sous le titre de *Proverbes*[2], c'est-à-dire de pièces détachées, comme des réflexions ou des remarques; que le premier et le plus grand livre de morale qui ait été fait porte ce même nom dans les divines Écritures, on s'est trouvé excité par de si grands modèles à suivre selon ses forces une semblable manière d'écrire des mœurs[3]; et l'on n'a point été détourné de son entreprise par deux ouvrages de morale qui sont dans les mains de tout le monde[4], et d'où, faute d'attention ou par un esprit de critique, quelques-uns pourraient penser que ces remarques sont imitées.

L'un[5], par l'engagement de son auteur[6], fait servir la métaphysique à la religion, fait connaître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien. L'autre, qui est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde[7] et dont la délicatesse était égale à la pénétration, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche, quelque part où[8] il le trouve; et cette unique

1. *Leurs mœurs*, à eux-mêmes.
2. L'on entend cette manière coupée dont Salomon a écrit ses proverbes, et nullement les choses qui sont divines et hors de toute comparaison. (*Note de La Bruyère.*)
3. *Des mœurs*, c'est-à-dire *sur* les mœurs. Emploi fréquent au dix-septième siècle : « [L'abbé de Coulanges] n'écrit jamais *de* moi. — Ne m'écrivez... qu'autant que cela ne fera point de mal à votre santé, et que cela soit toujours *de* l'état où vous êtes. » Sévigné, dans le *Lexique* de Sommer.
4. Il s'agit des *Pensées* de Pascal (1670) et des *Réflexions* de la Rochefoucauld (1665).
5. Pascal.
6. *Par l'engagement de son auteur*, c'est-à-dire d'après le dessein que son auteur se propose.
7. La Rochefoucauld.
8. *Où* pour *que*, fréquent au dix-

pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté.

L'on ne suit aucune de ces routes dans l'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères* : il est tout différent des deux autres que je viens de toucher : moins sublime que le premier et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.

L'on s'est plus attaché aux vices de l'esprit, aux replis du cœur et à tout l'intérieur de l'homme que n'a fait Théophraste; et l'on peut dire que, comme ses *Caractères*, par mille choses extérieures qu'ils font remarquer dans l'homme, par ses actions, ses paroles et ses démarches[1], apprennent quel est son fond, et font remonter jusqu'à la source de son dérèglement : tout au contraire, les nouveaux Caractères, déployant d'abord les pensées, les sentiments et les mouvements des hommes, découvrent le principe de leur malice et de leurs faiblesses, font que l'on prévoit aisément tout ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, et qu'on ne s'étonne plus de mille actions vicieuses ou frivoles dont leur vie est toute remplie.

Il faut avouer que sur les titres de ces deux ouvrages[2] l'embarras s'est trouvé presque égal. Pour ceux qui partagent[3] le dernier, s'ils ne plaisent point assez, l'on permet d'en suppléer d'autres : mais à l'égard des titres des *Caracteres* de Théophraste, la même liberté n'est pas accordée, parce qu'on n'est point maître du bien d'autrui. Il a fallu suivre l'esprit de l'auteur, et les traduire selon le sens le plus proche de la diction[4]

septième siècle. « Ce n'est pas là, madame, *où* je prends intérêt. » Corneille.

1. *Démarches* désigne ordinairement au dix-septième siècle : « la manière d'agir de quelqu'un dans une affaire ». *Academie*, 1694.

2. C'est-à-dire sur les titres des chapitres qui composent les deux ouvrages, les *Caracteres* de Théophraste d'une part, et les *Caractères, ou les mœurs de ce siècle*, d'autre part.

3. *Partagent*, divisent.

4. *Diction*. Ce mot désignait ordinairement, au dix-septième siècle, l' « élocution », le « choix des mots », le style. « Quelques-uns, dit l'Académie, s'en servent aussi pour signifier *mot*, *terme particu-*

grecque, et en même temps selon la plus exacte conformité avec leurs chapitres, ce qui n'est pas une chose facile, parce que souvent la signification d'un terme grec, traduit en français mot pour mot, n'est plus la même dans notre langue : par exemple, ironie est chez nous une raillerie dans la conversation, ou une figure de rhétorique, et chez Théophraste c'est quelque chose entre la fourberie et la dissimulation, qui n'est pourtant ni l'un ni l'autre mais précisément ce qui est décrit dans le premier chapitre.

Et d'ailleurs les Grecs ont quelquefois deux ou trois termes assez différents pour exprimer des choses qui le sont aussi, et que nous ne saurions guère rendre que par un seul mot : cette pauvreté embarrasse. En effet, l'on remarque dans cet ouvrage grec trois espèces d'avarice, deux sortes d'importuns, des flatteurs de deux manières, et autant de grands parleurs ; de sorte que les caractères de ces personnes semblent rentrer les uns dans les autres, au désavantage du titre. Ils ne sont pas aussi[1] toujours suivis et parfaitement conformes[2], parce que Théophraste, emporté quelquefois par le dessein qu'il a de faire des portraits, se trouve déterminé à ces changements par le caractère et les mœurs du personnage qu'il peint ou dont il fait la satire.

Les définitions qui sont au commencement de chaque chapitre ont eu leurs difficultés. Elles sont courtes et concises dans Théophraste, selon la force du grec et le style d'Aristote, qui lui en a fourni les premières idées ; on les a étendues dans la traduction pour les rendre intelligibles. Il se lit aussi dans ce traité des phrases qui ne sont pas achevées et qui forment un sens imparfait, auquel il a été facile de suppléer le véritable[3] : il s'y trouve de différentes leçons[4], quelques endroits tout à fait interrompus et qui pouvaient recevoir diverses explications, et pour ne point s'égarer dans ces doutes, on a suivi les meilleurs interprètes.

ier. » C'est le cas ici. « Mais, ajoute le Dictionnaire de 1694, en ce sens [le] grand usage [de *diction*] est dans le [style] dogmatique. »

1. *Aussi*, non plus. « Chantilly n'efface point Liancourt ; Liancourt n'efface pas *aussi* Chantilly. » La Rochefoucauld.

2. A l'annonce du titre.

3. *Suppléer*, employé activement, était correct : « *Suppléer ce* qui manque *à* un auteur. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

4. *Leçons*, « différentes manières dont le texte est écrit, suivant les copies diverses de l'original ».

Enfin, comme cet ouvrage n'est qu'une simple instruction sur les mœurs des hommes et qu'il vise moins à les rendre savants qu'à les rendre sages, l'on s'est trouvé exempt de le charger de longues et curieuses observations, ou de doctes commentaires qui rendissent un compte exact de l'antiquité. L'on s'est contenté de mettre de petites notes à côté de certains endroits que l'on a cru les mériter, afin que nuls[1] de ceux qui ont de la justesse, de la vivacité, et à qui il ne manque que d'avoir lu beaucoup, ne se reprochent pas[2] même ce petit défaut, ne puissent être arrêtés dans la lecture des *Caractères* et douter un moment du sens de Théophraste[3].

1. *Nul*, pris substantivement, se trouve très rarement au pluriel.

2. *Ne se reprochent*, etc. C'est-à-dire « n'aient pas même lieu de se repentir de leur marque d'érudition ».

3. La Bruyère traduisit le moraliste grec sur le texte, en s'aidant de plusieurs traductions, dont celle d'Isaac Casaubon (1592) souvent réimprimée. Les lettrés du XVIIe siècle furent très contents de sa version; les philologues modernes, n'y trouvant pas la précision à laquelle nous sommes habitués, ont été beaucoup plus sévères. (Voir les traductions de Coray, 1799, et de Strèvenart, 1842, et la bibliographie de Théophraste de la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann et Preuss.) Toutefois on peut dire que le travail de La Bruyère, de qui l'on verra plus loin (pp. 447-448) les idées sur la probité que doit avoir le traducteur et sur « l'étude des textes » originaux, est bien supérieur à ces « belles infidèles » du XVIIe siècle, sciemment trompeuses, — conformes d'ailleurs aux principes étranges que professait Perrot d'Ablancourt dans l'épître dédicatoire de la traduction de Lucien, publiée précisément, en seconde édition, en 1687-1688.

Le plus récent éditeur et traducteur français des *Caractères* de Théophraste, O. Navarre (*Collection des Universités de France*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé), apprécie dans son Introduction (p. 4-6) les mérites et les défauts de la traduction de La Bruyère, qu'il a comparée de près avec Théophraste dans la *Revue des Études grecques* (1914), t. 27, p. 384-440.

PRÉFACE

Admonere voluimus, non mordere; prodesse, non lædere; consulere moribus hominum, non officere.

ÉRASME[1].

Je rends au public ce qu'il m'a prêté; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage : il est juste que l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution. Il peut regarder avec loisir[3] ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature ; et s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. C'est l'unique fin que l'on doit se proposer en écrivant et le succès aussi que l'on doit moins[4] se promettre. Mais comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi[5]

1. Cette épigraphe est tirée d'une lettre d'Érasme, le grand humaniste, théologien, moraliste aussi, du seizième siècle. — La préface des *Caractères*, dans les premières éditions, est très courte ; elle se réduit aux deux premières et aux trois dernières phrases du morceau qu'on va lire. Remaniée et augmentée dans la 4ᵉ, dans la 5ᵉ et dans la 6ᵉ édition, cette préface a reçu dans la 8ᵉ sa forme définitive. Il est regrettable que dans la 9ᵉ édition l'auteur ne l'ait pas revisée ; il eût pu faire disparaître les négligences qu'elle renferme. Il faut rapprocher de cette préface une partie de la préface des *Caractères* de Théophraste et quelques passages de la préface du discours que La Bruyère a prononcé à l'Académie française.

2. *Emprunter de quelqu'un*, se disait alors. « Il a *emprunté* cela d'Homère. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

3. *A loisir*, dirions-nous aujourd'hui.

4. *Moins*, pour *le moins*, est un latinisme dont Pascal, Corneille, Bossuet et la plupart des écrivains contemporains offrent de nombreux exemples.

5. Aujourd'hui l'on écrirait *non plus*. Voy. page 16, note 1.

se lasser de leur reprocher[1] : ils seraient peut-être pires, s'ils venaient à manquer de censeurs ou de critiques; c'est ce qui fait que l'on prêche et que l'on écrit. L'orateur et l'écrivain ne sauraient vaincre la joie qu'ils ont d'être applaudis ; mais ils devraient rougir d'eux-mêmes s'ils n'avaient cherché par leurs discours ou par leurs écrits que des éloges; outre que l'approbation la plus sûre et la moins équivoque est le changement de mœurs et la réformation de ceux qui les lisent ou qui les écoutent. On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire. Quand donc il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres, bien qu'elles semblent y être admises pour la variété, pour délasser l'esprit, pour le rendre plus présent et plus attentif à ce qui va suivre, à moins que d'ailleurs elles ne soient sensibles[2], familières, instructives, accommodées au simple peuple, qu'il n'est pas permis de négliger, le lecteur peut les condamner, et l'auteur les doit proscrire : voilà la règle. Il y en a une autre[3], et que j'ai intérêt que l'on veuille suivre, qui est de ne pas perdre mon titre de vue, et de penser toujours, et dans toute la lecture de cet ouvrage, que ce sont les caractères ou les mœurs de ce siècle que je décris[4] : car, bien que je les tire souvent de la cour de

1. De leur faire des reproches. *Reprocher* était parfois un verbe neutre au dix-septième siècle.

2. A moins qu'elles ne soient présentées sous une forme qui les rende saisissantes.

3. Ce que l'auteur donne ici comme une seconde règle est simplement une recommandation qu'il adresse au lecteur.

4. *Que ce sont les caractères ou les mœurs de ce siecle que je décris :* la phrase se terminait ainsi dans la 4e édition, où elle parut pour la première fois, et dans les trois éditions suivantes. La Bruyère, qui, dans ces éditions, avait fait imprimer *de ce siecle* en italique, pensait avoir suffisamment indiqué qu'il s'était proposé de peindre les mœurs des hommes de son temps en général, et non pas simplement les mœurs de la cour de France ou les mœurs des Français. Mais Charpentier, qui le reçut en 1693 à l'Académie française, n'avait pas tenu compte de sa déclaration, lorsque, répondant au discours du récipiendaire, il avait fait ce parallèle entre Théophraste et lui : « Théophraste, avait-il dit en s'adressant à La Bruyère, a traité la chose d'un air plus philosophique : il n'a envisagé que l'universel ; vous êtes plus descendu dans le particulier. Vous avez fait vos portraits d'après nature ; lui n'a

France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule cour ni les renfermer en un seul pays, sans que mon livre ne perde beaucoup de son étendue et de son utilité, ne s'écarte du plan que je me suis fait d'y peindre les hommes en général, comme des raisons qui entrent dans l'ordre des chapitres et dans une certaine suite insensible des réflexions qui les composent[1]. Après cette précaution si nécessaire, et dont on pénètre assez les conséquences, je crois pouvoir protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure, contre les froids plaisants et les lecteurs mal intentionnés[2]. Il faut savoir lire, et ensuite se taire, ou pouvoir rapporter ce qu'on a lu et ni plus ni moins que ce qu'on a lu ; et si on le peut quelquefois, ce n'est pas assez, il faut encore le vouloir faire : sans ces conditions, qu'un auteur exact et scrupuleux est en droit d'exiger de certains esprits pour l'unique récompense de son travail, je doute qu'il doive continuer d'écrire, s'il préfère du moins sa propre

fait les siens que sur une idée générale. Vos portraits ressemblent à de certaines personnes, et souvent on les devine; les siens ne ressemblent qu'à l'homme. Cela est cause que ses portraits ressembleront toujours; mais il est à craindre que les vôtres ne perdent quelque chose de ce vif et de ce brillant qu'on y remarque, quand on ne pourra plus les comparer avec ceux sur qui vous les avez tirés. » Une telle insistance dut blesser La Bruyère, par convenance, il s'abstint de le montrer dans la préface qu'il mit en tête de son discours; mais il revint sur la phrase qui fait l'objet de cette note, et la développa de manière à ce que personne désormais ne pût se méprendre sur sa pensée. Inutile précaution, car les critiques ont souvent reproduit la comparaison qu'avait faite Charpentier.

1. C'est-à-dire « ne s'écarte du plan que je me suis fait... ainsi que des raisons qui ont déterminé l'ordre des chapitres, et même l'ordre des réflexions dans chacun des chapitres. »

2. C'est dès la 1re édition des *Caractères* que La Bruyère prend ses précautions. Mais cette déclaration n'arrêta point les malignes interprétations, et dans la préface de son discours à l'Académie, il crut devoir protester avec plus d'énergie contre les clefs que l'on faisait courir. Molière, lui aussi, avait dû se défendre contre ceux qui l'accusaient de « toucher aux personnes. » Parlant au nom de l'auteur, l'un des personnages de l'*Impromptu de Versailles* déclare que « si quelque chose était capable de dégoûter Molière de faire des comédies, c'était les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver ». La Bruyère exprime le même sentiment dans la phrase suivante, qui est l'une des additions de la 5e édition.

satisfaction à l'utilité de plusieurs et au zèle de la vérité. J'avoue d'ailleurs que j'ai balancé dès l'année 1690, et avant la cinquième édition, entre l'impatience de donner à mon livre plus de rondeur et une meilleure forme par de nouveaux caractères[1], et la crainte de faire dire à quelques-uns : « Ne finiront-ils point, ces *Caractères*, et ne verrons-nous jamais autre chose de cet écrivain ? » Des gens sages me disaient d'une part : « La matière est solide, utile, agréable, inépuisable ; vivez longtemps et traitez-la sans interruption pendant que vous vivrez : que pouvez-vous faire de mieux ? il n'y a point d'année que les folies des hommes ne puissent vous fournir un volume. » D'autres, avec beaucoup de raison, me faisaient redouter les caprices de la multitude et la légèreté du public, de qui j'ai néanmoins de si grands sujets d'être content, et ne manquaient pas de me suggérer que, personne presque depuis trente années ne lisant plus que pour lire[2], il fallait aux hommes, pour les amuser, de nouveaux chapitres et un nouveau titre ; que cette indolence[3] avait rempli les boutiques et peuplé le monde, depuis tout ce temps, de livres froids et ennuyeux, d'un mauvais style et de nulle ressource[4], sans règles et sans la moindre justesse, contraires aux mœurs et aux bienséances, écrits avec précipitation et lus de même, seulement par leur nouveauté[5] ; et que, si je ne savais qu'augmenter un livre raisonnable, le mieux que je pouvais faire était de me reposer. Je pris alors quelque chose de ces deux avis si opposés, et je gardai un tempérament[6] qui les rapprochait : je ne feignis point d'ajouter[7] quelques nouvelles remarques à celles qui avaient déjà grossi du double la première édition de mon ouvrage ; mais afin que le public ne fût point obligé de par-

1. En ajoutant de nouveaux caractères.

2. Et non pour s'instruire et se réformer.

3. L'ennui et le dégoût. « L'*indolence* inséparable des longs attachements. » Sévigné.

4. « Une *ville de ressource* est, dit le Dictionnaire de Littré, une ville où l'on trouve aisément tout ce dont on a besoin. »

5. Pour leur nouveauté. C'est ainsi que dans cette phrase de Molière, *par* signifie *à cause de* : « J'ai ouï condamner cette comédi[e] *par* les mêmes choses que j'ai v[u] d'autres estimer le plus. » (*Critique de l'École des femmes.*)

6. *Un tempérament*, une mesure, un « juste milieu. »

7. *Feindre de....* Hésiter à faire quelque chose. « En ce sens, di[t] l'Académie en 1694, il ne se di[t] guère qu'avec la négative. »

courir ce qui était ancien pour passer à ce qu'il y avait de nouveau, et qu'il trouvât sous ses yeux ce qu'il avait seulement envie de lire, je pris soin de lui désigner cette seconde augmentation par une marque particulière ((¶)) : je crus aussi qu'il ne serait pas inutile de lui distinguer la première augmentation par une autre marque plus simple (¶) qui servît à lui montrer le progrès[1] de mes *Caractères*, et à aider son choix dans la lecture qu'il en voudrait faire[2] : et, comme il pouvait craindre que ce progrès n'allât à l'infini, j'ajoutais à toutes ces exactitudes[3] une promesse sincère de ne plus rien hasarder en ce genre. Que si quelqu'un m'accuse d'avoir manqué à ma parole, en insérant dans les trois éditions qui ont suivi un assez grand nombre de nouvelles remarques, il verra du moins qu'en les confondant avec les anciennes par la suppression entière de ces différences qui se voient par apostille[4], j'ai moins pensé à lui faire lire rien de nouveau qu'à laisser peut-être un ouvrage de mœurs plus complet, plus fini et plus régulier à la postérité[5]. Ce ne sont point, au reste, des maximes que j'aie voulu écrire[6] :

1. L'augmentation du nombre.

2. Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de La Bruyère, le signe typographique que nous avons placé entre parenthèses et qui se nomme *pied de mouche*, a figuré en tête de chacune des réflexions qui composent le livre des *Caractères*, servant ainsi à les distinguer les unes des autres : comme ces réflexions forment parfois plusieurs alinéas, il était nécessaire d'établir entre elles une division, et ce fut ce signe qui les sépara. Lorsque fut imprimée la 5e édition, le libraire sans doute voulut stimuler la curiosité du public, et une marque particulière fut affectée aux réflexions nouvelles qu'avait ajoutées l'auteur dans la 4e édition et à celles qu'il insérait dans la 5e : on mit entre parenthèses le *pied de mouche* qui accompagnait les premières, et entre doubles parenthèses le *pied de mouche* qui accompagnait les secondes. Le lecteur en fut averti dans la préface, et cet avis a été reproduit dans toutes les éditions postérieures, bien que ces marques particulières n'aient été imprimées que dans la 5e édition.

3. De même Fénelon : « Ne vous usez point en détails et en *exactitudes* superflues. » (Lettre du 25 juillet 1714.) Et ailleurs encore : « Les petits détails et les fausses *exactitudes*. » Voy. aussi page 37, note 2.

4. C'était en marge que se trouvaient les marques que nous avons intercalées dans le texte.

5. Remarquer cette déclaration, à la fois modeste et fière. Cf. p. 26 et n. 4.

6. Le verbe est au subjonctif dans toutes les éditions qu'a données La Bruyère ; ce mode est attiré ici par l'idée de négation. Cf. p. 361, ligne 5, note 2.

elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité, ni assez de génie pour faire le législateur; je sais même que j'aurais péché contre l'usage des maximes, qui veut qu'à la manière des oracles elles soient courtes et concises[1]. Quelques-unes de ces remarques le sont, quelques autres sont plus étendues : on pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier[2], par un seul trait, par une description, par une peinture : de là procède la longueur ou la brièveté de mes réflexions. Ceux enfin qui font des maximes veulent être crus : je consens, au contraire, que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux.

1. Comme celles de la Rochefoucauld. Notons avec quel soin La Bruyère se distingue de son devancier.

2. Par un récit, par une anecdote, comme l'histoire d'*Émire* à la fin du chapitre *des Femmes*. Voyez, p. 27, le mot *fait* employé dans le même sens : « Un ouvrage satirique, ou qui contient des *faits*.... »

LES CARACTÈRES OU LES MOEURS DE CE SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

DES OUVRAGES DE L'ESPRIT

Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes[1], et qui pensent[2]. Sur ce

1. La Bruyère n'accepte pas la date que, sept ans auparavant, Bossuet avait assignée à la création du monde (4004 av. J.-C.) dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Cette date, proposée en 1650 par l'Irlandais Usher, se rapprochait de fort près de celle qui, imprimée dans la *Chronologie françoise* du P. Labbe, était sans doute enseignée dans les collèges des Jésuites (4053 av. J.-C.). Rejetant l'une et l'autre, La Bruyère s'en tient aux dates de Suidas, compilateur grec du onzième siècle, d'Onuphre Panvinio, moine italien du seizième, ou des *Tables Alphonsines* dressées au treizième siècle sous la direction du roi Alphonse de Castille : 6000 ans ou plus avant Jésus-Christ.

2. *Et qui pensent*.... On a rapproché de ce tour l'expression καὶ ταῦτα des Grecs, et les tournures équivalentes qu'emploient les auteurs latins lorsqu'ils veulent insister sur une pensée; on peut encore en rapprocher ce fragment d'une phrase de La Bruyère lui-même : « des princes de l'Église, *et qui* se disent les successeurs des apôtres. » (*De quelques usages.*)

qui concerne les mœurs[1], le plus beau et le meilleur est enlevé; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles[2] d'entre les modernes[3].

¶ Il faut chercher seulement à penser et à parler juste sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments : c'est une trop grande entreprise.

¶ C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule; il faut plus que de l'esprit pour être auteur[4]. Un magistrat allait par son mérite à la première dignité, il était homme délié et pratique[5] dans les affaires : il a fait imprimer un ouvrage moral, qui est rare par le ridicule[6].

1. Or c'est un livre sur les mœurs qu'écrit La Bruyère. Ce début a pour le moins la simplicité modeste qu'exige Boileau ; La Bruyère « pour donner beaucoup ne nous promet que peu ».

2. *Les habiles*. Ce mot signifiait le plus ordinairement alors : « *Capable, intelligent, adroit, savant*. » (*Dict. de l'Acad. française*, 1694.)

3. Malebranche (*Rech. de la Vérité*, l. IV, ch. II) s'était montré d'un avis tout différent : « Il n'y a point de science, — écrivait-il en 1675, — qui ait tant de rapport à nous que la morale... cependant, il y a six mille ans qu'il y a des hommes, et cette science est encore fort imparfaite. » Voyez plus loin au chapitre *des Jugements* une maxime contraire à celle-ci : « Si le monde dure cent millions d'années... », etc.

4. Pour bien comprendre l'intention de ce paragraphe, il faut se rappeler qu'à un moment du dix-septième siècle, les *maximes*, les *portraits*, les *réflexions morales* étaient encore fort à la mode et qu'à la cour, comme à la ville, quiconque se flattait de savoir tenir une plume en composait. (Voir la *Galerie de Portraits* de Mlle de Montpensier; les *Conversations* du maréchal de Clerambault et du chevalier de Méré, 1669; les Maximes de Mme de Sablé, 1678; le traité de la *Fausseté des vertus humaines*, de l'abbé Esprit, 1678.) La Bruyère écrivant dans ce genre, commence par déclarer fièrement que cela n'est pas si aisé qu'on le pense.

5. *Pratique*. Ce mot, dit l'Académie (*Dictionnaire*, 1694), « signifie aussi : Versé, qui a grande habitude à faire, et il se dit particulièrement des arts : Il faut se servir de cet ouvrier, il est fort *pratique* en ces sortes d'ouvrages. Il faut faire des paysages à ce peintre, il y est *pratique* ».

6. Ce magistrat est, dit-on, Poncet de la Rivière, conseiller d'État. Il avait publié en 1677, sous le pseudonyme de Baron de Prelle, un ouvrage moral : *Considérations sur les avantages de la vieillesse dans la vie chrétienne, politique, civile, économique et solitaire.* On prétend que s'il n'eût pas fait im-

¶ Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis.

¶ Un ouvrage satirique ou qui contient des faits[1], qui est donné en feuilles sous le manteau aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux : l'impression est l'écueil.

¶ Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la préface, la table, les approbations[2], il reste à peine assez de pages pour mériter le nom de livre.

¶ Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie[3], la musique, la peinture, le discours public.

Quel supplice que celui d'entendre déclamer pompeusement un froid discours, ou prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poëte !

primer ce petit volume « qui est rare », en effet, « par le ridicule », Poncet eût été nommé chancelier ou pour le moins premier président.

1. La Bruyère avait imprimé dans la 1re édition : *ou qui a des faits*, expression obscure que la variante a peu éclaircie. Il a voulu distinguer des vraies satires, telles que les satires de Boileau, les pamphlets qui se composent d'anecdotes, tels que l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin : mais c'est de satires et de libelles d'un ordre inférieur qu'il s'agit ici, et non des satires de Boileau ni de l'ouvrage de Bussy. — *Donné en feuilles sous le manteau*, communiqué en manuscrit dans le plus grand secret. — Boileau avait dit de son côté dans l'*Art poétique*, IV, v. 44 et suiv. : « Tel écrit récité se soutient à l'oreille, || Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, || Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant. »

2. Les approbations des censeurs.

3. Montaigne s'est montré du même avis (*Essais*, II, 17) : « On peult faire le sot partout ailleurs, mais non en la poésie : « Mediocribus esse poetis || Non Dî, non homines, non concessere columnæ. » (Horace, *Art poétique*, vers 372 et 373.) « Pleust à Dieu que cette sentence se trouvast au front des boutiques de tous nos imprimeurs, pour en deffendre l'entrée à tant de versificateurs ! » — Voyez aussi Boileau, *Art poétique*, IV, vers 29 et suivants : « Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire, || Il n'est point de degrés du médiocre au pire. »

¶ Certains poètes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés et remplis de grands sentiments. Le peuple écoute avidement les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît, et, à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage[1]; il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui se récrier et d'applaudir. J'ai cru autrefois, et dans ma première jeunesse, que ces endroits étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, et qu'avec toute l'attention que je donnais à leur récit, j'avais tort de n'y rien entendre : je suis détrompé[2].

1. Ce trait rappelle la scène du *Médecin malgré lui*, où Géronte, Jacqueline et Lucas écoutent et admirent Sganarelle. « Ah ! que n'ai-je étudié ! — L'habile homme que v'là ! — Oui, ça est si biau que je n'y entends goutte. »

2. Ne serait-ce point de Corneille qu'il serait ici question ? Boileau se plaignait de l'obscurité de quelques-uns de ces vers, et La Bruyère sans doute partageait le sentiment de Boileau. « M. Despréaux, dit Cizeron Rival, distinguait ordinairement deux sortes de galimatias : le *galimatias simple* et le *galimatias double*. Il appelait galimatias simple celui où l'auteur entendait ce qu'il voulait dire, mais où les autres n'entendaient rien ; et galimatias double, celui où l'auteur ni les lecteurs ne pouvaient rien comprendre.... Il citait pour exemple de galimatias double ces quatre vers de *Tite et Bérénice* du grand Corneille (acte I, scène II) : « Faut-il mourir, madame ? et, si proche du terme, ‖ Votre illustre inconstance est-elle encore si ferme ‖ Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort ‖ Puissent dans quatre jours se promettre ma mort ? » L'acteur Baron, ne pouvant comprendre ces vers, en vint, dit-on, demander l'explication à l'auteur lui-même sur le conseil de Molière : « Je ne les entends pas trop bien non plus, répondit Corneille après les avoir examinés quelque temps, mais récitez-les toujours : tel qui ne les entendra pas les admirera. » — Voyez encore dans la *Lettre* de Fénelon *sur les occupations de l'Académie française* (paragraphe V), les plaisanteries de Boileau sur les premiers vers de *Cinna*, tels que les donnaient les premières éditions. — Voltaire a beaucoup insisté sur les pompeuses obscurités de plusieurs pièces de Corneille, de *Pompée*, d'*Andromède*, d'*Héraclius*, de *la Toison d'or* (Voir, dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot Esprit, section IV ; la lettre à Thiériot du 8 mars 1738, et le *Commentaire sur Corneille*). — Dans la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, qui a paru peu de temps avant les *Caractères* (en 1687), le

¶ L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs : Homère a fait l'*Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite Live, ses *Décades*, et l'Orateur romain ses *Oraisons*[1].

¶ Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait : celui qui le sent et qui aime en deçà

P. Bouhours raconte que Camus, évêque de Belley, ayant un jour prié Lope de Vega de lui expliquer un sonnet qu'il ne comprenait pas, le poète espagnol lut et relut le sonnet, puis « avoua qu'il ne l'entendait pas lui-même ».

1. Et Cicéron ses Discours. Suivant les clefs, La Bruyère entend parler du dictionnaire que préparait depuis longtemps l'Académie française et dont la première édition devait paraître en 1694. Un dictionnaire peut être un *ouvrage d'esprit*, si on laisse à cette expression la valeur qu'elle avait au dix-septième siècle ; il est donc possible que dans cette réflexion La Bruyère ait voulu juger à l'avance le Dictionnaire de l'Académie. Mais ne vaut-il pas mieux y chercher une allusion aux œuvres qu'avait produites, sous ses yeux, la collaboration d'écrivains de génie ou de talent? Corneille, Molière et Quinault avaient fait en 1671 la tragicomédie de *Psyché* ; les mêmes avaient composé l'*Idylle sur la paix* et l'*Églogue de Versailles* en 1685 ; Racine et Boileau, qu'unissait déjà pour un travail commun leur titre d'historiographes du roi, avaient tenté, en 1680, de composer ensemble les paroles d'un opéra. Et au-dessous de ceux que nous avons nommés, que d'autres tragiques ou comiques s'associant dans une collaboration secrète ou avouée! Leurs ouvrages, si nous en citions les titres, justifieraient parfaitement la remarque de La Bruyère. Il est possible, du reste, que La Bruyère ait voulu simplement ici répéter en la développant une pensée de Descartes : « Souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces et faits de la main de divers maîtres qu'en ceux auxquels un seul a travaillé. » *Disc. de la méthode*, cité par Damien, *Étude sur la Bruyère et Malebranche.* — On remarquera aussi que La Bruyère attribue sans hésiter à Homère seul la paternité de l'*Iliade*. Au moment, en effet, où il écrivait ces mots, personne ne la contestait publiquement en France. Les questions relatives à la composition des poèmes homériques ne furent vraiment posées devant le public qu'en 1693, lorsque Charles Perrault fit paraître le troisième volume des *Parallèles des Anciens et des Modernes*, où il niait, en s'inspirant de l'abbé d'Aubignac, l'unité de l'*Iliade*. La discussion engagée, La Bruyère n'eut pas à revenir sur ce qu'il avait imprimé en 1687 ; sans nul doute, il pensait avec Boileau que le paradoxe de Perrault était une « extravagance » pure.

¶ Certains poètes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés et remplis de grands sentiments. Le peuple écoute avidement les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît, et, à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage[1]; il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui se récrier et d'applaudir. J'ai cru autrefois, et dans ma première jeunesse, que ces endroits étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, et qu'avec toute l'attention que je donnais à leur récit, j'avais tort de n'y rien entendre: je suis détrompé[2].

1. Ce trait rappelle la scène du *Médecin malgré lui*, où Géronte, Jacqueline et Lucas écoutent et admirent Sganarelle. « Ah! que n'ai-je étudié! — L'habile homme que v'là! — Oui, ça est si biau que je n'y entends goutte. »

2. Ne serait-ce point de Corneille qu'il serait ici question? Boileau se plaignait de l'obscurité de quelques-uns de ces vers, et La Bruyère sans doute partageait le sentiment de Boileau. « M. Despréaux, dit Cizeron Rival, distinguait ordinairement deux sortes de galimatias: le *galimatias simple* et le *galimatias double*. Il appelait galimatias simple celui où l'auteur entendait ce qu'il voulait dire, mais où les autres n'entendaient rien; et galimatias double, celui où l'auteur ni les lecteurs ne pouvaient rien comprendre.... Il citait pour exemple de galimatias double ces quatre vers de *Tite et Bérénice* du grand Corneille (acte I, scène II): « Faut-il mourir, madame? et, si proche du terme, ‖ Votre illustre inconstance est-elle encore si ferme ‖ Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort ‖ Puissent dans quatre jours se promettre ma mort? » L'acteur Baron, ne pouvant comprendre ces vers, en vint, dit-on, demander l'explication à l'auteur lui-même sur le conseil de Molière: « Je ne les entends pas trop bien non plus, répondit Corneille après les avoir examinés quelque temps, mais récitez-les toujours: tel qui ne les entendra pas les admirera. » — Voyez encore dans la *Lettre* de Fénelon *sur les occupations de l'Académie française* (paragraphe V), les plaisanteries de Boileau sur les premiers vers de *Cinna*, tels que les donnaient les premières éditions. — Voltaire a beaucoup insisté sur les pompeuses obscurités de plusieurs pièces de Corneille, de *Pompée*, d'*Andromède*, d'*Héraclius*, de *la Toison d'or* (Voir, dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot Esprit, section IV; la lettre à Thiériot du 8 mars 1738, et le *Commentaire sur Corneille*). — Dans la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, qui a paru peu de temps avant les *Caractères* (en 1687), le

¶ L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs : Homère a fait l'*Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite Live, ses *Décades*, et l'Orateur romain ses *Oraisons*[1].

¶ Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait : celui qui le sent et qui aime en deçà

P. Bouhours raconte que Camus, évêque de Belley, ayant un jour prié Lope de Vega de lui expliquer un sonnet qu'il ne comprenait pas, le poète espagnol lut et relut le sonnet, puis « avoua qu'il ne l'entendait pas lui-même ».

1. Et Cicéron ses Discours. Suivant les clefs, La Bruyère entend parler du dictionnaire que préparait depuis longtemps l'Académie française et dont la première édition devait paraître en 1694. Un dictionnaire peut être un *ouvrage d'esprit*, si on laisse à cette expression la valeur qu'elle avait au dix-septième siècle : il est donc possible que dans cette réflexion La Bruyère ait voulu juger à l'avance le Dictionnaire de l'Académie. Mais ne vaut-il pas mieux y chercher une allusion aux œuvres qu'avait produites, sous ses yeux, la collaboration d'écrivains de génie ou de talent? Corneille, Molière et Quinault avaient fait en 1671 la tragi-comédie de *Psyché* ; les mêmes avaient composé l'*Idylle sur la paix* et l'*Églogue de Versailles* en 1685 ; Racine et Boileau, qu'unissait déjà pour un travail commun leur titre d'historiographes du roi, avaient tenté, en 1680, de composer ensemble les paroles d'un opéra. Et au-dessous de ceux que nous avons nommés, que d'autres tragiques ou comiques s'associant dans une collaboration secrète ou avouée! Leurs ouvrages, si nous en citions les titres, justifieraient parfaitement la remarque de La Bruyère. Il est possible, du reste, que La Bruyère ait voulu simplement ici répéter en la développant une pensée de Descartes : « Souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces et faits de la main de divers maîtres qu'en ceux auxquels un seul a travaillé. » *Disc. de la méthode*, cité par Damien, *Étude sur La Bruyère et Malebranche*. — On remarquera aussi que La Bruyère attribue sans hésiter à Homère seul la paternité de l'*Iliade*. Au moment, en effet, où il écrivait ces mots, personne ne la contestait publiquement en France. Les questions relatives à la composition des poèmes homériques ne furent vraiment posées devant le public qu'en 1695, lorsque Charles Perrault fit paraître le troisième volume des *Parallèles des Anciens et des Modernes*, où il niait, en s'inspirant de l'abbé d'Aubignac, l'unité de l'*Iliade*. La discussion engagée, La Bruyère n'eut pas à revenir sur ce qu'il avait imprimé en 1687 ; sans nul doute, il pensait avec Boileau que le paradoxe de Perrault était une « extravagance » pure.

ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.

¶ Il y a beaucoup plus de vivacité[1] que de goût parmi les hommes; ou, pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

¶ La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros; ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens[2].

¶ Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent[3], et la manière de les raconter[4].

¶ Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. MOÏSE[5], HOMÈRE, PLATON, VIRGILE, HORACE, ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement.

¶ On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre gothique, que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples[6]; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien; ce

1. *Vivacité.* Ce mot tout seul chez La Bruyère signifie souvent la vivacité d'*esprit.*

2. Horace, *Odes*, IV, 9 : « Vixere fortes ante Agamemnona || Multi; sed omnes illacrymabiles || Urgentur ignotique longa || Nocte, carent quia vate sacro.

3. « ....Le sage a raison de dire que « leurs seules actions les peuvent louer » : toute autre louange languit auprès des grands noms. » (Bossuet, *Oraison funèbre de Condé*, 1687).

4. L'académicien Charpentier avait mis au bas des tableaux de Lebrun, dans la galerie de Versailles, des inscriptions fastueuses telles que celles-ci : « *L'incroyable passage du Rhin, la merveilleuse prise de Valenciennes.* » Louis XIV fit supprimer ces inscriptions; « il sentit avec raison, dit Voltaire, que *la prise de Valenciennes, le passage du Rhin* disaient davantage. »

5. Quand même on ne le considère que comme un homme qui écrit. (*Note de la Bruyère.*)

6. Pour tous les contemporains de La Bruyère, comme pour lui, les monuments du moyen âge, qu'ils fussent romans ou gothiques, étaient des monuments de barbarie. Le

qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu[1] moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même on ne saurait en écrivant rencontrer le parfait et, s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation.

Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel!

On se nourrit des anciens et des habiles modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages : et quand enfin l'on est auteur et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite, semblable à ces enfants *drus*[2] et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice[3].

mot *barbarie*, du reste, pourrait à la rigueur se prendre ici dans son sens originaire. Attribuée primitivement aux Goths, puisqu'on lui avait malencontreusement donné leur nom, plus tard attribuée aux Arabes, l'architecture du moyen âge a longtemps été considérée comme une architecture d'origine étrangère.

1. *Devenu*, par une construction rare, mais logique et correcte, se rapporte au sujet neutre *ce*.

2. *Dru* se dit des petits oiseaux qui sont assez forts pour s'envoler du nid.

3. Allusion à Charles Perrault, disent les clefs. C'est en même temps une allusion à Fontenelle et à bien d'autres. La Bruyère prend hautement parti pour les défenseurs des anciens dans la querelle qui agitait et divisait le monde littéraire. Cette dispute avait été suscitée, vers 1670, par Desmarets de Saint-Sorlin qui préconisait l'emploi des sujets chrétiens dans la littérature. Rappelons seulement les principaux écrits où furent traitées les questions nombreuses que résolvaient différemment les deux partis adverses : *les Entretiens d'Eugène et d'Ariste*, du P. Bouhours (1671); le *Parallèle des Anciens et des Modernes*, suivi d'un poème sur le *Siècle de Louis le Grand*, de Charles Perrault (1688-1698); les *Réflexions* de Boileau sur le rhéteur grec Longin; divers morceaux de critique de La Motte-Houdart, et en particulier sa traduction abrégée et corrigée de l'*Iliade* (1714); le *Traité des causes de la corruption du goût*, de Mme Dacier (1714). Les noms les plus mêlés à ce curieux et fécond débat sont ceux d'Huet, évêque d'Avranches, sous-précepteur du Dauphin; de l'helléniste Dacier, de Longepierre, poète médiocre; du savant Rollin, qui tenaient pour les anciens avec Boileau, Racine et La Bruyère; — et, dans l'autre camp, ceux du Père Hardouin, laborieux érudit, de l'abbé d'Aubignac et de l'abbé Terrasson, critiques

Un auteur moderne prouve ordinairement que les anciens nous sont inférieurs en deux manières, par raison et par exemple : il tire la raison de son goût particulier et l'exemple de ses ouvrages[1].

Il avoue que les anciens, quelque inégaux et peu corrects qu'ils soient, ont de beaux traits; il les cite; et ils sont si beaux qu'ils font lire sa critique[2].

Quelques habiles prononcent en faveur des anciens contre les modernes; mais ils sont suspects, et semblent juger en leur propre cause, tant leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité; on les récuse[3].

¶ L'on devrait aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer[4].

Ne vouloir être ni conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un pédantisme[5].

Il faut qu'un auteur reçoive avec une égale modestie les éloges et les critiques que l'on fait de ses ouvrages.

littéraires, qui soutenaient la supériorité des modernes en même temps que Perrault, La Motte et Fontenelle. Fénelon et le philosophe Buffier tentèrent de concilier les deux partis.

1. Fontenelle publia en 1688 ses *Poésies pastorales*, accompagnées d'un *Discours sur la nature de l'Églogue* et d'une *Digression sur les Anciens et les Modernes*. Il y fait le procès de Théocrite et de Virgile, et tire de ses propres églogues les règles de la poésie pastorale. Tel encore Desmarets de Saint-Sorlin, dans le *Discours* qui précède l'édition de son poème épique, le *Clovis*, en 1673.

2. C'est le ridicule où était tombé l'italien Tassoni. (Voir sur toutes ces questions l'excellent ouvrage de H. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*.)

3. On s'accorde à voir dans cette phrase une louange à l'adresse de Racine et de Boileau. Pour La Bruyère, les *habiles*, ce sont les hommes compétents et d'un goût éclairé, qui ne jugent pas à la légère. « *Habile* a presque changé de signification, écrit le P. Bouhour en 1671. On ne le dit plus guère pour docte et savant, et on entend par un homme habile un homme adroit et qui a de la conduite. » La Bruyère s'en tient au premier sens lorsqu'il emploie le mot *habile* substantivement. Cf. p. 26, note 2.

4. *Estimer*, au sens latin, juger apprécier.

5. Boileau. *Art poétique*, I, vers 192 : Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. « Les yeux d'autrui, dit ailleurs Boileau, voient toujours plus loin que nous dans nos défauts. » *Première Réflexion sur Longin.*

¶ Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées[1], il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant ; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point[2] est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre[3].

Un bon auteur, et qui écrit avec soin[4], éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître et qu'il a enfin trouvée est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort.

Ceux qui écrivent par humeur[5] sont sujets à retoucher à leurs ouvrages ; comme elle n'est pas toujours fixe et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés.

¶ La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de

1. Qui peuvent rendre une de nos pensées, et celle-là seule que nous voulons rendre.

2. Tout ce qui n'est pas cette expression que nous cherchons.

3. « Il y a, dit Sainte-Beuve, nombre de pensées droites, justes, proverbiales, mais trop aisément communes, dans Boileau, que La Bruyère n'écrirait jamais et n'admettrait pas dans son élite. Chez lui tout devient plus détourné et plus neuf ; c'est un repli de plus qu'il pénètre. Par exemple, au lieu de ce genre de sentences familières à l'*Art poétique* : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, etc. », il nous dit dans cet admirable chapitre *des Ouvrages de l'esprit*, qui est son *Art poétique* à lui et sa *Rhétorique* : « Entre toutes les différentes expressions, etc.... » On sent, reprend Sainte-Beuve après avoir cité la réflexion de La Bruyère, combien la sagacité si vraie, si judicieuse encore, du second critique enchérit pourtant sur la raison saine du premier. »

4. La Bruyère aime à continuer ainsi par une petite phrase commençant par : « et qui, et que... » une qualification commencée par un adjectif, un nom, ou un pronom. Les exemples abondent chez lui, de cette tournure. Voy. p. 25, note 2.

5. Voyez plus loin (page 67) un passage où La Bruyère indique d'une manière plus explicite ce qu'il appelle *écrire par humeur*. Les auteurs qui écrivent par humeur, ce sont ceux qui tirent d'eux-mêmes, de leur cœur et de leur esprit, tout ce qu'ils écrivent ; ce sont, avant tout, les moralistes, la Rochefoucauld, La Bruyère, par exemple. Montaigne est aussi l'un des écrivains auxquels cette expression s'applique le mieux.

bonnes choses nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues[1].

Un esprit médiocre croit écrire divinement ; un bon esprit croit écrire raisonnablement.

¶ L'on m'a engagé, dit *Ariste*, à lire mes ouvrages à *Zoïle* : je l'ai fait. Ils l'ont saisi d'abord, et, avant qu'il ait eu le loisir de les trouver mauvais, il les a loués modestement en ma présence, et il ne les a pas loués depuis devant personne. Je l'excuse, et je n'en demande pas davantage à un auteur ; je le plains même d'avoir écouté de belles choses qu'il n'a point faites.

Ceux qui, par leur condition, se trouvent exempts de la jalousie d'auteur, ont ou des passions ou des besoins qui les distraient et les rendent froids sur les conceptions d'autrui ; personne, presque, par la disposition de son esprit, de son cœur et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage.

¶ Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses[2].

¶ Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit qu'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa faveur, jusques à ce qu'ils aient vu le cours qu'il aura dans le monde par l'impression, ou quel sera son sort parmi les habiles[3] : ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être portés par la foule et entraînés par la multitude. Ils disent alors qu'ils ont les premiers approuvé cet ouvrage, et que le public est de leur avis.

Ces gens laissent échapper les plus belles occasions de nous convaincre qu'ils ont de la capacité et des lumières,

1. « C'est malheur, dit Montaigne (*Essais*, III, 8), que la prudence vous deffend de vous satisfaire et fier de vous, et vous renvoye tousjours mal content et craintif, là où l'opiniastreté et la témérité remplissent leurs hôtes d'esjouissance et d'asseurance. »

2. « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir. » (Molière, *Critique de l'Ecole des Femmes*, sc. VI.)

3. Voy. p. 26, n. 2, et p. 32, n. 3

qu'ils savent juger, trouver bon ce qui est bon, et meilleur ce qui est meilleur. Un bel ouvrage tombe entre leurs mains : c'est un premier ouvrage, l'auteur ne s'est pas encore fait un grand nom, il n'a rien qui prévienne en sa faveur: il ne s'agit point de faire sa cour ou de flatter les grands en applaudissant à ses écrits. On ne vous demande pas, *Zélotes*, de vous récrier : « *C'est un chef-d'œuvre de l'esprit; l'humanité ne va pas plus loin; c'est jusqu'où la parole humaine peut s'élever; on ne jugera à l'avenir du goût de quelqu'un qu'à proportion qu'il en aura pour cette pièce*[1]; » phrases outrées, dégoûtantes, qui sentent la pension ou l'abbaye[2], nuisibles à cela même qui est louable et qu'on veut louer. Que ne disiez-vous seulement : « Voilà un bon livre »? Vous le dites, il est vrai, avec toute la France, avec les étrangers comme avec vos compatriotes, quand il est imprimé par toute l'Europe et qu'il est traduit en plusieurs langues; il n'est plus temps[3].

¶ Quelques-uns de ceux qui ont lu un ouvrage en rapportent certains traits dont ils n'ont pas compris le sens, et qu'ils altèrent encore par tout ce qu'ils y mettent du leur: et ces traits ainsi corrompus et défigurés, qui ne sont autre chose que leurs propres pensées et leurs expressions, ils

1. « La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, écrit Mme de Sévigné en parlant de la représentation d'*Esther*, c'est celle du goût et de l'attention. » La réflexion de La Bruyère a été publiée deux ans après la représentation d'*Esther*; mais connaissait-il la lettre de Mme de Sévigné? et s'il la connaissait, est-ce de cette phrase qu'il entendait faire la critique? On en peut douter.

2. C'est-à-dire telles que les doivent faire ceux qui sollicitent une abbaye ou une pension.

3. Cet alinéa parut en 1691, trois ans après la publication de la première édition des *Caractères*. Faisant un retour sur la fortune de son livre, l'auteur s'était évidemment rappelé les premières hésitations de quelques lecteurs, qui avaient attendu le succès de l'ouvrage pour le louer. Dès 1688, les *Caractères* furent imprimés, sinon « par toute l'Europe », au moins à Bruxelles, chez Jean Léonard, et leur publication était annoncée avec éloge par la *Gazette de Hollande* dans son nº du 15 juillet 1688. (Cf. plus haut, p. XVIII, n. 1.) Mais il n'y avait pas encore de traduction étrangère des *Caractères*; la première (en anglais) est de 1698.

les exposent à la censure, soutiennent qu'ils sont mauvais et tout le monde convient qu'ils sont mauvais; mais l'endroit de l'ouvrage que ces critiques croient citer, et qu'en effet ils ne citent point, n'en est pas pire[1].

¶ « Que dites-vous du livre d'*Hermodore*? — Qu'il est mauvais, répond *Anthime*. — Qu'il est mauvais? — Qu'il est tel, continue-t-il, que ce n'est pas un livre, ou qui mérite du moins que le monde en parle. — Mais l'avez-vous lu? — Non, » dit Anthime. — Que n'ajoute-t-il que *Fulvie* et *Mélanie* l'ont condamné sans l'avoir lu, et qu'il est ami de Fulvie et de Mélanie[2]?

1. Quintilien l'avait déjà dit : « Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt. » (*De institutione oratoria*, X, 1.) « Ce n'est toutefois qu'avec réserve et circonspection qu'il faut prononcer sur ces grands hommes, de peur de s'exposer, comme tant de gens, à condamner ce qu'on n'entend pas. » (Trad. L. Baudet). Racine avait, en 1675, proposé ce passage de Quintilien aux méditations de Charles Perrault, qui, faute de les comprendre, avait critiqué divers passages d'Euripide; La Bruyère fait à son tour le commentaire de la même pensée. Plus tard Boileau la traduira dans une épigramme, à l'adresse encore de Perrault : « D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère, || Et tous ces grands auteurs que l'univers révère, || Traduits dans vos écrits nous paraissent si sots? || Perrault, c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes, || Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes, || Vous les faites tous des Perrault. »

Si cette épigramme n'a été composée, comme le pensait M. Berriat Saint-Prix, qu'après la publication du tome III du *Parallèle des anciens et des modernes* (1692), la réflexion de La Bruyère lui est antérieure de trois ou quatre ans.

2. Sous une forme nouvelle, c'est l'une des scènes de la *Critique de l'École des Femmes* : « LE MARQUIS. Quoi! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce? — DORANTE. Oui, je prétends la soutenir. — LE MARQUIS. Parbleu, je la garantis détestable. — DORANTE. La caution n'est pas bourgeoise. Mais, marquis, par quelle raison, de grâce, cette comédie est-elle ce que tu dis? — LE MARQUIS. Pourquoi est-elle détestable? — DORANTE. Oui. — LE MARQUIS. Elle est détestable parce qu'elle est détestable. — DORANTE. Après cela, il n'y a plus rien à dire; voilà son procès fait. Mais encore, instruis-nous, et nous dis les défauts qui y sont. — LE MARQUIS. Que sais-je, moi? je ne me suis pas seulement donné la peine de l'écouter. Mais enfin je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si méchant, Dieu me sauve! et Dorilas, contre qui j'étais, a été de mon avis. — DORANTE. L'autorité est belle, et te voilà bien appuyé. »

¶ *Arsène*, du plus haut de son esprit[1], contemple les hommes; et, dans l'éloignement d'où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse : loué, exalté, et porté jusqu'aux cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder tout celui qu'on peut avoir, et qu'il n'aura jamais; occupé et rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques oracles; élevé par son caractère au-dessus des jugements humains, il abandonne aux âmes communes le mérite d'une vie suivie et uniforme, et il n'est responsable de ses inconstances[2] qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent : eux seuls savent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire; il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde et si universellement

1. On peut rapprocher du caractère d'*Arsène* le portrait de Damis dans la cinquième scène du deuxième acte du *Misanthrope* : « Et les deux bras croisés, *du haut de son esprit*, || Il regarde en pitié tout ce que chacun dit.... » et celui des personnages « qui s'en font extrêmement accroire » dans le quatrième chapitre des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* du P. Bouhours. — C'est, dit-on, le portrait du comte de Tréville, l'un des gentilshommes les plus instruits de la cour, qu'a voulu tracer La Bruyère. Bourdaloue, assure-t-on, s'était déjà proposé, en 1671, de peindre Tréville dans son *Sermon sur la sévérité évangélique*. Lorsqu'il avait montré « ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leur pensée..., ces esprits superbes qui se regardaient, et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme les *justes*, comme les *parfaits*, comme les *irrépréhensibles*.... qui de là prétendaient avoir le droit de mépriser tout le genre humain..., » chacun des auditeurs avait nommé Tréville. Voyez, sur ce personnage, qui occupa beaucoup les contemporains, Sainte-Beuve, *Lundis*, t. IX.

2. *Ses inconstances*. « Quantité de mots abstraits qui ne sont plus usités qu'au singulier s'employaient au pluriel, au dix-septième siècle, pour marquer la répétition des faits et des actes. » (Godefroy, *Lexique de la langue de Corneille*.) Cf. p. 27, n. 3. Voici quelques exemples de Bossuet : « Vous avez expérimenté quelles étaient ses *compassions* (*Panég. de saint François de Sales*.) « Une servitude qui nous asservit au qu'en dira-t-on et à tant de *circonspections* importunes. » (*Sermon de vêture d'une Bernardine*.) « Un homme qui poussait les difficultés aux dernières *précisions*. » (*Conférence avec le ministre Claude*.) [*Sermons choisis de Bossuet*, éd. Rébelliau, p. 301.]

goûté des honnêtes gens[1], je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire : incapable d'être corrigé par cette peinture, qu'il ne lira point.

¶ *Théocrine* sait des choses assez inutiles; il a des sentiments toujours singuliers : il est moins profond que méthodique; il n'exerce que sa mémoire; il est abstrait[2], dédaigneux, et il semble toujours rire en lui-même de ceux qu'il croit ne le valoir pas. Le hasard fait que je lui lis mon ouvrage, il l'écoute. Est-il lu, il me parle du sien. — Et du vôtre, me direz-vous, qu'en pense-t-il? — Je vous l'ai déjà dit, il me parle du sien.

¶ Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins.

¶ C'est une expérience faite que, s'il se trouve dix personnes qui effacent d'un livre une expression ou un sentiment, l'on en fournit aisément un pareil nombre qui les réclame. Ceux-ci s'écrient : « Pourquoi supprimer cette pensée? elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable; » et ceux-là affirment, au contraire, ou qu'ils auraient négligé cette pensée, ou qu'ils lui auraient donné un autre tour. « Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré[3], et qui peint la chose au naturel. » — « Il y a un mot, disent les autres, qui est hasardé, et qui d'ailleurs ne signifie pas assez ce que vous voulez peut-être faire entendre. » Et c'est du même trait et du même mot que tous ces gens s'expliquent ainsi, et tous sont connais-

1. L'une des expressions qui sont le plus fréquemment employées au dix-septième siècle. Les *honnêtes gens*, dans la langue du temps, ce sont les gens bien élevés et surtout les hommes d'un esprit cultivé. Bussy-Rabutin écrivait le 6 mars 1679 : « L'*honnête homme* est un homme poli et qui sait vivre. »

2 *Abstrait*, rêveur. « *Abstrait*, *distrait* : signification commune : défaut d'attention, avec cette différence que ce sont nos propres idées, nos méditations qui nous rendent abstraits, tandis que nous sommes distraits par les objets extérieurs, qui nous attirent et nous détournent. » (Guizot, *Synonymes français*.)

3 Heureusement trouvé.

seurs et passent pour tels[1]. Quel autre parti pour un auteur, que d'oser pour lors être de l'avis de ceux qui l'approuvent?

¶ Un auteur sérieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les extravagances, de toutes les saletés, de tous les mauvais mots que l'on peut dire, et de toutes les ineptes applications que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son ouvrage, et encore moins de les supprimer. Il est convaincu que, quelque scrupuleuse exactitude que l'on ait dans sa manière d'écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un mal inévitable, et que les meilleures choses ne leur servent souvent qu'à leur faire rencontrer une sottise[2].

¶ Si certains esprits vifs et décisifs étaient crus, ce serait encore trop que les termes pour exprimer les senti-

1. « J'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens, dit Molière dans la *Critique de l'Ecole des femmes* (scène IV), par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus. » — « .... Où en serait-on, si l'on voulait écouter tout le monde ? écrit Boileau dans l'une de ses lettres. *Quid dem? Quid non dem? Renuis tu quod jubet alter*. Tout le monde juge, et personne ne sait juger. »

2. En protestant contre les ineptes applications auxquelles donnent lieu parfois les écrits les plus innocents, ce n'est pas uniquement sa cause personnelle que défend La Bruyère. A l'époque où il écrivait cette réflexion, en 1689, les clefs qu'il désavoua si vivement plus tard n'avaient pas encore circulé. Comme l'avait fait Molière dans la *Critique de l'École des femmes* (scène VI) et dans les *Femmes savantes* (acte III, scène II), il prend surtout à partie les sots, les méchants plaisants qui cherchaient et voyaient partout de grossières et licencieuses équivoques.

Donneau de Visé, dans le *Mercure galant* (voir plus loin, page 50, note 3), nous donne une idée du succès de curiosité maligne qu'il prétend qu'avait eu le livre de La Bruyère. « Je me trouvai à la cour, dit le journaliste, le premier jour que les *Caractères* parurent, et je remarquai de tous côtés des pelotons où l'on éclatait de rire. Les uns disaient : Ce portrait est outré ; les autres : En voilà un qui l'est encore davantage. On dit telle chose de madame une telle, disait un autre, et monsieur un tel, quoique le plus honnête homme du monde, est très maltraité dans un autre endroit. Enfin la conclusion était qu'il fallait acheter au plus tôt ce livre pour voir les portraits dont il est rempli, de crainte que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie. »

ments; il faudrait leur parler par signes, ou sans parler se faire entendre. Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis, et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus. Il faut leur laisser tout à suppléer, et n'écrire que pour eux seuls : ils conçoivent une période par le mot qui la commence, et par une période tout un chapitre : leur avez-vous lu un seul endroit de l'ouvrage, c'est assez, ils sont dans le fait[1] et entendent l'ouvrage. Un tissu d'énigmes leur serait une lecture divertissante; et c'est une perte pour eux que ce style estropié qui les enlève[2] soit rare[3], et que peu d'écrivains s'en accommodent. Les comparaisons tirées d'un fleuve dont le cours, quoique rapide, est égal et uniforme, ou d'un embrasement qui, poussé par les vents, s'épand au loin dans une forêt où il consume les chênes et les pins, ne leur fournissent aucune idée de l'éloquence. Montrez-leur un feu grégeois[4] qui les surprenne ou un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau[5].

¶ Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait ou régulier! Je ne sais s'il s'en est encore trouvé de ce dernier genre. Il est peut-être moins difficile aux rares génies de rencontrer le grand et le sublime, que d'éviter toute sorte de fautes. Le *Cid* n'a eu qu'une voix pour lui à sa naissance, qui a été celle de l'admiration; il

1. *Dans le fait*, au fait. Voyez p. 11, note 5.

2. Qui les transporte d'aise. « Je lis M. Nicole, écrit Mme de Sévigné, avec un plaisir qui m'*enlève*. »

3. C'est-à-dire : « et il est regrettable pour eux que le genre de style qui les charme soit rare. » — « N'avez-vous pas pris garde, dit le P. Bouhours dans un livre que La Bruyère avait certainement lu, que l'obscurité des pensées vient encore de ce qu'elles sont *estropiées*, si j'ose m'exprimer de la sorte? je veux dire que le sens n'en est pas complet, et qu'elles ont quelque chose de monstrueux, comme ces statues imparfaites ou toutes mutilées.... etc. » (*Manière de penser*, 1687.)

4. Une fusée, un feu d'artifice. Scarron a plusieurs fois employé cette expression avec le même sens dans ses comédies.

5. *Quitter* quelqu'un de quelque chose, l'en tenir quitte, l'en dispenser est une expression dont il se rencontre de nombreux exemples dans les auteurs du temps. Voyez p. 5, note 7.

s'est vu plus fort que l'autorité et la politique[1], qui ont tenté vainement de le détruire; il a réuni en sa faveur des esprits toujours partagés d'opinions et de sentiments, les grands et le peuple[2]; ils s'accordent tous à le savoir de mémoire, et à prévenir au théâtre les acteurs qui le récitent. Le *Cid* enfin est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire; et l'une des meilleures critiques qui ait été faite sur aucun sujet est celle du *Cid*[3].

¶ Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier[4].

¶ *Capys*, qui s'érige en juge du beau style et qui croit écrire comme Bouhours et Rabutin, résiste à la voix du peuple, et dit tout seul que *Damis* n'est pas un bon auteur. Damis cède à la multitude, et dit ingénument avec le public que Capys est froid écrivain[5].

1. Boileau, satire IX, vers 231 : « En vain contre le Cid un ministre se ligue : || Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue. || L'Académie en corps a beau le censurer, || Le public révolté s'obstine à l'admirer. »

2. La Bruyère définit très bien dans l'une des dernières maximes du chapitre *Des grands* les diverses significations de ce mot *peuple*.

3. *L'une des meilleures critiques qui ait été faite* : dans toutes les éditions qui ont passé sous les yeux de La Bruyère, le verbe est resté au singulier. La règle rigoureuse de la grammaire exigerait le pluriel, mais le singulier n'a pu choquer les contemporains de notre auteur ; quelques écrivains en approuvaient formellement l'usage en pareil cas. — *Les sentiments de l'Académie sur la tragi-comédie du Cid* (1638) ont été trop vantés, dit Geruzez dans son édition de Boileau, et la phrase de La Bruyère vaut mieux comme antithèse que comme jugement. »

4. Au dix-septième siècle, comme aujourd'hui, l'on disait plus souvent *fait de main de maître*. — « Tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même. » (Longin, *Du Sublime*, chap. v, traduction de Boileau.)

5. Selon toutes les clefs, Capys est Boursault et Damis Boileau; mais au moment où La Bruyère publiait cette réflexion (1689), Boursault et Boileau étaient réconciliés depuis deux ans. Edme Boursault (1638-1701), auteur dramatique et romancier français, a écrit, contre Boileau, la *Satire des Satires*, et contre Molière, le *Portrait du Peintre, ou la contre-critique de l'École des Femmes*. Ce n'était

¶ Le devoir du nouvelliste est de dire : « Il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Cramoisy[1], en tel caractère; il est bien relié[2], et en beau papier; il se vend tant. » Il doit savoir jusques à l'enseigne du libraire qui le débite : sa folie est d'en vouloir faire la critique.

Le sublime du nouvelliste[3] est le raisonnement creux sur la politique.

point un auteur méprisable; trois de ses comédies, *le Mercure galant*, *Ésope à la ville*, *Ésope à la cour*, se lisent encore avec plaisir, de même que ses *Lettres*, où son esprit brillant et alambiqué se donne carrière. — Le P. Bouhours, jésuite, élégant et ingénieux écrivain, né en 1628, mort en 1702. C'est dans l'édition de 1690 que La Bruyère plaça pour la première fois son nom à côté de celui de Bussy, qui figurait seul dans l'édition précédente. Le P. Bouhours venait de publier ses dialogues sur la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* et les *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, où il avait plusieurs fois cité les *Caractères*. — Roger de Rabutin, comte de Bussy (1618-1693), le spirituel cousin de Mme de Sévigné, écrivait des lettres qui couraient le monde. Il avait fait faire des copies de sa correspondance et de ses mémoires, et communiquait volontiers ses manuscrits à ses amis.

La Bruyère traite ici trop bien Bouhours et Bussy-Rabutin, et trop mal Boursault. Une critique impartiale peut les mettre tous trois au même rang, d'autant mieux que par leur style comme par le tour de leur esprit ils se ressemblent.

1. Nom d'une famille célèbre dans l'histoire de la librairie. Le seul de ses membres auquel appartînt une imprimerie se nommait André Cramoisy. Une de ses tantes dirigeait l'imprimerie du Roi.

2. Les livres, même dans leur nouveauté, ne s'achetaient presque jamais que reliés.

3. Le mot *nouvelliste*, dans la langue du dix-septième siècle, désigne le plus souvent les fabricants et les colporteurs de nouvelles, les discoureurs des salons et des places publiques que La Bruyère, évidemment, aimait peu (voyez ce mot à l'*Index*) et que la police de Louis XIV envoyait volontiers *politiquer* à la Bastille. Toutefois ce sont plutôt les rédacteurs des journaux du temps qu'il semble viser ici, pour leur interdire de faire autre chose que d'annoncer, purement et simplement, les publications nouvelles. Les droits de la critique étaient alors très limités et très contestés. Aussi lorsque l'abbé Gallois prit, en 1666, la direction du *Journal des Savants*, crut-il devoir rassurer les auteurs, alarmés des hardiesses de la direction précédente; il promit de ne pas « entreprendre sur la liberté publique », reconnaissant humblement que « c'était exercer une sorte de tyrannie dans l'empire des Lettres que de s'attribuer le droit de juger les ouvrages de tout le monde ». Il exprimait ainsi

Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit, et qu'il est obligé d'abandonner le matin à son réveil.

¶ Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits[1] à en démêler les vices et le ridicule. S'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité, qu'il a trouvée, dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec usure s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit : mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande des hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs[2].

¶ Les sots lisent un livre, et ne l'entendent point. Les esprits médiocres croient l'entendre parfaitement. Les grands esprits ne l'entendent quelquefois pas tout entier ; ils trouvent obscur ce qui est obscur, comme ils trouvent clair ce qui est clair. Les beaux esprits veulent trouver obscur ce qui ne l'est point, et ne pas entendre ce qui est fort intelligible.

¶ Un auteur cherche vainement à se faire admirer par son ouvrage. Les sots admirent quelquefois, mais ce sont des sots. Les personnes d'esprit ont en eux[3] les semences

le sentiment général, et, toutes les fois que le *Journal des Savants* s'écarta, au dix-septième siècle, de cette profession de foi, il s'attira de méchantes querelles.

1. *Use ses esprits :* sa vie, son activité physique : — souvenir de la théorie cartésienne. « *Esprits*, au pluriel, sont de petits corps légers, chauds et invisibles, qui portent la vie et le sentiment dans les parties de l'animal. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

2. Est-il nécessaire de faire remarquer que l'auteur parle ici de lui-même ? C'est en 1689 qu'il a inséré cet alinéa dans les *Caractères*.

3. Molière a fait de *personne*, en pareil cas, un substantif masculin. « Jamais je n'ai vu deux personnes

quel feu, quelle naïveté, quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule! Mais quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques!

¶ J'ai lu MALHERBE et THÉOPHILE[1]. Ils ont tous deux connu la nature, avec cette différence que le premier, d'un style plein et uniforme[2], montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple[3] : il en fait la peinture ou l'histoire. L'autre, sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses

ractères de M. de La Bruyère (1701) parle fort sensément sur ce point : « Richelet, Furetière, toute l'Académie a donc grand tort, dit-il ironiquement, de nous proposer le *barbare* Molière comme le modèle des beaux esprits et de le citer dans ces dictionnaires fameux, riches trésors de notre langue? (*Dictionnaires* de Richelet, 1680; de Furetière, 1690; de l'Académie, 1694.) Qui croirons-nous, ou M. de La Bruyère, seul de son opinion — (ceci seul n'est pas juste) — ou tous les académiciens, juges équitables et éclairés? J'ai regardé avec eux ce prétendu jargon de Molière comme un secret recherché pour mieux peindre la nature.... Un paysan, un valet ne doivent pas parler aussi exactement qu'un homme qui postule une place à l'Académie. »

1. « Tous les jours à la cour un sot de qualité, || Peut juger de travers avec impunité, || A *Malherbe*, à Racan, préférer *Théophile*.... » — Est-ce en souvenir de ce vers de Boileau (satire IX) que La Bruyère a voulu comparer Malherbe (1555-1628), le réformateur de la poésie, et Théophile de Viau (1590-1626), poète que son mauvais goût a ridiculisé? Le rapprochement qu'il a fait de ces deux noms a fort étonné les critiques. Théophile est l'auteur de ces vers souvent cités : « Ah! voici le poignard qui du sang de son maître || S'est souillé lâchement. Il en rougit le traître! » A côté de ces vers, tirés de la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, l'on en pourrait citer d'autres qui ne sont pas plus heureux. Ainsi Pyrame, s'approchant de la muraille qui le sépare de Thisbé et dans laquelle une fente est pratiquée, s'écrie : « Voyez comme ce marbre est fendu de pitié. || Et qu'à notre douleur le sein de ces murailles || Pour recéler nos feux s'entr'ouvre les entrailles! » — Théophile a laissé cependant de belles pièces de vers : *le Matin, la Solitude*, son *Ode au Roi*, ses *Apologies*.

2. C'est-à-dire « toujours égal. »

3. Cette seconde partie de l'éloge est contestable; Malherbe est « noble », mais rarement « simple » en peignant la nature extérieure. Il la peint, dit avec raison Nisard, « par des traits généraux sommaires. » *Hist. de la Littérature française*, t. II, chap. V.

descriptions, s'appesantit sur les détails; il fait une anatomie; tantôt il feint[1], il exagère, il passe[2] le vrai dans la nature : il en fait le roman.

¶ Ronsard[3] et Balzac[4] ont eu, chacun dans leur genre assez de bon et de mauvais pour former après eux de très grands hommes en vers et en prose.

¶ Marot[5], par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère, entre ce premier[6] et nous, que la différence de quelques mots.

¶ Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir[7]. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve et d'enthousiasme, un plus grand poëte que Ronsard et que Marot; et, au con-

1. *Fingit*, il invente.

2. *Il va au delà :* comme on dit « passer le but ».

3. Ronsard (1524-1585), qui voulut être le réformateur de la langue et de la poésie, a semblé le plus admirable des poëtes à ses contemporains.

4. Voy. p. 14, n 2.

5. Clément Marot (1495-1544) a excellé dans la poésie familière, dans les épîtres, les épigrammes et les épîtres.

6. *Ce premier*, comme on dit *ce dernier*; ne se trouve guère.

7. C'est, à peu de chose près, le jugement de Boileau (*Art poétique*, I, vers 115). Ronsard, dit-il, « Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode, || Et toutefois longtemps eut un heureux destin. || Mais sa muse, en français parlant grec et latin, || Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, || Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.... || Enfin Malherbe vint, et le premier en France », etc.

« Ronsard, dit M. Geruzez, a été trop loué et trop dénigré. S'il a échoué complètement dans l'épopée et l'ode pindarique, il faut reconnaître aussi qu'il a rencontré, par intervalles, la vraie noblesse de langage poétique dans quelques passages du *Bocage royal*, des *Hymnes* et des *Discours sur les misères du temps*. M. Sainte-Beuve, qui, de nos jours, a revisé ce grand procès (*Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au* XVIe *siècle*, 1828), a tout au moins prouvé, pièces en main, que, dans le sonnet et dans les pièces anacréontiques, Ronsard garde un rang élevé. Malherbe, qui a si heureusement profité des efforts de Ronsard, aurait dû blâmer moins rudement les écarts de ce poëte, martyr de la cause dont il reste le héros. »

traire, que Belleau, Jodelle et du Bartas[1] aient été sitôt suivis d'un RACAN[2] et d'un MALHERBE, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée[3].

¶ MAROT et RABELAIS[4] sont inexcusables d'avoir semé l'ordure[5] dans leurs écrits : tous deux avaient assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. Rabelais surtout est incompréhensible; son livre est une énigme, quoiqu'on veuille dire, inexplicable; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent[6] ou de quelque autre bête

1 Remi Belleau (1528-1577), l'un des poètes de la *Pléiade*, a traduit les odes d'Anacréon, les *Phenomènes* d'Aratus, l'*Ecclésiaste*, etc. Il est l'auteur d'une jolie pièce, *Avril*, qui est souvent citée. — Jodelle (1532-1573), poète dramatique, auteur de tragédies imitées des tragédies grecques (*Cléopâtre*, *Didon se sacrifiant*). — Du Bartas (1544-1590), poete sans goût qui exagéra encore le *faste pédantesque* de Ronsard, est l'auteur d'un poème, jadis très admiré, qui a pour titre : *la Semaine, ou les Sept jours de la création*. — C'est en 1690 que La Bruyère publia ces considérations sur l'histoire de la langue. Dans quatre éditions, le nom de Saint-Gelais a occupé la place où l'on voit celui de du Bartas, et ce n'est qu'en 1696, fort peu de temps avant sa mort, que La Bruyère remplaça Saint-Gelais par du Bartas. On lui avait sans doute fait remarquer que Mellin de Saint-Gelais (1491-1558) était de l'école de Marot et non de celle de Ronsard.

2. Honorat de Bueil, marquis de Racan (1589-1670), élève et ami de Malherbe, sur la vie duquel il a laissé des mémoires. Il a composé des *Bergeries*, des *Odes sacrées*, etc. Poète assez faible et fade, on ne connaît plus guère de lui que les belles *Stances* : « Bussy, notre printemps s'en va presque expiré. »

3. La Bruyère dit en prose ce que Boileau dit en vers : « Par ce sage écrivain la langue *réparée* || N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée. »

4. François Rabelais, né à Chinon en 1483, tour à tour cordelier, bénédictin, médecin, bibliothécaire, secrétaire d'ambassadeur et curé, mourut à Meudon en 1553. C'est à dessein qu'il fit de son livre une énigme, dissimulant ses hardiesses sous des bouffonneries extravagantes. Le jugement de La Bruyère est souvent cité et mérite de l'être.

5. « Le cœur de l'homme est creux et plein d'*ordure* », a dit Pascal dans ses *Pensées*. Molière a employé le même mot au pluriel : « Chaque instant de ma vie est chargé de souillures; || Elle n'est qu'un amas de crimes et d'*ordures*. » (*Tartufe*, acte III, scène IV.)

6. Horace, *Art poétique*, vers 3 : « ... ut turpiter in atrum || Desinat in piscem mulier formosa superne. »

plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats.

¶ Deux écrivains, dans leurs ouvrages, ont blâmé MONTAIGNE[1], que je ne crois pas, aussi bien qu'eux[2], exempt de toute sorte de blâme. Il paraît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles[3].

¶ Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin. On lit AMYOT[4] et COËFFETEAU[5] : lequel lit-on de leurs contempo-

1. Nicolas Montaigne (ou Montagne, comme écrit La Bruyère), né en 1533, mort en 1592, l'immortel auteur des *Essais*. La Bruyère l'avait beaucoup lu.

2. Que je ne crois pas non plus.... Au dix-septième siècle, *aussi* se rencontre à chaque instant dans les phrases négatives. Pascal, Descartes, Molière, Corneille, en offrent quantité d'exemples. Les grammairiens modernes exigent que l'on fasse usage, en pareil cas, de *non plus*. V. p. 16, n. 1, et p. 19, n. 3.

3. L'écrivain qui « pense trop subtilement », d'après tous les commentateurs, est le philosophe cartésien Malebranche (1638-1715), qui a « blâmé » Montaigne dans la *Recherche de la vérité*. Celui qui « ne pense pas assez » est pour les uns Nicole (1625-1695), l'écrivain de Port-Royal, pour les autres Balzac (voy. p. 44, note 2). Comme l'a fait remarquer Sainte-Beuve, la partie des *Essais* où Nicole a parlé de Montaigne n'a point paru assez tôt pour que La Bruyère ait pu la lire. Aussi, à moins que La Bruyère n'ait eu vue quelque passage de la *Logique* de Port-Royal, à laquelle avait collaboré Nicole, n'est-ce pas à Nicole qu'il fait allusion. Balzac a consacré deux de ses *Entretiens* (publiés en 1665) à Montaigne, et, bien que l'on puisse se demander si la critique qu'il en a faite autorisait La Bruyère à dire qu'il ne l'estimait « en nulle manière », son nom est sans doute celui auquel il faut s'arrêter. Il était mort depuis trente ans environ lorsque La Bruyère écrivait; l'imparfait (*ne pensait pas*) se comprend donc mieux, appliqué à lui, que s'il s'agissait de Nicole, qui vivait encore quand parut ce passage.

4. Jacques Amyot (1513-1593), qui, d'abord valet au collège de Navarre, devint précepteur des enfants de Henri II, grand aumônier de France et évêque d'Auxerre, a traduit Plutarque et les romans grecs d'Héliodore et de Longus.

5. Nicolas Coëffeteau (1574-1623), évêque de Marseille, savant théolo-

rains? BALZAC, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que VOITURE[1]; mais si ce dernier, pour le tour[2], pour l'esprit et pour le naturel, n'est pas moderne et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre.

¶ Le H*** G***[3] est immédiatement au-dessous de rien.

gien et célèbre prédicateur, auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Vaugelas avait une vive admiration pour le style de Coëffeteau, et prenait très souvent dans son *Histoire romaine* les exemples qu'il citait. Mais la réputation de Coëffeteau faiblit dès la fin du dix-septième siècle, comme le prouvent les railleries de Saint-Évremond. Mme de Maintenon veut que la duchesse de Bourgogne apprenne l'histoire de l'empire romain dans l'*Histoire romaine* de Coëffeteau, mais la seule raison qu'elle en donne est que les chapitres y sont courts, et que la jeune princesse n'aime pas ce qui est long. — Voy. p. 5, n. 6.

1. Voy. p. 44, n. 2.

2. *Le tour*. Voy. p. 44, n. 1.

3. Il s'agit du *Mercure galant*. Ce journal ou plutôt cette revue paraissait depuis 1672 tous les mois. Elle était rédigée par Donneau de Visé, qui eut parfois pour collaborateurs Thomas Corneille et Fontenelle. Dans deux éditions, la 6e et la 7e, La Bruyère fit ou laissa imprimer les véritables initiales du *Mercure galant*, M. G.; mais dans les autres on lit : H. G. c'est-à-dire *Hermès galant*; La Bruyère traduisait ainsi *Mercure* en grec. Le *Mercure* avait pris parti pour Corneille contre Racine, et pour les modernes contre les anciens. C'est pour cela que La Bruyère le maltraite si fort. Ajoutons que ce grand mépris est au fond assez injuste. « Le *Mercure*, dit avec raison M. Hatin (*Bibliographie de la Presse périodique*, 1866, p. 24), vaut mieux que sa réputation, et il serait difficile de méconnaître le grand rôle qu'il a joué dans l'histoire littéraire du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il a eu du moins le singulier privilège d'intéresser pendant un siècle et demi une société qui n'était pas précisément sotte; il a compté parmi ses rédacteurs les plus grands noms de la science et des lettres, et, enfin, il a pu [à la fin du dix-huitième siècle], sur ses bénéfices annuels, payer jusqu'à 30 000 livres de pension aux gens de lettres. »

« Le *Mercure*, ajoute le même auteur, était originairement rédigé sous la forme d'une lettre, dans laquelle venaient s'enchâsser, d'une manière souvent ingénieuse, les faits, les récits, les historiettes, les poésies, en un mot toutes les matières qui sont le butin des chroniques, courriers, feuilletons de théâtre et revues d'aujourd'hui; nouvelles politiques et littéraires, promotions et nominations, mariages, baptêmes et morts, spectacles, réceptions aux Académies, plaidoyers, sermons, arrêts, petites pièces de poésie, énigmes illustrées, chansons avec musique, dissertations savantes ou enjouées.... La

Il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter; c'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises.

¶ On voit bien que l'*Opéra* est l'ébauche d'un grand spectacle; il en donne l'idée[1].

presse littéraire n'existait que depuis six ou sept ans, et elle n'avait encore produit que quelques recueils spéciaux.... La presse politique datait déjà d'une quarantaine d'années, mais la *Gazette*, restée son unique expression en France à l'époque où parut le *Mercure*, avait un cadre restreint, un caractère solennel.... La combinaison de ces deux éléments, l'alliance de la littérature et de la politique opérée par le *Mercure*, constituait un véritable progrès. De Visé voulait faire un journal qui parlât de tout, qui fût ouvert à tous et convînt à tous.... Ses calculs ne furent point trompés : la vogue du *Mercure* fut rapide et persistante. Rien n'y manqua : en 1685, Boursault fit du bruyant recueil le cadre d'une spirituelle comédie qui eut le plus grand succès. » — Le *Mercure galant*, sous des noms légèrement modifiés et en se transformant pour s'accommoder aux temps, a vécu jusqu'en 1820. — *Au-dessous du rien* La 9e édition seule contient : au-dessous *de rien* ; dans toutes les précédentes on lit : au-dessous *du rien*. *Le rien* s'employait assez souvent pour exprimer le néant.

1. Cette critique et les suivantes sont dirigées contre l'Académie de musique, qui avait été administrée par Lulli jusqu'à sa mort (1686). et qui le fut après lui par son gendre. Boileau, Racine, La Fontaine, Saint-Evremond n'aimaient pas non plus l'opéra; mais leurs critiques s'adressaient surtout au genre, qu'ils condamnaient. La Fontaine écrivait en 1677 : « Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais || Le changement si prompt que je me le promets. || Souvent au plus beau char le contre-poids résiste; || Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste ; || Un reste de forêt demeure dans la mer, || Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer. || — Quand le théâtre seul ne réussirait guère, || La Comédie au moins, me diras-tu, doit plaire. || Les ballets, les concerts, se peut-il rien de mieux || Pour contenter l'esprit et réveiller les yeux ? || — Ces beautés, néanmoins, toutes trois séparées, || Si tu veux l'avouer, seraient mieux savourées. || De genres si divers le magnifique appas || Aux règles de chaque art ne s'accommode pas. || Il ne faut point, suivant les préceptes d'Horace, || Qu'un grand nombre d'acteurs le théâtre embarrasse ; || Qu'en sa machine un dieu vienne tout ajuster ; || Le bon comédien ne doit jamais chanter ; || Le ballet fut toujours une action muette ; || La voix veut le téorbe, et non pas la trompette, || Et la viole, propre aux plus tendres amours, || N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours. »

Mais la foule ne partageait point sur l'opéra le sentiment de La Fon-

Je ne sais comment l'*Opéra*, avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir à m'ennuyer.

Il y a des endroits dans l'*Opéra* qui laissent en désirer d'autres; il échappe quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle : c'est faute de théâtre[1], d'action et de choses qui intéressent.

L'*Opéra*, jusques à ce jour, n'est pas un poème, ce sont des vers; ni un spectacle, depuis que les machines ont disparu par le bon ménage d'*Amphion* et de sa race[2] : c'est

taine : « Que l'on n'y trouve point de machines nouvelles, ‖ Que les vers soient mauvais, que les voix soient cruelles; ‖ De Baptiste (*Lulli*) épuisé les compositions ‖ Ne sont, si vous voulez, que répétitions : ‖ Le Français, pour lui seul contraignant sa nature, ‖ N'a que pour l'opéra de passion qui dure. ‖ Les jours de l'opéra, de l'un à l'autre bout, ‖ Saint-Honoré, rempli de carrosses partout, ‖ Voit, malgré la misère à tous états commune, ‖ Que l'opéra tout seul fait leur bonne fortune. » L'opinion de Saint-Évremond sur l'Opéra n'est pas plus favorable : « J'avoue que la magnificence de l'Opéra me plaît assez; que les machines ont quelque chose de surprenant; que la musique en quelques endroits est touchante; que le tout ensemble paraît *merveilleux*; mais il faut aussi m'avouer que ces merveilles deviennent bientot *ennuyeuses*, car *où l'esprit a si peu à faire, c'est une nécessité que les sens viennent à languir*.... Une sottise chargée de musique, de danses, de machines, de décorations, est une *sottise magnifique, mais c'est toujours une sottise*. Si vous voulez savoir ce que c'est qu'un opéra, je vous dirai que c'est un travail bizarre de poésie et de musique, où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage. » — L'un des premiers opéras représentés en France fut celui d'*Eurydice*, joué à Paris en 1600, à l'occasion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. En 1645, Mazarin fit venir de ce pays des chanteurs et des musiciens qui exécutèrent devant la Reine-mère un *opera-buffa*. En 1659, Pierre Perrin inaugura l'Opéra français par une comédie-pastorale (*Ariane*) dont Lambert fit la musique. En 1667, il obtenait l'autorisation d'établir, à Paris et dans d'autres villes de France, des Académies de musique pour l'exécution d'opéras. Celle de Paris inaugura ses représentations en 1671.

1. Dans cette phrase comme dans l'un des vers de La Fontaine que nous venons de citer, le *théâtre* signifie les décorations, les machines.

2. Lulli et sa famille. Le marquis de Sourdéac, qui dirigeait une académie de musique avec l'abbé Pierre Perrin, et qui perfectionna singulièrement l'art du machiniste, avait fait sur son théâtre de très belles décorations. Il se ruina. Mettant sa ruine à profit, Lulli obtint un pri-

un concert, où ce sont des voix soutenues par des instruments. C'est prendre le change et cultiver un mauvais goût que de dire, comme l'on fait, que la machine n'est qu'un amusement d'enfants et qui ne convient qu'aux marionnettes; elle augmente et embellit la fiction, soutient dans les spectateurs cette douce illusion qui est tout le plaisir du théâtre, où elle jette encore le merveilleux. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements, aux *Bérénices* et à *Pénélope*[1]; il en faut aux *opéras*; et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement.

¶ Ils ont fait le théâtre[2], ces empressés, les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, jusqu'à la salle où s'est donné le spectacle, j'entends le toit et les quatre murs dès leurs fondements[3]. Qui doute que la chasse sur l'eau[4],

vilège, fonda une nouvelle académie, et fit une part moins grande aux machines et aux décorations.

1. La *Bérénice* de Corneille et celle de Racine, représentées en 1670. — La *Pénélope* de l'abbé Genest, représentée en 1684. Voy. la *Notice littéraire* sur cette appréciation de La Bruyère.

2. Au mois d'août 1689, M. le Prince, fils du grand Condé et père de l'élève de La Bruyère, avait offert au Dauphin, dans sa terre de Chantilly, une fête qui avait duré huit jours et coûté plus de cent mille écus. « M. le Prince était l'homme du monde qui avait le plus de talent pour imaginer tout ce qui pouvait rendre la fête galante et magnifique », dit La Fare dans ses *Mémoires*. « Personne, écrit Saint-Simon de son côté, n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni les magnificences des fêtes dont il savait surprendre et enchanter. » Tel était aussi l'avis de La Bruyère, qui crut devoir mettre à profit la publication de la 4[e] édition de ses *Caractères* (1689) pour y glisser, au milieu de ses considérations sur le théâtre, une flatterie à l'adresse de M. le Prince. On ne sait quels sont les « empressés » qu'il raille.

3. C'est-à-dire : *depuis* leurs fondements. *Dès* vient des deux prépositions latines *de* et *ex*.

4. La chasse sur l'eau se fit le sixième jour de la fête (28 août). Après une chasse où l'on avait tué 50 ou 60 cerfs, biches ou sangliers, on jeta dans l'étang de Comelle, au son des hautbois et des trompettes, les bêtes vivantes que l'on avait prises. Les dames, placées sur des bateaux couverts de feuillage, arrêtaient les cerfs au moyen de nœuds coulants et les faisaient attacher à la barque. Lorsque, les rames levées, on avait gagné la terre à la remorque des cerfs, elles coupaient la corde et leur rendaient la liberté.

l'enchantement de la Table[1], la merveille du labyrinthe[2], ne soient encore de leur invention? J'en juge par le mouvement qu'ils se donnent, et par l'air content dont ils s'applaudissent sur tout le succès. Si je me trompe, et qu'ils n'aient contribué en rien à cette fête si superbe, si galante, si longtemps soutenue, et où un seul a suffi[3] pour le projet et pour la dépense, j'admire deux choses : la tranquillité et le flegme de celui qui a tout remué, comme l'embarras et l'action de ceux qui n'ont rien fait.

¶ Les connaisseurs, ou ceux qui se croient tels, se donnent voix délibérative et décisive sur les spectacles, se cantonnent aussi, et se divisent en des partis contraires, dont chacun, poussé par un tout autre intérêt que par celui du public ou de l'équité, admire un certain poème ou une certaine musique, et siffle toute autre. Ils nuisent également, par cette chaleur, à défendre leurs préventions, et à la faction opposée, et à leur propre cabale, ils découragent par mille contradictions les poètes[4] et les musiciens, retardent le progrès des sciences et des arts, en leur ôtant le fruit qu'ils pourraient tirer de l'émulation et de la liberté qu'auraient plusieurs excellents maîtres de faire, chacun

1. Le dimanche 22 août, premier jour de la fête, le Dauphin, qui avait été reçu à l'extrémité de la forêt par M. le Duc, avait été amené par lui au carrefour de la *Table*, où les attendait M. le Prince. Au milieu de ce carrefour s'élevait sur une estrade un édifice de verdure, au milieu duquel une magnifique corbeille d'argent contenait la collation. Après le repas et le concert, on vit passer le cerf dans l'une des allées, et la chasse commença.

2. Collation très ingénieuse, donnée dans le labyrinthe de Chantilly. (*Note de La Bruyère.*) La collation dans le labyrinthe eut lieu le 29 août (1689).

3. *Où un seul a suffi....* Flatterie un peu grosse à l'adresse du prince de Condé. Il avait eu sans doute le mérite, en cette occasion, de ne pas lésiner; mais, quant à l'organisation de la fête, il est trop évident que son architecte Bérain, Lully le cadet, ainsi que ses officiers de bouche y prirent plus de part et plus de peine que lui. On se demande, surtout, ce que vient faire ce paragraphe dans le chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*.

4. Réflexion très juste que l'exemple de Racine, écarté du théâtre en 1677 par la cabale du duc de Nevers, a pu inspirer à La Bruyère.

dans leur genre et selon leur génie, de très beaux ouvrages.

¶ D'où vient que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer? Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable[1] que d'éclater sur le ridicule? Est-ce l'altération des traits qui nous retient? Elle est plus grande dans un ris[2] immodéré que dans la plus amère douleur; et l'on détourne son visage pour rire, comme pour pleurer, en la présence des grands et de tous ceux que l'on respecte. Est-ce une peine que l'on sent à laisser voir que l'on est tendre, et à marquer[3] quelque faiblesse, surtout en un sujet faux, et dont il semble que l'on soit la dupe? Mais, sans citer les personne graves ou les esprits forts qui trouvent du faible dans un ris excessif comme dans les pleurs, et qui se les défendent également, qu'attend-on d'une scène tragique? Qu'elle fasse rire? Et d'ailleurs, la vérité n'y règne-t-elle pas aussi vivement par ses images que dans le comique? L'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai dans l'un et l'autre genre avant que de s'émouvoir? est-elle même si aisée à contenter? ne lui faut-il pas encore le vraisemblable? Comme donc ce n'est point une chose bizarre d'entendre s'élever de tout un amphithéâtre un ris universel sur quelque endroit d'une comédie, et que cela suppose au contraire qu'il est plaisant et très naïvement exécuté, aussi[4] l'extrême violence que chacun se fait à contraindre ses larmes, et le mauvais ris dont on veut les couvrir, prouvent clairement que l'effet naturel du grand tragique serait de pleurer tous franchement et de con-

1. Le *pitoyable*, ce qui est digne de pitié. Ce mot avait deux significations : tantôt il avait le sens qu'il présente ici, tantôt il avait la valeur de *compatissant*.

2. *Ris* : forme en usage au dix-septième siècle. « Le *ris* sera mêlé de douleur.... » Bossuet.

3. *Marquer*, témoigner; fréquent dans ce sens au dix-septième siècle. « Sa taille, sa bonne mine *marquent* quelque chose de grand. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

4. *Aussi*, ainsi. Fréquent au dix-septième siècle. « Comme on doit garder des distances pour avoir les objets, il faut en garder *aussi* pour la société. » La Rochefoucauld.

cert à la vue l'un de l'autre, et sans autre embarras que d'essuyer[1] ses larmes : outre qu'après être convenu de s'y abandonner, on éprouverait encore qu'il y a souvent moins lieu de craindre de pleurer au théâtre que de s'y morfondre.

¶ Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès[2] la liberté de respirer et le temps de vous remettre; ou, s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous replonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou, réciproquement, à la pitié par le terrible; vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe. Ce n'est donc pas un tissu de jolis sentiments, de déclarations tendres, d'entretiens galants, de portraits agréables, de mots *doucereux*[3], ou quelquefois assez plaisants pour faire rire, suivi à la vérité d'une dernière scène où les mutins n'entendent aucune raison[4], et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu, et quelque malheureux à qui il en coûte la vie.

¶ Ce n'est point assez que les mœurs du théâtre[5] ne soient point mauvaises; il faut encore qu'elles soient décentes et instructives. Il peut y avoir un ridicule si bas

1. Ellipse très fréquente au dix-septième siècle. « Sans autre rempart que d'un bois fragile. » Bossuet.

2. Dans tout son développement.

3. « Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux, | Mais ne m'en formez pas des bergers *doucereux* », dit Boileau en s'adressant aux auteurs dramatiques (*Art poétique*, III, vers 97). Dans l'ancien langage le mot *doucereux* n'était pas employé en mauvaise part; Boileau, l'un des premiers, lui donna le sens avec lequel il est arrivé jusqu'à nous.

4. Sédition, dénouement vulgaire des tragédies. (*Note de La Bruyère.*) — Tel est, par exemple, le dénouement de plusieurs tragédies de Quinault : *La mort de Cyrus*, *Agrippa*, *Astrate*, *Pausanias*.

5. Les mœurs, les caractères des personnages que les auteurs mettent en scène. — Sur les *mœurs* au théâtre, voyez Corneille, *Premier Discours sur le poème dramatique*.

et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poëte d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir. Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur, il n'entre qu'à peine dans le vrai comique : comment pourrait-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? Ces caractères, dit-on, sont naturels. Ainsi, par cette règle, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe[1], d'un homme ivre qui dort ou qui vomit : y a-t-il rien de plus naturel? C'est le propre d'un efféminé de se lever tard, de passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches, de recevoir des billets et d'y faire réponse : mettez ce rôle sur la scène : plus longtemps vous le ferez durer, un acte, deux actes, plus il sera naturel et conforme à son original; mais plus aussi il sera froid et insipide[2].

¶ Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles[3]. L'on y voit de si grands

1. Molière a souvent mis en scène des *paysans* (voy. p. 45, la note 2), et Sganarelle, le *Médecin malgré lui* : est, si l'on veut, un *ivrogne :* encore Molière ne montre-t-il que très discrètement l'ivrognerie de Sganarelle, et n'a-t-il jamais fait d'un vrai paysan le personnage principal d'une comédie. Sganarelle, qui a su le rudiment, n'est pas un vrai campagnard. Mais voici Argan, le *Malade imaginaire*, qui tombe, et cette fois sans la moindre réserve, sous le coup de la critique de La Bruyère. Ainsi, d'un trait indirectement lancé, La Bruyère adresse à Molière le reproche, rigoureux à l'excès, que déjà lui avait adressé Boileau dans l'*Art poétique* (III, vers 393-400.) Il est possible, du reste, que la première partie de cette remarque s'applique tout entière, comme le veulent plusieurs *Clefs*, aux comédies de l'acteur Baron. *Les Enlèvements* de cet auteur nous montrent un paysan; *la Coquette*, un ivrogne. — Rappelons enfin que les scènes d'ivrognes étaient très fréquentes dans le théâtre de l'époque.

2. Ce rôle est celui que Baron avait mis sur la scène dans sa comédie *l'Homme a bonnes fortunes*, pièce où il avait pris plaisir à se peindre lui-même, et qui fut représentée en 1686.

3. On peut voir fort bien résumés, dans un passage des *Pensées* de Pascal (édit. Havet, p. 339 et 340 : *Tous les grands divertissements sont dangereux*, etc.), les arguments principaux des moralistes qui attaquaient le roman et la comédie. - Cf. Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, 1694.

exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que, quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets[1] indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre faiblesse.

¶ CORNEILLE[2] ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs[3], un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénoûments, car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès : admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de RACINE, et [qu'ils] tendent[4] un peu

1. Des personnes.

2. Dans ce parallèle de Corneille et de Racine, La Bruyère a réuni sous une forme originale les jugements des contemporains, tout en y mêlant des traits qui n'appartiennent qu'à lui.

3. Non pas contre la morale, mais contre les mœurs et les habitudes qui appartiennent à telle époque, à telle nation, etc. — *Comédies* désigne ici les pièces tragiques de Corneille aussi bien que ses pièces comiques.

4. Le texte porte : « et qui tendent... », leçon qui semble impossible à expliquer grammaticalement; c'est sans doute une faute d'impression. Au chapitre *De Quelques Usages*, La Bruyère a laissé passer.

plus à une même chose : mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact riche imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicicité de l'action : à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille[1], ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyeucte* et dans *les Horaces*? Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes. Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et *Phèdre* du même auteur, comme l'*Œdipe*[2] et *les Horaces* de Corneille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères

dans les deux dernières éditions de son livre, une faute d'impression analogue . « Il est impunément dans sa province tout ce *qui* lui *plait* d'être. »

1. Pour cet emploi de *aussi* ou *ainsi*, avec la négation, dans le sens de *non plus*, cf. Molière : « Ma foi ! je n'irai pas. — Je n'irai pas *aussi*. » *Éc. des Femmes*. I, I. Voy. p. 16, note 1 ; p. 19, n. 5 ; p. 49, n. 2.

2. « C'est une chose étrange, dit Voltaire, que le difficile et concis La Bruyère, dans son parallèle de Corneille et de Racine, ait dit *les Horaces* et *Œdipe*.... Voilà comme l'or et le plomb sont confondus souvent. » *Œdipe* avait obtenu un grand succès auprès des contemporains, et Saint-Évremond déclarait que cette pièce devait compter parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1687 La Bruyère ait mis *Œdipe* sur la même ligne qu'*Horace* ; du moins est-il l'un des premiers qui aient réagi contre l'enthousiasme qu'avait tout d'abord excité cette tragédie. (Voy. page 60, note 2). — Remarquons aussi que La Bruyère cite ici la tragédie d'*Œdipe*, non pas comme l'une des meilleures de Corneille, mais comme l'une des plus *pathétiques*.

et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres; celui-là peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le premier; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes; et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite SOPHOCLE[1], et que l'autre doit plus à EURIPIDE[2].

1. Le même rapprochement avait déjà été fait, en 1686, dans un *Parallèle* de nos deux grands tragiques composé par le poète Longepierre : « Disons que M. Corneille approche davantage de Sophocle et que M. Racine ressemble plus à Euripide. »

Boileau, qui, dans la septième de ses *Réflexions sur Longin* (1694), apprécie également Corneille et Racine en termes intéressants, semble reprocher à Longepierre et à La Bruyère leur conclusion : « .... Ni l'un ni l'autre, dit-il, ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles. » Cependant Boileau lui-même s'est cru permis ailleurs de comparer Racine aux tragiques grecs (VIIe *Épître* et *Vers pour mettre au bas du portrait de M. Racine*).

2. C'est en 1687 que La Bruyère a écrit ce parallèle entre Corneille et Racine. Plus tard, à mesure qu'il se lie davantage avec Racine et ses amis, son admiration pour Corneille faiblit. En 1690, il fait, à l'adresse de certains poètes dramatiques, une profession de foi qui peut déplaire aux amis de Corneille (voy. p. 28 : *Certains poëtes....*, paragraphe inséré dans la 5e édition des *Caractères*), et il a la hardiesse, en 1695, de dire toute sa pensée au sein même de l'Académie, dans son discours de réception. Comment, en effet, ne pas comprendre qu'il parlait en son propre nom, lorsque, venant à dire que quelques admirateurs de Racine ne souffraient pas que Corneille lui fût égalé, il osait ajouter : « Ils en appellent à l'autre

¶ Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix, et à la force des poumons. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, et de la rondeur des périodes.

Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité; et l'éloquence un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres, qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plait[1].

L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écrire. Elle est rarement où on la cherche, et elle est quelquefois où on la cherche point.

L'éloquence est au sublime ce que le tout est à sa partie[2].

Qu'est-ce que le sublime? Il ne paraît pas qu'on l'ait défini. Est-ce une figure? Naît-il des figures, ou du moins de quelques figures? Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables[3]? Peut-il briller autre chose dans l'églogue qu'un beau naturel, et dans les lettres familières comme dans les conversations qu'une grande délicatesse? ou plutôt le natu-

siècle; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

1. « Nihil præstabilius videtur quam posse dicendo tenere hominum cœtus, mentes allicere, voluntates impellere, unde autem velit deducere. » (Cicéron, *de Oratore*, I.)

2. Comparez les idées de Buffon sur l'Éloquence dans le *Discours sur le style*.

3. Non pas qui soient *capables de recevoir le sublime*, mais qui soient *capables du sublime*. C'est ainsi que Pascal a dit dans la dixième *Provinciale* : « Quelques paroles ambiguës d'une de ses lettres, qui, étant *capables* d'un bon sens, doivent être prises en bonne part »; et que La Bruyère lui-même écrit un peu plus loin : « Pour le sublime, il n'y a, même entre les grands génies, que les plus élevés qui en soient *capables*. »

rel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection? Qu'est-ce que le sublime? Où entre le sublime?

Les synonymes sont plusieurs dictions[1] ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose. L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre[2]. La métaphore ou la comparaison emprunte d'une chose étrangère une image sensible et naturelle d'une vérité. L'hyperbole exprime au delà de la vérité pour ramener l'esprit à la mieux connaître. Le sublime ne peint que la vérité, mais en un sujet noble; il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité. Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et usent de synonymes. Les jeunes gens sont éblouis de l'éclat de l'antithèse, et s'en servent. Les esprits justes, et qui aiment à faire des images qui soient précises, donnent naturellement dans la comparaison et la métaphore[3]. Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une vaste[4] imagination emporte hors des règles et de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole. Pour le sublime, il n'y a, même entre les grands génies, que les plus élevés qui en soient capables.

¶ Tout écrivain, pour écrire nettement, doit se mettre à la place de ses lecteurs, examiner son propre ouvrage comme quelque chose qui lui est nouveau, qu'il lit pour la première fois, où[5] il n'a nulle part, et que l'auteur aurait soumis à

1. *Diction* est ici synonyme de *mot*; un peu plus loin (p. 65, ligne 6), *diction* sera synonyme de *style*. Voy. p. 15, n. 4.

2. Qui s'éclairent l'une l'autre. « Ceux qui font des antithèses en forçant les mots, a dit Pascal dans ses *Pensées* (art. VII) sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie. »

3. *Donnent dans....* La Bruyère emploie cette expression sans y attacher la pensée de blâme ou d'ironie qu'on y joint le plus souvent, même au dix-septième siècle.

4. *Vaste.* « Le grand, dit Saint-Évremond, est une perfection dans les esprits; le *vaste*, toujours un vice. L'étendue juste et réglée fait le grand; la grandeur démesurée fait le *vaste.* »

5. Dans les cas où nous employons invariablement et lourdement les locutions *dans lequel* ou *laquelle*,

sa critique, et se persuader ensuite qu'on n'est pas entendu seulement à cause que[1] l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible.

¶ L'on n'écrit que pour être entendu; mais il faut du moins, en écrivant, faire entendre de belles choses. L'on doit avoir une diction pure, et user de termes qui soient propres, il est vrai; mais il faut que ces termes si propres expriment des pensées nobles, vives, solides, et qui renferment un très beau sens. C'est faire de la pureté et de la clarté du discours un mauvais usage que de les faire servir à une matière aride, infructueuse, qui est sans sel, sans utilité, sans nouveauté. Que sert aux lecteurs de comprendre aisément et sans peine des choses frivoles et puériles, quelquefois fades et communes, et d'être moins incertains de la pensée d'un auteur qu'ennuyés de son ouvrage?

Si l'on jette quelque profondeur[2] dans certains écrits, si l'on affecte une finesse de tour, et quelquefois une trop grande délicatesse, ce n'est que par la bonne opinion qu'on a de ses lecteurs[3].

¶ L'on a cette incommodité à essuyer dans la lecture des livres faits par des gens de parti et de cabale, que l'on n'y voit pas toujours la vérité. Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude; et, ce qui use la

en qui, auquel ou *à laquelle, sur lequel* ou *laquelle, chez lequel* ou *laquelle*, etc., les écrivains du dix-septième siècle, et les meilleurs, mettent simplement *où* : les exemples abondent. Vaugelas avait dit avec raison, en 1647, dans ses *Remarques sur la Langue française* : « L'usage [de *où* pour le pronom relatif] est élégant et commode. Le pronom *lequel* est d'ordinaire si rude en tous ses cas que notre langue semble y avoir pourvu en nous donnant de certains mots plus doux et plus courts pour substituer en sa place. »

1. Locution qu'on retrouve chez les meilleurs auteurs du dix-septième siècle.

2. On a relevé un certain nombre de mauvaises métaphores dans la Bruyère : en voici une.

3. Cette pensée, insérée dans la quatrième édition, répond évidemment à une critique des *Caractères*, qui était parvenue jusqu'à l'auteur.

plus longue patience, il faut lire un grand nombre de termes durs et injurieux que se disent des hommes graves, qui d'un point de doctrine ou d'un fait contesté, se font une querelle personnelle. Ces ouvrages ont cela de particulier qu'ils ne méritent ni le cours prodigieux qu'ils ont pendant un certain temps, ni le profond oubli où ils tombent lorsque le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année[1].

¶ La gloire ou le mérite de certains hommes est de bien écrire; et de quelques autres, c'est de n'écrire point[2].

¶ L'on écrit régulièrement depuis vingt années[3]; l'on

1. Ceci peut s'appliquer à presque tous les ouvrages de controverses échangés au dix-septième siècle entre catholiques et protestants, ou entre jansénistes et jésuites. Le grand Arnauld n'était point modéré dans ses invectives et le ministre Jurieu compare en un endroit Bossuet à *une bête* malfaisante *qui lance des ruades.*

2. Voilà une tirade d'Alceste résumée d'un trait : « Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre, || Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre. || Croyez-moi, résistez à vos tentations. || Dérobez au public ces occupations, || Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme, || Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme. || Pour prendre de la main d'un avide imprimeur || Celui de ridicule et méprisable auteur. » (*Le Misanthrope*, I, II.)

3. Cette réflexion a été diversement interprétée. « Cet éloge, dit M. Génin, ne s'applique exactement qu'au style d'un seul écrivain : c'est La Bruyère. Il n'en est pas un trait qui convienne aux quatre grands modèles, Pascal, Molière, La Fontaine et Bossuet. Il semble plutôt que ce soit une attaque voilée contre leur manière. » Non, La Bruyère n'a pas voulu les attaquer, et j'ajouterai que, s'il a cherché à peindre son propre style, il s'y est assurément fort mal pris. Moins que personne, en effet, il n'a réussi à secouer le joug du latinisme, et moins que personne il ne s'est rendu l'esclave de la construction. Qui ne voit que les locutions latines et les inversions abondent dans son livre? Qui ne sent qu'à la correcte régularité de la langue de son temps il préfère secrètement l'irrégularité plus capricieuse de l'ancienne littérature? Est-ce à dire toutefois que cette réflexion soit purement ironique? Un savant et judicieux critique, M. Hémardinquer, l'a pensé : ce passage lui « semble, dit-il, une allusion aux écrivains comme Perrault et Lamotte, qui sont corrects sans originalité, mais non pas sans esprit. » A ces deux interprétations contradictoires nous opposerons celle de M. Sainte-Beuve : « La Bruyère, dit-il dans ses *Portraits littéraires*, nous a tracé une courte histoire de la prose française en ces termes : L'on écrit régulière-

est esclave de la construction; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française; l'on a presque retrouvé le nombre que MALHERBE et BALZAC avaient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs depuis eux ont laissé perdre; l'on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit[1].

ment, etc. » Telle doit être en effet la juste appréciation de cet alinéa : il contient l'histoire de la prose française à cette époque. Dans ce résumé des changements de la langue au dix-septième siècle, La Bruyère loue-t-il sans réserve chacune des modifications qu'il constate? On en peut douter. Que l'on ait « enrichi la langue de nouveaux mots », que l'on ait « presque retrouvé le nombre que Malherbe et Balzac avaient les premiers rencontré », assurément il s'en félicite. Mais tout en applaudissant à certains progrès du langage, ne signale-t-il pas avec une sorte de regret plus ou moins dissimulé certaines exigences un peu tyranniques des disciples de Vaugelas? Cette expression : « *esclave* de la construction » permettrait peut-être de le conjecturer. C'est ainsi que dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, Fénelon a vivement critiqué la trop grande soumission des écrivains à « la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire ». « L'excès choquant de Ronsard, écrit-il, nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée : on a appauvri, desséché et gêné notre langue. » Il ajoute, non sans quelque injustice, que les lois trop rigoureuses de la grammaire excluent « toute variété, et souvent toute magnifique cadence ».

1. Qu'entend ici La Bruyère par le mot d' « esprit »? Est-ce l'ingéniosité vive, délicate et brillante dont il est lui-même un des meilleurs modèles? On serait tenté de le croire lorsqu'on rapproche de cette remarque quelques passages qui, écrits à la même date, paraissent répondre à une même préoccupation (cf. p. 45, *Les sots lisent un livre...*; p. 65, *Si l'on jette quelque profondeur*; et dans le chapitre *des Jugements* : *L'on peut, ajoute ce philosophe* [*Antisthius*]); mais deux raisons s'opposent, ce semble, à cette interprétation. D'une part, le dix-septième siècle ne donne, pour ainsi dire, jamais au mot *esprit* le sens restreint où l'emploient le dix-huitième et le dix-neuvième. *L'esprit* n'est pas encore cet art de jeter des mots inattendus et de faire des rapprochements imprévus « entre deux idées peu communes » que Voltaire devait porter si haut. — D'autre part, ce ne pouvait être précisément *l'ordre* et *la netteté* qui *conduisent à mettre dans le discours* cette sorte d'esprit? Il nous paraît donc que le mot *esprit* a ici une signification plus étendue,

¶ Il y a des artisans[1] ou des habiles[2] dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent ; ils lui rendent avec avantage, par le génie et par l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes; ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au grand et au sublime; ils marchent seuls et sans compagnie; mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés non seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ils ne les comprennent point, et voudraient encore moins les imiter. Ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusques à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières; ils ne vont pas plus loin, parce qu'ils ne voient rien au delà. Ils ne peuvent au plus qu'être les premiers d'une seconde classe, et exceller dans le médiocre.

¶ Il y a des esprits, si je l'ose dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies[3]. Ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs : ils ne pensent point, ils disent ce que les auteurs ont pensé; et comme le choix des pensées est invention, ils l'ont mau-

et, à notre avis, sa conclusion est, en somme, que la révolution qui s'est produite dans la langue a produit, pour la *pensée* même, les plus heureux effets. Il y a eu, selon lui, réaction de la forme sur le fond.

1. *Artisans* : « ouvrier dans un art mécanique, homme de métier ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Toutefois, au dix-septième siècle, il désigne assez souvent ceux que nous appelons aujourd'hui les *artistes*. Voy. La Fontaine, *Fables*, IX, 6.

2. *Habiles*. Voy. p 26, note 2 et p. 32, note 3. Ce mot veut dire ici les *savants* avec une nuance que Vaugelas indique : « *Savant* marque seulement une mémoire remplie; au lieu que le mot *habile* suppose toute cette science et ajoute un génie élevé, un esprit solide, un jugement profond, un discernement étendu. »

3. Ni La Bruyère, ni Malebranche n'ont été suffisamment justes pour l'érudition. (Comparez la *Recherche de la Vérité*, surtout dans le livre second, la seconde partie qui est très curieuse.)

vais, peu juste, et qui les détermine plutôt à rapporter beaucoup de choses que d'excellentes choses ; ils n'ont rien d'original et qui soit à eux ; ils ne savent que ce qu'ils ont appris, et ils n'apprennent que ce que tout le monde veut bien ignorer, une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation[1], qui est hors de commerce, semblable à une monnaie qui n'a point de cours. On est tout à la fois étonné de leur lecture et ennuyé de leur entretien ou de leurs ouvrages. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme.

¶ La critique souvent n'est pas une science ; c'est un métier, où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. Si elle vient d'un homme qui ait moins de discernement que de lecture et qu'elle s'exerce sur de certains chapitres, elle corrompt et les lecteurs et l'écrivain.

¶ Je conseille à un auteur né copiste, et qui a l'extrême modestie de travailler d'après quelqu'un, de ne se choisir pour exemplaires[2] que ces sortes d'ouvrages où il entre de l'esprit, de l'imagination, ou même de l'érudition : s'il n'atteint pas ses originaux, du moins il en approche, et il se fait lire. Il doit au contraire éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux qui écrivent par humeur[3], que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles, tout ce qu'ils expriment sur le papier ; dangereux modèles et tout propres

1. Expression rare, mais heureuse ; de même qu'on dit d'une chose privée qu'elle finira par *tomber dans le domaine public.*

2. *Exemplaires*, types, modèles. « Un bel *exemplaire* d'équité ou de dureté », a dit Corneille dans ses *Discours sur le poëme dramatique.*

3. « *Humeur*, dit le *Dictionnaire de l'Académie* (1694), disposition d'esprit,... fantaisie, caprice. Quand un auteur se trouve dans une heureuse disposition pour composer, on dit : Ces vers-là sont très beaux. Il est en bonne *humeur*. — Il se dit... de tous ceux qui travaillent d'imagination et de génie. » Voy. page 33, note 5.

à faire tomber dans le froid, dans le bas et dans le ridicule, ceux qui s'ingèrent de les suivre[1]. En effet, je rirais d'un homme qui voudrait sérieusement parler mon ton de voix[2], ou me ressembler de visage.

¶ Un homme né chrétien et Français se trouve contraint dans la satire[3]; les grands sujets lui sont défendus; il les entame quelquefois, et se détourne ensuite sur de petites choses, qu'il relève par la beauté de son génie et de son style.

¶ Il faut éviter le style vain et puéril, de peur de ressembler à *Dorilas* et *Handburg*[4]. L'on peut au contraire, en une sorte d'écrits, hasarder de certaines expressions, user

1. Ce conseil n'a pas empêché nombre d'auteurs, à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle, de composer de plates et fades imitations des *Caractères*.

2. Molière et Pascal se sont aussi servis de *parler* comme d'un verbe actif : « si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parloit par esprit *ce* qu'il parle par instinct. » (Pascal, *Pensées*.) — « *Ce que je* parle avec vous, qu'est-ce que c'est? » (Molière, *Bourgeois gentilhomme*, III, 3.)

3. C'est un petit problème, de savoir si l'auteur parle pour son propre compte. Jadis, Ernest Havet, le pénétrant commentateur des *Pensées* de Pascal, résolut la question par la négative. « La Bruyère n'a-t-il pas osé dire tant de choses, et si fortes? Lui en restait-il beaucoup à dire, étant donné ses sentiments religieux et monarchiques? A-t-il eu autant de pensées révolutionnaires qu'on lui en attribue? Enfin aurait-il voulu indiquer lui-même son ouvrage sous le nom de satire? » Havet pensait qu'il fait allusion à Boileau, qui ne touche que peu ou point aux grands sujets et qui relève, en effet, les choses communes par son art d'écrivain. — D'autres critiques, Hémardinquer, Demogeot, Taine, J. Lemaître, Morillot, Maugain, etc., pensent au contraire que « ces quelques lignes révèlent des regrets et des doutes profonds », et que nous touchons, ici, « à son dernier mot, à sa dernière tristesse ». Nous sommes bien porté à leur donner raison. (Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, p. XI, 1904, p. 673, et plus haut, la *Not. Littéraire*, ch. III.)

4. Pour les contemporains, le nom de Dorilas désignait clairement l'historien Varillas, qui mourut la même année que La Bruyère : historien plus agréable que véridique, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du seizième siècle français. Son *Histoire des révolutions arrivées en Europe* était en cours de publication lorsque parut la première édition des *Caractères*. Le nom du P. Maimbourg est encore plus reconnaissable sous celui de Handburg. Maimbourg, qui publia

de termes transposés[1] et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre.

¶ Celui qui n'a égard[2] en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits. Il faut toujours tendre à la perfection; et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre.

¶ Il ne faut point mettre un ridicule où il n'y en a point : c'est se gâter le goût, c'est corrompre son jugement et celui des autres. Mais le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce, et d'une manière qui plaise et qui instruise[3].

¶ HORACE ou DESPRÉAUX l'a dit avant vous[4]. — Je le crois

beaucoup d'ouvrages d'histoire et de théologie, était mort en 1686. « L'*Histoire des croisades* est fort belle, écrit en 1675 Mme de Sévigné, mais le style du P. Maimbourg me déplaît fort; il sent l'auteur qui a ramassé le délicat des mauvaises ruelles » « Maimbourg a eu trop de vogue, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, *Liste des Écrivains*), mais on l'a trop négligé ensuite ». Et Bayle, dans son *Dictionnaire*, reconnaît que « peu d'historiens » ont eu « l'adresse d'attacher le lecteur autant qu'il a fait »

1. *User de termes transposés*, est-ce user d'inversions, comme l'a fait l'auteur à la fin de la réflexion qui suit? Ce trait, jeté en passant, est-il une protestation contre la réforme qui, par excès de régularité, bannirait toute inversion? « L'on est esclave de la construction », a dit La Bruyère plus haut (p. 65) . déclare-t-il ici qu'il faut se soustraire parfois à cet esclavage? Cette explication a été souvent proposée; mais elle se fonde sur une fausse interprétation des expressions employées par la Bruyère. *User de termes transposés et qui peignent vivement*, c'est évidemment se servir de termes transposés quant au sens, c'est-à-dire métaphoriques; mais ce n'est pas intervertir l'ordre méthodique de la construction.

2. C'est-à-dire : qui ne fait attention. « Cette attention particulière, qui paraît en Dieu quand il fait l'homme, nous montre qu'il a eu pour lui *un égard* particulier. » Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, II, 1.

3. Horace, *Satires*, I, x : « Ridiculum acri || Fortius ac melius magnas plerumque secat res. » Boileau, satire IX, vers 267 : « La satire en leçons, en nouveauté fertile, || Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile. »

4. Boileau, même satire, vers 127 : « Mais lui qui fait ici le régent

sur votre parole; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi[1]?

du Parnasse, || N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace. || Avant lui Juvénal avait dit en latin, » etc.

1. Ici même La Bruyère exprime une pensée que l'on retrouve dans Montaigne : « La vérité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premièrement qu'à celui qui les dit après : ce n'est non plus selon Platon que selon moy, puisque lui et moy l'entendons et voyons de mesme. » (*Essais*, I, 25.)

CHAPITRE II

DU MÉRITE PERSONNEL[1]

Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite[2], n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse en mourant un monde qui ne se sent pas de sa perte et où tant de gens se trouvent pour le remplacer?

¶ De bien des gens il n'y a que le nom qui vale[3] quelque

1. « La Bruyère n'avait pas eu les débuts faciles; il lui avait fallu bien de la peine et du temps, et aussi une occasion unique pour percer. L'homme de mérite et aussi l'homme de lettres en lui avaient secrètement souffert. Le ressentiment qu'il en a gardé se laisse voir en maint endroit de son livre, et s'y marque même parfois avec une sorte d'amertume. Ayant passé presque en un seul jour de l'obscurité entière au plein éclat et à la vogue, il sait à quoi s'en tenir sur la faiblesse et sur la lâcheté du jugement des hommes; il ne peut s'empêcher de se railler de ceux qui n'ont pas su le deviner ou qui n'ont pas osé le dire. « Personne presque, remarque-t-il, ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. » On ne se rend au mérite nouveau qu'*à l'extrémité*. Mais l'élévation chez lui l'emporte, en fin de compte, sur la rancune; l'honnête homme triomphe de l'auteur. Le chapitre du *Mérite personnel*, qui est le second de son livre, et qui pourrait avoir pour épigraphe ce mot de Montesquieu : « Le mérite console de tout », est plein de fierté, de noblesse, de fermeté. On sent que l'auteur possède son sujet, et qu'il en est maître, sans en être plein. » SAINTE-BEUVE.

2. *Excellent* équivaut aujourd'hui à un superlatif; il n'en était pas de même jadis, et ce mot admettait des degrés de comparaison : « *Les plus excellentes* choses », dit Molière; « *les plus excellents* auteurs de nos jours », écrit Fénelon.

3. De parti pris, La Bruyère écrivait toujours *vale* au lieu de *vaille*. C'était une faute aux yeux mêmes des contemporains. *Vale* ne se trouve guère, au dix-septième siècle, que dans les lettres des gens d'une instruction médiocre. Cette ancienne forme s'est conservée dans le présent du subjonctif de *prévaloir*.

chose. Quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien ; de loin, ils imposent.

¶ Tout persuadé que je suis[1] que ceux que l'on choisit pour de différents emplois, chacun selon son génie et sa profession, font bien[2], je me hasarde de dire qu'il se peut faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes, connues ou inconnues, que l'on n'emploie pas, qui feraient très-bien ; et je suis induit à ce sentiment par le merveilleux succès de certaines gens que le hasard seul a placés, et de qui jusques alors on n'avait pas attendu de fort grandes choses.

Combien d'hommes admirables, et qui avaient de très beaux génies, sont morts sans qu'on en ait parlé ! Combien vivent encore dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais[3] !

¶ Quelle horrible peine à un homme[4] qui est sans prôneurs et sans cabale, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul, et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit ?

¶ Personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre.

Les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres : de là

1. La Bruyère a hésité entre *tout persuadé que je sois* et *tout persuadé que je suis*. Il avait d'abord mis le subjonctif ; il a préféré plus tard l'indicatif, plus affirmatif.

2. *Faire bien*, faire son devoir. La Bruyère emploiera encore plus loin cette expression toute latine, qui n'est d'ailleurs point rare et que l'on trouve dans Montaigne et dans Bossuet.

3. Vauvenargues reproduit cette pensée en l'exagérant : « Les plus grands ministres ont été ceux que la fortune avait placés loin du ministère ». (Cité par M. Chassang, édition des *Caractères*.)

4. *A un homme*. *A* signifiant *pour* : très fréquent au dix-septième siècle. « Luther, écrit Bossuet, s'emportait à des excès inouïs : c'était un sujet de douleur *à* son disciple modéré. » (*Histoire des Variations des Églises protestantes*.) « Les rivières vont se précipiter dans la mer, pour en faire le centre du commerce *à* toutes les nations. » Fénelon, *Traité de*

vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie l'on peut être longtemps ignoré.

¶ Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions : tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et tels de ce qu'ils auraient fait.

¶ Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage[1].

¶ Il y a plus d'outils que d'ouvriers, et de ces derniers plus de mauvais que d'excellents : que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour raboter?

¶ Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom ; la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage.

¶ Que faire d'*Égésippe*, qui demande un emploi? Le mettra-t-on dans les finances, ou dans les troupes? Cela est indifférent, et il faut que ce soit l'intérêt seul qui en décide, car il est aussi capable de manier de l'argent, ou de dresser des comptes, que de porter les armes : il est propre à tout, disent ses amis, ce qui signifie toujours qu'il n'a pas plus de talent pour une chose que pour une autre, ou, en d'autres termes, qu'il n'est propre à rien. Ainsi la plupart des hommes, occupés d'eux seuls dans leur jeunesse, corrompus par la paresse ou par le plaisir, croient faussement, dans un âge plus avancé, qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que[2] la république soit engagée à les placer ou à les secourir; et ils profitent rarement de cette leçon[3] si importante : que les hommes devraient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs études et par leur travail qu

l'*Existence de Dieu*. (Cité par Godefroy, *Lexique de Corneille*) « Ce palais fut une décoration *à* Jérusalem. » Bossuet, cité par Chassang, *Gramm. française*, p. 432.

1. *Mettre à usage*. L'Académie française (1694) donne seulement « Mettre *en* usage ».

2. Mieux vaudrait *pour que*. .. — La *république*, au sens latin : la chose publique, l'État.

3. De cette maxime.

la république elle-même eût besoin de leur industrie[1] et de leurs lumières, qu'ils fussent comme une pièce nécessaire à tout son édifice, et qu'elle se trouvât portée par ses propres avantages à faire leur fortune ou à l'embellir.

Nous devons travailler à nous rendre très dignes de quelque emploi : le reste ne nous regarde point, c'est l'affaire des autres.

¶ Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux faibles, aux vertueux, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos ; pernicieuse pour les grands, qui diminuerait leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves, qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages[2] ; qui les priverait du plaisir qu'ils sentent à se faire prier, presser, solliciter, à faire attendre ou à refuser, à promettre et à ne pas donner ; qui les traverserait dans le goût qu'ils ont quelquefois à mettre les sots en vue et à anéantir le mérite quand il leur arrive de le discerner ; qui bannirait des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la bassesse, la flatterie, la fourberie ; qui ferait d'une cour orageuse, pleine de mouvements et d'intrigues, comme une pièce comique, ou même tragique, dont les sages ne seraient que les spectateurs ; qui remettrait de la dignité dans les différentes conditions des hommes, de la sérénité sur le visage ; qui étendrait leur liberté ; qui réveillerait en eux, avec les talents naturels, l'habitude du travail et de l'exercice ; qui les exciterait à l'émulation, au désir de la gloire, à l'amour de la vertu ; qui, au lieu de courtisans vils, inquiets, inutiles, souvent onéreux à la

1. *Industrie.* Sens d'*industria* en latin. Dextérité, adresse à faire quelque chose. *Industrie de l'esprit* ; *industrie de la main* ; *c'est un homme d'industrie.* » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

2. Aux plaisirs de la table et au luxe de leurs équipages.

république, en ferait ou de sages économes, ou d'excellents pères de famille, ou des juges intègres, ou de bons officiers[1], ou de grands capitaines, ou des orateurs, ou des philosophes; et qui ne leur attirerait à tous nul autre inconvénient que celui peut-être de laisser à leurs hériers moins de trésors que de bons exemples.

¶ Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fonds pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appelât travailler.

¶ Un homme de mérite, et qui est en place, n'est jamais incommode par sa vanité; il s'étourdit moins du poste qu'il occupe qu'il n'est humilié par un plus grand qu'il ne remplit pas et dont il se croit digne : plus capable d'inquiétude que de fierté ou de mépris pour les autres, il ne pèse qu'à soi-même[2].

¶ Il coûte à un homme de mérite de faire assidûment sa cour, mais par une raison bien opposée à celle que l'on pourrait croire : il n'est point tel sans une grande modestie qui l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir aux princes s'il se trouve sur leur passage, se poste devant leurs yeux, et leur montre son visage; il est plus proche de se persuader qu'il les importune, et il a besoin de toutes les raisons tirées de l'usage et de son devoir pour se résoudre à se montrer. Celui au contraire qui a bonne opinion de soi, et que le vulgaire appelle un glorieux, a du goût à se faire voir, et il fait sa cour avec d'autant

1. De bons officiers de finance, par exemple.

2. Les écrivains du dix-septième siècle emploient le pronom *soi*, et non pas les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, dans les cas où l'on mettrait *se* en latin, c'est-à-dire dans les cas où le pronom se rapporte au sujet du verbe; c'est là une règle générale à laquelle obéit La Bruyère.

plus de confiance qu'il est incapable de s'imaginer que les grands dont il est vu pensent autrement de sa personne qu'il fait lui-même[1].

¶ Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance, qui lui manquent quelquefois.

¶ Si j'osais faire une comparaison entre deux conditions tout à fait inégales[2], je dirais qu'un homme de cœur pense à remplir ses devoirs à peu près comme le couvreur songe à couvrir : ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril; la mort pour eux est un inconvénient dans le métier, et jamais un obstacle. Le premier aussi n'est guère plus vain d'avoir paru à la tranchée, emporté un ouvrage[3] ou forcé un retranchement, que celui-ci d'avoir monté sur de hauts combles, ou sur la pointe d'un clocher. Ils ne sont tous deux appliqués qu'à bien faire, pendant que le fanfaron travaille à ce que l'on dise de lui qu'il a bien fait.

¶ La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief.

Un extérieur simple est l'habit des hommes vulgaires; il est taillé pour eux et sur leur mesure; mais c'est une parure pour ceux qui ont rempli leur vie de grandes actions : je les compare à une beauté négligée, mais plus piquante.

Certains hommes, contents d'eux-mêmes, de quelque action ou de quelque ouvrage qui ne leur a pas mal réussi, et ayant ouï dire que la modestie sied bien aux grands hommes, osent être modestes, contrefont les simples et les

1. *Autrement* est presque toujours, même au dix-septième siècle, suivi de *ne* explétif : autrement qu'il *ne* fait.

2. Entre celle de l'homme de guerre et celle du couvreur que Pascal compare lui aussi. (*Pensées*, éd Havet, art. III, n° 4.)

3. *Ouvrage*, terme de fortification : travail avancé qui a pour objet de couvrir un bastion, une courtine, etc.

naturels; semblables à ces gens d'une taille médiocre qui se baissent aux portes, de peur de se heurter.

¶ Votre fils est bègue : ne le faites pas monter sur la tribune. Votre fille est née pour le monde : ne l'enfermez pas parmi les vestales[1]. *Xantus*, votre affranchi, est faible timide : ne différez pas, retirez-le des légions et de la milice. — Je veux l'avancer, dites-vous. — Comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions; servez-vous du temps[2] : nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'honneur que la vertu. — Il m'en coûterait trop, ajoutez-vous. — Parlez-vous sérieusement, *Crassus*? Songez-vous que c'est une goutte d'eau que vous puisez du Tibre pour enrichir Xantus[3] que vous aimez, et pour prévenir les honteuses suites d'un engagement où il n'est pas propre[4]?

¶ Il ne faut regarder dans ses amis que la seule vertu qui nous attache à eux, sans aucun examen de leur bonne ou de leur mauvaise fortune; et, quand on se sent capable de les suivre dans leur disgrâce, il faut les cultiver hardiment et avec confiance jusque dans leur plus grande prospérité.

1. On reprochait au premier président de Harlay d'avoir fait un avocat général de son fils, qui était bègue, et d'avoir mis au couvent une fille qui était « née pour le monde ».

2. *Servez-vous*.... Profitez. Sens de *utor* en latin. « Il *se sert* bien de la conjoncture des affaires. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

3. Les contemporains ont voulu reconnaître dans *Xantus* le fils aîné de Louvois, Courtenvaux. Son père lui avait donné la survivance de sa charge de secrétaire d'État; mais il avait été obligé de la lui retirer en 1685. Courtenvaux fit la campagne de 1688 en qualité de volontaire, acheta en 1688 le régiment de la Reine et prit part aux campagnes des années suivantes. « Il était un fort petit homme et avait une voix ridicule », dit Saint-Simon. Une chanson du temps fait dire à Louvois : « Pour Courtenvaux, j'en suis en peine. || Il est sot et de mauvais air : || Nous n'en ferons qu'un duc et pair. Cet alinéa parut en 1691, dans la sixième édition.

4. *Engagement où*, auquel. Voyez page 62, la note 5. — *Un engagement*, c'est-à-dire d'un ensemble d'*obligations* (celle du métier des armes) auxquelles il n'est pas propre. Voyez plus haut un emploi analogue de ce mot, p. 14, n. 6.

¶ S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu?

¶ S'il est heureux d'avoir de la naissance, il ne l'est pas moins d'être tel qu'on ne s'informe plus si vous en avez.

¶ Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis[1], qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux. Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, ils n'ont ni aïeuls[2] ni descendants; ils composent seuls toute leur race.

¶ Le bon esprit nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire[3], et s'il y a du péril, avec péril : il inspire le courage, ou il y supplée.

¶ Quand on excelle dans son art, et qu'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V** est un peintre[4], C** un musicien[5], et l'auteur de *Pyrame*[6] est un poète; mais MIGNARD[7] est MIGNARD, LULLI est LULLI, et CORNEILLE est CORNEILLE.

1. *Exquis*, excellents. « Le choix très *exquis* que le roi a fait du duc de Beauvilliers. » Sévigné.

2. Les grammairiens ont décidé que les *aïeux* seraient les ancêtres, et que l'expression d'*aïeuls* ne s'appliquerait qu'au grand-père et à la grand'mère. Cette distinction n'était pas encore établie au temps de La Bruyère.

3. L'obligation où nous sommes de le faire. V. p. 77, n. 4, et p. 14. n. 5.

4. Vignon, fils aîné de Claude Vignon, et peintre moins célèbre que son père, lequel était mort en 1670. Il était membre de l'Académie de peinture.

5. Colasse, élève de Lulli, et l'un des maîtres de la musique du roi. Il venait de faire jouer *Achille et Polyxène*, lorsque parut la première édition des *Caractères*. Les paroles de cet opéra étaient de Campistron.

6. L'auteur de *Pyrame* est Pradon, poète tragique. Celle de ses tragédies qui eut le plus de succès a pour titre : *Phèdre et Hippolyte*; il la fit jouer en même temps que la *Phèdre* de Racine (1677).

7. Pierre Mignard, peintre de grand mérite, mort en 1695. C'est à tort que plusieurs éditeurs ont nommé ici son frère, Nicolas Mignard, qui est mort en 1688. Il s'agit de Mignard *le Romain*, dont les portraits surtout firent la célébrité.

8. Baptiste Lulli (1663-1687), surintendant de la musique du roi et compositeur célèbre.

¶ Un homme libre, et qui n'a point de femme, s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde, et aller de pair avec les plus honnêtes gens[1]. Cela est moins facile à celui qui est engagé : il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre[2].

¶ Après le mérite personnel, il faut l'avouer, ce sont les éminentes dignités et les grands titres dont les hommes tirent plus de distinction et plus d'éclat; et qui ne sait être un ÉRASME[3] doit penser à être évêque. Quelques-uns, pour étendre leur renommée, entassent sur leurs personnes des pairies, des colliers d'ordre, des primaties, la pourpre, et ils auraient besoin d'une tiare; mais quel besoin a *Trophime*[4] d'être cardinal?

1. *Les plus honnêtes gens.* Ici : le plus grand monde. V. p. 58, n. 1.

2. Dans sa classe, dans sa condition.

3. Érasme (1467-1536), l'un des écrivains les plus célèbres et l'un des hommes les plus savants et les plus sages de son temps. Il a laissé, entre autres ouvrages, des *Adages* ou *Apophthegmes*, riches compilations de proverbes et de maximes de tous les temps et de tous les pays, vrai magasin d'érudition morale qui eut une grande influence sur l'éducation au seizième siècle; — les *Colloquia*, entretiens sur les questions philosophiques du temps (1518), dont 24 000 exemplaires furent vendus à Paris en quelques mois, malgré les censures de la Sorbonne; — l'*Éloge de la Folie*, satire humoristique des différents états de la vie. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. — Érasme aurait pu, s'il l'eût voulu, être cardinal.

4. On prit si facilement et si bien l'habitude de nommer Bossuet en lisant cette phrase que, dans les éditions qui furent faites après la mort de La Bruyère, *Bénigne*, prénom de l'évêque de Meaux, fut mis à la place de *Trophime*; Walckenaer est le premier qui ait rétabli dans le texte le nom qu'avait écrit l'auteur. Il n'est pas certain toutefois que La Bruyère ait pensé à Bossuet. Les premières clefs inscrivent ici le nom de Le Camus, évêque de Grenoble, qui, après une jeunesse peu édifiante, était devenu le plus pieux et le plus vertueux des évêques, et qui avait été nommé cardinal en 1686. (Cf. plus loin, p. 356-357.) Si c'est de lui qu'il est question, le sens de la phrase devient tout différent. S'agit-il de Bossuet, La Bruyère rend l'hommage le plus délicat au mérite personnel de l'évêque de Meaux, qui, comme on le sait, ne fut jamais cardinal. S'agit-il de Le Camus, nous avons là un écho des ressentiments qu'avait conservés Louis XIV de la nomination de Le Camus au cardinalat. Le roi avait demandé le chapeau pour l'archevêque de Paris et n'avait pu

¶ L'or éclate, dites-vous, sur les habits de *Philémon.* — Il éclate de même chez les marchands. — Il est habillé des plus belles étoffes. — Le sont-elles moins toutes déployées[1] dans les boutiques et à la pièce? — Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore la magnificence. — Je loue donc le travail de l'ouvrier. — Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre; la garde de son épée est un onyx[2]; il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller aux yeux, et qui est parfait; il ne lui manque aucune de ces curieuses bagatelles que l'on porte sur soi autant pour la vanité que pour l'usage, et il ne se plaint[3] non plus toute sorte de parure qu'un jeune homme qui a épousé une riche vieille. — Vous m'inspirez enfin de la curiosité; il faut voir du moins des choses si précieuses : envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, je vous quitte de la personne[4].

Tu te trompes, Philémon, si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage[5] : l'on écarte tout cet attirail, qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat.

Ce n'est pas qu'il faut[6] quelquefois pardonner à celui qui,

l'obtenir. La nomination fort peu prévue de l'austère Le Camus étonna donc Versailles et irrita le roi. « Quel besoin Le Camus avait-il d'être cardinal? »

1. Sont-elles moins belles lorsqu'elles sont....

2. Agate (*Note de La Bruyère.*)

3. Plus loin (chap. *De la ville*), La Bruyère emploiera le mot *plaindre* dans le sens de *regretter*. Ici *plaindre* a plus particulièrement le sens d'*épargner*, comme dans cette phrase de Lesage : « J'ordonnai qu'on le saignât sans miséricorde et qu'on ne lui *plaignît* point l'eau. » (*Gil Blas*, II, III.)

4. *Je vous quitte de....* Voyez page 3, note 7, et page 40, note 3.

5. Comparez Malebranche, *Recherche de la Vérité*, l. V, chap. VII : « Le superbe est un homme riche et puissant, qui a grand équipage, qui mesure sa puissance par celle de son train et sa force par celle des chevaux qui traînent son carrosse.... Cependant notre équipage n'est pas nous. » Cité par Damien. *La Bruyère et Malebranche.* — Pascal a été encore plus hardi en parlant de l'appareil qui entoure les rois (*Pensées*, éd. Havet. art. III, n° 3 et art. V, n°s 6, 7 et 13).

6. L'emploi du subjonctif au lieu

avec un grand cortège, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus de naissance et plus d'esprit : il lit cela dans la contenance et dans les yeux de ceux qui lui parlent.

¶ Un homme à la cour, et souvent à la ville, qui a un long manteau de soie ou de drap de Hollande, une ceinture large et placée haut sur l'estomac, le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain, un collet bien fait et bien empesé, les cheveux arrangés et le teint vermeil, qui avec cela se souvient de quelques distinctions métaphysiques, explique ce que c'est que la lumière de gloire[1], et sait précisément comment l'on voit Dieu, cela s'appelle un docteur. Une personne humble, qui est ensevelie dans le cabinet, qui a médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte[2].

¶ Chez nous, le soldat est brave, et l'homme de robe est savant; nous n'allons pas plus loin. Chez les Romains, l'homme de robe était brave, et le soldat était savant : un Romain était tout ensemble et le soldat et l'homme de robe.

¶ Il semble que le héros est d'un seul métier[3], qui est

de l'indicatif n'était pas aussi rigoureusement réglé au dix-septième siècle que de nos jours. Malherbe écrit : « J'ai peur que cette grande envie ne *durera* pas. » Molière : « Il suffit que l'on *est* contente.... » Racine : « Qu'a donc ce bruit qui vous *doit* étonner? » Et Voltaire écrira comme La Bruyère : « *Ce n'est pas* que, depuis quelques années, les acteurs *ont* enfin hasardé d'être ce qu'ils doivent être : des peintures vivantes; auparavant ils déclamaient. »

1. « Les théologiens appellent *lumière de gloire* un secours que Dieu donne aux âmes des Bienheureux pour les fortifier, afin qu'elles puissent voir Dieu face à face, comme dit saint Paul, ou intuitivement, comme on parle dans l'École, et soutenir sa présence immédiate. » (*Dictionnaire de Trévoux*.)

2. Le docteur est peut-être l'abbé Charles Boileau, fameux prédicateur. L'homme docte est, à coup sûr, le P. Mabillon (1632-1707), savant bénédictin, qui venait d'être nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions.

3. Molière a de même employé plusieurs fois l'indicatif présent en pareil cas. Ainsi, dans *Don Juan* : « Il semble qu'il *est* en vie et qu'il s'en va parler.... Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble

celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

¶ Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate[1] : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'ALEXANDRE n'était qu'un héros, et que CÉSAR était un grand homme.

¶ *Æmile*[2] était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étaient naturels et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris[3]. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse[4]. Toutes les occasions de vaincre qui se sont

que vous *avez* raison. » Voy. p. 80, n. 6, et p. 110, n. 5.

1. Difficile. Sens déjà fréquent chez La Bruyère. La Rochefoucauld écrit ironiquement : « [Le cardinal Mazarin] ne me proposa rien de plus *délicat* que de mépriser ce que je n'avais pas obtenu. »

2. Le grand Condé. Cet éloge a paru dans la septième édition des *Caractères*, en 1692, cinq années environ après la mort de Condé. On y retrouve l'imitation évidente de plusieurs traits de l'Oraison funèbre que Bossuet prononça en 1687.

3. Voiture (voy. p. 44, n. 2) avait déjà dit dans une lettre qu'il avait adressée au grand Condé : « Vous avez fait voir que l'expérience n'est nécessaire qu'aux hommes ordinaires, que la vertu des héros vient par d'autres chemins, qu'elle ne monte pas par degrés, et que les ouvrages du ciel sont en leur perfection dès le commencement. » Condé avait vingt-deux ans lorsqu'il gagna la bataille de Rocroy (1643), bientôt suivie des victoires de Fribourg (1644), de Nordlingen (1645) et de Lens (1648).

4. « C'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne : mais pour lui c'est le premier pas de sa course. » (Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé*.)

depuis offertes, il les a embrassées; et celles qui n'étaient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyait encore où personne ne voyait plus; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de la victoire, et qui valait seul plusieurs légions; qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire : (la levée d'un siège[1], une retraite, l'ont plus ennobli[2] que ses triomphes); l'on ne met qu'après[3] les batailles gagnées et les villes prises; qui était rempli de gloire et de modestie : on lui a entendu dire : *Je fuyais*, avec la même grâce qu'il disait : *Nous les battîmes*; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille[4]; sincère pour Dieu et pour les hommes; autant admirateur du mérite que s'il

1. Allusion au siège de Lérida (1647), que Condé fut obligé de lever. « .... Tout paraissait sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et, sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de places fortes attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du prince. L'Europe, qui admirait la divine ardeur dont il était animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître, et, dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que la faire servir à ses desseins. » (Bossuet. *Oraison funèbre du prince de Condé.*)

2. Les éditions du dix-septième siècle donnent *annobli*, qui se prononçait comme *ennobli* et qui en avait la valeur. Les écrivains du dix-septième siècle ne connaissaient pas la distinction qu'ont récemment établie les grammairiens entre *ennoblir* et *anoblir*. Ce dernier terme ne s'emploie aujourd'hui que dans le sens de *conférer la noblesse.*

3. L'on ne met qu'en seconde ligne....

4. Dévoué à sa famille jusqu'à braver, bien peu de temps avant sa mort, la contagion de la petite vérole auprès de sa belle-fille, la duchesse de Bourbon; au chef de sa famille, c'est-à-dire au roi, jusqu'à marier son petit-fils à une des filles légitimées de Louis XIV. La Bruyère n'était pas obligé, comme l'avait été Bossuet, de rappeler le rôle de Condé pendant la Fronde.

lui eût été moins propre et moins familier; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus[1].

¶ Les enfants des dieux[2], pour ainsi dire, se tirent des règles[3] de la nature et en sont comme l'exception : ils n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite chez eux devance l'âge. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits que le commun des hommes ne sort de l'enfance.

¶ Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet[4] : où ils voient l'agréable, ils en excluent le

1. Bossuet non plus n'a pas pu taire ce qu'il y avait parfois d'emporté dans le caractère du héros : « Le dirai-je? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyait quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages où elle ne daigne se mêler. » Sur ces « moindres vertus », voy. plus loin le chapitre *De la Société*.

2. Fils, petits-fils, issus de rois. (*Note de la Bruyère.*) Le compliment s'adresse donc à tous les membres de la famille royale, à tous les princes du sang. Cette flatterie n'est que la répétition, sous une forme nouvelle, de la phrase qui commence le portrait d'Émile, mais cette fois les fils et les petits-fils du grand Condé prennent leur part de cette louange quelque peu excessive. — Dans la lettre que nous avons citée plus haut, Voiture écrit encore : « Vous vérifiez bien ce qui a été dit autrefois que la vertu vient aux Césars *avant le temps*, car, vous qui êtes un vrai César, en esprit et en science, un César en diligence, en vigilance, en courage, César, *per omnes casus* », etc. La Bruyère, qui avait lu les lettres de Voiture et surtout celles qui s'adressaient à Condé, s'est peut-être rappelé cette phrase; mais que ne s'est-il rappelé aussi celle de Mascarille, dans *les Precieuses ridicules* : « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris ». Plus tard, l'abbé de Choisy répétera dans ses mémoires l'hyperbole de La Bruyère, mais il la répétera en souriant. « Le prince de Conti eut le commandement de l'armée de Catalogne, quoiqu'il n'eût jamais servi. Les enfants des rois, comme ceux des dieux, naissent instruits de tout. »

3. Se mettent en dehors des règles.

4. *Sujet.* « Se dit d'une personne considérée comme capable de quel-

solide : où[1] ils croient découvrir les grâces du corps, l'agilité, la souplesse, la dextérité, ils ne veulent plus y admettre les dons de l'âme, la profondeur, la réflexion, la sagesse : ils ôtent de l'histoire de SOCRATE qu'il ait dansé.

¶ Il n'y a guère d'homme si accompli et si nécessaire aux siens qu'il n'ait de quoi se faire moins regretter.

¶ Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans quelque piège : il ne pense pas que personne veuille lui en dresser, et le choisir pour être sa dupe : cette confiance le rend moins précautionné, et les mauvais plaisants l'entament par cet endroit. Il n'y a qu'à perdre pour ceux qui en viendraient à une seconde charge : il n'est trompé qu'une fois.

J'éviterai avec soin d'offenser personne, si je suis équitable ; mais sur toutes choses[2] un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts.

¶ Il n'y a rien de si délié[3], de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit.

¶ Je connais *Mopse* d'une visite[4] qu'il m'a rendue sans me connaître. Il prie des gens qu'il ne connaît point de le mener chez d'autres dont il n'est pas connu ; il écrit à des femmes qu'il connaît de vue ; il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui ne savent quel il est[5], et là, sans attendre qu'on l'interroge, ni sans sentir qu'il interrompt, il parle, et souvent, et ridiculement. Il entre une

que charge, emploi, dignité. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

1. *Où*. Sur l'emploi fréquent et commode de cet adverbe au dix-septième siècle, voir p. 62, note 5.

2. Mais surtout. Corneille, *Cinna*, V, III : « Et, *sur toute chose*, || Observe exactement la loi que je t'impose. »

3. *Délié*, menu, mince. Ce mot vient du latin *delicatus*.

4. *D'une visite : par suite de, à cause d'*une visite. « Mais je hais vos messieurs *de* leurs honteux délais. » Molière (*Amphitryon*, III, 8). « Il demeure muet *du* respect qu'il leur porte. » Malherbe.

5. *Quel il est*. *Quel* se disait alors « pour demander le *nom* d'une personne » aussi bien que ses « propriétés » ou qualités. Voy. le *Dict. de l'Académie* de 1694.

autre fois dans une assemblée, se place où il se trouve, sans nulle attention aux autres ni à soi-même; on l'ôte d'une place destinée à un ministre, il s'assied à celle du duc et pair; il est là précisément celui dont la multitude rit, et qui seul est grave et ne rit point. Chassez un chien du fauteuil du roi, il grimpe à la chaire du prédicateur; il regarde le monde indifféremment, sans embarras, sans pudeur; il n'a pas, non plus que le sot, de quoi rougir[1].

¶ *Celse* est d'un rang médiocre, mais des grands le souffrent; il n'est pas savant; il a relation avec des savants; il a peu de mérite, mais il connaît des gens qui en ont beaucoup; il n'est pas habile, mais il a une langue qui peut servir de truchement[2], et des pieds qui peuvent le porter d'un lieu à un autre. C'est un homme né pour les allées et venues, pour écouter des propositions et les rapporter, pour en faire d'office, pour aller plus loin que sa commission, et en être désavoué[3], pour réconcilier des gens qui se querellent à leur première entrevue, pour réussir dans une affaire et en manquer mille, pour se donner toute la gloire de la réussite, et pour détourner sur les autres la haine d'un mauvais succès. Il sait les bruits communs, les historiettes de la ville; il ne fait rien, il dit ou il écoute ce que les autres font; il est nouvelliste; il sait même le secret des familles; il entre dans de plus hauts mystères; il vous dit pourquoi celui-ci est exilé, et pourquoi on rappelle cet autre; il connaît le fond et les causes de la brouillerie des deux frères[4] et de la rupture des deux ministres[5]. N'a-t-il

1. Le caractère de Mopse s'applique parfaitement à l'abbé de Saint-Pierre. (Voir Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XV.)

2. *Truchement*, interprète : « De l'arabe *tardjeman*. C'est le même mot que *drogman*. » Littré.

3. Celse est, selon les Clefs, le baron de Breteuil, qui alla en 1682 à Mantoue avec le titre d'envoyé extraordinaire du roi, et y fit, paraît-il, des avances qui furent désavouées. « On le souffrait, dit Saint-Simon, et l'on s'en moquait. »

4. Allusion à une brouillerie qui survint entre Claude Le Pelletier, contrôleur général des finances de 1683 à 1689, et l'un de ses frères.

5. La France devait-elle favoriser les tentatives du roi Jacques II, et l'aider à remonter sur le trône d'Angleterre? Louvois et Seignelay

pas prédit aux premiers les tristes suites de leur mésintelligence? N'a-t-il pas dit de ceux-ci que leur union ne serait pas longue? N'était-il pas présent à de certaines paroles qui furent dites? N'entra-t-il pas dans une espèce de négociation? Le voulut-on croire? fut-il écouté? A qui parlez-vous de ces choses? Qui a eu plus de part que Celse à toutes ces intrigues de cour? Et si cela n'était ainsi, s'il ne l'avait du moins ou rêvé ou imaginé, songerait-il à vous le faire croire? aurait-il l'air important et mystérieux d'un homme revenu d'une ambassade?

¶ *Ménippe*[1] est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui. Il ne parle pas, il ne sent pas; il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter. C'est un homme qui est de mise[2] un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre[3] qu'un peu de mémoire lui donnait, et montre la corde. Lui seul ignore combien il est au-dessous du sublime et de l'héroïque; et incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauraient avoir : aussi a-t-il l'air et le

ne s'entendaient pas sur ce point. Le second voulait que Louis XIV fît partir des troupes pour l'Irlande, et le premier conseillait de ne point faire la guerre. Seignelay l'emporta, mais Louvois n'envoya qu'un petit corps d'armée, et les jacobites furent battus sur les bords de la Boyne (juillet 1690). C'est, dit-on, à cette querelle des deux ministres qu'il est fait allusion.

1. Le maréchal de Villeroi, « glorieux à l'excès par nature, dit Saint-Simon, bas aussi à l'excès pour peu qu'il en eût besoin. Il avait cet esprit de cour et du monde que le grand usage donne, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a pas le tuf (*c'est-à-dire qui n'a pas de fond solide*), mais qui éblouit les sots. C'était un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros; fort propre encore à donner les modes et à rien du tout au delà. Il ne se connaissait ni en gens ni en choses, et parlait et agissait sur parole. »

2. Dont l'on peut se servir.

3. Le peu de brillant, d'éclat.

maintien de celui qui n'a rien à désirer sur ce chapitre, et qui ne porte envie à personne. Il se parle souvent à soi-même[1], et il ne s'en cache pas; ceux qui passent le voient, et qu'il semble toujours prendre un parti[2] ou décider qu'une telle chose est sans réplique. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut, ou non; et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée. Sa vanité l'a fait honnête homme, l'a mis au-dessus de lui-même, l'a fait devenir ce qu'il n'était pas. L'on juge, en le voyant, qu'il n'est occupé que de sa personne, qu'il sait que tout lui sied bien, et que sa parure est assortie, qu'il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayent pour le contempler.

¶ Celui qui, logé chez soi dans un palais, avec deux appartements pour les deux saisons, vient coucher au Louvre dans un entre-sol, n'en use pas ainsi par modestie[3]. Cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient du vin et ne fait qu'un seul repas, n'est ni sobre ni tempérant; et d'un troisième qui, importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection.

¶ La fausse grandeur est farouche et inaccessible : comme elle sent son faible, elle se cache, ou du moins ne se montre

1. *A soi-même* Voy. p. 75, note 2.

2. Voient qu'il se parle à lui-même et qu'il semble.... — Il n'y a point là de faute d'impression, quoi qu'en aient pensé quelques éditeurs. Pellisson a dit d'une manière analogue, dans son *Histoire de Louis XIV* : « Considérant toutefois l'état des choses, et *qu*'il serait peut-être difficile au roi de conserver. » Voyez encore Molière dans les *Femmes savantes*, IV, VI : « J'en suis persuadé Et *que* de votre appui je serai secondé. » Et Racine dans *Iphigénie*, I, II : « Voudrait-il insulter à la crainte publique, || Et *que* le chef des Grecs, irritant les Destins.... », etc.

3. C'était une faveur inestimable que d'avoir un appartement au Louvre et surtout au palais de Versailles, fût-ce à l'entresol comme Saint-Simon, fût-ce sous les combles comme l'archevêque de Paris.

pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paraître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire; elle se laisse toucher et manier, elle ne perd rien à être vue de près; plus on la connaît, plus on l'admire; elle se courbe par bonté vers ses inférieurs, et revient sans effort dans son naturel[1]; elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir; elle rit, joue et badine, mais avec dignité; on l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue. Son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paraissent grands et très grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits[2].

¶ Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même; il tend à de si grandes choses qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur : il ne voit rien dans de si faibles avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur et pour mériter ses soins et ses désirs; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la vertu toute pure et toute simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe.

1. « *La véritable grandeur se laisse toucher et manier.... elle se courbe, etc.* Tout excellent écrivain est excellent peintre, dit La Bruyère lui-même, et il le prouve dans tout le cours de son livre. Tout vit et s'anime sous son pinceau, tout y parle à l'imagination. » (Suard, *Notice sur La Bruyère.*) Pline le Jeune a une pensée semblable : « *Cum nihil ad augendum fastigium superest, hic uno modo crescere potest si se ipse submittat, securus magnitudinis suæ : neque enim ab ullo periculo fortuna principis longius abest quam humilitatis.* » (Panégyrique de Trajan, chap. LXXI.)

2. « Est-ce là celui qui forçait les villes et qui gagnait les batailles? s'écrie Bossuet dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé*. Quoi! il semble oublier le haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnaissez le héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes. »

¶ Celui-là est bon qui fait du bien aux autres; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande bonté qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître; et, s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin; elle est héroïque, elle est parfaite.

CHAPITRE III

DES FEMMES

Les hommes et les femmes conviennent[1] rarement sur le mérite d'une femme; leurs intérêts sont trop différents. Les femmes ne se plaisent point les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles plaisent aux hommes[2]; mille manières, qui allument dans ceux-ci les grandes passions, forment[3] entre elles l'aversion et l'antipathie.

¶ Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi[4]. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste[5] et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance; un mérite paisible[6], mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux[7].

1. S'accordent. « On ne *convient* pas de l'année où il vint au monde », dit Bossuet dans son *Histoire universelle*, I, 10.

2. Cette tournure, toujours correcte et commode, était plus usitée au dix-septième siècle que de nos jours. *Que* répondait à l'ablatif *quo, quibus*. (Cf. Chassang, *Gramm. franç., Cours sup.*, par. 419, rem. III, 2°.)

3. Font naître, engendrent, sens du mot latin *formare*. Le sort, a dit Corneille (*Horace*, III, II) : « épuise sa force à *former* un malheur ». Racine (*Andromaque*, V, v): « Ta haine a pris plaisir à *former* ma misère »

4. C'est-à-dire, parce qu'on ne l'approfondit pas.

5. *Du geste*. Plus fréquent, dans le dix-septième siècle, au singulier qu'au pluriel; très fréquent chez La Bruyère.

6. Qui n'est point bruyant.

7. Cf. p. 95, des idées analogues.

¶ J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusques à vingt-deux, et, après cet âge, de devenir un homme.

¶ Quelques jeunes personnes ne connaissent point assez les avantages d'une heureuse nature, et combien il leur serait utile de s'y abandonner; elles affaiblissent ces dons du ciel, si rares et si fragiles, par des manières affectées et par une mauvaise imitation: leur son de voix et leur démarche sont empruntés[1]; elles se composent[2], elles se recherchent[3], regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel. Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins.

¶ Chez les femmes, se parer et se farder n'est pas, je l'avoue, parler contre sa pensée; c'est plus aussi que le travestissement et la mascarade, où l'on ne se donne point pour ce que l'on parait être, mais où l'on pense seulement à se cacher et à se faire ignorer : c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paraître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de menterie[4].

1. Dans toutes les éditions publiées du vivant de La Bruyère il y a « *empruntées* ». Il semble que La Bruyère, ne tenant pas compte de *son*, ait trouvé plus juste de faire accorder le participe avec l'idée de *voix* et avec *démarche*.

2. *Elles se composent.* « On dit qu'un homme est *composé* pour dire qu'il y a ou qu'il affecte d'avoir *un air grave, un air sérieux et modeste.* » *Dict. de l'Académie*, 1694.

3. *Se rechercher :* nous ne disons plus qu'*être recherché.* C'est là une nuance perdue.

4. Cette pensée, qui parut pour la première fois dans la 7e édition, est obscure. L'auteur l'a senti; aussi a-t-il écrit cette variante : « Se mettre du rouge ou se farder est, je l'avoue, un moindre crime que de parler contre sa pensée; c'est quelque chose aussi de moins innocent que le travestissement et la mascarade, etc. » Le début devenait plus clair, et par suite la pensée entière. La correction faite, La Bruyère l'a envoyée à l'imprimerie, car un certain nombre d'exemplaires de la 8e édition, que M. Destailleur a le premier signalés à l'attention des bibliophiles, contiennent cette seconde rédaction. Comment expliquer qu'en même temps il se trouve d'autres exemplaires de la 8e édition qui donnent la rédaction primitive, et que ce soit cette rédaction primitive que reproduise la 9e édition tout entière? Est-ce à dire que La Bruyère soit revenu sur sa correction? qu'il ait interrompu

Il faut juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson, entre queue et tête[1].

¶ Si les femmes veulent seulement être belles à leurs propres yeux et se plaire à elles-mêmes[2], elles peuvent sans doute, dans la manière de s'embellir, dans le choix des ajustements et de la parure, suivre leur goût et leur caprice; mais si c'est aux hommes qu'elles désirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent ou qu'elles s'enluminent, j'ai recueilli les voix, et je leur prononce[3], de la part de tous les hommes ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit et les déguise; qu'ils haïssent autant à les voir[4] avec de la céruse sur le visage qu'avec de fausses dents en la bouche et des boules de cire dans les mâchoires[5]; qu'ils protestent sérieusement contre tout l'artifice dont elles usent pour se rendre laides; et que, bien loin d'en répondre devant Dieu[6], il semble au contraire qu'il leur ait

le tirage de la 8e édition et qu'il ait, pour la fin du tirage et pour les éditions suivantes, à tout jamais effacé la variante? Nous croirons plus volontiers que, lorsqu'il refit sa phrase, un certain nombre de feuilles de la 8e édition étaient déjà tirées, et qu'il était trop tard pour que la variante fût introduite dans tous les exemplaires de cette édition. Cette hypothèse acceptée, l'on comprendrait facilement que le libraire, sinon l'auteur, ait pu faire imprimer par mégarde la 9e édition d'après l'un des exemplaires de l'édition précédente qui n'avaient point reçu la variante. — *Imposer aux yeux*, mentir aux yeux.

1. « La comparaison, dit Suard, ne paraît pas d'un goût bien délicat. » Tous les lecteurs seront de cet avis. Les femmes se grandissaient par de hauts talons et par des coiffures élevées. De là ce trivial rapprochement. Au chapitre *de la Mode*, La Bruyère reviendra sur « la mode qui fait de la tête de la femme la base d'un édifice à plusieurs étages ».

2. *A elles-mêmes :* c'est-à-dire entre elles.

3. Je leur annonce solennellement.

4. Tournure fréquente au dix-septième siècle : « Tel qui *hait à* se voir peint en de faux portraits », dit de même Boileau. (*Epître* IX, vers 161.) « Si vous ne haïssez point *à* vous divertir. » Sévigné.

5. *Des boules de cire.* Pour cacher l'enfoncement de leurs joues. Les contemporains de La Bruyère nous apprennent que ce procédé était parfois employé.

6. Bien loin qu'ils en doivent être responsables devant Dieu.

réservé ce dernier et infaillible moyen de guérir des femmes.

Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraicheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables.

¶ Une femme coquette ne se rend point[1] sur[2] la passion de plaire et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté: elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre : elle meurt parée et en rubans de couleur[3].

¶ *Lise* entend dire d'une autre coquette qu'elle se moque de se piquer de jeunesse, et de vouloir user d'ajustements qui ne conviennent plus à une femme de quarante ans. Lise les a accomplis, mais les années pour elle ont moins de douze mois et ne la vieillissent point. Elle le croit ainsi, et, pendant qu'elle se regarde au miroir, qu'elle met du rouge sur son visage et qu'elle place des mouches[4], elle convient

1. Ne cède pas, ne capitule pas sur.... ne démord pas de....

2. *Sur :* au sujet de, relativement à. Fréquent chez La Bruyère.

3. « Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus. » La Rochefoucauld. — Mlle de Montpensier raconte dans ses *Mémoires* l'anecdote suivante : « Il (Lauzun) [me] dit : « J'ai été étonné de voir la reine (qui avait alors quarante-quatre ans) toute pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc bien étrange que j'en aie, moi qui suis vieille? » » (Mlle de Montpensier avait alors cinquante-cinq ans.) Il ne dit rien. Je lui appris — ajoute gravement la princesse, — que la qualité faisait que l'on en portait plus longtemps que les autres ».

4. *Mouche.* « Petit morceau de taffetas ou de velours que les dames se mettent sur le visage par ornement ou pour faire paraître leur teint plus blanc. » *Dictionnaire* de Furetière, 1690.

qu'il n'est pas permis à un certain âge de faire la jeune, et que *Clarice*, en effet, avec ses mouches et son rouge, est ridicule[1].

¶ Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles; et l'harmonie la plus douce est le son de voix de celle que l'on aime.

¶ L'agrément est arbitraire : la beauté est quelque chose de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion.

¶ L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant, que l'on se borne à les voir et à leur parler[2].

¶ Une belle femme[3] qui a les qualités d'un honnête homme[4] est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux[5] : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes[6].

¶ Le caprice est, dans les femmes, tout proche de la

1. Mon... ieu a fait de ces quelques lignes toute une scène comique (Voy. *Extraits de l'Esprit des Lois et des œuvres diverses*, éd. de Camille Jullian, pp. 275-276.)

2. Plusieurs des idées de cette page peuvent être rapprochées de celles que Kant exprime sous une forme philosophique (voy. V. Basch, *L'Esthétique de Kant*, p. 262 et 500). « Le véritable centre de perspective auquel il faut se placer pour différencier le *sentiment esthétique* de tous les autres sentiments, et notamment du *sentiment de l'agréable*, est son désintéressement. Le *sentiment de l'agréable*, pour Kant, est éminemment intéressé. Il s'adresse à notre faculté de désirer.... Le sentiment esthétique est absolument désintéressé : il dépend... seulement de la simple représentation, contemplation, intuition... d'un objet. Aussi tout attrait et toute émotion doivent en être exclus.

3. Quelles sont ces qualités? On peut les imaginer d'après d'autres passages de la Bruyère. Des qualités de cœur : l'honneur, la loyauté sincère et saine; — des qualités d'esprit : la culture, le bon goût, l'esprit de conversation, l'absence de pédantisme; — des qualités extérieures : la dignité sans morgue, la politesse des manières.

4. Voy. p. 38, n. 1.

5. *Le plus* délicieux, V. p. 19, n. 4.

6. Ce trait pourrait convenir à une grande dame contemporaine, de qui La Bruyère était « fort l'ami », nous dit le P. Adry, de l'Oratoire, à Mme de Boisfranc qui, après la mort de son mari, se fit appeler la marquise de Belleforière. Non seulement elle était, quand La Bruyère put la connaître, « très bien faite», avec « des cheveux cendrés, les plus beaux du monde », mais « elle « avait de l'esprit infiniment » et paraissait « une personne accomplie ». (Cf. p. 91, 120, 263, 514.)

beauté, pour être son contre-poison et afin qu'elle nuise moins aux hommes, qui n'en guériraient pas sans ce remède.

¶ Une femme faible est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même, dont le cœur combat la raison, qui veut guérir, qui ne guérira point, ou bien tard.

¶ Une femme inconstante est celle qui n'aime plus; une légère, celle qui déjà en aime un autre; une volage, celle qui ne sait si elle aime et ce qu'elle aime; une indifférente, celle qui n'aime rien.

¶ La perfidie, si je l'ose dire, est un mensonge de toute la personne : c'est, dans une femme, l'art de placer un mot ou une action qui donne le change, et quelquefois de mettre en œuvre des serments et des promesses qui ne lui coûtent pas plus à faire qu'à violer.

Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle : s'il la croit fidèle, elle est perfide.

On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie.

¶ À juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre, qui manque d'esprit.

¶ Le rebut de la cour est reçu à la ville[1] dans une ruelle[2], où il défait le magistrat, même en cravate et en habit gris[3], ainsi que le bourgeois en baudrier, les écarte et devient maître de la place[4]; il est écouté, il est aimé : on

1. Le courtisan méprisé à Versailles est reçu à Paris....

2. *Ruelle* : l'alcôve où les femmes de qualité et, à leur imitation, les bourgeoises recevaient les visites.

3. Un édit de 1684 ordonna aux magistrats de ne porter dans « les lieux particuliers » que des « habits noirs avec manteaux et collets ». — A une certaine date, il fut de mode, nous dit Saint-Simon, de porter à la ville « l'habit gris de campagne » et, au lieu de collet ou rabat, « une cravate tortillée et passée dans la boutonnière. » — L' « écharpe d'or » n'était permise qu'aux officiers de la maison du roi et à de certains privilégiés.

4. Il l'emporte sur le magistrat, lors même que le magistrat est habillé du costume élégant que lui interdisent les règlements, sur le

ne tient guère plus d'un moment contre une écharpe d'or et une plume blanche, contre un homme qui *parle au roi*[1] *et voit les ministres*. Il fait des jaloux et des jalouses; on l'admire, il fait envie : à quatre lieues de là[2], il fait pitié.

¶ Un homme de la ville est pour une femme de province ce qu'est pour une femme de ville un homme de la cour.

¶ A un homme vain, indiscret, qui est grand parleur et mauvais plaisant, qui parle de soi[3] avec confiance, et des autres avec mépris; impétueux, altier, entreprenant, sans mœurs ni probité, de nul jugement et d'une imagination très libre, il ne lui manque plus, pour être adoré de bien des femmes, que de beaux traits et la taille belle.

¶ La dévotion[4] vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion, ou comme le faible d'un certain âge, ou comme une mode qu'il faut suivre. Elles comptaient autrefois une semaine par les jours de jeu, de spectacle, de concert, de mascarade[5], ou d'un joli sermon : elles allaient le lundi perdre leur argent chez *Ismène*, le mardi leur temps chez *Climène*, et le mercredi leur réputation chez *Célimène;* elles savaient, dès la veille, toute la joie qu'elles devaient avoir le jour d'après et le lendemain; elles jouissaient tout à la fois du plaisir présent et de celui qui ne leur pouvait manquer; elles auraient

bourgeois, lors même que le bourgeois porte l'épée.

1. « DORANTE. Vous êtes l'homme du monde que j'estime le plus, et je parlais encore de vous ce matin dans la chambre du roi. — M. JOURDAIN. Vous me faites beaucoup d'honneur, monsieur. Dans la chambre du roi!... Que faire? Voulez-vous que je refuse un homme de cette condition-là, qui a parlé de moi ce matin dans la chambre du roi? » (Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, III, IV.)

2. C'est-à-dire à Versailles.

3. *De soi*. Voy. plus haut, page 75, note 2.

4. Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

5. « Divertissement, danse, momerie de gens qui sont en masque. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. L'usage des *mascarades* était fort répandu au seizième et au dix-septième siècle, même en d'autres temps que celui du carnaval, et même ailleurs que dans les bals.

souhaité de les pouvoir rassembler tous en un seul jour : c'était alors leur unique inquiétude et tout le sujet de leurs distractions; et si elles se trouvaient quelquefois à l'*Opéra*, elles y regrettaient la comédie. Autre temps, autres mœurs : elles outrent l'austérité et la retraite; elles n'ouvrent plus les yeux qui leur sont donnés pour voir; elles ne mettent plus leurs sens à aucun usage; et, chose incroyable! elles parlent peu : elles pensent encore, et assez bien d'elles-mêmes, comme assez mal des autres[1]. Il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient quelque chose de la jalousie : elles ne haïssent pas de primer[2] dans ce nouveau genre de vie, comme elles faisaient dans celui qu'elles viennent de quitter par politique ou par dégoût. Elles se perdaient gaiement par la galanterie, par la bonne chère et par l'oisiveté; et elles se perdent tristement[3] par la présomption et par l'envie.

¶ Quelques femmes ont voulu cacher leur conduite sous les dehors de la modestie; et tout ce que chacune a pu gagner par une continuelle affectation, et qui ne s'est jamais démentie, a été de faire dire de soi : « *On l'aurait prise pour une vestale.* »

¶ C'est, dans les femmes, une violente preuve[4] d'une réputation bien nette et bien établie, qu'elle ne soit pas même effleurée par la familiarité de quelques-unes qui ne leur ressemblent point; et qu'avec toute la pente qu'on a aux malignes explications, on ait recours à une tout autre

1. Comparez le portrait d'Arsinoé dans *le Misanthrope*.

2. Mot plus employé au dix-septième siècle que de nos jours, et très fréquent chez La Bruyère : « tenir la première place, avoir l'avantage sur les autres ».

3. Voyez à la fin du chapitre *De la Mode* le portrait de *Zélie*.

4. *Violente*. Ce synonyme familier et expressif de *fort*, de *considérable*, avait peut-être été mis à la mode par les Précieuses, qui employaient, dans le même sens, l'adjectif *furieux*. *Violent* revient souvent, dans l'acception qu'il a ici, chez Mme de Sévigné : « Cette pensée (celle de la séparation) est *violente*.... Il faut que la force du proverbe soit bien *violente* s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays... Je vous vois dans une dépense si *violente*. » (Sommer. *Lexique de Mme de Sévigné*.)

raison de ce commerce qu'à celle de la convenance des mœurs[1].

¶ Un comique outre sur la scène ses personnages; un poète charge ses descriptions; un peintre qui fait d'après nature force et exagère une passion, un contraste, des attitudes; et celui qui copie, s'il ne mesure au compas les grandeurs et les proportions, grossit ses figures, donne à toutes les pièces qui entrent dans l'ordonnance de son tableau plus de volume que n'en ont celles de l'original : de même la pruderie est une imitation de la sagesse.

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse, une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est pruderie.

Une femme prude paye de maintien et de paroles; une femme sage paye de conduite. Celle-là suit son humeur et sa complexion, celle-ci sa raison et son cœur. L'une est sérieuse et austère; l'autre est, dans les diverses rencontres[2], précisément ce qu'il faut qu'elle soit. La première cache des faibles[3] sous de plausibles dehors; la seconde couvre un riche fonds sous un air libre et naturel. La pruderie contraint l'esprit, ne cache ni l'âge ni la laideur; souvent elle les suppose; la sagesse, au contraire, pallie les défauts du corps, ennoblit l'esprit, ne rend la jeunesse que plus piquante et la beauté que plus périlleuse.

¶ Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes ne sont pas savantes[4]? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits[5] leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et

1. La conformité des mœurs.
2. Occasions.
3. Des faiblesses, des défauts.
4. Ce paragraphe est la réponse que La Bruyère adresse à Philaminte, s'écriant dans les *Femmes savantes* de Molière, III, II : « Car enfin je me sens un étrange dépit ‖ Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit; ‖ Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes, ‖ De cette indigne classe où nous rangent les hommes, ‖ De borner nos talents à des futilités, ‖ Et nous fermer la porte aux sublimes clartés. »
5. « Réponse d'un empereur romain aux questions administratives qui lui étaient adressées par les juges, par les gouverneurs des pro-

de lire, de retenir ce qu'elles ont lu et d'en rendre compte ou dans leur conversation, ou par leurs ouvrages? Ne se sont-elles pas au contraire établies elles-mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la faiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit, ou par le soin de leur beauté, ou par une certaine légèreté qui les empêche de suivre une longue étude, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main, ou par les distractions que donnent les détails d'un domestique[1], ou par un éloignement naturel des choses pénibles et sérieuses, ou par une curiosité toute différente de celle qui contente l'esprit, ou par un tout autre goût que celui d'exercer leur mémoire? Mais à quelque cause que les hommes puissent devoir cette ignorance des femmes[2], ils sont heu-

vinces. — Décision du pape en réponse à des questions de théologie.» *Dictionnaire Gazier.*

1. Les détails de l'intérieur d'un ménage. La Bruyère emploie souvent cette expression.

2. Comparez Montaigne. *Essais*, liv. III, chap. III. « Que leur faut-il (aux femmes) que de vivre aimées et honorées? Quand je les vois attachées à la rhétorique, à la judiciaire, à la logique, et semblables droguerie si vaines et si inutiles à leur besoin, j'entre en crainte que les hommes, qui le leur conseillent, le fassent pour avoir loi (liberté) de les régenter sous ce titre. Si toutefois il leur fâche de nous céder en quoi que ce soit, et veulent par curiosité avoir part aux livres, la poésie est un amusement propre à leur besoin; c'est un art folâtre et subtil, déguisé, parlier (bavard), tout en plaisir, tout en montre comme elles. Elles tireront aussi diverses commodités de l'histoire. En la philosophie, de la part qui sert à la vie, elles prendront les discours qui les dressent à juger de nos humeurs et conditions, à se défendre de nos trahisons, à régler la témérité de leurs propres désirs, à ménager leur liberté, allonger les plaisirs de la vie, et à porter humainement l'inconstance d'un serviteur, la rudesse d'un mari et l'importunité des ans et des rides, et choses semblables. Voilà, pour le plus, la part que je leur assignerais aux sciences. » Quant à Malebranche, il jugeait que, sur les choses du goût, les femmes ont « plus de science, d'habileté et de finesse que les hommes », mais qu'elles sont « pour l'ordinaire incapables de pénétrer des vérités un peu cachées ». Et cela, assure-t-il, « à cause de la délicatesse des fibres de leur cerveau ». On peut aussi comparer avec ce passage les idées de Fénelon, de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon sur l'éducation des femmes. Voy. O. Gréard, *L'Éducation des femmes par les femmes.*

ceux que les femmes, qui les dominent d'ailleurs par tant d'endroits[1], aient sur eux cet avantage de moins[2].

On regarde une femme savante comme on fait[3] une belle arme : elle est ciselée artistement, d'une polissure admirable et d'un travail fort recherché ; c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est pas d'usage, qui ne sert ni à la guerre ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manège, quoique le mieux instruit du monde.

Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe : j'admire ; et si vous me dites qu'une femme sage ne songe guère à être savante, ou qu'une femme savante n'est guère sage, vous avez déjà oublié ce que vous venez de lire, que les femmes ne sont détournées des sciences que par de certains défauts : concluez donc vous-mêmes que moins elles auraient de ces défauts, plus elles seraient sages, et qu'ainsi une femme sage

1. Mot très fréquent au dix-septième siècle, où nous employons *côté*, *point*, etc. « Nous sommes ici tellement parfumés, les soirs, de jasmins et de fleurs que, par cet *endroit*, je crois être en Provence. — Il [M. de Grignan] a des *endroits* d'une noblesse, d'une politesse et même d'une tendresse extrême. » Sévigné.

2. L'auteur termine par une épigramme. Mais c'est dans ce qui précède et dans ce qui suit qu'il faut chercher le fond de sa pensée. La Bruyère évidemment ne partage pas tous les sentiments du Chrysale des *Femmes savantes*. Il veut les femmes à la fois sages et savantes, et il regrette qu'elles soient divisées en deux classes : les femmes futiles et les femmes de ménage d'un côté, les femmes savantes de l'autre. Certains de leurs défauts, dit-il, s'opposent à ce qu'elles soient en général aussi instruites que les hommes : il souhaite qu'elles s'en corrigent. L'alinéa très laborieux qui termine et résume la dissertation de l'auteur trahit l'effort et l'embarras de la pensée. — La Bruyère tenait en grande estime Mme Dacier, la femme la plus savante de son temps. Voyez aussi le *fragment sur Arténice*, au chapitre *Des Jugements*.

3. Emploi du verbe *faire*, fréquent au dix-septième et au dix-huitième siècle, pour éviter la répétition d'un autre verbe, dont il prend le complément : « Dieu, dit Bossuet, vous comptera plus un verre d'eau donné en son nom que les rois ne *feront* jamais *tout votre sang* répandu. » Et La Rochefoucauld : « Le comte d'Harcourt ne se servit pas mieux de cet avantage, qu'il avait *fait de ceux*, etc. ». Et ailleurs : « Condé eût mieux fait de recevoir Miradoux..., manquant, *comme il faisait*, de toutes choses.»

n'en serait que plus propre à devenir savante, ou qu'une femme savante, n'étant telle que parce qu'elle aurait pu vaincre beaucoup de défauts, n'en est que plus sage.

¶ La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies[1], quoiqu'elles aient rompu pour des intérêts où nous n'avons nulle part, est un point difficile : il faut choisir souvent entre elles, ou les perdre toutes deux.

¶ Les femmes sont extrêmes ; elles sont meilleures ou pires que les hommes.

¶ Les femmes vont plus loin en amour que la plupart des hommes ; mais les hommes l'emportent sur elles en amitié.

Les hommes sont cause que les femmes ne s'aiment point[2].

¶ Il y a du péril à contrefaire. *Lise*, déjà vieille, veut rendre[3] une jeune femme ridicule, et elle-même devient difforme ; elle me fait peur. Elle use, pour l'imiter, de grimaces et de contorsions : la voilà aussi laide qu'il faut pour embellir celle dont elle se moque[4].

¶ On veut à la ville que bien des idiots et des idiotes aient de l'esprit. On veut à la cour que bien des gens manquent d'esprit, qui en ont beaucoup ; et, entre les personnes de ce dernier genre, une belle femme ne se sauve qu'à peine avec d'autres femmes[5].

¶ Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre : une femme, au contraire, garde mieux son secret que celui d'autrui.

¶ Il n'y a point dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose.

¶ Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti ; elles n'en laissent guère échapper les pre-

1. *Nous sont amies....* De même Molière dans *Don Juan* (III, IV) : « Quelqu'ami que vous *lui* soyez ».
2. *Ne s'aiment point*, entre elles. Cf. p. 93, note 2.
3. Imiter, reproduire
4. Pour que celle dont elle se moque paraisse belle auprès d'elle.
5. Et une belle femme, qui a de l'esprit, échappe avec peine au danger d'être proclamée sotte par les autres femmes.

mières occasions sans se préparer un long repentir[1] : il semble que la réputation des biens diminue en elles avec celle de leur beauté. Tout favorise au contraire une jeune personne, jusques à l'opinion des hommes, qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable.

¶ Combien de filles à qui une grande beauté n'a jamais servi qu'à leur faire espérer une grande fortune!

¶ Un homme qui serait en peine de connaître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde, et le ton dont elle lui parle : il apprendra ce qu'il craint de savoir. Rude école!

¶ Il coûte peu aux femmes de dire ce qu'elles ne sentent point : il coûte encore moins aux hommes de dire ce qu'ils sentent.

¶ Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que, de son côté, il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas.

¶ L'on suppose un homme indifférent, mais qui voudrait persuader à une femme une passion qu'il ne sent pas; et l'on demande s'il ne lui serait pas plus plus aisé d'imposer[2] à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point.

¶ Un homme peut tromper une femme par un feint attachement, pourvu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable.

¶ Un homme éclate contre une femme qui ne l'aime plus, et se console : une femme fait moins de bruit quand elle est quittée, et demeure longtemps inconsolable.

¶ Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour.

La paresse, au contraire, dans les femmes vives, est le présage de l'amour.

¶ Il est fort sûr qu'une femme qui écrit avec emporte-

1. Voir La Fontaine, *Fables*, l. VII, fable v : *la Fille*.

2. *Imposer*, mentir. Il n'y a guère qu'un siècle que l'usage s'est établi de dire *en imposer*, quand le mot *imposer* signifie commettre une imposture, et simplement *imposer*, quand il signifie inspirer du respect. Voy. page 92, note 4.

ment est emportée; il est moins clair qu'elle soit touchée. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse, et que le plus pressant intérêt d'une femme qui n'est plus libre, celui qui l'agite davantage, est moins de persuader qu'elle aime que de s'assurer si elle est aimée.

¶ Je ne comprends pas comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts, et se montre au contraire par ses mauvais endroits, qui est avare, qui est trop négligé dans son ajustement, brusque dans ses réponses, incivil, froid et taciturne, peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant, qui emploie la parure et la magnificence, la complaisance, les soins, l'empressement, les dons, la flatterie.

¶ Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention : vit-il encore? ne vit-il plus? On en doute. Il ne sert dans sa famille qu'à montrer l'exemple d'un silence timide et d'une parfaite soumission. Il ne lui est dû ni douaire[1] ni conventions; mais à cela près, et qu'il n'accouche pas, il est la femme, et elle le mari. Ils passent les mois entiers dans une même maison sans le moindre danger de se rencontrer; il est vrai seulement qu'ils sont voisins. *Monsieur* paye le rôtisseur et le cuisinier, et c'est toujours chez *madame* qu'on a soupé. Ils n'ont souvent rien de commun, ni le lit, ni la table, pas même le nom; ils vivent à la romaine ou à la grecque; chacun a le sien; et ce n'est qu'avec le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que M. B.... est publiquement, depuis vingt années, le mari de Mme L....[2].

¶ Telle autre femme, à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient[3] par sa noblesse et ses al

1. *Douaire* : dotation de la veuve.
2. On cite en exemple Nicolas de Bauquemare, président au Parlement, et Mme d'Ons-en-Brav ou d'Osembray, sa femme, qui portait le nom d'une terre de son mari.
3. Se dédommage, aboutit au même résultat en le mortifiant par....

liances, par la riche dot qu'elle a apportée, par les charmes de sa beauté, par son mérite, par ce que quelques-uns appellent vertu.

¶ Les douleurs muettes et stupides[1] sont hors d'usage : on pleure, on récite, on répète, on est si touché de la mort de son mari, qu'on n'en oublie pas la moindre circonstance.

¶ Il y avait à *Smyrne* une très belle fille qu'on appelait *Émire*, et qui était moins connue dans toute la ville par sa beauté que par la sévérité de ses mœurs, et surtout par l'indifférence qu'elle conservait pour tous les hommes, qu'elle voyait, disait-elle, sans aucun péril, et sans d'autres dispositions que celles où elle se trouvait pour ses amies ou pour ses frères. Elle ne croyait pas la moindre partie de toutes les folies qu'on disait que l'amour avait fait faire dans tous les temps; et celles qu'elle avait vues elle-même, elle ne les pouvait comprendre : elle ne connaissait que l'amitié. Une jeune et charmante personne, à qui elle devait cette expérience[2], la lui avait rendue si douce qu'elle ne pensait qu'à la faire durer, et n'imaginait pas par quel autre sentiment elle pourrait jamais se refroidir sur celui de l'estime et de la confiance, dont elle était si contente. Elle ne parlait que d'*Euphrosine* : c'était le nom de cette fidèle amie; et tout Smyrne ne parlait que d'elle et d'Euphrosine : leur amitié passait en proverbe. Émire avait deux frères qui étaient jeunes, d'une excellente beauté[3], et dont toutes les femmes de la ville étaient éprises; et il est vrai qu'elle les aima toujours comme une sœur aime ses frères. Il y eut un prêtre de *Jupiter* qui

1. *Stupide* est d'un usage fréquent avec le sens latin. Corneille dans *Cinna*, V, I : « Je demeure *stupide*, || Non que votre colère ou la mort m'intimide... » Et encore dans *Œdipe*, V, VIII : « *Stupides* ainsi qu'elle, ainsi qu'elle affligées. »

2. L'expérience de l'amitié.

3. *Excellent*, au sens latin. La Bruyère a écrit plus haut : « le plus *excellent* mérite. » Mézeray dit également une *excellente beauté* dans son *Histoire de France*, et Beauzée répétera l'expression, au dix-huitième siècle, dans sa traduction de Quinte-Curce.

avait accès dans la maison de son père, à qui elle plut, qui osa le lui déclarer, et ne s'attira que du mépris. Un vieillard, qui, se confiant en sa naissance et en ses grands biens, avait eu la même audace, eut aussi la même aventure. Elle triomphait cependant; et c'était jusqu'alors au milieu de ses frères, d'un prêtre et d'un vieillard, qu'ell se disait insensible. Il sembla que le Ciel voulut l'exposer à de plus fortes épreuves, qui ne servirent néanmoins qu'à la rendre plus vaine, et qu'à l'affermir dans la réputation[1] d'une fille que l'amour ne pouvait toucher. De trois amants que ses charmes lui acquirent successivement, et dont elle ne craignit pas de voir toute la passion[2], le premier, dans un transport amoureux, se perça le sein à ses pieds; le second, plein de désespoir de n'être pas écouté, alla se faire tuer à la guerre de *Crète*; et le troisième mourut de langueur et d'insomnie. Celui qui les devait venger n'avait pas encore paru. Ce vieillard, qui avait été si malheureux dans ses amours, s'en était guéri par des réflexions sur son âge et sur le caractère de la personne à qui il voulait plaire : il désira de continuer de la voir, et elle le souffrit. Il lui amena un jour son fils, qui était jeune, d'une physionomie agréable, et qui avait une taille fort noble. Elle le vit avec intérêt; et comme il se tut beaucoup en la présence de son père, elle trouva qu'il n'avait pas assez d'esprit, et désira qu'il en eût davantage. Il la vit seul, parla assez, et avec esprit; mais comme il la regarda peu, et qu'il parla encore moins d'elle et de sa beauté, elle fut surprise et comme indignée qu'un homme si bien fait et si spirituel ne fût pas galant. Elle s'entretint de lui avec son amie, qui voulut le voir. Il n'eut des yeux que pour Euphrosine; il lui dit qu'elle était belle :

1. Ici La Bruyère avait écrit d'abord : « qu'à affermir la réputation où elle s'était établie. »

2. Première rédaction : « De trois amants que ses charmes lui acquirent malgré toutes ses rigueurs et qui se succédèrent l'un à l'autre », etc. — *Amant* désigne très souvent, dans la langue du dix-septième siècle, l'homme qui désire épouser une femme en mariage légitime, le *prétendant*.

et Émire, si indifférente, devenue jalouse, comprit que *Ctésiphon* était persuadé de ce qu'il disait, et que non-seulement il était galant, mais même qu'il était tendre. Elle se trouva depuis ce temps moins libre avec son amie. Elle désira de les voir ensemble une seconde fois, pour être plus éclaircie; et une seconde entrevue lui fit voir encore plus qu'elle ne craignait de voir, et changea ses soupçons en certitude. Elle s'éloigne d'Euphrosine, ne lui connaît plus le mérite qui l'avait charmée, perd le goût de sa conversation : elle ne l'aime plus; et ce changement lui fait sentir que l'amour dans son cœur a pris la place de l'amitié. Ctésiphon et Euphrosine se voient tous les jours, s'aiment, songent à s'épouser, s'épousent. La nouvelle s'en répand par toute la ville; et l'on publie que deux personnes enfin ont eu cette joie si rare de se marier à ce qu'ils aimaient. Émire l'apprend, et s'en désespère. Elle ressent tout son amour : elle recherche Euphrosine pour le seul plaisir de revoir Ctésiphon; mais ce jeune mari est encore l'amant de sa femme, et trouve une maîtresse dans une nouvelle épouse; il ne voit dans Émire que l'amie d'une personne qui lui est chère. Cette fille infortunée perd le sommeil, et ne veut plus manger : elle s'affaiblit; son esprit s'égare; elle prend son frère pour Ctésiphon, et elle lui parle comme à un amant. Elle se détrompe, rougit de son égarement : elle retombe bientôt dans de plus grands, et n'en rougit plus; elle ne les connaît plus. Alors elle craint les hommes, mais trop tard; c'est sa folie. Elle a des intervalles où sa raison[1] lui revient, et où elle gémit de la retrouver[2]. La jeunesse de Smyrne, qui l'a vue si fière et si insensible, trouve que les dieux l'ont trop punie[3].

1. Première rédaction : « elle retombe bientôt dans de plus grands et n'en rougit point; elle ne les connaît point, et tout le monde alors s'en aperçoit; on la resserre (c.-à-d. : on l'enferme), elle ne paraît plus. Elle a des intervalles, etc. »

2. *Ingemuitque reperta.* Virgile, *Énéide*, IV, 692.

3. « Il y a peu de chose dans notre langue d'aussi parfait que l'histoire d'Émire. C'est un petit roman plein de grâce, de finesse et même d'intérêt. » (Suard.)

CHAPITRE IV

DU CŒUR

Il y a un goût[1] dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

¶ L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et réciproquement, un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure; elle fait une classe à part[2].

¶ L'amour naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'amitié, au contraire, se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main!

¶ Le temps, qui fortifie les amitiés, affaiblit l'amour.

¶ Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie. L'amitié, au contraire, a besoin de secours; elle périt faute de soins, de confiance et de complaisance.

1. Une saveur délicate et exquise.

2 Comparer, pour toutes ces pensées sur l'amitié, Montaigne, *Essais*, particulièrement le chap. XXVII du livre I, qui roule tout sur ce sujet; et le plus fin moraliste du dix-huitième siècle, Vauvenargues, dans son *Introduction à la connaissance de l'Esprit humain*. XXXV et XXXVI.

¶ Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié[1].

¶ L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre.

¶ Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié; et celui qui est épuisé sur l'amitié n'a encore rien fait pour l'amour.

¶ L'amour commence par l'amour; et l'on ne saurait passer de la plus forte amitié qu'à un amour faible.

¶ Rien ne ressemble mieux à une vive amitié que ces liaisons de l'intérêt que notre amour nous fait cultiver.

¶ L'on n'aime bien qu'une seule fois; c'est la première: les amours qui suivent sont moins involontaires.

¶ L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir.

¶ L'amour qui croît peu à peu, et par degrés, ressemble trop à l'amitié pour être une passion violente.

¶ Celui qui aime assez pour vouloir aimer un million de fois plus qu'il ne fait, ne cède en amour qu'à celui qui aime plus qu'il ne voudrait.

¶ Si j'accorde que, dans la violence d'une grande passion, on peut aimer quelqu'un plus que soi-même, à qui ferai-je plus de plaisir, ou à ceux qui aiment, ou à ceux qui sont aimés?

¶ Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauraient y réussir; ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer; et, si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de demeurer libres.

¶ Ceux qui s'aiment d'abord avec la plus violente passion contribuent bientôt chacun de leur part à s'aimer moins, et ensuite à ne s'aimer plus. Qui, d'un homme ou d'une femme, met davantage du sien dans cette rupture, il n'est pas aisé de le décider. Les femmes accusent les hommes d'être volages, et les hommes disent qu'elles sont légères.

1. « Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié. » (La Rochefoucauld.)

¶ Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié.

¶ C'est une vengeance douce à celui qui aime beaucoup de faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate une très-ingrate.

¶ Il est triste d'aimer sans une grande fortune, et qui[1] nous donne les moyens de combler ce que l'on aime, et le rendre si heureux qu'il n'ait plus de souhaits à faire.

¶ S'il se trouve une femme pour qui l'on ait eu une grande passion et qui ait été indifférente, quelques importants services qu'elle nous rende dans la suite de notre vie, l'on court un grand risque d'être ingrat.

¶ Une grande reconnaissance emporte[2] avec soi beaucoup de goût[3] et d'amitié pour la personne qui nous oblige[4].

¶ Être avec les gens qu'on aime, cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal.

¶ Il n'y a pas si loin de la haine à l'amitié que de l'antipathie.

¶ Il semble qu'il est[5] moins rare de passer de l'antipathie à l'amour qu'à l'amitié.

¶ L'on confie son secret dans l'amitié; mais il échappe dans l'amour.

L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir

1. Voyez p. 25, note 2.

2. *Emporte*, suppose, implique, entraîne.

3. *Goût*, ici : sympathie, estime, préférence de cœur. « Nous avons vingt fois parlé de vous avec amitié et avec un *goût* extrême. » Sévigné. (Sommer, *Lexique*.)

4. Pensée obscure. Si elle n'était annoncée, et comme à l'avance expliquée par la précédente, on serait exposé à l'entendre de cette façon : Une grande reconnaissance a pour conséquence, etc.... Or, le véritable sens de la phrase est celui-ci : Nous ne pouvons ressentir une reconnaissance très vive qu'à l'égard d'une personne que nous aimons beaucoup.

5. Après *il semble*, dit Thomas Corneille dans ses notes sur Vaugelas, on peut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif. « Il semblait que Dieu ne *voulait* pas.... » Bossuet (*Panég. de St Bernard*). Voy. p. 81, n. 3, et p. 80, n. 6

le cœur. Celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance; tout lui est ouvert.

¶ L'on ne voit dans l'amitié que les défauts qui peuvent nuire à nos amis. L'on ne voit en amour de défauts dans ce qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même.

¶ Il n'y a qu'un premier dépit en amour, comme la faute dans l'amitié, dont on puisse faire un bon usage.

¶ Il semble que, s'il y a un soupçon injuste, bizarre et sans fondement, qu'on ait une fois appelé jalousie, cette autre jalousie qui est un sentiment juste, naturel, fondé en raison et sur l'expérience, mériterait un autre nom[1].

Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie[2], et elle ne suppose pas toujours une grande passion. C'est cependant un paradoxe qu'un violent amour sans délicatesse.

Il arrive souvent que l'on souffre tout seul de la délicatesse. L'on souffre de la jalousie, et l'on fait souffrir les autres.

Celles qui ne nous ménagent sur rien, et ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, ne mériteraient de nous aucune jalousie, si l'on se réglait plus par leurs sentiments et leur conduite que par son cœur[3].

¶ Les froideurs et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes. En amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés.

¶ L'on n'est pas plus maître de toujours aimer, qu'on l'a été de ne pas aimer.

¶ Les amours meurent par le dégoût, et l'oubli les enterre.

1. C'est précisément ce sentiment que La Bruyère nomme plus bas « la délicatesse ».

2. « Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la . » (La Rochefoucauld.)

3. ochefoucauld dit beaucoup plus sèchement : « Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être; il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles. »

¶ Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls.

¶ Cesser d'aimer, preuve sensible que l'homme est borné, et que le cœur a ses limites.

C'est faiblesse que d'aimer; c'est souvent une autre faiblesse que de guérir.

On guérit comme on se console; on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer.

¶ Il devrait y avoir dans le cœur des sources inépuisables de douleur pour de certaines pertes. Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si faible[1] ou si léger que l'on se console[2].

¶ Si une laide se fait aimer, ce ne peut être qu'éperdument; car il faut que ce soit ou par une étrange faiblesse de son amant, ou par de plus secrets et de plus invincibles charmes que ceux de la beauté.

¶ L'on est encore longtemps à se voir par habitude, et à se dire de bouche que l'on s'aime, après que les manières disent qu'on ne s'aime plus[3].

¶ Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours[4] que l'on fait pour s'en délivrer. Il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affaiblir.

1. Comparez aussi Pascal. *Pensées*, article IV : « D'où vient que cet homme qui a perdu depuis peu de mois son fils unique, » etc. « Nous nous consolons souvent par faiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler. » La Rochefoucauld.

2. Chateaubriand, dit M. Hémardinquer, a exprimé la même pensée d'une façon saisissante. « Que parlé-je de la puissance des amitiés de la terre? Voulez-vous en connaître l'étendue? Si un homme revenait à la lumière quelques années après sa mort, je doute qu'il fût revu avec joie par ceux-là même qui ont donné le plus de larmes à sa mémoire. »

3. « On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus. » (La Rochefoucauld.)

4. *Les retours* sur soi-même ou sur le passé.

¶ L'on veut faire tout le bonheur, ou, si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime

¶ Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce que l'on hait.

¶ Quelque désintéressement qu'on ait à l'égard de ceux qu'on aime, il faut quelquefois se contraindre pour eux, et avoir la générosité de recevoir[1].

¶ Celui-là peut prendre, qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir que son ami en sent à lui donner.

¶ Donner, c'est agir, ce n'est pas souffrir de ses bienfaits, ni céder à l'importunité ou à la nécessité de ceux qui nous demandent[2].

¶ Si l'on a donné à ceux que l'on aimait, quelque chose qu'il arrive, il n'y a plus d'occasions où l'on doive songer à ses bienfaits.

¶ On a dit en latin qu'il coûte moins cher de haïr que d'aimer; ou, si l'on veut, que l'amitié est plus à charge que la haine. Il est vrai qu'on est dispensé de donner à ses ennemis; mais ne coûte-t-il rien de s'en venger? Ou, s'il est doux et naturel de faire du mal à ce que l'on hait, l'est-il moins de faire du bien à ce qu'on aime? Ne serait-il pas dur et pénible de ne leur en point faire[3]?

¶ Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

¶ Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et

1. « Si en l'amitié de quoy je parle, dit Montaigne, l'un pouvoit donner à l'autre, ce seroit celuy qui recevroit le bienfaict qui obligeroit son compagnon.... » (*Essais*, I, 47.)

2. C'est faire un acte volontaire et spontané; ce n'est pas ouvrir la main à regret, et ne l'ouvrir que si l'on y est contraint.

3. « De ne *lui* en point faire » est la leçon de la 5ᵉ édition, et le mot *lui*, appliqué à *ce qu'on aime*, nous étonne peu chez La Bruyère (bien que cependant il ait écrit plus haut, page 31, et note 1 : *Ce qu'on ne voyait plus... deveuu moderne*). Dans les éditions suivantes *leur* a été substitué à *lui*. Si c'est l'auteur qui a effacé *lui* pour écrire *leur*, il n'a pu le faire que par distraction. A-t-il oublié qu'il avait écrit *ce qu'on aime* et non pas *ceux qu'on aime*?

ainsi sur un indigne, ne change pas de nom, et s'il méritait plus de reconnaissance[1].

¶ La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos[2].

¶ S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes, qui nous met en la place[3] des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères

¶ Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables.

¶ L'expérience confirme que la mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres n'est qu'un seul et même vice.

¶ Un homme dur au travail et à la peine, inexorable à soi-même[4], n'est indulgent aux autres que par un excès de raison.

Quelque désagrément qu'on ait à se trouver chargé d'un indigent, l'on goûte à peine[5] les nouveaux avantages qui le tirent enfin de notre sujétion : de même, la joie, que l'on reçoit de l'élévation de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de nous ou s'égaler à nous. Ainsi l'on s'accorde mal avec soi-même, car l'on veut des dépendants[6], et qu'il n'en coûte rien : l'on veut

1. Dans ce chapitre, La Bruyère a reproduit, en leur donnant le tour qui lui est propre, bon nombre de pensées qu'a exprimées Sénèque dans son traité *De beneficiis*. Voilà l'une de celles qu'il lui a empruntées.

2. « Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner. » (La Rochefoucauld.)

3. *En la place* était alors l'expression consacrée « pour dire : se regarder comme si l'on était dans l'état » de quelqu'un. (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

4. Voy. p. 75, n. 2, p. 88, n. 1, etc.

5. *A peine*, avec peine; l'on a peine à goûter. « L'Albain percé de coups ne se traînait qu'*à peine* » Corneille. « Les quatre princes soutinrent *à peine* le fardeau de tant de guerres. » Bossuet. C'est ici le sens de *ægre* et non celui de *vix*. Voy. Chassang, *Grammaire française, cours supérieur*, page 435, et plus haut, page 102, note 5.

6. *Des dépendants.* Assez rare comme substantif. La Rochefoucauld écrit de même : « Le marquis de Jarzay et autres *dépendants* du Cardinal. »

aussi le bien de ses amis, et, s'il arrive, ce n'est pas toujours par s'en réjouir que l'on commence.

¶ On convie, on invite, on offre sa maison, sa table, son bien et ses services : rien ne coûte qu'à tenir parole.

¶ C'est assez pour soi d'un fidèle ami ; c'est même beaucoup de l'avoir rencontré : on ne peut en avoir trop pour le service des autres.

¶ Quand on a assez fait auprès de certaines personnes pour avoir dû se les acquérir, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire.

¶ Vivre avec ses ennemis comme s'ils devaient un jour être nos amis, et vivre avec nos amis comme s'ils pouvaient devenir nos ennemis[1], n'est ni selon la nature de la haine, ni selon les règles de l'amitié ; ce n'est point une maxime morale, mais politique[2].

¶ On ne doit pas se faire des ennemis de ceux qui, mieux connus, pourraient avoir rang entre nos amis. On doit faire choix d'amis si sûrs et d'une si exacte probité, que, venant à cesser de l'être, ils ne veuillent pas abuser de notre confiance, ni se faire craindre comme ennemis.

¶ Il est doux de voir ses amis par goût et par estime ; il est pénible de les cultiver par intérêt : c'est *solliciter*.

¶ Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien[3].

1. Publius Syrus, poète gnomique latin, dit dans ses *Sentences* : *Ita amicum habeas, posse inimicum fieri ut putes.*

2. « Ce précepte, qui est si abominable en cette souveraine et maistresse amitié, il est salutaire en l'usage des amitiez ordinaires et coutumières, à l'endroict desquelles il fault employer le mot qu'Aristote avoit très familier : « O mes amys ! il n'y a nul amy ! » (Montaigne, *Essais*, I, 27.)

3. « Cette maxime, dit La Harpe, fait voir que La Bruyère n'est pas toujours exempt d'obscurité. On peut soupçonner qu'il a voulu dire : Il faut se donner plus de soins pour se faire pardonner le bien qu'on fait que pour obtenir celui qu'on espère. Mais le dit-il ? » Nous croyons qu'il ne le dit pas, et nous écartons l'interprétation de La Harpe, qui est aussi celle de M. Hémardinquer, pour adopter celle que propose M. Destailleur : « Il faut briguer la faveur de ceux que l'on aime, que l'on estime assez pour leur vouloir du bien, plutôt que de ceux qui pourraient en faire. Comme

¶ On ne vole point des mêmes ailes pour sa fortune que l'on fait pour des choses frivoles et de fantaisie. Il y a un sentiment de liberté à suivre ses caprices, et tout au contraire de servitude à courir pour son établissement[1] : il est naturel de le souhaiter beaucoup et d'y travailler peu, de se croire digne de le trouver sans l'avoir cherché.

¶ Celui qui sait attendre le bien qu'il souhaite, ne prend pas le chemin[2] de se désespérer s'il ne lui arrive pas; et celui au contraire qui désire une chose avec une grande impatience, y met trop du sien pour en être assez récompensé par le succès.

¶ Il y a de certaines gens qui veulent si ardemment et si déterminément[3] une certaine chose que, de peur de la manquer, ils n'oublient rien de ce qu'il faut faire pour la manquer.

¶ Les choses les plus souhaitées n'arrivent point, ou, si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auraient fait un extrême plaisir.

¶ Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

¶ La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque, si l'on cousait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois.

¶ Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!

¶ On ne pourrait se défendre de quelque joie à voir périr un méchant homme; l'on jouirait alors du fruit de sa

l'a dit Sénèque : Ne recevez que de ceux à qui vous voudriez donner. »

1. *Établissement :* mot consacré au dix-septième siècle pour exprimer l'idée que nous attachons maintenant aux mots *position*, *carrière*, *fortune*.

2. Cette expression, empruntée au langage familier, est l'une de celles qui se présentent le plus souvent sous la plume de Mme de Sévigné. Molière l'emploie aussi : « Nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages. »

3. Richelieu, Corneille, Massillon, Bossuet, Saint-Simon ont couramment employé ce bel adverbe. Il est à peu près hors d'usage aujourd'hui.

haine, et l'on tirerait de lui tout ce qu'on en peut espérer, qui est le plaisir de sa perte. Sa mort enfin arrrive, mais dans une conjoncture où nos intérêts ne nous permettent pas de nous en réjouir : il meurt trop tôt ou trop tard.

¶ Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute, et qui se plaint de lui avec raison : sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages, et qu'il met l'autre dans son tort.

¶ Comme nous nous affectionnons[1] de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés.

¶ Il est également difficile d'étouffer dans les commencements le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années.

¶ C'est par faiblesse que l'on hait un ennemi et que l'on songe à s'en venger, et c'est par paresse que l'on s'apaise et qu'on ne se venge point[2].

¶ Il y a bien autant de paresse que de faiblesse à se laisser gouverner.

Il ne faut pas penser à gouverner un homme tout d'un coup, et sans autre préparation, dans une affaire importante et qui serait capitale à lui[3] ou aux siens ; il sentirait d'abord l'empire et l'ascendant qu'on veut prendre sur son esprit, et il secouerait le joug par honte ou par caprice : il faut tenter auprès de lui les petites choses, et de là le progrès jusqu'aux plus grandes est immanquable. Tel ne pouvait au plus dans les commencements qu'entreprendre de le faire partir pour la campagne ou retourner à la ville, qui

1. *Nous nous affectionnons.* On disait bien alors « *s'affectionner à quelque chose* ». (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

2. « La réconciliation avec nos ennemis n'est que le désir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement. » — « Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des injures, ils cessent de haïr ceux qui les ont outragés. L'application de se venger du mal leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine à se soumettre. » La Rochefoucauld.

3. Sur cet emploi de *à*, voyez page 72, note 4.

finit par lui dicter un testament où il réduit son fils à la légitime[1].

Pour gouverner quelqu'un longtemps et absolument, il faut avoir la main légère, et ne lui faire sentir que le moins qu'il se peut sa dépendance[2].

Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au delà sont intraitables et ne se gouvernent plus : on perd tout à coup la route de leur cœur et de leur esprit ; ni hauteur ni souplesse, ni force ni industrie[3], ne les peuvent dompter ; avec cette différence que quelques-uns sont ainsi faits par raison et avec fondement, et quelques autres par tempérament et par humeur.

Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison ni les bons conseils, et qui s'égarent volontairement, par la crainte qu'ils ont d'être gouvernés.

D'autres consentent d'être[4] gouvernés par leurs amis en des choses presque indifférentes, et s'en font un droit de les gouverner à leur tour en des choses graves et de conséquence.

Drance veut passer pour gouverner son maître, qui n'en croit rien, non plus que le public : parler sans cesse à un grand que l'on sert, en des lieux et en des temps où il convient le moins, lui parler à l'oreille ou en des termes mystérieux, rire jusqu'à éclater en sa présence, lui couper la parole, se mettre entre lui et ceux qui lui parlent, dédaigner ceux qui viennent faire leur cour ou attendre impatiemment qu'ils se retirent, se mettre proche de lui[5] en une posture trop libre, figurer avec lui le dos appuyé à une cheminée, le tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le

1. La *légitime* est la part à laquelle ont droit les enfants sur les biens de leurs père et mère, et dont ceux-ci ne peuvent les priver par dispositions testamentaires.

2. « Quand on veut gouverner les hommes, il faut les suivre. » Montesquieu.

3. *Industrie.* Voy. p. 74, n. 1.

4. *Consentent de.* Voy. page 124, note 3.

5. *Proche de lui*, près de lui. Locution adverbiale fréquente au dix-septième siècle : « Des masures *proche d'*un pont. » La Rochefoucauld.

familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori.

Un homme sage ni ne se laisse gouverner, ni ne cherche à gouverner les autres; il veut que la raison gouverne seule et toujours.

Je ne haïrais pas d'être livré par la confiance à une personne raisonnable, et d'en être gouverné en toutes choses et absolument, et toujours : je serais sûr de bien faire, sans avoir le soin de délibérer; je jouirais de la tranquillité de celui qui est gouverné par la raison.

¶ Toutes les passions sont menteuses; elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres; elles se cachent à elles-mêmes : il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et [qui] ne s'en aide[1].

¶ On ouvre[2] un livre de dévotion, et il touche; on en ouvre un autre qui est galant, et il fait son impression. Oserai-je dire que le cœur seul concilie les choses contraires et admet les incompatibles?

¶ Les hommes rougissent moins de leurs crimes que de leurs faiblesses et de leur vanité. Tel est ouvertement injuste, violent, perfide, calomniateur, qui cache son amour ou son ambition, sans autre vue[3] que de la cacher.

¶ Le cas n'arrive guère où l'on puisse dire : J'étais ambitieux; ou on ne l'est point, ou on l'est toujours; mais le temps vient où l'on avoue que l'on a aimé.

¶ Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition, et ne se trouvent souvent dans une assiette plus tranquille que lorsqu'ils meurent[4].

1. Toutes les éditions publiées du vivant de La Bruyère portent : « Et qu'il ne s'en aide. » Si c'est une faute d'impression, cf. page 58 un passage analogue, et la note 4.

2. Var. : « On trouve. »

3. *Vue*. Intention. « Ma *vue*, écrit Bossuet à Mme d'Albert (3 nov. 1695), est que vous trouviez les réponses dans la vérité. »

4. La Rochefoucauld : « Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions; en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre. »

¶ Rien ne coûte moins à la passion que de se mettre au-dessus de la raison ; son grand triomphe est de l'emporter sur l'intérêt.

¶ L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit[1].

¶ Il y a de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel.

¶ Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance.

¶ Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver.

¶ Il y a des lieux que l'on admire : il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre.

Il me semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments[2].

¶ Ceux qui font bien mériteraient seuls d'être enviés, s'il n'y avait encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux : c'est une douce vengeance contre ceux qui nous donnent cette jalousie.

¶ Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers, comme de deux faibles qu'ils n'osent avouer, l'un du cœur, l'autre de l'esprit.

¶ Il y a quelquefois, dans le cours de la vie, de si chers plaisirs et de si tendres engagements[3] que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu.

1. La Rochefoucauld : « La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit. »

2. Cf. Boileau, *Art poétique*, III. v. 114, et Malebranche, *Recherche de la vérité*, l. II, 1re part., chap. III : Que l'air qu'on respire met aussi du changement dans les esprits. »

3. *Engagements*. Le mot est pris ici dans son sens étymologique des *liens*, des *attachements* d'affection. Si l'on voulait chercher dans cette réflexion l'écho discret de quelque sentiment secret de La Bruyère, on pourrait se rappeler ici le nom de la marquise de Belleforière, dont le mari ne mourut qu'en 1695. (Voir pp. 95 et 514.)

CHAPITRE V

DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun.

¶ C'est le rôle d'un sot d'être importun : un homme habile[1] sent s'il convient ou s'il ennuie; il sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part.

¶ L'on marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare[2]; à un homme qui est né tel, il est encore fort délicat[3] d'en soutenir longtemps le personnage : il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer.

¶ Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner avec grâce et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières[4], trop de politesse et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien.

¶ Si l'on faisait une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires, l'on aurait honte de parler ou d'écouter, et l'on se condamnerait peut-être à un silence perpétuel, qui serait une chose pire dans le commerce que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits; permettre comme un mal

1. *Habile:* Voy. p. 26, n. 2; 32, n. 3; 66, n. 2. Ici: délicat, qui a du tact.

2. Un objet rare. L'auteur a dit plus haut qu'une « belle arme est une *pièce* de cabinet ».

3. Voy. p. 82, n. 1.

4. *Manières*, pris en bonne part, et en quelque sorte comme synonyme de l'expression *tour*, qu'emploie si souvent l'auteur.

nécessaire le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent ou sur l'intérêt des princes, le débit des beaux sentiments, et qui reviennent toujours les mêmes : il faut laisser *Aronce* parler proverbe et *Mélinde* parler de soi[1], de ses vapeurs, de ses migraines et de ses insomnies.

¶ L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne suivent, en parlant, ni la raison ni l'usage, mais leur bizarre génie[2], que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel; ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste[3] affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués; mais on les plaint de ce peu qu'ils en ont, et, ce qui est pire, on en souffre.

¶ Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas : vous plairait-il de recommencer? J'y suis encore moins. Je devine enfin : vous voulez, *Acis*, me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous : Il fait froid? Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites : Il pleut, il neige. Vous me trouvez bon visage et vous désirez m'en féliciter; dites : Je vous trouve bon visage. — Mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair; et d'ailleurs, qui ne pourrait pas en dire au-

1. *De soi*. Voy. p. 75, n. 2.

2. *Genie*. « L'inclination ou disposition naturelle ... de chacun », comme dit l'Académie, *Dict.*, 1694. Mme de Sévigné donne même à ce mot le sens de *caractère*. « Je crois voir que l'on sent la différence des *génies*, mais tout cela n'empêche point une grande liaison. »

3. *Geste*. Voy. page 91, note 5.

tant? — Qu'importe, Acis? Est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle et de parler comme tout le monde? Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables, les diseurs de *phébus*[1]; vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement : une chose vous manque, c'est l'esprit. Ce n'est pas tout : il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres; voilà la source de votre pompeux galimatias, de vos phrases embrouillées et de vos grands mots qui ne signifient rien. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre; je vous tire par votre habit et vous dis à l'oreille : Ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point; c'est votre rôle; ayez, si vous pouvez, un langage simple et tel que font ceux en qui vous ne trouvez aucun esprit : peut-être alors croira-t-on que vous en avez.

¶ Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent et qu'il faut que les autres écoutent? On les entend de l'antichambre; on entre impunément et sans crainte de les interrompre : ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle; ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, qui est la meilleure; ils la tiennent de *Zamet*[2], de *Ruccelay* ou de *Conchini*[3],

1. *Phébus*, langage obscur et prétentieux.

2. Sans dire *monsieur*. (*Note de la Bruyère.*) « Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage, || Et le nom de *monsieur* est chez lui hors d'usage. » (Molière, *le Misanthrope*, II, v.)

3. Zamet (1549-1614), financier italien, joua souvent un rôle fort peu honorable à la cour de France, où il était venu à la suite de Catherine de Médicis. — L'abbé Ruccellai, gentilhomme florentin, introduit à la cour par Concini, prit part à toutes les intrigues de la régence de Marie de Médicis. Exilé de la cour, il mourut en 1622. — Concini, maréchal d'Ancre, avait été comblé d'honneurs, d'argent et de dignités. Sa fortune rapide, ses hauteurs, lui firent un grand nombre d'ennemis. Louis XIII ayant donné à Vitry l'ordre de l'arrêter mort ou vif, il

qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteraient de *Monseigneur* s'ils leur parlaient; ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié[1] de l'assemblée, pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits; ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent et pour détourner les applications : vous les priez, vous les pressez inutilement; il y a des choses qu'ils ne diront pas, il y a des gens qu'ils ne sauraient nommer, leur parole y est engagée; c'est le dernier secret, c'est un mystère; outre que vous leur demandez l'impossible, car, sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes.

¶ *Arrias* a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel; il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord : il prend la parole et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes; il récite[2] des historiettes qui y sont arrivées; il les trouve plaisantes et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de[3] le contredire et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : « Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original; je l'ai appris de *Sethon*, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connais fami-

fut tué dans la cour du Louvre, le 4 avril 1617.

1. De celui qui a le plus de « *titres* », de « *qualités* ». Cf. page 467, note 3.

2. *Réciter* était au dix-septième siècle synonyme de *raconter*. « Je vous ai récité tout d'un trait cette cérémonie. » Malherbe. « Je sais de ses froideurs tout ce que l'on *récite*. » Racine. *Phèdre*.

3. *Se hasarde de...* La préposition *de* s'employait au dix-septième siècle avec plusieurs verbes qui prennent maintenant la préposition *à* (*Inviter, avoir peine, se plaire* etc.). — Voy. page 12, note ', page 118, ligne 16.

lièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. » Il reprenait le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avait commencée, lorsque l'un des conviés lui dit : « C'est Sethon à qui vous par[illegible]-même, et qui[1] arrive de son ambassade[2]. »

1. Voy. p. 25, n. 2 ; p. 33, n. 4.

2. Montesquieu s'est souvenu de ce trait dans les *Lettres persanes* (lettre 72), et Delille l'a mis en vers dans son poëme de la *Conversation*. Voici le passage de Montesquieu : « Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques et cinq points de physique ; je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel ; son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences ; on parla des nouvelles du temps ; il décida sur les nouvelles du temps. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : Il faut que je me mette dans mon fort ; je vais me réfugier dans mon pays. Je lui parlai de la Perse ; mais à peine lui eus-je dit quatre mots qu'il me donna deux démentis, fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin (voyageurs en Perse). Ah ! bon Dieu ! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là ? Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi. » — La Bruyère avait pu se rappeler le *Grand Parleur* de Théophraste en écrivant ce caractère et le précédent. « Ce que quelques-uns appellent *babil*, dit l'auteur grec, est proprement une intempérance de langue qui ne permet pas à un homme de se taire. Vous ne contez pas la chose comme elle est, dira quelqu'un de ces grands parleurs à quiconque veut l'entretenir de quelque affaire que ce soit : j'ai tout su, et si vous vous donnez la patience de m'écouter ; je vous apprendrai tout. — Et si cet autre continue de parler : Vous avez déjà dit cela ; songez, poursuit-il, à ne rien oublier.... Fort bien : cela est ainsi, car vous m'avez heureusement remis dans le fait : voyez ce que c'est que de s'entendre les uns les autres ! — Et ensuite : Mais que veux-je dire ? Ah ! j'oubliais une chose !... Oui, c'est cela même et je voulais voir si vous tomberiez juste dans tout ce que j'en ai appris. — C'est par de telles ou semblables interruptions qu'il ne donne pas le loisir à celui qui lui parle de respirer. Et lorsqu'il a comme assassiné de son *babil* chacun de ceux qui ont voulu lier avec lui quelque entretien, il va se jeter dans un cercle de personnes graves qui traitent ensemble de choses sérieuses et les met en fuite.... S'il échappe à quelqu'un de dire : Je m'en vais, celui-ci se met à le suivre, et il ne l'abandonne point qu'il ne l'ait remis jusque dans sa maison. Si par hasard il a appris ce qui aura été dit dans une assemblée de ville, il court dans le même temps le divulguer. Il s'étend merveilleusement sur la fameuse bataille qui s'est donnée sous le gouvernement de l'orateur Aristophon, comme sur le combat célèbre que ceux de Lacédémone ont livré aux Athéniens sous la conduite de Lysandre, etc. »

¶ Il y a un parti à prendre, dans les entretiens, entre une certaine paresse qu'on a de parler, ou quelquefois un esprit abstrait[1], qui, nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses; et une attention importune qu'on a au moindre mot qui échappe, pour le relever, badiner autour, y trouver un mystère que les autres n'y voient pas, y chercher de la finesse et de la subtilité, seulement pour avoir occasion d'y placer la sienne[2].

¶ Être infatué de soi et s'être fortement persuadé qu'on a beaucoup d'esprit, est un accident qui n'arrive guère qu'à celui qui n'en a point ou qui en a peu. Malheur, pour lors, à qui est exposé à l'entretien d'un tel personnage! combien de jolies phrases lui faudra-t-il essuyer! combien de ces mots aventuriers[3] qui paraissent subitement, durent un temps, et que bientôt on ne revoit plus! S'il conte une nouvelle, c'est moins pour l'apprendre à ceux qui l'écoutent que pour avoir le mérite de la dire, et de la dire bien; elle devient un roman entre ses mains : il fait penser les gens à sa manière, leur met en la bouche ses petites façons de parler, et les fait toujours parler longtemps; il tombe ensuite en des parenthèses qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez. Que serait-ce de vous et de lui, si quelqu'un ne survenait heureusement pour déranger le cercle et faire oublier la narration?

¶ J'entends *Théodecte* de l'antichambre; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche. Le voilà entré : il rit, il crie, il éclate; on bouche ses oreilles, c'est un tonnerre. Il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit que par le ton dont il parle. Il ne s'apaise et il ne revient de ce grand fracas que pour bredouiller des vanités[4] et des sottises. Il a

1. Voy. page 38, la note 2.

2. Sa finesse *ou* sa subtilité.

3. *Mots aventuriers*. L'expression semble appartenir à La Bruyère. Saint-Evremond dit, en faisant également un adjectif d'*aventurier* : « Le maréchal de Gassion, si *aventurier* pour les partis et si brusque à les chercher. » Cf. p. 201, 240.

4. Des choses vaines.

si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner; il n'est pas encore assis qu'il a, à son insu, désobligé toute l'assemblée. A-t-on servi, il se met le premier à table, et dans la première place; les femmes sont à sa droite et à sa gauche. Il mange, il boit, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois. Il n'a nul discernement des personnes, ni du maître, ni des conviés; il abuse de la folle déférence qu'on a pour lui. Est-ce lui, est-ce *Eutidème* qui donne le repas? Il rappelle à soi toute l'autorité de la table, et il y a un moindre inconvénient à la lui laisser entière qu'à la lui disputer. Le vin et les viandes n'ajoutent rien à son caractère. Si l'on joue, il gagne au jeu; il veut railler celui qui perd et il l'offense; les rieurs sont pour lui; il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe. Je cède enfin et je disparais, incapable de souffrir plus longtemps Théodecte et ceux qui le souffrent.

¶ *Troïle* est utile à ceux qui ont trop de bien; il leur ôte l'embarras du superflu; il leur sauve[1] la peine d'amasser de l'argent, de faire des contrats, de fermer des coffres, de porter des clefs sur soi et de craindre un vol domestique. Il les aide dans leurs plaisirs, et il devient capable ensuite de les servir dans leurs passions; bientôt il les règle et les maîtrise[2] dans leur conduite. Il est l'oracle d'une maison, celui dont on attend, que dis-je? dont on prévient, dont on devine les décisions. Il dit de cet esclave : « Il faut le punir », et on le fouette; et de cet autre : « Il faut l'affranchir », et on l'affranchit. L'on voit qu'un parasite ne le fait pas rire; il peut lui déplaire : il est congédié. Le maître est heureux si Troïle lui laisse sa femme et ses enfants. Si celui-ci est à table, et qu'il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître

1. *Sauve*, épargne. « On lui a *sauvé* la corde, le fouet » (à un criminel); « je lui ai *sauvé* une grande réprimande. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

2. *Maîtriser*, « gouverner en maître, avec une autorité absolue. » (*Dict. de l'Académie*, 1694.) Ce verbe n'a plus conservé que le sens figuré.

et les conviés, qui en mangeaient sans réflexion, le trouvent friand et ne s'en peuvent rassasier; s'il dit au contraire d'un autre mets qu'il est insipide, ceux qui commençaient à le goûter, n'osant avaler le morceau qu'ils ont à la bouche, ils le[1] jettent à terre[2] : tous ont les yeux sur lui, observent son maintien et son visage avant de prononcer sur le vin ou sur les viandes qui sont servies. Ne le cherchez pas ailleurs que dans la maison de ce riche qu'il gouverne : c'est là qu'il mange, qu'il dort et qu'il fait digestion, qu'il querelle son valet, qu'il reçoit ses ouvriers et qu'il remet[3] ses créanciers. Il régente, il domine dans une salle; il y reçoit la cour et les hommages de ceux qui, plus fins que les autres, ne veulent aller au maître que par Troïle. Si l'on entre par malheur sans avoir une physionomie qui lui agrée, il ride son front et il détourne sa vue; si on l'aborde, il ne se lève pas; si l'on s'assied auprès de lui, il s'éloigne; si on lui parle, il ne répond point; si l'on continue de parler, il passe dans une autre chambre; si on le suit, il gagne l'escalier; il franchirait tous les étages, ou il se lancerait par une fenêtre plutôt que de se laisser joindre par quelqu'un qui a un visage ou un son de voix qu'il désapprouve. L'un et l'autre sont agréables en Troïle, et il s'en est servi heureusement pour s'insinuer ou pour conquérir. Tout devient, avec le temps, au-dessous de ses soins, comme il est au-dessus de vouloir[4] se soutenir ou continuer de plaire par le moindre des talents qui ont commencé à le faire valoir. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations

1. *Ceux qui.... ils.* Pléonasme fréquent au dix-septième siècle. « *Qui* considérera l'état de Jérusalem, *il* la prendra pour une prison. » Bossuet (*Sermon sur la Bonté et la Rigueur de Dieu*). « *Ceux qui* n'ont pas craint... *ils* ont été obligés. » (*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*).

2. A cette époque, on jetait à terre [illegible] cela dans le meilleur monde, ce que l'on avait en trop dans son verre ou dans son assiette. Voyez plus loin Ménalque, qui est un grand seigneur, voulant jeter à terre le vin qu'on lui a versé de trop.

3. *Remet* à un autre jour. Ceci aussi était d'un grand seigneur.

4. Il serait difficile de trouver ailleurs que dans La Bruyère des exemples de cette tournure. Voy p. 155, note 8; p. 270, n. 5, etc.

et de sa taciturnité pour contredire, et que même pour critiquer il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. Bien loin d'attendre de lui qu'il défère à vos sentiments, qu'il soit complaisant, qu'il vous loue, vous n'êtes pas sûr qu'il aime toujours votre approbation, ou qu'il souffre votre complaisance.

¶ Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle ; et il ne vous coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté : vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison ; vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets et un carrosse[1].

¶ Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade attention[2] à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit ; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste[3] et dans tout leur maintien ; ils sont *puristes*[4], et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde ; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement[5] et ennuyeusement.

1. Comparez l'*Impertinent ou le diseur de riens*, de Théophraste. « La sotte envie de discourir vient d'une habitude qu'on a contractée de parler beaucoup et sans réflexion. Un homme qui veut parler se trouvant assis proche d'une personne qu'il n'a jamais vue et qu'il ne connaît point, entre d'abord en matière, l'entretient de sa femme et lui fait son éloge, lui conte son songe, lui fait un long détail d'un repas où il s'est trouvé, sans oublier la moindre note ni un seul service, etc. »

2. *Avoir attention à* se trouve assez souvent au dix-septième siècle : « Je ne sais si on *aura* bien *de l'attention à* sa colère. — Je vous rends bien l'*attention* que vous *avez* à la Bretagne. » Sévigné.

3. *Geste*. Voy. p. 91, n. 5.

4. Gens qui affectent une grande pureté de langage. (*Note de La Bruyère*.) Ce mot, qui se trouve dans le *Dict. de l'Académie* de 1694, est employé par Bossuet dans une autre acception, plus ancienne, celle de *puritain*.

5. *Proprement* est d'ordinaire,

¶ L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire ; ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.

¶ Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits ; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs : nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement.

¶ C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence.

¶ Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression[1] ; c'est une affaire[2]. Il est plus court de prononcer, d'un ton décisif et qui emporte[3] la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle est *exécrable*, ou qu'elle est *miraculeuse*.

¶ Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation, jusques aux choses les plus indifférentes, par de longs et de fastidieux serments[4]. Un honnête homme qui dit oui et

au dix-septième siècle, synonyme d'*élégamment*. Mais il s'agit ici de la correction du langage et de la propriété des termes. La Bruyère fait la guerre aux puristes après l'avoir faite (p. 122) aux gens qui « vous dégoûtent par l'impropriété des termes ». — « Le parler que j'ayme, dit Montaigne, c'est un parler simple et naïf, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant *délicat et peigné* comme véhément et brusque...., éloigné d'affectation, desreglé, descousu et hardy.... » (*Essais*, I, 25.)

1. De l'habileté dans l'expression.

2. Expression familière employée par les meilleurs écrivains du dix-septième siècle.

3. *Emporte*. Voy. p. 110, n. 2.

4. La Bruyère note et blâme une habitude très fréquente chez les gens de cour. Comparez Molière : « De protestations, d'offres et de

non[1] mérite d'être cru : son caractère jure pour lui, donne créance[2] à ses paroles, et lui attire toute sorte de confiance.

¶ Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien.

Un homme de bien ne saurait empêcher, par toute sa modestie, qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme sait dire de soi.

¶ *Cléon* parle peu obligeamment ou peu juste, c'est l'un ou l'autre ; mais il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense.

¶ Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos. C'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain ; de dire merveilles de sa santé devant des infirmes ; d'entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements, un homme qui n'a ni rentes ni domicile ; en un mot, de parler de son bonheur devant des misérables : cette conversation est trop forte pour eux, et la comparaison qu'ils font alors de leur état au vôtre est odieuse.

¶ « Pour vous, dit *Eutiphron*[3], vous êtes riche, ou vous devez l'être : dix mille livres de rente, et en fonds de terre, cela est beau[4], cela est doux, et l'on est heureux à moins »,

serments || Vous chargez la fureur de vos embrassements. » (*Le Misanthrope*, I, 1.)

1. Soit qu'il dise oui, soit qu'il dise non.

2. *Donner créance* était plus souvent pris dans le sens de *croire* que dans celui de *rendre croyable*, que lui donne ici La Bruyère. « David ayant *donné créance* aux impostures de Siba », dit Pascal ; et Racine, dans *Britannicus*, III, v : « Seigneur, à vos soupçons *donnez* moins de *creance*. » Cf. p. 458, n. 3.

3. Telle est l'orthographe des éditions : l'étymologie demanderait *Euthyphron*.

4. Et, pour le dire en passant cela était beau en effet, car les 10 000 livres de rente auxquelles Eutiphron taxait son interlocuteur en vaudraient aujourd'hui 50 000 ; les 30 000 livres qu'il avait lui-même en vaudraient 250 000.

pendant que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et qu'il croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite. Il vous taxe, il vous apprécie[1], il fixe votre dépense, et s'il vous jugeait digne d'une meilleure fortune, et de celle même où il aspire, il ne manquerait pas de vous la souhaiter. Il n'est pas le seul qui fasse de si mauvaises estimations ou des comparaisons si désobligeantes; le monde est plein d'Eutiphrons.

¶ Quelqu'un, suivant la pente de la coutume qui veut qu'on loue, et par l'habitude qu'il a à[2] la flatterie et à l'exagération, congratule[3] *Théodème* sur un discours qu'il n'a point entendu, et dont personne n'a pu encore lui rendre compte : il ne laisse pas de lui parler de son génie, de son geste, et surtout de la fidélité de sa mémoire; et il est vrai que Théodème est demeuré court.

¶ L'on voit des gens brusques, inquiets, *suffisants*[4], qui, bien qu'oisifs et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient[5], pour ainsi dire, en peu de paroles, et ne songent qu'à se dégager de vous; on leur parle encore, qu'il sont partis et ont disparu. Ils ne sont pas moins impertinents que ceux qui vous arrêtent seulement pour vous ennuyer; ils sont peut-être moins incommodes.

1. *Apprécie,* au sens propre : mettre à prix.

2. *Avoir habitude à* se disait couramment au dix-septième siècle. « J'ai une si grande *habitude à* être faible, écrit Mme de Sévigné, que malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent. » — « L'habitude qu'on *a au* bien et au mal. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

3. *Congratuler* ne se dit plus qu'avec une nuance de plaisanterie.

4. Les mots imprimés en italique dans le cours des *Caractères* sont des expressions que l'auteur souligne pour des motifs divers : mots nouveaux ou rarement usités, mots pris avec une acception nouvelle, mots empruntés au langage familier de la conversation, mots techniques, mots sur lesquels l'auteur veut insister et appeler l'attention. — *Suffisant* se prenait presque toujours en bonne part, et l'acception qu'il a ici était encore nouvelle. Furetière, toutefois, dans son dictionnaire en 1690, remarque déjà que ce mot se dit de la sotte présomption comme du grand mérite.

5. On *expédiait* les affaires : on ne disait pas encore, comme aujourd'hui, *expédier quelqu'un* dans le sens où le dit La Bruyère.

¶ Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose. Ils sont piquants et amers; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe; la raillerie, l'injure, l'insulte, leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur serait utile d'être nés muets ou stupides : ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que[1] ne fait[2] à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents; ils heurtent de front et de côté, comme des béliers. Demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes? De même n'espère-t-on pas de[3] réformer par cette peinture des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce que l'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi[4].

¶ Il y a des gens d'une certaine étoffe ou d'un certain caractère avec qui il ne faut jamais se commettre, de qui l'on ne doit se plaindre que le moins qu'il est possible, et contre qui il n'est pas même permis d'avoir raison.

1. Cette locution, proscrite aujourd'hui par les grammairiens, a été employée du XVIe au XVIIIe siècle par les meilleurs écrivains. — Voy. p. 11, n. 4, et Brachet et Dussouchet, *Gramm. franç., cours sup.*, p. 410.

2. *Fait.* Voy. p. 101, n. 5; 159, n. 1.

3. *De réformer.* « Il y en a.... qui mettent *de* après les verbes *croire, prétendre, espérer.* C'est une faute après *croire* et *prétendre*, et il est inutile de le mettre après *espérer*. Il me semble que ceux qui parlent le mieux disent : *J'espère venir à bout de cette affaire;* et non pas : *j'espère de venir à bout*, etc. » Th. Corneille, édit. de Vaugelas, 1687. Cette tournure est souvent employée par Bossuet : « Qui n'*espère de* participer aux bénédictions de l'Évangile. » (*Sermons choisis*, édit. Rébelliau, p. 154.) Le Dictionnaire de Littré en cite de nombreux exemples au dix-septième siècle. — Voy. p. 12, n. 1.

4. La Bruyère a imité ce trait de Théophraste, et même a textuellement emprunté les derniers mots à sa propre traduction. Dans le chapitre de *l'Impertinent*, il avait ainsi traduit l'une des phrases de l'auteur grec : « Il n'y a avec de si grands causeurs qu'un parti à prendre, qui est de s'enfuir *de toute sa force et sans regarder derrière soi.* » Après les avoir transportés dans cette réflexion qui parut en 1690, il effaça de sa traduction les mots soulignés sans les remplacer.

¶ Entre deux personnes qui ont eu ensemble une violente querelle, dont l'un a raison et l'autre ne l'a pas[1], ce que la plupart de ceux qui y ont assisté ne manquent jamais de faire, ou pour se dispenser de juger, ou par un tempérament qui m'a toujours paru hors de sa place, c'est de condamner tous les deux : leçon importante, motif pressant et indispensable de fuir à l'orient quand le fat est à l'occident, pour éviter de partager avec lui le même tort[2].

¶ Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier, ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux, et sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. MONTAGNE dirait[3] : *Je veux avoir mes coudées franches, et être courtois et affable à mon point*[4], *sans remords ne*[5] *conséquence. Je ne puis du tout estriver*[6] *contre mon penchant, et aller au rebours de mon naturel, qui m'emmeine vers celuy que je trouve à ma rencontre. Quand il m'est égal, et qu'il ne m'est point ennemy, j'anticipe sur son accueil*[7] ; *je le questionne sur sa disposition et santé; je luy fais offre de mes of-*

1. Comme il arrive souvent au dix-septième siècle et même au dix-huitième, le pronom *la* se rapporte à un substantif indéterminé, à *raison* : ce que ne permet plus la grammaire. « Il ne suffit pas *d'avoir raison*, dit Fénelon; c'est *la* gâter, c'est *la* déshonorer que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine. » Racine, dans *Mithridate* : « Quand je me fais justice, il faut qu'on me *la* fasse »; et Mme de Sévigné : « Un retour à la volonté de Dieu fait *prendre patience* ; prenez-la donc. »

2. Pour éviter d'avoir une querelle avec lui, et d'être condamné par la suite avec lui.

3. Imité de Montaigne. (*Note de La Bruyère.*)

4. *A mon point*, signifie ici : à ma mesure.

5. Ni.

6. *Estriver*, entrer en querelle. Ce mot était encore employé du temps de La Bruyère, témoin le dictionnaire de Furetière (1690).

7. Je devance son bon accueil. — De la cinquième édition, la première qui contienne ce pastiche de Montaigne, à la huitième, on lit : « J'anticipe son bon accueil ». C'est ainsi qu'il a été dit par Montaigne : « Il y en a qui de frayeur *anticipent* les mains du bourreau » (*Essais*, I, 91), et par Pascal dans ses *Pensées* : « Nous ne tenons jamais au présent : nous *anticipons* l'avenir comme trop lent. » — « J'anticipe *sur* son accueil », variante de la 9e édition, n'était donc pas une correction nécessaire. Bientôt toutefois, dans ce même sens, on dira le plus souvent *anticiper sur* : « Vous anticipez *sur* nos espérances », écrit Mme de Sévigné.

fices, sans tant marchander sur le plus ou sur le moins, ne être, comme disent aucuns, sur le qui vive. Celuy-là me déplaist, qui par la connoissance que j'ay de ses coûtumes et façons d'agir, me tire de cette liberté[1] *et franchise. Comment me ressouvenir tout à propos, et d'aussi loin que je vois cet homme, d'emprunter une contenance grave et importante, et qui l'avertisse que je crois le valoir bien et au delà? pour cela de me ramentevoir*[2] *de mes bonnes qualitez et conditions, et des siennes mauvaises, puis en faire la comparaison? C'est trop de travail pour moy, et ne suis du tout capable de si roide et si subite attention; et quand bien elle m'auroit succédé*[3] *une première fois, je ne laisserois de fléchir et me démentir à une seconde tâche*[4] *: je ne puis me forcer et contraindre pour quelconque*[5] *à être fier.*

¶ Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant ; il faut encore moins pour être estimé tout le contraire.

¶ La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement.

L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes ni dans les différentes conditions : l'esprit tout seul ne la fait pas deviner; il fait qu'on la suit par imitation, et que l'on s'y perfec-

1. Me force à sortir de cette liberté.

2. Me souvenir. Cf. p. 456, n. 2.

3. Réussi. La Rochefoucauld, Molière et La Bruyère lui-même ont employé ce mot dans le même sens.

4. A un second effort.

5. Pour qui que ce soit.

tionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse, et il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable, et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes[1].

¶ C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents; comme devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poète.

¶ Dans les repas ou les fêtes que l'on donne aux autres, dans les présents qu'on leur fait et dans tous les plaisirs qu'on leur procure, il y a faire bien, et faire selon leur goût ; le dernier est préférable.

¶ Il y aurait une espèce de férocité à rejeter indifféremment toute sorte de louanges; l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables.

¶ Un homme d'esprit et qui est né fier ne perd rien de sa fierté et de sa roideur pour se trouver pauvre[2]; si quelque chose au contraire doit amollir son humeur, le rendre plus doux et plus sociable, c'est un peu de prospérité.

¶ Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon caractère : il faut, dans le commerce, des pièces d'or et de la monnaie.

¶ Vivre avec des gens qui sont brouillés et dont il faut écouter de part et d'autre les plaintes réciproques, c'est,

1. « La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates. La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable. » (La Rochefoucauld.)

2. C'est-à-dire, lorsqu'il se trouve qu'il est pauvre.

pour ainsi dire, ne pas sortir de l'audience, entendre du matin au soir plaider et parler procès.

¶ L'on sait des gens qui avaient coulé leurs jours dans une union étroite : leurs biens étaient en commun ; ils n'avaient qu'une même demeure ; ils ne se perdaient pas de vue. Ils se sont aperçus à plus de quatre-vingts ans qu'ils devaient se quitter l'un l'autre et finir leur société ; ils n'avaient plus qu'un jour à vivre, et ils n'ont osé entreprendre de le passer ensemble ; ils se sont dépêchés de rompre avant que de mourir ; ils n'avaient de fonds pour la complaisance que jusque-là. Ils ont trop véeu pour le bon exemple ; un moment plus tôt, ils mouraient sociables et laissaient après eux un rare modèle de la persévérance dans l'amitié[1].

¶ L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, par les jalousies et par l'antipathie, pendant que des dehors contents, paisibles et enjoués nous trompent et nous y font supposer une paix qui n'y est point : il y en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique qui n'attend que votre retraite pour recommencer.

¶ Dans la société, c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre[2] : l'on étudie son faible, son humeur, ses caprices ; l'on s'y accommode ; l'on évite de le heurter ; tout le monde lui cède. La moindre sérénité qui paraît sur son visage lui

1. Vers la fin du dix-septième siècle, la séparation de deux amis qui avaient longtemps vécu ensemble et dans la plus grande intimité, Courtin et Saint-Romain, l'un et l'autre conseillers d'État, fit grand bruit à la cour et à la ville. Les commentateurs de La Bruyère ont unanimement prétendu que ce passage avait été écrit au sujet de leur brouille. Mais il était déjà publié lorsque Courtin et Saint-Romain se séparèrent.

2. *Bizarre* « était synonyme de *fou* dans l'ancien français. Coeffeteau, dans son *Histoire romaine*, parlant de Caligula, a dit : *la bizarrerie de ses déportements* ». (Patru, notes sur Vaugelas, dans les *Sermons choisis* de Bossuet, édit. Rébelliau, p. 458.) Coeffeteau (voy. p. 49, n. 5) fut longtemps une autorité. Bossuet comme La Bruyère emploie ce mot à peu près dans le sens indiqué par Furetière (*Dictionnaire*, 1690) : « *Bizarre* : qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires. »

attire des éloges; on lui tient compte de n'être pas toujours insupportable. Il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé.

¶ Il n'y a que ceux qui ont eu de vieux collatéraux ou qui en ont encore, et dont il s'agit d'hériter, qui puissent dire ce qu'il en coûte.

¶ *Cléante* est un très honnête homme; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable : chacun, de sa part[1], fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve; l'on ne peut voir ailleurs plus de probité, plus de politesse. Ils se quittent demain, et l'acte de leur séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines vertus incompatibles[2].

¶ L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais faiblement sur les *nourritures*[3]; elles dépendent d'une union fragile de la belle-mère et de la bru, et qui périt souvent dans l'année du mariage.

¶ Un beau-père aime son gendre, aime sa bru[4]. Une

1. De son côté.

2. « Il y a quelquefois, dit Plutarque au sujet d'une séparation semblable, de petites hargnes et riottes (*vieux mots, synonymes de* querelle) souvent répétées, procédantes de quelques fascheuses conditions, ou de quelque dissimilitude ou incompatibilité de nature, que les estrangers ne cognoissent pas, lesquelles, par succession de temps, engendrent de si grandes aliénations de volontés entre des personnes qu'elles ne peuvent plus vivre ny habiter ensemble. » (*Vie de Paulus Emilius*, chap. III de la version d'Amyot.)

3. Le *douaire* est la portion de biens dont le mari donne l'usufruit à sa femme en cas de survivance. — On entend par *nourriture* la convention par laquelle il est stipulé que les époux vivront pendant un certain nombre d'années auprès des parents de l'un d'eux. — *Convention* est une expression qui s'applique à tous les articles accordés à une femme par contrat de mariage.

4. Quelques éditeurs ont cru à tort restituer la pensée de La Bruyère en modifiant ainsi le texte : « Un beau-père n'aime pas son gendre, etc. » Cette correction dénature la réflexion. Le beau-père et le gendre, le beau-père et la belle-fille, la belle-mère et le gendre s'aiment réciproquement; la belle-mère et la belle-fille ne s'aiment pas : tel est le sens.

belle-mère aime son gendre, n'aime point sa bru. Tout est réciproque.

¶ Ce qu'une marâtre aime le moins de tout ce qui est au monde, ce sont les enfants de son mari : plus elle est folle de son mari, plus elle est marâtre.

Les marâtres font déserter les villes et les bourgades, et ne peuplent pas moins la terre de mendiants, de vagabonds, de domestiques et d'esclaves que la pauvreté.

¶ G** et H**[1] sont voisins de campagne, et leurs terres sont contiguës; ils habitent une contrée déserte et solitaire. Éloignés des villes et de tout commerce, il semblait que la fuite d'une entière solitude[2], ou l'amour de la société eût dû les assujetir à une liaison réciproque; il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leurs haines dans leurs descendants. Jamais des parents, et même des frères, ne se sont brouillés pour une moindre chose.

Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls et qui la partagent toute entre eux deux : je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites

¶ Il est souvent plus court et plus utile de cadrer aux autres[3] que de faire que les autres s'ajustent à nous[4].

¶ J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte; une rivière baigne ses murs et coule ensuite dans une belle prairie; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents

1. Allusion, selon les clefs, à un procès que se firent, au sujet d'un droit de pêche, deux conseillers au parlement, Hervé et Vedeau de Grammont.

2. *La fuite :* le désir d'éviter. « Au figuré : l'action par laquelle on se retire, on s'éloigne : la *fuite* du vice. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

3. *Cadrer*, s'ajuster comme dans un cadre. On dit aussi bien *cadrer à* que *cadrer avec*. Bossuet, qui emploie souvent cette expression, la fait indifféremment suivre de l'une ou de l'autre préposition.

4. « Un esprit droit a souvent moins de peine à se soumettre aux esprits de travers que de les conduire. » (La Rochefoucauld.)

froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers; elle me paraît peinte sur le penchant de la colline. Je me récrie et je dis : Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent : j'en veux sortir.

¶ Il y a une chose que l'on n'a point vue sous le ciel, et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais : c'est une petite ville qui n'est[1] divisée en aucuns partis, où les familles sont unies et où les cousins se voient avec confiance; où un mariage n'engendre point une guerre civile; où la querelle des rangs ne se réveille pas à tous moments par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques; d'où l'on a banni les *caquets*, le mensonge et la médisance; où l'on voit parler ensemble le bailli et le président, les élus et les assesseurs[2]; où le doyen vit bien avec ses chanoines; où les chanoines ne dédaignent pas les chapelains et où ceux-ci souffrent les chantres.

¶ Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher et à croire qu'on se moque d'eux, ou qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit.

¶ On ne prime point[3] avec les grands, ils se défendent par leur grandeur; ni avec les petits, ils vous repoussent par le *qui-vive*.

¶ Tout ce qui est mérite se sent, se discerne, se devine

1. *Qui n'est*. Sur l'emploi de l'indicatif où nous mettrions le subjonctif, voir pages 80, note 6; 81, note 3; 110, note 5.

2. *Élus*, officiers qui jugeaient en première instance les procès qui avaient rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles. *Assesseurs*, magistrats adjoints à un juge pour lui venir en aide ou le suppléer.

3. *On ne prime point :* « Un homme du monde, causant avec les grands, ne peut pas espérer de les surpasser, d'*avoir l'avantage* sur eux; il doit d'avance leur céder le pas, à cause de leur grandeur; — et de même avec les petits, dont il doit ménager la susceptibilité jalouse. » Tel est le sens probable de cette pensée un peu obscure.

réciproquement : si l'on voulait être estimé, il faudrait vivre avec des personnes estimables.

¶ Celui qui est d'une éminence[1] au-dessus des autres qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante.

¶ Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à[2] être raillés : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres.

¶ Rire des gens d'esprit, c'est le privilège des sots : ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence.

¶ La moquerie est souvent indigence d'esprit.

¶ Vous le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous[3]?

¶ Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnaîtrez que ce sont ceux mêmes dont personne n'est content.

¶ Le dédain et le rengorgement[4] dans la société attire[5] précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer.

¶ Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par

1. *Éminence.* Voy. p. 529, n. 8.

2. *Haïr à.* Voy. p. 95, n. 4.

3. « La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges que l'on nous tend, et on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres. » (La Rochefoucauld.)

4. *Le rengorgement.* « *Se rengorger* : il se dit des femmes, lorsque pour paraître de meilleure grâce, elles avancent la gorge et retirent la tête un peu en arrière. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

5. *Attire.* Au singulier dans toutes les éditions publiées du vivant de La Bruyère. Il était admis par les grammairiens au seizième siecle et il fut admis de même au dix-septième siècle que l'accord du verbe ne se fît qu'avec le dernier substantif.... *Votre mère et toute la petite famille* vous *fait* ses compliments. (Racine, *Lettres.*) *L'autorité de tant de siècles et la foi publique* ne lui *servira* plus de rien. — « *Leurs maisons et leur ville va* être déserte. » (Bossuet.)

quelque différence d'opinions sur les sciences : par là, ou l'on s'affermit dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute[1].

¶ L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

¶ Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité, pour essayer de le rendre tranquille! Les choses de dehors, qu'on appelle les événements, sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature. « Mangez, dormez, ne vous laissez point mourir de chagrin, songez à vivre » : harangues froides et qui réduisent à l'impossible. Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter? N'est-ce pas dire : Êtes-vous fou d'être malheureux?

¶ Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois, dans la société, nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné. Sur les mœurs, vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paraissent admirables à leur auteur[2], où[3] il se complait davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis, sans les avoir rendus ni meilleurs ni plus habiles.

¶ L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit[4]. Ils laissaient au vulgaire l'art

1. *Dispute* a ici son sens originaire de « discussion savante ». « On ne sait point précisément dans quel temps Quinte-Curce a vécu; c'est le sujet d'une grande *dispute* parmi les savants. » Rollin, dans Littré. *Dispute* commençait du reste à perdre cette acception noble; le Dictionnaire de l'Académie de 1694 ne la donne déjà plus.

2. Voy. dans le chap. Ier la vingt-septième réflexion

3. Voy. p. 62, note 5

4. Sur la société « précieuse » et l'hôtel de Rambouillet, consulter, entre autres ouvrages, Somaize, *Dictionnaire des Précieuses*, édit. de Ch. L. Livet, 1856; Ch. L. Livet, *Précieux et Précieuses*; Brunetière, La Société précieuse au dix-septième siècle, dans les *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la Littérature française*; et les éditions des *Précieuses ridicules*, par Des-

de parler d'une manière intelligible; une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes[1]. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part.

¶ Je le sais, *Théobalde*[2], vous êtes vieilli; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes plus poète, ni bel esprit; que vous êtes présentement aussi mauvais juge de tout genre d'ouvrage que méchant auteur; que vous n'avez plus rien de naïf et de délicat dans la conversation? Votre air libre et présomptueux me rassure et me persuade tout le contraire. Vous êtes donc aujour-

pois (Grands écrivains de la France, Hachette), Livet et Larroumet.

1. « La métaphore est par excellence le fond du langage et du style précieux. On ne se contente pas de l'indiquer; on la prolonge, on la pousse jusqu'au bout. Lorsque Trissotin débite son célèbre couplet : « Pour cette grande *faim* qu'à nos yeux on expose, || Un *plat* seul de huit vers me semble peu de chose, etc. » (*Femmes savantes*, III, 2), — il ne fait qu'épuiser la comparaison du *goût* qui goûte les mets d'une table, avec le *goût* qui goûte les œuvres de l'esprit. Non seulement le style est métaphorique, mais l'expression, le mot le sont aussi. On ne dit plus les *dents*, mais *l'ameublement de la bouche*; les joues, mais *les trônes de la pudeur*; un almanach, c'est *le mémoire de l'avenir*; une bougie s'appelle *le supplément du soleil*; la cheminée, *l'empire de Vulcain*; un soufflet, *la petite maison d'Éole*; un verre d'eau, *un bain intérieur*.... On ne dira pas *se peigner*, mais *délabyrinther* ses cheveux. » Larroumet, édition des *Précieuses ridicules*, notice, p. 26.

2. Ce nom, selon les Clefs, paraît désigner le poète « bel esprit » Benserade (1612-1691), auteur de nombreux ballets mythologiques, très goûtés de la cour. Versificateur élégant et délicat, mais fade et subtil, il fut le digne rival de Voiture, dont le sonnet à *Uranie* partageait, avec le sonnet de Benserade sur *Job*, les suffrages des contemporains. C'est aussi Benserade qui a mis les *Métamorphoses d'Ovide* en *rondeaux*.

t'lui tout ce que vous fîtes jamais, et peut-être meilleur; car, si à votre âge vous êtes si vif et si impétueux, quel nom, Théobalde, fallait-il vous donner dans votre jeunesse, et lorsque vous étiez la *coqueluche*[1] ou l'entêtement de certaines femmes qui ne juraient que par vous et sur votre parole, qui disaient : *Cela est délicieux : qu'a-t-il dit?*

¶ L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur[2], rarement avec assez d'attention : tout occupé du désir de répondre à ce qu'on n'écoute point[3], l'on suit ses idées et on les explique sans le moindre égard[4] pour les raisonnements d'autrui; l'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, l'on n'est pas encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourrait écouter ces sortes de conversations et les écrire, ferait voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite.

¶ Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile, qui roulait toute sur des ques-

1. Ce mot signifiait anciennement « une espèce de *capuchon* ». — La Bruyère n'est pas le premier qui ait recueilli cette expression familière; Baron l'avait transportée sur la scène trois ans plus tôt : « C'est cependant, dit-on, la *coqueluche* de Paris. » (*L'homme à bonnes fortunes*, II, 3.)

2. Ici le mot *humeur* signifie disposition naturelle, manière d'être, fantaisie, caprice. Cf. p. 67, n. 3.

3. « Une des choses, dit La Rochefoucauld, qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire. » Malebranche a exprimé les mêmes idées (*Rech. de la Vérité*, l. IV, ch. VIII) : « Les plus complaisants et les plus raisonnables, méprisant dans leur cœur le sentiment des autres, montrent seulement une mine attentive, pendant que l'on voit dans leurs yeux qu'ils pensent à toute autre chose qu'à ce qu'on leur dit, et qu'ils ne sont occupés que de ce qu'ils veulent nous prouver, sans songer à nous répondre. »

4. *Égard* : attention; — fréquent dans ce sens au dix-septième siècle. « Cette céleste politique... qui ne dispose pas avec moins d'*égards* les accidents... particuliers que ces grands et mémorables événements. » Bossuet. *Sermon sur la Providence* (1662). Voy. p. 69, n. 2.

tions frivoles qui avaient relation au cœur[1] et à ce qu'on appelle passion ou tendresse. La lecture de quelques romans les avait introduites parmi les plus honnêtes gens de la ville et de la cour; ils s'en sont défaits, et la bourgeoisie les a reçues, avec les pointes[2] et les équivoques[3].

¶ Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places et de quelques endroits publics qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus. Elles disent : *le Louvre, la place Royale*; mais elles usent de tours et de phrases plutôt que de prononcer de certains noms; et, s'ils leur échappent, c'est du moins avec quelque altération du mot, et après quelques façons qui les rassurent : en cela moins naturelles que les femmes de la cour, qui, ayant besoin, dans le discours, des *Halles*, du *Châtelet*, ou de choses semblables, disent : *les Halles, le Châtelet*.

¶ Si l'on feint quelquefois de ne pas se souvenir de certains noms que l'on croit obscurs, et si l'on affecte de les corrompre en les prononçant, c'est par la bonne opinion qu'on a du sien[4].

¶ L'on dit par belle humeur, et dans la liberté de la

1. *Avoir relation à* : expression plus usitée au dix-septième siècle que « avoir rapport à ». « Rien ne lui paraît ni grand ni terrible que ce qui *a relation à* l'éternité. » Bossuet, *Sermon sur la Providence* (1662).

2. *Pointes*. Voy. p. 5, n. 7.

3. L'auteur, comme on le voit, fait une distinction entre *les plus honnêtes gens* de la ville et la bourgeoisie, et plus loin il placera au même point la bourgeoisie et la province en matière de goût. — Pour lui et ses contemporains, les *honnêtes gens* sont, en général, les gens que leur condition, leur situation ou leur éducation élève au-dessus du commun. Cf. p. 38, n. 1. — Les romans dont il s'agit sont les romans héroïques de Gomberville (1600-1647), de la Calprenède (1610-1663), et surtout de Mlle de Scudéri (1607-1701), l'une des *précieuses* de l'hôtel de Rambouillet, l'auteur du *Grand Cyrus* (1650), de *Clélie* (1656), etc.

4. La Bruyère se relisait, se corrigeait sans cesse, et changeait le tour de sa pensée lorsqu'il ne le croyait pas assez clair. Voici la première forme sous laquelle a été publiée cette réflexion : « On feint quelquefois de ne pas se souvenir de certains noms que l'on croit obscurs, et l'on affecte de les *corrompre en les prononçant par* la bonne opinion qu'on a du sien. »

conversation, de ces choses froides, qu'à la vérité l'on donne pour telles, et que l'on ne trouve bonnes que parce qu'elles sont extrêmement mauvaises. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple, à qui elle appartient, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée. Il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin, et qu'elle fasse de plus grands progrès dans un pays qui est le centre du bon goût et de la politesse : l'on doit cependant en inspirer le dégoût à ceux qui la pratiquent ; car, bien que ce ne soit jamais sérieusement, elle ne laisse pas de tenir la place, dans leur esprit et dans le commerce ordinaire, de quelque chose de meilleur[1].

¶ Entre dire de mauvaises choses et en dire de bonnes que tout le monde sait, et les donner pour nouvelles, je n'ai pas à choisir[2].

¶ « *Lucain a dit une jolie chose; Il y a un beau mot de Claudien*[3]; *Il y a cet endroit de Sénèque ;* » et là-dessus une longue suite de latin que l'on cite souvent devant des gens qui ne l'entendent pas, et qui feignent de l'entendre. Le secret serait d'avoir un grand sens et bien de l'esprit ; car ou l'on se passerait des anciens[4], ou, après les avoir lus

1. « La belle chose de faire entrer, aux conversations du Louvre, de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert ! La jolie façon de plaisanter pour un courtisan, et qu'un homme montre d'esprit lorsqu'il vient vous dire : « Madame, vous « êtes dans la place Royale et tout « le monde vous voit de trois lieues « de Paris, car chacun vous voit de « bon œil ; » à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici ! Cela n'est-il pas bien galant et bien spirituel ? Et ceux qui trouvent ces belles choses n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier ? » (Molière, *La Critique de l'École des Femmes*, sc. I.)

2. Écrit en 1690, après quatre éditions des *Caractères*, auxquelles les critiques n'avaient point manqué.

3. Poète épique et lyrique latin du quatrième siècle après J.-C. ; né à Alexandrie.

4. Montaigne : « Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons l'entendement et la conscience vuides.... Nous savons dire : *Cicero dict ainsi ; voilà les mœurs de Platon ; ce sont les mots mesmes d'Aristote ;* mais nous, que disons-nous nous-mesmes ? que jugeons-nous ? que faisons-nous ? » (*Essais*, I, 14.)

avec soin, l'on saurait encore choisir les meilleurs et les citer à propos.

¶ *Hermagoras* ne sait pas qui est roi de Hongrie; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohême[1]; ne lui parlez pas des guerres de Flandre et de Hollande[2], dispensez-le du moins de vous répondre : il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini; combats, sièges, tout lui est nouveau. Mais il est instruit de la guerre des Géants, il en raconte le progrès et les moindres détails, rien ne lui est échappé; il débrouille de même l'horrible chaos des deux empires, le Babylonien et l'Assyrien; il connaît à fond les Égyptiens et leurs dynasties. Il n'a jamais vu Versailles, il ne le verra point : il a presque vu la tour de Babel; il en compte les degrés; il sait combien d'architectes ont présidé à cet ouvrage; il sait le nom des architectes. Dirai-je qu'il croit Henri IV[3] fils de Henri III? Il néglige du moins de rien connaître aux maisons de France, d'Autriche et de Bavière : Quelles minuties! dit-il, pendant qu'il récite de mémoire toute une liste des rois des Mèdes ou de Babylone, et que les noms d'*Apronal*, d'*Hérigebal*, de *Noesnemordach*, de *Mardokempad*[4], lui sont aussi familiers qu'à nous ceux de Valois et de Bourbon. Il demande si l'Empereur a jamais été marié; mais personne ne lui apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le roi jouit d'une santé parfaite, et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. Que ne sait-il point? Quelle chose lui est cachée

1. La Hongrie reconnut la domination autrichienne en 1570, et, trois ans avant la publication de ce passage, en 1687, la couronne de Hongrie avait été déclarée héréditaire dans la maison d'Autriche. De même, la Bohême, depuis le seizième siècle, n'avait plus d'autre souverain que l'empereur d'Allemagne.

2. Faites par Louis XIV en 1668, de 1670 à 1678, et en 1688.

3. Henri le Grand (*Note de La Bruyère*).

4. C'est dans l'Histoire du monde de Chevreau, publiée en 1686 et réimprimée en 1689, que La Bruyère a pris l'orthographe de plusieurs de ces noms. Ce caractère date de la 5e édition (1690).

de la vénérable antiquité? Il vous dira que Sémiramis, ou, selon quelques uns, Sérimaris parlait comme son fils Ninyas; qu'on ne les distinguait pas à la parole : si c'était parce que la mère avait une voix mâle comme son fils, ou le fils une voix efféminée comme sa mère, qu'il n'ose pas le décider. Il vous révélera que Nembrot était gaucher et Sésostris ambidextre; que c'est une erreur de s'imaginer qu'un Artaxerce ait été appelé Longuemain parce que les bras lui tombaient jusqu'aux genoux, et non à cause qu'il avait une main plus longue que l'autre; et il ajoute qu'il y a des auteurs graves qui affirment que c'était la droite, qu'il croit néanmoins être bien fondé à soutenir que c'est la gauche[1].

¶ Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Æschine foulon, et *Cydias* bel esprit[2]; c'est sa profession. Il a une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande[3] et des compagnons qui travaillent sous lui; il ne vous saurait rendre[4] de plus d'un mois les stances qu'il vous a promises, s'il ne manque de parole à *Dosithée*, qui l'a engagé à faire une *élégie*; une idylle est sur le métier, c'est pour *Crantor*, qui le presse et qui lui laisse espérer un riche salaire. Prose, vers, que voulez-vous? Il réussit également en l'un et en l'autre. Demandez-lui des lettres de consolation, ou sur une absence, il les entreprendra; prenez-les toutes faites et entrez dans

1. Ici encore La Bruyère s'est manifestement inspiré d'une réflexion de Malebranche, se moquant de « *l'esprit de polymathie* », et des « *fausses études* ». « .... Ils ne savent pas la généalogie des princes qui règnent présentement, et ils recherchent avec soin celle des hommes qui sont morts il y a 4000 ans.... Ils ne connaissent pas même leurs propres parents; mais, si vous le souhaitez, ils vous apporteront plusieurs autorités pour vous prouver qu'un citoyen romain était allié d'un empereur, etc. » *Recherche de la Vérité*, l. IV, ch. VII (1675).

2. Portrait de Fontenelle (1657-1757), qui, neveu de Corneille et ami du *Mercure galant*, était l'un des ennemis de La Bruyère, ou du moins le devint après la publication de ce *Caractère* (1694).

3. Voy. *Notice biogr.*, p. IX.

4. *Rendre*, fournir, livrer; on disait au dix-septième siècle : « Il m'a vendu tant de balles de soie : il doit me les *rendre* à Lyon. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

son magasin, il y a à choisir. Il a un ami qui n'a point d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde, et de le présenter enfin dans les maisons comme homme rare et d'une exquise conversation; et là, ainsi que le musicien chante et que le joueur de luth touche son luth devant les personnes à qui il a été promis, Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées[1] et ses raisonnements sophistiqués[2]. Différent de ceux qui, convenant de principes et connaissant la raison ou la vérité qui est une, s'arrachent la parole l'un à l'autre pour s'accorder sur leurs sentiments, il n'ouvre la bouche que pour contredire : « *Il me semble*, dit-il gracieusement, *que c'est tout le contraire de ce que vous dites;* » ou : « *Je ne saurais être de votre opinion;* » ou bien : « *Ç'a été autrefois mon entêtement comme il est*[3] *le vôtre; mais.... il y a trois choses*, ajoute-t-il, *à considérer...* », et il en ajoute une quatrième : fade discoureur, qui n'a pas mis plus tôt le pied dans une assemblée qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, se parer de son bel esprit ou de sa philosophie, et mettre en œuvre ses rares conceptions : car, soit qu'il parle ou qu'il écrive, il ne doit pas être soupçonné d'avoir en vue ni le vrai ni le faux, ni le raisonnable ni le ridicule; il évite uniquement de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un[4] : aussi attend-il dans un cercle que chacun se

1. *Quintessenciées*, raffinées. La quintessence, c'est « le plus pur, le plus subtil qui se tire des substances corporelles par le feu ou autrement. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

2. *Sophistiquer* signifie « frelater, falsifier une liqueur, une drogue ». *Dict. de l'Académie*, 1694. *Sophistiqué*, c'est-à-dire plein de fausses subtilités, se rattache ici au sens de *sophiste*.

3. *Comme il est le vôtre. Il* au lieu de *ce* ou *cela*, fréquent au dix-septième siècle : « Outre l'envie que j'ai de le voir, *il* est même nécessaire pour une raison, etc. — Mes amis m'avaient représenté, bien qu'*il* ne fût pas vrai, comme un jeune homme, etc. » H. Regnier, *Lexique de La Rochefoucauld*.

4. « Il penserait paraître un homme du commun, Si l'on voyait qu'il fût de l'avis de quelqu'un. » (Molière, *le Misanthrope*, II, v.)

soit expliqué sur le sujet qui s'est offert, ou souvent qu'il a amené lui-même, pour dire dogmatiquement des choses toutes nouvelles, mais à son gré décisives et sans réplique. Lydias s'égale à Lucien et à Sénèque[1], se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite[2]; et son flatteur a soin de le confirmer tous les matins dans cette opinion. Uni de goût et d'intérêt avec les contempteurs d'Homère[3], il attend paisiblement que les hommes détrompés lui préfèrent les poètes modernes : il se met en ce cas à la tête de ces derniers, et il sait à qui il adjuge la seconde place. C'est, en un mot, un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, en qui néanmoins on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même.

¶ C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique[4]. Celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment[5].

¶ Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement; elles se gâtent par l'emphase. Il faut dire noblement les plus petites[6]; elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière.

¶ Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire.

¶ Il n'y a guère qu'une naissance honnête[7] ou qu'une

1. Philosophe et poète tragique. (*Note de La Bruyère.*)

2. Comme Lucien, Fontenelle avait composé des *Dialogues des Morts* (1680); comme Sénèque, il avait fait des tragédies; comme Virgile et Théocrite, il avait écrit des pastorales; et ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686) permettaient de nommer ici Platon.

3. Voir, sur la querelle des Anciens et des Modernes, page 31 et la note 3; page 32 et les notes 1 et 2.

4. Le ton impérieux et tranchant.

5. *Indifféremment*, avec plus d'insouciance. Le mot n'est pas donné par l'Académie en 1694.

6. Il faut, avait dit Mlle de Scudéry, « parler toujours noblement des choses basses, assez simplement des choses élevées.... » (*Conversations sur divers sujets*, 1681.)

7. Une naissance *honnête* est, pour La Bruyère, une naissance qui place dans les rangs élevés de la société. Au surplus, l'homme qui en

bonne éducation qui rende les hommes capables de secret.

¶ Toute confiance est dangereuse si elle n'est entière; il y a peu de conjonctures où il ne faille tout dire ou tout cacher. On a déjà trop dit de son secret à celui à qui l'on croit devoir en dérober une circonstance.

¶ Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux-mêmes et à leur insu; ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend; on lit sur leur front et dans leurs yeux; on voit au travers de leur poitrine; ils sont transparents. D'autres ne disent pas précisément une chose qui leur a été confiée, mais ils parlent et agissent de manière qu'on la découvre de soi-même. Enfin quelques-uns méprisent votre secret, de quelque conséquence qu'il puisse être : « *C'est un mystère, un tel m'en a fait part et m'a défendu de le dire*; » et ils le disent.

Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié.

¶ *Nicandre* s'entretient avec *Elise* de la manière douce et complaisante dont il a vécu avec sa femme, depuis le jour qu'il en fit le choix jusques à sa mort; il a déjà dit qu'il regrette qu'elle ne lui ait pas laissé des enfants, et il le répète; il parle des maisons qu'il a à la ville, et bientôt d'une terre qu'il a à la campagne; il calcule le revenu qu'elle lui rapporte; il fait le plan des bâtiments, en décrit la situation, exagère la commodité des appartements, ainsi que la richesse et la propreté des meubles[1]; il assure qu'il aime la bonne chère, les équipages; il se plaint que sa femme n'aimait point assez le jeu et la société. « Vous

France était alors le plus capable de *secret*, c'était celui dont la naissance était le plus élevée, c'était le roi : le secret est peut-être la vertu dont Louis XIV s'applaudissait le plus volontiers. « Toute la France, écrit-il dans ses mémoires en racontant l'arrestation de Fouquet, loua particulièrement le secret dans lequel j'avais tenu, durant trois ou quatre mois, une résolution de cette nature, principalement à l'égard d'un homme qui avait des entrées si particulières auprès de moi.... » (Voyez encore, à la fin du chapitre *Du Souverain*, l'éloge qu'a fait La Bruyère de Louis XIV.)

1. L'élégance des meubles. Fré-

êtes si riche, lui disait l'un de ses amis, que n'achetez-vous cette charge? pourquoi ne pas faire cette acquisition qui étendrait votre domaine? On me croit, ajoute-t-il, plus de bien que je n'en possède. » Il n'oublie pas son extraction et ses alliances : « *Monsieur le Surintendant qui est mon cousin; madame la Chancelière, qui est ma parente*; » voilà son style. Il raconte un fait qui prouve le mécontentement qu'il doit avoir de ses plus proches et de ceux même qui sont ses héritiers. « Ai-je tort? dit-il à Élise; ai-je grand sujet de leur vouloir du bien? » et il l'en fait juge. Il insinue ensuite qu'il a une santé faible et languissante, et il parle de la cave[1] où il doit être enterré. Il est insinuant, flatteur, officieux à l'égard de tous ceux qu'il trouve auprès de la personne à qui il aspire. Mais Élise n'a pas le courage d'être riche en l'épousant. On annonce, au moment qu'il parle[2], un cavalier[3] qui, de sa seule présence, démonte la batterie de l'homme de ville; il se lève déconcerté et chagrin, et va dire ailleurs qu'il veut se remarier.

¶ Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé.

quent dans ce sens au dix-septième siècle : « Vous voilà le plus *propre* du monde », dit le marquis Dorante à M. Jourdain, revêtu des habits somptueux qu'il s'est fait faire (*Bourgeois gentilhomme*, III, 4). « Toute cette façade a été construite avec cette *propreté* et cette magnificence sans égale. » Perrault, *Parallèles des Anciens et des Modernes*. « Tu te ruines en habits, en *propretés*, en ajustements. » Fléchier, *Panégyrique de saint Bernard* (cité par Godefroy, édit. de La Bruyère). — Cf. p. 129, n. 5.

1. Du caveau, dirions-nous aujourd'hui.

2. Au moment *que*, à l'heure *que*, locutions fréquemment employées à cette époque. Cf. Bossuet : « Le soleil, plus surpris qu'*au jour qu'*il fut arrêté par Josué.... » (*Sermon sur la Parole de Dieu*.) Cf. p. 504, n. 1.

3. Voir p. 192, n. 3.

CHAPITRE VI

DES BIENS DE FORTUNE

Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille et faire de son fils un grand seigneur : cela est juste et de son ressort ; mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents.

¶ Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite et le fait plus tôt remarquer.

¶ Ce qui disculpe le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, et aussi grand qu'il croit l'avoir.

¶ A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvraient, et qui y était sans que personne s'en aperçut.

¶ Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes?

Ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe ou à l'Église ; il n'y a presque point d'autre vocation.

¶ Deux marchands étaient voisins et faisaient le même commerce, qui[1] ont eu dans la suite une fortune toute différente. Ils avaient chacun une fille unique ; elles ont été nourries ensemble[2] et ont vécu dans cette familiarité que

1. Construction fréquente au dix-septième siècle : « Je vis hier une *chose* chez Mademoiselle *qui* me fit plaisir. » Sevigné.

2. *Nourrir et nourriture* sont, au XVII[e] siècle, comme dans le vieux français, synonymes d'élever et d'éducation. « Si ma disgrâce leur

donnent un même âge et une même condition : l'une des deux, pour se tirer d'une extrême misère, cherche à se placer; elle entre au service d'une fort grande dame et l'une des premières de la cour, chez sa compagne.

¶ Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : « C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru[1]; » s'il réussit, ils lui demandent sa fille.

¶ Quelques-uns ont fait dans leur jeunesse l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent le reste de leur vie[2].

¶ Un homme est laid, de petite taille, et a peu d'esprit; l'on me dit à l'oreille : « Il a cinquante mille livres de rente. » Cela le concerne tout seul, et il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux[3]. Si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise!

¶ Un projet assez vain serait de vouloir tourner un homme fort sot et fort riche en ridicule; les rieurs sont de son côté.

¶ N**, avec un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse[4], avec un vestibule et une antichambre[5], pour peu qu'il y fasse languir quelqu'un et se morfondre, qu'il pa-

a fait perdre des avantages du côté de la fortune, écrit Bussy en parlant de ses enfants, elle leur en a donné du côté de la bonne *nourriture* et de l'esprit. »

1. *Malotru.* « Terme d'injure et de mépris par lequel on prétend signifier en même temps une personne misérable, maussade, mal faite, mal bâtie. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

2. Voyez page 157 (*Sosie*).

3. *Il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux.* « Vous avez *fait* bien *pis* aux Français que de répandre leur sang; vous avez corrompu le fond de leurs mœurs. » Fénelon, *Dialogues des morts*, dans Littré.

4. Les grands seigneurs prenaient des Suisses pour portiers; on les imitait du mieux que l'on pouvait. « Il m'avait fait venir d'Amiens pour être *suisse* », dit Petit-Jean dans *les Plaideurs*.

5. « C'est une faute assez commune, disent les grammairiens, de faire *antichambre* du masculin. » On commettait aussi bien cette faute au dix-septième siècle. Dans les deux premières éditions qui contiennent cette réflexion, les imprimeurs font dire à La Bruyère *un* antichambre.

raisse enfin avec une mine grave et une démarche mesurée, qu'il écoute un peu[1] et ne reconduise point, quelque subalterne[2] qu'il soit d'ailleurs, il[3] fera sentir de lui-même quelque chose qui approche de la considération[4].

¶ Je vais, *Clitiphon*, à votre porte; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre : plût aux dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé et que vous ne pouvez m'écouter que d'une heure entière[5]. Je reviens avant le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Clitiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux qui vous empêche de m'entendre? Vous enfilez quelques mémoires, vous collationnez un registre, vous signez, vous paraphez. Je n'avais qu'une chose à vous demander, et vous n'aviez qu'un mot à me répondre, oui ou non. Voulez-vous être rare[6]? Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage[7] par cette conduite que par ne vous pas laisser voir[8]. O homme important et chargé d'affaires, qui, à votre tour, avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche, par la connaissance de la vérité, à régler mon esprit

1. *Un peu*, pour *peu*, est probablement une faute d'impression, ou une négligence de l'auteur.

2. *Subalterne*, d'un rang inférieur.

3. Voy. p. 128, n. 1.

4. *De lui-même :* il fera éprouver aux autres, *à son sujet*, une impression voisine de.... V. p. 14, n. 3.

5. Que vous ne pouvez m'écouter avant une heure entière.

6. La Bruyère joue sur le double sens du mot *rare* : Vous qui êtes rares, puisque vous ne vous laissez pas voir, voulez-vous devenir rares en agissant comme ne le font point vos pareils?

7. *Davantage... que.* Voy. p. 14, n. 4, et p. 133, n. 1.

8. *Par ne pas vous laisser voir.* Cet emploi de *par* devant un infinitif, tenant lieu de *en* avec un

et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : que dis-je? on ne le voit point; car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres, au contraire, est trivial comme une borne au coin des places[1] : il est vu de tous, et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade; il ne peut être important, et il ne le veut point être[2].

¶ N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses; ils les ont à titre onéreux[3] et qui ne nous accommoderait point; ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir; cela est trop cher, et il n'y a rien à gagner à un tel marché.

¶ Les P. T. S.[4] nous font sentir toutes les passions l'une

participe présent, ne se trouverait guère que chez les écrivains à constructions hardies tels que Saint-Simon et Mme de Sévigné. Chez cette dernière, il est fréquent : « J'y fis réponse *par* aller dîner avec lui.... Ne croyez pas que j'offense ce que j'aime *par* négliger ma santé. ».... « Il convertit les hérétiques *par* ne les pas irriter par des disputes inutiles. » (Sommer, *Lexique*). Cf. pages 128, 270, 302, etc.

1. *In trivio.* Il est aussi facile à voir que la borne d'un carrefour.

2. Bonaventure d'Argonne nous a donné un précieux commentaire de ce passage; nous l'avons cité dans la *Notice*.

3. Terme de droit. Le *titre onéreux* est « celui par lequel on acquiert une chose, non pas gratuitement, mais à prix d'argent ou moyennant d'autres charges et conditions, comme un contrat de rente ou d'échange, etc. » Merlin, *Répertoire de jurisprudence*. Il ne faut jamais oublier que La Bruyère était avocat.

4. *Les partisans.* La Bruyère, en proposant à l'intelligence de ses lecteurs une si facile énigme, n'avait crainte que l'on s'y trompât.

après l'autre : l'on commence par le mépris, à cause de leur obscurité; on les envie ensuite, on les hait, on les estime quelquefois, et on les respecte; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

¶ *Sosie*, de la livrée[1], a passé, par une petite recette, à une sous-ferme; et, par les concussions, la violence et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*[2], il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade[3]. Devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien : une place de marguillier a fait ce prodige.

¶ *Arfure* cheminait seule et à pied vers le grand portique de Saint**, entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement, et dont elle perdait bien des paroles. Sa vertu était obscure, et sa dévotion connue comme sa personne. Son mari est entré dans

Les partisans étaient les financiers qui prenaient à ferme les revenus du roi. Le recouvrement des impôts les enrichissait avec une rapidité scandaleuse, et plus d'une fois Louis XIV s'émut de la facilité avec laquelle s'établissait leur fortune. Mais à l'époque où La Bruyère écrivait, les condamnations qui avaient été prononcées contre quelques-uns d'entre eux par la chambre de justice, à la suite du procès de Fouquet, étaient complètement oubliées, et leur luxe était l'un des sujets qui devaient attirer tout d'abord l'attention d'un moraliste. Voy. jusqu'à la page 164. — *Partisan*, dit Furetière (*Dictionnaire*, 1690), est un homme qui fait des traités, des *partis* avec le roi.

1. Plus d'un laquais était devenu partisan et grand personnage à la suite. Par exemple, Gourville, favori de Fouquet. « Mme Cornuel, écrit Mme de Sévigné en 1676, était l'autre jour chez B... (Berrier), dont elle était maltraitée; elle attendait à lui parler dans une antichambre qui était pleine de laquais. Il vient une espèce d'honnête homme qui lui dit qu'elle était mal dans ce lieu-là : « Hélas! dit-elle, j'y suis fort bien; je ne les crains point, tant qu'ils sont laquais. »

« Le corps des laquais, écrit un peu plus tard Montesquieu (*Lettres persanes*, XCIX), est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs ». Cf. p. 154 : « Quelques-uns, » etc.

2. Des pouvoirs que lui déléguait le fermier général, comme à tous les sous-fermiers.

3. *Grade*. Rang, dignité. « Rome n'attache point le *grade* à la noblesse. » (*Sertorius*, II, 2. Godefroy, *Lexique de Corneille*.) Corneille applique ce mot aux femmes même : « Votre *grade* hors du commun ‖ Incommode fort qui vous aime. » (*Poésies diverses*, Stances. *Ibidem*.

le *huitième denier*[1]; quelle monstrueuse fortune en moins de six années! Elle n'arrive à l'église que dans un char; on lui porte une lourde queue; l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place; elle le voit de front, n'en[2] perd pas une seule parole ni le moindre geste; il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser; tous veulent l'absoudre, et le curé l'emporte.

¶ L'on porte *Crésus* au cimetière : de toutes ses immenses richesses, que le vol et la concussion lui avaient acquises, et qu'il a épuisées par le luxe et par la bonne chère, il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer; il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours. L'on n'a vu chez lui ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur[3] qui l'ait assuré de son salut.

¶ *Champagne*[4], au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery[5], signe un ordre qu'on lui présente, qui ôterait le pain à toute une province, si l'on n'y remédiait. Il est excusable : quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim[6]?

¶ *Sylvain*, de ses deniers, a acquis de la naissance et un autre nom; il est seigneur de la paroisse où ses aïeuls payaient la taille[7] : il n'aurait pu autrefois entrer page chez *Cléobule*, et il est son gendre.

1. Dans la ferme de l'impôt qui se nomme le *huitième denier*. Moyennant le payement de ce droit, établi en 1672 pendant la guerre de Hollande, les acquéreurs de biens ecclésiastiques et les usurpateurs de biens de communautés laïques étaient confirmés dans leur possession.

2. *En*, de lui. V. p. 211, n. 1 et n. 3.

3. Docteur en théologie.

4. Le traitant dont il s'agit ici avait sans doute été laquais avant de faire fortune; c'est ce qu'indique le nom de *Champagne*.

5. Crus de Champagne. Ce vin, déjà très célèbre, n'était pas encore le vin mousseux que l'on connaît aujourd'hui sous ce nom.

6. Voir plus loin sur la misère au XVIIe siècle, pages 332-333.

7. Où vivaient ses aïeux (voy. p. 78, note 2), qui, étant roturiers, payaient la taille : les nobles étaient exempts de cet impôt.

¶ *Dorus* passe en litière par la voie *Appienne*, précédé de ses affranchis et ses esclaves, qui détournent le peuple et font faire place; il ne lui manque que des licteurs; il entre à *Rome* avec ce cortège, où il semble triompher de la bassesse et de la pauvreté de son père *Sanga*.

¶ On ne peut mieux user de sa fortune que fait[1] *Périandre*, elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection. Il a commencé par dire de soi-même : *un homme de ma sorte;* il passe à dire[2] : *un homme de ma qualité.* Il se donne pour tel; et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer. Sa demeure est superbe; un dorique règne dans tous ses dehors[3]; ce n'est pas une porte, c'est un portique. Est-ce la maison d'un particulier, est-ce un temple? le peuple s'y trompe. Il est le seigneur dominant de tout le quartier[4]. C'est lui que l'on envie, et dont on voudrait voir la chute; c'est lui dont la femme, par son collier de perles, s'est fait des ennemies de toutes les dames du voisinage. Tout se soutient dans cet homme; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée. Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de Périandre! Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pancartes[5] qui déchiffrent les conditions[6] et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de mille gens qui veulent abso-

1. *Que fait.* Voy. page 101, n. 3.
2. *Il passe à dire...* il en vient à dire. Corneille (*Imit.*, II, 10) : « Si dans les moindres dons *tu passes* A considérer leur Auteur... »; et ailleurs : « .... Vous faites naître un amour véritable, || Que vous voyez *passer aux* dernières horreurs. » (Godefroy, *Lexique de Corneille.*)
3. *Un dorique regne dans tous ses dehors.* — Un portique d'ordre dorique règne sur toute la façade.
4. Le seigneur suzerain de qui relève tout le quartier.
5. Billets d'enterrement. (*Note de La Bruyère.*)
6. Qui relèvent les conditions de chacun.

lument aller tenir leur rang à des obsèques? Veut-on d'ailleurs qu'il fasse de son père un *Noble homme*, et peut-être un *Honorable homme*, lui qui est *Messire*[1]?

¶ Combien d'hommes ressemblent à ces arbres déjà forts et avancés que l'on transplante dans les jardins, où ils surprennent les yeux de ceux qui les voient placés dans de beaux endroits où ils ne les ont point vus croître, et qui ne connaissent ni leurs commencements ni leurs progrès!

¶ Si certains morts revenaient au monde, et s'ils voyaient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étaient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourraient-ils avoir de notre siècle?

¶ Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes en leur abandonnant les richesses, l'argent, les grands établissements[2] et les autres biens, que la dispensation[3] qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus[4].

¶ Si vous entrez dans les cuisines, où l'on voit réduit en art et en méthode le secret de flatter votre goût et de vous faire manger au delà du nécessaire; si vous examinez en détail tous les apprêts des viandes qui doivent composer le festin que l'on vous prépare; si vous regardez par quelles mains elles passent, et toutes les formes différentes qu'elles prennent avant de devenir un mets exquis, et d'arriver à

1. *Noble homme* était le titre que, dans les contrats, prenaient les bourgeois de quelque importance; *honorable homme*, celui que prenaient les petits bourgeois, les marchands, les artisans, et *messire*, celui qui était réservé aux personnes de qualité. Boileau ne put prendre le titre de *messire* que lorsqu'il eut prouvé sa noblesse.

2. Voy. sur ce mot, p. 116, n. 1.

3. *Dispensation*, distribution : sens fréquent au dix-septième siècle. « La *dispensation* de la vérité est sainte et importante. » Arnauld, Préf. de la *Fréquente communion*.

4. Bossuet, *Sermon sur la Providence*, 1662 : « Quand rappelant en mon esprit la mémoire de tous les siècles, je vois si souvent les grandeurs du monde entre les mains des impies... ah ! qu'il m'est aisé de comprendre qu'il [Dieu] fait peu d'état de telles faveurs et de tous les biens qu'il donne pour la vie présente ! »

cette propreté et à cette élégance qui charment vos yeux, vous font hésiter sur le choix et prendre le parti d'essayer le tout; si vous voyez tout le repas ailleurs que sur une table bien servie, quelles saletés! quel dégoût! Si vous allez derrière un théâtre, et si vous nombrez[1] les poids, les roues, les cordages, qui font les vols et les machines[2]; si vous considérez combien de gens entrent dans l'exécution de ces mouvements, quelle force de bras, et quelle extension[3] de nerfs ils y emploient, vous direz : Sont-ce là les principes et les ressorts de ce spectacle si beau, si naturel, qui paraît animé et agir de soi-même? Vous vous récrierez : Quels efforts! quelle violence! De même, n'approfondissez pas la fortune des partisans.

¶ Ce garçon si frais, si fleuri, et d'une si belle santé, est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices[4] : tous ensemble lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or[5]. Il y a ailleurs six vingts familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain; leur pauvreté est extrême et honteuse[6]. Quel partage! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir[7]?

¶ *Chrysippe*, homme nouveau, et le premier noble de sa race, aspirait, il y a trente années, à se voir un jour deux mille livres de rente pour tout bien : c'était là le comble de ses souhaits et sa plus haute ambition; il l'a dit ainsi, et on s'en souvient. Il arrive, je ne sais par quels chemins,

1. *Nombrer*, « compter.... Cet argent lui a été compté et *nombré*. » (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

2. *Les machines*. La mise en scène, surtout dans les ballets et dans les opéras, attirait beaucoup l'attention au dix-septième siècle. Voy. les pages 51-53 et les notes.

3. *Extension*, tension.

4. Tels que prieurés ou chanoinies. Les *bénéfices* étaient des charges spirituelles, accompagnées de revenus.

5. *Médailles*. « Louis d'or ». (Note de La Bruyère, dans les deux premières éditions seulement.)

6. *Honteuse*. Pour la société qui les souffre? Ou si La Bruyère entend ce mot dans le sens où l'on dit : des pauvres *honteux*? Le premier sens est le plus probable.

7. Une vie future.

jusques à donner en revenu à l'une de ses filles, pour sa dot, ce qu'il désirait lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie. Une pareille somme est comptée dans ses coffres pour chacun de ses autres enfants qu'il doit pourvoir, et il a un grand nombre d'enfants : ce n'est qu'en avancement d'hoirie[1]; il y a d'autres biens à espérer après sa mort. Il vit encore, quoique assez avancé en âge, et il use le reste de ses jours à travailler pour s'enrichir.

¶ Laissez faire *Ergaste*, et il exigera un droit de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière, ou qui marchent sur la terre ferme; il sait convertir en or jusques aux roseaux, aux joncs et à l'ortie. Il écoute tous les avis, et propose tous ceux qu'il a écoutés. Le prince ne donne aux autres qu'aux dépens d'Ergaste, et ne leur fait de grâces que celles qui lui étaient dues[2]. C'est une faim insatiable d'avoir et de posséder; il trafiquerait des arts et des sciences, et mettrait en parti jusques à l'harmonie[3]. Il faudrait, s'il en était cru, que le peuple, pour avoir le plaisir de le voir riche, de lui voir une meute et une écurie, pût perdre le souvenir de la musique d'*Orphée*, et se contenter de la sienne.

¶ Ne traitez pas avec *Criton*, il n'est touché que de ses seuls avantages. Le piège est tout dressé à ceux à qui sa charge, sa terre, ou ce qu'il possède, feront envie : il vous imposera des conditions extravagantes. Il n'y a nul ménagement et nulle composition[4] à attendre d'un homme si plein de ses intérêts et si ennemi des vôtres : il lui faut une dupe.

¶ *Brontin*, dit le peuple, fait des retraites[5], et s'enferme

1. Par anticipation sur ce qui doit leur revenir dans sa succession.

2. Molière, *le Misanthrope*, II, v : « Et l'on ne donne emploi, charge ni bénéfice, || Qu'à tout ce qu'il se croit on ne fasse injustice. »

3. Il affermerait aux partisans, pour qu'ils en tirent un impôt, jusqu'à la musique.

4. *Composition*. Transaction.

5. L'habitude des retraites était répandue dans le monde au dix-septième siècle. Saint-Simon, par exemple, allait chaque année passer quelques jours à la Trappe.

huit jours avec des saints[1] : ils ont leurs méditations, et il a les siennes.

¶ Le peuple souvent a le plaisir de la tragédie : il voit périr sur le théâtre du monde les personnages les plus odieux, qui ont fait le plus de mal dans diverses scènes, et qu'il a le plus haïs.

¶ Si l'on partage la vie des P. T. S.[2] en deux portions égales, la première, vive et agissante, est tout occupée à vouloir affliger le peuple, et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres.

¶ Cet homme qui a fait la fortune de plusieurs, qui a fait la vôtre, n'a pu soutenir la sienne, ni assurer avant sa mort celle de sa femme et de ses enfants : ils vivent cachés et malheureux. Quelque bien instruit que vous soyez de la misère de leur condition, vous ne pensez pas à l'adoucir : vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous bâtissez ; mais vous conservez par reconnaissance le portrait de votre bienfacteur[3] qui a passé, à la vérité, du cabinet à l'antichambre. Quels égards ! il pouvait aller au garde-meuble.

¶ Il y a une dureté de complexion ; il y en a une autre de condition et d'état. L'on tire de celle-ci, comme de la première, de quoi s'endurcir sur la misère des autres, dirai-je même de quoi ne pas plaindre les malheurs de sa famille ? Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfants.

¶ Fuyez, retirez-vous ; vous n'êtes pas assez loin. — Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. — Passez sous le pôle et dans l'autre hémisphère ; montez aux étoiles, si vous le

1. Des hommes vraiment pieux.

2. Voy. p. 156, note 4.

3. « Peu se servent aujourd'hui de ces mots *bienfacteur*, *bienfactrice*, écrit l'auteur des *Sentiments critiques sur les caractères de M. de La Bruyère* (1701). Ceux qui se piquent de bien parler prononcent *bienfaiteur* et l'écrivent. » Quoi qu'en dise le critique de La Bruyère, le P. Bouhours et Patru, qui se piquaient de bien parler, tenaient encore pour *bienfacteur* et *bienfactrice*. Chacune des formes *bienfacteur*, *bienfaicteur* et *bienfaiteur* avait ses partisans

pouvez. — M'y voilà. — Fort bien, vous êtes en sûreté. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut, aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin et à sa rencontre, et quoi qu'il en puisse coûter aux autres, pourvoir à lui seul[1], grossir sa fortune, et regorger de bien.

¶ Faire fortune est une si belle phrase, et qui dit une si bonne chose, qu'elle est d'un usage universel : on la reconnaît dans toutes les langues; elle plait aux étrangers et aux barbares; elle règne à la cour et à la ville; elle a percé les cloîtres et franchi les murs des abbayes de l'un et de l'autre sexe : il n'y a point de lieux sacrés où elle n'ait pénétré, point de désert ni de solitude où elle soit inconnue.

¶ A force de faire de nouveaux contrats, ou de sentir son argent grossir dans ses coffres, on se croit enfin une bonne tête, et presque capable de gouverner.

¶ Il faut une sorte d'esprit pour faire fortune, et surtout une grande fortune : ce n'est ni le bon, ni le bel esprit, ni le grand, ni le sublime, ni le fort, ni le délicat; je ne sais précisément lequel c'est, et j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire.

Il faut moins d'esprit que d'habitude ou d'expérience pour faire sa fortune; l'on y songe plus tard, et quand enfin l'on s'en avise, l'on commence par des fautes que l'on n'a pas toujours le loisir de réparer : de là vient peut-être que les fortunes sont si rares.

Un homme d'un petit génie peut vouloir s'avancer[2] : il néglige tout, il ne pense du matin au soir, il ne rêve la nuit, qu'à une seule chose, qui est de s'avancer. Il a commencé de bonne heure, et dès son adolescence, à se mettre dans

1. *Pourvoir à lui seul....* L'Académie, en 1694, ne donne que : « Il s'est *pourvu lui-même.* » Le datif est un latinisme, *sibi providere.* « La nature *a pourvu à* la vie de l'homme par la disposition des organes du corps. » La Rochefoucauld, dans le *Lexique* de H. Regnier.

2. *S'avancer.* C'est le mot du dix-septième siècle pour dire « faire fortune ». « On est occupé des moyens de *s'avancer* et d'assurer sa fortune. » La Rochefoucauld.

les voies de la fortune : s'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droit[1] ou à gauche, selon qu'il y voit de jour et d'apparence; et si de nouveaux obstacles l'arrêtent, il rentre dans le sentier qu'il avait quitté. Il est déterminé, par la nature des difficultés, tantôt à les surmonter, tantôt à les éviter, ou à prendre d'autres mesures; son intérêt, l'usage, les conjonctures le dirigent. Faut-il de si grands talents et une si bonne tête à un voyageur pour suivre d'abord le grand chemin et, s'il est plein et embarrassé, prendre la terre et aller à travers champs, puis regagner sa première route, la continuer, arriver à son terme? Faut-il tant d'esprit pour aller à ses fins? Est-ce donc un prodige qu'un sot riche et accrédité?

Il y a même des stupides, et j'ose dire des imbéciles[2], qui se placent en de beaux postes et qui savent mourir dans l'opulence, sans qu'on les doive soupçonner en nulle manière d'y avoir contribué de leur travail ou de la moindre industrie[3]; quelqu'un les a conduits à la source d'un fleuve, ou bien le hasard seul les y a fait rencontrer[4]; on leur a dit : « Voulez-vous de l'eau? puisez; » et ils ont puisé.

¶ Quand on est jeune, souvent on est pauvre : ou l'on n'a pas encore fait d'acquisitions, ou les successions ne sont pas échues. L'on devient riche et vieux en même temps, tant il est rare que les hommes puissent réunir tous leurs avantages! et si cela arrive à quelques-uns, il n'y a pas de quoi leur porter envie : ils ont assez à perdre par la mort pour mériter d'être plaints.

1. Les écrivains du dix-septième siècle disent souvent *à droit et à gauche* : « L'un *à droit*, l'autre à gauche, et courant vainement. » Boileau (*Satire* IV).

2. *Imbécile* s'employait chaque jour avec le sens du latin *imbecillis* : « le sexe imbécile », dit Corneille en parlant des femmes; « l'enfance la plus imbécile », dit Bossuet. Il semble donc qu'au dix-septième siècle, plus encore qu'aujourd'hui, la gradation devait exiger ici que ce mot vînt le premier.

3. *Industrie.* Voy. page 74, note 1, et page 118, note 3.

4. Les y a conduits. *Rencontrer* était employé quelquefois au neutre.

¶ Il faut avoir trente ans pour songer à sa fortune; elle n'est pas faite à cinquante : l'on bâtit dans sa vieillesse, et l'on meurt quand on en est aux peintres et aux vitriers.

¶ Quel est le fruit d'une grande fortune, si ce n'est de jouir de la vanité, de l'industrie[1], du travail et de la dépense de ceux qui sont venus avant nous, et de travailler nous-mêmes, de planter, de bâtir, d'acquérir pour la postérité?

¶ L'on ouvre[2] et l'on étale tous les matins, pour tromper son monde, et l'on ferme le soir, après avoir trompé tout le jour.

¶ Le marchand fait des montres[3] pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire; il a le cati[4] et les faux jours afin d'en cacher les défauts et qu'elle paraisse bonne; il la surfait pour la vendre plus cher qu'elle ne vaut; il a des marques fausses et mystérieuses afin qu'on croie n'en donner que son prix, un mauvais aunage pour en livrer le moins qu'il se peut, et il a un trébuchet, afin que celui à qui il l'a livrée la lui paie en or qui soit de poids.

¶ Dans toutes les conditions, le pauvre est bien proche[5] de l'homme de bien, et l'opulent n'est guère éloigné de la friponnerie. Le savoir-faire et l'habilité ne mènent pas jusques aux énormes richesses.

L'on peut s'enrichir dans quelque art, ou dans quelque commerce que ce soit, par l'ostentation d'une certaine probité.

¶ De tous les moyens de faire sa fortune, le plus court et le meilleur est de mettre les gens à voir[6] clairement leurs intérêts à vous faire du bien.

1. Voy. page 74, note 1.

2. *L'on ouvre* sa boutique.

3. Fait des étalages.

4. Le *cati* est un apprêt qui donne du lustre aux étoffes. L'on dit encore *décati*, *décatir*.

5. *Proche de*. Voy. p. 118, n. 5.

6. *A même de* : au point de, en état de voir. Cette locution n'est pas donnée par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. Littré ne cite dans ce sens que la phrase de La Bruyère, qu'on peut rapprocher de celle-ci de Mme de Sévigné : « Nos conversations sont infinies; il aime à causer, et quand on me *met à* causer, je ne fais pas trop mal aussi. »

¶ Les hommes pressés par les besoins de la vie, et quelquefois par le désir du gain ou de la gloire, cultivent des talents profanes, ou s'engagent dans des professions équivoques, et dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes le péril et les conséquences; ils les quittent ensuite par une dévotion discrète, qui ne leur vient jamais qu'après qu'ils ont fait leur récolte et qu'ils jouissent d'une fortune bien établie.

¶ Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur[1]. Il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces; l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse : de simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches[2], ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités[3]; je ne veux être, si je le puis, ni malheureux, ni heureux; je me jette et me réfugie dans la médiocrité.

¶ On sait que les pauvres sont chagrins de ce que tout leur manque et que personne ne les soulage; mais s'il est vrai que les riches soient colères, c'est de ce que la moindre chose puisse leur manquer, ou que quelqu'un veuille leur résister.

¶ Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consume[4]; celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette[5].

1. Cf. p. 158, n. 6, et le célèbre passage du chapitre *De l'Homme* (p. 332) : « L'on voit certains animaux farouches. »

2. *A cause que....* Les grammairiens ont proscrit cette locution; mais Pascal, Bossuet, et presque tous les grands écrivains l'emploient sans scrupule. Cf. p. 63, n. 1.

3. *Tienne qui voudra*, etc. — Le sens est : « Que ceux qui voudront envisagent imperturbablement, considèrent sans en être émus, de telles extrémités; pour moi, ces deux excès contraires me déconcertent et m'épouvantent également. »

4. Nous dirions aujourd'hui *consommer*; mais le dix-septième siècle, comme le seizième, a confondu *consumer* et *consommer*.

5. Cicéron, Sénèque et d'autres l'avaient déjà dit, et La Bruyère le répétera quelques lignes plus bas. « Qui vit content de rien, possède toute chose. » (Boileau, *Épître* v, vers 58.)

Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres.

Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune.

L'occasion prochaine de la pauvreté, c'est de grandes richesses[1].

S'il est vrai que l'on soit riche de tout ce dont on n'a pas besoin, un homme fort riche, c'est un homme qui est sage.

S'il est vrai que l'on soit pauvre par toutes les choses que l'on désire, l'ambitieux et l'avare languissent dans une extrême pauvreté.

¶ Les passions tyrannisent l'homme, et l'ambition suspend en lui les autres passions et lui donne pour un temps les apparences de toutes les vertus. Ce *Triphon* qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot; je le croirais encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune.

¶ L'on ne se rend point[2] sur le désir de posséder et de s'agrandir : la bile gagne et la mort approche, qu'avec un visage flétri et des jambes déjà faibles l'on dit : *Ma fortune, mon établissement*[3].

¶ Il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie[4], ou par l'imbécillité des autres.

¶ Les traits découvrent la complexion et les mœurs; mais la mine désigne les biens de fortune : le plus ou le moins de mille livres de rente se trouve écrit sur les visages.

¶ *Chrysante*, homme opulent et impertinent, ne veut pas être vu avec *Eugène*, qui est homme de mérite, mais

1. C'est la richesse qui expose le plus à la pauvreté. *L'occasion prochaine* est une expression théologique qui signifie : « L'occasion qui peut porter facilement au péché. » *Dictionnaire de l'Académie*. 1694.

2. *L'on ne se rend point*. Voir page 94, note 1.

3. Voy. page 116, note 1; page 160, note 2.

4. *Industrie*. Voy. page 118, note 3.

pauvre; il croirait en être déshonoré. Eugène est pour Chrysante dans les mêmes dispositions : ils ne courent pas risque de se heurter.

¶ Quand je vois de certaines gens, qui me prévenaient autrefois par leurs civilités, attendre au contraire que je les salue, et en être avec moi sur le plus ou sur le moins, je dis en moi-même : Fort bien, j'en suis ravi, tant mieux pour eux; vous verrez que cet homme-ci est mieux logé, mieux meublé et mieux nourri qu'à l'ordinaire; qu'il sera entré depuis quelques mois dans quelque affaire, où il aura déjà fait un gain raisonnable. Dieu veuille qu'il en vienne dans peu de temps jusqu'à me mépriser!

¶ Si les pensées, les livres et leurs auteurs dépendaient des riches et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription! Il n'y aurait plus de rappel[1]. Quel ton, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les savants! Quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces hommes *chétifs*[2] que leur mérite n'a ni placés ni enrichis, et qui en sont encore à penser et à écrire judicieusement! Il faut l'avouer, le présent est pour les riches, et l'avenir pour les vertueux et les habiles[3]. HOMÈRE est encore et sera toujours; les receveurs de droits, les publicains ne sont plus; ont-ils été? leur patrie, leurs noms sont-ils connus? y a-t-il eu dans la Grèce des partisans? Que sont devenus ces importants personnages qui méprisaient Homère, qui ne songeaient dans la place qu'à l'éviter, qui ne lui rendaient pas le salut, ou qui le saluaient par son nom, qui ne daignaient pas l'associer à leur table, qui le regardaient comme un homme qui n'était pas riche et qui faisait un livre? Que deviendront

1. Ou, pour mieux dire, d'*appeler*. Il faut dire *en appeler* et non *en rappeler*; tous les grammairiens et lexicographes sont d'accord sur ce point, et La Bruyère lui-même, en plusieurs passages, écrit *en appeler*.

2. *Chétif* est un vieux mot que l'ancien français a formé de *captivus*. (Voy. Brachet et Dussouchet, *Grammaire française, cours supérieur*, pp. 22 et 64.) Dès le moyen âge, *chétif* avait pris le sens de faible et misérable.

3. *Habiles*. Sur les sens divers de ce mot, voir pages 66, n. 2; 26, n. 2; 52, n. 2.

les *Fauconnets*[1]? iront-ils aussi loin dans la postérité qu DESCARTES [2], *né Français et mort en Suède*[3].

¶ Du même fond d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi. C'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel, ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes, le crédit, et sur de vaines sciences[4], de nous porter également à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre.

¶ Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre, curieuses et avides du denier dix[5], uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies[6], enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent.

1. Fauconnet était le fermier sous le nom duquel une société avait pris à bail, de 1680 à 1687, les impots qui, sous le nom des cinq grosses fermes, avaient été jusque-là donnés à cinq fermiers différents.

2. René Descartes, né en Touraine l'an 1596, mourut en 1650 à Stockholm, où l'avait appelé la reine Christine. Ses restes furent rapportés en France en 1667.

3. Sur les persécutions essuyées par la philosophie de Descartes au dix-septième siècle, voir Bouillier, *Histoire de la Philosophie cartésienne*.

4. *Sur de vaines sciences*. Voir, sur le mépris de La Bruyère pour de certains genres d'érudition, page 66, n. 3, pages 147 et 148, n. 1.

5. Placer de l'argent au denier dix, c'est le placer à dix pour cent, c'est en retirer un intérêt qui vaille le dixième du capital.

6. La crainte que le gouvernement ne supprimât ou ne réduisît telles ou telles monnaies, troublait de temps à autre les gens d'affaires et suspendait les transactions. En 1679, une déclaration royale avait réglé le cours des monnaies, décriant les unes, réduisant les autres. L'annonce d'une nouvelle réglementation fut souvent faite par la suite. « On croit toujours être ici, écrit Racine en 1698, à la veille d'un décri (Cf. p. 515, n. 5), et cela cause le plus grand désordre du monde. » Les pièces décriées n'avaient plus cours qu'en raison de leur poids.

¶ Commençons par excepter ces âmes nobles et courageuses, s'il en reste encore sur la terre, secourables, ingénieuses à faire du bien, que nuls besoins, nulle disproportion, nuls artifices, ne peuvent séparer de ceux qu'ils[1] se sont une fois choisis pour amis; et, après cette précaution, disons hardiment une chose triste et douloureuse à imaginer : il n'y a personne au monde si bien liée[2] avec nous de société et de bienveillance[3], qui nous aime, qui nous goûte, qui nous fait mille offres de services et qui nous sert quelquefois, qui n'ait en soi, par l'attachement à son intérêt, des dispositions très proches à rompre avec nous et à devenir notre ennemi.

¶ Pendant qu'*Oronte* augmente, avec ses années, son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît, s'embellit et entre dans sa seizième année. Il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser, jeune, belle, spirituelle : cet homme sans naissance, sans esprit et sans le moindre mérite, est préféré à tous ses rivaux.

¶ Le mariage, qui devrait être à l'homme une source de tous les biens, lui est souvent, par la disposition de sa fortune, un lourd fardeau sous lequel il succombe. C'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites; il se trouve entre la friponnerie et l'indigence : étrange situation!

Épouser une veuve, en bon français, signifie faire sa fortune; il[4] n'opère pas[5] toujours ce qu'il signifie.

1. *Ils*... se rapportent à l'idée contenue dans le mot d'*âmes*.

2. *Lié* est au féminin dans toutes les éditions du dix-septième siècle, contrairement à la règle moderne.

3. *De société*, comme on dit lié d'amitié.

4. *Il* employé au neutre, où nous lisons *cela*, est fréquent au dix-septième siècle. « Quand cela est aussi vrai qu'*il* l'est, cela fait extrêmement rire.... Ceci n'est pas humble, mais il faut qu'*il* passe. » Mme de Sévigné, dans Sommer, *Lexique*. « Exprimer comme ils peuvent ce qu'ils ne peuvent assez exprimer comme *il* est. » Bossuet, sermon sur l'*ardeur de la Pénitence*. (1662.) — Cf. p. 149, n. 3.

5. *Opère*. La Bruyère était entouré de gens d'Église, et lui-même il s'occupait de théologie. *Opérer* se dit surtout pour désigner l'action de la grâce. Voy. page 168, note 1.

¶ Celui qui n'a de partage avec ses frères[1] que pour vivre à l'aise bon praticien[2], veut être officier[3]; le simple officier se fait magistrat, et le magistrat veut présider[4]; et ainsi de toutes les conditions où les hommes languissent serrés et indigents, après avoir tenté au delà de leur fortune et forcé, pour ainsi dire, leur destinée, incapables tout à la fois de ne pas vouloir être riches et de demeurer riches.

¶ Dîne bien, *Cléarque*, soupe le soir, mets du bois au feu, achète un manteau, tapisse ta chambre : tu n'aimes point ton héritier, tu ne le connais point, tu n'en as point.

¶ Jeune, on conserve pour sa vieillesse; vieux, on épargne pour la mort. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles, et dévore le reste.

¶ L'avare dépense plus mort, en un seul jour, qu'il ne faisait vivant en dix années; et son héritier plus en dix mois, qu'il n'a su faire[5] lui-même en toute sa vie.

¶ Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier; ce que l'on épargne sordidement, on se l'ôte à soi-même. Le milieu est justice pour soi et pour les autres.

¶ Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères et, réciproquement, les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers.

¶ Triste condition de l'homme, et qui dégoûte de la vie! Il faut suer, veiller, fléchir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches. Celui qui s'empêche de souhaiter que son père y passe[7] bientôt est homme de bien.

¶ Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un entre dans celui du complaisant[8] : nous ne sommes point

1. De partage à faire; — celui qui n'a pas de fortune patrimoniale.
2. Avocat ou procureur.
3. Acheter un office dans une cour.
4. Devenir président.
5. *Faire*. Voir page 101, note 3
6. *Le milieu* : une façon d'agir également éloignée de ces deux extrêmes. « On prit ce *milieu*.... » Sévigné.
7. Expression très familière que l'auteur emploie à dessein.
8. Cf. p. 138 : Il n'y a que ceux, etc.

mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés, plus cultivés, plus ménagés, plus caressés de personne pendant notre vie, que de celui qui croit gagner à notre mort et qui désire qu'elle arrive

¶ Tous les hommes, par les postes différents, par les titres et par les successions, se regardent comme héritiers les uns des autres, et cultivent par cet intérêt, pendant tout le cours de leur vie, un désir secret et enveloppé de la mort d'autrui : le plus heureux, dans chaque condition, est celui qui a plus de choses à perdre par sa mort et à laisser à son successeur.

¶ L'on dit du jeu qu'il égale les conditions; mais elles se trouvent quelquefois si étrangement disproportionnées, et il y a entre telle et telle condition un abîme d'intervalle si immense et si profond, que les yeux souffrent de voir de telles extrémités se rapprocher[1] : c'est comme une musique qui détonne, ce sont comme des couleurs mal assorties, comme des paroles qui jurent et qui offensent l'oreille, comme de ces bruits ou de ces sons qui font frémir; c'est, en un mot, un renversement de toutes les bienséances. Si

1. Ainsi M. de Langlée, « un homme de rien », dit Saint-Simon, avait fait tous les jours, pendant plusieurs années, la partie du roi, où il se montrait, dit Mme de Sévigné « fier et familier au possible ». Gourville, qui avait été laquais, jouait avec les plus grands seigneurs, avant même qu'il ne fût devenu un personnage. Morin de Béziers, joueur fameux, voyait toutes les maisons s'ouvrir devant lui; forcé de quitter la France, il était allé jouer en Angleterre chez la duchesse de Mazarin. Une femme qui donnait à jouer, fût-elle du plus grand monde, recevait volontiers tous les joueurs, de quelque condition qu'ils fussent. On s'imagine malaisément, du reste, quel degré de passion avait atteint à ce moment l'amour du jeu. Les prédicateurs se plaignent fréquemment — Bossuet entre autres — de « cette fureur d'un jeu ruineux où votre famille change d'état à chaque coup, tantôt relevée pour un moment, et tantôt précipitée dans l'abîme ». (Sermon pour *Pâques*, 1681.) « Louis XIV, qui avait d'abord autorisé ces folies par son exemple (*Mémoires* de Mme de Motteville à l'année 1660) s'en inquiétait à présent. Colbert et Seignelay admonestaient sévèrement de sa part les seigneurs qui jouaient ou faisaient jouer chez eux, et le lieutenant de police La Reynie était invité (1681) à poursuivre les joueurs à Paris. » Bossuet, *Sermons*, édit. Rébelliau, p. 456.

l'on m'oppose que c'est la pratique de tout l'Occident, je réponds que c'est peut-être aussi l'une de ces choses qui nous rendent barbares à l'autre partie du monde, et que les Orientaux qui viennent jusqu'à nous remportent sur leurs tablettes : je ne doute pas même que cet excès de familiarité ne les rebute davantage que nous ne sommes blessés de leur *zombaye*[1] et de leurs autres prosternations[2].

¶ Une tenue d'États[3], ou les chambres[4] assemblées pour une affaire très capitale, n'offrent point aux yeux rien[5] de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un

1. Les ambassadeurs qui paraissaient devant le roi de Siam s'approchaient de la salle d'audience en se traînant à genoux, au milieu des mandarins prosternés, et faisaient à une certaine distance une profonde inclination qui se nommait la *zombaye*; s'avançant un peu plus près, toujours à genoux, ils frappaient trois fois la terre de leur front, s'avançaient encore, faisaient la zombaye, puis attendaient que le roi leur parlât. Ce cérémonial était un peu abrégé pour les ambassadeurs des souverains importants, mais encore ne s'avançaient-ils qu'en rampant sur leurs genoux. M. de Chaumont, envoyé en ambassade auprès du roi de Siam par Louis XIV en 1685, refusa de faire les prosternements habituels, et fut le premier ambassadeur qui parut debout devant lui. (*Voyage de Siam*, par le P. Tachard.)

2. Mot de l'ancien français. Voir les exemples (dont un de 1475) dans Delboulle, *Recueil de vieux mots*. *Prosternement* est le mot usuel.

3. *États* : assemblées qui dans certaines provinces réglaient l'impôt.

4. Les chambres du Parlement.

5. Il est, depuis longtemps, contraire à l'usage de joindre à la fois *pas* et *rien* à la particule négative *ne*. Bien que Martine, la servante des *Femmes savantes*, eût pour elle la logique, l'histoire de la langue, l'autorité de Racine et celle de Molière lui-même, elle offensait déjà les oreilles des puristes lorsqu'elle s'écriait : « Et tous vos biaux dictons ne servent *pas* de *rien*. » La phrase de La Bruyère a toutefois trouvé grâce devant les critiques de son temps. Il est à remarquer que dans cette phrase, le mot *rien* conserve entièrement sa valeur primitive. *Rien*, qui vient de *rem*, n'est point par lui-même une négation : sa première signification est *quelque chose*, *une chose*, et c'est tantot en vertu d'une ellipse, tantôt par suite d'un usage qui est contraire à l'étymologie, qu'en certains cas il a pris de lui-même une signification négative. Ici le mot *rien* a un sens purement positif, et la phrase peut indifféremment se construire avec *quelque chose* ou avec *rien* : *n'offrent point aux yeux quelque chose*, ou *n'offrent point aux yeux rien de si grave*, sont, étymologiquement, deux manières de parler équivalentes. Voy. la *Gramm. franç.* de Brachet et Dussouchet, *cours sup.*, pp. 185-258.

grand jeu : une triste sévérité règne sur leurs visages : implacables l'un pour l'autre, et irréconciliables ennemis pendant que la séance dure, ils ne reconnaissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinctions : le hasard seul, aveugle et farouche divinité, préside au cercle, et y décide souverainement ; ils l'honorent tous par un silence profond, et par une attention dont ils sont partout ailleurs fort incapables toutes les passions, comme suspendues, cèdent à une seule le courtisan alors n'est ni doux, ni flatteur, ni complaisant, ni même dévot.

¶ L'on ne reconnait plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés la moindre trace de leur première condition : ils perdent de vue leurs égaux, et atteignent les plus grands seigneurs. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet souvent où elle les a pris.

¶ Je ne m'étonne pas qu'il y ait des brelans publics, comme autant de pièges tendus à l'avarice des hommes, comme des gouffres où l'argent des particuliers tombe et se précipite sans retour, comme d'affreux écueils où les joueurs viennent se briser et se perdre ; qu'il parte de ces lieux des émissaires pour savoir à heure marquée qui a descendu à terre avec un argent frais d'une nouvelle prise[1], qui a gagné un procès d'où[2] on lui a compté une grosse somme, qui a reçu un don, qui a fait au jeu un gain considérable, quel fils de famille vient de recueillir une riche succession, ou quel commis imprudent veut hasarder sur une carte les deniers de sa caisse. C'est un sale et indigne métier, il est

1. *Un argent frais d'une nouvelle prise.* Allusion aux fortunes rapides que faisaient parfois alors les corsaires. C'était le temps des exploits de Forbin, de Jean Bart, de de Petit Renau, de Duguay-Trouin. « Lorsque la capture d'un vaisseau [ennemi] a été déclarée valable, conformément à l'ordonnance de 1681, le cinquième denier appartient au Roi, le dixième du restant à l'amiral, et le dernier reste est partagé entre les armateurs, les capitaines, les autres officiers et les matelots conformément à la charte-partie qui aura été faite entre eux. » Saverien, *Dictionnaire de marine*, 1758. — *De l'argent frais*, dit le Dictionnaire de Furetière, est « de l'argent nouvellement reçu ».

2. *D'où*. A la suite duquel : *unde* en latin. Voy. page 62, note 5.

vrai, que de tromper; mais c'est un métier qui est ancien, connu, pratiqué de tout temps par ce genre d'hommes que j'appelle des brelandiers. L'enseigne est à leur porte; on y lirait presque : *Ici l'on trompe de bonne foi*; car se voudraient-ils donner pour irréprochables? Qui ne sait pas qu'entrer et perdre dans ces maisons est une même chose? Qu'ils trouvent donc sous leur main autant de dupes qu'il en faut pour leur subsistance, c'est ce qui me passe.

¶ Mille gens se ruinent au jeu, et vous disent froidement qu'ils ne sauraient se passer de jouer : quelle excuse! Y a-t-il une passion, quelque violente ou honteuse qu'elle soit, qui ne pût tenir ce même langage? Serait-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler, d'assassiner, de se précipiter[1]? Un jeu effroyable, continuel, sans retenue, sans bornes, où l'on n'a en vue que la ruine totale de son adversaire, où l'on est transporté du désir du gain, désespéré sur la perte, consumé par l'avarice, où l'on expose sur une carte ou à la fortune du dé la sienne propre, celle de sa femme et de ses enfants, est-ce une chose qui soit permise ou dont l'on doive se passer? Ne faut-il pas quelquefois se faire une plus grande violence, lorsque, poussé par le jeu jusques à une déroute universelle, il faut même que l'on se passe d'habits et de nourriture, et de les fournir à sa famille?

Je ne permets à personne d'être fripon; mais je permets à un fripon de jouer un grand jeu : je le défends à un honnête homme. C'est une trop grande puérilité que de s'exposer à une grande perte.

¶ Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle qui vient de la perte de biens : le temps, qui adoucit toutes les autres, aigrit celle-ci. Nous sentons à tous moments, pen-

1. Où? Dans le vice et le désordre, sans doute. En souvenir du sens qu'a quelquefois le mot *praeceps* en latin, l'auteur attribue à l'expression *se précipiter* une valeur qu'elle n'a jamais eue. Bossuet seul donne parfois à ce terme une signification analogue.

dant le cours de notre vie, où le bien que nous avons perdu nous manque.

¶ Il fait bon avec celui qui ne se sert pas de son bien à marier ses filles, à payer ses dettes, ou à faire des contrats, pourvu que l'on ne soit ni ses enfants ni sa femme.

¶ Ni les troubles, *Zénobie*[1], qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante depuis la mort du roi votre époux, ne diminuent rien de votre magnificence. Vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate pour y élever un superbe édifice : l'air y est sain et tempéré, la situation en est riante; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant. Les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre, n'y auraient pu choisir une plus belle demeure. La campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre; les grues[2] et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie de revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans cette splendeur où[3] vous désirez de le porter avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants. N'y[4] épargnez rien, grande reine; employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers[5]; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris; tracez-y de vastes et délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paraissent pas faits de la main des hommes; épuisez vos trésors et votre industrie sur cet ouvrage incomparable; et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les

1. Après la mort d'Odenath, son second mari, qui périt assassiné, Zénobie, reine de Palmyre, prit le titre de reine de l'Orient et déclara la guerre aux Romains (267-272). Vaincue par l'empereur Aurélien, elle fut emmenée à Rome et parut dans le triomphe qui célébra sa défaite.

2. Machines à élever la pierre.

3. *Où*. Voy. page 62, note 5.

4. Y. « Je vois qu'on m'a trahi : vous m'*y* voyez rêver. » Corneille.

5. *Ouvriers*. Voy. page 41, note 4.

péages de vos rivières, achètera un jour à deniers comptants cette royale maison, pour l'embellir et la rendre plus digne de lui et de sa fortune[1].

¶ Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux, vous enchantent et vous font récrier d'une première vue[2] sur une maison si délicieuse, et sur l'extrême bonheur du maître qui la possède. Il n'est plus; il n'en a pas joui si agréablement ni si tranquillement que vous : il n'y a jamais eu un jour serein, ni une nuit tranquille; il s'est noyé de dettes pour la porter à ce degré de beauté où elle vous ravit. Ses créanciers l'en ont chassé : il a tourné la tête, et il l'a regardée de loin une dernière fois; et il est mort de saisissement.

¶ L'on ne saurait s'empêcher de voir dans certaines familles ce qu'on appelle les caprices du hasard ou les jeux de la fortune. Il y a cent ans qu'on ne parlait point de ces familles, qu'elles n'étaient point : le ciel tout d'un coup s'ouvre en leur faveur; les biens, les honneurs, les dignités, fondent sur elles à plusieurs reprises; elles nagent dans la prospérité. *Eumolpe*, l'un de ces hommes qui n'ont point de grands-pères, a eu un père du moins qui s'était élevé si haut, que tout ce qu'il a pu souhaiter pendant le cours d'une longue vie, ç'a été de l'atteindre; et il l'a atteint. Était-ce dans ces deux personnages éminence d'esprit, profonde capacité? étaient-ce les conjonctures? La fortune enfin ne leur rit plus; elle se joue ailleurs, et traite leur postérité comme leurs ancêtres.

¶ La cause la plus immédiate de la ruine et de la déroute des personnes des deux conditions, de la robe et de l'épée, est que l'état[3] seul, et non le bien, règle la dépense.

¶ Si vous n'avez rien oublié pour votre fortune, quel

1. Cet éloquent passage est l'un de ceux que l'on a le plus admirés. « Si l'on examine avec attention tous les détails de ce beau tableau, dit Suard, on verra que tout y est préparé, disposé avec un art infini pour produire un grand effet. »

2. Dès le premier coup d'œil.

3. Le rang, la condition.

travail! Si vous avez négligé la moindre chose, quel repentir!

¶ *Giton* a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée. Il parle avec confiance; il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. Il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin, et il éternue fort haut. Il dort le jour, il dort la nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre; il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête, et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche; tous se règlent sur lui. Il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole; on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin[1], politique[2], mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit. Il est riche.

Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre : il dort peu, et d'un sommeil fort léger; il est abstrait, rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus : et s'il le fait quelquefois, il s'en

1. Un homme *libertin* était un homme ennemi de la contrainte, suivant la définition de Bouhours (*Rem. nouv. sur la langue française*, 1674); mais dans la seconde partie du dix-septième siècle, ce mot s'appliquait aussi aux gens que l'on accusait d'irréligion. « Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin* ; ‖ Je ne remarque pas qu'il hante les églises. » (Molière, *le Tartufe*, II, II.)

2. *Politique* ne veut pas dire ici « adroit et fin, qui sait s'accommoder au temps » (*Dict. de l'Acad.*, 1694); mais « qui discourt sur la politique ».

tire mal; il croit peser à ceux à qui il parle; il conte brièvement, mais froidement; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis; il court, il vole pour leur rendre de petits services; il est complaisant, flatteur, empressé. Il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur; il est superstitieux, scrupuleux, timide. Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent. Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau : il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège; il parle bas dans la conversation, et il articule mal; libre néanmoins sur les affaires publiques[1], chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres[2] et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, il se mouche sous son chapeau; il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie; il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre.

1. *Libre néanmoins avec ses amis :* tel est le texte, meilleur, ce semble, de la 6e édition, la première qui contienne ce caractère. Il est possible que ces trois derniers mots aient disparu par une faute d'impression, sans que l'auteur s'en soit aperçu.

2. C'est-à-dire en faveur des ministres.

CHAPITRE VII

DE LA VILLE

L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours[1] ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres.

L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point, et dont l'on se moque.

L'on s'attend au passage réciproquement dans une promenade publique[2]; l'on y passe en revue[3] l'un devant l'autre : carrosse, chevaux, livrées, armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé et, selon le plus ou le moins de l'équipage[4], ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne.

¶ Dans ces lieux d'un concours[5] général[6], où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe, et pour recueillir le fruit de leur toilette, on ne se promène pas avec une compagnie par la nécessité de la conversation; on se joint ensemble pour se rassurer sur le théâtre[7], s'apprivoi-

1. Le Cours-la-Reine, le long de la Seine, promenade qui est comprise aujourd'hui dans les Champs-Élysées. « Cette promenade, écrit Germain Brice (*Description de Paris*) en 1685, amène en été tout ce qu'il y a de beau monde à Paris : on y compte jusqu'à sept ou huit cents carrosses qui se promènent dans le plus bel ordre. »

2. Vincennes.

3. *Passer en revue* avait, au dix-septième siècle, le sens actif et le sens neutre tout ensemble. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, aux mots *Revue* et *Passer*.)

4. *Équipage*. « Se dit du train de la suite.... des hardes. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

5. *Concours*, « affluence des hommes en quelque endroit ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

6. Les Tuileries, par exemple.

7. Pour se donner plus d'assurance sur le théâtre où l'on vient jouer une sorte de rôle.

ser avec le public, et se raffermir contre la critique : c'est là précisément qu'on se parle sans se rien dire, ou plutôt qu'on parle pour les passants, pour ceux mêmes en faveur de qui l'on hausse sa voix, l'on gesticule et l'on badine, l'on penche négligemment la tête, l'on passe et l'on repasse,

¶ La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont, comme autant de petites républiques, qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon, et leurs mots pour rire. Tant que cet assemblage est dans sa force, et que l'entêtement[1] subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs[2]; cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger : il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connaît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume[3]; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence; il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine[4], et qui est comme le héros de la société : celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire des choses qu'elle n'entend point, et paraisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites : ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni

1. L'engouement opiniâtre, la passion obstinée. — Molière, dans *les Femmes savantes*, III, II : « J'aime la poésie avec *entêtement*. »

2. C'est le mot de Molière. *Femmes savantes*, III, II : « Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. »

3. *La coutume* est la législation que l'usage a consacrée. On opposait la coutume au droit écrit, à la loi.

4. Qui est le maître. Voy. p. 159, note 4.

la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même *coterie*[1]; il y a toujours, dès la première année, des semences de division pour rompre dans celle qui doit suivre : l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui, modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république, et lui portent enfin le coup mortel : il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'année passée.

¶ Il y a dans la ville la grande et la petite robe[2]; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, et des petites humiliations qu'elle y essuie. De savoir[3] quelles sont leurs limites, où la grande finit, et où la petite commence, ce n'est pas une chose facile. Il se trouve même un corps considérable qui refuse d'être du second ordre, et à qui l'on conteste le premier; il ne se rend pas néanmoins, il cherche au contraire, par la gravité et par la dépense, à s'égaler à la magistrature, ou ne lui cède qu'avec peine : on l'entend dire que la noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, le talent de la parole et le mérite personnel, balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office[4].

¶ Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être

1. Originairement, une *coterie* était une société de villageois qui tenaient en commun les terres d'un seigneur. Le mot prit au dix-septième siècle le sens que nous lui donnons aujourd'hui.

2. Outre les magistrats, la robe comprenait encore les avocats et les procureurs, aujourd'hui les avoués. Le corps considérable dont il s'agit plus bas est celui des avocats.

3. *De savoir.... ce n'est pas....* « Cette tournure, dit Littré, est perpétuelle dans le dix-septième siècle;... aujourd'hui on supprime souvent ce *de*, qui n'est ni sans utilité ni sans grâce, et qui d'ailleurs peut être repris, quand on veut, d'après les meilleures et les plus sûres autorités. »

4. Cf. Boileau, *Ép.* V, v. 88, et Chéruel, *Dict. des Institutions*, au mot *Vénalité*. On lit dans le *Journal du règne de Louis XV* de l'avocat Barbier, (t. I, p. 29) : « On presse fort M. le premier président de Mesmes de se démettre de sa charge On lui offre 500 000 livres. »

de vous y reposer? *Vite*, prenez votre livre ou vos papiers, lisez; ne saluez qu'à peine ces gens qui passent dans leur équipage; ils vous en croiront plus occupé; ils diront : « Cet homme est laborieux, infatigable; il lit, il travaille jusque dans les rues ou sur la route. » Apprenez du moindre avocat qu'il faut paraître accablé d'affaires, froncer le sourcil, et rêver à rien très profondément; savoir à propos perdre le boire et le manger; ne faire qu'apparoir[1] dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre[2] de son cabinet; se cacher au public, éviter le théâtre, le laisser à ceux qui ne courent aucun risque à s'y montrer, qui en ont à peine le loisir, aux GOMONS, aux DUHAMELS[3].

¶ Il y a un certain nombre de jeunes magistrats que les grands biens et les plaisirs ont associés à quelques-uns de ceux qu'on nomme à la cour de *petits maîtres* : ils les imitent, ils se tiennent fort au-dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être sages et modérés. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices leur étaient dus; et, affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très méchants originaux[4].

1. Terme de palais.

2. « *Au sombre* de la nuit, » écrit au seizième siècle le poète comique Larivey; et Victor Hugo (*le Rhin*, XXI) : « Ces idées inexprimables et confuses qui viennent aux rêveurs dans *le sombre* des bois ». Cité par Godefroy, édit. de *La Bruyere*.

3. Célèbres avocats du temps.

4. « Tu fais le gentilhomme! » dit Perrin Dandin à Léandre dans *les Plaideurs*. « Un fils de juge! Ah! fi! » — Cf. Saint-Simon, sur le jeune de Mesmes, qui devint premier président au Parlement : « Toute son étude fut celle du grand monde, à qui il plut, et fut mêlé dans les meilleures compagnies de la cour et dans les plus gaillardes.... Cette vie libertine le lia avec la jeunesse la plus distinguée qu'il recherchait avec soin, et ne voyait que le moins qu'il pouvait de palais et de gens de robe. » Un edit de 1684 ordonna aux membres du Parlement de « porter dans les lieux particuliers des habits noirs, modestes, avec manteaux et collets. »

¶ Un homme de robe à la ville, et le même à la cour, ce sont deux hommes. Revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage, qu'il y avait laissés : il n'est plus ni si embarrassé, ni si honnête[1].

¶ Les *Crispins* se cotisent et rassemblent dans leur famille jusques à six chevaux pour allonger un équipage qui, avec un essaim de gens de livrées où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vincennes, et aller de pair avec les nouvelles mariées, avec *Jason*, qui se ruine, et avec *Thrason*, qui veut se marier et qui a consigné[2].

¶ J'entends dire des *Sannions* : « Même nom, mêmes armes; la branche aînée, la branche cadette, les cadets de la seconde branche; » ceux-là portent les armes pleines[3], ceux-ci brisent d'un lambel[4], et les autres d'une bordure[5] dentelée. Ils ont avec les BOURBONS, sur une même couleur, un même métal[6]; ils portent comme eux, deux et une[7] : ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent; peut-être dans leur cœur trouvent-ils leurs pièces aussi honorables, et ils les ont communes avec de grands seigneurs qui en sont contents : on les voit sur les litres[8] et

1. Ni si poli.

2. Déposé son argent au trésor public pour une grande charge (*Note de La Bruyère*), — c'est-à-dire pour payer un office qu'il veut acheter.

3. Les aînés portent les armes pleines de leur maison; leur écu est d'une pièce, sans brisure, sans division.

4. Toute pièce d'armoiries que les cadets ajoutent à l'écu est une *brisure*. *Briser d'un lambel*, c'est charger l'écu d'un filet, garni de pendants, qui se place au *chef*, c'est-à-dire en tête de l'écu.

5. La *bordure* est une brisure qui est placée au bord de l'écu et en fait le tour.

6. Les couleurs du blason, ou *émaux*, sont au nombre de cinq : *gueules* ou le rouge; *azur* ou le bleu; *sinople* ou le vert; *sable* ou le noir, et enfin le *pourpre*. Les *métaux* sont l'*or* et l'*argent*, c'est-à-dire le jaune et le blanc.

7. C'est-à-dire : leur écu est chargé de trois pièces d'armoiries, dont deux sont vers le chef et une vers la pointe, comme les trois trois fleurs de lis de la France.

8. *Litre* (du bas-latin *litra*, *listra*, lisière) : bande noire sur laquelle les seigneurs fondateurs ou patrons d'une église, et les seigneurs haut justiciers avaient droit de faire peindre leurs écussons.

sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier de leur haute justice, où ils viennent de faire pendre un homme qui méritait le bannissement ; elles s'offrent aux yeux de toutes parts ; elles sont sur les meubles et sur les serrures ; elles sont semées sur les carrosses. Leurs livrées ne déshonorent point leurs armoiries. Je dirais volontiers aux Sannions : « Votre folie est prématurée ; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race ; ceux qui ont vu votre grand-père, qui lui ont parlé, sont vieux, et ne sauraient plus vivre longtemps. Qui pourra dire comme eux : « Là il étalait[1] et vendait très cher[2]? »

Les Sannions et les Crispins veulent encore davantage que l'on dise d'eux qu'ils font une grande dépense, qu'ils n'aiment à la faire. Ils font un récit long et ennuyeux d'une fête ou d'un repas qu'ils ont donné ; ils disent l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils plaignent[3] fort haut celui qu'ils n'ont pas songé à perdre. Ils parlent jargon et mystère sur de certaines femmes ; ***ils ont*** réciproquement ***cent choses plaisantes à se conter ; ils ont fait depuis peu des découvertes ;*** ils se passent[4] les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures. L'un d'eux, qui s'est couché tard à la campagne, et qui voudrait dormir, se lève matin, chausse des guêtres, endosse un habit de toile, passe un cordon où pend le fourniment, renoue ses cheveux, prend un fusil : le voilà chasseur, s'il tirait bien. Il revient de nuit, mouillé et recru[5],

1. *Étalait*. Voy. page 166, note 3.

2. Comparez les reproches de Mme Jourdain à son mari dans le *Bourgeois gentilhomme*.

3. Ils regrettent. Corneille, *Horace*, II, III : « J'aime ce qu'il me donne et je *plains* ce qu'il m'ôte. » Boileau, épître V, vers 63 : « Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence, || D'un superbe convoi *plaindrait* peu l'opulence ! » Cf. page 80, note 3.

4. Ils se racontent.

5. Harassé, qui n'en peut plus. « *Recru*, dit Richelet (*Dictionnaire*, 1680), semble un peu vieux à quelques personnes. Cependant on le trouve dans les bons auteurs et on croit qu'à leur exemple on s'en peut servir quelquefois dans un style grave et un peu soutenu. » C'est ce que firent Vaugelas et Bossuet ; et l'Académie maintint *recru* dans son *Dictionnaire*, en 1694. Littré ne cite pas d'exemple postérieur à celui de La Bruyère.

sans avoir tué. Il retourne à la chasse le lendemain, et il passe tout le jour à manquer des grives ou des perdrix.

Un autre, avec quelques mauvais chiens, aurait envie de dire : *Ma meute*[1]. Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve ; il est au laisser-courre[2] ; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs ; il a un cor. Il ne dit pas, comme *Ménalippe : Ai-je du plaisir*[3]? il croit en avoir. Il oublie lois et procédure : c'est un Hippolyte. *Ménandre*, qui le vit hier sur un procès qui est en ses mains, ne reconnaîtrait pas aujourd'hui son rapporteur. Le voyez-vous le lendemain à sa chambre, où l'on va juger une cause grave et capitale? Il se fait entourer de ses confrères, il leur raconte comme il n'a point perdu le cerf de meute, comme il s'est étouffé de crier après les chiens qui étaient en défaut, ou après ceux des chasseurs qui prenaient le change ; qu'il a vu donner les six chiens. L'heure presse ; il achève de leur parler des abois et de la curée, et il court s'asseoir avec les autres pour juger.

¶ Quel est l'égarement de certains particuliers qui, riches du négoce de leurs pères[4], dont ils viennent de recueillir la succession, se moulent sur les princes pour leur garde-robe et pour leur équipage[5], excitent, par une dépense excessive et par un faste ridicule, les traits et la raillerie de toute une ville qu'ils croient éblouir, et se ruinent ainsi à se faire moquer de soi !

Quelques-uns n'ont pas même le triste avantage de répandre leurs folies[6] plus loin que le quartier où ils habitent ;

1. Dorante, dans *les Fâcheux* de Molière, II, VII : « Dieu préserve, en chassant, toute sage personne.... || De ces gens qui, suivis de dix hourets galeux, || Disent : *ma meute*, et font les chasseurs merveilleux! »

2. Le *laisser-courre* est le lieu où l'on découple les chiens. *Courre*, ancien infinitif du verbe *courir*.

3. M. de Nouveau, surintendant des postes, qui venait d'acheter un équipage de chasse, courait un jour le cerf. « Ai-je bien du plaisir? » demanda-t-il à son veneur. Le mot devint célèbre; et Mme de Sévigné, l'a répété après bien d'autres.

4. « Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin. » (Boileau, *Épit*. V, vers 75.)

5. *Equipage*. Voy. p. 181, n. 4.

6. Le bruit de leurs folies.

c'est le seul théâtre de leur vanité. L'on ne sait point dans l'Île[1] qu'*André* brille au Marais, et qu'il y dissipe son patrimoine : du moins, s'il était connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il serait difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui dirait de lui : *Il est magnifique*, et qui lui tiendrait compte des régals qu'il a fait à *Xanthe* et à *Ariston*, et des fêtes qu'il donne à *Élamire* : mais il se ruine obscurément ; ce n'est qu'en faveur de deux ou trois personnes, qui ne l'estiment point, qu'il court à l'indigence, et qu'aujourd'hui en carrosse, il n'aura pas dans six mois le moyen d'aller à pied.

¶ *Narcisse* se lève le matin pour se coucher le soir ; il a ses heures de toilette comme une femme ; il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants ou aux Minimes ; il est homme d'un bon commerce, et l'on compte sur lui au quartier de ***[2] pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversi[3]. Là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez *Aricie*, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or[4]. Il lit exactement la *Gazette de Hollande*[5] et le *Mercure galant*[6] ; il a lu Bergerac[7], Des Marets[8],

1. Dans l'île Saint-Louis.

2. C'est-à-dire dans tel quartier de la ville.

3. Jeux de cartes.

4. La pistole d'or valait, d'ordinaire, onze livres.

5. Gazette qui se publiait en Hollande, et où l'on parlait librement de la cour de Versailles.

6. *Le Mercure galant*. Voir page 50, note 3.

7. Cyrano de Bergerac, auteur de l'*Histoire comique des États de la lune et du soleil*, de la tragédie d'*Agrippine* et de la comédie du *Pédant joué*, dont Molière a tiré deux scènes pour les *Fourberies de Scapin*. Il mourut en 1655.

8. Desmarets de Saint-Sorlin (1596-1676), auteur de plusieurs tragi-comédies, de la comédie satirique des *Visionnaires*, du poème de *Clovis*, de divers romans et de plusieurs ouvrages de dévotion, parmi lesquels un poème qui a pour titre : *les Promenades de Richelieu, ou les vertus chrétiennes*, et qui contient des sermons en vers sur la foi, l'espérance et la charité, suivis de la description du château et de la ville de Richelieu. Il fut l'un des premiers agresseurs des anciens dans la querelle des anciens et des modernes (Voy. p. 31, n. 3, et p. 32, n. 1 et 2) et l'un des plus ardents adversaires des jansénistes.

Leselache[1], les Historiettes de Barbin[2], et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des femmes à la Plaine[3] ou au Cours[4], et il est d'une ponctualité religieuse sur les visites. Il fera demain ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier, et il meurt ainsi après avoir vécu.

¶ Voilà un homme, dites-vous, que j'ai vu quelque part : de savoir où, il est difficile ; mais son visage m'est familier. — Il l'est à bien d'autres ; et je vais, s'il se peut, aider votre mémoire. Est-ce au boulevard[5] sur un strapontin[6], ou aux Tuileries dans la grande allée, ou dans le balcon à la comédie? Est-ce au sermon, au bal, à Rambouillet[7]? Où pourriez-vous ne l'avoir point vu? où n'est-il point? S'il y a dans la place une fameuse exécution, ou un feu de joie, il paraît à une fenêtre de l'Hôtel de Ville ; si l'on attend une magnifique entrée, il a sa place sur un échafaud ; s'il se fait un carrousel, le voilà entré, et placé sur l'amphithéâtre ; si le roi reçoit des ambassadeurs, il voit leur marche, il assiste à leur audience, il est en haie quand ils reviennent de leur audience. Sa présence est aussi essentielle aux serments des Ligues suisses que celle du chancelier et des Ligues mêmes[8]. C'est son visage que l'on voit aux

1. Louis de Leselache, auteur d'un traité sur la réforme de l'*ortografe franceze*, d'un *Cours de philosophie expliquée en tables*, etc.

2. Barbin, célèbre libraire, chez lequel se vendaient quantité d'*historiettes* que le public nommait des *Barbinades*.

3. Il s'agit sans doute de la plaine des Sablons.

4. *Au Cours*. Voir page 181, note 1.

5. Au boulevard de la porte Saint-Antoine.

6. Petit siège que l'on place sur le devant d'un carrosse coupé, ou aux portières dans les grands carrosses.

7. Vaste jardin qui était situé dans le faubourg Saint-Antoine, et que l'on nommait aussi jardin de Reuilly ou jardin des Quatre-Pavillons. Le financier Nicolas de Rambouillet l'avait fait planter et dessiner à grands frais. « On y vient en foule pour s'y divertir », dit Sauval (*Antiquités de Paris*, 1724).

8. C'est-à-dire aux cérémonies dans lesquelles était renouvelée l'alliance de la France avec les Suisses. Le chancelier, ou celui qui le remplaçait, y répondait à la harangue des ambassadeurs des cantons, et lisait la formule du serment que prêtait chacun d'eux et que répétait le roi. La dernière *alliance* avait eu lieu le 18 novembre 1663.

almanachs représenter le peuple ou l'assistance[1]. Il y a une chasse publique, une *Saint-Hubert*[2], le voilà à cheval; on parle d'un camp et d'une revue, il est à Ouilles, il est à Achères[3]. Il aime les troupes, la milice, la guerre; il la voit de près, et jusques au fort de Bernardi[4]. CHANLEY sait les marches[5], JACQUIER les vivres[6], DU METZ l'artillerie[7] : celui-ci voit; il a vieilli *sous le harnois* en voyant, il est spectateur de profession; il ne fait rien de ce qu'un homme

1. « Sous Louis XIV, on publiait chaque année pour almanach de très belles et de très grandes estampes, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Là se trouvent représentés, par allégories, les événements de l'année passée. Les rois, les princes, les généraux, les grands dignitaires figurent ordinairement dans le champ principal de ces estampes et sont très ressemblants. Plus bas sont des portraits d'échevins ou de personnages du tiers état, qui regardent le roi; c'est le *peuple* ou l'*assistance*. Sur les côtés, des médaillons représentent les batailles, les fêtes, les événements de l'année; et plus bas encore est un espace blanc où l'on collait un calendrier imprimé de l'année. » (Walckenaer.) Un grand nombre de ces belles estampes peuvent se voir à la Bibliothèque Nationale, principalement dans la collection Hennin.

2 Tous les ans, à la Saint-Hubert, le roi et la cour prenaient part à une grande chasse dans les forêts voisines de Versailles.

3. Houilles, village situé à trois lieues de Versailles, auprès duquel Louis XIV passait fréquemment des revues. Les troupes du roi campaient souvent dans la plaine d'Achères, à quelques lieues de Versailles.

4. Bernardi était le directeur d'une académie dans laquelle les jeunes gentilshommes venaient apprendre le métier des armes. Il faisait, tous les ans, construire auprès du Luxembourg un fort qu'une partie de ses élèves devait défendre et qu'une autre partie devait attaquer. Cette petite guerre attirait un grand nombre de curieux.

5. Le marquis de Chamlay était maréchal des logis de l'armée du roi. Personne ne savait mieux indiquer les chemins que les troupes devaient suivre, les campements qu'elles devaient occuper, les emplacements qu'elles devaient choisir pour le combat. « C'est une carte vivante », disait de lui le maréchal de Luxembourg.

6. « Jacquier était unique pour les vivres », dit dans ses mémoires l'abbé Legendre, qui répète cette phrase de Turenne souvent rappelée par les contemporains : « Qu'on me donne Chamlay, Jacquier, Saint-Hilaire et trente mille hommes de vieilles troupes, il n'y a point de puissance que je ne force à se soumettre. » Jacquier mourut en 1684.

7. Lieutenant général d'artillerie tué le 1er juillet 1690 à la bataille de Fleurus. Il avait commandé l'artillerie à presque tous les sièges auxquels le roi avait assisté. Louis XIV le tenait en grande estime.

doit faire, il ne sait rien de ce qu'il doit savoir; mais il a vu, dit-il, tout ce qu'on peut voir, et il n'aura point de regret de mourir. Quelle perte alors pour toute la ville! Qui dira après lui : « Le Cours est fermé, on ne s'y promène point; le bourbier de Vincennes est desséché et relevé, on n'y versera plus? » Qui annoncera un concert, un beau salut[1], un prestige[2] de la foire? Qui vous avertira que Beaumavielle mourut hier, que Rochois est enrhumée[3] et ne chantera de huit jours? Qui connaîtra comme lui un bourgeois à ses armes et à ses livrées? Qui dira : « *Scapin* porte des fleurs de lis », et qui en sera plus édifié? Qui prononcera avec plus de vanité et d'emphase le nom d'une simple bourgeoise? Qui sera mieux fourni de vaudevilles[4]? Qui prêtera aux femmes les *Annales galantes* et le *Journal amoureux*[5]? Qui saura comme lui chanter à table tout un dialogue de l'*Opéra*, et les fureurs de Roland[6] dans une ruelle? Enfin, puisqu'il y a à la ville comme ailleurs de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés, qui pourra aussi parfaitement leur convenir?

¶ *Théramène* était riche et avait du mérite; il a hérité; il est donc très-riche et d'un très-grand mérite. Voilà

1. Voyez, dans le chapitre : *De quelques usages* (p. 426), la définition d'un « beau salut ».

2. *Prestige* signifie ordinairement : « illusion produite par un sortilège ». *Dict. de l'Académie*, 1694. Dans le sens qu'il a ici de tours de passe-passe, ce mot avait déjà été employé par La Bruyère (traduction de Théophraste, chap. VI) : « C'est lui qui, dans les lieux où l'on voit les *prestiges*, s'ingère de recueillir de l'argent de chacun des spectateurs. »

3. Beaumavielle, célèbre basse-taille de l'Opéra, était mort depuis quelques années. Mlle Rochois chantait avec grand succès à l'Opéra.

4. *Vaudeville* « Chanson qui court par la ville, dont l'air est facile à chanter et dont les paroles sont faites ordinairement sur quelque aventure, sur quelque intrigue du temps. » *Dictionnaire de l'Académie*. 1694.

5. Les *Annales galantes* (1670), recueil composé par Mme de Villedieu, de différents récits d'histoire habillés d'une façon plus ou moins romanesque. — *Le Journal amoureux* est, dit M. G. d'Hugues (édition de La Bruyère, t. I, p. 250), de la même dame de Villedieu.

6. *Roland*, opéra de Quinault et de Lulli.

toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour *épouseur*[1]. Il va de maisons en maisons faire espérer aux mères qu'il épousera. Est-il assis, elles se retirent pour laisser à leurs filles toute la liberté d'être aimables, et à Théramène de faire ses déclarations. Il tient ici contre le mortier[2]; là il efface le cavalier[3] ou le gentilhomme. Un jeune homme fleuri[4], vif, enjoué, spirituel, n'est pas souhaité plus ardemment ni mieux reçu; on se l'arrache des mains, on a à peine le loisir de sourire à qui se trouve avec lui dans une même visite. Combien de galants va-t-il mettre en déroute! quels bons partis ne fera-t-il pas manquer! Pourra-t-il suffire à tant d'héritières qui le recherchent? Ce n'est pas seulement la terreur des maris, c'est l'épouvantail de tous ceux qui ont envie de l'être, et qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur consignation[5]. On devrait proscrire de tels personnages si heureux, si pécunieux[6], d'une ville bien policée, ou condamner le sexe, sous peine de folie ou d'indignité[7], à ne les traiter pas mieux que s'ils n'avaient que du mérite.

¶ Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire; il ne l'imite en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite :

1. Le mot, sans doute, était encore nouveau, bien que Molière eût déjà dit, dans *Don Juan* : « C'est l'*épouseur* du genre humain. »

2. Contre un président à mortier. *Mortier*, toque de velours que portaient les présidents du parlement. Le mortier du premier président avait deux galons d'or; celui du chancelier était de toile d'or bordée d'hermine.

3. L'homme d'épée.

4. *Fleuri*, florissant de santé, de jeunesse. « La pauvre Mme de Vins, que j'avais laissée si *fleurie*, n'est plus reconnaissable. » Sévigné. Voy. p. 161 ; « Ce garçon, etc. »

5. Qui attendent qu'une dot remplisse dans leur caisse le vide qu'y a fait l'acquisition d'une charge.

6. *Pecunieux*. « Dont le bien consiste en argent. Ce mot n'est guère en usage. » Richelet, *Dictionnaire*. 1680. Il avait été très employé au seizième siècle.

7. Sous peine d'être convaincu de folie ou déclaré indigne.

elles ne s'informent ni de ses contrats[1] ni de ses ancêtres; elles le trouvent à la cour, cela leur suffit; elles le souffrent, elles l'estiment, elles ne demandent pas s'il est venu en chaise ou à pied, s'il a une charge, une terre ou un équipage : comme elles regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu. Une femme de ville entend-elle le bruissement d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle pétille de goût[2] et de complaisance pour quiconque est dedans, sans le connaître : mais si elle a vu de sa fenêtre un bel attelage, beaucoup de livrées, et que plusieurs rangs de clous parfaitement dorés[3] l'aient éblouie, quelle impatience n'a-t-elle pas de voir déjà dans sa chambre le cavalier[4] ou le magistrat? quelle charmante réception ne lui fera-t-elle point? ôtera-t-elle les yeux de dessus lui[5]? Il ne perd rien auprès d'elle; on lui tient compte des doubles soupentes[6] et des ressorts qui le font rouler plus mollement; elle l'en estime davantage, elle l'en aime mieux.

¶ Cette fatuité de quelques femmes de la ville qui cause en elles une mauvaise imitation de celles de la cour, est quelque chose de pire que la grossièreté des femmes du peuple et que la rusticité des villageoises : elle a sur toutes deux l'affectation de plus.

¶ La subtile invention, de faire de magnifiques présents de noces[7] qui ne coûtent rien, et qui doivent être rendus en espèce!

1. De l'état de ses affaires, de sa fortune.

2. *Goût*. Voir page 110, note 3.

3. Les clous dorés formaient la principale ornementation des carrosses.

4. *Cavalier*. Voy. p. 192, n. 3.

5. *De dessus lui* était bien près d'être un archaïsme au moment où écrivait La Bruyère. *Dessus* et *dessous* ne sont plus guère employés que comme adverbes dans la seconde partie du dix-septième siècle.

6. « Soupente : assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre, qui servent à soutenir le corps d'une voiture. » Littré.

7 En argent. « *L'espèce* manque. » Sévigné. « Toute *l'espèce* vieille sortira de l'État. » Montesquieu. Du temps de la Bruyère, quelques jeunes gens, véritables fripons, avaient emprunté à des joailliers complaisants les bijoux qu'ils avaient offerts à leurs fian-

¶ L'utile et la louable pratique, de perdre en frais de noces le tiers de la dot qu'une femme apporte! de commencer par s'appauvrir de concert par l'amas et l'entassement de choses superflues, et de prendre déjà sur son fonds de quoi payer Gaultier[1], les meubles et la toilette!

¶ Pénible coutume, asservissement incommode! se chercher incessamment les unes les autres avec l'impatience de ne se point rencontrer[2]; ne se rencontrer que pour se dire des riens, que pour s'apprendre réciproquement des choses dont on est également instruite, et dont il importe peu que l'on soit instruite; n'entrer dans une chambre précisément que pour en sortir; ne sortir de chez soi l'après-dînée que pour y rentrer le soir, fort satisfaite d'avoir vu en cinq petites heures trois suisses, une femme que l'on connaît à peine, et une autre que l'on n'aime guère! Qui considérerait bien le prix du temps, et combien sa perte est irréparable, pleurerait amèrement sur de si grandes misères.

¶ On s'élève[3] à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles[4], et l'un ou l'autre d'avec le méteil : on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez à un grand nombre de bourgeois ni de

cées, puis les avaient rendus après le mariage.

1. *Gaultier*. Marchand d'étoffes e soie, d'or et d'argent fort cébre au temps où vivait La Bruère.

2. Allusion aux visites qu'échangeaient les femmes.

3. *On s'élève :* on grandit, *on est élevé*. Cet emploi de la forme réfléchie pour la forme passive était fréquent au dix-septième siècle. « La cognée *s'applique* [à la racine de l'arbre] », dit Bossuet (sermon *sur l'ardeur de la pénitence*), pour : est appliquée; et ailleurs : « Les contraintes *qui s'exécutaient* pour elles *par* les riches contre les pauvres. »

4. Le mot *blé*, qui a jadis désigné tous les grains, s'appliquait également au froment et au seigle. Olivier de Serres, au seizième siècle, dit « le pur blé froment » lorsqu'il veut distinguer le premier du second. Le froment et le seigle sont encore appelés *les grands blés*, et l'orge et l'avoine *les petits blés*. Le mélange du froment et du seigle forme le *méteil*.

guérets[1], ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu; ces termes pour eux ne sont pas français. Parlez aux uns d'aunage[2], de tarif, ou de sol pour livre[3], et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation[4]. Ils connaissent le monde, et encore parce qu'il a de moins beau et de moins spécieux[5]; ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talents. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos, et qui fait de riches moissons; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avait encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs; il ne com-

1. *Guéret*, terre labourée et non ensemencée. — Les *baliveaux* sont les arbres que l'on *réserve* lors de la coupe des bois et qui sont destinés à devenir des arbres de haute futaie. Réservés lors d'une seconde coupe, ils deviennent des *modernes*; après une troisième coupe, on les nomme des *anciens*. — *Provins :* rejetons d'un cep de vigne dont les brins ont été couchés en terre pour qu'ils y prennent racine et forment de nouveaux ceps. — *Regain :* herbe qui vient dans les prés après qu'ils ont été fauchés.

2. Les étoffes se mesuraient à l'aune, mesure de 3 pieds 7 pouces 10 lignes équivalant à 1 mètre 82 centimètres.

3. Il y avait sur les marchandises une imposition qui se nommait ainsi, et qui était du vingtième de leur valeur.

4. Termes de droit. La *requête civile* (c'est-à-dire requête polie) est une voie extraordinaire par laquelle on peut, en certains cas, faire rétracter, par les juges mêmes qui l'ont prononcé, un arrêt rendu en dernier ressort. — L'*appointement* est, « en général, un jugement préparatoire par lequel le juge, pour mieux s'instruire d'une affaire, ordonne que les parties la discuteront par écrit devant lui. » — L'*évocation* est « l'action d'ôter au juge ordinaire la connaissance d'une contestation et de conférer à d'autres juges le pouvoir de la décider. » (Merlin, *Répert. de Jurisprudence*.)

5. *Spécieux* est ici pris en bonne part, comme souvent *speciosus* en latin.

prend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette[1].

¶ Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément, ni si sûrement même, contre le vent, la pluie, la poudre et le soleil, que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville : quelle distance de cet usage à la mule de leurs ancêtres! Ils ne savaient point encore se priver du nécessaire pour avoir le superflu, ni préférer le faste aux choses utiles. On ne les voyait point s'éclairer avec des bougies[2], et se chauffer à un petit feu : la cire était pour l'autel et pour le Louvre. Ils ne sortaient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse; ils se persuadaient que l'homme avait des jambes pour marcher et ils marchaient. Ils se conservaient propres quand il faisait sec, et dans un temps humide ils gâtaient leur chaussure, aussi peu embarrassés de franchir les rues et les carrefours que le chasseur de traverser un guéret, ou le soldat de se mouiller dans une tranchée. On n'avait pas encore imaginé d'atteler deux hommes à une litière[3]; il y avait même plusieurs magistrats qui allaient à pied à la chambre ou aux enquêtes[4], d'aussi bonne grâce qu'Auguste autrefois allait de son pied au Capitole. L'étain, dans ce temps, brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres. Les femmes se faisaient servir par des femmes; on mettait celles-ci jusqu'à la cuisine. Les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étaient pas inconnus à nos pères : ils savaient à qui l'on confiait les enfants des rois et des plus grands princes; mais ils partageaient le service de leurs domestiques avec leurs

1. « Lieu établi dans toutes les cours où les conseillers vont prendre un doigt de vin quand ils sont trop longtemps en l'exercice de leurs affaires communes. » (*Dict. de Trévoux.*)

2. L'usage de la chandelle de cire, que l'on fabriquait à Bougie, sur la côte d'Afrique, était encore d'un grand luxe.

3. A une chaise à porteurs.

4. A la chambre des enquêtes.

enfants[1], contents de veiller eux-mêmes immédiatement à leur éducation. Ils comptaient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense était proportionnée à leur recette ; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leur maison de la ville et de la campagne, tout était mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avait entre eux des distinctions extérieures qui empêchaient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat, et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme. Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils le laissaient entier à leurs héritiers, et passaient ainsi d'une vie modérée à une mort tranquille. Ils ne disaient point : *Le siècle est dur, la misère est grande, l'argent est rare* ; ils en avaient moins que nous, et en avaient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie[2] que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin l'on était alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie, dans le particulier[3].

1. Leurs enfants n'avaient pas d'autres domestiques que les leurs.
2. *Modestia*, modération.
3. *Le particulier*, la vie des particuliers. Bossuet dit de même (*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*) : « La simplicité d'*une vie particulière*.... »

CHAPITRE VIII

DE LA COUR[1]

Le reproche, en un sens, le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot.

¶ Un homme qui sait la cour[2] est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable : il dissimule les mauvais offices[3], sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments[4]. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté ; quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune que la franchise, la sincérité et la vertu.

¶ Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont diverses selon les divers jours dont[5] on les regarde? De même, qui peut définir la cour?

1. Les correspondances, les mémoires et les sermons du dix-septième siècle fourniraient à ce chapitre un perpétuel commentaire. Voir, par ex., les *Mémoires* (1645-51) d'un gentilhomme de Gaston d'Orléans, Nicolas Goulas, t. I, p. 25-27.

2. *Savoir la cour* se disait alors comme « savoir une langue » ou « un pays ».

3. *Dissimuler* veut dire quelquefois « faire semblant de ne pas remarquer quelque chose ». *Dict. de l'Académie*, 1694.

4. « Qu'est-ce que la vie de la cour? Faire céder toutes ses passions au désir d'avancer sa fortune.... Dissimuler tout ce qui déplaît et souffrir tout ce qui offense, pour agréer à qui nous voulons... Étudier sans cesse la volonté d'autrui et renoncer pour cela à nos plus chères pensées. Qui ne fait pas cela *ne sait pas la cour.* » Bossuet, dans un sermon de 1660.

5. Les grammairiens ont blâmé cet emploi du mot *dont* pour *d'où* ; les meilleurs écrivains cependant en ont fait usage, malgré Vaugelas et ses successeurs. Corneille, *Nicomède*, v, 2 : « Le mont Aventin ||

¶ Se dérober à la cour un seul moment, c'est y renoncer : le courtisan qui l'a vue le matin la voit le soir, pour la reconnaître le lendemain, ou afin que lui-même y soit connu.

¶ L'on est petit à la cour, et, quelque vanité que l'on ait, on s'y trouve tel; mais le mal est commun, et les grands mêmes y sont petits.

¶ La province est l'endroit d'où la cour, comme dans son point de vue[1], paraît une chose admirable : si l'on s'en approche, ses agréments diminuent, comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près.

¶ L'on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe dans une antichambre, dans des cours, ou sur l'escalier.

¶ La cour ne rend pas content; elle empêche qu'on ne le soit ailleurs.

¶ Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour : il découvre en y entrant, comme un nouveau monde qui lui était inconnu, où il voit régner également le vice et la politesse: et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.

¶ La cour est comme un édifice bâti de marbre; je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis.

¶ L'on va quelquefois à la cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa province, ou de son diocésain[2].

¶ Le brodeur et le confiseur seraient superflus, et ne

Dont il l'aurait vu faire une horrible descente.... » Racine, *Bajazet*, II, 1 : « Rentre dans le néant *dont* je t'ai fait sortir. » L'étymologie justifie cet emploi *d'où* étant calqué sur *de ubi*, et *dont* sur *de unde* : latin barbare, mais c'est sur le latin de la plus infime latinité que s'est en grande partie formée notre langue.

1. *Dans son point de vue.* « On appelle *point de vue* l'endroit précis d'où il faut voir les objets pour les bien voir. » *Dict. de l'Académie*, 1694. — Il semble donc que la préposition *de* conviendrait mieux que *dans*, avec cette expression. Mme de Sévigné écrit de même : « Il (Bourdaloue) a pris le prince (de Condé) *dans ses points de vue* avantageux ».

2. Ou de l'évêque de son diocèse.

seraient qu'une montre[1] inutile, si l'on était modeste et sobre : les cours seraient désertes, et les rois presque seuls, si l'on était guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part, et puiser là de quoi dominer ailleurs. Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces : ils font précisément comme on leur fait[2], vrais singes de la royauté.

¶ Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans comme la présence du prince : à peine les puis-je reconnaître à leurs visages; leurs traits sont altérés, et leur contenance est avilie; les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur. Celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux; il n'a rien à réformer.

¶ L'air de cour est contagieux : il se prend à V***[3], comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs, en des chefs de fruiterie[4] : l'on peut, avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès. Un homme d'un génie élevé et d'un mérite solide ne fait pas assez de cas de cette espèce de talent pour faire son capital[5] de l'étudier et se le rendre propre; il l'acquiert sans réflexion, et il ne pense point à s'en défaire.

¶ N*** arrive avec grand bruit : il écarte le monde, se

1. Un *étalage*. Voy. page 166, note 3.

2. Cf. Salluste, *Fragm.* : « *Satellites ejus* (de Sylla), *homines maxumi nominis, dominationis in populum servitium suum mercedem dant :* » et le mot célèbre de Tacite (*Hist.*, I, 36) : « *Omnia serviliter pro dominatione.* »

3. Il s'agit ici tout naturellement de Versailles.

4. Les fourriers, placés sous les ordres des maréchaux des logis, marquaient les logis pour le roi et la cour, quand le roi voyageait. Les contrôleurs ordonnaient, surveillaient et vérifiaient les dépenses de bouche de la maison du roi. Les chefs de fruiterie, qui avaient cessé, depuis le règne de Louis XIII, de fournir le fruit de la table du roi, disposaient le dessert, fournissaient les bougies de cire des lustres et des girandoles, etc.

5. *Faire son capital* (son affaire principale) d'une chose : expression fort usitée au seizième et au dix-septième siècle.

fait faire place ; il gratte, il heurte presque ; il se nomme : on respire, et il n'entre qu'avec la foule[1].

¶ Il y a dans les cours des apparitions de gens aventuriers[2] et hardis, d'un caractère libre et familier, qui se produisent[3] eux-mêmes, protestent qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, et qui sont crus

1. La scène se passe à la porte de la chambre du roi, à l'heure où se termine le *petit lever*. Déjà les personnages qui composent la *première entrée* ont été admis dans la chambre de Louis XIV. Les courtisans se pressent devant la porte. Les hauts dignitaires, et quelques courtisans favorisés dont l'huissier a les noms, ou pour lesquels, « selon le discernement qu'il fait des personnes plus ou moins qualifiées, il fait demander au roi l'autorisation d'entrer », pénètrent un à un, à mesure qu'ils se présentent. Il semble que N***, qui arrive avec tant de bruit, doive être l'un de ces privilégiés et entrer avant la foule. La porte est fermée. A cette porte, comme à toutes celles des appartements du roi, l'étiquette exige que l'on gratte *doucement* avec les ongles : N*** a failli l'oublier. L'huissier entr'ouvre la porte ; N*** se nomme, et la porte se referme, sans qu'il ait obtenu la permission d'entrer. Quelques vers d'une comédie de R. Poisson, *le Baron de la Crasse*, qui fut jouée en 1662, peuvent servir de commentaire à ce passage. Le baron, gentilhomme de province, raconte la tentative qu'il a faite pour voir le roi dans un voyage à Fontainebleau : « J'allais pour voir le roi, quand insensiblement || Je connus que j'étais dans son appartement.... || .... Où j'étais donc on faisait fort la presse. || Une porte s'ouvrait et se fermait sans cesse. || Beaucoup de gens entraient assez facilement ; || J'en vis qu'on repoussait aussi fort rudement. || Des hommes fort bien faits assez haut se nommèrent. || Et, quelque temps après, on ouvrit ; ils entrèrent. » — Le baron parvient à se faire jour jusqu'à la porte de la chambre : « Je cherchai le marteau pour frapper à la porte. || Mais je fus obligé (car je n'en trouvai point) ||De donner seulement deux ou trois coups de poing. || L'huissier ouvre aussitôt, criant d'une voix forte : || « Qui diable est l'insolent qui frappe de la sorte ? || — Je n'ai pas frappé fort, lui dis-je, excusez-moi ; || C'est le désir ardent qu'on a de voir le roi. || — Mais d'où diable êtes-vous pour être si novice ? || Dit-il. — De Pézenas, dis-je, à votre service. || — Hé bien ! apprenez donc, monsieur de Pézenas, || Qu'on gratte à cette porte et qu'on n'y heurte pas. || Vous voulez voir le roi ? vous attendrez qu'il sorte, || Dit-il, et repoussa fort rudement la porte. »

2. *Aventuriers*, qui arrivent par hasard, qui apparaissent d'une façon fortuite, sans être appelés ni attendus, ni prévus. C'est dans ce sens que La Bruyère a parlé, page 126 des *mots aventuriers*, qui dégoûtent et choquent les délicats.

3. Au sens de *producere* en latin : mettre en avant.

sur leur parole. Ils profitent cependant de l'erreur publique, ou de l'amour qu'ont les hommes pour la nouveauté; ils percent la foule, et parviennent jusqu'à l'oreille du prince, à qui le courtisan les voit parler, pendant qu'il se trouve heureux d'en être vu. Ils ont cela de commode pour les grands, qu'ils en sont soufferts sans conséquence, et congédiés de même : alors ils disparaissent tout à la fois riches et décrédités; et le monde qu'ils viennent de tromper est encore prêt d'être trompé par d'autres[1].

¶ Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que[2] légèrement, qui marchent des épaules, et qui se rengorgent comme une femme : ils vous interrogent sans vous regarder; ils parlent d'un ton élevé, et qui marque qu'ils se sentent au-dessus de ceux qui se trouvent présents; ils s'arrêtent, et on les entoure; ils ont la parole, président au cercle[3], et persistent dans cette hauteur ridicule et contrefaite, jusqu'à ce qu'il survienne un grand, qui, la faisant tomber tout d'un coup par sa présence, les réduise à leur naturel, qui est moins mauvais.

¶ Les cours ne sauraient se passer d'une certaine espèce de courtisans, hommes flatteurs, complaisants, insinuants, dévoués aux femmes, dont ils ménagent[4] les plaisirs, étu-

1. La locution *prêt de*, employée comme l'est aujourd'hui *près de* pour signifier *sur le point de*, était d'un usage très fréquent au dix-septième siècle. Cette locution a toutefois été rejetée par les grammairiens modernes, qui, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, se sont mis en contradiction avec leurs prédécesseurs. *Prêt de* et *prêt à* se disaient également dans le même sens. « Lorsque *prêt* signifie *sur le point*, dit Bouhours, *prêt de* est beaucoup meilleur. »

2. Si ce n'est légèrement. Construction qui se trouve très fréquemment dans les meilleurs écrivains.

3. Fréquent au dix-septième siècle dans le sens de *réunion mondaine*, *causerie de salon*. Voyez pages 404, note 5, et 432, ligne 26

4. *Ménagent*, arrangent, préparent, organisent. « *Ménager*, dit le P. Bouhours (*Entretiens d'Ariste*, 1685, p. 124) est un des mots que nous avons fait le plus valoir. » Et il cite quelques-uns de ses emplois : *Ménager les esprits* du peuple,... *les intérêts* de ses amis..., *une affaire*...., *une entrevue*...., *sa santé*..., *ses amis*..., *les bonnes grâces du prince*. » (Cf. Bossuet, *Sermons choisis*, édit. Rébelliau, p. 296.)

dient les faibles et flattent toutes les passions : ils leur soufflent à l'oreille des grossièretés, leur parlent de leurs maris et de leurs amants dans les termes convenables, devinent leurs chagrins, leurs maladies, et fixent leurs couches; ils font les modes, raffinent sur le luxe et sur la dépense, et apprennent à ce sexe de prompts moyens de consumer de grandes sommes en habits, en meubles et en équipages; ils ont eux-mêmes des habits où brillent l'invention et la richesse, et ils n'habitent d'anciens palais qu'après les avoir renouvelés et embellis. Ils mangent délicatement et avec réflexion; il n'y a sorte de volupté qu'ils n'essayent, et dont ils ne puissent rendre compte. Ils doivent à eux-mêmes leur fortune, et ils la soutiennent avec la même adresse qu'ils l'ont élevée. Dédaigneux et fiers, ils n'abordent plus leurs pareils : ils ne les saluent plus; ils parlent où tous les autres se taisent, entrent, pénètrent en des endroits et à des heures où les grands n'osent se faire voir : ceux-ci, avec de longs services, bien des plaies sur le corps, de beaux emplois ou de grandes dignités, ne montrent pas un visage si assuré[1] ni une contenance si libre. Ces gens ont l'oreille des plus grands princes, sont de tous leurs plaisirs et de toutes leurs fêtes, ne sortent pas du Louvre ou du Château[2], où ils marchent et agissent comme chez eux et dans leur domestique[3], semblent se multiplier en mille endroits, et sont toujours les premiers visages qui frappent les nouveaux venus à une cour : ils embrassent, ils sont embrassés; ils rient, ils éclatent, ils sont plaisants, ils font des contes : personnes commodes, agréables, riches, qui prêtent, et qui sont sans conséquence.

¶ Ne croirait-on pas de *Cimon* et de *Clitandre* qu'ils ont seuls chargés des détails de tout l'État, et que seuls aussi ils en doivent répondre? L'un a du moins les affaires de terre[4], et l'autre les maritimes. Qui pourrait les repré-

1. Voy. p. 200 : « Il n'y a rien.... »
2. Du château de Versailles.
3. Dans leur intérieur.

4. On dirait que l'un a pour le moins le ministère des affaires de terre.

senter exprimerait l'empressement, l'inquiétude, la curiosité, l'activité, saurait peindre le mouvement. On ne les a jamais vus assis, jamais fixes et arrêtés : qui même les a vus marcher? On les voit courir, parler en courant, et vous interroger sans attendre de réponse. Ils ne viennent d'aucun endroit, ils ne vont nulle part; ils passent et ils repassent. Ne les retardez pas dans leur course précipitée, vous démonteriez leur machine; ne leur faites pas de questions, ou donnez-leur du moins le temps de respirer et de se ressouvenir qu'ils n'ont nulle affaire, qu'ils peuvent demeurer avec vous et longtemps, vous suivre même où il vous plaira de les emmener. Ils ne sont pas les *satellites de Jupiter*, je veux dire ceux qui pressent et qui entourent le prince; mais ils l'annoncent et le précèdent; ils se lancent impétueusement dans la foule des courtisans; tout ce qui se trouve sur leur passage est en péril. Leur profession est d'être vus et revus, et ils ne se couchent jamais sans s'être acquittés d'un emploi si sérieux et si utile à la république[1]. Ils sont, au reste, instruits à fond de toutes les nouvelles indifférentes, et ils savent à la cour tout ce que l'on peut y ignorer[2]; il ne leur manque aucun des talents nécessaires pour s'avancer[3] médiocrement. Gens néanmoins éveillés et alertes sur tout ce qu'ils croient leur convenir, un peu entreprenants, légers et précipités; le dirai-je? ils portent au vent, attelés tous deux au char de la Fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis[4].

¶ Un homme de la cour qui n'a pas un assez beau nom, doit l'ensevelir sous un meilleur; mais, s'il l'a tel qu'il

1. A l'État. Voy. le titre du chap. X.

2. *Y ignorer.* « Cela est étrangement rude », dit avec quelque raison l'auteur des *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de La Bruyère.*

3. *S'avancer*, « faire progrès, faire fortune : c'est un homme à *s'avancer* en peu de temps. » *Dict. de l'Académie*, 1694. (V. p. 164, n. 2.)

4. La Bruyère avait d'abord écrit et il imprima deux fois : « Ils portent au vent, et sont comme attelés au char de la Fortune, où ils sont tous deux fort éloignés de se voir assis. » La phrase, comme on le voit, a été singulièrement améliorée. — *Il porte au vent* se dit d'un cheval qui porte le nez aussi haut que les oreilles.

ose le porter, il doit alors insinuer qu'il est[1] de tous les noms le plus illustre, comme sa maison de toutes les maisons la plus ancienne : il doit tenir aux PRINCES LORRAINS, aux ROHANS, aux CHASTILLONS, aux MONTMORENCIS, et, s'il se peut, aux PRINCES DU SANG ; ne parler que de ducs, de cardinaux et de ministres ; faire entrer dans toutes les conversations ses aïeuls paternels et maternels, et y trouver place pour l'oriflamme et pour les croisades ; avoir des salles parées d'arbres généalogiques, d'écussons chargés de seize quartiers[2], et de tableaux de ses ancêtres et des alliés de ses ancêtres ; se piquer d'avoir un ancien château à tourelles, à créneaux et à mâchecoulis[3] ; dire en toute rencontre : *ma race*, *ma branche*, *mon nom* et *mes armes* ; dire de celui-ci qu'il n'est pas homme de qualité, de celle-là qu'elle n'est pas demoiselle[4] ; ou, si on lui dit qu'*Hyacinthe* a eu le gros lot[5], demander s'il est gentilhomme. Quelques-uns riront de ces contre-temps[6], mais il les laissera rire ; d'autres en feront des contes, et il leur permettra de conter : il dira toujours qu'il marche après la maison régnante, et à force de le dire, il sera cru.

1. *Il*, ce nom. Le même pronom *il* se rapporte dans la même phrase à deux sujets différents : grave négligence que l'on a pu reprocher plus d'une fois à Molière et dont Pascal offre des exemples.

2. *Quartier* est ici un terme de blason, désignant « les parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, bien qu'il y en ait plus de quatre ». Littré.

3. *Mâchicoulis*, ou *mâchecoulis* : « trous en saillie au haut des murailles des châteaux,... par lesquels on fait tomber de grosses pierres pour défendre le pied du mur. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

4. Une demoiselle était jadis la fille ou la femme qui était née de parents nobles. « Ah ! qu'une femme *demoiselle* est une étrange affaire ! » fait dire Molière à un mari. C'est le sens que La Bruyère donne au mot *demoiselle* ; mais presque toutes les bourgeoises de son temps prenaient ce titre. En plusieurs actes passés par-devant notaire, la mère de La Bruyère, simple bourgeoise, est qualifiée de demoiselle veuve. L'usage devait bientôt restreindre cette appellation aux filles de bourgeois, non encore mariées.

5. La loterie royale ne fut instituée qu'en 1700 ; mais déjà en 168. une grande loterie publique avait été tirée à Marly. Un épicier de Paris y gagna le gros lot.

6. De ces phrases inopportunes.

¶ C'est une grande simplicité que d'apporter à la cour la moindre roture[1], et de n'y être pas gentilhomme[2].

¶ L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt : c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se tait, que l'on agit; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses complaisances, son estime, son indifférence, son mépris. Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile[3] d'ambition les emmène avec les plus avares, les plus violents dans leurs désirs, et les plus ambitieux : quel moyen de demeurer immobile où tout marche, où tout se remue, et de ne pas courir où les autres courent? On croit même être responsable à soi-même de son élévation et de sa fortune : celui qui ne l'a point faite à la cour est censé ne l'avoir pas dû faire; on n'en appelle pas[4]. Cependant s'en éloignera-t-on avant d'en avoir tiré le moindre fruit, ou persistera-t-on à y demeurer sans grâces et sans récompenses? Question si épineuse, si embarrassée, et d'une si pénible décision[5], qu'un nombre infini de courtisans vieillissent sur le oui et sur le non[6], et meurent dans le doute.

¶ Il n'y a rien à la cour de si méprisable et de si indigne

1. *Roture*, de *ruptura*, qui, dans le latin du moyen âge, signifie « terre défrichée par la charrue », d'où « héritage de *vilain* ».

2. C'est-à-dire de ne s'y point faire passer pour gentilhomme.

3. *Mobile* « est aussi substantif, dit l'Académie (1694), mais il n'a d'usage que dans cette phrase, *le premier mobile*, qui est, selon les Astronomes, un ciel qui enveloppe et qui fait mouvoir tous les autres cieux » et, au figuré, « un *homme* qui donne le branle, le mouvement à une affaire ou à une compagnie ».

4. C'est là un arrêt irrévocable. *On n'en appelle pas* est une locution qu'affectionne La Bruyère. Voy., entre autres termes du Palais, p. 169, n. 1.

5. Si difficile à décider. « Le temps pourra *donner* quelque *decision* ‖ Si la pensée est belle ou si c'est vision. » Corneille, *Nicomède*, II, 3.

6. Vieillissent avant de l'avoir résolue.

qu'un homme qui ne peut contribuer en rien à notre fortune : je m'étonne qu'il ose se montrer.

¶ Celui qui voit loin derrière soi un homme de son temps et de sa condition, avec qui il est venu à la cour la première fois, s'il croit avoir une raison solide d'être prévenu de son propre mérite et de s'estimer davantage que[1] cet autre qui est demeuré en chemin, ne se souvient plus de ce qu'avant sa faveur il pensait de soi-même et de ceux qui l'avaient devancé.

¶ C'est beaucoup tirer de notre ami, si, ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance.

¶ Si celui qui est en faveur ose s'en prévaloir avant qu'elle[2] lui échappe, s'il se sert d'un bon vent qui souffle pour faire son chemin, s'il a les yeux ouverts sur tout ce qui vaque, poste, abbaye, pour les demander et les obtenir, et qu'il soit muni de pensions, de brevets et de survivances[3], vous lui reprochez son avidité et son ambition, vous dites que tout le tente, que tout lui est propre, aux siens, à ses créatures[4], et que, par le nombre et la diversité des grâces dont il se trouve comblé, lui seul a fait plusieurs

1. Cette locution, aujourd'hui condamnée par les grammairiens, se retrouve chez Malherbe, Descartes, Pascal, Molière, Bossuet, Massillon, Voltaire, etc. Voy. p. 11, note 4; page 153, note 1.

2. *Avant qu'elle....* Il serait incorrect, aujourd'hui, de rappeler ainsi par un pronom personnel, sujet ou régime, un substantif qui, dans la phrase précédente, ne figure que dans un sens indéterminé et dans une locution toute faite et inséparable, comme celle-ci « *être en faveur* ». Mais les écrivains du dix-septième siècle ne s'asservissent point à cette règle ; nous en avons déjà cité des exemples, p. 134, n. 1. (Cf. p. 222, n. 5.) En voici de nouveaux : « Il ne suffit pas d'avoir *raison* ; c'est *la* déshonorer que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine. » Fénelon. — « Si vous avez reçu ma lettre, vous *avez tort* ; si elle a été perdue, vous ne *l'*avez pas. » Sévigné, *Lexique* de Sommer.

3. *Brevet :* « acte qu'expédiait un ministre d'État et par lequel le roi accordait un don, une pension, un bénéfice, une grâce ou un titre de dignité. » (Littré.) — *Survivance :* « droit qu'accordait le roi d'exercer une charge après la mort du titulaire. »

4. Que tout lui semble bon à prendre, pour lui, pour les siens, pour ses créatures.

fortunes[1]. Cependant qu'a-t-il dû faire? Si j'en juge moins par vos discours que par le parti que vous auriez pris vous-même en pareille situation, c'est ce qu'il a fait[2].

L'on blâme les gens qui font une grande fortune pendant qu'ils en ont les occasions, parce que l'on désespère, par la médiocrité de la sienne, d'être jamais en état de faire comme eux, et de s'attirer ce reproche. Si l'on était à portée de leur succéder, l'on commencerait à sentir qu'ils ont moins de tort, et l'on serait plus retenu, de peur de prononcer d'avance sa condamnation.

¶ Il ne faut rien exagérer, ni dire des cours le mal qui n'y est point[3] : l'on n'y attente rien de pis contre le vrai mérite que de le laisser quelquefois sans récompense; on ne l'y méprise pas toujours, quand on a pu une fois le discerner : on l'oublie; et c'est là où l'on sait parfaitement ne faire rien, ou faire très peu de chose, pour ceux que l'on estime beaucoup.

¶ Il est difficile à la cour que, de toutes les pièces que l'on emploie à l'édifice de sa fortune, il n'y en ait quelqu'une qui porte à faux : l'un de mes amis qui a promis de parler[4] ne parle point; l'autre parle mollement; il échappe à un troisième de parler contre mes intérêts et contre ses intentions; à celui-là manque la bonne volonté, à celui-ci l'habileté et la prudence; tous n'ont pas assez de plaisir à me voir heureux pour contribuer de tout leur pouvoir à me rendre tel. Chacun se souvient assez de tout ce que son établissement[5] lui a coûté à faire, ainsi que des secours qui lui en ont frayé le chemin : on serait même assez porté à justifier les services qu'on a reçus des uns par ceux qu'en de pareils besoins on rendrait aux autres[6].

1. Il a fait à lui seul plusieurs fortunes.

2. *C'est précisément ce qu'il a fait*, leçon des premières éditions. A la neuvième, *précisément* a disparu, peut-être par une faute d'impression.

3. Début ironique.

4. De parler en ma faveur.

5. L'établissement de sa fortune. Voy. p. 116, n. 1; p. 160, n. 2.

6. A montrer que l'on était digne des secours qu'on a reçus en rendant de pareils services à d'autres.

si le premier et l'unique soin qu'on a, après sa fortune faite, n'était pas de songer à soi.

¶ Les courtisans n'emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse, pour trouver les expédients d'obliger[1] ceux de leurs amis qui implorent leurs secours, mais seulement pour leur trouver des raisons apparentes, de spécieux prétextes, ou ce qu'ils appellent une impossibilité de le pouvoir faire; et ils se persuadent d'être quittes par là en leur endroit[2] de tous les devoirs de l'amitié ou de la reconnaissance.

Personne à la cour ne veut entamer[3] : on s'offre d'appuyer, parce que, jugeant des autres par soi-même, on espère que nul n'entamera, et qu'on sera ainsi dispensé d'appuyer. C'est une manière douce et polie de refuser son crédit, ses offices et sa médiation à qui en a besoin.

¶ Combien de gens vous étouffent de caresses dans le particulier[4], vous aiment et vous estiment, qui sont embarrassés de vous dans le public, et qui, au lever ou à la messe[5], évitent vos yeux et votre rencontre! Il n'y a qu'un petit nombre de courtisans qui, par grandeur ou par une confiance qu'ils ont d'eux-mêmes, osent honorer devant le monde le mérite qui est seul et dénué de grands établissements[6].

¶ Je vois un homme entouré et suivi; mais il est en place. J'en vois un autre que tout le monde aborde; mais il est en faveur. Celui-ci est embrassé et caressé, même des grands; mais il est riche. Celui-là est regardé de tous avec curiosité, on le montre au doigt; mais il est savant et éloquent. J'en découvre un que personne n'oublie de saluer; mais il est méchant. Je veux un homme qui soit bon, qui ne soit rien davantage, et qui soit recherché.

1. Les moyens d'obliger. Le mot *expédient* s'emploie rarement de cette manière; il y a probablement ici une intention ironique.

2. A leur égard. *A leur endroit* est plus usuel. Cf. p. 114, n. 3.

3. Solliciter le premier.

4. *Dans le particulier*. Dans l'intimité. Cf. page 197, note 3.

5. Au lever du roi, à la messe de la chapelle du roi.

6. D'une grande fortune. V. p. 208

¶ Vient-on de placer quelqu'un dans un nouveau poste, c'est un débordement de louanges en sa faveur qui inonde les cours et la chapelle, qui gagne l'escalier, les salles, la galerie, tout l'appartement[1]; on en a au-dessus des yeux[2], on n'y tient pas. Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage; l'envie, la jalousie, parlent comme l'adulation : tous se laissent entraîner au torrent qui les emporte, qui les force de dire d'un homme ce qu'ils en pensent ou ce qu'ils n'en pensent pas, comme de louer souvent celui qu'ils ne connaissent point. L'homme d'esprit, de mérite ou de valeur, devient en un instant un génie de premier ordre, un héros, un demi-dieu. Il est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui qu'il paraît difforme près de ses portraits; il lui est impossible d'arriver jamais jusqu'où la bassesse et la complaisance viennent de le porter; il rougit de sa propre réputation. Commence-t-il à chanceler dans ce poste où on l'avait mis, tout le monde passe facilement à un autre avis; en est-il entièrement déchu, les machines qui l'avaient guindé si haut par l'applaudissement et les éloges sont encore toutes dressées pour le faire tomber dans le dernier mépris; je veux dire qu'il n'y en a point qui le dédaignent mieux, qui le blâment plus aigrement, et qui en disent plus de mal, que ceux qui s'étaient comme dévoués à la fureur d'en dire du bien[3].

1. Les cours, la chapelle, tout le palais de Versailles.

2. *On en a au-dessus des yeux*, figure énergique et familière. Les clefs ont placé ici le nom du maréchal de Luxembourg. Il avait en effet connu ces revirements de l'opinion. Nommé maréchal de France en 1675, et chargé pendant plusieurs campagnes du commandement en chef des armées, il tomba subitement en disgrâce lorsque survint le procès de la Voisin et de ses complices, accusés d'empoisonnements et de sortilèges. Impliqué dans cette affaire (1679), par suite de la haine que lui portait Louvois, Luxembourg fut emprisonné à la Bastille et exilé quoiqu'il eût été absous (1680). Il ne tarda guère cependant à rentrer en faveur. L'année même où paraissait ce passage, il commandait en chef l'armée du roi et gagnait la bataille de Fleurus (1690).

3. « Il ne fault que veoir un homme eslevé en dignité : quand nous l'aurions cogneu, trois jours devant, homme de peu, il coule insensiblement en nos opinions une

¶ Je crois pouvoir dire d'un poste éminent et délicat qu'on y monte plus aisément qu'on ne s'y conserve.

¶ L'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter.

¶ Il y a dans les cours deux manières de ce que l'on appelle congédier son monde ou se défaire des gens : se fâcher contre eux, ou faire si bien qu'ils se fâchent contre vous et s'en dégoûtent[1].

¶ L'on dit à la cour du bien de quelqu'un pour deux raisons : la première, afin qu'il apprenne que nous disons du bien de lui ; la seconde, afin qu'il en dise de nous.

¶ Il est aussi dangereux à la cour de faire les avances qu'il est embarrassant de ne les point faire.

¶ Il y a des gens à qui ne connaître point le nom et le visage d'un homme est un titre pour en rire et le mépriser. Ils demandent qui est cet homme ; ce n'est ni *Rousseau* ni un *Fabry*, ni *la Couture*[2] ; ils ne pourraient le méconnaître.

¶ L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y[3] en vois

image de grandeur de suffisance ; et nous persuadons que, croissant de train et de crédit, il est creu de mérite ; nous jugeons de lui, non selon sa valeur, mais à la mode des jectons, selon la prérogative de son reng. Que la chance tourne aussi, qu'il retumbe et se mesle à la presse, chascun s'enquiert avecques admiration de la cause qui l'avoit guindé si hault. » « Est-ce luy ? faict-on. N'y sçavoit-il aultre chose quand il y estoit ? Les princes se contentent-ils de si peu ? Nous estions vrayement en bonnes mains ! » C'est chose que j'ay veu souvent de mon temps. » (Montaigne, III, 8.)

1. Et se dégoûtent de vous.

2. Fabry, brûlé il y a vingt ans (*Note de La Bruyère*). — Le Châtelet l'avait condamné à mort à la suite d'un procès scandaleux. — Rousseau, cabaretier célèbre. — La Couture, tailleur d'habits qui était devenu fou. On lui permettait de demeurer à la cour et d'y tenir des propos extravagants.

3. Au dix-septième siècle, le pronom *y* comme le pronom *en* (cf. plus haut, n. 1) pouvaient représenter des personnes : « Il n'y a homme au monde qui sont à vous si véritablement que j'*y* suis. » La Rochefoucauld, *Lexique* de H. Regnier. « Jésus-Christ veut être pressé ; ceux qui vont à lui lentement n'*y* peuvent atteindre. » Bossuet, sermon de 1662 *sur l'Ardeur de la Pénitence*. « *Lui* (le chevalier de Grignan) qu'on ne peut connaître sans s'*y* attacher. » Sévigné, 29 juin 1689 — Vaugelas avait pourtant

si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait[1] un mérite importun, qui éteigne celui des autres.

¶ Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire, ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir : vous êtes perdu.

¶ On n'est point effronté par choix, mais par complexion c'est un vice de l'être, mais naturel. Celui qui n'est pas né tel est modeste, et ne passe pas aisément de cette extrémité à l'autre. C'est une leçon assez inutile que de lui dire : Soyez effronté, et vous réussirez. Une mauvaise imitation ne lui profiterait pas, et le ferait échouer. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir.

¶ On cherche, on s'empresse, on brigue, on se tourmente, on demande, on est refusé, on demande et on obtient, « mais, dit-on, sans l'avoir demandé, et dans le temps que l'on n'y pensait pas et que l'on songeait même à tout autre chose » : vieux style, menterie innocente, et qui ne trompe personne.

¶ On fait sa brigue pour parvenir à un grand poste, on prépare toutes ses machines, toutes les mesures sont bien prises, et l'on doit être servi selon ses souhaits; les uns doivent entamer[2], les autres appuyer; l'amorce est déjà conduite, et la mine prête à jouer[3] : alors on s'éloigne de la cour. Qui oserait soupçonner d'*Artemon* qu'il ait pensé à se mettre dans une si belle place, lorsqu'on le tire de sa

blâmé comme une faute « commune », il est vrai, « parmi les courtisans », cet emploi de *y* (*Remarques sur la langue franç.*, 1647).

1. *Soupçonner qu'il n'ait....* L'emploi de la négation avec *soupçonner que* est rare. — L'emploi du subjonctif au lieu de l'indicatif est assez fréquent au dix-septième siècle avec les verbes dubitatifs. « *Je crois* qu'il *soit* fou. » Malherbe, lettre du 20 février 1614, cité par Godefroy. *Lexique de Corneille*. « Tous *presument* qu'il *aie* un grand sujet d'ennui. » Corneille. *Cinna*, IV, 4. Bossuet : « Vous *diriez* qu'il ne *fasse* rien en ce monde. » Voy. page 23, note 6.

2. *Entamer*. Voy. p. 209, n. 3.

3. *L'amorce*, dans ce sens, est « la poudre qu'on met... à des fusées, à des pétards ». *Académie*, 1694. On disait : « *faire jouer* une mine. » *Ibidem*.

terre ou de son gouvernement pour l'y faire asseoir? Artifice grossier, finesses usées, et dont le courtisan s'est servi tant de fois, que si je voulais donner le change à tout le public et lui dérober mon ambition, je me trouverais sous l'œil et sous la main du prince, pour recevoir de lui la grâce que j'aurais recherchée avec le plus d'emportement.

¶ Les hommes ne veulent pas que l'on découvre les vues qu'ils ont sur leur fortune, ni que l'on pénètre qu'ils pensent à une telle dignité, parce que, s'ils ne l'obtiennent point, il y a de la honte, se persuadent-ils, à être refusés; et, s'ils y parviennent, il y a plus de gloire pour eux d'en être crus dignes par celui qui la leur accorde, que de s'en juger dignes eux-mêmes par leurs brigues et par leurs cabales : ils se trouvent parés tout à la fois de leur dignité et de leur modestie.

Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un poste[1] que l'on mérite, ou d'y être placé sans le mériter?

Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus âpre et plus difficile de se rendre digne d'être placé.

Il coûte moins à faire dire de soi[2] : Pourquoi a-t-il obtenu ce poste? qu'à faire demander : Pourquoi ne l'a-t-il pas obtenu?

L'on se présente encore pour les charges de ville[3], l'on postule une place dans l'Académie française, l'on demandait le consulat : quelle moindre raison y aurait-il de travailler les premières années de sa vie à se rendre capable d'un grand emploi, et de demander ensuite, sans nul mystère et sans nulle intrigue, mais ouvertement et avec

1. *Être refusé d'un poste*, ne se dirait plus et se disait déjà rarement au temps de La Bruyère. Cependant La Rochefoucauld écrit aussi, qu' « on *refusa* son père *de* la survivance qu'il demandait pour lui. » (*Lexique* d'H. Regnier.)

2. La Bruyère dira quelques lignes plus loin et p. 252, l. 11 : *il coûte de*. — *Coûter à* est moins usité. Sur cet emploi de *à* où nous mettons *de*, voy. p. 95, n. 4; p. 152, n. 2.

3. C'est-à-dire pour les offices municipaux.

confiance, d'y servir sa patrie, son prince, la république?

¶ Je ne vois aucun courtisan à qui le prince vienne d'accorder un bon gouvernement, une place éminente ou une forte pension, qui n'assure, par vanité ou pour marquer son désintéressement, qu'il est bien moins content du don que de la manière dont il lui a été fait[1]. Ce qu'il y a en cela de sûr et d'indubitable, c'est qu'il le dit ainsi.

C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce : le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire[2]?

Il faut avouer néanmoins qu'il s'est trouvé des hommes qui refusaient plus honnêtement que d'autres ne savaient donner; qu'on a dit de quelques-uns qu'ils se faisaient si longtemps prier, qu'ils donnaient si sèchement, et chargeaient une grâce qu'on leur arrachait de conditions si désagréables, qu'une plus grande grâce était d'obtenir d'eux d'être dispensé de rien recevoir.

¶ L'on remarque dans les cours des hommes avides qui se revêtent de toutes les conditions pour en avoir les avantages : gouvernement[3], charge, bénéfice[4], tout leur convient; ils se sont si bien ajustés[5] que, par leur état, ils

1. Cette réflexion est de tous les temps, mais elle était surtout de mise sous Louis XIV. « Mme de La Fayette vous aura mandé, écrit Mme de Sévigné en 1671, comme M. de la Rochefoucauld a fait duc le prince (*de Marsillac*) son fils, et de quelle façon le roi a donné une nouvelle pension : enfin la manière vaut mieux que la chose, n'est-il pas vrai ? Nous avons quelquefois ri de ce discours commun à tous les courtisans. » Le comte de Bussy, tout homme d'esprit qu'il était, n'en tiendra pas moins le même discours, lorsqu'il racontera, quelques années plus tard, une visite qu'il fit au roi, et dans laquelle il prit le change sur les sentiments du roi Louis XIV.

2. Corneille, *le Menteur*, I. 1 : « Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne ; || La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. » Cette réflexion est une de celles que La Bruyère emprunte au traité *de Beneficiis* de Sénèque.

3. Gouvernement d'une province.

4. *Bénéfice*, charge spirituelle, telle que prieuré, chanoinie, abbaye, etc.

5. *Ajustés*. Ce verbe était très usité au dix-septième siècle pour exprimer les idées de nos verbes : *s'arranger*, *se préparer*, *s'accommoder*.

deviennent capables de toutes les grâces; ils sont *amphibies*, ils vivent de l'Église et de l'épée, et auront le secret d'y joindre la robe[1]. Si vous demandez : Que font ces gens à la cour? ils reçoivent, et envient tous ceux à qui l'on donne.

¶ Mille gens à la cour y traînent leur vie à embrasser, serrer et congratuler ceux qui reçoivent, jusqu'à ce qu'ils y meurent sans rien avoir.

¶ *Ménophile* emprunte ses mœurs d'une profession, et d'une autre son habit; il masque[2] toute l'année, quoique à visage découvert; il paraît à la cour, à la ville, ailleurs, toujours sous un certain nom et sous le même déguisement. On le reconnaît, et on sait quel il est à son visage.

¶ Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle ou la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse, qui est le plus court.

¶ L'on court les malheureux[3] pour les envisager; l'on se range en haie, ou l'on se place aux fenêtres, pour observer les traits et la contenance d'un homme qui est condamné et qui sait qu'il va mourir : vaine, maligne, inhumaine curiosité! Si les hommes étaient sages, la place publique serait abandonnée, et il serait établi qu'il y aurait de l'ignominie seulement à voir de tels spectacles. Si vous

1. Ils sont en telle situation qu'ils peuvent recevoir toutes les grâces et toutes les faveurs, celles qui sont réservées aux hommes d'Église comme celles qui sont réservées aux hommes d'épée, celles mêmes peut-être qui n'appartiennent qu'aux magistrats. — *Amphibie*. Le mot a eu fortune; il a été répété par Saint-Simon : « Saint-Romain, dit-il, *amphibie* de beaucoup de mérite, conseiller d'épée, avec des abbayes sans être d'Église. »

2. *Masquer*, s'habiller en masque.

3. *Courir quelqu'un*, le rechercher avec empressement, était une expression très usitée. La Bruyère dira encore : « Ceux qui *courent* le favori du prince. » — Mme de Sévigné, comme beaucoup d'autres, avait cédé à la curiosité dont parle La Bruyère : le 17 juillet 1676, jour de l'exécution de la Brinvilliers, célèbre empoisonneuse, elle était allée se placer sur le pont Notre-Dame pour la voir passer dans son tombereau.

êtes si touchés de curiosité[1], exercez-la du moins en un sujet noble : voyez un heureux, contemplez-le[2] dans le jour même où il a été nommé à un nouveau poste et qu'il en reçoit les compliments; lisez dans ses yeux, et au travers d'un calme étudié et d'une feinte modestie, combien il est content et pénétré de soi-même : voyez quelle sérénité cet accomplissement de ses désirs répand dans son cœur et sur son visage, comme il ne songe plus qu'à vivre et à avoir de la santé, comme ensuite sa joie lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur, quel air froid et sérieux il conserve pour ceux qui ne sont plus ses égaux : il ne leur répond pas, il ne les voit pas; les embrassements et les caresses des grands, qu'il ne voit plus de si loin, achèvent de lui nuire; il se déconcerte, il s'étourdit ; c'est une courte aliénation. Vous voulez être heureux, vous désirez des grâces; que de choses pour vous à éviter!

¶ Un homme qui vient d'être placé ne se sert plus de sa raison et de son esprit pour régler sa conduite et ses dehors à l'égard des autres; il emprunte sa règle de son poste et de son état : de là l'oubli, la fierté, l'arrogance, la dureté, l'ingratitude.

¶ *Théonas*, abbé depuis trente ans, se lassait de l'être. On a moins d'ardeur et d'impatience de se voir habillé de pourpre qu'il en avait de porter une croix d'or sur sa poitrine[3], et parce que les grandes fêtes se passaient toujours sans rien changer à sa fortune, il murmurait contre le temps présent, trouvait l'État mal gouverné, et n'en prédisait rien que de sinistre. Convenant en son cœur que le

1. « On trouve assez souvent *toucher de* suivi de divers substantifs pour signifier *exciter telle passion, tel sentiment :* « Je n'ose entreprendre de vous dire combien j'en *suis touchée* et *de joie* et *de tendresse* et *de reconnaissance.* » Sévigné (Godefroy, *Lexique de Corneille*.)

2. Ce portrait de l'homme *satisfait*, digne de Molière ou de Saint Simon, est à étudier dans tous ses détails.

3. Qu'il n'en avait de devenir évêque. — Sur l'omission de la particule négative *ne* en bien des cas où nous la mettons, voy. p. 76, n. 1.

mérite est dangereux dans les cours à qui veut s'avancer[1], il avait enfin pris son parti et renoncé à la prélature, lorsque quelqu'un accourt lui dire qu'il est nommé à un évêché. Rempli de joie et de confiance sur une nouvelle si peu attendue : « Vous verrez, dit-il, que je n'en demeurerai pas là, et qu'ils me feront archevêque. »

¶ Il faut des fripons à la cour auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés; mais l'usage en est délicat, et il faut savoir les mettre en œuvre : il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien[2]?

¶ Un vieil auteur, et dont j'ose rapporter ici les propres termes, de peur d'en affaiblir le sens par ma traduction, dit que *s'élongner des petits, voire[3] de ses pareils, et iceulx vilainer et dépriser[4]; s'accointer de grands[5] et puissants en tous biens et chevances[6], et en cette leur cointise et privauté estre de tous ébats, gabs[7], mommeries, et vilaines besoignes; estre*

1. *S'avancer*. Voy. p. 164, n. 2.

2. Bossuet a souvent exprimé cette idée : « L'injuste (l'homme injuste) peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts; à quel usage peut-on mettre cet homme si droit, qui ne parle que de son devoir? Il n'y a rien de si sec, ni de moins flexible, et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. Ainsi, étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le sacrifier dans l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours, qui n'épargne ni le saint ni le profane pour entrer dans nos desseins, qui fait remuer les intérêts et les passions, ces deux grands ressorts de la vie humaine. » Et ailleurs : « Elle (la vertu) n'est pas propre aux affaires; il faut quelque chose de plus souple pour ménager la faveur des hommes; d'ailleurs elle est trop sérieuse et trop retirée;... veut-elle qu'on aille la chercher dans son cabinet? » — Mêmes idées dans Bayle, *Pensées sur la Comète*, t. IV, ch. 124.

3. Même.

4. *Dépriser*, tiré directement de *prix*, a gardé sa place dans la langue, malgré la formation plus récente du mot *déprécier*.

5. Entrer dans leur familiarité.

6. *Chevances* : ce dont on est maître. Du vieux verbe *chevir*.

7. *Gabs* : tromperies (*Dict. de l'Acad.*, 1694).

eshonté, saffranier[1] *et sans point de vergogne*[2]; *endurer brocards et gausseries*[3] *de tous chacuns, sans pour ce feindre de cheminer en avant, et à tout son entregent, engendre heur*[4] *et fortune*[5].

¶ Jeunesse du prince, source des belles fortunes.

¶ *Timante*, toujours le même, et sans rien perdre de ce mérite qui lui a attiré la première fois de la réputation et des récompenses, ne laissait pas de dégénérer dans l'esprit des courtisans : ils étaient las de l'estimer; ils le saluaient froidement, ils ne lui souriaient plus, ils commençaient à ne le plus joindre[6], ils ne l'embrassaient plus, ils ne le tiraient plus à l'écart pour lui parler mystérieusement d'une chose indifférente, ils n'avaient plus rien à lui dire. Il lui fallait cette pension ou ce nouveau poste dont il vient d'être honoré pour faire revivre ses vertus à demi effacées de leur mémoire, et en rafraîchir l'idée : ils lui font comme dans les commencements, et encore mieux[7].

¶ Que d'amis, que de parents naissent en une nuit au nouveau ministre! Les uns font valoir leurs anciennes liaisons, leur société d'études[8], les droits du voisinage; les autres feuillettent leur généalogie, remontent jusqu'à un trisaïeul, rappellent le côté paternel et le maternel : l'on veut tenir à cet homme par quelque endroit, et l'on dit plusieurs fois le jour que l'on y tient; on l'imprimerait volon-

1. Banqueroutier. Le mot *safranier* a exercé l'imagination des étymologistes : les uns ont fait remarquer que le chagrin qu'éprouve un banqueroutier le rend jaune comme safran; les autres ont rappelé qu'on a jadis peint en jaune les maisons de banqueroutiers.

2. Et sans vergogne (*Verecundia*).

3. Railleries. (Bas-lat. : *gavisare.*)

4. *Heur*, du latin *augurium*.

5. Sans pour cela craindre d'aller en avant, et avec son entregent (son habileté), tout cela engendre bonheur et fortune. — *Feindre de*. Cf. p 22. n. 7. *A tout* avait dans l'ancienne langue la valeur de *avec*. On retrouve ce sens dans le mot patois *itout*, aussi. — Ce passage, que La Bruyère prête à un vieil auteur inconnu, est sans doute un pastiche.

6. Le rejoindre; l'aller trouver.

7. On a voulu voir en Timante le marquis de Pomponne, disgracié en 1679, et redevenu ministre après la mort de Louvois; mais il n'était pas encore rappelé à la cour en 1689, époque à laquelle parut ce passage.

8. Leur camaraderie de collège.

tiers : *C'est mon ami, et je suis fort aise de son élévation : j'y dois prendre part, il m'est assez proche*[1]. Hommes vains et dévoués à la fortune, fades courtisans, parliez-vous ainsi il y a huit jours? Est-il devenu, depuis ce temps, plus homme de bien, plus digne du choix que le prince en vient de faire? Attendiez-vous cette circonstance pour le mieux connaître?

¶ Ce qui me soutient et me rassure contre les petits dédains que j'essuie quelquefois des grands et de mes égaux, c'est que je me dis à moi-même : « Ces gens n'en veulent peut-être qu'à ma fortune, et ils ont raison; elle est bien petite. Ils m'adoreraient sans doute si j'étais ministre. »

Dois-je bientôt être en place? le sait-il? est-ce en lui un pressentiment? Il me prévient, il me salue.

¶ Celui qui dit : *Je dînai hier à Tibur*, ou : *J'y soupe ce soir*, qui le répète, qui fait entrer dix fois le nom de *Plancus*[2] dans les moindres conversations, qui dit : *Plancus me demandait.... Je disais à Plancus...*, celui-là même apprend dans ce moment que son héros vient d'être enlevé par une mort extraordinaire. Il part de la main[3], il rassemble le peuple dans les places ou sous les portiques, accuse le mort, décrie sa conduite, dénigre son consulat, lui ôte jusqu'à la science des détails que la voix publique lui

1. Le duc de Villeroi, qui fut plus tard maréchal de France, apprenant la nomination de le Pelletier au contrôle général des finances (1683), avait, dit-on, raconté, avec de grandes démonstrations de joie, que le nouveau contrôleur était son parent : assertion complètement inexacte. Si l'anecdote est vraie, son père, le vieux maréchal de Villeroi, avait dû ressentir quelque impatience d'un tel propos. Il avait l'esprit de cour tout autant que son fils, et proclamait qu'il fallait être le très humble et très dévoué serviteur de tous les ministres jusqu'au jour où le pied venait à leur glisser; mais il disait aussi qu'il préférait un ministre gentilhomme, fût-il son ennemi, à un ministre bourgeois, fût-il son ami.

2. Ce passage parut peu de temps après la mort de Louvois (1691); et quelques lecteurs traduisirent Tibur par Meudon, qui était l'habitation du ministre.

3. Comme fait un cheval qui prend le galop; un de ces termes d'équitation que La Bruyère entendait les courtisans répéter.

accorde, ne lui passe point[1] une mémoire heureuse, lui refuse l'éloge d'un homme sévère et laborieux, ne lui fait pas l'honneur de lui croire, parmi les ennemis de l'empire, un ennemi.

¶ Un homme de mérite se donne, je crois, un joli[2] spectacle, lorsque la même place, à une assemblée ou à un spectacle, dont il est refusé[3], il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ni d'esprit pour connaître et pour juger; qui n'est recommandable que par de certaines livrées, que même il ne porte plus.

¶ *Théodote*, avec un habit austère, a un visage comique, et d'un homme qui entre sur la scène[4] : sa voix, sa démarche, son geste[5], son attitude, accompagnent son visage[6]; il est fin, *cauteleux*[7], doucereux, mystérieux; il s'approche de vous, et il vous dit à l'oreille : *Voilà un beau temps; voilà un grand dégel*[8]. S'il n'a pas les grandes manières, il a du moins toutes les petites, et celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune précieuse[9]. Imaginez-vous l'application d'un enfant à élever un château de cartes ou à se saisir d'un papillon, c'est celle de Théodote pour une affaire de rien, et qui ne mérite pas qu'on s'en remue : il la traite sérieusement, et comme quelque chose qui est capital; il agit, il s'empresse, il la fait réussir : le voilà qui respire et qui se repose, et il a raison; elle lui a coûté beaucoup de peine. L'on voit des gens enivrés, ensorcelés de la faveur;

1. *Ne lui passe point*, ne lui accorde point. « *Passez*-moi ce mot. »

2. *Joli* était l'un des mots à la mode. On s'en servait à toute occasion. La Bruyère n'en a point fait abus, ne l'ayant employé que deux ou trois fois.

3. Sur cette forme, dont il y a des exemples, mais assez rares, au seizième et au dix-septième siècle, voy. p. 213, n. 1.

4. Et le visage comique d'un homme qui entre sur la scène. Sorte d'ellipse très familière à notre auteur.

5. *Son geste*. Cf. p. 91, note 5.

6. Conviennent à son visage.

7. *Cauteleux*. « Rusé, fin; se prend toujours en mauvaise part. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

8. Molière, le *Misanthrope*, II, 5 : « C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère.... ‖ De la moindre vétille il fait une merveille. ‖ Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille. »

9. *Précieuse*. V. p. 142-3 et notes

ils y pensent le jour, ils y rêvent la nuit; ils montent l'escalier d'un ministre, et ils en descendent; ils sortent de son antichambre, et ils y rentrent; ils n'ont rien à lui dire, et ils lui parlent; ils lui parlent une seconde fois : les voilà contents, ils lui ont parlé. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil[1], l'arrogance, la présomption. Vous leur adressez la parole, ils ne vous répondent point, ils ne vous connaissent point, ils ont les yeux égarés et l'esprit aliéné : c'est à leurs parents à en prendre soin et à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, et que le monde n'en souffre. Théodote a une plus douce manie : il aime la faveur éperdument; mais sa passion a moins d'éclat; il lui fait des vœux[2] en secret, il la cultive, il la sert mystérieusement; il est au guet et à la découverte sur tout ce qui paraît de nouveau avec les livrées de la faveur : ont-ils[3] une prétention, il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux, il leur sacrifie sourdement mérite, alliance, amitié, engagement, reconnaissance. Si la place d'un Cassini[4] devenait vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande, il le jugerait digne de cette place, il le trouverait capable d'observer et de calculer, de parler de parhélies et de parallaxes[5]. Si vous demandiez de Théodote s'il est auteur ou plagiaire, original ou copiste, je vous donnerais ses ouvrages, et je vous dirais : Lisez et jugez; mais s'il est dévot ou courtisan, qui pourrait le décider sur le portrait que j'en viens de faire? Je

1. *Dégoutter*, verbe actif, a paru « hasardé » à l'auteur des *Sentiments critiques sur les Caractères*. Au moyen âge et au seizième siècle, si ce n'est au dix-septième, il n'est point rare que *dégoutter* prenne un régime. « Un vase qui *dégoutte* son eau. » J. du Bellay (Godefroy, *Dictionnaire de l'ancien français*.)

2. *Il lui fait des vœux*, comme à une idole ou à un saint.

3. *Ils* s'applique, dans la pensée de l'auteur, à ceux qui portent les livrées de la faveur.

4. Cassini, célèbre astronome, était directeur de l'Observatoire.

5. *Parhélie*, image du soleil réfléchie dans une nuée.—*Parallaxe*, angle formé dans le centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre du point de la surface terrestre où se fait l'observation.

prononcerais plus hardiment sur son étoile. Oui, Théodote[1], j'ai observé le point de votre naissance[2]; vous serez placé, et bientôt. Ne veillez plus, n'imprimez plus; le public vous demande quartier.

¶ N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté, dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune. Le reconnaissez-vous à son visage, à ses entretiens? Il ne nomme plus chaque chose par son nom : il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots et d'impertinents[3]; celui dont il lui échapperait de dire ce qu'il en pense est celui-là même qui, venant à le savoir, l'empêcherait de *cheminer*[4]. Pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne[5]; ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que nul du moins lui soit contraire[6]. Non content de n'être pas sincère, il ne souffre pas que personne le soit; la vérité blesse son oreille.

1. Théodote est évidemment un portrait; les clefs du temps ont nommé l'abbé de Choisy. La plupart des traits semblent en effet convenir à merveille à cet aimable et galant abbé de cour dont sa mère avait fait « une jeune précieuse ». Il s'agita beaucoup, écrivit beaucoup, mais, après avoir rempli une mission à Rome et une autre à Siam, il mourut en sollicitant.

2. Terme d'astrologie. « *Le point de la nativité*, dit le *Dictionnaire de Furetière*, c'est le degré », ou, en d'autres termes, « l'astre ascendant sur l'horizon à la naissance de quelqu'un »; astre à l'influence duquel on était soumis toute la vie.

3. « Oui, je hais tous les hommes, || Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants, || Et les autres pour être aux méchants complaisants. (Molière, *le Misanthrope*, I, 1.)

4. *Cheminer*, faire fortune, c'était le mot des courtisans, et Saint-Simon l'a répété : « Medina Sidonia était l'un de ces hommes à qui il ne manque rien pour *cheminer* et arriver dans les cours. » Voy. page 218.

5. « Pensant du mal... il n'*en* dit » serait plus correct. *Penser mal* est une locution inséparable dont l'on ne peut détacher l'un des termes pour le représenter par un pronom. Cf. p.134, n.1, 207, n. 2, etc.

6. L'auteur supprime ici, en souvenir du latin et à l'exemple de Montaigne, la particule négative *ne*, dont le mot *nul*, malgré sa valeur originaire, a toujours été accompagné depuis les premiers temps du moyen âge. Voy. p. 17, n. 1.

Il est froid et indifférent sur les observations que l'on fait sur la cour et sur le courtisan; et, parce qu'il les a entendues, il s'en croit complice et responsable. Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours, une raillerie innocente, mais froide et contrainte, un ris forcé, des caresses contrefaites, une conversation interrompue et des distractions fréquentes. Il a une profusion, le dirai-je? des torrents de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé et qui est en faveur, et pour tout autre une sécheresse de pulmonique[1]; il a des formules de compliments différents pour l'entrée et pour la sortie à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité; et il n'y a personne de ceux qui se payent de mines et de façons de parler qui ne sorte d'avec lui[2] fort satisfait. Il vise également à se faire des patrons et des créatures; il est médiateur, confident, entremetteur; il veut gouverner. Il a une ferveur de novice pour toutes les petites pratiques de cour; il sait où il faut se placer pour être vu; il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions empressées sur votre santé, sur vos affaires, et, pendant que vous lui répondez, il perd le fil de sa curiosité, vous interrompt, entame un autre sujet; ou, s'il survient quelqu'un à qui il doive un discours tout différent, il sait, en achevant de vous congratuler, lui faire un compliment de condoléance; il pleure d'un œil, et il rit de l'autre. Se formant quelquefois sur les ministres ou sur le favori, il parle en public de choses frivoles, du vent, de la gelée; il se tait, au contraire, et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait point.

¶ Il y a un pays[3] où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croirait que l'empres-

1. *Pulmonique*, « qui est malade du poumon ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

2. Sortir *d'avec* quelqu'un, expression qui, au dix-septième siècle comme de nos jours, appartient au langage familier.

3. La cour.

sement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de *Molière* et d'*Arlequin*[1], les repas, la chasse, les ballets, les carrousels, couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses[2]?

¶ La vie de la cour est un jeu sérieux, mélancolique[3], qui applique. Il faut arranger ses pièces et ses batteries, avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois, et jouer de caprice[4]; et, après toutes ses rêveries[5] et toutes ses mesures, on est échec, quelquefois mat. Souvent, avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame, et l'on gagne la partie : le plus habile l'emporte, ou le plus heureux[6].

¶ Les roues, les ressorts, les mouvements sont cachés, rien ne paraît d'une montre que son aiguille, qui insensi-

1. Théâtre d'Arlequin : la comédie italienne.

2. « La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai : vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.)

3. *Mélancolique*. Triste, sombre, sans la nuance de poésie que ce mot a gagnée depuis ; car la *mélancolie*, suivant le *Dictionnaire de l'Académie*, 1694, est proprement « celle des quatre humeurs, qui sont dans le corps de l'animal, qui est la plus terrestre : le *sang*, la *pituite*, la *bile*, la *mélancolie*. »

4. *Jouer de caprice*. *De* dans le sens d'*avec*, pour marquer la manière, est fréquent au dix-septième siècle : « Furieux de ma perte et combattant *de rage*, || Au milieu de tous trois, je me faisais passage. » Corneille, *Le Menteur*, II, 5. « En disant cela, il vint à moi *de furie*. » Scarron. « Il l'a suivi dans la disgrâce *d'une constance* dont on voit peu d'exemples. » Hamilton (Godefroy, *Lexique de Corneille*).

5. *Rêveries*, *Rêver*, au dix-septième siècle, est souvent synonyme d'*imaginer*, de *concevoir*, de *méditer*. « J'y vais *rêver* », dans Molière, signifie « j'y vais réfléchir ».

6. Dans les premières éditions, cette pensée se termine d'une manière différente : « et après toutes ses rêveries et toutes ses mesures, on est échec, quelquefois mat : le plus fou l'emporte ou le plus heureux. » La variante qu'a introduite La Bruyère a sensiblement modifié sa pensée, en agrandissant la part de l'habileté.

blement s'avance et achève son tour : image du courtisan, d'autant plus parfaite, qu'après avoir fait assez de chemin, il revient souvent au même point d'où il est parti.

¶ «Les deux tiers de ma vie sont écoulés; pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui m'en reste? La plus brillante fortune ne mérite point ni[1] le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie. Trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyait bien qu'à force de lever la tête; nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplais si avidement et de qui j'espérais toute ma grandeur. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine[2]. » N*** a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité.

¶ Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre[3], mais sans appui; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave : cela se compense[4].

¶ *Xantippe*, au fond de sa province, sous un vieux toit et dans un mauvais lit, a rêvé pendant la nuit qu'il voyait le prince, qu'il lui parlait et qu'il en ressentait une extrême joie. Il a été triste à son réveil; il a conté son songe, et il a dit : «Quelles chimères ne tombent point dans l'esprit des hommes pendant qu'ils dorment!» Xantippe a continué de vivre : il est venu à la cour, il a vu le prince, il lui a parlé; et il a été plus loin que son songe : il est favori[5].

¶ Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu?

1. Pléonasme fréquent chez les écrivains du dix-septième siècle.

2. C'est bien *son* et non pas *nôtre* qu'a écrit et qu'a voulu écrire La Bruyère : « Le meilleur de tous les biens pour un homme, c'est un endroit qui soit son domaine. »

3. *Il* est explétif; mais les meilleurs écrivains ont souvent placé devant le verbe un pronom surabondant pour donner de la force, du piquant, ou de la clarté à leur phrase. Voy p. 155, n. 3.

4. Voy. La Fontaine, *le Loup et le Chien*.

5. On a voulu voir, à tort, dans *Xantippe*, Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV.

¶ L'esclave n'a qu'un maître ; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune[1].

¶ Mille gens à peine connus font la foule au lever pour être vus du prince, qui n'en saurait voir mille à la fois ; et s'il ne voit aujourd'hui que ceux qu'il vit hier et qu'il verra demain, combien de malheureux !

¶ De tous ceux qui s'empressent auprès des grands et qui leur font la cour, un petit nombre les honore dans le cœur, un grand nombre les recherche par des vues d'ambition et d'intérêt, un plus grand nombre par une ridicule vanité, ou par une sotte impatience de se faire voir.

Il y a de certaines familles qui, par les lois du monde ou ce qu'on appelle de la bienséance, doivent être irréconciliables. Les voilà réunies ; et où la religion a échoué quand elle a voulu l'entreprendre, l'intérêt s'en joue et le fait sans peine.

¶ L'on parle d'une région[2] où les vieillards sont galants, polis et civils ; les jeunes gens, au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse ; ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir ; ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. Celui-là, chez eux, est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin[3] : l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie et par toutes les liqueurs les plus violentes ; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules,

1. Comparez Bourdaloue, *Sermon sur l'ambition*. « L'ambitieux a dans une cour autant de maîtres dont il dépend qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé ... dont il craint d'être desservi.

2. La cour, Versailles.

3. M. Hémardinquer rappelle ici avec raison « les désordres des ducs d'Orléans et de Vendôme et des Condés dont La Bruyère était commensal. » Cf. p. 246, l. 28 et suivantes.

qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignaient de cacher l'endroit par où elles pourraient plaire, ou de ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers qu'ils préfèrent aux naturels, et dont ils font un long tissu[1] pour couvrir leur tête : il descend à la moitié du corps, change les traits et empêche qu'on ne connaisse les hommes à leur visage. Ces peuples d'ailleurs ont leur dieu et leur roi. Les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église. Il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables. Les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paraissent[2] debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués[3]. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination, car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment ***; il est à quelque quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus d'onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons.

¶ Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints[4].

1. Un long tissu de cheveux, une perruque.

2. *Paraissent*, sont vus : *apparent*.

3. Bossuet dit de l'âme de Sainte-Thérèse qu'elle s'est *appliquée* à Dieu autant que les Anges, et Mme de Sévigné écrit à sa fille : « Vous êtes trop bonne et trop *appliquée* à votre pauvre maman. »

4. « Il n'y a rien d'exagéré, dit M. Destailleur, dans cette ingénieuse raillerie : l'idolâtrie pour le roi est attestée par les mémoires et correspondances du temps. Mme de Sévigné, revenant de Versailles

¶ Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes; c'est leur affaire, ils ont des inférieurs. Les petits courtisans se relâchent sur ces devoirs, font les familiers, et vivent comme gens qui n'ont d'exemples à donner à personne.

¶ Que manque-t-il de nos jours à la jeunesse? Elle peut et elle sait; ou du moins, quand elle saurait autant qu'elle peut, elle ne serait pas plus décisive.

¶ Faibles hommes! Un grand dit de *Timagène*, votre ami, qu'il est un sot, et il se trompe. Je ne demande pas que vous répliquiez qu'il est homme d'esprit; osez seulement penser qu'il n'est pas un sot.

De même il prononce d'*Iphicrate* qu'il manque de cœur; vous lui avez vu faire une belle action : rassurez-vous, je vous dispense de la raconter, pourvu qu'après ce que vous venez d'entendre, vous vous souveniez encore de la lui avoir vu faire.

¶ Qui sait parler aux rois[1], c'est peut-être où se ter-

(mars 1683), parle à Mme de Guitaut de tous les enchantements qu'elle y a trouvés : « Mais, ajoute-t-elle, ce qui me plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le roi, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres : c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître. » Le maréchal de Villeroi écrit à Mme de Maintenon (27 février 1712) : « Je commence à voir les cieux ouverts, le roi m'a accordé une audience. » Et le duc de Richelieu (13 sept. 1715) : « J'aime autant mourir que d'être deux ou trois mois sans voir le roi. » On ne se faisait nul scrupule de le comparer sérieusement à la divinité. Mlle de Montpensier, dans une réponse à une lettre de Bussy, dit, en parlant du roi : « Il est comme Dieu. Il faut attendre sa volonté avec soumission, et tout espérer de sa justice et de sa bonté sans impatience, afin d'en avoir plus de mérite. » Le même Bussy, s'adressant à M. de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre : « Je m'imaginais que comme la patience dans les adversités et la résignation aux volontés de Dieu apaisaient sa colère et rendaient enfin digne de ses grâces, il en était de même à l'égard du roi.... » — « Mais, dit-il dans une autre lettre, le roi sait bien mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes. » Il l'appelle encore « son *adorable* maître ».

1. Tournure elliptique qui se rencontre fréquemment au dix-septième siècle. C'est ainsi que Corneille a dit dans la *Galerie du Palais* : *Qui* pourrait toutefois en dé-

mine[1] toute la prudence et toute la souplesse du courtisan. Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du prince bien avant dans sa mémoire, et quelquefois jusque dans son cœur : il est impossible de la ravoir ; tous les soins que l'on prend et toute l'adresse dont on use pour l'expliquer ou pour l'affaiblir servent à la graver plus profondément et à l'enfoncer davantage. Si ce n'est que contre nous-mêmes que nous ayons parlé[2], outre que ce malheur n'est pas ordinaire, il y a encore un prompt remède, qui est de nous instruire par notre faute et de souffrir la peine de notre légèreté ; mais si c'est contre quelque autre, quel abattement[3]! quel repentir! Y a-t-il une règle plus utile contre un si dangereux inconvénient que de parler des autres au souverain, de leurs personnes, de leurs ouvrages, de leurs actions, de leurs mœurs ou de leur conduite, du moins avec l'attention, les précautions et les mesures dont on parle de soi?

¶ Diseurs de bons mots, mauvais caractère : je le dirais, s'il n'avait été dit[4]. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante. Cela n'a pas été dit, et je l'ose dire.

¶ Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin, et dont l'on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements. Bien qu'elles se disent souvent sans affection, et qu'elles soient reçues sans reconnaissance, il n'est pas permis avec cela[5]

tourner Lysandre. « *Ce serait* le plus sûr... » Et Fontenelle dans la préface de son livre sur les *Oracles* : « Voilà ce qu'il faut aux gens doctes ; *qui leur égayerait* tout cela par des réflexions, par des traits ou de morale ou même de plaisanterie, *ce serait* un soin dont ils n'auraient pas grande reconnaissance. »

1. Où aboutit. « Vous serez surpris quand vous apprendrez à quoi *se termine* un aussi grand éclat. ». Pascal, *Provinciale* I, dans Littré.

2. *Que nous ayons*. — Voyez, sur l'emploi du subjonctif au dix-septième siècle pour exprimer l'*incertitude*, la *possibilité*, page 25, note 6, page 212, note 1.

3. *Quel abattement* devrait être le nôtre!

4. Pascal, éd. Brunschvicg, p. 358.

5. Malgré cela.

de les omettre, parce que du moins elles sont l'image de ce qu'il y a au monde de meilleur, qui est l'amitié, et que les hommes, ne pouvant guère compter les uns sur les autres pour la réalité, semblent être convenus entre eux de se contenter des apparences.

¶ Avec cinq ou six termes de l'art, et rien de plus, l'on se donne pour connaisseur en musique, en tableaux, en bâtiments et en bonne chère : l'on croit avoir plus de plaisir qu'un autre à entendre, à voir et à manger; l'on impose à ses semblables et l'on se trompe soi-même.

¶ La cour n'est jamais démuée[1] d'un certain nombre de gens en qui l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit et suppléent au mérite. Ils savent entrer et sortir; ils se tirent de la conversation en ne s'y mêlant point; ils plaisent à force de se taire, et se rendent importants par un silence longtemps soutenu[2], ou tout au plus par quelques monosyllabes[3]; ils payent de mines, d'une inflexion de voix, d'un geste et d'un sourire : ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf[4].

¶ Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un accident; ils en sont les premiers surpris et consternés : ils se reconnaissent enfin et se trouvent dignes de leur étoile; et comme si la stupidité et la fortune étaient deux choses incompatibles, ou qu'il fût impossible d'être heureux et sot tout à la fois, ils se croient de l'esprit; ils hasardent, que dis-je? ils ont la confiance de parler en toute rencontre et

1. « Il faut être bien *dénué* d'esprit », a dit plus justement La Bruyère (page 120) ; être dénué (*denudari*), c'est être dépouillé de ce qui est nécessaire.

2. Publius Syrus : « *Stultus tacebit : pro sapiente habebitur.* »

3. « A ceux qui nous régissent et commandent... est le silence non seulement contenance de respect et gravité, mais encore souvent de prouffit et mesnage.... A combien de sottes âmes, en mon temps, a servy une mine froide et taciturne, de tiltre de prudence et de capacité! » (Montaigne, *Essais*, III, 8.)

4. *Tuf.* « Sorte de pierre blanche et fort tendre et la première qu'on trouve d'ordinaire en fouillant la terre. » *Dict. de l'Académie*, 1694. Voy. plus haut, p. 87, n. 1, dans une phrase de Saint-Simon.

sur quelque matière qui puisse s'offrir, et sans nul discernement des personnes qui les écoutent. Ajouterai-je qu'ils épouvantent ou qu'ils donnent le dernier dégoût par leur fatuité et par leurs fadaises? Il est vrai du moins qu'ils déshonorent sans ressource ceux qui ont quelque part au hasard de leur élévation.

¶ Comment nommerai-je cette sorte de gens qui ne sont fins que pour les sots? Je sais du moins que les habiles les confondent avec ceux qu'ils savent tromper.

C'est avoir fait un grand pas dans la finesse que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin[1].

La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise qualité; elle flotte entre le vice et la vertu : il n'y a point de rencontre[2] où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doive être suppléée par la prudence.

La finesse est l'occasion prochaine[3] de la fourberie; de l'un à l'autre le pas est glissant; le mensonge seul en fait la différence : si on l'ajoute à la finesse, c'est fourberie.

Avec les gens qui, par finesse, écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins; ou si vous parlez beaucoup, dites peu de chose.

¶ Vous dépendez, dans une affaire qui est juste et importante, du consentement de deux personnes. L'un vous dit : « *J'y donne les mains*, pourvu qu'un tel y condescende; » et ce tel y condescend, et ne désire plus que d'être assuré des intentions de l'autre. Cependant rien n'avance; les mois, les années s'écoulent inutilement. « Je m'y perds, dites-vous, et je n'y comprends rien; il ne s'agit que de faire qu'ils s'abouchent et qu'ils se parlent. » — Je vous dis, moi, que j'y vois clair et que j'y comprends tout : ils se sont parlé.

¶ Il me semble que qui sollicite pour les autres a la con-

1. « C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté. » (La Rochefoucauld.)

2. *Rencontre*. Occasion.

3. *L'occasion prochaine*. Voy. p. 168, n. 1. Les disputes jansénistes sur la grâce avaient vulgarisé ces expressions théologiques.

fiance d'un homme qui demande justice, et qu'en parlant ou en agissant pour soi-même on a l'embarras et la pudeur de celui qui demande grâce.

¶ Si l'on ne se précautionne à la cour contre les pièges que l'on y tend sans cesse pour faire tomber dans le ridicule, l'on est étonné, avec tout son esprit, de se trouver la dupe de plus sots que soi.

¶ Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège[1] du monde[2].

¶ Êtes-vous en faveur, tout manége est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme[3]; autrement, tout est faute, rien n'est utile, il n'y a point de sentier qui ne vous égare.

¶ Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps ne peut plus s'en passer; toute autre vie pour lui est languissante.

¶ Il faut avoir de l'esprit pour être homme de cabale[4]; l'on peut cependant en avoir à un certain point que l'on est au-dessus[5] de l'intrigue et de la cabale, et que l'on ne

1. *Manège* désigne proprement « l'exercice du cheval et la façon particulière de le faire travailler ». « En parlant du courtisan habile, on dit qu'il *entend le manège* » (Furetière), « qu'il a du manège » (Caillières, *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler*, 1690). « Ce mot est purement italien, dit Bouhier (dans Furetière, *Dictionnaire*, édition de 1725), et nous le devons peut-être au cardinal Mazarin, qui était lui-même, pour se servir des termes de sa langue, *u un gran manegio di grandi affari.* »

2. « Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté. » (La Rochefoucauld.)

3. « La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise. » (La Rochefoucauld.) — « N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne bien pour ceux qui sont heureux ? » (Mme de Sévigné, 6 décembre 1679.)

4. *Cabale*, « pratique secrète de plusieurs personnes qui ont même dessein et font un complot ensemble ». *Dict. de l'Académie*, 1694.

5. A ce point, à tel point *où* l'on est au-dessus, etc. « On vous a su prendre par l'endroit seul *que* vous êtes prenable. » Molière, Premier placet au Roi. « Le terme venu *que* nous devons le rendre » (l'argent). Id., *l'Étourdi*, I, VI. (Génin, *Lexique de Molière*.) « Je mets les choses au rang *qu'*elles doivent être. » Sévigné, *Lexique* de Sommer.

saurait s'y assujettir; l'on va alors à une grande fortune ou à une haute réputation par d'autres chemins.

¶ Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves et un mérite très accompli, n'appréhendez pas, ô *Aristide*, de tomber à la cour ou de perdre la faveur des grands, pendant tout le temps qu'ils auront besoin de vous.

¶ Qu'un favori s'observe de fort près; car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai.

L'homme a bien peu de ressources dans soi-même, puisqu'il lui faut une disgrâce ou une mortification pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce[1], plus honnête homme.

¶ L'on contemple dans les cours de certaines gens, et l'on voit bien, à leurs discours et à toute leur conduite, qu'ils ne songent ni à leurs grands-pères, ni à leurs petits-fils : le présent est pour eux; ils n'en jouissent pas, ils en abusent.

¶ *Straton*[2] est né sous deux étoiles : malheureux, heu-

1. *Féroce.* Sens du latin *ferox:* fier, orgueilleux.

2. *Straton.* Les Clefs nomment ici d'un commun accord le duc de Lauzun, et c'est justice. « Il a été, dit Saint-Simon (son beau-frère), un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison que La Bruyère a dit de lui dans les *Caractères* qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu. » D'abord favori du roi, avec de courtes intermittences, le duc de Lauzun fut sur le point d'épouser Mˡˡᵉ de Montpensier, « la Grande Mademoiselle », cousine germaine de Louis XIV. Disgracié, il passa dix ans dans la prison de Pignerol, puis il revint à Versailles, reçut de belles pensions de Mˡˡᵉ de Montpensier, se brouilla de nouveau avec elle et se fit exclure de la cour. Il commanda en Irlande le corps d'armée que Louis XIV y avait envoyé pour venir en aide à Jacques II dans ses tentatives contre Guillaume d'Orange, et fut battu au combat de la Boyne (1690). Voir Saint-Simon, t. XX, p. 38-54, et Mᵐᵉ de Sévigné, lettres du 15 décembre 1670 et du 14 janvier 1689.

reux dans le même degré. Sa vie est un roman; non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures; il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais. Que dis-je? on ne rêve point comme il a vécu. Personne n'a tiré d'une destinée plus qu'il a fait[1]; l'extrême et le médiocre[2] lui sont connus : il a brillé, il a souffert; il a mené une vie commune; rien ne lui est échappé. Il s'est fait valoir par des vertus qu'il assurait fort sérieusement qui étaient en lui; il a dit de soi[3] : *J'ai de l'esprit, j'ai du courage;* et tous ont dit après lui : *Il a de l'esprit, il a du courage.* Il a exercé dans l'une et l'autre fortune le génie du courtisan, qui a dit de lui plus de bien peut-être et plus de mal qu'il n'y en avait. Le *joli*, l'*aimable*, le *rare*, le *merveilleux*, l'*héroïque*, ont été employés à son éloge; et tout le contraire a servi depuis pour le ravaler : caractère équivoque, mêlé, enveloppé; une énigme, une question presque indécise.

¶ La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux; et sa chute au-dessous.

¶ Celui qui, un beau jour, sait renoncer fermement ou à un grand nom, ou à une grande autorité, ou à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes.

¶ Dans cent ans, le monde subsistera encore en son entier; ce sera le même théâtre et les mêmes décorations; ce ne seront plus les mêmes acteurs. Tout ce qui[4] se réjoui sur une grâce reçue, ou ce qui s'attriste et se désespère sur un refus, tous auront disparu de dessus la scène. Il

1. *Plus qu'il a fait*, et plus bas : *plus de mal qu'il n'y en avait.* La Bruyère ne paraît pas fixé sur cet emploi de la négation après un comparatif. Voy. p. 76, n. 1, et p. 216, n. 3.

2. *L'extreme*, etc. Les extrêmes et la médiocrité. « L'*Hercule*, écrit Diderot (*Salon de* 1765), est *l'extrême* de l'homme laborieux; l'*Antinoüs* est *l'extrême* de l'homme oisif. » Cité par Littré.

3. *De soi.* Voy. page 75, note 2.

4. La Bruyère affectionne cette expression indéterminée et, en quelque sorte, méprisante de désigner la foule des gens dont il parle. Cf. p. 221.

s'avance déjà sur le théâtre d'autres hommes qui vont jouer dans une même pièce les mêmes rôles; ils s'évanouiront à leur tour; et ceux qui ne sont pas encore, un jour ne seront plus; de nouveaux acteurs ont pris leur place. Quel fond à faire sur un personnage de comédie!

¶ Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus précieux et le plus orné : qui méprise la cour, après l'avoir vue, méprise le monde

¶ La ville dégoûte de la province; la cour détrompe de la ville, et guérit de la cour.

Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite[1].

1. « Voici la première phrase de ce chapitre : « Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour. » En voici la dernière : « Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite. » Tous les paragraphes entre ces deux phrases amènent la dernière comme un résultat et sont des preuves de la première. » (Suard.)

CHAPITRE IX

DES GRANDS[1]

La prévention du peuple en faveur des grands est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste[2], leur visage, leur ton de voix et leurs manières si général que, s'ils s'avisaient d'être bons, cela irait à l'idolâtrie[3].

¶ Si vous êtes né vicieux, ô *Théagène*[4], je vous plains; si vous le devenez par faiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous corrompre, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise. Mais si vous être sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnaissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs déréglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent,

1. Voir sur le même sujet, outre les sermonnaires du dix-septième siècle, un peu partout la satire de Boileau *sur la Noblesse*, et les *Pensées* de Pascal.

2. *Leur geste*. Cf. page 91, note 5.

3. Les premiers exemplaires de la première édition portent une rédaction différente : « La prévention du peuple en faveur de ses *princes* est si aveugle, etc.... cela irait à l'idolâtrie, le seul mal sous ce règne que l'on pouvait craindre. »

4. La plupart des Clefs ont nommé le grand prieur Vendôme, le protecteur et l'ami de La Fontaine, de Chaulieu et plus tard de Voltaire. Mais Théagène est jeune, et sa vie n'est pas engagée sans retour dans les scandales qui ont rendu célèbre le grand prieur. C'est sans doute au duc de Bourbon, son ancien élève, que La Bruyère s'adresse dans le secret de son cabinet. Le jeune duc, qui alors avait vingt-trois ans, choisissait fort mal ses amis.

exercé toutes les vertus que vous chérissez; ironie forte, mais utile, très propre à mettre vos mœurs en sûreté, à renverser tous leurs projets, et à les jeter dans le parti de continuer d'être ce qu'ils sont, et de vous laisser tel que vous êtes.

¶ L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit. Je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains[1], leurs fous et leurs flatteurs; mais je leur envie le bonheur[2] d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois[3].

¶ Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler une orangerie[4]; mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité ne s'étend point jusque-là.

¶ On demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait du moins que l'une ne serait guère plus désirable

1. Il y eut à la cour de France des *nains du roi* jusqu'à Louis XIV. Henriette de France avait un nain, Jeffery. Au siècle suivant, le roi Stanislas Lezczinski en eut encore un, nommé Bébé. — On connaît par Boileau (*Satire* I) le *fou* que Louis XIV garda quelque temps, L'Angéli.

2. Comme l'a remarqué Ménage, Cervantès a écrit, à peu de chose près, la même réflexion que dans le 31e chapitre de la IIe partie de *Don Quichotte*. Mais que de fois La Bruyère avait dû penser tout bas ce qu'il écrit ici! Attaché à la maison de Bourbon, témoin de la vie du fils et du petit-fils du grand Condé, ces deux bizarres personnages dont Saint-Simon a laissé des portraits si peu flatteurs, il a dû souffrir plus d'une fois des étrangetés et des emportements de leur caractère.

3. *Passer*, fréquent au dix-septième siècle dans le sens de *surpasser*. « S'il continue d'étudier, il *passera* tous les savants de son siècle. » *Dict. de l'Académie*, 1694. Voy. page 47, note 2.

4. *Meubler une orangerie*, la garnir de plantes.

que l'autre[1]. Celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut former cette question[2]; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide.

Il ne laisse pas d'y avoir comme un charme[3] attaché à chacune des différentes conditions, et qui y demeure jusques à ce que la misère l'en ait ôté. Ainsi les grands se plaisent dans l'excès, et les petits aiment la modération : ceux-là ont le goût de dominer et de commander, et ceux-ci sentent du plaisir et même de la vanité à les servir et à leur obéir : les grands sont entourés, salués, respectés; les petits entourent, saluent, se prosternent; et tous sont contents.

¶ Il coûte si peu aux grands à ne donner[4] que des paroles, et leur condition les dispense si fort[5] de tenir les belles promesses qu'ils vous ont faites, que c'est modestie[6] à eux de ne promettre pas encore plus largement.

¶ « Il est vieux et usé, dit un grand; il s'est crevé[7] à me suivre : qu'en faire? » Un autre, plus jeune, enlève ses espérances, et obtient le poste qu'on ne refuse à ce malheureux que parce qu'il l'a trop mérité.

¶ Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux;

1. « Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. » (La Rochefoucauld.)

2. *Former* « signifie » non seulement « produire, concevoir dans son esprit », mais « proposer ce qu'on a conçu, le mettre en avant. *Former* une question,... une difficulté..., sa plainte devant le juge ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Voy. page 91, note 3.

3. *Charme* a ici un sens voisin de son acception primitive : « ce qui se fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

4. *Il coûte aux grands.... à.* Tour habituel au dix-septième siècle : « *Il coûte* beaucoup *à* bâtir. » *Académie*, 1694. Voy. p. 215, n. 2.

5. *Si fort.* Ces deux mots formaient au dix-septième siècle, une locution inséparable, signifiant *tellement.* Corneille dit (*Horace*, V, 2) : « Un si rare service et *si fort important....* »

6. *Modestie.* Sens de *modestia* : modération (du XVe au XVIIe siècle).

7. On connaît le mot de Frédéric II, lassé de Voltaire : « Quand on a sucé l'orange, il faut jeter l'écorce. » — *Il s'est crevé.* « *Se crever* de boire et de manger. » *Acad.*, 1694. Plusieurs verbes, aujourd'hui

Philanthe a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur[1] son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré; il ne plait pas, il n'est pas goûté. — Expliquez-vous : est-ce Philanthe, ou le grand qu'il sert, que vous condamnez?

¶ Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre.

¶ Qui peut dire pourquoi quelques-uns ont le gros lot[2] ou quelques autres la faveur des grands?

¶ Les grands sont si heureux qu'ils n'essuient[3] pas même, dans toute leur vie, l'inconvénient de regretter la perte de leurs meilleurs serviteurs, ou des personnes illustres dans leur genre, et dont ils ont tiré le plus de plaisir et le plus d'utilité. La première chose que la flatterie sait faire, après la mort de ces hommes uniques, et qui ne se réparent point[4], est de leur supposer des endroits faibles, dont elle prétend que ceux qui leur succèdent sont très exempts : elle assure que l'un, avec toute la capacité et toutes les lumières de l'autre, dont il prend la place, n'en a point les défauts; et ce style sert aux princes à se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre.

¶ Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur. Les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit, sans nulle vertu.

¶ Quand je vois, d'une part, auprès des grands, à leur table, et quelquefois dans leur familiarité, de ces hommes

neutres, étaient réfléchis au dix-septième siècle : *se* commencer, *se* crouler, *s*'éclater, *s*'éclore, etc.

1. *Sur*. S'employait beaucoup au dix-septième siècle où nous disons plus lourdement : *relativement à*, *au sujet de*.... « Il (le fermier) fait encore des folies *sur* nos réparations. » « Mme de Vins m'est revenue à la pensée... *sur* ce séjour de Fontainebleau où elle était si agréablement. » Sévigné.

2. *Lot*. Voir page 205, note 5.

3. *Essuyer*, etc. Mme de Sévigné écrit de même : *essuyer* des douleurs, des chagrins.

4. Et dont la perte est *irréparable*.

alertes, empressés, intrigants, aventuriers[1], esprits dangereux et nuisibles, et que je considère, d'autre part, quelle peine ont les personnes de mérite à en approcher, je ne suis pas toujours disposé à croire que les méchants soient soufferts par intérêt, ou que les gens de bien soient regardés comme inutiles; je trouve plus mon compte à me confirmer dans cette pensée, que grandeur et discernement sont deux choses différentes, et l'amour pour la vertu et pour les vertueux une troisième chose.

¶ *Lucile* aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux.

La règle de voir[2] de plus grands que soi doit avoir ses restrictions. Il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique[3].

¶ Quelle est l'incurable maladie de *Théophile*[4]? Elle lui dure depuis plus de trente années; il ne guérit point : il a voulu, il veut et il voudra gouverner les grands; la mort seule lui ôtera avec la vie cette soif d'empire et d'ascendant sur les esprits. Est-ce en lui zèle du prochain? est-ce habi-

1. *Aventuriers*. Voy. page 126, note 3, et page 201, note 2.

2. *De voir*. De fréquenter.

3. « Écoutez, mon fils, disait Mme de Choisy au jeune abbé de Choisy, ne soyez point glorieux, et songez que vous n'êtes qu'un bourgeois.... Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que les gens de qualité.... Vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, et il vous en restera toute votre vie un air de civilité qui vous fera aimer de tout le monde. » Voy. sur Choisy, page 222, note 1.

4. Portrait de M. de Roquette, évêque d'Autun, « qui n'avait rien oublié pour faire fortune et être un personnage, dit Saint-Simon, tout sucre et tout miel, et entrant dans toutes les intrigues.... » Saint-Simon insiste sur sa souplesse, et « son manège ». « Malgré tout ce qu'il put faire, il demeura à Autun. Sur la fin, il se mit à courtiser le roi et la reine d'Angleterre. Tout lui était bon à espérer, à se fourrer, à se tortiller. » C'est en 1691 que La Bruyère écrivait ce caractère, qui se termine par une allusion à la cour que l'évêque d'Autun fit à Jacques II, *debarqué* en France deux ans plus tôt. Ajoutons que cependant ce prélat ambitieux montra dans son diocèse, où il développa l'instruction primaire, une louable activité de réformateur.

tude? est-ce une excessive opinion de soi-même? Il n'y a point de palais où il ne s'insinue : ce n'est pas au milieu d'une chambre qu'il s'arrête; il passe à une embrasure ou au cabinet : on attend qu'il ait parlé, et longtemps, et avec action[1], pour avoir audience, pour être vu. Il entre dans le secret des familles; il est de quelque chose[2] dans tout ce qui leur arrive de triste ou d'avantageux; il prévient, il s'offre, il se fait de fête[3], il faut l'admettre. Ce n'est pas assez, pour remplir son temps ou son ambition, que le soin de dix mille âmes dont il répond à Dieu comme de la sienne propre; il y en a d'un plus haut rang et d'une plus grande distinction dont il ne doit aucun compte, et dont il se charge plus volontiers. Il écoute, il veille sur tout ce qui peut servir de pâture à son esprit d'intrigue, de médiation et de manége[4]. A peine un grand est-il débarqué qu'il l'empoigne et s'en saisit; on entend plus tôt dire à Théophile qu'il le gouverne, qu'on n'a pu soupçonner qu'il pensait à le gouverner[5].

¶ Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie[6].

1. *Action* « se dit plus particulièrement des gestes, du mouvement du corps et de l'ardeur avec laquelle on prononce ou on fait quelque chose ». Furetière, *Dictionnaire*, 1691. Bossuet dit de la jeunesse : « Cet âge qui n'est presque jamais dans une *action* composée. » (*Panégyrique de saint Bernard.*)

2. *Il est de quelque chose.* « *Être* signifie aussi : entrer en part, en société, s'intéresser. Il y a un grand marché : *en* voulez-vous *être*? J'en *serai de* moitié.... Il y *est* bien avant.... Il *n'est* jamais *de* rien. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

3. Il s'impose indiscrètement. Bussy-Rabutin a plusieurs fois employé cette expression, et particulièrement dans une lettre qu'il écrivit, en 1691 à La Bruyère. Ce dernier l'ayant remercié d'avoir voté pour lui à l'Académie, bien qu'il ne lui eût point fait connaître à l'avance ses favorables dispositions, il lui répondit : « Quand je vous ai voulu faire plaisir *sans me faire de fête*, monsieur, ce n'est pas que j'eusse honte de vous servir, c'est qu'il m'a paru qu'un service annoncé avant qu'il soit rendu a perdu de son mérite. »

4. *Manège*. Voy. page 232, note 1.

5. On entend dire à Théophile. « Je le gouverne », avant qu'on ait eu le temps de soupçonner qu'il pensait à le gouverner.

6. Latinisme. Nous réconcilie avec eux. — « Voilà, dit Bussy-Rabutin

¶ Il y a des hommes superbes que l'élévation de leurs rivaux humilie et apprivoise ; ils en viennent, par cette disgrâce, jusqu'à rendre le salut : mais le temps, qui adoucit toutes choses, les remet enfin dans leur naturel.

¶ Le mépris que les grands ont pour le peuple les rend indifférents sur les flatteries ou sur les louanges qu'ils en reçoivent, et tempère leur vanité. De même les princes, loués sans fin et sans relâche des grands ou des courtisans, en seraient plus vains, s'ils estimaient davantage ceux qui les louent.

¶ Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine[1] dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et s'emparent de ces riches talents, comme de choses dues à leur naissance. C'est cependant en eux une erreur grossière de se nourrir de si fausses préventions : ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit, et peut-être d'une conduite plus délicate[2], ne nous est pas toujours venu de leur fonds. Ils ont de grands domaines et une longue suite d'ancêtres ; cela ne leur peut être contesté.

¶ Avez-vous de l'esprit, de la grandeur, de l'habileté, du goût, du discernement? en croirai-je la prévention et la flatterie, qui publient hardiment votre mérite? Elles me sont

dans ses *Mémoires*, la manière d'agir des princes, particulièrement en France, où ils savent bien qu'après mille dégoûts qu'ils auront donnés à un gentilhomme, la moindre de leurs caresses le fera revenir et oublier tout le passé. »

1. *A peine*, avec peine. « L'Albain, percé de coups, ne se traînait qu'*à peine*. » Corneille, *Horace*, IV. Voy. p. 102, n. 5; p. 114, n. 5.

2. *D'une conduite plus délicate*. L'emploi du comparatif au lieu du superlatif est très fréquent au dix-septième siècle. Bossuet écrit : « Le temps où l'homme de bien goûtera *plus utilement* les fruits de cette douleur salutaire, ce sera celui de la mort. (Sermon *sur l'Amour des Plaisirs.*) » Et La Bruyere (*Preface des Caracteres*) : C'est le succès que l'on doit *moins* se promettre. — Cf. Malherbe, *Ode a Louis XIV* : « Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges ‖ Font *plus* d'impiétés; » et Massillon (Sermon *sur la vocation*) : « Le choix d'un état est de toutes les circonstances de la vie celle où la méprise est *plus* à craindre. » (Godefroy, *Lexique de Corneille.*) Voy. page 19, note 4, et page 95, note 5.

suspectes, et je les récuse. Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur qui vous met au-dessus de tout ce qui se fait, de ce qui se dit et de ce qui s'écrit, qui vous rend sec sur les louanges[1], et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation? Je conclus de là plus naturellement que vous avez de la faveur, du crédit et de grandes richesses. Quel moyen de vous définir, *Téléphon?* on n'approche de vous que comme du feu, et dans une certaine distance[2]; et il faudrait vous développer[3], vous manier, vous confronter avec vos pareils, pour porter de vous un jugement sain et raisonnable. Votre homme de confiance, qui est dans votre familiarité, dont vous prenez conseil, pour qui vous quittez *Socrate* et *Aristide*, avec qui vous riez, et qui rit plus haut que vous, *Dave* enfin, m'est très connu : serait-ce assez pour vous bien connaître?

¶ Il y en a de tels que, s'ils pouvaient connaître leurs subalternes[4] et se connaître eux-mêmes, ils auraient honte de primer[5].

¶ S'il y a peu d'excellents orateurs, y a-t-il bien des gens qui puissent les entendre? S'il n'y a pas assez de bons écrivains, où sont ceux qui savent lire? De même on s'est toujours plaint du petit nombre de personnes capables de conseiller les rois, et de les aider dans l'administration de leurs affaires. Mais s'ils naissent enfin, ces hommes habiles et intelligents, s'ils agissent selon leurs vues et leurs lumières, sont-ils aimés, sont-ils estimés autant qu'ils le méritent? Sont-ils loués de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils font pour la patrie? Ils vivent, il suffit; on les censure s'ils échouent, et on les envie s'ils réussissent. Blâmons le peuple où[6] il serait ridicule de vouloir l'excuser. Son chagrin et sa jalousie, regardés des grands ou des puissants comme iné-

1. *Sec sur les louanges.* Quand il s'agit de louer. Cf. page 239, note 1.
2. *Dans une certaine distance.* Voy. p. 11, n. 3; p. 40, n. 1.
3. Vous enlever votre enveloppe.
4. Voir page 155, note 2.
5. *Primer.* Voy. page 98, note 2; page 140, note 8.
6. *Où il serait,...* dans les choses touchant lesquelles.... Voy. p. 62. n. 5; p. 77, n. 4 ; p. 85, n. 1; etc.

vitables, les ont conduits insensiblement à le compter pour rien, et à négliger ses suffrages dans toutes leurs entreprises, à s'en faire même une règle de politique.

Les petits se haïssent les uns les autres lorsqu'ils se nuisent réciproquement. Les grands sont odieux aux petits par le mal qu'ils leur font, et par tout le bien qu'ils ne leur font pas. Ils leur sont responsables de leur obscurité, de leur pauvreté et de leur infortune ; ou du moins ils leur paraissent tels.

¶ C'est déjà trop d'avoir avec le peuple une même religion et un même Dieu : quel moyen encore de s'appeler *Pierre, Jean, Jacques*, comme le marchand ou le laboureur? Évitons d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons[1] au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent. Qu'elle s'approprie les douze apôtres, leurs disciples, les premiers martyrs (telles gens, tels patrons); qu'elle voie avec plaisir revenir toutes les années, ce jour particulier que chacun célèbre comme sa fête. Pour nous autres grands, ayons recours aux noms profanes; faisons-nous baptiser sous ceux d'*Annibal*, de *César* et de *Pompée*, c'étaient de grands hommes; sous celui de *Lucrèce*, c'était une illustre Romaine; sous ceux de *Renaud*, de *Roger*, d'*Olivier* et de *Tancrède*[2], c'étaient des paladins, et le roman n'a point de héros plus merveilleux ; sous ceux d'*Hector*, d'*Achille*, d'*Hercule*, tous demi-dieux ; sous ceux même de *Phébus* et de *Diane*[3]. Et qui nous empêchera de nous faire nommer *Jupiter*, ou *Mercure*, ou *Vénus*, ou *Adonis*?

1. *Affecter* « sert à marquer l'inclination par laquelle on veut une chose. » *Acad.*, 1694. « Les rieurs dont il *affecte* les suffrages. » Ménage, dans Furetière, édit. de 1727. « Démosthène n'*affectait* point de répandre du merveilleux dans son discours. » Tourreil, *ibid.* « L'empire de la mer que leur république *affectait.* » Bossuet, dans Littré. — Cet emploi a presque disparu.

2. Héros du *Roland amoureux* de Boiardo (1495), de celui de Berni (1541), du *Roland furieux* et du *Roland amoureux* de l'Arioste, et de la *Jérusalem délivrée* de Tasse.

3. Les contemporains écrivaient en marge de cette réflexion les noms de César de Vendôme, Annibal d'Estrées, Hercule de Rohan, Achille de Harlay, Phébus de Foix, Diane de Chastignier, etc.

¶ Pendant que les grands négligent de rien connaître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires; qu'ils ignorent l'économie[1] et la science d'un père de famille, et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance; qu'ils se laissent appauvrir et maîtriser par des intendants; qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*[2], d'aller chez *Thaïs* ou chez *Phryné*, de parler de la meute et de la vieille meute[3], de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg, des citoyens[4] s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent; heureux s'ils deviennent leurs gendres[5]!

¶ Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre

1. C'est-à-dire l'art d'administrer une maison.

2. Boileau (*Sat.* III), Mme de Sévigné, et bien d'autres ont parlé des *coteaux*, et ce nom a soulevé de nombreuses dissertations. Selon les uns, le nom de *coteaux* avait été donné à trois gourmets célèbres qui étaient partagés sur l'estime en laquelle on devait tenir les vins de chacun des coteaux de la Champagne. Selon d'autres, un évêque du Mans avait reproché à un convive difficile de n'aimer que le vin d'un certain coteau : de là, disait-on, ce nom donné à [illegible] délicats. Quoi qu'il en soit, ce mot était devenu le synonyme de friand et de gourmet.

3. « On appelle chiens de *meute* les premiers chiens qu'on donne au laisser courre; *vieille meute*, les seconds chiens qu'on donne après les premiers. » Furetière.

4. Réflexion applicable aux gens d'affaires et aux ministres sous Louis XIV, comme aux *légistes* de l'ancienne France.

5. Seignelay, fils de Colbert et petit-fils d'un marchand de laine, épousa en secondes noces Mlle de Matignon, alliée à la couronne.

y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas, je veux être peuple[1].

¶ Quelque profonds que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paraître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paraître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil; admirables sans doute pour envelopper une dupe[2] et rendre sot[3] celui qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourraient tirer d'un homme d'esprit, qui saurait se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne l'engageait pas à une fort grande retenue. Il lui oppose un caractère sérieux, dans lequel il se retranche; et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui.

¶ Les aises de la vie, l'abondance, le calme d'une grand prospérité, font que les princes ont de la joie de reste pou rire d'un nain[4], d'un singe, d'un imbécile et d'un mauvai conte : les gens moins heureux ne rient qu'à propos.

¶ Un grand aime la Champagne, abhorre la Brie[5]; i s'enivre[6] de meilleur vin que l'homme du peuple : seul

1. Parole où l'« on sent déjà, dit M. Hémardinquer, la fierté et l'accent d'un citoyen ». Cf. Montesquieu, *Pensées diverses* : « Je disais à un homme : Fi donc! vous avez les sentiments aussi bas qu'un homme de qualité. »

2. Expression elliptique : Envelopper une personne comme dans des filets, *de façon à ce qu'elle devienne votre dupe.*

3. *Rendre sot.* « Faire paraître sot. » Hémardinquer.

4. *D'un nain.* Voy. page 237, note 1.

5. Le vin de la Champagne, le vin de la Brie.

6. *S'enivre.* Voy. page 226, note 3.

différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier[1].

¶ Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes; ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité; cela est naturel.

¶ Il semble que la première règle des compagnies, des gens en place ou des puissants, est de donner à ceux qui dépendent d'eux pour le besoin de leurs affaires toutes les traverses qu'ils[2] en peuvent craindre.

¶ Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes[3], je ne devine pas lequel, si ce n'est peut-être de se trouver souvent dans le pouvoir et dans l'occasion de faire plaisir; et, si elle naît, cette conjoncture, il semble qu'il doive s'en servir : si c'est en faveur d'un homme de bien, il doit appréhender qu'elle ne lui échappe. Mais, comme c'est en une chose juste, il doit prévenir la sollicitation, et n'être vu que pour être remercié; et, si elle est facile, il ne doit pas même la lui faire valoir. S'il la lui refuse, je les plains tous deux[4].

¶ Il y a des hommes nés inaccessibles; et ce sont précisément ceux de qui les autres ont besoin, de qui ils dépendent. Ils ne sont jamais que sur un pied; mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils gesticulent, ils crient, ils s'agitent : semblables à ces figures de carton qui servent de montre à une fête publique[5], ils jettent feu et flamme, tonnent et foudroient; on n'en approche pas; jusqu'à ce que,

1. *Estafier.* « Valet de pied, laquais (en Italie). » *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

2. *Ils*, ceux qui dépendent d'eux.

3. *Sur les autres hommes....* Par-dessus. « *Sur* toute chose || Observe exactement la loi que je t'impose. » Corneille, *Cinna*. « Cette (nouvelle) maigreur *sur* votre maigreur ordinaire. » Sévigné. *Lexique* de Sommer. Cf. page 85, note 2.

4. L'un de n'avoir pas obtenu ce qu'il désire; l'autre de n'avoir pas servi un homme de bien en une chose juste.

5. Il s'agit de pièces d'artifice.

venant à s'éteindre, ils tombent, et par leur chute deviennent traitables, mais inutiles.

¶ Le suisse, le valet de chambre, l'homme de livrée, s'ils n'ont plus d'esprit que ne porte[1] leur condition, ne jugent plus d'eux-mêmes par leur première bassesse[2], mais par l'élévation et la fortune des gens qu'ils servent, et mettent tous ceux qui entrent par leur porte et montent leur escalier, indifféremment, au-dessous d'eux et de leurs maîtres : tant il est vrai qu'on est destiné à souffrir des grands et de ce qui leur appartient !

¶ Un homme en place doit aimer son prince, sa femme, ses enfants[3], et après eux, les gens d'esprit ; il les doit adopter, il doit s'en fournir et n'en jamais manquer. Il ne saurait payer, je ne dis pas de trop de pensions et de bienfaits, mais de trop de familiarité et de caresses, les secours et les services qu'il en tire, même sans le savoir. Quels petits bruits ne dissipent-ils pas? quelles histoires ne réduisent-ils pas à la fable et à la fiction? Ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions; prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements; s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs; donner des explications favorables à des apparences qui étaient mauvaises; détourner les petits défauts[4], ne montrer que les vertus, et les mettre dans leur jour; semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris[5] et la moquerie contre ceux qui oseraient en douter ou avancer des faits contraires[6]? Je

1. *Que ne porte....* Comporte.

2. Leur bassesse primitive.

3. *Sa femme, ses enfants, son prince*, dans la 4e édition, la première qui ait contenu cette réflexion. A la 5e édition, La Bruyère a placé l'amour du prince avant l'amour de la famille ; mais, comme on le verra plus loin, il met l'État au-dessus du prince.

4. *Détourner*, pallier ; sens rare.

5. *Ris*. Voy. page 55, note 2.

6. « Un vrai ami est une chose si avantageuse, même pour les plus grands seigneurs, afin qu'il dise du bien d'eux et qu'il les soutienne en leur absence même, qu'ils doivent tout faire pour en avoir. » Pascal.

sais que les grands ont pour maxime de laisser parler, et de continuer d'agir ; mais je sais aussi qu'il leur arrive, en plusieurs rencontres, que laisser dire les empêche de faire.

¶ Sentir le mérite, et, quand il est une fois connu, le bien traiter, deux grandes démarches[1] à faire tout de suite, et dont la plupart des grands sont fort incapables.

¶ Tu es grand, tu es puissant, ce n'est pas assez ; fais que je t'estime, afin que je sois triste d'être déchu de tes bonnes grâces, ou de n'avoir pu les acquérir.

¶ Vous dites d'un grand ou d'un homme en place qu'il est prévenant, officieux, qu'il aime à faire plaisir ; et vous le confirmez par un long détail de ce qu'il a fait en une affaire où il a su que vous preniez intérêt[2]. Je vous entends : on va pour vous au-devant de la sollicitation, vous avez du crédit, vous êtes connu du ministre, vous êtes bien avec les puissances : désiriez-vous que je susse autre chose? Quelqu'un vous dit : « *Je me plains d'un tel, il est fier depuis son élévation, il me dédaigne, il ne me connaît plus* ». « *Je n'ai pas, pour moi*, lui répondez-vous, *sujet de m'en plaindre ; au contraire, je m'en loue fort, et il me semble même qu'il est assez civil.* » Je crois encore vous entendre : vous voulez qu'on sache qu'un homme en place a de l'attention pour vous, et qu'il vous démêle dans l'antichambre entre mille honnêtes gens de qui il détourne ses yeux, de peur de tomber dans l'inconvénient de leur rendre le salut ou de leur sourire.

« Se louer de quelqu'un, se louer d'un grand » : phrase

1. *Démarche.* Ironique : ce simple *sentiment* est pour eux un *effort.* — Ce mot de *démarche*, pris au figuré, est signalé par Richelet (1680) comme *beau et nouveau.*

2. *Où....* Dans laquelle. Voy. page 62, note 5 ; page 77, note 4 ; etc. On disait au dix-septième siècle « *prendre intérêt* » « s'intéresser » *en* ou *dans* quelque chose. « Si j'ose *en* ce héros *prendre* quelque *intérêt....* » Corneille. *Suréna*, V. 1. « Il *s'intéresse dans* ma conversation. » Retz. *Mémoires.* J.-J. Rousseau écrit encore : « Quel est ce grand *intérêt* que vous dites *prendre en* moi? » D'après Godefroy, *Lexique de Corneille.*

délicate[1] dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi-même, en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait, ou qu'il n'a pas songé à nous faire.

On loue les grands pour marquer qu'on les voit de près, rarement par estime ou par gratitude. On ne connaît pas souvent ceux que l'on loue : la vanité ou la légèreté l'emporte quelquefois sur le ressentiment ; on est mal content[2] d'eux et on les loue.

¶ S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte il l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand : il s'en tire, et vous laisse payer doublement, pour lui et pour vous[3].

¶ Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien ; et il n'a pas trop de toute sa puissance pour le punir, s'il mesure sa vengeance au tort qu'il en a reçu[4].

¶ La noblesse expose sa vie pour le salut de l'État et pour la gloire du souverain[5] ; le magistrat décharge le prince d'une partie du soin de juger les peuples : voilà de part et d'autre des fonctions bien sublimes et d'une merveilleuse

1. *Delicate* : *difficile* à expliquer dans son origine. V. p. 82, n. 1.

2. Au dix-septième siècle, on plaçait beaucoup plus souvent l'adverbe *mal* devant un adjectif que nous ne le faisons aujourd'hui : « *mal* propre à décider » (*le Misanthrope*, I, 2) ; « lieu si *mal* propre à notre confidence » (*Cinna*, II, 2) ; « le ciel à nos vœux *mal* propice » (*Horace*, V, 3). « *Mal content* de son stratagème. » (La Fontaine, II, 15). On préférait *mal content* à *mécontent : mal content* est « plus noble et plus de la cour », disaient les puristes ; pour eux, un *mécontent* était un factieux, un rebelle.

3. Le nom de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, vient tout naturellement se placer à côté de cette réflexion. Mais La Bruyère pensait-il à Gaston en l'écrivant ? C'est plutôt une vérité de tous les jours qu'il exprimait.

4. La Bruyère dit des complaisants ce que Racine a dit des flatteurs, dans *Phèdre* (I, 1) : « Détestables flatteurs, présent le plus funeste || Que puisse faire aux rois la colère céleste ! » On sait la phrase de Tacite : *Pessimum inimicorum genus laudantes.*

5. Cette réflexion a été publiée pour la première fois dans la 4e édition. La *gloire du souverain* y venait avant le *salut de l'État*, mais dès la 5e édition le *salut de l'État* fut placé en première ligne.

utilité; les hommes ne sont guère capables de plus grandes choses, et je ne sais d'où la robe et l'épée ont puisé de quoi se mépriser réciproquement.

¶ S'il est vrai qu'un grand donne plus à la fortune lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans les ris, le plaisir et l'abondance, qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables, il faut avouer aussi qu'il a un tout autre dédommagement, qui est la gloire et la haute réputation. Le soldat ne sent pas qu'il soit connu; il meurt obscur et dans la foule : il vivait de même, à la vérité, mais il vivait; et c'est l'une des sources du défaut de courage dans les conditions basses et serviles. Ceux, au contraire, que la naissance démêle d'avec le peuple, et expose aux yeux des hommes, à leur censure et à leurs éloges, sont même capables de sortir par effort de leur tempérament, s'il ne les portait pas à la vertu[1]; et cette disposition de cœur et d'esprit, qui passe des aïeuls par les pères dans leurs descendants, est cette bravoure si familière aux personnes nobles, et peut-être la noblesse même[2].

Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis Achille.

¶ Les princes, sans autre science ni autre règle, ont un goût de comparaison : ils sont nés et élevés au milieu et comme dans le centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Tout ce qui s'éloigne trop de Lulli, de Racine et de Le Brun[3], est condamné[4].

¶ Ne parler aux jeunes princes que du soin de leur rang est un excès de précaution, lorsque toute une cour met son

1. *Virtus*, courage.

2. M. Chassang rapproche avec raison de cette réflexion un passage du *Disc. sur l'Hist. univ.* de Bossuet, Part. III, ch. II.

3. Lulli : voyez p. 51-52 — Le Brun (1619-1690), célèbre peintre.

4. Dans le chapitre du *Mérite personnel*, c'est Mignard et Corneille que La Bruyère nomme avec Lulli : Racine et Le Brun représentent mieux le goût pour la *noblesse* et la *tendresse* délicate de la société polie du règne de Louis XIV.

devoir et une partie de sa politesse à les respecter, et qu'ils sont bien moins sujets à ignorer aucun des égards dus à leur naissance qu'à confondre les personnes et les traiter indifféremment et sans distinction des conditions et des titres. Ils ont une fierté naturelle, qu'ils retrouvent dans les occasions; il ne leur faut des leçons que pour la régler, que pour leur inspirer la bonté, l'honnêteté et l'esprit de discernement.

¶ C'est une pure hypocrisie à un homme d'une certaine élévation, de ne pas prendre d'abord le rang qui lui est dû, et que tout le monde lui cède. Il ne lui coûte rien d'être modeste, de se mêler dans la multitude qui va s'ouvrir pour lui, de prendre dans une assemblée une dernière place, afin que tous l'y voient et s'empressent de l'en ôter. La modestie est d'une pratique plus amère aux hommes d'une condition ordinaire : s'ils se jettent dans la foule, on les écrase; s'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure.

¶ *Aristarque* se transporte dans la place avec un héraut et un trompette; celui-ci commence : toute la multitude accourt et se rassemble. « Écoutez, peuple, dit le héraut, soyez attentif; silence, silence! *Aristarque, que vous voyez présent, doit faire demain une bonne action*[1]. » Je dirai plus simplement et sans figure : Quelqu'un fait bien; veut-il faire mieux? Que je ne sache pas qu'il fait bien, ou que je ne le soupçonne pas du moins de me l'avoir appris.

¶ Les meilleures actions s'altèrent et s'affaiblissent par la manière dont on les fait, et laissent même douter des intentions. Celui qui protége ou qui loue la vertu pour la vertu, qui corrige ou qui blâme le vice à cause du vice, agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans nulle singularité, sans faste, sans affectation; il n'use point de

1. Allusion, si l'on en croit les Clefs, à un trait de la vie du premier président Achille de Harlay; ayant reçu un legs de 25000 francs, il alla à Fontainebleau pour les donner aux pauvres. — « Il avait, suivant l'expression de Saint-Simon, un orgueil raffiné mais extrême, et qui malgré lui sautait aux yeux. »

réponses graves et sentencieuses, encore moins de traits piquants et satiriques[1]; ce n'est jamais une scène qu'il joue pour le public, c'est un bon exemple qu'il donne, et un devoir dont il s'acquitte; il ne fournit rien aux visites des femmes, ni au cabinet[2], ni aux nouvellistes; il ne donne point à un homme agréable la matière d'un joli conte. Le bien qu'il vient de faire est un peu moins su, à la vérité; mais il a fait ce bien : que voudrait-il davantage?

¶ Les grands ne doivent point aimer les premiers temps[3]; ils ne leur sont point favorables : il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une même famille; il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté.

¶ *Théognis* est recherché dans son ajustement, et il sort paré comme une femme : il n'est pas hors de sa maison, qu'il a déjà ajusté ses yeux et son visage[4], afin que ce soit une chose faite quand il sera dans le public, qu'il y paraisse tout concerté, que ceux qui passent le trouvent déjà gracieux et leur souriant, et que nul ne lui échappe. Marche-t-il dans les salles, il se tourne à droit[5], où il y a un grand

1. Cette phrase, ajoutée après coup, a encore paru contenir une allusion au même président de Harlay. « Les sentences et les maximes, dit Saint-Simon, étaient son langage ordinaire, même dans les propos communs.... On ferait un volume de ses traits, tous d'autant plus piquants qu'il avait infiniment d'esprit. »

2. Rendez-vous à Paris de quelques honnêtes gens pour la conversation (*Note de La Bruyère*). Ce mot depuis longtemps désignait les réunions où s'assemblaient les savants et les littérateurs, soit chez l'un d'entre eux, soit chez quelque grand personnage, « pour faire une conversation savante et agréable », selon la définition du Dictionnaire de Trévoux. Dans la correspondance de l'astronome Bouillau et des érudits qui se retrouvaient chaque jour autour des savants frères Dupuy, le *cabinet* était la bibliothèque de M. de Thou, fils du célèbre historien. Plus tard, Ménage, le marquis et l'abbé de Dangeau, l'abbé Bignon, l'abbé de Choisy et nombre d'autres ont tenu *cabinet*.

3. *Les premiers temps*. Les temps primitifs. Voy. page 248, note 2

4. Qu'il s'est déjà fait une contenance étudiée. Deux lignes plus haut, dans la même phrase, *ajustement* est synonyme d'habillement. Voy. page 214, note 5.

5. Voyez page 165, note 1.

monde[1], et à gauche, où il n'y a personne; il salue ceux qui y sont et ceux qui n'y sont pas. Il embrasse un homme qu'il trouve sous sa main; il lui presse la tête contre sa poitrine : il demande ensuite qui est celui qu'il a embrassé. Quelqu'un a besoin de lui dans une affaire qui est facile; il va le trouver, lui fait sa prière : Théognis l'écoute favorablement; il est ravi de lui être bon à quelque chose; il le conjure de faire naître des occasions de lui rendre service; et, comme celui-ci insiste sur son affaire, il lui dit qu'il ne la fera point; il le prie de se mettre en sa place, il l'en fait juge. Le client sort, reconduit, caressé, confus, presque content d'être refusé.

¶ C'est avoir une très mauvaise opinion des hommes, et néanmoins les bien connaître, que de croire, dans un grand poste, leur imposer par des caresses étudiées, par de longs et stériles embrassements.

¶ *Pamphile* ne s'entretient pas avec les gens qu'il rencontre dans les salles ou dans les cours; si l'on en croit sa gravité et l'élévation de sa voix, il les reçoit, leur donne audience, les congédie. Il a des termes tout à la fois civils et hautains, une honnêteté impérieuse et qu'il emploie sans discernement : il a une fausse grandeur qui l'abaisse, et qui embarrasse fort ceux qui sont ses amis, et qui ne veulent pas le mépriser.

Un Pamphile[2] est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité; il ramasse, pour ainsi dire, toutes ses pièces[3], s'en enveloppe pour se faire valoir : il

1. Où il y a beaucoup de monde.
2. Pamphile est, de toute évidence, le marquis de Dangeau, cet excellent homme « chamarré de ridicules, comme dit Saint-Simon, à qui la tête avait tourné d'être seigneur ». Il était membre de l'Académie française.
3. *Toutes ses pièces :* toutes les pièces de son écusson. C'est en 1691 qu'a paru cet alinéa. Dangeau était depuis trois ans chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Les chevaliers de cet ordre portaient un large ruban bleu au bout duquel pendait la croix du Saint-Esprit; ce ruban et cette croix figuraient autour de leurs armoiries.

dit : *Mon ordre, mon cordon bleu;* il l'étale ou il le cache par ostentation. Un Pamphile, en un mot, veut être grand, il croit l'être, il ne l'est pas : il est d'après un grand[1]. Si quelquefois il sourit à un homme du dernier ordre, à un homme d'esprit, il choisit son temps si juste qu'il n'est jamais pris sur le fait : aussi la rougeur lui monterait-elle au visage, s'il était malheureusement surpris dans la moindre familiarité avec quelqu'un qui n'est ni opulent, ni puissant, ni ami d'un ministre, ni son allié, ni son domestique[2]. Il est sévère et inexorable à qui n'a point encore fait sa fortune. Il vous aperçoit un jour dans une galerie, et il vous fuit; et le lendemain s'il vous trouve en un endroit moins public, ou, s'il est public, en la compagnie d'un grand, il prend courage, il vient à vous, et il vous dit : *Vous ne faisiez pas hier semblant de nous voir.* Tantôt il vous quitte brusquement pour joindre un seigneur ou un premier commis[3], et tantôt, s'il les trouve avec vous en conversation, il vous coupe[4] et vous les enlève. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas[5]; il se fait suivre, vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent. Aussi les

1. « Ses charges et son argent, écrit Saint-Simon au sujet de Dangeau, en avaient fait non pas un seigneur, mais, comme l'a si plaisamment dit La Bruyère, un homme d'après un seigneur.... Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare. Il fit le singe du roi dans les promotions qu'il fit de cet ordre : toute la cour accourait pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyait admiré. »

2. Ni attaché à sa maison. Tous ceux qui avaient des emplois auprès d'un grand, fussent-ils des gentilshommes, étaient nommés ses domestiques.

3. Le *premier commis* d'un ministre était un personnage important. Le marquis de Saint-Pouange, qui était cousin germain de Louvois, et dont l'autorité était grande à la cour, avait été le commis principal de Louvois et de Barbezieux.

4. *Couper*, c'est passer devant une personne et la séparer d'une autre. Mme de Sévigné et Saint-Simon se sont servis de ce mot dans le même sens.

5. Peut-être ce trait est-il une réminiscence d'un passage de Théophraste : « Un homme fier et superbe n'écoute pas celui qui l'aborde dans la place pour lui parler de quelque affaire; mais sans s'arrêter et se faisant suivre quelque temps.... » (*De l'orgueil.*)

Pamphiles sont-ils toujours comme sur un théâtre; gens nourris dans le faux, et qui ne haïssent rien tant que d'être[1] naturels; vrais personnages de comédie, des *Floridors*, des *Mondoris*[2].

¶ On ne tarit point sur les Pamphiles : ils sont bas et timides devant les princes et les ministres, pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que la vertu; muets et embarrassés avec les savants; vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et de politique à un financier; ils savent l'histoire avec les femmes; ils sont poètes avec un docteur et géomètres avec un poète. De maximes[3], ils ne s'en chargent pas; de principes, encore moins : ils vivent à l'aventure, poussés et entraînés par le vent de la faveur et par l'attrait des richesses. Ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre; ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin; et celui à qui ils ont recours n'est guère[4] un homme sage, ou habile[5], ou vertueux; c'est un homme à la mode.

¶ Nous avons pour les grands et pour les gens en place une jalousie stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation[6], et qui ne fait qu'ajouter à notre propre misère le poids insupportable du bonheur d'autrui. Que faire contre une maladie de l'âme si invétérée et si contagieuse? Contentons-nous de peu, et de moins encore, s'il est possible; sachons perdre dans l'occasion : la recette est infaillible, et je consens à l'éprouver[7]. J'évite par là d'apprivoiser un suisse ou de fléchir un commis[8], d'être repoussé à une porte par la foule

1. Cf. p. 95, n 4, p. 141, n. 2.

2. Floridor et Mondori, acteurs célèbres de l'ancien théâtre français. Mondori est mort en 1651, Floridor en 1672.

3. *Maximes*, règles, plans de conduite. Expression assez vague.

4. N'est pas souvent....

5. *Habile*. Voy. page 26, n 2.

6. « Puisque nous ne la pouvons aveindre, avait dit Montaigne (*Essais*, III, 7), en parlant de la grandeur, vengeons-nous à en mesdire. »

7. *A l'éprouver* : à la mettre à l'essai.

8. Sur ce nom, voy. p. 255, n. 3.

innombrable de clients ou de courtisans dont la maison d'un ministre se dégorge plusieurs fois le jour[1]; de languir dans sa salle d'audience; de lui demander, en tremblant et en balbutiant, une chose juste; d'essuyer sa gravité, son ris amer et son *laconisme*[2]. Alors je ne le hais plus, je ne lui porte plus d'envie; il ne me fait aucune prière, je ne lui en fais pas; nous sommes égaux, si ce n'est peut-être qu'il n'est pas tranquille, et que je le suis[3].

¶ Si les grands ont les occasions de nous faire du bien, ils en ont rarement la volonté; et s'ils désirent de nous faire du mal, ils n'en trouvent pas toujours les occasions. Ainsi l'on peut être trompé dans l'espèce de culte qu'on leur rend, s'il n'est fondé que sur l'espérance ou sur la crainte; et une longue vie se termine quelquefois sans qu'il arrive de dépendre d'eux pour le moindre intérêt, ou qu'on leur doive sa bonne ou sa mauvaise fortune. Nous devons les honorer, parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a d'autres plus petits que nous qui nous honorent.

¶ A la cour, à la ville, mêmes passions, mêmes faiblesses, mêmes petitesses, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes envies, mêmes antipathies. Partout des brus et des belles-mères, des maris et des femmes, des divorces, des ruptures, et de mauvais raccommodements; partout des humeurs, des colères, des partialités, des rapports, et ce qu'on appelle de mauvais discours. Avec de bons yeux on voit sans peine la petite ville, la rue Saint-Denis, comme transportées à V*** ou à F***[4]. Ici l'on croit se haïr avec plus de fierté et de hauteur, et peut-être avec plus de dignité : on se nuit réciproquement avec plus d'habileté et de finesse; les colères

1. Virgile, *Géorgiques*, II. 462 : « Mane salutantum totis vomit ædibus undam. »

2. Mot nouveau au dix-septième siècle.

3. La Bruyère, dit-on, s'est souvenu de Louvois en écrivant cet alinéa.

4. A Versailles ou à Fontainebleau.

sont plus éloquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes; l'on n'y blesse point la pureté de la langue; l'on n'y offense que les hommes ou que leur réputation : tous les dehors du vice y sont spécieux[1], mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées; tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si grands ou par leur naissance, ou par leur faveur, ou par leurs dignités, ces têtes si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, tous méprisent le *peuple*, et ils sont peuple[2].

Qui dit le peuple dit plus d'une chose : c'est une vaste expression, et l'on s'étonnerait de voir ce qu'elle embrasse, et jusques où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux grands; c'est la populace et la multitude : il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux; ce sont les grands comme les petits.

¶ Les grands se gouvernent par sentiment : âmes oisives, sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression. Une chose arrive; ils en parlent trop; bientôt ils en parlent peu; ensuite ils n'en parlent plus, et ils n'en parleront plus. Action, conduite, ouvrage, événement, tout est oublié; ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense.

¶ L'on se porte aux extrémités opposées à l'égard de certains personnages. La satire, après leur mort, court parmi le peuple, pendant que les voûtes des temples retentissent de leurs éloges. Ils ne méritent quelquefois ni libelles

1. *Spécieux :* « qui a une apparence de vérité et de justice. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Ce n'est pas la même nuance de sens que plus haut, page 195, note 5.

2. « Quelque élevés qu'ils soient, ils sont unis aux moindres des hommes par le même endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils sont tous au même niveau et s'appuient sur la même terre; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les enfants, que les bêtes. » Pascal.

ai discours funèbres; quelquefois aussi ils sont dignes de tous les deux.

¶ L'on doit se taire sur les puissants : il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts.

CHAPITRE X

DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE[1]

Quand l'on parcourt, sans la prévention de son pays, toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir; il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. Ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr, c'est d'estimer celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre[2].

¶ Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie; et la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement[3]; elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition : un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir ou de s'agrandir.

¶ C'est une politique sûre et ancienne dans les républiques que d'y laisser le peuple s'endormir dans les fêtes, dans les spectacles, dans le luxe, dans le faste, dans les plaisirs, dans la vanité et la mollesse; le laisser se remplir du vide et savourer la bagatelle[4] : quelles grandes dé-

1. *La république*, c'est l'État, *respublica*. Pendant les cinq premières éditions, le titre du chapitre était simplement : *Du souverain*.

2. Cf. Montaigne parlant de La Boétie : « Il avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme : d'obéir et de se soumettre religieusement aux lois sous lesquelles il était né. » Bossuet, *Politique*, l. II : « Chaque peuple doit suivre, comme un ordre divin, le gouvernement établi en son pays; » et Montesquieu, *Pensées* : « Je suis un bon citoyen, mais dans quelque pays que je fusse né, je l'aurais été de même.... J'aime le gouvernement où je suis né. »

3. Tour qu'affectionne La Bruyère : « un livre *de nulle ressource* », p. 22; « Un homme *de nul jugement* », p. 97.

4. Les frivolités agréables. « L'enchantement de *la bagatelle*, dit

marches ne fait-on pas au despotique[1] par cette indulgence!

¶ Il n'y a point de patrie dans le despotique; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince[2].

¶ Quand on veut changer et innover dans une république, c'est moins les choses que le temps que l'on considère. Il y a des conjonctures où l'on sent bien qu'on ne saurait trop attenter[3] contre le peuple; et il y a en a d'autres où il est clair qu'on ne peut trop le ménager. Vous pouvez aujourd'hui ôter à cette ville ses franchises, ses droits, ses privilèges; mais demain ne songez pas même à réformer ses enseignes[4].

¶ Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend

Bourdaloue, dissipe tellement nos pensées, que nous oublions le seul bien digne de notre souvenir. »

1. Quels grands pas, quels progrès ne fait-on point vers le gouvernement despotique....

2. Cf. Montesquieu, *Esprit des Lois*, III, 2-9, sur le principe du gouvernement monarchique.

3. *Attenter* : Entreprendre quelque chose d'audacieux; — employé activement : « Un désespéré qui peut *tout attenter*. » Corneille, *Polyeucte*, III, 1. « *Que n'attentera* pas leur témérité? » Bossuet, IVe *Sermon* pour le 1er *dim. de carême*. Godefroy, *Lexique de Corneille*.

4. Autrefois les enseignes des marchands, au lieu d'être appliquées contre les murs, étaient suspendues au-dessus de la tête des passants; elles étaient si nombreuses et de dimensions si grandes que les rues en étaient parfois obscurcies. A Paris, on essaya vainement de les supprimer; on dut se borner, par un règlement de police, à les réduire, en 1669, à une dimension commune. — Toute la correspondance administrative du règne de Louis XIV vient à l'appui de la réflexion de La Bruyère. Le plus souvent, le gouvernement intervient dans les affaires municipales, méconnaît les privilèges, supprime ou violente les élections, sans éprouver la moindre résistance; il pourra même en 1692, trois ans après la publication de ce passage, retirer d'un seul coup aux communes le droit d'élire leurs magistrats, sans que cette mesure provoque la plus légère opposition. Quelquefois, au contraire, la diminution des offices d'échevins dans un corps de ville où ils sont trop nombreux, ou telle autre mesure de minime importance, soulève des émeutes. L'édit qui enjoignit aux particuliers de se servir pour leurs contrats de papiers timbrés sur lesquels se trouvaient imprimées à l'avance les formules usitées a donné lieu, en Guyenne et en Bretagne, de 1673 à 1675, à de graves désordres que suivirent des répressions terribles.

pas par où le calme peut y rentrer; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir.

¶ Il y a de certains maux dans la république qui y sont soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux. Il y a d'autres maux qui sont tels seulement par leur établissement[1], et qui, étant dans leur origine un abus ou un mauvais usage, sont moins pernicieux dans leurs suites et dans la pratique qu'une loi plus juste ou une coutume plus raisonnable. L'on voit une espèce de maux que l'on peut corriger par le changement ou la nouveauté, qui est un mal, et fort dangereux[2]. Il y en a d'autres cachés et enfoncés comme des ordures dans un cloaque, je veux dire ensevelis sous la honte, sous le secret et dans l'obscurité : on ne peut les fouiller et les remuer qu'ils n'exhalent le poison et l'infamie : les plus sages doutent quelquefois s'il est mieux de connaître ces maux que de les ignorer. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients, qui tous seraient inévitables et irrémédiables. Il se trouve des maux dont chaque particulier gémit, et qui deviennent néanmoins un bien public[3], quoique le public ne soit autre chose que tous les particuliers. Il y a des maux personnels qui concourent au bien et à l'avantage de chaque famille. Il y en a qui affligent, ruinent ou déshonorent les familles, mais qui tendent au bien et à la conservation de la machine de l'État et du gouvernement. D'autres maux renversent des États, et sur leurs ruines en élèvent de nouveaux. On en a vu enfin qui ont sapé par les fondements de grands empires, et qui les ont fait évanouir de dessus la terre, pour varier et renouveler la face de l'univers.

1. Par la manière dont ils ont été établis.

2. « Il y a grand doubte s'il se peut trouver si évident proufit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer; d'autant qu'une police, c'est comme un bastiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en esbranler une que tout le corps ne s'en sente. » (Montaigne, *Essais*, I, 22.)

3. Les impôts.

¶ Qu'importe à l'État qu'*Ergaste* soit riche, qu'il ait des chiens qui arrêtent bien, qu'il crée les modes sur les équipages et sur les habits, qu'il abonde en superfluités? Où il s'agit de l'intérêt et des commodités de tout le public, le particulier[1] est-il compté? La consolation des peuples dans les choses qui lui pèsent un peu est de savoir qu'ils soulagent le prince, ou qu'ils n'enrichissent que lui : ils ne se croient point redevables à Ergaste de l'embellissement de sa fortune[2].

¶ La guerre a pour elle l'antiquité; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. Jeune Soyecour[3], je regrette ta vertu, ta pudeur, ton esprit déjà mûr, pénétrant, élevé, sociable; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère, et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer : malheur déplorable, mais ordinaire! De tout temps les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres; et, pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire; ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire ou la plus solide réputation; et ils ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement. De l'injustice des premiers hommes, comme de son unique source, est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont trouvés de

1. L'intérêt particulier.

2. Ils ne se croient pas obligés d'embellir la fortune d'Ergaste.

3. Le chevalier de Soyecourt, capitaine-lieutenant des gendarmes-Dauphin, blessé mortellement à la bataille de Fleurus (1690). Son frère aîné, le marquis, colonel du régiment de Vermandois, avait été tué sur le champ de bataille. La double perte que fit alors Mme de Soyecourt émut vivement la cour. — Le nom des Soyecourt est écrit *Saucourt* dans les lettres de Mme de Sévigné : c'est ainsi qu'il se prononçait. Leur sœur était la marquise de Belleforière, veuve de M. de Seiglière de Boisfranc, « personne accomplie », disent les mémoires du temps, charmante et spirituelle. (Voir pp. 91, 93, 120 et, plus loin, p. 314.)

se donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avait pour toujours la paix et la liberté.

¶ Le peuple, paisible dans ses foyers, au milieu des siens et dans le sein d'une grande ville où il n'a rien à craindre ni pour ses biens ni pour sa vie, respire le feu et le sang, s'occupe de guerres, de ruines, d'embrasements et de massacres, souffre impatiemment que des armées qui tiennent la campagne ne viennent point à se rencontrer, ou si elles sont une fois en présence, qu'elles ne combattent point, ou si elles se mêlent, que le combat ne soit pas sanglant et qu'il y ait moins de dix mille hommes sur la place. Il va même souvent jusques à oublier ses intérêts les plus chers, le repos et la sûreté, par l'amour qu'il a pour le changement, et par le goût de la nouveauté ou des choses extraordinaires. Quelques-uns consentiraient à voir une autre fois les ennemis aux portes de Dijon ou de Corbie[1], à voir tendre des chaînes[2] et faire des barricades, pour le seul plaisir d'en dire ou d'en apprendre la nouvelle.

¶ *Démophile*, à ma droite[3], se lamente et s'écrie : « Tout est perdu, c'est fait de l'État ; il est du moins sur le penchant de sa ruine. Comment résister à une si forte et si générale conjuration[4]? Quel moyen, je ne dis pas d'être supérieur, mais de suffire seul à tant et de si puissants ennemis? Cela est sans exemple dans la monarchie. Un héros, un ACHILLE y succomberait. On a fait, ajoute-t-il, de lourdes fautes : je sais bien ce que je dis, je suis du métier, j'ai vu la guerre,

1. Dijon fut assiégée en 1513 par 30000 Suisses, Allemands et Francs-Comtois. Les ennemis levèrent le siège à la suite d'un traité qui ne fut pas ratifié par le roi. — Corbie fut prise, en 1636, par les Espagnols et les Impériaux, tandis que l'armée française était en Hollande.

2. Les chaînes qui fermaient les rues étaient des moyens de défense.

3. Sur les *Nouvellistes*, voir Et. Allaire, *La Bruyère dans la maison de Condé*, II, 29, 30 ; et les textes curieux indiqués par A. de Boislile, éd. de *Saint-Simon*, t. XII, p. 41.

4. *Conjuration* : coalition. Ce passage a paru en 1691, pendant que Louis XIV tenait tête à la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire à l'Empire, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suède, la Savoie, etc.

et l'histoire m'en a beaucoup appris. » Il parle là-dessus avec admiration d'Olivier le Daim et de Jacques Cœur[1] : « C'étaient là des hommes, dit-il, c'étaient des ministres. » Il débite ses nouvelles, qui sont toutes les plus tristes et les plus désavantageuses que l'on pourrait feindre : tantôt un parti des nôtres a été attiré dans une embuscade et taillé en pièces; tantôt quelques troupes renfermées dans un château se sont rendues aux ennemis à discrétion, et ont passé[2] par le fil de l'épée. Et si vous lui dites que ce bruit est faux et qu'il ne le confirme point, il ne vous écoute pas. Il ajoute qu'un tel général a été tué, et, bien qu'il soit vrai qu'il n'a reçu qu'une légère blessure et que vous l'en assuriez, il déplore sa mort, il plaint sa veuve, ses enfants, l'État; il se plaint lui-même : *il a perdu un grand ami et une grande protection.* Il dit que la cavalerie allemande est invincible; il pâlit au seul nom des cuirassiers de l'empereur. « Si l'on attaque cette place, continue-t-il, on lèvera le siège. Ou l'on demeurera sur la défensive sans livrer combat; ou, si on le livre, on le doit perdre, et si on le perd, voilà l'ennemi sur la frontière. » Et, comme Démophile le fait voler[3], le voilà dans le cœur du royaume : il entend déjà sonner le beffroi des villes et crier à l'alarme; il songe à son bien et à ses terres. Où conduira-t-il son argent, ses meubles, sa famille? où se réfugiera-t-il? en Suisse ou à Venise?

Mais, à ma gauche, *Basilide* met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes; il n'en rabattrait pas une seule brigade : il a la liste des escadrons et des

1. Olivier le Daim, barbier de Louis XI, devint son favori et fut pendu sous Charles VIII, en 1484. — Jacques Cœur, riche négociant, qui rendit de grands services à Charles VII et devint trésorier de l'épargne du roi. Jeté en prison, il s'échappa et mourut dans l'exil (1461). Du temps de La Bruyère, l'histoire ne lui avait pas encore rendu la justice qui lui est due.

2. Locution très correcte au dix-septième siècle. Ont été passées dirait-on aujourd'hui.

3. *Le fait voler*. Cf. Montesquieu (*Lettres persanes*) traitant le même sujet. « *Ils font voler* les armées comme des grues, et tomber les murailles comme des cartons; ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les montagnes, etc.

bataillons, des généraux et des officiers ; il n'oublie pas l'artillerie ni le bagage. Il dispose absolument de toutes ces troupes : il en envoie tant en Allemagne et tant en Flandre ; il réserve un certain nombre pour les Alpes, un peu moins pour les Pyrénées, et il fait passer la mer à ce qui lui reste. Il connaît les marches de ces armées, il sait ce qu'elles feront et ce qu'elles ne feront pas ; vous diriez qu'il ait[1] l'oreille du prince ou le secret du ministre. Si les ennemis viennent de perdre une bataille où il soit demeuré sur la place quelque neuf à dix mille hommes des leurs, il en compte jusqu'à trente mille, ni plus ni moins ; car ses nombres[2] sont toujours fixes et certains, comme de celui[3] qui est bien informé. S'il apprend le matin que nous avons perdu une bicoque, non seulement il envoie s'excuser à ses amis qu'il a la veille conviés à dîner, mais même ce jour-là il ne dîne point, et s'il soupe, c'est sans appétit. Si les nôtres assiègent une place très forte, très régulière[4], pourvue de vivres et de munitions, qui a une bonne garnison, commandée par un homme d'un grand courage, il dit que la ville a des endroits faibles et mal fortifiés, qu'elle manque de poudre, que son gouverneur manque d'expérience, et qu'elle capitulera après huit jours de tranchée ouverte. Une autre fois il accourt tout hors d'haleine, et, après avoir respiré un peu : « Voilà, s'écrie-t-il, une grande nouvelle ! ils sont défaits, et à plate couture[5] ; le général, les chefs, du

1. Très souvent La Bruyère emploie l'indicatif en des cas où nous mettons aujourd'hui le subjonctif. Voilà un exemple en sens contraire. (Cf. p. 110, n. 5.) Cf. Corneille, *Cinna*, IV, 4 : « Tous *présument qu'il ait* un grand sujet d'ennui, || Et qu'il mande Cinna pour prendre avis de lui. » Voy. page 229, note 2.

2. *Ses nombres*. Nous dirions aujourd'hui *ses chiffres*.

3. Comme le sont ceux de celui. L'ellipse du pronom démonstratif est fréquente dans les bons auteurs : « Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs. » Mme de Sévigné.

4. « On appelle *place régulière* une place dont la fortification fait une figure régulière et dont tous les bastions sont égaux. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

5. *Rabattre les coutures*, c'est « les replier et les aplatir sous le *carreau* (ou fer à repasser). D'où la métaphore *à plate couture*, en

moins une bonne partie, tout est tué, tout a péri. Voilà, continue-t-il, un grand massacre, et il faut convenir que nous jouons d'un grand bonheur[1]. » Il s'assied[2], il souffle, après avoir débité sa nouvelle, à laquelle il ne manque qu'une circonstance, qui est qu'il est certain qu'il n'y a point eu de bataille[3]. Il assure d'ailleurs qu'un tel prince renonce à la ligue, et quitte ses confédérés; qu'un autre se dispose à prendre le même parti; il croit fermement, avec la populace, qu'un troisième est mort : il nomme le lieu où il est enterré; et quand on est détrompé aux halles et aux faubourgs, il parie encore pour l'affirmative[4]. Il sait, par une voie indubitable, que T. K. L.[5] fait de grands progrès contre l'empereur; que le Grand Seigneur arme *puissamment*[6], ne veut

rabattant à plat les coutures qu'on frappe. » Littré.

1. *Jouer de bonheur*, comme on dit *jouer de malheur*; expression rare. — Corneille a dit « *jouer* d'adresse ». Godefroy, *Lexique*. Toutes ces façons de parler s'expliquent si l'on songe que *de* a pris souvent en français le sens d'*avec*. Cf. Corneille, *Polyeucte*, III, 2 : « Des mystères sacrés hautement se moquait | Et traitait *de* mépris les dieux qu'on invoquait. » Voy. page 224, note 4.

2. *Il s'assit*, dans toutes les éditions qui ont été imprimées sous les yeux de La Bruyère. Cette forme se trouve également répétée en deux autres endroits (chap. XI et XIII). Mais l'on rencontre aussi deux fois, dans le cours des *Caractères*, la forme *il s'assied*, qui a prévalu, et qui déjà était déclarée la meilleure par tous les auteurs, Thomas Corneille excepté.

3. Après la mort de La Bruyère, les éditeurs, voulant améliorer la phrase, ont imprimé : « qui est qu'il y ait eu une bataille ».

4. Le 2 août 1690, le bruit se répandit à Paris que le nouveau roi d'Angleterre, Guillaume d'Orange, venait de mourir. On fit des feux de joie dans les rues, on dressa des tables en pleine air, on but à la ronde et l'on força les passants à boire. « Les plus grands seigneurs, dit Saint-Simon, subissaient comme les autres cette folie qui était tournée en fureur. » On eut beaucoup de peine à faire cesser ce scandale, que Louis XIV blâma hautement, mais que la police toléra. Voy. C. Rousset, *Louvois*, t. IV, chap. XII ; Sorel, *L'Europe et la Révolution* 1, p. 48; cf. plus loin, p. 386.

5. Le Hongrois Tekeli, qui dirigeait une insurrection contre l'empereur d'Autriche, et qui avait remporté une victoire sur les troupes impériales le 21 août 1690. Le sultan de Constantinople, que La Bruyère nomme le Grand Seigneur, soutenait sa révolte.

6. *Puissamment*, considérablement : très usité par tous les meilleurs écrivains du dix-septième siècle.

point de paix, et que son visir va se montrer une autre fois aux portes de Vienne. Il frappe des mains, et il tressaille sur cet événement, dont il ne doute plus. La triple alliance[1] chez lui est un Cerbère, et les ennemis autant de monstres à assommer. Il ne parle que de lauriers, que de palmes, que de triomphes et que de trophées. Il dit dans le discours familier : *Notre auguste héros, notre grand potentat, notre invincible monarque*[2]. Réduisez-le, si vous pouvez, à dire simplement : *Le roi a beaucoup d'ennemis, ils sont puissants, ils sont unis, ils sont aigris; il les a vaincus, j'espère toujours qu'il les pourra vaincre.* Ce style, trop ferme et trop décisif pour Démophile, n'est pour Basilide ni assez pompeux ni assez exagéré : il a bien d'autres expressions en tête; il travaille aux inscriptions des arcs et des pyramides qui doivent orner la ville capitale un jour d'entrée; et, dès qu'il entend dire que les armées sont en présence, ou qu'une place est investie, il fait déplier sa robe et la mettre à l'air, afin qu'elle soit toute prête pour la cérémonie de la cathédrale[3].

¶ Il faut que le capital[4] d'une affaire qui assemble dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des couronnes et des républiques, soit d'une longue et extraordinaire discussion, si elle leur coûte plus de temps, je ne dis pas que les seuls préliminaires, mais que le simple règlement des rangs, des préseances[5] et des autres cérémonies.

1. On a particulièrement donné le nom de *triple alliance* à la ligue qui s'est formée à la Haye le 23 janvier 1668, entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour empêcher toute agression de Louis XIV sur le territoire de la monarchie espagnole; elle offrit sa médiation à la France, put l'imposer à l'Espagne et prépara ainsi la paix d'Aix-la-Chapelle.

2. Cf Pascal, *Pensées*, éd. Havet, VII, 20. « Masquer la nature, etc.... »

3. Basilide peut être soit un abbé, soit, tout aussi bien et mieux encore, un magistrat prenant ses dispositions pour la cérémonie du *Te Deum*.

4. *Le capital d'une affaire*, la partie importante. « Quoi! votre amour toujours fera *son capital* || Des attraits de Plautine?... » Corneille, *Othon*, II, 4. — Nous disons, moins bien, « *le point capital* ».

5. On sait quelle importance Louis XIV attachait à cette ques-

Le ministre ou le plénipotentiaire[1] est un caméléon, est un Protée. Semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni humeur ni complexion[2], soit pour ne point donner lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne rien laisser échapper de son secret par passion ou par faiblesse. Quelquefois aussi, il sait feindre le caractère le plus conforme aux vues qu'il a et aux besoins où il se trouve, et paraître tel qu'il a intérêt que les autres croient qu'il est en effet. Ainsi, dans une grande puissance ou dans une grande faiblesse qu'il veut dissimuler, il est ferme et inflexible, pour ôter l'envie de beaucoup obtenir; ou il est facile, pour fournir aux autres les occasions de lui demander, et se donner la même licence. Une autre fois, ou il est profond et dissimulé, pour cacher une vérité en l'annonçant, parce qu'il lui importe qu'il l'ait dite et qu'elle ne soit pas crue; ou il est franc et ouvert, afin que, lorsqu'il dissimule ce qui ne doit pas être su, l'on croie néanmoins qu'on n'ignore rien de ce que l'on veut savoir, et que l'on se persuade qu'il a tout dit. De même, ou il est vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas ou de ce qu'il ne doit pas savoir, pour dire plusieurs choses différentes qui se modifient ou qui se détruisent les unes les autres, qui confondent dans les esprits la crainte et la confiance, pour se défendre d'une ouverture qui lui est échappée par une autre qu'il aura faite; ou il est froid et taciturne, pour jeter les autres dans l'engagement[3] de parler, pour écouter longtemps, pour être écouté quand il parle, pour parler avec ascendant et avec poids, pour faire des promesses ou des menaces qui portent un grand coup et qui ébranlent. Il

tion, et le différend qui survint à Londres en 1661 entre les ambassadeurs de France et d'Espagne.

1. « Lorsqu'on a dépouillé les lettres de beaucoup de diplomates de l'ancien régime, on découvre que l'on a délayé en petits faits cet admirable précis de La Bruyère. » A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, I, page 21.

2. Il dissimule, au moral, son caractère, au physique, son tempérament.

3. Dans l'obligation. Cf. p. 78, n. 3.

s'ouvre et parle le premier, pour[1], en découvrant les oppositions, les contradictions, les brigues et les cabales des ministres étrangers sur les propositions qu'il aura avancées, prendre ses mesures et avoir la réplique; et, dans une autre rencontre[2], il parle le dernier, pour ne point parler en vain, pour être précis, pour connaître parfaitement les choses sur quoi[3] il est permis de faire fond pour lui ou pour ses alliés, pour savoir ce qu'il doit demander et ce qu'il peut obtenir. Il sait parler en termes clairs et formels, il sait encore mieux parler ambigument, d'une manière enveloppée, user de tours ou de mots équivoques, qu'il peut faire valoir ou diminuer[4] dans les occasions et selon ses intérêts. Il demande peu quand il ne veut pas donner beaucoup; il demande beaucoup pour avoir peu, et l'avoir plus sûrement. Il exige d'abord de petites choses, qu'il prétend ensuite lui devoir être comptées pour rien, et qui ne l'excluent pas d'en demander une plus grande[5]; et il évite au contraire de commencer par obtenir un point important, s'il l'empêche d'en gagner plusieurs autres de moindre conséquence, mais qui tous ensemble l'emportent sur le premier. Il demande trop, pour être refusé, mais dans le dessein de se faire un droit ou une bienséance[6] de refuser lui-même ce qu'il sait bien qu'il lui sera demandé, et qu'il ne veut pas octroyer : aussi soigneux alors d'exagérer l'énor-

1. « Elles n'ont (les âmes) qu'à s'unir au trouble, aux infirmités, aux délaissements de Jésus, *pour*, par ce moyen, *trouver* leur soutien, etc. » Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, 1re partie, XVI. — Et Corneille : « *Pour* de ce grand dessein *assurer* le succès. » *Pompée*, IV, 1. Cf. de nombreux exemples de cette tournure au dix-septième siècle dans Godefroi, *Lexique de la langue de Corneille*.

2. *Rencontre*, occasion. « Il (l'ambitieux) trouve des *rencontres* inopinées qui le traversent. » Bossuet, sermon *sur la Providence*, 1662. Cf. p. 251, n. 2.

3. Vaugelas recommandait comme « fort élégant et fort commode » l'usage du pronom *quoi* à la place de *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, etc. Les successeurs de Vaugelas ont proscrit cette manière de parler.

4. Dont il peut augmenter ou diminuer la portée.

5. Il serait peut-être impossible de citer une seule phrase d'un bon écrivain où *exclure de* soit suivi, comme ici, d'un verbe.

6. Une raison de convenance.

nité de la demande, et de faire convenir, s'il se peut, des raisons qu'il a de n'y pas entendre[1], que d'affaiblir celles qu'on prétend avoir de ne lui pas accorder ce qu'il sollicite avec instance; également appliqué à faire sonner haut et à grossir dans l'idée des autres le peu qu'il offre, et à mépriser ouvertement le peu que l'on consent de lui donner. Il fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance, et obligent de rejeter ce que l'on accepterait inutilement, qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent. Il accorde plus qu'on ne lui demande, pour avoir encore plus qu'il ne doit donner. Il se fait longtemps prier, presser, importuner, sur une chose médiocre, pour éteindre les espérances et ôter la pensée d'exiger de lui rien de plus fort; ou, s'il se laisse fléchir jusques à l'abandonner, c'est toujours avec des conditions qui lui font partager le gain et les avantages avec ceux qui reçoivent. Il prend directement ou indirectement l'intérêt d'un allié, s'il y trouve son utilité et l'avancement[2] de ses prétentions. Il ne parle que de paix, que d'alliances, que de tranquillité publique, que d'intérêt public; et en effet il ne songe qu'aux siens[3], c'est-à-dire à ceux de son maître ou de sa république. Tantôt il réunit quelques-uns qui étaient contraires les uns aux autres, et tantôt il divise quelques autres qui étaient unis. Il intimide les forts et les puissants, il encourage les faibles. Il unit d'abord d'intérêt plusieurs faibles contre un plus puissant, pour rendre la balance égale; il se joint ensuite aux premiers pour la faire pencher, et il leur vend cher sa protection et son alliance. Il sait intéresser[4] ceux avec qui il traite; et, par un adroit manège, par de fins et

1. *De n'y pas entendre.* De n'y pas consentir : « S'il veut *entendre au* mariage qu'on lui a proposé. » *Académie*, 1694.

2. *L'avancement de ses prétentions.* Le progrès, le succès. Voy. p. 164, n. 2; p. 217, n. 1.

3. A ses intérêts.

4. *Intéresser*, prendre par leur intérêt personnel. « Cette affaire ne se peut faire sans lui; il faut l'*intéresser* et lui faire trouver son compte. » *Académie*, 1694. Euphémisme poli pour « corrompre ».

de subtils détours, il leur fait sentir leurs avantages particuliers, les biens et les honneurs qu'ils peuvent espérer par une certaine facilité, qui ne choque point leur commission[1] ni les intentions de leurs maîtres. Il ne veut pas aussi être cru imprenable par cet endroit ; il laisse voir en lui quelque peu de sensibilité pour sa fortune : il s'attire par là des propositions qui lui découvrent les vues des autres les plus secrètes, leurs desseins les plus profonds et leur dernière ressource, et il en profite. Si quelquefois il est lésé dans quelques chefs[2] qui ont enfin été réglés, il crie haut : si c'est le contraire, il crie plus haut, et jette ceux qui perdent sur la justification et la défensive. Il a son fait[3] digéré[4] par la cour, toutes ses démarches sont mesurées, les moindres avances qu'il fait lui sont prescrites ; et il agit néanmoins, dans les points difficiles et dans les articles contestés, comme s'il se relâchait de lui-même sur-le-champ, et comme par un esprit d'accommodement ; il ose même promettre à l'assemblée qu'il fera goûter la proposition, et qu'il n'en sera pas désavoué. Il fait courir un bruit faux des choses seulement dont il est chargé[5], muni d'ailleurs de pouvoirs particuliers, qu'il ne découvre jamais qu'à l'extrémité, et dans les moments où il lui serait pernicieux de ne les pas mettre en usage. Il tend surtout par ses intrigues au solide et à l'essentiel, toujours prêt de leur sacrifier[6] les minuties et les points d'honneur imaginaires. Il a du flegme, il s'arme de courage et de patience, il ne se lasse point, il fatigue les autres, et les pousse jusqu'au découragement. Il se pré-

1. Le pouvoir qui leur a été délégué.

2. Sur quelques points.

3. *Fait* est pris ici, comme beaucoup d'autres mots chez La Bruyère (qui avait failli rester avocat), au sens judiciaire. Le *fait*, c'est « le cas, l'*espèce* dont il s'agit, soit quand on raconte une chose, soit quand on agite une question ». *Dictionnaire* de Furetière, 1690. *Son fait*, c'est l'affaire précise qu'il a pour mission de traiter.

4. *Digéré*, pesé mûrement. « L'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois n'avait pas été *digéré*. » Mme de Sévigné, dans le *Lexique* de Sommer.

5. Il fait courir de faux bruits sur l'étendue de ses pouvoirs, qu'il présente comme très limités.

6. Voy. page 202, note 1.

cautionne et s'endurcit contre les lenteurs et les remises, contre les reproches, les soupçons, les défiances, contre les difficultés et les obstacles, persuadé que le temps seul et les conjonctures amènent les choses et conduisent les esprits au point où on les souhaite. Il va jusques à feindre un intérêt secret à la rupture de la négociation, lorsqu'il désire le plus ardemment qu'elle soit continuée; et si, au contraire, il a des ordres précis de faire les derniers efforts pour la rompre, il croit devoir, pour y réussir, en presser la continuation et la fin. S'il survient un grand événement, il se roidit ou il se relâche, selon qu'il lui est utile ou préjudiciable; et si, par une grande prudence, il sait le prévoir, il presse et il temporise, selon que l'État pour qui il travaille en doit craindre ou espérer; et il règle sur ses besoins[1] ses conditions. Il prend conseil du temps, du lieu, des occasions, de sa puissance ou de sa faiblesse, du génie des nations avec qui il traite, du tempérament et du caractère des personnes avec qui il négocie. Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique, tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de tromper les autres.

¶ Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain.

¶ L'un des malheurs du prince est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le répandre : son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge[2].

¶ Il ne manque rien à un roi que les douceurs d'une vie privée; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié, et par la fidélité de ses amis.

¶ Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas

1. Sur les besoins de l'État.

2. Est-il un contemporain de La Bruyère qui n'ait pas vu dans cette phrase et dans la suivante une délicate allusion aux sentiments du roi pour Mme de Maintenon? Elle parut dans la 1re édition, trois ans après le mariage secret de Louis XIV.

de saye et les brodequins[1] et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier[2].

¶ Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori.

¶ Le favori n'a point de suite[3]; il est sans engagement[4] et sans liaisons; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas: il est détaché de tout, et comme isolé.

¶ Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparaître, plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve, au contraire, le merveilleux de sa vie dans la solitude; et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée et une mémoire[5] agréable[6].

1. De quitter le costume de son rôle. Le *bas de saye*, qui, dans le costume des acteurs tragiques, représentait la partie inférieure du saye, c'est-à-dire du vêtement des soldats romains, était une sorte de jupe plissée qui descendait jusqu'aux genoux. — C'est le *cothurne*, et non le *brodequin*, que l'on s'attendait à rencontrer ici. Dans la langue du dix-septième siècle, le brodequin était particulièrement la chaussure des acteurs comiques, et le cothurne celle des acteurs tragiques. « Mais quoi ! je chausse ici le *cothurne* tragique ! Reprenons au plus tôt le *brodequin* comique », a dit Boileau dans sa X[e] satire. Boileau cependant n'a pas toujours observé la distinction qu'il établit, car, dans l'*Art poétique* (III, 74), qui est antérieur aux deux pièces où il fait du brodequin le signe particulier de la comédie (épître VII et satire X), il attribue le brodequin et non le cothurne, aux acteurs d'Eschyle.

2. « Les princes et les rois jouent quelquefois; ils ne sont pas toujours sur leur trône, ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. » Pascal.

3. *Point de suite.* « On dit qu'*un homme n'a point de suite* pour dire qu'il n'a point de famille, point d'enfants » (*Dict. de l'Acad.*, 1694); ici, plus généralement, aucun lien d'affection.

4. *Sans engagement*, sans attachement. Voy. p. 120, note 3.

5. *Une mémoire*, un souvenir. « Ne perds pas la *mémoire* || Qu'ainsi que de la vie il y va de la gloire. » Corneille, *le Cid*, V, 1.

6. Cette réflexion pouvait, en 1685, s'appliquer à plus d'un courtisan disgracié; M. Walckenaer en a rapproché les noms du marquis de Wardes, du duc de Lauzun et du comte de Bussy-Rabutin, qui tous

Une plus belle ressource pour le favori disgracié que de se perdre dans la solitude et ne faire plus parler de soi c'est d'en faire parler magnifiquement, et de se jeter, s'il le peut, dans quelque haute et généreuse entreprise, qui relève ou confirme du moins son caractère, et rende raison de son ancienne faveur, qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute et qu'on en rejette une partie sur son étoile[1].

es trois avaient été, pour des motifs différents, exilés de la cour. Il eût fallu ajouter que si elle était à l'adresse des deux premiers, elle contenait une leçon et une ironie, car il y avait alors près de trois ans que Wardes était rentré à la cour, où il se trouvait fort dépaysé, et Lauzun, qui était aussi revenu de l'exil, faisait assez triste figure à Paris ou à Saint-Cloud, n'ayant pas encore obtenu la permission de vivre continuellement à la cour, c'est-à-dire à Versailles. Si, comme il est plus vraisemblable, c'est vers Bussy que s'est reportée la pensée de La Bruyère, cette réflexion est au contraire une sorte d'hommage secret qu'il lui rend. En 1682, Bussy était revenu à la cour après seize années d'exil, et, froidement accueilli par Louis XIV, il s'était volontairement condamné à une nouvelle retraite; en 1687, il s'était de nouveau présenté à Versailles, et s'était éloigné de nouveau devant les marques de la rancune qu'avait conservée le roi. La Bruyère estimait Bussy, malgré tous ses défauts, et plusieurs fois il en a donné la preuve.

1. L'alinéa qui précède avait paru dans la première édition des *Caractères*; celui-ci fut ajouté en mars 1690. En 1689, Lauzun, fatigué de sa disgrâce, avait offert ses services à Jacques II, et avait pris, avec la permission de Louis XIV et aux applaudissements de la cour, le commandement de l'armée qui s'embarquait pour l'Irlande. (Voy. page 255 le portrait de *Straton* et les notes.) Vers la même époque, Bussy avait, de son côté, sollicité Louis XIV de lui accorder l'autorisation de le servir dans la campagne de 1690. En écrivant ce second alinéa, La Bruyère pensait-il à Lauzun, qui allait affronter l'armée de Guillaume, ou à Bussy, qui faisait les plus persévérants efforts pour obtenir la permission de rejoindre l'armée du roi? A l'un et à l'autre peut-être. Quoi qu'il en soit, la réflexion ne pouvait déplaire à Lauzun, tout battu qu'il eût été à la malheureuse affaire de la Boyne (juillet 1690), alors que ce passage était publié depuis quelques mois; mais elle pouvait froisser Bussy qui, moins heureux que Lauzun, n'avait fait la guerre nulle part. Aussi La Bruyère la supprima-t-il en 1691, ainsi que la réflexion précédente, à laquelle elle était liée. Cette suppression qui, selon toute apparence, se fit silencieusement et sans que La Bruyère s'en soit jamais fait honneur auprès de Bussy, trouva sa récompense. Bussy fut l'un des sept académiciens qui, en 1691, soutinrent sa candidature à l'Académie française.

¶ Je ne doute point qu'un favori, s'il a quelque force[1] et quelque élévation, ne se trouve souvent confus et déconcerté des bassesses, des petitesses, de la flatterie, des soins superflus et des attentions frivoles de ceux qui le courent[2], qui le suivent, et qui s'attachent à lui comme ses viles créatures; et qu'il ne se dédommage dans le particulier[3] d'une si grande servitude[4] par le ris et la moquerie.

¶ Hommes en place, ministres, favoris, me permettrez-vous de le dire? Ne vous reposez point sur vos descendants pour le soin[5] de votre mémoire et pour la durée de votre nom : les titres passent, la faveur s'evanouit, les dignités se perdent, les richesses se dissipent, et le mérite dégénère. Vous avez des enfants, il est vrai, dignes de vous, j'ajoute même capables de soutenir toute votre fortune; mais qui peut vous en promettre autant de vos petits-fils? Ne m'en croyez pas, regardez cette unique fois[6] de certains hommes que vous ne regardez jamais, que vous dédaignez : ils ont des aïeuls[7], à qui, tout grands comme vous êtes, vous ne faites que succéder. Ayez de la vertu et de l'humanité; et si vous me dites : Qu'aurons-nous de plus? je vous répondrai : De l'humanité et de la vertu. Maîtres alors de l'avenir et indépendants d'une postérité, vous êtes sûrs de durer autant que la monarchie; et, dans le temps que l'on montrera les ruines de vos châteaux, et peut-être la seule place[8] où ils étaient construits, l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples; ils considéreront avidement vos portraits et vos médailles; ils liront : « Cet homme[9] dont vous regardez la peinture a

1. Quelque force d'esprit.

2. Qui le courent. Voy. page 215, note 3.

3. *Dans le particulier*. Voyez page 209, note 4.

4. *D'une si grande servitude*, de tant de servilité chez ceux qui l'entourent.

5. *Se reposer du* se dit et se disait plus ordinairement.

6. *Cette unique fois*. Pour une seule fois.

7. *Des aïeuls*. Voy. p. 78, n. 2; p. 158, n. 7.

8. *La seule place* : seulement la place. Latinisme.

9. Georges d'Amboise (1460-1495), archevêque de Rouen, cardinal, qui fut pendant vingt-sept ans ministre de Louis XII.

parlé à son maître avec force et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire; il lui a permis d'être bon et bienfaisant, de dire de ses villes : *ma bonne ville*, et de son peuple : *mon peuple*. Cet autre dont vous voyez l'image[1], et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre[2] de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés[3]. Son grand dessein a été d'affermir l'autorité du prince et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands : ni les partis, ni les conjurations, ni les trahisons, ni le péril de la mort, ni ses infirmités, n'ont pu l'en détourner. Il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage, continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie[4]. »

¶ Le panneau le plus délié[5] et le plus spécieux, qui dans tous les temps ait été tendu aux grands par leurs gens d'affaires et aux rois par leurs ministres, est la leçon qu'ils leur font de s'acquitter et de s'enrichir. Excellent conseil, maxime utile, fructueuse[6], une mine d'or, un Pérou ! du moins pour ceux qui ont su jusqu'à présent l'inspirer à leurs maîtres !

¶ C'est un extrême bonheur pour les peuples quand le prince admet dans sa confiance et choisit pour le minis-

1. Le cardinal de Richelieu.

2. Ellipse de l'adjectif déterminatif et de l'article fréquente au dix-septième siècle. « A-t-elle *montré joie?* » Corneille. « Le vicomte de Turenne *lui coupa chemin.* » Racine.

3. Souffrent qu'on les compare à lui.

4. Allusion à la révocation de l'Édit de Nantes, qu'approuvaient sans réserve tous ceux qui entouraient La Bruyère. Sur d'autres points, il est en avance sur ses contemporains; il ne s'est pas séparé d'eux sur cette question.

5. Le filet le plus fin. — Les contemporains ont vu dans cette phrase une allusion au remboursement des rentes de l'hôtel de ville, remboursement qui avait été fait sur les conseils de Colbert.

6. *Fructueuse*. Ce mot, d'après les dictionnaires du temps, ne se prenait plus qu'au figuré. Plus loin (dans le chapitre *De quelques usages*) La Bruyère regrettera qu'il disparaisse.

tère ceux mêmes qu'ils auraient voulu lui donner, s'ils en avaient été les maîtres.

¶ La science des détails, ou une diligente attention aux moindres besoins de la république, est une partie essentielle au bon gouvernement, trop négligée, à la vérité, dans les derniers temps, par les rois ou par les ministres, mais qu'on ne peut trop souhaiter dans le souverain qui l'ignore, ni assez estimer dans celui qui la possède[1]. Que sert en effet au bien des peuples et à la douceur de leurs jours que le prince place les bornes de son empire au delà des terres de ses ennemis; qu'il fasse de leurs souverainetés[2] des provinces de son royaume; qu'il leur soit également supérieur par les sièges et par les batailles, et qu'ils ne soient devant lui en sûreté ni dans les plaines ni dans les plus forts bastions; que les nations s'appellent les unes les autres, se liguent ensemble pour se défendre et pour l'arrêter; qu'elles se liguent en vain; qu'il marche toujours et qu'il triomphe toujours; que leurs dernières espérances soient tombées par le raffermissement d'une santé[3] qui donnera au monarque le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, se mettre en campagne, s'emparer de redoutables forteresses, et conquérir de nouveaux États; commander de vieux et expérimentés capitaines, moins par leur rang et leur naissance que par leur génie et leur sagesse; suivre les traces augustes de leur victorieux père, imiter sa bonté, sa docilité[4], son équité, sa vigilance, son intrépidité? Que me servirait en un mot, comme à tout le peuple, que le prince fû

1. Flatterie délicate à l'adresse du roi, qui entrait dans les détails de toutes choses avec une minutie que, même de son temps, l'on a trouvée excessive. « Son esprit, naturellement porté au petit, dit Saint-Simon, se plut en toutes sortes de détails.... Il régna dans le petit. » Comparez dans Fénelon, *Télémaque*, livre XVII, les critiques faites par Mentor à Idoménée, roi de Crète.

2. *Souveraineté :* « l'étendue d[u] pays où commande un prince souverain. » *Académie*, 1694.

3. Allusion à l'opération qu'avait subie Louis XIV en 1686.

4. *Sa docilité*, peut-être aux enseignements de l'Église, ou, plus généralement, aux bons conseils.

heureux et comblé de gloire par lui-même et par les siens que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression ou dans l'indigence si, à couvert des courses de l'ennemi, je me trouvais exposé, dans les places ou dans les rues d'une ville, au fer d'un assassin, et que je craignisse moins, dans l'horreur de la nuit, d'être pillé ou massacré dans d'épaisses forêts que dans ses carrefours[1]; si la sûreté l'ordre et la propreté ne rendaient pas le séjour des villes si délicieux, et n'y avaient pas amené, avec l'abondance, la douceur de la société; si, faible et seul de mon parti, j'avais à souffrir dans ma métairie du voisinage d'un grand, et si l'on avait moins pourvu à me faire justice de ses entreprises; si je n'avais pas sous ma main autant de maîtres, et d'excellents maîtres, pour élever mes enfants dans les sciences ou dans les arts qui feront un jour leur établissement; si, par la facilité du commerce, il m'était moins ordinaire de m'habiller de bonnes étoffes, et de me nourrir de viandes saines et de les acheter peu[2]; si enfin, par les soins du prince, je n'étais pas aussi content de ma fortune qu'il doit lui-même, par ses vertus, l'être de la sienne[3]?

¶ Les huit ou les dix mille hommes[4] sont au souverain comme une monnaie dont il achète une place ou une victoire : s'il fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les

1. « Le bois le plus funeste et le moins fréquenté || Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté. » Boileau composait en 1660 la satire sur les *Embarras de Paris*, qui contient ces vers. A l'époque où La Bruyère écrivait, le guet, qui avait été très augmenté, faisait meilleure garde.

2. *Les acheter peu*, peu cher : *emere parvi*.

3. Cf. pour les éloges que donne La Bruyère à l'administration de Louis XIV, Voltaire, *Siècle de Louis XIV*; Clément, *la Police sous Louis XIV*; Clément, *Colbert*, etc.; Chéruel, *l'Administration sous Louis XIV*.

4. *Les*. On employait souvent, au seizième et au dix-septième siècle, l'article où nous l'omettrions à présent. « De dix mille hommes qui demeurèrent morts en cette bataille, *les* trois mille étaient naturels bourgeois de Carthage. » Amyot. « Nous serons les premiers à vous en faire *la* justice » Molière. « Elle est fort belle et de *la* main de maître » Sévigné. (Exemples cités par Chassang, *Gramm. franç., cours supérieur*, p. 223.)

hommes, il ressemble à celui qui marchande et qui connaît mieux qu'un autre le prix de l'argent.

¶ Tout prospère dans une monarchie où l'on confond les intérêts de l'État avec ceux du prince.

¶ Nommer un roi PÈRE DU PEUPLE est moins faire son éloge que l'appeler par son nom, ou faire sa définition.

¶ Il y a un commerce ou un retour de devoirs du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain : quels sont les plus assujettissants et les plus pénibles, je ne le déciderai pas. Il s'agit de juger, d'un côté, entre les étroits engagements du respect, des secours, des services, de l'obéissance, de la dépendance ; et d'un autre, les obligations indispensables de bonté, de justice, de soins, de défense, de protection. Dire qu'un prince est arbitre de la vie des hommes, c'est dire seulement que les hommes, par leurs crimes, deviennent naturellement soumis aux lois et à la justice, dont le prince est le dépositaire : ajouter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte ni discussion, c'est le langage de la flatterie[1], c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie.

¶ Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis ; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâtu-

1. « Sous le ministère de M. Colbert, il fut mis en délibération si le roi ne se mettrait pas en possession actuelle de tous les biens et de toutes les terres de France. » *Les Soupirs de la France esclave*, pamphlet cité par M. Fournier, *Comédie de La Bruyère*, p. 100-102. On prétend aussi que le jésuite Le Tellier décida Louis XIV à créer l'impôt du dixième, « en l'assurant qu'il était le maître et le propriétaire de tous les biens du royaume. » On lit du reste dans les *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 121 (cités par M. Hémardinquer, p. 244) : « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens, qui sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers. »

rage; si elles se dispersent, il les rassemble; si un loup avide paraît, il lâche son chien, qui le met en fuite; il les nourrit, il les défend; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins! quelle vigilance! quelle servitude! Quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis? Le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

¶ Le faste et le luxe dans un souverain[1], c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups?

¶ Quelle heureuse place que celle qui fournit dans tous les instants l'occasion à un homme de faire du bien à tant de milliers d'hommes! Quel dangereux poste que celui qui expose à tous moments un homme à nuire à un million d'hommes!

¶ Si les hommes ne sont point capables sur la terre d'une joie plus naturelle, plus flatteuse et plus sensible, que de connaître qu'ils sont aimés, et si les rois sont hommes, peuvent-ils jamais trop acheter le cœur de leurs peuples?

¶ Il y a peu de règles générales et de mesures certaines[2] pour bien gouverner; l'on suit le temps et les conjonctures, et cela roule[3] sur la prudence et sur les vues

1. Louis XIV n'aimait pas le luxe pour lui-même; mais, par politique, il l'encourageait chez ses courtisans (Saint-Simon, *Mémoires*) : « C'était lui plaire que de [se ruiner] en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeux. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits. » — Il faut se rappeler aussi, à propos de cette réflexion, qu'en 1689 les charges de la guerre obligèrent le roi à envoyer à la monnaie beaucoup de meubles très précieux de Versailles et jusqu'à un trône d'argent.

2. *Certaines* : sens de *certus*, fixe, déterminé.

3. *Roule*.... Voy. page 310, n. 2.

4. *Les vues*, les manières de voir, les idées.

de ceux qui règnent. Aussi le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est le parfait gouvernement; et ce ne serait peut-être pas une chose possible, si les peuples, par l'habitude où ils sont de la dépendance et de la soumission, ne faisaient la moitié de l'ouvrage.

¶ Sous un très-grand roi, ceux qui tiennent les premières places n'ont que des devoirs faciles, et que l'on remplit sans nulle peine : tout coule de source; l'autorité et le génie du prince leur aplanissent les chemins, leur épargnent les difficultés, et font tout prospérer au delà de leur attente : ils ont le mérite des subalternes [1].

¶ Si c'est trop de se trouver chargé d'une seule famille, si c'est assez d'avoir à répondre de soi seul, quel poids, quel accablement, que celui de tout un royaume! Un souverain est-il payé de ses peines par le plaisir que semble donner une puissance absolue, par toutes les prosternations [2] des courtisans? Je songe aux pénibles, douteux et dangereux chemins qu'il est quelquefois obligé de suivre pour arriver à la tranquillité publique; je repasse les moyens extrêmes, mais nécessaires, dont il use souvent pour une bonne fin : je sais qu'il doit répondre à Dieu même de la félicité de ses peuples, que le bien et le mal est en ses mains, et que toute ignorance ne l'excuse pas; et je me dis à moi-même : Voudrais-je régner? Un homme un peu heureux dans une condition privée devrait-il y renoncer pour une monarchie? N'est-ce pas beaucoup, pour celui qui se trouve en place par un droit héréditaire, de supporter d'être né roi?

¶ Que de dons du ciel [3] ne faut-il pas pour bien régner!

1. On a trouvé, avec grande raison, que l'auteur sacrifiait trop aisément à la gloire du roi des ministres tels que Colbert et Louvois.

2. *Prosternations.* Voy. page 174, note 2.

3. Ce caractère est le panégyrique, parfois excessif, de Louis XIV. — « Un livre composé sous Louis XIV ne serait pas complet, et j'ajouterai, ne serait pas assuré contre le tonnerre, s'il n'y avait au milieu une image du roi. La Bruyère n'a manqué ni à la précaution ni à la règle, et en grand artiste il a disposé les choses de telle façon qu'on

Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse[1] la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan[2]: une parfaite égalité d'humeur; un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point; ne faire jamais ni menaces ni reproches; ne point céder à la colère[3], et être toujours obéi; l'esprit facile, insinuant; le cœur ouvert, sincère, et dont on croit voir le fond, et ainsi très propre à se faire des amis, des créatures et des alliés; être secret toutefois, profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets[4]; du sérieux et de la gravité dans le public; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils: une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait[5]; le choix des personnes que l'on gratifie; le dis-

arrive à cette image par des degrés successifs et comme par une longue avenue. L'autel est au centre, au cœur de l'œuvre, un peu plus près de la fin que du commencement et à un endroit élevé, d'où il est en vue de toutes parts. » (Sainte-Beuve.)

1. *Remplisse*. Voy. p. 3, n. 3.

2. Dans *Bérénice* (I, 5), et dans *Esther* (II, 7), Racine avait rendu un hommage indirect à la majesté du grand roi. Saint-Simon dira de son côté : « Jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnaient une grande facilité. Aussi dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé, et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir si, en le haranguant, on ne voulait s'exposer à demeurer court. »

3. « Jamais, dit encore Saint-Simon, il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne, et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère.... » Saint-Simon ajoute toutefois que Louis XIV n'était pas exempt de colère, « quelquefois avec un air de sévérité ».

4. « Jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément et de dissimuler de même. Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela, jamais de mensonge. » (Saint-Simon.) Voy. page 150, note 7.

5. *Bienfait*. « Jamais personne, dit Saint-Simon, ne donna de meilleure grâce. » Voy. p. 214 et n. 1.

cernement des esprits, des talents et des complexions, pour la distribution des postes et des emplois; le choix des généraux et des ministres; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connaît[1] le meilleur parti et le plus juste; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même[2] en faveur du peuple, des alliés, des ennemis; une mémoire heureuse et très-présente, qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages, leurs noms, leurs requêtes; une vaste capacité, qui s'étende non seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement[3] des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles, mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume; qui en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre[4]; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent[5], qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus[6], qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux; punir sévèrement les vices scandaleux; donner, par son autorité et par son exemple, du

1. *Connaît*, discerne, reconnaît. Sens usuel au dix-septième siècle. « Il est trop habile, écrit Mme de Sévigné, pour n'avoir pas *connu* que c'est une chose impossible. »

2. *Contre soi-même*. Voyez Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXIX.

3. *Reculement*. Ce mot ne se trouve point dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694; et Richelet comme Furetière ne le donnent qu'avec le sens de « retardement ». Littré ne cite que l'exemple de La Bruyère dans le sens qu'il a ici d' « *extension* ».

4. La Bruyère ne laisse échapper aucune occasion de louer la révocation de l'Édit de Nantes.

5. Allusion aux ordonnances que Louis XIV a rendues contre le duel.

6. Six codes, préparés par Le Tellier, Séguier, Lamoignon, Omer Talon, Colbert, avaient paru de 1667 à 1685 : l'ordonnance civile, celle des eaux et forêts, l'ordonnance d'instruction criminelle, celle du commerce, celle de la marine et des colonies, et enfin le *Code noir* pour nos colonies.

crédit à la piété et à la vertu[1]; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés[2]; ménager ses peuples comme ses enfants; être toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers, et tels qu'ils se lèvent[3] sur les provinces sans les appauvrir; de grands talents pour la guerre; être vigilant, appliqué, laborieux; avoir des armées nombreuses, les commander en personne; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État[4]; aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie; une puissance très absolue, qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale, qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits[5], qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également[6]; une étendue de connaissance qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants[7], et les ministres que ses ministres[8]; une profonde sagesse, qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire, qui sait faire la paix, qui sait la rompre, qui sait

1. *A la vertu.* La vie privée de Louis XIV a été longtemps sans justifier cet éloge.

2. Allusion à la célèbre déclaration de 1682, rédigée par Bossuet.

3. *Se lèvent*, sont levés. Voy. p. 194, n. 3.

4. Cette phrase devait rappeler inévitablement à la mémoire de tous les contemporains les vers si connus de Boileau (*Épître* IV) : « Louis, les animant du feu de son courage, ‖ Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage. »

5. « Louange très juste, dit avec raison M. Labbé (éd. de La Bruyère, p. 222) ; les ministres de Louis XIV furent pour la plupart de souche bourgeoise ; sous son règne la bourgeoisie prit conscience de sa force. »

6. *Plient également.* C'est bien ce dont se plaignaient quelques nobles chagrins; voyez Saint-Simon : « Tout est devenu peuple devant lui. »

7. *Que ses lieutenants.* « Il s'applaudissait, dit Saint-Simon, de les conduire de son cabinet; il voulait que l'on crût que de son cabinet il commandait toutes ses armées. »

8. Voyez plus haut, page 282, note 1. Il est puéril de rapporter à Louis XIV l'initiative de tout ce qui s'est fait de bon et de grand sous son règne. Le roi s'intéressait aux projets de ses ministres, partageait leurs travaux, en appuyait l'exécution : c'est déjà très suffisant pour sa gloire.

quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les ennemis à la recevoir; qui donne des règles à une vaste ambition, et sait jusques où[1] l'on doit conquérir; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles; cultiver les arts et les sciences; former et exécuter des projets d'édifices surprenants; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révérer des siens, craindre des étrangers, qui fait d'une cour, et même de tout son royaume, comme une seule famille, unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde[2] : ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée[3] du souverain. Il est vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet[4] ; il faut que trop de choses concourent à la fois : l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament; et il me paraît qu'un monarque qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand.

1. *Jusques où*, etc. Cf. Boileau, *Épitre* I (1669), v. 118-122.

2. « Les victoires au dehors, l'ordre à l'intérieur après tant de troubles, un pouvoir fort que l'on croit définitif, un roi jeune, populaire, dont on fait un héros, et tout un travail de lois » utiles et bienfaisantes, voilà, selon Guizot (*Civilisation en Europe*), les motifs légitimes de cette popularité méritée. « Il y eut alors, dit Michelet (*Précis de l'histoire moderne*), le plus complet triomphe de la royauté, le plus parfait accord du peuple en un homme, qui se soit jamais trouvé. »

3. Dans l'image que l'on se forme du souverain abstrait et idéal. Sens différent de celui que l'on trouve à la page qui suit.

4. Voy. p. 84, n. 4; p. 289, 318, etc.

CHAPITRE XI

DE L'HOMME[1]

Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes, et l'oubli des autres; ils sont ainsi faits, c'est leur nature : c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève[2].

¶ Les hommes, en un sens, ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses : ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances : ils changent de goût quelquefois; ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises; fermes et constants dans le mal, ou dans l'indifférence pour la vertu.

¶ Le stoïcisme est un jeu d'esprit[3] et une idée[4] semblable à la république de Platon. Les stoïques[5] ont feint[6]

1. Cf. outre Pascal, Montaigne, Bossuet, Bourdaloue un peu partout, Boileau. *Satire sur l'Homme*; Pope, *Essai sur l'Homme*; Voltaire. *Discours en vers sur l'Homme*; Vauvenargues; Joubert.

2. Voir la tirade de Philinte, dans *le Misanthrope*, I, I. vers 175-178.

3. *Un jeu d'esprit*. Voir un bel éloge du stoïcisme dans Montesquieu, *Esprit des Lois*, XXIV, 10, et des attaques, — dont La Bruyère paraît s'être souvenu. — contre cette école philosophique, dans *la Recherche de la Vérité* de Malebranche, l. I, ch. XVII, l. II, 3e P., ch. IV; l. IV, ch. X; l. V, ch. II et IV). Voir aussi Pascal, *Pensées*, art. VIII.

4. *Idée*. « Invention de l'esprit. » « L'autre (personnage) est une pure *idée* de mon esprit. » Corneille. *Examen de Sertorius*. (Godefroy. *Lexique de Corneille*.) « .... De ce souvenir mon âme possédée ‖ A deux fois en dormant revu la même *idée* » (c'est-à-dire le même fantôme). Racine. *Athalie*, II, v.

5. L'usage a établi entre *stoïque* et *stoïcien* une distinction qui n'existait pas jadis. *Stoïque* ne s'emploie plus qu'adjectivement, et nous disons *les stoïciens* pour désigner les philosophes du Portique.

6. *Ont feint*, ont dit faussement. « Il lui *feint* qu'en un lieu que vous

qu'on pouvait rire dans la pauvreté; être insensible aux injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens[1], comme à celles des parents et des amis; regarder froidement la mort, et comme une chose indifférente, qui ne devait ni réjouir ni rendre triste; n'être vaincu ni par le plaisir, ni par la douleur; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son corps sans pousser le moindre soupir ni jeter une seule larme; et ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage. Ils ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé[2] aucun de ses faibles. Au lieu de faire de ses vices des peintures affreuses ou ridicules qui servissent à l'en corriger, ils lui ont tracé l'idée d'une perfection et d'un héroïsme dont il n'est point capable, et l'ont exhorté à l'impossible. Ainsi le sage qui n'est pas, ou qui n'est qu'imaginaire, se trouve naturellement et par lui-même au-dessus de tous les événements et de tous les maux : ni la goutte la plus douloureuse, ni la colique la plus aiguë, ne sauraient lui arracher une plainte; le ciel et la terre peuvent être renversés sans l'entraîner dans leur chute, et il demeurerait ferme sur les ruines de l'univers[3]; pendant que l'homme qui est en effet[4], sort de son sens[5], crie, se désespère, étincelle des yeux et perd la respiration pour un chien perdu ou pour une porcelaine qui est en pièces.

¶ Inquiétude d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur, incertitude de conduite, tous vices de l'âme, mais différents, et qui, avec tout le rapport qui paraît

seul connaissez || Vous cachez des trésors par David amassés. » Racine, *Athalie*, I, sc. I. — Voyez page 47, note 1.

1. *Aux pertes de biens*. Latinisme : *fortunarum jacturis*. On dit plus ordinairement à présent : *à la perte des* biens. Voy p. 23, n 3.

2. Amélioré, fortifié.

3. Réminiscence d'Horace, *Odes* III, 3 : « Si fractus illabatur orbis || Impavidum ferient ruinæ. »

4. C'est-à-dire l'homme réel. Voy. page 7, note 3.

5. *Sens* signifie ici « la faculté de comprendre les choses et d'en juger selon l'usage de la raison. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694

entre eux[1], ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet[2].

¶ Il est difficile de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable; de même, s'il y a toujours plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en prendre aucun.

¶ Un homme inégal n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs : il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts et de manières différentes; il est à chaque moment ce qu'il n'était point, et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été : il se succède à lui-même. Ne demandez pas de quelle complexion il est, mais quelles sont ses complexions; ni de quelle humeur, mais combien il a de sortes d'humeurs. Ne vous trompez-vous point? est-ce *Euthycrate* que vous abordez? Aujourd'hui quelle glace pour vous! hier il vous recherchait, il vous caressait, vous donniez de la jalousie à ses amis. Vous connaît-il bien? Dites-lui votre nom.

¶ *Ménalque*[3] descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir; il la referme. Il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit; et, venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié; il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est

1. *Avec* a souvent, comme ici, le sens de *malgré*. « Ce n'est pas qu'*avec* tout cela votre fille ne puisse mourir. » Molière, *Médecin malgré lui*. Voy. p. 229, n. 5.

2. *Sujet*. Voy. p. 84, n. 4.

3. « Ceci est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distraction. Ils ne sauraient être en trop grand nombre, s'ils sont agréables; car les goûts étant différents, on a à choisir. » *Note de La Bruyère*, en réponse au reproche qu'on lui faisait d'avoir entassé dans ce caractère, qui s'allongeait à chaque édition, plus de distractions qu'un seul distrait n'en pouvait commettre. C'est le père de son élève, le prince Henri-Jules de Bourbon, qui fut sans doute le premier modèle du personnage; c'est le duc de Brancas qui lui fournit la plupart des faits qu'il cite; mais quelques traits sont de l'abbé de Mauroy, aumônier de Mlle de Montpensier, ou du prince de la Roche-sur-Yon, plus tard prince de Conti. On les retrouve soit dans Tallemant des Réaux, soit dans la *Correspondance de Madame, mère du Régent*, soit dans Saint-Simon, soit dans Mme de Sévigné.

par-dessus ses chausses[1]. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charrette, ou derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes, et tomber avec lui, chacun de son côté, à la renverse. Il est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête[2] à la rencontre d'un prince et sur son passage, se reconnaître à peine, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place. Il cherche, il brouille[3], il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre : *on lui perd tout, on lui égare tout*; il demande ses gants qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque[4], lorsqu'elle l'avait sur son visage. Il entre à l'appartement[5], et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue : tous les courtisans regardent et rient; Ménalque regarde aussi et rit plus haut que les autres; il cherche des yeux, dans toute l'assemblée, où est celui qui montre ses oreilles et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants qui lui disent précisément le nom de sa rue. Il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il

1. Chausses, sorte de culotte.

2. Face à face.

3. Il mêle tout, il met tout pêle-mêle. Ce mot, d'ordinaire pris activement, a été, de même, employé d'une manière absolue par La Fontaine (*La vieille chambrière et les deux servantes*) : « Elles filaient si bien que les sœurs filandières ‖ Ne faisaient que *brouiller* auprès de celles-ci. »

4. L'usage, pour les femmes, dans la toilette de ville, du masque destiné à « éviter le hâle et à conserver le teint » (*Dict. de l'Acad.*, 1694), s'était développé en France au seizième siècle, sous l'influence des modes italiennes. Il reprit faveur sous Louis XIV. Ces masques étaient de velours ou de satin noir, garni de dentelles.— Cf. p. 97, n. 5.

5. L'appartement du Roi, au palais de Versailles : expression consacrée.

descend du palais; et, trouvant au bas du grand degré[1] un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans : le cocher touche[2] et croit ramener son maître dans sa maison. Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet : tout lui est familier, rien ne lui est nouveau : il s'assied, il se repose, il est chez soi. Le maître arrive : celui-ci se lève pour le recevoir; il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre; il parle, il rêve, il reprend la parole : le maître de la maison s'ennuie et demeure étonné; Ménalque ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense; il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin : il l'espère, et il prend patience : la nuit arrive qu'il est à peine détrompé. Une autre fois, il rend visite à une femme; et, se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit dans son fauteuil, et ne songe nullement à l'abandonner : il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues; il attend à tous moments qu'elle se lève et le laisse en liberté; mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper : elle rit, et si haut qu'elle le réveille. Lui-même se marie le matin, l'oublie le soir, et découche la nuit de ses noces; et quelques années après, il perd sa femme, elle meurt entre ses bras, il assiste à ses obsèques, et, le lendemain, quand on vient lui dire qu'on a servi, il demande si sa femme est prête et si elle est avertie. C'est lui encore qui entre dans une église, et, prenant l'aveugle qui est collé à la porte pour un pilier, et sa tasse pour le bénitier, y plonge la main, la porte à son front, lorsqu'il entend tout d'un coup le pilier qui parle, et qui lui offre des oraisons[3]. Il s'avance dans la nef; il croit voir un prie-Dieu,

1. Du grand escalier. Il s'agit du Palais de justice.

2. *Toucher*, « frapper pour faire aller.... *Touchez, cocher.* » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

3. « Les aveugles offrent de dire l'antienne et l'oraison d'un saint à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumône. » (*Dict. de Trévoux.*)

il se jette lourdement dessus : la machine plie, s'enfonce, et fait des efforts pour crier; Ménalque est surpris de se voir à genoux sur les jambes d'un fort petit homme, appuyé sur son dos, les deux bras passés sur ses épaules, et ses deux mains jointes et étendues qui lui prennent le nez et lui ferment la bouche; il se retire confus, et va s'agenouiller ailleurs. Il tire un livre pour faire sa prière, et c'est sa pantoufle qu'il a prise pour ses Heures[1], et qu'il a mise dans sa poche avant que de sortir. Il n'est pas hors de l'église qu'un homme de livrée court après lui, le joint, lui demande en riant s'il n'a point la pantoufle de Monseigneur; Ménalque lui montre la sienne, et lui dit : « *Voilà toutes les pantoufles que j'ai sur moi;* » il se fouille néanmoins, et tire celle de l'évêque de ***, qu'il vient de quitter, qu'il a trouvé malade auprès de son feu, et dont, avant de prendre congé de lui, il a ramassé la pantoufle comme l'un de ses gants qui était à terre : ainsi Ménalque s'en retourne chez soi avec une pantoufle de moins. Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui est dans sa bourse, et, voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien, qu'il a serré pour sa cassette. Il joue au trictrac, il demande à boire, on lui en apporte; c'est à lui à jouer : il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre; et comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue. Et dans une chambre où il est familier, il crache sur le lit et jette son chapeau à terre, en croyant faire tout le contraire[2]. Il se promène

1. Livre de prières pour les différents moments de la journée.

2. S'il eût fait *tout le contraire*, il n'eût étonné personne. Nous verrons plus loin que ce n'était pas blesser les habitudes reçues que de jeter à terre le fond de son verre ou les débris de son assiette.

sur l'eau, et il demande quelle heure il est : on lui présente une montre ; à peine l'a-t-il reçue, que, ne songeant plus ni à l'heure ni à la montre, il la jette dans la rivière, comme une chose qui l'embarrasse. Lui-même écrit une longue lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout : il écrit une seconde lettre ; et, après les avoir cachetées toutes deux, il se trompe à l'adresse ; un duc et pair reçoit l'une de ces deux lettres, et, en l'ouvrant, y lit ces mots : *Maître Olivier, ne manquez, sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin....* Son fermier reçoit l'autre, il l'ouvre, et se la fait lire ; on y trouve : *Monseigneur, j'ai reçu avec une soumission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre Grandeur....* Lui-même encore écrit une lettre pendant la nuit, et, après l'avoir cachetée, il éteint sa bougie ; il ne laisse pas d'être surpris de ne voir *goutte*, et il sait à peine comment cela est arrivé. Ménalque descend l'escalier du Louvre ; un autre le monte, à qui il dit : *C'est vous que je cherche* ; il le prend par la main, le fait descendre avec lui, traverse plusieurs cours, entre dans les salles, en sort ; il va, il revient sur ses pas : il regarde enfin celui qu'il traîne après soi depuis un quart d'heure ; il est étonné que ce soit lui ; il n'a rien à lui dire ; il lui quitte la main, et tourne d'un autre côté. Souvent il vous interroge, et il est déjà bien loin de vous quand vous songez à lui répondre ; ou bien il vous demande en courant comment se porte votre père, et, comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise. Il vous trouve quelque autre fois sur son chemin : *Il est ravi de vous rencontrer ; il sort de chez vous pour vous entretenir d'une certaine chose* Il contemple votre main : *Vous avez là*, dit-il, *un beau rubis ; est-il balais*[1] ? Il vous quitte et continue sa route : voilà l'affaire importante dont il avait à vous parler. Se

1. Variété de rubis, couleur de vin paillet. Du bas-latin *balascius*, persan *Balakhschan*, ville du Turkestan, près de Samarcande. (Dictionnaires de Littré et de Darmesteter et Hatzfeld.)

trouve-t-il en campagne[1], il dit à quelqu'un qu'il le trouve heureux d'avoir pu se dérober à la cour pendant l'automne, et d'avoir passé dans ses terres tout le temps de Fontainebleau[2]; il tient à d'autres d'autres discours; puis, revenant à celui-ci : « Vous avez eu, lui dit-il, de beaux jours à Fontainebleau; vous y avez sans doute beaucoup chassé. » Il commence ensuite un conte qu'il oublie d'achever: il rit en lui même, il éclate d'une chose qui lui passe par l'esprit, il répond à sa pensée, il chante entre ses dents, il siffle, il se renverse dans une chaise, il pousse un cri plaintif, il bâille, il se croit seul. S'il se trouve à un repas, on voit le pain se multiplier insensiblement sur son assiette : il est vrai que ses voisins en manquent, aussi bien que de couteaux et de fourchettes, dont il ne les laisse pas jouir longtemps. On a inventé aux tables[3] une grande cuiller[4] pour la commodité du service : il la prend, la plonge dans le plat, l'emplit, la porte à sa bouche, et il ne sort pas d'étonnement de voir répandu sur son linge et sur ses habits le potage qu'il vient d'avaler. Il oublie de boire pendant tout le dîner, ou, s'il s'en souvient, et qu'il trouve que l'on lui donne trop vin, il en *flaque*[5] plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite; il boit le reste tranquillement, et ne comprend pas pourquoi tout le monde éclate de rire de ce qu'il a jeté à terre ce qu'on lui a versé de trop. Il est un jour retenu au lit pour quelque incommodité : on lui rend visite, il a un cercle d'hommes et de femmes dans sa ruelle qui l'entretiennent; et, en leur

1. Nous disons aujourd'hui *à la campagne*, mais les meilleurs écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle ont employé *en campagne* ou *à la campagne* indifféremment. « Le printemps n'est pas si agréable *en campagne* que tu le penses. » J.-J. Rousseau, dans Littré.

2. Tout le temps du séjour de la cour à Fontainebleau.

3. *Pour* les tables : « On ne saigne point en ce pays *aux* rhumatismes. » Mme de Sévigné.

4. *Cuiller*. Les éditions du dix-septième siècle portent *cueillère*; le Dictionnaire de l'Académie (1693), *cuillier* ou *cuiller*.

5. *Flaquer*. Ce mot vieux et familier (jeter avec force un liquide) ne se trouve plus dans le Dictionnaire de l'Académie de 1694.

présence, il soulève sa couverture et crache dans ses draps. On le mène aux Chartreux; on lui fait voir un cloître orné d'ouvrages, tous de la main d'un excellent peintre[1]; le religieux qui les lui explique parle de S. BRUNO, du chanoine et de son aventure[2], en fait une longue histoire, et la montre dans l'un de ses tableaux. Ménalque, qui pendant la narration est hors du cloître, et bien loin au delà, y revient enfin, et demande au père si c'est le chanoine ou S. Bruno qui est damné. Il se trouve par hasard avec une jeune veuve; il lui parle de son défunt mari, lui demande comment il est mort. Cette femme, à qui ce discours renouvelle ses douleurs, pleure, sanglote, et ne laisse pas de reprendre tous les détails de la maladie de son époux, qu'elle conduit depuis la veille de sa fièvre, qu'il se portait bien, jusqu'à l'agonie. « *Madame*, lui demande Ménalque, qui l'avait apparemment écoutée avec attention, *n'aviez-vous que celui-là?* » Il s'avise un matin de faire tout hâter dans sa cuisine; il se lève avant le fruit[3] et prend congé de la compagnie : on le voit ce jour-là en tous les endroits de la ville, hormis en celui où il a donné un rendez-vous précis pour cette affaire qui l'a empêché de dîner, et l'a fait sortir à pied, de peur que son carrosse ne le fît attendre. L'entendez-vous crier, gronder, s'emporter contre l'un de ses domestiques? il est étonné de ne le point voir : « Où peut-il être? dit-il; que fait-il? qu'est-il devenu? qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse dès à cette heure. » Le valet arrive, à qui il demande fièrement d'où il vient;

1. D'Eustache Lesueur (1617-1655), qui avait peint pour le cloître des Chartreux, près du Luxembourg, à Paris, vingt-deux tableaux qui représentaient l'histoire de saint Bruno. La plus grande partie de ces tableaux est au Louvre.

2. Saint Bruno, qui vécut au onzième siècle, est le fondateur de l'ordre des Chartreux. L'aventure dont il s'agit, reproduite dans le troisième tableau de Lesueur, est le miracle qui, suivant la légende, l'a déterminé à se retirer du monde. On allait ensevelir un chanoine de Paris, théologien fameux, nommé Raymond Dioclès. Au milieu des funérailles, le mort se dressa, s'écria qu'il était damné, puis s'affaissa dans sa bière.

3. Il se lève de table avant le dessert.

il répond qu'il vient de l'endroit où il l'a envoyé, et il lui rend un fidèle compte de sa commission. Vous le prendriez souvent pour tout ce qu'il n'est pas : pour un stupide, car il n'écoute point, et il parle encore moins; pour un fou, car, outre qu'il parle tout seul, il est sujet à de certaines grimaces et à des mouvements de tête involontaires; pour un homme fier et incivil, car vous le saluez et il passe sans vous regarder, ou il vous regarde sans vous rendre le salut; pour un inconsidéré, car il parle de banqueroute au milieu d'une famille où il y a cette tache; d'exécution et d'échafaud devant un homme dont le père y a monté, de roture devant des roturiers qui sont riches et qui se donnent pour nobles. De même, il a dessein d'élever auprès de soi[1] un fils naturel, sous le nom et le personnage d'un valet; et, quoi qu'il veuille le dérober à la connaissance de sa femme et de ses enfants, il lui échappe de l'appeler son fils dix fois le jour. Il a pris aussi la résolution de marier son fils à la fille d'un homme d'affaires, et il ne laisse pas de dire de temps en temps, en parlant de sa maison et de ses ancêtres, que les Ménalque ne se sont jamais mésalliés. Enfin, il n'est ni présent ni attentif dans une compagnie à ce qui fait le sujet de la conversation. Il pense et il parle tout à la fois; mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il pense : aussi ne parle-t-il guère conséquemment et avec suite : où il dit *non*, souvent il faut dire *oui*, et où il dit *oui*, croyez qu'il veut dire *non*. Il a, en vous répondant si juste, les yeux fort ouverts, mais il ne s'en sert point : il ne regarde ni vous ni personne, ni rien qui soit au monde; tout ce que vous pouvez tirer de lui, et encore dans le temps qu'il est le plus appliqué[2] et d'un meilleur commerce, ce sont ces mots : *Oui vraiment. C'est vrai. Bon! Tout de bon? Oui-da! Je pense qu'oui. Assurément. Ah! ciel!* et quelques autres monosyllabes qui qui ne sont pas même placés à propos. Jamais aussi il n'est avec ceux avec qui il paraît être : il appelle sérieusement

1. *Auprès de soi*. Voy. p. 75, n. 2. | 2. Attentif. Voy. p. 227, n. 3.

son laquais *monsieur*, et son ami, il l'appelle *la Verdure*; il dit *Votre Révérence* à un prince du sang, et *Votre Altesse* à un jésuite. Il entend la messe : le prêtre vient à éternuer; il lui dit : *Dieu vous assiste!* Il se trouve avec un magistrat : cet homme, grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement, et lui demande si cela est ainsi; Ménalque lui répond : *Oui, mademoiselle.* Il revient une fois de la campagne : ses laquais en livrées[1] entreprennent de le voler et y réussissent; ils descendent de son carrosse, lui portent un bout de flambeau sous la gorge, lui demandent la bourse, et il la rend. Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis, qui ne manquent pas de l'interroger sur les circonstances, et il leur dit : *Demandez à mes gens, ils y étaient*[2].

¶ L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sotte vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction,

1. *En livrées.* Dans, avec *leurs livrées.*

2. Voici le caractère de Théophraste qui a pu donner à La Bruyère l'idée première de son *Ménalque.* Il est intitulé : *De la Stupidité.* « La stupidité est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours. Un homme stupide ayant lui-même calculé avec des jetons une certaine somme, demande à ceux qui le regardent faire à quoi elle se monte. S'il est obligé de paraître, dans un jour prescrit, devant ses juges pour se défendre dans un procès qu'on lui a fait, il l'oublie entièrement et part pour la campagne. Il s'endort à un spectacle et il ne se réveille que longtemps après qu'il est fini et que le peuple s'est retiré. Après s'être rempli de viandes le soir, il se lève la nuit pour une indigestion, va dans la rue pour se soulager, où il est mordu d'un chien du voisinage. Il cherche ce qu'on vient de lui donner, et qu'il a mis lui-même dans quelque endroit où souvent il peut le retrouver. Lorsqu'on l'avertit de la mort d'un de ses amis, afin qu'il assiste à ses funérailles, il s'attriste, il pleure, il se désespère, et, prenant une façon de parler pour une autre : A la bonne heure! ajoute-t-il, ou une pareille sottise. Cette précaution, qu'ont les personnes sages, de ne pas donner sans témoin de l'argent à leurs créanciers, il l'a pour en recevoir de ses débiteurs. On le voit quereller son valet dans le plus grand froid de l'hiver, pour ne lui avoir pas acheté des concombres, etc.

du mépris des autres, de la jalousie. Pour ne se répandre[1] que sur les dehors, elle n'en est que plus haïssable, parce que c'est toujours un défaut visible et manifeste. Il est vrai cependant qu'il offense plus ou moins, selon la cause qui le produit.

¶ Dire d'un homme colère, inégal, querelleux[2], chagrin, pointilleux, capricieux : « c'est son humeur », n'est pas l'excuser, comme on le croit, mais avouer, sans y penser, que de si grands défauts sont irrémédiables.

Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes : ils devraient comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être bons, mais qu'ils doivent encore paraître tels, du moins s'ils tendent à être sociables, capables d'union et de commerce, c'est-à-dire à être des hommes[3]. L'on n'exige pas des âmes malignes qu'elles aient de la douceur et de la souplesse; elle[4] ne leur manque jamais, et elle leur sert de piège pour surprendre les simples, et pour faire valoir[5] leurs artifices : l'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, et qu'il fût moins vrai quelquefois que ce sont les méchants qui nuisent, et les bons qui font souffrir.

¶ Le commun des hommes va de la colère à l'injure. Quelques-uns en usent autrement : ils offensent, et puis ils se fâchent; la surprise où l'on est toujours de ce procédé ne laisse pas de place au ressentiment.

¶ Les hommes ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire plaisir : il semble que

1. *Pour ne se répandre*, quoiqu'elle ne se répande que.... « Je suis ici dans une fort grande solitude, et *pour* n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume fort bien. » Mme de Sévigné. « Ah! *pour* être dévot, je n'en suis pas moins homme. » Molière, *Tartufe*, III, 3.

2. Voy. p. 12, n. 3.

3. Le moraliste anglais Chesterfield insiste aussi sur l'utilité capitale de ces « moindres vertus » trop négligées. *Lettres à son fils* (1774).

4. *Douceur* et *souplesse* étant, ici, à peu près équivalents pour le sens, La Bruyère les désigne collectivement au singulier. Cf. p. 141, n. 5

5. Pour assurer le succès de leurs artifices : sens étymologique du latin *valere*. Cf. p. 346, n. 7.

l'on n'entre dans un emploi que pour pouvoir obliger et n'en rien faire; la chose la plus prompte et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion.

¶ Sachez précisément ce que vous pouvez attendre des hommes en général, et de chacun d'eux en particulier; et jetez-vous ensuite dans le commerce du monde.

¶ Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père[1].

¶ Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit : un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu. Il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais comme dans le faux : l'on cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres, et où il ne se reconnaît pas lui-même; ce sont des injures dites à un sourd. Il serait désirable, pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment.

¶ Il y a des vices que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant, et que nous fortifions par l'habitude. Il y en a d'autres que l'on contracte, et qui nous sont étrangers. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, tout le désir de plaire; mais, par les traitements que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit ou de qui l'on dépend, l'on est bientôt jeté hors de ses mesures[2], et même de son naturel; l'on a des chagrins et une bile que l'on ne se connaissait point, l'on se voit une

1. Ce mariage de la *Pauvreté* et du *Défaut d'esprit* gâte une pensée juste.

2. On « perd la direction de sa conduite » (Littré, expliquant cette phrase de La Bruyère). « On dit en termes d'escrime *être hors de mesure* pour dire n'être pas à portée qu'il faut pour allonger un coup. *Mettre* un homme *hors de mesure* : le déconcerter, le mettre en désordre. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Molière a écrit dans un sens analogue : « Et je vais égayer mon sérieux loisir || A mettre Amphitryon *hors de toutes mesures.* » Et Mme de Sévigné : « Je ne reçus point hier de vos lettres : ce voyage de Monaco vous avait mise *hors de toute mesure.* »

autre complexion[1], l'on est enfin étonné de se trouver dur et épineux.

¶ L'on demande pourquoi tous les hommes ensemble ne composent pas comme une seule nation et n'ont point voulu parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux des mêmes usages et d'un même culte; et moi, pensant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir jusques à sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, dans une même enceinte, et composer une seule famille.

¶ Il y a d'étranges pères, et dont toute la vie ne semble occupée qu'à préparer à leurs enfants des raisons de se consoler de leur mort.

¶ Tout est étranger[2] dans l'humeur, les mœurs et les manières de la plupart des hommes. Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui était né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier[3], et éloigné de toute bassesse : les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité forcent la nature et y causent ces grands changements. Ainsi tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir : trop de choses qui sont hors de lui l'altèrent, le changent, le bouleversent; il n'est point précisément ce qu'il est ou ce qu'il paraît être.

¶ La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à désirer. L'on remet à l'avenir son repos et ses joies, à cet âge souvent où les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive, qui nous surprend encore dans les désirs : on en est là, quand la fièvre nous saisit et nous éteint; si l'on eût guéri, ce n'était que pour désirer plus longtemps[4].

1. Tempérament.

2. *Étranger*, fortuit, adventice; tout vient du dehors, des circonstances, et non du propre fonds de l'homme.

3. *Courage*, dans le sens de cœur, *animus*, sens qu'il a très souvent dans les tragédies de Corneille.

4. « Nous ne sommes jamais chez nous; nous sommes toujours au delà : la crainte, le désir, l'espérance, nous eslancent vers l'adve-

¶ Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui l'on espère : est-on sûr d'avoir, on temporise on parlemente, on capitule.

¶ Il est si ordinaire à l'homme de n'être pas heureux, et si essentiel à tout ce qui est un bien d'être acheté par mille peines, qu'une affaire qui se rend facile[1] devient suspecte[2]. L'on comprend à peine; ou que ce qui coûte si peu puisse nous être fort avantageux, ou qu'avec des mesures justes l'on doive si aisément parvenir à la fin que l'on se propose. L'on croit mériter les bons succès, mais n'y devoir compter que fort rarement.

¶ L'homme qui dit qu'il n'est pas né heureux pourrait du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches. L'envie lui ôte cette dernière ressource.

¶ Quoi que j'aie pu dire ailleurs[3], peut-être que les affligés ont tort : les hommes semblent être nés pour l'infortune, la douleur et la pauvreté; peu en échappent[4]; et comme toute disgrâce peut leur arriver, ils devraient être préparés à toute disgrâce.

nir, et nous desrobent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus. » (Montaigne, *Essais*, I, 3.) — « Le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, et de malheur en malheur nous mène jusqu'à la mort, qui en est un comble éternel. » (Pascal.) — « Que chacun examine ses pensées, avait encore dit Pascal, il les trouvera toujours occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent; et si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre la lumière, pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens, le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais. »

1. *Se rend facile*. Expression commune aux auteurs du temps. « Les hommes *se rendent* si fort *dépendants* de l'opinion des autres.... » Bossuet, *sermon sur l'honneur*, 1666. « Plusieurs *se rendent* inflexibles à la raison. » *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre.*

2. *Suspecte*. « [L'affaire] est si bonne, écrit quelque part Mme de Sévigné, que nous ne croyons pas qu'elle puisse réussir. »

3. Voyez page 142 : « Combien de belles et inutiles raisons.... »

4. *Échapper*. S'employait au dix-septième siècle soit avec *à*, soit avec *de*. (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

¶ Les hommes ont tant de peine à s'approcher[1] sur[2] les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, veulent si fort tromper et si peu être trompés, mettent si haut ce qui leur appartient, et si bas ce qui appartient aux autres, que j'avoue que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances.

¶ A quelques-uns l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de fermeté, et la fourberie d'esprit.

Les fourbes croient aisément que les autres le sont ; ils ne peuvent guère être trompés, et ils ne trompent pas longtemps.

Je me rachèterai toujours fort volontiers d'être fourbe par être stupide et passer[3] pour tel.

On ne trompe point en bien[4] : la fourberie ajoute la malice au mensonge.

¶ S'il y avait moins de dupes, il y aurait moins de ce qu'on appelle des hommes fins ou entendus, et de ceux qui tirent autant de vanité que de distinction d'avoir su, pendant tout le cours de leur vie, tromper les autres. Comment voulez-vous qu'*Érophile*, à qui le manque de parole, les mauvais offices, la fourberie, bien loin de nuire, ont mérité des grâces et des bienfaits de ceux mêmes qu'il a ou manqué de servir ou désobligés, ne présume pas infiniment de soi[5] et de son industrie ?

¶ L'on n'entend, dans les places et dans les rues des grandes villes, et de la bouche de ceux qui passent, que

1. A se rapprocher, à s'entendre.

2. En affaires, quand il s'agit d'affaires. Voy. page 239, note 1.

3. En acceptant d'être stupide et de.... « Je suis venu chez moi, écrit Bussy au retour d'un voyage à la cour, remplacer *par être* mon maître le bien que je n'ai pu atttraper en faisant le valet. » Mme de Sévigné offre aussi de nombreux exemples de cette tournure, inusitée aujourd'hui (*Lexique* de Sommer). « J'en fus bien punie (de ce voyage) *par être noyée* et un an mal à la jambe. » Voy. page 155, note 8.

4. *En bien : dans* ou *pour* le bien.

5. *De soi*. Voy. page 75, note 2.

les mots d'*exploit*, de *saisie*, d'*interrogatoire*, de *promesse*, et de *plaider contre sa promesse*[1]. Est-ce qu'il n'y aurait pas dans le monde la plus petite équité? Serait-il, au contraire, rempli de gens qui demandent froidement ce qui ne leur est pas dû, ou qui refusent nettement de rendre ce qu'ils doivent?

Parchemins inventés pour faire souvenir ou pour convaincre les hommes de leur parole : honte de l'humanité!

Otez les passions, l'intérêt, l'injustice : quel calme dans les plus grandes villes! Les besoins et la subsistance n'y font pas le tiers de l'embarras.

¶ Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement des parents et des amis les torts qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié[2] plus forte que leur intérêt. Comme il connaît leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité. Il peut haïr les hommes en général, où[3] il y a si peu de vertu; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés[4], et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence.

¶ Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement, et dont l'idée seule nous enlève[5] et nous transporte.

1. La Bruyère n'aimait pas la procédure, dont bien des souvenirs devaient lui inspirer l'aversion. Avant sa naissance, son grand-père et sa grand'mère paternels avaient échangé des exploits d'huissier. Quand sa grand'mère maternelle mourut, il y eut un règlement d'intérêt qui suscita dans la famille un procès de huit années pour le moins. De plus ses fonctions de trésorier général à Caen purent lui donner l'occasion de faire connaissance avec les populations processives de la Normandie.

2. Voy. page 216, note 1.

3. *Où*, chez lesquels. Voy. p. 62, note 5.

4. *Relevés*, élevés. Très fréquent au dix-septième siècle. « Tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, [ils] se mêlent de décider hardiment des plus *relevées*. » Bossuet, *sermon sur la Divinité de la Religion*, 1665.

5. Nous ravit. Voy. p. 40, n. 2.

S'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on aspire[1] encore à de plus grands[2].

¶ Il y a des maux effroyables et d'horribles malheurs où[3] l'on n'ose penser, et dont la seule vue fait frémir. S'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne connaissait point, l'on se roidit contre son infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espérait.

¶ Il ne faut quelquefois qu'une jolie maison dont on hérite, qu'un beau cheval ou un joli chien dont on se trouve le maître, qu'une tapisserie, qu'une pendule, pour adoucir une grande douleur, et pour faire moins sentir une grande perte.

¶ Je suppose que les hommes soient[4] éternels sur la terre, et je médite ensuite sur ce qui pourrait me faire connaître qu'ils se feraient alors une plus grande affaire de leur établissement qu'ils ne s'en font dans l'état où sont les choses.

¶ Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre : l'un revient à l'autre.

¶ Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver, et qu'ils ménagent moins, que leur propre vie.

¶ *Irène* se transporte à grands frais en Épidaure[5], voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue[6] de fatigue; et le dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle dit qu'elle est le soir sans appétit; l'oracle lui ordonne de dîner peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies; et il lui prescrit de

1. Sur cette omission de la négation, voy. page 234, note 1.

2. « Quoy que ce soit qui tombe en nostre cognoissance et jouissance, nous sentons qu'il ne nous satisfaict pas, et allons béant aprez les choses advenir et incognues, d'autant que les présentes ne nous saoulent point. » Montaigne, *Essais*, I, 53.

3. Auxquels. Voyez, plus haut, page 62, note 5.

4. Cf. p. 23, n. 6; p. 266, n. 1.

5. A Epidaure. *En* se mettait très souvent, au dix-septième siècle, devant un nom de ville. Molière et Corneille ont dit *en* Alger; Racine, *en* Argos; Bossuet, *en* Jérusalem, etc.

6. *Recrue*. Voir page 186, note 5.

n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau; qu'elle a des indigestions; et il ajoute qu'elle fasse diète. « Ma vue s'affaiblit, dit Irène. — Prenez des lunettes, dit Esculape. — Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été. — C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. — Mais quel moyen de guérir de cette langueur? — Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule. — Fils d'Apollon, s'écrie Irène, quel conseil me donnez-vous? Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révérer de toute la terre? Que m'apprenez-vous de rare et de mystérieux? Et ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignez? — Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abréger vos jours par un long voyage[1]? »

¶ La mort n'arrive qu'une fois, et se fait sentir à tous les moments de la vie[2] : il est plus dur de l'appréhender que de la souffrir[3].

¶ L'inquiétude, la crainte, l'abattement, n'éloignent pas la mort, au contraire; je doute seulement que le ris[4] excessif convienne aux hommes, qui sont mortels.

¶ Ce qu'il y a de certain dans la mort est un peu adouci par ce qui est incertain; c'est un indéfini dans le temps,

1. « L'on tint ce discours à Mme de Montespan, suivant les Clefs, aux eaux de Bourbon, où elle allait souvent pour des maladies imaginaires. »

2. « Nos parlements renvoyent souvent exécuter les criminels au lieu où le crime est commis : durant le chemin, promenez-les par de belles maisons, faites-leur tant de bonne chère qu'il vous plaira, pensez-vous qu'ils s'en puissent réjouir?... Le but de nostre carrière, c'est la mort; c'est l'objet nécessaire de nostre visée : si elle nous effraie, comment est-il possible d'aller un pas en avant sans fiebvre? » Montaigne, 19.

3. « La mort est plus aisée à supporter sans y penser que la pensée de la mort sans péril. » Pascal.

4. *Ris* : voy. p. 55, n. 2.

qui tient quelque chose de[1] l'infini et de ce qu'on appelle éternité[2].

¶ Pensons que, comme nous soupirons présentement pour la florissante jeunesse qui n'est plus et ne reviendra point, la caducité suivra, qui nous fera regretter l'age viril où nous sommes encore, et que nous n'estimons pas assez.

¶ L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre.

¶ L'on espère de[3] vieillir, et l'on craint la vieillesse ; c'est-à-dire : l'on aime la vie, et l'on fuit la mort[4].

¶ C'est plus tôt fait de céder à la nature et de craindre la mort, que de faire de continuels efforts, s'armer de raisons et de réflexions, et être continuellement aux prises avec soi-même, pour ne la pas craindre[5].

¶ Si de tous les hommes les uns mouraient, les autres non, ce serait une désolante affliction que de mourir.

¶ Une longue maladie semble être placée entre la vie et la mort, afin que la mort même devienne un soulagement et à[6] ceux qui meurent et à ceux qui restent.

¶ A parler humainement, la mort a un bel endroit[7], qui est de mettre fin à la vieillesse.

1. Corneille a dit : « Votre fermeté *tient un peu* du barbare. » (*Horace*, II, 3.) Cf. Furetière (cité par Godefroy, *Lexique de Corneille*). « Un homme qui avait la physionomie fort ingénue et qui montrait *tenir beaucoup du* stupide. »

2. L'*indéfini*, ce qui n'a point de limites certaines et déterminées ; l'*infini*, ce qui n'a point de fin. Descartes voulait qu'on dit : la bonté *infinie* de Dieu ; — une quantité *indéfinie* d'étoiles.

3. *Espère de....* V. p. 133, n. 3.

4. Sur la crainte de la mort, voir les *Essais* de Montaigne, surtout l. I, ch. XIX, ch. XL, et l. II, ch. VI.

5. « Nous troublons la vie par le soing de la mort : l'une nous ennuye, l'autre nous effraye.... » Montaigne, *Essais*, III, 12.

6. *Soulagement à ceux....* Cf. p. 72, n. 4.

7. *Endroit*, dans le sens de partie, côté, aspect, manière d'être ; très fréquent au dix-septième siècle : « J'admire fort souvent l'*endroit* de son esprit là-dessus.... Ne me demandez point de rêver gaiement à cet *endroit*-là de notre destinée. » Sommer, *Lexique de Mme de Sévigné*. —Voy. p. 101, n. 1.

La mort qui prévient la caducité arrive plus à propos que celle qui la termine.

¶ Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu, ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre un meilleur usage.

¶ La vie est un sommeil. Les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long : ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir. S'ils repassent alors sur tout le cours de leurs années, ils ne trouvent souvent ni vertus ni actions louables qui les distinguent les unes des autres, ils confondent leurs différents âges, ils n'y voient rien qui marque assez pour mesurer le temps qu'ils ont vécu. Ils ont eu un songe confus, uniforme[1], et sans aucune suite; ils sentent néanmoins, comme ceux qui s'éveillent, qu'ils ont dormi longtemps.

¶ Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir : il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre.

¶ Il y a un temps où la raison n'est pas encore, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige. Il y a un second temps où la raison se développe, où elle est formée, et où elle pourrait agir, si elle n'était pas obscurcie et comme éteinte par les vices de la complexion[2], et par un enchaînement de passions qui se succèdent les unes aux autres, et conduisent jusques au troisième et dernier âge. La raison, alors dans sa force, devrait produire; mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, déconcertée ensuite par le désordre de la machine, qui est dans son déclin : et ces temps néanmoins sont la vie de l'homme[3]!

¶ Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempé

1. Variante (dans les éditions 5 à 8 des *Caractères*) : informe.

2. Voy. p. 269, n. 2; 300, n. 1.

3. Cf. la *Satire* de Boileau *sur l'Homme* et les *Discours en vers* de Voltaire sur le même sujet.

rants, menteurs, dissimulés; ils rient et pleurent facilement; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets; ils ne veulent point souffrir de mal, et aiment à en faire : ils sont déjà des hommes.

¶ Les enfants n'ont ni passé ni avenir[1], et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.

¶ Le caractère de l'enfance paraît unique[2]; les mœurs, dans cet âge, sont assez les mêmes[3], et ce n'est qu'avec une curieuse attention qu'on en pénètre la différence : elle augmente avec la raison, parce qu'avec celle-ci croissent les passions et les vices, qui seuls rendent les hommes si dissemblables entre eux, et si contraires à eux-mêmes.

¶ Les enfants ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire, c'est-à-dire ce que les vieillards n'ont plus, et ils en tirent un merveilleux usage pour leurs petits jeux et pour tous leurs amusements : c'est par elles qu'ils répètent ce qu'ils ont entendu dire, qu'ils contrefont ce qu'ils ont vu faire; qu'ils sont de tous métiers, soit qu'ils s'occupent en effet[4] à mille petits ouvrages, soit qu'ils imitent les divers artisans par le mouvement et par le geste[5]; qu'ils se trouvent à un grand festin, et y font bonne chère; qu'ils se transportent dans des palais et dans des lieux enchantés; que bien que seuls, ils se voient un riche équipage et un grand cortege; qu'ils conduisent des armées, livrent bataille, et jouissent du plaisir de la victoire; qu'ils parlent aux rois et aux plus grands princes; qu'ils sont rois eux-mêmes, ont des sujets, possèdent des trésors qu'ils peuvent faire de feuilles d'arbres ou de grains de sable; et, ce qu'ils ignorent dans la suite de leur vie, savent, à cet âge, être les arbitres de leur fortune et les maîtres de leur propre félicité.

¶ Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps

1. Ils n'ont pas de passé et ils ne se préoccupent pas de l'avenir

2. *Unique*, c'est-à-dire uniforme.

3. *Les mêmes* chez tous les enfants.

4. En réalité. Voy. p. 288, n. 4.

5. *Le geste*. Voy. p. 91, n. 5.

qui ne soient aperçus par les enfants[1]; ils les saisissent d'une première vue[2], et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme point[3] plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés, à leur tour, de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.

L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis : dès qu'ils ont pu les entamer, ils gagnent le dessus[4], et prennent sur eux un ascendant qu'ils ne perdent plus. Ce qui nous fait déchoir une première fois de cette supériorité à leur égard est toujours ce qui nous empêche de la recouvrer.

¶ La paresse, l'indolence et l'oisiveté, vices si naturels aux enfants, disparaissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée : présages certains qu'ils pourront un jour négliger leurs devoirs, mais qu'ils n'oublieront rien pour leurs plaisirs.

¶ Aux enfants tout paraît grand, les cours, les jardins, les édifices, les meubles, les hommes, les animaux; aux hommes les choses du monde paraissent ainsi, et j'ose dire par la même raison, parce qu'ils sont petits.

¶ Les enfants commencent entre eux par l'état populaire : chacun y est le maître; et, ce qui est bien naturel, ils ne s'en accommodent pas longtemps, et passent au monar-

1. Cf. Fénelon, *Traité de l'Éducation des Filles* (1687), chap. v : « Quoique vous veilliez sur vous-même pour n'y laisser rien voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous; souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères. Saint Augustin nous apprend qu'il avait remarqué, dès son enfance, la vanité de ses maîtres sur les études. » La réflexion de La Bruyère a été insérée par lui dans la 4e édition (1689).

2. Du premier coup d'œil.

3. *On ne nomme point*, etc. Il est impossible de donner des noms plus heureux.

4. « *Gagner, prendre le dessus du vent :* terme de marine : prendre l'avantage du vent. » (*Dict. de l'Acad.*, 1694.)

chique. Quelqu'un se distingue, ou par une plus grande vivacité, ou par une meilleure disposition du corps, ou par une connaissance plus exacte des jeux différents et des petites lois qui les composent ; les autres lui défèrent [1], et il se forme alors un gouvernement absolu qui ne roule [2] que sur le plaisir.

¶ Qui doute que les enfants ne conçoivent [3], qu'ils ne jugent, qu'ils ne raisonnent conséquemment [4]? Si c'est seulement sur de petites choses, c'est qu'ils sont enfants, et sans une longue expérience ; et si c'est en mauvais termes, c'est moins leur faute que celle de leurs parents ou de leurs maîtres.

¶ C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants, et leur devenir inutile, que de les punir des fautes qu'ils n'ont point faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément et mieux que personne ce qu'ils méritent, et ils ne méritent guère que ce qu'ils craignent ; ils connaissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées [5] que par l'impunité.

¶ On ne vit point assez pour profiter de ses fautes : on en commet pendant tout le cours de sa vie ; et tout ce que l'on peut faire à force de faillir, c'est de mourir corrigé.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise [6].

¶ Le récit de ses fautes est pénible ; on veut les couvrir [7]

1. *Lui défèrent*, ont de la déférence pour lui. « Ce que j'ai fait pour lui vaut bien qu'il *me défère*. » Corneille, *Suite du Menteur*, III, 2.

2. V. p. 281, p. 373, p. 471, etc.

3. *Conçoivent*. « La première opération de l'esprit est l'*appréhension* ou *conception* des idées. (Bossuet, *Logique*.)

4. *Conséquemment*. « D'une manière qui marque la juste liaison que des propositions ont les unes avec les autres. » *Acad.*, 1694.

5. *Mal ordonnées*, mal réglées, distribuées sans ordre.

6. « C'est une figure bien heureuse que celle qui transforme ainsi en sensation le sentiment qu'on veut exprimer. » Suard.

7. Les cacher ou les pallier. — Le directeur (différent, au dix-septième siècle, du confesseur) est

et en charger quelque autre. C'est ce qui donne le pas au directeur sur le confesseur.

¶ Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut, et ne sont utiles qu'à ceux qui les font.

¶ L'esprit de parti abaisse les plus grands hommes jusques aux petitesses du peuple.

¶ Nous faisons, par vanité ou par bienséance, les mêmes choses et avec les mêmes dehors que nous les ferions par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme, qu'il n'aimait point[1].

¶ Les hommes, dans le cœur, veulent être estimés, et ils cachent avec soin l'envie qu'ils ont d'être estimés; parce que les hommes veulent passer pour vertueux, et que vouloir tirer de la vertu tout autre avantage que la même vertu[2], je veux dire l'estime et les louanges, ce ne serait plus être vertueux, mais aimer l'estime et les louanges, ou être vain; les hommes sont très vains, et ils ne haïssent rien tant que de passer pour tels.

¶ Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi[3] : un homme modeste ne parle point de soi.

On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se mon-

l'ecclésiastique qui a la direction de la conscience d'une personne.

1. En 1685, la princesse de Conti, fille légitimée de Louis XIV, tomba gravement malade de la petite vérole; elle guérit, mais le prince de Conti, qui avait veillé auprès d'elle, tomba malade à son tour et succomba. Les Clefs ont malignement inscrit son nom à côté de la remarque de La Bruyère.

2. La Bruyère avait d'abord écrit : *que la vertu même*, et c'est la construction que l'on emploierait aujourd'hui pour éviter toute amphibologie; mais, préférant plus tard la construction dont Corneille s'est servi le plus volontiers, il a, dans les deux dernières éditions, placé *même* devant le substantif, comme l'ont fait Molière et beaucoup d'autres. C'est ainsi que Corneille a dit, pour ne citer qu'un exemple (*le Cid*, II, 2) : « Sais-tu que ce vieillard fut la *même* vertu ? »

3. « On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler. » La Rochefoucauld.

trer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire[1].

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité; elle fait que l'homme vain ne paraît point tel, et se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère : c'est un mensonge. La fausse gloire est l'écueil de la vanité; elle nous conduit à vouloir être estimés par des choses qui, à la vérité, se trouvent en nous, mais qui sont frivoles et indignes qu'on les relève : c'est une erreur.

¶ Les hommes parlent de manière, sur ce qui les regarde, qu'ils n'avouent d'eux-mêmes que de petits défauts[2], et encore ceux qui supposent en leurs personnes de beaux talents ou de grandes qualités. Ainsi l'on se plaint de son peu de mémoire, content d'ailleurs de son grand sens et de son bon jugement[3] : l'on reçoit[4] le reproche de la distraction et de la[5] rêverie, comme s'il nous accordait le bel esprit; l'on dit de soi qu'on est maladroit, et qu'on ne peut rien faire de ses mains, fort consolé de la perte de ces petits talents par ceux de l'esprit, ou par les dons de l'âme, que tout le monde nous connaît; l'on fait l'aveu de sa paresse en des termes qui signifient toujours son désintéressement, et que l'on est guéri de l'ambition; l'on ne rougit point de sa malpropreté, qui n'est qu'une négligence pour les petites choses, et qui semble supposer qu'on n'a d'application que pour les solides et essentielles. Un homme de guerre

1. « L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission :... c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever, et bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité. » La Rochefoucauld.

2. « Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands. » La Rochefoucauld.

3. « Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. » La Rochefoucauld.

4. On subit, on admet volontiers.

5. Sur cet emploi de l'article, voy. p. 279, n. 4. Cf. Racine : « A dire *le* vrai. » Molière : « Nous serons les premiers à vous en faire *la* justice. » Voy. Chassang, *Grammaire franç.*, p. 225; Brachet et Dussouchet, p. 312.

ame à dire que c'était par trop d'empressement ou par curiosité qu'il se trouva un certain jour à la tranchée, ou en quelque autre poste très périlleux, sans être de garde ni commandé; et il ajoute qu'il en fut repris de son général. De même une bonne tête[1] ou un ferme génie qui se trouve né avec cette prudence que les autres hommes cherchent vainement à acquérir; qui a fortifié la trempe de son esprit par une grande expérience; que le nombre, le poids, la diversité, la difficulté et l'importance des affaires occupent seulement, et n'accablent point; qui, par l'étendue de ses vues et de sa pénétration, se rend maître de tous les événements; qui, bien loin de consulter toutes les réflexions qui sont écrites sur le gouvernement et la politique, est peut-être de ces âmes sublimes nées pour régir les autres, et sur qui ces premières règles ont été faites; qui est détourné, par les grandes choses qu'il fait, des belles ou des agréables qu'il pourrait lire, et qui au contraire ne perd rien à retracer et à feuilleter, pour ainsi dire, sa vie et ses actions[2]; un homme ainsi fait[3] peut dire aisément, et sans se commettre, qu'il ne connait aucun livre, et qu'il ne lit jamais.

¶ On peut quelquefois cacher ses faiblesses, ou en diminuer l'opinion[4], par l'aveu libre que l'on en fait. Tel dit : « Je suis ignorant », qui ne sait rien. Un homme dit : « Je suis vieux », il passe soixante ans; un autre encore : « Je ne suis pas riche », et il est pauvre.

¶ La modestie n'est point, ou est confondue avec une chose toute différente de soi, si on la prend pour un sentiment intérieur qui avilit[5] l'homme à ses propres yeux, et qui est une vertu surnaturelle qu'on appelle humilité.

1. On dit encore « une forte tête ». Cette expression était au dix-septième siècle du style noble. « *Les meilleures têtes* de l'assemblée. » Bossuet. « Eumène était *la meilleure tête* de tous les capitaines d'Alexandre. » Rollin (dans Littré).

2. Boileau, *Sat.* V, v. 52 : « *Feuilletez* à loisir les siècles passés. »

3. Louvois, selon les clefs.

4. Ou atténuer le sentiment qu'en ont les autres.

5. *Avilit.* Sens étymologique : faire paraître de peu de valeur.

L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même : la modestie ne tend qu'à faire que personne n'en souffre ; elle est une vertu du dehors, qui règle ses yeux, sa démarche, ses paroles, son ton de voix, et qui le fait agir extérieurement avec les autres comme s'il n'était pas vrai qu'il les compte pour rien.

¶ Le monde est plein de gens qui, faisant intérieurement et par habitude la comparaison d'eux-mêmes avec les autres, décident toujours en faveur de leur propre mérite, et agissent conséquemment [1].

¶ Vous dites qu'il faut être modeste ; les gens bien nés ne demandent pas mieux : faites seulement que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui cèdent par modestie, et ne brisent pas ceux qui plient.

De même l'on dit : « Il faut avoir des habits modestes ». Les personnes de mérite ne désirent rien davantage. Mais le monde veut de la parure, on lui en donne ; il est avide de la superfluité, on lui en montre. Quelques-uns n'estiment les autres que par de beau linge ou par une riche étoffe ; l'on ne refuse pas toujours d'être estimé à ce prix. Il y a des endroits où il faut se faire voir : un galon d'or plus large ou plus étroit vous fait entrer ou refuser [2].

¶ Notre vanité et la trop grande estime que nous avons de nous-mêmes nous fait soupçonner dans les autres une fierté à notre égard qui y est quelquefois, et qui souvent n'y est pas : une personne modeste n'a point cette délicatesse [3].

¶ Comme il faut se défendre de cette vanité qui nous fait

1. En conséquence.

2. « Pourquoy, estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé et empacqueté ? C'est le prix de l'espée que vous cherchez, non de la gaine : vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain, si vous l'avez dépouillée. Il le faut juger par luy-mesme, non par ses atours : et, comme dict très plaisamment un ancien : Scavez-vous pourquoy vous l'estimez grand ? vous y comptez la haulteur de ses patins. » Montaigne. *Essais*, I, 42.

3. « Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres. » La Rochefoucauld.

penser que les autres nous regardent avec curiosité et avec estime, et ne parlent ensemble que pour s'entretenir de notre mérite et faire notre éloge : aussi devons-nous avoir une certaine confiance qui nous empêche de croire qu'on ne se parle à l'oreille que pour dire du mal de nous, ou que l'on ne rit que pour s'en moquer.

¶ D'où vient qu'*Alcippe* me salue aujourd'hui, me sourit, et se jette hors d'une portière, de peur de me manquer? Je ne suis pas riche, et je suis à pied : il doit, dans les règles, ne me pas voir. N'est-ce point pour être vu lui-même dans un même fond[1] avec un grand?

¶ L'on est si rempli de soi-même, que tout s'y rapporte; l'on aime à être vu, à être montré, à être salué, même des inconnus : ils sont fiers s'ils l'oublient; l'on veut qu'ils nous devinent[2].

¶ Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes[3], et dans l'opinion des hommes, que nous connaissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions. Quelle bizarrerie!

¶ Il semble que l'on ne puisse rire que des choses ridicules : l'on voit néanmoins de certaines gens qui rient également des choses ridicules et de celles qui ne le sont pas. Si vous êtes sot et inconsidéré, et qu'il vous échappe devant eux quelque impertinence, ils rient de vous : si vous êtes sages, et que vous ne disiez que des choses raisonnables, et du ton qu'il les faut dire, ils rient de même.

¶ Ceux qui nous ravissent les biens par la violence ou par l'injustice, et qui nous ôtent l'honneur par la calomnie, nous marquent assez leur haine pour nous; mais ils ne nous prouvent pas également[4] qu'ils aient perdu à notre égard toute sorte d'estime : aussi ne sommes-nous pas incapables de quelque retour pour eux, et de leur rendre un jour notre

1. C'est-à-dire dans le fond d'une même voiture.

2. Qu'ils devinent qui nous sommes.

3. *Hors de nous-mêmes*. Cf. Pascal, *Pensées*, art. II. «.... Nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, etc., » et Boileau, *Épître* III, v. 27-30.

4. *Également*. Au même point.

amitié. La moquerie, au contraire, est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins; elle est le langage du mépris, et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre; elle attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même; elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux; et ainsi elle le convainc de la plus mauvaise disposition où l'on puisse être pour lui, et le rend irréconciliable[1].

C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improuver et de mépriser les autres; et tout ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improuvent et nous méprisent.

¶ La santé et les richesses, ôtant aux hommes l'expérience du mal, leur inspirent la dureté pour leurs semblables; et les gens déjà chargés de leur propre misère sont ceux qui entrent davantage, par la compassion, dans celle d'autrui[2].

¶ Il semble qu'aux âmes bien nées les fêtes, les spectacles, la symphonie[3], rapprochent et font mieux sentir l'infortune de nos proches ou de nos amis[4].

¶ Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie; et elle serait invulnérable, si elle ne souffrait par la compassion.

¶ Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères.

¶ On est prompt à connaître ses plus petits avantages, et lent à pénétrer ses défauts : on n'ignore point qu'on a de beaux sourcils, les ongles bien faits; on sait à peine que l'on est borgne; on ne sait point du tout que l'on manque d'esprit.

1. Cf. Malebranche, *Recherche de la Vérité*, IV, ch. XIII.

2. Cf. *Enéide*, I, 630.

3. *Symphonie*. « Se prend, dit l'Académie (1694), pour toutes sortes de concerts de voix et d'instruments »

4. « C'est surtout au milieu des fêtes que, goûtant le bonheur de vivre en harmonie avec nos semblables, nous sommes pris de pitié pour ceux qui n'y participent point. » J. Labbé, édit. des *Caractères*.

Argyre tire son gant pour montrer une belle main, et elle ne néglige pas de découvrir un petit soulier qui suppose[1] qu'elle a le pied petit : elle rit des choses plaisantes ou sérieuses, pour faire voir de belles dents, si elle montre son oreille, c'est qu'elle l'a bien faite; et si elle ne danse jamais, c'est qu'elle est peu contente de sa taille qu'elle a épaisse. Elle entend tous ses intérêts, à l'exception d'un seul : elle parle toujours, et n'a point d'esprit.

¶ Les hommes comptent presque pour rien toutes les vertus du cœur, et idolâtrent les talents du corps et de l'esprit. Celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la modestie, qu'il est bon, qu'il est constant, fidèle, sincère, équitable, reconnaissant, n'ose dire qu'il est vif, qu'il a les dents belles et la peau douce; cela est trop fort[2].

Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup, et que ces vertus font négliger, la vie et l'argent; aussi personne n'avance de soi qu'il est brave ou libéral.

Personne ne dit de soi, et surtout sans fondement, qu'il est beau, qu'il est généreux, qu'il est sublime : on a mis ces qualités à un trop haut prix; on se contente de le penser.

¶ Quelque rapport qu'il paraisse[3] de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu.

La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres; avec cette différence, que celle-ci est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire; et que celle-là au contraire est un mouvement violent et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle;

1. Un soulier dont la petitesse implique celle du pied.

2. « Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit. » La Rochefoucauld

3. *Qu'il paraisse* : ellipse rare de *exister*, *y avoir*.

qu'elle va même jusques à nier la vertu dans les sujets[1] où elle existe, ou qui[2], forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges ou lui envie les récompenses; une passion stérile qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation, qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique : vice honteux, et qui, par son excès, rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, et ne persuade pas tant à celui qui en est blessé[3] qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire[4] qu'il a lui seul de de l'esprit et du mérite.

L'émulation et la jalousie ne se rencontrent guère que dans les personnes de même art, de mêmes talents et de même condition. Les plus vils artisans sont les plus sujets à la jalousie. Ceux qui font profession des arts libéraux ou des belles-lettres, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poètes, tous ceux qui se mêlent d'écrire, ne devraient être capables que d'émulation[5].

Toute jalousie n'est point exempte de quelque sorte d'envie, et souvent même ces deux passions se confondent. L'envie, au contraire, est quelquefois séparée de la jalousie, comme est celle qu'excitent dans notre âme les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur, le ministère.

L'envie et la haine s'unissent toujours et se fortifient

1. Voy. page 84, note 4.

2. *Ou qui : ou que*, forcée.... *elle* lui refuse. C'est ainsi qu'un éditeur de La Bruyère (M. d'Hugues, t. II, p. 388) pense pouvoir rendre compte de ce tour difficile à expliquer grammaticalement. Cf. p. 58, n. 4; p. 119, n. 1.

3. *Etre blessé* d'une passion, d'un vice, expression aussi fréquente au dix-septième siècle que l'expression *être touché*. « Ariane, ma sœur, de quel amour *blessée*.... » Racine, *Phèdre*.

4. Voy page 234, note 1.

5. *Capables*. Voyez page 61, note 3. « Cette faiblesse humaine dont nous sommes *capables* comme eux. » Corneille, *Deuxième Discours sur la Tragédie*.

l'une l'autre dans un même sujet[1]; et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition.

Un homme d'esprit n'est point jaloux d'un ouvrier qui a travaillé une bonne épée, ou d'un statuaire qui vient d'achever une belle figure. Il sait qu'il y a dans ces arts des règles et une méthode qu'on ne devine point, qu'il y a des outils à manier dont il ne connaît ni l'usage, ni le nom, ni la figure[2], et il lui suffit de penser qu'il n'a point fait l'apprentissage d'un certain métier, pour se consoler de n'y être point maître. Il peut, au contraire, être susceptible d'envie et même de jalousie contre un ministre et contre ceux qui gouvernent, comme si la raison et le bon sens, qui lui sont communs avec eux, étaient les seuls instruments qui servent à régir un État et à présider aux affaires publiques, et qu'ils dussent suppléer aux règles, aux préceptes, à l'expérience.

¶ L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants. Le commun des hommes nage entre ces deux extrémités : l'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires, mais qui sont d'un grand usage, servent à la république, et renferment en soi l'utile et l'agréable; comme le commerce, les finances, le détail des armées, la navigation, les arts, les métiers, l'heureuse mémoire, l'esprit du jeu[3], celui de la société et de la conversation.

¶ Tout l'esprit qui est au monde est inutile à celui qui n'en a point : il n'a nulles vues, et il est incapable de profiter de celles d'autrui.

1. *Sujet.* Voir page 84, n. 4

2. Ni la forme.

3. L'esprit du jeu, dont La Bruyère parlera plus loin avec plus de dédain, ou du moins avec un dédain qui se dissimulera moins, était l'une des qualités que l'on prisait le plus à la cour. Le marquis de Dangeau lui devait en grande partie la situation qu'il avait acquise, et le mathématicien Sauveur, membre de l'Académie des sciences, se détourna de ses travaux pour faire, devant le roi et les courtisans, des scientifiques dissertations sur les combinaisons des jeux à la mode.

¶ Le premier degré dans l'homme après la raison, ce serait de sentir qu'il l'a perdue; la folie même est incompatible avec cette connaissance. De même, ce qu'il y aurait en nous de meilleur après l'esprit, ce serait de connaître qu'il nous manque : par là on ferait l'impossible, on saurait, sans esprit, n'être pas un sot, ni un fat, ni un impertinent.

¶ Un homme qui n'a de l'esprit que dans une certaine médiocrité est sérieux et tout d'une pièce : il ne rit point, il ne badine jamais, il ne tire aucun fruit de la bagatelle[1]; aussi incapable de s'élever aux grandes choses que de s'accommoder, même par relâchement, des plus petites, il sait à peine jouer avec ses enfants[2].

¶ Tout le monde dit d'un fat qu'il est un fat; personne n'ose le lui dire à lui-même : il meurt sans le savoir, et sans que personne se soit vengé.

¶ Quelle mésintelligence entre l'esprit et le cœur! Le philosophe vit mal avec tous ses préceptes, et le politique, rempli de vues et de réflexions, ne sait pas se gouverner.

¶ L'esprit s'use comme toutes choses; les sciences sont ses aliments, elles le nourrissent et le consument.

¶ Les petits sont quelquefois chargés de mille vertus inutiles : ils n'ont pas de quoi les mettre en œuvre.

¶ Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés. Ceux au contraire que la fortune, aveugle, sans choix et sans discernement, a comme accablés de ses bienfaits, en jouissent avec orgueil et sans modération : leurs yeux, leur démarche, leur ton de voix et leur accès, marquent longtemps en eux l'admiration où ils

1. *La bagatelle.* « Je me jette à corps perdu dans *la bagatelle.* » Sévigné, dans le *Lexique* de Sommer. Voy. page 260, note 1.

2. « J'aime, dit Montaigne (III, v) une sagesse gaye et civile, et fuys aspreté des mœurs et l'austérité; ayant pour suspecte toute mine rébarbatisve.... La vertu est qualité plaisante et gaye. » Et Pascal : « Platon et Aristote... étaient des gens honnêtes (cf. page 79, note 1) et, comme les autres, riant avec leurs amis. »

sont d'eux-mêmes et de se voir si éminents; et ils deviennent si farouches que leur chute seule peut les apprivoiser.

¶ Un homme haut et robuste, qui a une poitrine large et de larges épaules, porte légèrement et de bonne grâce un lourd fardeau; il lui reste encore un bras de libre : un nain serait écrasé de la moitié de sa charge. Ainsi les postes éminents rendent les grands hommes encore plus grands, et les petits beaucoup plus petits.

¶ Il y a des gens qui gagnent à être extraordinaires : ils voguent, ils cinglent dans une mer où les autres échouent et se brisent; ils parviennent en blessant toutes les règles de parvenir; ils tirent de leur irrégularité et de leur folie tous les fruits d'une sagesse la plus consommée : hommes dévoués à d'autres hommes, aux grands à qui ils ont sacrifié, en qui ils ont placé leurs dernières espérances, ils ne les servent point, mais ils les amusent. Les personnes de mérite et de service sont utiles aux grands, ceux-ci leur sont nécessaires; ils blanchissent auprès d'eux dans la pratique des bons mots, qui leur tiennent lieu d'exploits dont ils attendent la récompense; ils s'attirent à force d'être plaisants, des emplois graves, et s'élèvent, par un continuel enjouement, jusqu'au sérieux des dignités : ils finissent enfin, et rencontrent inopinément un avenir qu'ils n'ont ni craint ni espéré[1]. Ce qui reste d'eux sur la terre, c'est l'exemple de leur fortune, fatal à ceux qui voudraient le suivre.

¶ L'on exigerait de certains personnages, qui ont une fois été capables d'une action noble, héroïque, et qui a été

1. Ces divers traits conviennent fort bien au maréchal de la Feuillade, « courtisan passant tous les courtisans passés », comme dit Mme de Sévigné, « fou plein d'esprit qui fit sa fortune par ses extravagances », comme dit La Fare. Il y avait, en effet, du Don Quichotte en lui : une expédition qu'il fit à ses frais en Candie, une provocation qu'il alla porter en Espagne à quelqu'un qu'il accusait d'avoir mal parlé de Louis XIV, et aussi ses exploits militaires, l'avaient mis fort à la mode. C'est lui qui fit élever, à si grands frais, sur la place des Victoires, une statue de Louis XIV entourée d'esclaves enchaînés. Elle portait cette inscription : *Viro immortali.*

sue de toute la terre, que, sans paraître comme épuisés par un si grand effort, ils eussent du moins, dans le reste de leur vie, cette conduite sage et judicieuse qui se remarque même dans les hommes ordinaires; qu'ils ne tombassent point dans des petitesses indignes de la haute réputation qu'ils avaient acquise; que se mêlant moins dans le peuple, et ne lui laissant pas le loisir de les voir de près, ils ne le fissent point passer de la curiosité et de l'admiration à l'indifférence, et peut-être au mépris.

¶ Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut. Ils sont même si malheureux, que ce vice est souvent celui qui convenait le moins à leur état, et qui pouvait leur donner dans le monde plus de[1] ridicule : il affaiblit l'éclat de leurs grandes qualités, empêche qu'ils ne soient des hommes parfaits et que leur réputation ne soit entière[2]. On ne leur demande point qu'ils soient plus éclairés et plus incorruptibles, qu'ils soient plus amis de l'ordre et de la discipline, plus fidèles à leurs devoirs, plus zélés pour le bien public, plus graves : on veut seulement qu'ils ne soient point amoureux.

¶ Quelques hommes, dans le cours de leur vie, sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit, qu'on est sûr de se méprendre, si l'on en juge seulement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. Tels étaient pieux, sages, savants, qui, par cette mollesse inséparable d'une trop riante fortune, ne le sont plus. L'on en sait d'autres qui ont commencé leur vie par les plaisirs, et qui ont mis ce qu'ils avaient d'esprit à les connaître, que les disgrâces ensuite ont rendus religieux, sages, tempérants. Ces derniers sont, pour l'ordinaire, de grands sujets[3] et sur qui l'on peut faire beaucoup de fond : ils ont une probité éprouvée par la patience et par l'adversité; ils entent sur cette extrême politesse que le commerce des femmes leur a donnée, et dont ils ne se défont jamais, un esprit

1. Pour *le plus de ridicule*. Voy. p. 19, n. 4; p. 95, n. 5; p. 212, n. 2.

2. *Entière* : intacte, *integra*.

3. *Sujets*. Voir page 84, note 4.

de règle, de réflexion, et quelquefois une haute capacité, qu'ils doivent à la chambre[1] et au loisir d'une mauvaise fortune.

Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls : de là le jeu, le luxe, la dissipation, le vin, les femmes, l'ignorance, la médisance, l'envie, l'oubli de soi-même et de Dieu[2].

¶ L'homme semble quelquefois ne se suffire pas à soi-même : les ténèbres, la solitude le troublent, le jettent dans des craintes frivoles et dans de vaines terreurs : le moindre mal alors qui puisse lui arriver est de s'ennuyer.

¶ L'ennui est entré dans le monde par la paresse; elle a beaucoup de part[3] dans la recherche que font les hommes des plaisirs, du jeu, de la société. Celui qui aime le travail a assez de soi-même.

¶ La plupart des hommes emploient la meilleure partie[4] de leur vie à rendre l'autre misérable.

¶ Il y a des ouvrages qui commencent par A et finissent par Z[5]; le bon, le mauvais, le pire, tout y entre; rien en un certain genre n'est oublié : quelle recherche, quelle affectation dans ces ouvrages! On les appelle des jeux

1. A l'étude et à la retraite.

2. Pascal : « L'homme qui n'aime que soi, ne hait rien tant que d'être seul avec soi. Il ne recherche rien que pour soi et ne fuit rien tant que soi, parce que, quand il se voit, il ne se voit pas tel qu'il se désire et qu'il trouve en soi même un amas de misères inévitables. Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre. De là vient que le jeu, la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois sont si recherchés. »

3. Elle est pour beaucoup dans.... Corneille (*Suite du Menteur*, I. 1) : « Non, *il n'a point de part* au duel d'aujourd'hui, » c'est-à-dire : il n'est pas cause du....

4. Leçon de la 9e édition; dans toutes les précédentes, on lit : la *première partie*.

5. La Bruyère fait allusion, ce nous semble, non pas, comme on l'a dit, au Dictionnaire de l'Académie, ni aux recueils encyclopédiques à l'usage des hommes du monde, intitulés *Bibliothèques des gens de cour*, mais aux pièces de vers *abécédaires*. Ces *jeux d'esprit* peuvent présenter diverses combinaisons. Le plus souvent, les lettres de l'alphabet y sont successivement reproduites par les lettres initiales des vers, le premier commençant par A, le vingt-quatrième par Z.

d'esprit. De même, il y a un jeu dans la conduite : on a commencé, il faut finir; on veut fournir toute la carrière. Il serait mieux ou de changer ou de suspendre; mais il est plus rare et plus difficile de poursuivre : on poursuit, on s'anime par les contradictions; la vanité soutient, supplée à la raison, qui cède et qui se désiste. On porte ce raffinement jusque dans les actions les plus vertueuses, dans celles même où il entre de la religion.

¶ Il n'y a que nos devoirs qui nous coûtent, parce que, leur pratique ne regardant que les choses que nous sommes étroitement obligés de faire, elle n'est pas suivie de grands éloges, qui est[1] tout ce qui nous excite aux actions louables et qui nous soutient dans nos entreprises. N** aime une piété fastueuse qui lui attire l'intendance des besoins des pauvres, le rend dépositaire de leur patrimoine, et fait de sa maison un dépôt public où se font les distributions : les gens à petits collets[2] et les *sœurs grises*[3] y ont une libre entrée; toute une ville voit ses aumônes et les publie. Qui pourrait douter qu'il soit homme de bien, si ce n'est peut-être ses créanciers?

¶ *Géronte* meurt de caducité, et sans avoir fait ce testament qu'il projetait depuis trente années : dix têtes viennent *ab intestat* partager sa succession. Il ne vivait depuis longtemps que par les soins d'*Astérie*, sa femme, qui, jeune encore, s'était dévouée à sa personne, ne le perdait pas de vue, secourait sa vieillesse, et lui a enfin fermé les yeux. Il ne lui laisse pas assez de bien pour pouvoir se passer pour vivre, d'un autre vieillard.

¶ Laisser perdre charges et bénéfices plutôt que de

1. *Qui est* : ce qui est, *quod est*. Latinisme fréquent au dix-septième siècle : « Vous pensâtes.... ne me pas trouver, *qui* eût été une belle chose. » Sévigné.

2. Le *collet* ou *rabat* était un ornement de linge qu'on mettait sur le collet du pourpoint. Les gens du monde le portaient ample et souvent très orné; les ecclésiastiques le portaient plus petit.

3. Nom populaire des Filles de la Charité, qui sont vêtues de serge grise. Les Filles de la Charité prennent soin des pauvres et des malades.

vendre ou de résigner[1], même dans son extrême vieillesse, c'est se persuader qu'on n'est pas du nombre de ceux qui meurent; ou si l'on croit que l'on peut mourir, c'est s'aimer soi-même, et n'aimer que soi.

¶ *Fauste* est un dissolu, un prodigue, un libertin, un ingrat, un emporté, qu'*Aurèle*, son oncle, n'a pu haïr ni déshériter.

Frontin, neveu d'Aurèle, après vingt années d'une probité connue, et d'une complaisance aveugle pour ce vieillard, ne l'a pu fléchir en sa faveur, et ne tire de sa dépouille qu'une légère pension que Fauste, unique légataire, lui doit payer.

¶ Les haines sont si longues et si opiniâtres que le plus grand signe de mort, dans un homme malade, c'est la réconciliation.

¶ L'on s'insinue auprès de tous les hommes, ou en les flattant dans les passions qui occupent leur âme, ou en compatissant aux infirmités qui affligent leur corps. En cela seul consistent les soins que l'on peut leur rendre; de là vient que celui qui se porte bien, et qui désire peu de chose, est moins facile à gouverner.

¶ La mollesse et la volupté naissent avec l'homme, et ne finissent qu'avec lui; ni les heureux ni les tristes événements ne l'en peuvent séparer; c'est pour lui ou le fruit de la bonne fortune, ou un dédommagement de la mauvaise.

¶ C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux.

¶ Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants. La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter; l'on aimerait qu'un bien

1. Se démettre d'une charge ou d'un bénéfice en faveur d'un autre

qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie[1].

¶ Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avares, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude; et d'ailleurs, comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avares qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril. Il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avare; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus : il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout. Cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes.

¶ Il y a des gens qui sont mal logés, mal couchés, mal habillés, et plus mal nourris; qui essuient les rigueurs des saisons; qui se privent eux-mêmes de la société des hommes, et passent leurs jours dans la solitude; qui souffrent du présent, du passé et de l'avenir; dont la vie est comme une pénitence continuelle, et qui ont ainsi trouvé le secret d'aller à leur perte par le chemin le plus pénible : ce sont les avares[2].

¶ Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards : ils aiment les lieux où ils l'ont passée; les personnes qu'ils ont commencé de connaître dans ce temps leur sont chères;

1. La Rochefoucauld a dit, avec autant d'exagération : « Les vieillards aiment à donner de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. »

2. Cf. Boileau, *Satire* VIII, vers 80 et suivants.

ils affectent[1] quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé; ils tiennent pour l'ancienne manière de chanter, et pour la vieille danse; ils vantent les modes qui régnaient alors dans les habits, les meubles et les équipages; ils ne peuvent encore désapprouver des choses qui servaient à leurs passions, qui étaient si utiles à leurs plaisirs, et qui en rappellent la mémoire. Comment pourraient-ils leur préférer de nouveaux usages et des modes toutes récentes, où ils n'ont nulle part, dont ils n'espèrent rien, que les jeunes gens ont faites, et dont ils tirent à leur tour de si grands avantages contre la vieillesse?

¶ Une trop grande négligence comme une excessive parure dans les vieillards multiplient leurs rides, et font mieux voir leur caducité.

¶ Un vieillard est fier, dédaigneux, et d'un commerce difficile, s'il n'a beaucoup d'esprit[2].

¶ Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable. Il est plein de faits et de maximes; l'on y trouve l'histoire du siècle, revêtue de circonstances très curieuses, et qui ne se lisent nulle part; l'on y apprend des règles pour la conduite et pour les mœurs, qui sont toujours sûres, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience.

¶ Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards.

1. *Ils affectent*, ils emploient volontiers : « Diane même dont vous *affectez* tant l'exemple, n'a pas de pousser des soupirs d'amour songé. » (Molière, *Princesse d'Élide*, II, 1.) Ce sens se rattache à celui que nous avons noté p. 214, n. 1.

2. « Il me semble, dit Montaigne (l. III, ch. II), qu'en la vieillesse, nos âmes sont sujettes à des maladies et des imperfections plus importunes qu'en la jeunesse.... Outre une sotte et caduque fierté, un babil ennuyeux, ces humeurs épineuses et inassociables, et la superstition, et un soin ridicule des richesses, lorsque l'usage en est perdu, j'y trouve plus d'envie, d'injustice et de malignité; *elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage*, et ne se voit point d'âmes ou fort rares qui, en vieillissant, ne sentent l'aigre et le moisi. » Cf. le *De Senectute* de Cicéron et les Pensées de Mme de Lambert *sur la Vieillesse*.

¶ *Phidippe*, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse: il passe aux petites délicatesses; il s'est fait un art du boire, du manger, du repos et de l'exercice. Les petites règles qu'il s'est prescrites, et qui tendent toutes aux aises de sa personne, il les observe avec scrupule, et ne les romprait pas pour une maîtresse, si le régime lui avait permis d'en retenir. Il s'est accablé de superfluités, que l'habitude enfin lui rend nécessaires. Il double ainsi et renforce les liens qui l'attachent à la vie, et il veut employer ce qui lui en reste à en rendre la perte plus douloureuse. N'appréhendait-il pas assez de mourir?

¶ *Gnathon* ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient point. Non content de remplir à une table la première place, il occupe lui seul celle de deux autres; il oublie que le repas est pour lui et pour toute la compagnie; il se rend maître du plat, et fait son propre de chaque service[1]; il ne s'attache à aucun des mets qu'il n'ait achevé d'essayer de tous; il voudrait pouvoir les savourer tous tout à la fois. Il ne se sert à table que de ses mains; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés; le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe; s'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe : on le suit à la trace; il mange haut et avec grand bruit; il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier; il écure ses dents, et il continue à manger. Il se fait, quelque part où il se trouve, une manière d'établissement, et ne souffre pas d'être plus pressé au sermon ou au théâtre que dans sa chambre. Il n'y a dans un carrosse que les places du fond qui lui conviennent : dans toute autre, si on veut l'en

1. Il s'approprie chaque service, il s'c.

croire, il pâlit et tombe en faiblesse. S'il fait un voyage avec plusieurs, il les prévient dans les hôtelleries, et il sait toujours se conserver dans la meilleure chambre le meilleur lit. Il tourne tout à son usage; ses valets, ceux d'autrui, courent dans le même temps pour son service; tout ce qu'il trouve sous sa main lui est propre, hardes, équipages. Il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connait de maux que les siens, que sa réplétion et sa bile, ne pleure point la mort des autres, n'appréhende que la sienne, qu'il rachèterait volontiers de l'extinction du genre humain.

¶ *Cliton* n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui est [1] de dîner le matin et de souper le soir : il ne semble né que pour la digestion. Il n'a de même qu'un entretien : il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé; il dit combien il y a eu de potages, et quels potages; il place ensuite le rôt et les entremets; il se souvient exactement de quels plats on a relevé [2] le premier service; il n'oublie pas les *hors-d'œuvre*, le fruit et les assiettes [3]; il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu : il possède le langage des cuisines autant qu'il peut s'étendre, et il me fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point [4]. Il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût ou de boire d'un vin médiocre. C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a porté le talent de se bien nourrir jusques où il pouvait aller. On ne reverra plus un homme qui mange tant et qui mange si bien; aussi est-il l'arbitre des bons morceaux, et il n'est guère permis d'avoir du goût pour ce qu'il désapprouve. Mais il n'est plus : il s'est fait du moins porter à table jusqu'au dernier soupir. Il donnait à manger le

1. *Qui est*. Cf. page 324, note 1.
2. Accompagné, escorté.
3. Les *assiettes volantes*, que l'on mettait entre les plats, et qui contenaient les entrées, les ragoûts les entremets, etc.
4. Molière, *le Misanthrope*. II, sc. IV (v. 608-615).

jour qu'il est mort. Quelque part où il soit, il mange; et, s'il revient au monde, c'est[1] pour manger.

¶ *Ruffin* commence à grisonner; mais il est sain, il a un visage frais et un œil vif qui lui promettent encore vingt années de vie; il est gai, *jovial*[2], familier, indifférent; il rit de tout son cœur, et il rit tout seul et sans sujet, il est content de soi, des siens, de sa petite fortune; il dit qu'il est heureux. Il perd son fils unique, jeune homme de grande espérance, et qui pouvait un jour être l'honneur de sa famille; il remet sur d'autres le soin[3] de le pleurer; il dit : *Mon fils est mort, cela fera mourir sa mère;* et il est consolé. Il n'a point de passions; il n'a ni amis ni ennemis; personne ne l'embarrasse, tout le monde lui convient, tout lui est propre; il parle à celui qu'il voit une première fois avec la même liberté et la même confiance qu'à ceux qu'il appelle de vieux amis, et il lui fait part bientôt de ses *quolibets*[4] et de ses historiettes. On l'aborde, on le quitte sans qu'il y fasse attention; et le même conte qu'il a commencé de faire à quelqu'un, il l'achève à celui qui prend sa place.

¶ N** est moins affaibli par l'âge que par la maladie, car il ne passe point soixante-huit ans; mais il a la goutte, et il est sujet à une colique néphrétique; il a le visage décharné, le teint verdâtre, et qui menace ruine : il fait marner sa terre[5], et il compte que de quinze ans entiers il ne sera obligé de la fumer; il plante un jeune bois, et il espère qu'en moins de vingt années il lui donnera un beau couvert[6]; il fait bâtir dans la rue ** une maison de pierre

1. C'est-à-dire *ce sera*.

2. *Jovial*, quoique en italiques dans le texte, comme un néologisme, se trouve pourtant dans les auteurs du seizième siècle et dans le *Dict. de l'Académie* (1694).

3. *Il remet sur d'autres le soin*.... On dit, et l'on disait déjà au dix-septième siècle, plus ordinairement : *Il s'en remet sur d'autres du soin.*

4. *Quolibets.* « Façon de parler basse et triviale qui renferme ordinairement une mauvaise plaisanterie. » (*Académie*, 1694.)

5. La *marne* est un composé de calcaire et d'argile que l'on répand sur les terres qui ne contiennent pas assez de calcaire.

6. *Couvert*, ombrage : « Allons chercher le *couvert*. » *Acad.*, 1694.

de taille, raffermie dans les encoignures par des mains de fer, et dont il assure, en toussant et avec une voix frêle et débile, qu'on ne verra jamais la fin; il se promène tous les jours dans ses ateliers sur le bras[1] d'un valet qui le soulage; il montre à ses amis ce qu'il a fait, et il leur dit ce qu'il a dessein de faire. Ce n'est pas pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point, ni pour ses héritiers, personnes viles et qui sont brouillées avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain[2].

¶ *Antagoras* a un visage trivial[3] et populaire; un suisse de paroisse ou le saint de pierre qui orne le grand autel n'est pas mieux connu que lui de toute la multitude. Il parcourt le matin toutes les chambres et tous les greffes d'un parlement, et le soir les rues et les carrefours d'une ville : il plaide depuis quarante ans[4], plus proche de[5] sortir de la vie que de sortir d'affaires. Il n'y a point eu au palais depuis tout ce temps de causes célèbres ou de procédures longues et embrouillées où il n'ait du moins intervenu : aussi a-t-il un nom fait pour remplir la bouche de l'avocat, et qui s'accorde avec le demandeur ou le défendeur[6] comme le substantif et l'adjectif. Parent de tous et haï de tous, il n'y a guère de familles dont il ne se plaigne, et qui ne se plaignent de lui. Appliqué successivement à saisir une terre, à s'opposer au sceau[7], à se servir d'un *committimus*[8], ou à mettre un arrêt à exécution, outre qu'il assiste chaque

1. Appuyé sur le bras.

2. Ce caractère rappelle la fable de La Fontaine : *Le vieillard et les trois jeunes hommes.*

3. *Trivial.* Voir page 156, note 1.

4. « *Chicaneau.* Depuis quand plaidez-vous ? *La comtesse.* Je ne m'en souviens pas. || Depuis trente ans au plus. » Racine, *Les Plaideurs*, I, VII.

5. *Plus proche de....* Plus près de. « Si *proche* qu'elle est *de* choir dans l'infamie. » Corneille, *Théodore*, III, 5. Voy. p. 118, n. 5; etc.

6. *Demandeur*, celui qui fait le procès; *defendeur*, celui à qui on le fait.

7. Mettre opposition à la vente d'une charge ou d'une rente sur l'État.

8. On appelle de ce nom le droit qu'avaient certaines personnes de plaider devant certaines juridictions. Les commensaux de la maison du roi pouvaient, par exemple, faire évoquer leurs affaires aux Requêtes de l'Hôtel.

jour à quelques assemblées de créanciers : partout syndic de directions[1], et perdant à toutes les banqueroutes, il a des heures de reste pour ses visites : vieil meuble[2] de ruelle, où il parle procès et dit des nouvelles. Vous l'avez laissé dans une maison au Marais, vous le retrouvez au grand Faubourg[3], où il vous a prévenu, et où déjà il redit ses nouvelles et son procès. Si vous plaidez vous-même, et que vous alliez le lendemain à la pointe du jour chez l'un de vos juges pour le solliciter, le juge attend pour vous donner audience qu'Antagoras soit expédié[4].

¶ Tels hommes passent une longue vie à se défendre des uns et à nuire aux autres, et ils meurent consumés de vieillesse, après avoir causé autant de maux qu'ils en ont soufferts.

¶ Il faut des saisies de terre et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes[4].

¶ L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine : et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines[5] : ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour

1. Un *syndic de direction* était chargé de régir, dans l'intérêt des créanciers, les biens abandonnés par un débiteur.

2. *Vieil* s'est longtemps dit pour *vieux*, même devant une consonne. « Le *vieil* Testamen », écrit Pascal.

3. Sans doute le faubourg Saint-Germain.

4. Voy. p. 305, n. 1, sur l'aversion de La Bruyère pour les procès.

5. Il est toujours permis de dire avec Sainte-Beuve : « Que de réformes poursuivies depuis lors et non encore menées à fin, contient cette parole ! » Parole d'humanité qui honore profondément La Bruyère.

vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé[1].

¶ *Don Fernand*, dans sa province, est oisif, ignorant, médisant, querelleux[2], fourbe, intempérant, impertinent; mais il tire l'épée contre ses voisins, et pour un rien il expose sa vie; il a tué des hommes, il sera tué[3].

1. C'est ce que l'avocat général Omer Talon disait à la reine, mère de Louis XIV, dans un discours de 1648 (*Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, t. 61, p. 328). Pendant la Fronde, la plus cruelle misère avait désolé les campagnes : voir Feillet, *La misère au temps de la Fronde*, et d'Argenson, *Annales de la compagnie du St-Sacrement*, p. par dom Beauchet Filleau. Cette misère avait survécu aux troubles du royaume : voyez les appels de Bossuet, en 1662, à la charité du roi, *Sermons choisis*, éd. cl. Hachette, p. 235-236. « On minute de nouveaux impots, écrit Gui Patin en 1661 ; les pauvres gens meurent par toute la France de maladie, de misère, d'oppression, de pauvreté et de désespoir. » L'*oppression* dont parle Gui Patin avec une si véhémente amertume, c'est celle dont s'étaient rendus coupables les traitants et les partisans, les fermiers des impots. (Voy. p. 162, *Ergaste*.) Le président de Lamoignon disait, à la même époque, dans le discours par lequel il ouvrait les séances de la Chambre de justice : « Les peuples gémissaient dans toutes les provinces sous les mains de l'exacteur, et il semblait que toute leur substance et leur propre sang ne pouvaient suffire à la soif ardente des *partisans*. La misère des ces pauvres gens est presque dans la dernière extrémité, tant par la continuation des maux qu'ils ont soufferts depuis si longtemps que par la cherté et la disette presque inouïe des deux dernières années. » L'excessive sévérité avec laquelle la Chambre de justice de 1662 punit un certain nombre de partisans, sur lesquels il était injuste de faire retomber l'entière responsabilité de la détresse générale, ne mit pas fin aux maux qui émouvaient tous les gens de cœur. C'est en 1689 que La Bruyère en a fait cette éloquente et navrante peinture. A cette époque (1683-1715), la correspondance administrative des Intendants de province avec les Contrôleurs généraux (publiée par A. de Boislisle) signale, presque à chaque page, l'affreuse misère des campagnes. La même misère, visible aux courtisans les plus optimistes, inspirait à Racine le travail qui lui attira la disgrâce de Louis XIV; à Fénelon, sa lettre célèbre du 4 mai 1695; à Bois-Guillebert les travaux économiques (*Le Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, 1695, 1696, 1699, 1707) qui lui valurent un exil en Auvergne; enfin à Vauban l'ouvrage publié, en 1707, sous le titre de *Dîme royale*, et qui, comme le mémoire de Racine, mécontenta le roi.

2. Voy. p. 12, n. 3; p. 298, n. 2.

3. Les *Grand-Jours* de 1665-1666

¶ Le noble de province, inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habit et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures et les mortiers[1] de bourgeoisie, occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres, qu'il ne changerait pas contre les masses[2] d'un chancelier.

¶ Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la faiblesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse. Ces choses, mêlées ensemble en mille manières différentes, et compensées l'une par l'autre en divers sujets[3], forment aussi les divers états et les différentes conditions. Les hommes d'ailleurs, qui tous savent le fort et le faible les uns des autres, agissent aussi réciproquement comme ils croient le devoir faire, connaissent ceux qui leur sont égaux, sentent la supériorité que quelques-uns ont sur eux, et celle qu'ils ont sur quelques autres; et de là naissent entre eux ou la familiarité, ou le respect et la déférence, ou la fierté et le mépris. De cette source vient que, dans les endroits publics et où le monde se rassemble, on se trouve à tous moments entre celui que l'on cherche à aborder ou à saluer, et cet autre que l'on feint de ne pas connaître, et dont l'on veut encore moins se laisser joindre[4]; que l'on se fait honneur de l'un, et qu'on a honte de l'autre; qu'il arrive même que celui dont vous vous faites honneur, et que vous voulez retenir, est celui aussi qui est embarrassé de vous, et qui vous quitte; et que

nt provoqué sur les excès et les violences de quelques gentilshommes provinciaux de curieuses révélations. Voir Fléchier, *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*.

1. Les *fourrures* désignent les bacheliers et les docteurs de l'Université. Sur les *mortiers*, voyez, page 192, la note 2.

2. Bâtons à tête garnie d'argent, qu'on portait par honneur devant le chancelier de France.

3. Voy. p. 84, n. 4; p. 289, n. 2, etc.

4. *Se laisser joindre*, rejoindre Voy. page 218, note 6.

le même est souvent celui qui rougit d'autrui et dont on rougit, qui dédaigne ici et qui là est dédaigné : il est encore assez ordinaire de mépriser qui nous méprise. Quelle misère! et, puisqu'il est vrai que, dans un si étrange commerce, ce que l'on pense gagner d'un côté on le perd de l'autre, ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute fierté, qui convient[1] si peu aux faibles hommes, et de composer ensemble[2] de se traiter tous avec une mutuelle bonté, qui, avec l'avantage de n'être jamais mortifiés, nous procurerait un aussi grand bien que celui de ne mortifier personne?

¶ Bien loin de s'effrayer ou de rougir même du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie[3]. Elle convient à tout le monde; la pratique en est utile à tous les âges, à tous les sexes et à toutes les conditions; elle nous console du bonheur d'autrui, des indignes préférences, des mauvais succès, du déclin de nos forces ou de notre beauté; elle nous arme contre la pauvreté, la vieillesse, la maladie et la mort, contre les sots et les mauvais railleurs; elle nous fait vivre sans une femme, ou nous fait supporter celle avec qui nous vivons.

¶ Les hommes, en un même jour, ouvrent leur âme à de petites joies, et se laissent dominer par de petits chagrins; rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit. Le remède à ce mal est de n'estimer les choses du monde précisément que ce qu'elles valent.

¶ Il est aussi difficile de trouver un homme vain qui se croie assez heureux, qu'un homme modeste qui se croie trop malheureux.

¶ Le destin du vigneron, du soldat et du tailleur de pierre, m'empêche de m'estimer malheureux par la fortune des princes ou des ministres, qui me manque[4].

1. Cf. page 298, note 4.
2. Cf. p. 162, n. 4.
3. L'on ne peut plus entendre (*comprendre*) que celle qui est dépendante de la religion chrétienne (*Note de La Bruyère.*)
4. Parce que la fortune des princes me manque.

¶ Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute, et d'avoir quelque chose à se reprocher[1].

¶ La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance : leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleurs commencements; ils se laissent souvent devancer par d'autres qui sont partis après eux[2], et qui marchent lentement, mais constamment[3].

¶ J'ose presque assurer que les hommes savent encore mieux prendre des mesures que les suivre, résoudre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire que de faire ou de dire ce qu'il faut. On se propose fermement, dans une affaire qu'on négocie, de taire une certaine chose; et ensuite, ou par passion, ou par une intempérance de langue, ou dans la chaleur de l'entretien, c'est la première qui échappe.

¶ Les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, pendant qu'ils se font un mérite, ou plutôt une vanité, de s'empresser pour celles qui leur sont étrangères, et qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractère.

¶ La différence d'un homme qui se revêt d'un caractère étranger à lui-même, quand il rentre dans le sien, est celle d'un masque à un visage.

¶ *Télèphe* a de l'esprit, mais dix fois moins, de compte fait, qu'il ne présume d'en avoir[4] : il est donc, dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait, dans ce qu'il médite et ce qu'il projette, dix fois au delà de ce qu'il a d'esprit, il n'est donc jamais dans ce qu'il a de force et d'étendue : ce raisonnement est juste[5]. Il a comme une barrière qui le ferme, et

1. « Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes. » La Rochefoucauld.

2. La Bruyère se souvient de la fable du *Lièvre et de la Tortue*.

3. *Constamment*, avec persévérance, suite.

4. *Présume d'en avoir*. *De* se mettait fréquemment avec les verbes signifiant *croire*, *espérer*, etc. Voy page 12, note 1, et page 133, note 3

5. Oui, mais subtil et contourné.

qui devrait l'avertir de s'arrêter en deçà, mais il passe outre, il se jette hors de sa sphère; il trouve lui-même son endroit faible, et se montre par cet endroit; il parle de ce qu'il ne sait point, ou de ce qu'il sait mal; il entreprend au-dessus de son pouvoir, il désire au delà de sa portée; il s'égale à ce qu'il y a de meilleur en tout genre; il a du bon et du louable, qu'il offusque[1] par l'affectation du grand ou du merveilleux : on voit clairement ce qu'il n'est pas, et il faut deviner ce qu'il est en effet. C'est un homme qui ne se mesure point, qui ne se connaît point; son caractère est de ne savoir pas se renfermer dans celui qui lui est propre, et qui est le sien.

¶ L'homme du meilleur esprit est inégal; il souffre des accroissements et des diminutions; il entre en verve, mais il en sort : alors, s'il est sage, il parle peu, il n'écrit point, il ne cherche point à imaginer ni à plaire. Chante-t-on avec un rhume? ne faut-il pas attendre que la voix revienne[2]?

Le sot est *automate*, il est machine, il est ressort; le poids l'emporte, le fait mouvoir, le fait tourner, et toujours, et dans le même sens, et avec la même égalité : il est uniforme, il ne se dément point; qui l'a vu une fois, l'a vu dans tous les instants et dans toutes les périodes de sa vie; c'est tout au plus le bœuf qui *meugle*[3], ou le merle qui siffle[4] : il est fixé et déterminé par sa nature, et j'ose dire par son espèce. Ce qui paraît le moins en lui, c'est son âme; elle n'agit point, elle ne s'exerce point, elle se repose.

¶ Le sot ne meurt point; ou, si cela lui arrive, selon

1. Qu'il cache.

2. « La Bruyère est cet homme sage. Il ne chante pas avec un rhume; c'est-à-dire qu'il n'écrit jamais que dans ces moments d'inspiration, où l'âme, vivement frappée des objets, les reçoit, et les réfléchit dans le discours comme une glace fidèle. La forme seule de son livre pouvait lui permettre d'attendre toujours et de toujours saisir ces moments plus ou moins rares. » (V. Fabre.)

3. *Meugle*. Mugit. Vieux mot tombé en désuétude.

4. Descartes avait soutenu que les bêtes ne sont que des automates, et qu'elles sont dépourvues de la conscience des mouvements qu'elles exécutent. La Bruyère s'empare plaisamment de cette singulière théorie.

notre manière de parler, il est vrai de dire qu'il gagne à mourir, et que, dans ce moment où les autres meurent, il commence à vivre. Son âme alors pense, raisonne, infère, conclut, juge, prévoit, fait précisément tout ce qu'elle ne faisait point; elle se trouve dégagée d'une masse de chair, où elle était comme ensevelie sans fonction, sans mouvement, sans aucun du moins qui fût digne d'elle : je dirais presque qu'elle rougit de son propre corps et des organes bruts et imparfaits auxquels elle s'est vue attachée si longtemps, et dont elle n'a pu faire qu'un sot ou qu'un stupide : elle va d'égal avec les grandes âmes, avec celles qui font les bonnes têtes ou les hommes d'esprit. L'âme d'*Alain*[1] ne se démêle plus d'avec celle du grand CONDÉ, de RICHELIEU, de PASCAL et de LINGENDES[2].

¶ La fausse délicatesse dans les actions libres, dans les mœurs ou dans la conduite, n'est pas ainsi nommée parce qu'elle est feinte, mais parce qu'en effet elle s'exerce sur des choses et en des occasions qui n'en méritent point. La fausse délicatesse de goût et de complexion n'est telle, au contraire, que parce qu'elle est feinte ou affectée. C'est *Émilie* qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait pas de peur; c'est une autre qui par mignardise pâlit à la vue d'une souris, ou qui veut aimer les violettes et s'évanouit aux tubéreuses[3].

¶ Qui oserait se promettre de contenter les hommes? Un prince, quelque bon et quelque puissant qu'il fût, voudrait-il l'entreprendre? Qu'il l'essaye : qu'il se fasse lui-même une affaire de leurs plaisirs[4]; qu'il ouvre son palais

1. *Alain* est un nom en l'air et désigne le premier sot venu.

2. Claude de Lingendes, célèbre prédicateur, né en 1591, mort en 1660. Si La Bruyère le cite ici, c'est apparemment « faute de mieux ». « ... Écrivant en 1688, à côté de Bossuet, de Bourdaloue et de Fénelon, à la veille des débuts de Massillon, il ne trouvait parmi les contemporains disparus aucun représentant plus accrédité de l'éloquence.... » Jacquinet, *Des Prédicateurs du dix-septième siècle, avant Bossuet*.

3. A l'odeur des tubéreuses.

4. Allusion aux fêtes que Louis XIV donnait à sa cour.

à ses courtisans, qu'il les admette jusque dans son domestique[1]; que, dans des lieux dont la vue seule est un spectacle[2], il leur fasse voir d'autres spectacles; qu'il leur donne le choix des jeux, des concerts et de tous les rafraichissements[3]; qu'il y ajoute une chère splendide et une entière liberté : qu'il entre avec eux en société[4] des mêmes amusements; que le grand homme devienne aimable, et que le héros soit humain et familier : il n'aura pas assez fait. Les hommes s'ennuient enfin des mêmes choses qui les ont charmés dans leurs commencements : ils déserteraient la *table des dieux*, et le *nectar*, avec le temps, leur devient insipide. Ils n'hésitent pas de[5] critiquer des choses qui sont parfaites; il y entre de la vanité et une mauvaise délicatesse : leur goût, si on les en croit, est encore au delà de toute l'affectation[6] qu'on aurait à les satisfaire, et d'une dépense toute royale que l'on ferait pour y réussir; il s'y mêle de la malignité, qui va jusques à vouloir affaiblir dans les autres la joie qu'ils auraient de les rendre contents. Ces mêmes gens, pour l'ordinaire si flatteurs et si complaisants, peuvent se démentir : quelquefois on ne les reconnait plus, et l'on voit l'homme jusque dans le courtisan.

¶ L'affectation dans le geste[7], dans le parler et dans les manières, est souvent une suite de l'oisiveté ou de l'indifférence; et il semble qu'un grand attachement ou de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel.

1. Au même sens que le mot *particulier*. Voy. page 209, note 4.

2. Versailles, Marly, Fontainebleau.

3. *Les rafraichissements :* « se dit des viandes, des liqueurs et autres choses semblables dont on régale un prince, un ambassadeur, etc., à son passage, à son arrivée. » *Dict de l'Académie*, 1694.

4. *Société*, au sens de *participation*, fréquent au dix-septième siècle. « [L'esprit de Dieu vous donne] l'héritage de J.-C., la communication de sa gloire, la *société* de son trône. » Bossuet, *Panégyrique de saint Sulpice* (dans Littré).

5. On disait de même au dix-septième siècle : *chercher de*, *conclure de*, *inviter de*, *exhorter de*, etc. Voy. p. 12, n. 1; p. 124, n. 3.

6. *Affectation*, au sens latin, désir ardent. Voy. page 244, note 1

7. *Le geste*. Voy. page 91. n. 5

¶ Les hommes n'ont point de caractère, ou, s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnaissables. Ils souffrent beaucoup à être toujours les mêmes, à persévérer dans la règle ou dans le désordre; et, s'ils se délassent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils se dégoûtent plus souvent d'un vice par un autre vice; ils ont des passions contraires et des faibles qui se contredisent; il leur coûte moins de joindre les extrémités que d'avoir une conduite dont une partie naisse de l'autre. Ennemis de la modération, ils outrent toutes choses, les bonnes et les mauvaises, dont ne pouvant ensuite supporter l'excès[1], ils l'adoucissent par le changement. *Adraste* était si corrompu et si libertin, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et de se faire dévot : il lui eût coûté davantage d'être homme de bien.

¶ D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment[2] les plus grands désastres, s'échappent[3], et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients? Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point : c'est donc un vice; et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements

1. « Il y a dans le dix-septième siècle, dit M. Littré, plusieurs exemples de *dont* se rapportant, non au verbe du membre de la phrase qu'il lie, mais à une incise qui commence ce membre de phrase : « La dure-mère bat sans cesse le cerveau, *dont les parties étant fort pressées*, il s'ensuit que le sang et les esprits sont aussi fort pressés. » (Bossuet, *Traité de la Connaissance de Dieu*, II, 6.) Après avoir cité cet exemple, M. Littré emprunte à La Bruyère celui que l'on a sous les yeux, et regrette qu'une manière si commode de lier les phrases n'ait point passé dans la langue moderne. La Bruyère ne nous semble pas cependant s'en être servi avec habileté. La pensée était subtile, et la construction de la phrase qui, comme on l'a dit avec quelque sévérité, semble un peu « barbare », l'obscurcit encore.

2. Voy. page 150, note 5.

3. Se laissent aller à quelque mouvement désordonné de l'âme : « C'est à moi de souffrir, et plaise à la clémence || Que ce soit sans chagrin, sans bruit, sans *m'échapper*. » Corneille, *Imitation de J.-C.*, III, 29. Godefroy, *Lexique de Corneille.*

où il y a de quoi faire parler le monde et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste?

¶ L'on se repent rarement de parler peu, très-souvent de trop parler : maxime usée et triviale que tout le monde sait, et que tout le monde ne pratique pas.

¶ C'est se venger contre soi-même, et donner un trop grand avantage à ses ennemis, que de leur imputer des choses qui ne sont pas vraies, et de mentir pour les décrier.

¶ Si l'homme savait rougir de soi[1], quels crimes, non-seulement cachés, mais publics et connus, ne s'épargnerait-il pas?

¶ Si certains hommes ne vont pas dans le bien jusques où ils pourraient aller, c'est par le vice de leur première instruction.

¶ Il y a dans quelques hommes une certaine médiocrité d'esprit qui contribue à les rendre sages.

¶ Il faut aux enfants les verges et la férule[2] : il faut aux hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, des fourrures, des faisceaux, des timbales, des hoquetons[3]. La raison et la justice dénuées de tous leurs ornements ni ne persuadent ni n'intimident. L'homme, qui est esprit, se mène par les yeux et les oreilles[4].

1. *De soi*. Voy. page 75, note 2.

2. Sur ce procédé pédagogique, voir Montaigne, qui le repousse (*Essais*, l. I, ch. xxv, l. II, ch. viii), et Malebranche, qui l'approuve (*Rech. de la Vérité*, l. II, 2e partie, ch. viii), en citant ce passage des *Proverbes*, dans la Bible : *Qui parcit virgæ odit filium suum*.

3. Tout l'appareil dont on use sur le trône, sur les sièges d'un tribunal, et dans les défilés publics. — *Hoquetons* : vêtements des archers. *Mortier* : v. p. 192, n. 2.

4. Pascal a dit de même : « Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillottent en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste était nécessaire ; et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde, qui ne peut résister à cette montre (*à cet étalage* ; et page 166, note 2) authentique. Les seuls gens de guerre ne se sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle

¶ *Timon*, ou le misanthrope, peut avoir l'âme austère et farouche, mais extérieurement il est civil et *cérémonieux*[1] : il ne s'échappe pas[2], il ne s'apprivoise pas avec les hommes; au contraire, il les traite honnêtement et sérieusement; il emploie à leur égard tout ce qui peut éloigner leur familiarité; il ne veut pas les mieux connaître ni s'en faire des amis, semblable en ce sens à une femme qui est en visite chez une autre femme[3].

¶ La raison tient de la vérité, elle est une; l'on n'y arrive que par un chemin, et l'on s'en écarte par mille. L'étude de la sagesse a moins d'étendue que celle que l'on ferait des sots et des impertinents. Celui qui n'a vu que des hommes polis et raisonnables, ou ne connaît pas l'homme, ou ne le connaît qu'à demi : quelque diversité qui se trouve dans les complexions ou dans les mœurs, le commerce du monde et la politesse donnent les mêmes apparences, font qu'on se ressemble les uns aux autres par des dehors qui plaisent réciproquement, qui semblent communs à tous, et qui font croire qu'il n'y a rien ailleurs qui ne s'y rapporte. Celui, au contraire, qui se jette dans le peuple ou dans la province, y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes, y voit des choses qui lui sont nouvelles, dont il ne doutait pas, dont il ne pouvait avoir le moindre soupçon; il avance, par des expériences continuelles, dans la connaissance de l'humanité : il calcule presque en combien de manières différentes l'homme peut être insupportable.

¶ Après avoir mûrement approfondi les hommes, et connu[4] le faux de leurs pensées, de leurs sentiments, de

ils s'établissent par la force, les autres par grimace. » (L'uniforme ne fut imposé aux gens de guerre qu'après la mort de Pascal.)

1. *Cérémonieux*. Quoique en italiques dans La Bruyère (comme le sont en général les néologismes), ce mot est donné par l'Académie en 1694.

2. *Il ne s'échappe pas*. Voy. page 340, note 3.

3. On a vu dans cette réflexion une critique du *Misanthrope* de Molière. Comparez celle qu'en a faite J.-J. Rousseau, *Lettre sur les Spectacles*.

4. *Connu*. Voy. page 284, note 1.

leurs goûts et de leurs affections, l'on est réduit à dire qu'il y a moins à perdre pour eux par l'inconstance que par l'opiniâtreté.

¶ Combien d'âmes faibles, molles et indifférentes, sans de grands défauts, et qui[1] puissent fournir à la satire! Combien de sortes de ridicules répandus parmi les hommes, mais qui, par leur singularité, ne tirent point à conséquence, et ne sont d'aucune ressource pour l'instruction et pour la morale! Ce sont des vices uniques[2] qui ne sont pas contagieux, et qui sont moins de l'humanité que de la personne.

1. *De grands défauts, et qui puissent.* Sur cette tournure familière à La Bruyère, voy. page 25, n. 2 ; p. 110, n. 1 ; p. 125, n. 1 ; etc.

2. Particuliers à ceux qui les ont, extraordinaires.

CHAPITRE XII

DES JUGEMENTS

Rien ne ressemble plus à la vive persuasion que le mauvais entêtement[1]: de là les partis, les cabales, les hérésies.

¶ L'on ne pense pas toujours constamment[2] d'un même sujet[3] : l'entêtement et le dégoût se suivent de près.

¶ Les grandes choses étonnent, et les petites rebutent : nous nous apprivoisons avec les unes et les autres par l'habitude.

¶ Deux choses toutes contraires nous préviennent[4] également : l'habitude et la nouveauté[5].

¶ Il n'y a rien de plus bas, et qui convienne mieux au peuple, que de parler en des termes magnifiques de ceux même dont l'on pensait très-modestement[6] avant leur élévation.

¶ La faveur des princes n'exclut pas le mérite, et ne le suppose pas aussi[7].

¶ Il est étonnant qu'avec tout l'orgueil dont nous sommes gonflés, et la haute opinion que nous avons de nous-mêmes et de la bonté de notre jugement, nous négligions de nous

1. La Bruyère entend par « vive persuasion » l'empire légitime que prend sur l'esprit l'évidence de la vérité. — Il semble qu'il ait ici l'arrière-pensée de faire réfléchir ses contemporains sur le reproche d' « obstination inconcevable » que l'on intentait souvent aux protestants, refusant de se convertir. Les éloquentes réclamations de Bayle en faveur de la tolérance venaient de paraître (1680-1686). Cf. Delvolvé *Bayle*; Bonet-Maury, *La liberté de conscience en France*; . Matagrin, *Histoire de la tolérance religieuse*; Fr. Priaux, *Les Précurseurs français de la tolérance au XVIIe siècle.*

2. D'une manière invariable.

3. Voy. p. 14. n. 3; p. 155, n. 4.

4. Agissent à l'avance sur notre esprit, lui inspirent des préjugés

5. « Les impressions anciennes ne sont pas seules capables de nous abuser : les charmes de la nouveauté ont le même pouvoir. » (Pascal.) « *Omne ignotum pro magnifico est.* » Tacite.

6. Dont on n'avait pas une haute opinion.

7. Voy. p. 49. n. 2

en servir pour prononcer sur le mérite des autres. La vogue, la faveur populaire, celle du prince, nous entraînent comme un torrent : nous louons ce qui est loué bien plus que ce qui est louable.

¶ Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est plus digne[1] d'approbation et de louange, et si la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages, ont un effet plus naturel et plus sûr que l'envie, la jalousie et l'antipathie. Ce n'est pas d'un saint dont un dévot[2] sait dire du bien, mais d'un autre dévot. Si une belle femme approuve la beauté d'une autre femme, on peut conclure qu'elle a mieux que ce qu'elle approuve. Si un poète loue les vers d'un autre poète, il y a à parier qu'ils sont mauvais et sans conséquence[3].

¶ Les hommes ne se goûtent[4] qu'à peine[5] les uns les autres, n'ont qu'une faible pente à s'approuver réciproquement : action, conduite, pensée, expression, rien ne plaît, rien ne contente. Ils substituent à la place de[6] ce qu'on leur récite, de ce qu'on leur dit ou de ce qu'on leur lit, ce qu'ils penseraient ou ce qu'ils écriraient sur un tel sujet; et ils sont si pleins de leurs idées qu'il n'y a plus de place pour celles d'autrui.

¶ Le commun des hommes est si enclin au dérèglement et à la bagatelle[7], et le monde est si plein d'exemples ou

1. Voy p. 19, note 4.

2. Faux dévot. (*Note de La Bruyère*). — *Ce n'est pas d'un saint dont* : pléonasme qui n'était pas alors proscrit par les grammairiens : « Ce n'est pas *de* vous, madame, *dont* il est amoureux. » Molière, *Amants magnifiques*. II. III « C'est *à* vous, mon esprit, *à* qui je veux parler. » Boileau (IXe *satire*).

3. *L'Impromptu de Versailles* : « Pourquoi fait-il (Molière) de méchantes pièces que tout Paris va voir?... Que ne fait-il des comédies comme celles de monsieur Lysidas Il n'aurait personne contre lui et tous les auteurs en diraient du bien. »

4. *Goûtent*. approuvent. On disait au XVIIe siècle : « Je goûte bien ce que vous dites. vos raisons. » Cf p. 110, n. 3; p. 193. n. 2 (*goût*).

5. *A peine*. Avec peine. Voy. p. 102, n. 5; p. 114, n. 5; p. 242, n. 1.

6. *Substituent à la place de*. Latin : *Sufficere in locum alicujus*...

7. *Bagatelle*. Mot que La Bruyère affectionne. Voy. pp. 260 et 320.

pernicieux ou ridicules, que je croirais assez que l'esprit de singularité[1], s'il pouvait avoir ses bornes et ne pas aller trop loin, approcherait fort de la droite raison et d'une conduite régulière.

« Il faut faire comme les autres » : maxime suspecte, qui signifie presque toujours : Il faut mal faire, dès qu'on l'étend au delà de ces choses purement extérieures[2], qui n'ont point de suite[3], qui dépendent de l'usage, de la mode ou des bienséances[4].

¶ Si les hommes sont hommes plutôt qu'ours et panthères, s'ils sont équitables, s'ils se font justice à eux-mêmes, et qu'ils la rendent aux autres, que deviennent les lois, leur texte et le prodigieux accablement de leurs commentaires? Que devient le *pétitoire* et le *possessoire*[5] et tout ce qu'on appelle jurisprudence? Où se réduisent[6] même ceux qui doivent tout leur relief et toute leur enflure à l'autorité où ils sont établis de faire valoir[7] ces mêmes lois? Si ces mêmes hommes ont de la droiture et de la sincérité, s'ils sont guéris de la prévention, où sont évanouies[8] les disputes de l'école, la scolastique et les controverses? S'ils sont tempérants, chastes et modérés, que

1. Ou, comme on a dit plus tard, l'*originalité*.

2. Descartes, que La Bruyère connaissait bien, permet (*Des Passions de l'âme*, 3e Part., CCVI) que « touchant l'*extérieur* de nos actions », nous suivions les « opinions du peuple, encore qu'il juge très mal, plutôt que les nôtres »; et cela, parce que « nous ne pouvons vivre sans lui et qu'il nous importe d'en être estimés ».

3. Point de conséquences. « Changer de pensée est une misérable *suite* de la nature humaine. » Pascal. « Un succès qui n'a pas de *suite* n'est rien. » Voltaire. (Dans Littré).

4. « Le sage doibt au dedans retirer son âme de la presse, et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses; mais, quant au dehors, il doibt suyvre entièrement les façons et formes receues. » Montaigne. I, 22.

5. Termes de droit. *Pétitoire*, action par laquelle on demande la *propriété* d'une chose; *possessoire*, action par laquelle on en demande la *possession*.

6. *Où se réduisent*, où en sont réduits, etc....

7. *Faire valoir*. — L'auteur donne ici à *valoir* toute la force du latin *valere* : « assurer de l'autorité et de l'efficacité (aux lois). » Voy. page 298, note 5.

8. Expression affectée pour dire : Que deviennent?...

leur sert le mystérieux jargon de la médecine, et qui est[1] une mine d'or pour ceux qui s'avisent de le parler? Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages!

De combien de grands hommes, dans les différents exercices de la paix et de la guerre, aurait-on dû se passer! A quel point de perfection et de raffinement n'a-t-on pas porté de certains arts et de certaines sciences qui ne devaient point être nécessaires, et qui sont dans le monde comme des remèdes à tous les maux dont notre malice est l'unique source!

Que de choses depuis VARRON[2], que Varron a ignorées! Ne nous suffirait-il pas même de n'être savant que comme PLATON, ou comme SOCRATE?

¶ Tel, à un sermon, à une musique[3], ou dans une galerie de peintures, a entendu à sa droite et à sa gauche, sur une chose précisément la même, des sentiments précisément opposés. Cela me ferait dire volontiers que l'on peut hasarder, dans tout genre d'ouvrages, d'y mettre le bon et le mauvais : le bon plaît aux uns, et le mauvais aux autres[4]. L'on ne risque guère davantage d'y mettre le pire : il a ses partisans.

¶ Le phénix de la poésie *chantante*[5] renaît de ses cen-

1. *Et qui....* Voy. page 343, note 1.

2. M. Terentius Varron, que l'on nommait le plus savant des Romains et qui mourut l'an 26 avant J.-C.; auteur des traités *De re rustica* et *De lingua latina*.

3. *A une musique*. A un concert.

4. M. Hémardinquer (p. 306 de son édition des *Caractères*) rapproche ingénieusement de cette observation l'anecdote suivante : « Un des grands avocats du dix-huitième siècle, Gerbier, venait de plaider une cause importante. Le président lui demanda familièrement pourquoi à d'excellentes raisons il en avait mêlé de très faibles : « Les meilleures, répondit-il, sont pour vous; les autres pour tel et tel. » Le président s'aperçut bientôt à la délibération que chacun des juges avait été convaincu par la preuve qui lui était destinée. « Monsieur, dit-il à l'avocat, vos petits paquets sont allés à leur adresse. »

5. Quinault, désigné plus bas par la lettre initiale de son nom. Après avoir fait des tragédies et des comédies, que, comme Boileau, La Bruyère estimait peu, il composa

dres; il a vu mourir et revivre sa réputation en un même jour. Ce juge même si infaillible et si ferme dans ses jugements, le public, a varié sur son sujet; ou il se trompe, ou il s'est trompé. Celui qui prononcerait aujourd'hui que Q***, en un certain genre, est mauvais poète, parlerait presque aussi mal que s'il eût dit, il y a quelques temps : *Il est bon poète.*

¶ C. P. était riche, et C. N.[1] ne l'était pas : la *Pucelle* et *Rodogune*[2] méritaient chacune une autre aventure. Ainsi l'on a toujours demandé pourquoi, dans telle ou telle profession, celui-ci avait fait sa fortune, et cet autre l'avait manquée; et en cela les hommes cherchent la raison de leurs propres caprices, qui, dans les conjonctures pressantes de leurs affaires, de leurs plaisirs, de leur santé

des opéras (*Atys*, 1676; *Proserpine*, 1680; *Roland*, 1685; *Armide*, 1686) qui eurent un grand succès et qui sont ses meilleurs titres littéraires. La musique de ces opéras était de Lulli. — Quinault a été réhabilité par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, et *Liste des Écrivains*). — Voy., sur l'Opéra, pp. 51-53 et les notes.

1. Après avoir imprimé, dans deux éditions, les deux noms de Chapelain et de Corneille en toutes lettres, La Bruyère les remplaça par les lettres C. P. et C. N. — Chapelain était riche en effet. « Le mieux renté de tous les beaux esprits, » comme a dit Boileau (IXe *satire*), pensionné par le roi et par le duc de Longueville, il recevait plus de dix mille livres en gratifications annuelles. Il était fort avare néanmoins, et l'on trouva chez lui, à sa mort (1674), plus de 150 000 francs en espèces. Corneille, au contraire, qui avait à pourvoir aux besoins d'une famille nombreuse, était pauvre. Ses pièces lui rapportaient peu, et il lui est échappé de répondre un jour à Boileau, qui lui parlait de sa gloire : « Oui, je suis soûl de gloire et affamé d'argent! » Vieux et malade, il se mourait dans le plus douloureux dénûment, lorsque averti par Boileau de sa gêne, le roi lui envoya 200 louis. Il les reçut deux jours avant sa mort (1684). — Il est juste d'ajouter ici que Chapelain qui, cédant aux exigences de Richelieu, avait consenti en 1637 à rédiger les *Sentiments critiques de l'Académie sur le Cid*, inscrivit en 1663 Corneille sur la liste des écrivains auxquels il conseillait à Colbert d'accorder une pension. C'est en partie à lui que Corneille dut les 2000 francs qu'il reçut chaque année, de 1663 à 1679, époque à laquelle la pension fut, dit-on, supprimée.

2. Les douze premiers chants de *la Pucelle* parurent en 1656; le reste ne fut jamais publié par l'auteur. *Rodogune* fut jouée en 1644, avec un très grand succès

et de leur vie, leur font souvent laisser les meilleurs et prendre les pires.

¶ La condition des comédiens était infâme chez les Romains et honorables chez les Grecs : qu'est-elle chez-nous? On pense d'eux comme les Romains, on vit avec eux comme les Grecs[1].

¶ Rien ne découvre mieux dans quelle disposition sont les hommes à l'égard des sciences et des belles-lettres, et de quelle utilité ils les croient dans la république, que le prix qu'ils y ont mis, et l'idée qu'ils se forment de ceux qui ont pris le parti de les cultiver. Il n'y a point d'art si mécanique ni de si vile condition où les avantages ne soient plus sûrs, plus prompts et plus solides. Le comédien, couché dans son carrosse, jette de la boue au visage de CORNEILLE, qui est à pied[2]. Chez plusieurs, savant et pédant sont synonymes.

Souvent, où le riche parle et parle de doctrine[3], c'est aux doctes à se taire, à écouter, à applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes.

¶ Il y a une sorte de hardiesse à soutenir[4] devant certains esprits la honte de l'érudition : l'on trouve chez eux une prévention tout établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient, ainsi dépouillés, à leur cabinet et à leurs livres. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, et elle forme, à la cour et à la ville, un nombreux parti, qui l'emporte sur celui des savants. S'ils allèguent en leur faveur les noms d'ESTRÉES, de HARLAY, BOSSUET, SÉGUIER MONTAUSIER, WARDES, CHEVREUSE, NOVION, LAMOIGNON, SCUDÉRY, PÉLISSON[5], et de tant d'autres personnages également doctes

1. Voy sur ce préjugé, G. Larroumet, *Études d'histoire et de critique dramatique*, 1re série.

2. Cf. Boileau, *Art poét.* II. pp. 149-150.

3. De science.

4. A supporter à affronter.

5. César d'Estrées, cardinal, membre de l'Académie française, mort en 1714. Il a écrit des lettres latines restées inédites. Le compliment pouvait aussi s'adresser au savant duc d'Estrées, plus tard maréchal de France. — François de Harlay,

et polis; s'ils osent même citer les grands noms de CHARTRES, de CONDÉ, de CONTI, de BOURBON, du MAINE, de VENDÔME[1] comme de princes qui ont su joindre aux plus belles et aux plus hautes connaissances et l'atticisme des

archevêque de Paris, membre de l'Académie française, prélat habile et cultivé, mort en 1695; ou peut-être, mais moins probablement, Achille de Harlay, procureur général au Parlement, nommé premier président en 1689. — Le chancelier Séguier (1588-1672), protecteur de l'Académie française après la mort de Richelieu. — Le duc de Montausier, qui avait épousé la fille de la marquise de Rambouillet, avait été nommé gouverneur du Dauphin en 1668. Boileau, on le sait, estimait fort son jugement. — Le marquis de Vardes était un courtisan instruit : son nom avait été prononcé lorsqu'il s'était agi de donner un gouverneur au duc de Bourgogne. — Le duc de Chevreuse, un des gendres de Colbert, un des conseillers les plus intimes et les plus écoutés de Louis XIV, grand ami de Fénelon, avait reçu à Port-Royal une excellente éducation. « Il écrivait aisément, agréablement, admirablement bien et laconiquement », dit Saint-Simon. — Potier de Novion, premier président au Parlement jusqu'en 1689, membre de l'Académie française, mourut en 1693. — « *Mademoiselle* de Scudéry », écrit en note La Bruyère, pour bien indiquer qu'il s'agit d'elle et non pas de son frère, sous le nom duquel ses romans avaient paru. Les titres de ces romans sont connus : elle laissa aussi des *Poésies* et des *Lettres* d'un tour agréable. — Pellisson (1624-1693), auteur de mémoires pour Fouquet, d'une histoire de l'Académie française, dont il était membre, et de divers opuscules de théologie.

1. Le duc de Chartres, qui fut depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avait dix-sept ans lorsque La Bruyère inséra son nom au milieu des autres. Il était, au témoignage de sa mère, la Princesse Palatine, « savant sans être pédant ». — Les princes de Conti étaient une branche cadette de la maison de Condé. Armand de Bourbon (1629-1672), qu'elle eut pour chef, avait composé, vers la fin de sa vie, des livres théologiques et moraux. Son second fils, François-Louis de Bourbon (1664-1709), fut l'un des plus charmants et l'un des plus savants personnages de la Cour. « C'était, dit Saint-Simon, un très bel esprit, lumineux, juste, exact, étendu, d'une lecture infinie. » — Le duc de Bourbon était l'élève de La Bruyère : voyez l'*Introduction biographique*. — Le duc du Maine (1670-1736), fils légitimé de Louis XIV, élève de Mme de Maintenon, avait été tenu dès son enfance « pour un prodige d'esprit » et d'instruction. Mme de Maintenon fit paraître un recueil de ses lettres et de ses thèmes sous le titre d'*Œuvres diverses d'un enfant de sept ans*. — Le grand prieur de Vendôme (1655-1727), frère du duc, vivait au Temple au milieu d'un cercle de beaux esprits, très licencieux du reste.

Grecs et l'urbanité des Romains, l'on ne feint point de leur dire[1] que ce sont des exemples singuliers[2]; et s'ils ont recours à de solides raisons, elles sont faibles contre la multitude. Il semble néanmoins que l'on devrait décider sur cela avec plus de précaution, et se donner seulement la peine de douter si ce même esprit, qui fait faire de si grands progrès dans les sciences, qui fait bien penser, bien juger, bien parler et bien écrire, ne pourrait point encore servir à être poli.

Il faut très peu de fonds pour la politesse dans les manières, il en faut beaucoup pour celle de l'esprit[3].

¶ « Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires : je ne lui confierais l'état de ma garde-robe[4] ; » et il a raison. OSSAT, XIMENÈS, RICHELIEU[5] étaient savants : étaient-ils habiles? ont-ils passé pour de bons ministres? « Il sait le grec, continue l'homme d'État, c'est un grimaud[6], c'est un philosophe. » Et, en effet, une fruitière à Athènes, selon les apparences, parlait grec, et, par cette raison, était philosophe. Les BIGNON, les LAMOIGNON[7] étaient de purs grimauds : qui en peut douter? ils savaient le

1. L'on n'hésite point à leur dire. Voy. p. 22, n. 7.

2. Sens étymologique : *uniques*.

3. La Bruyère joue sur les deux sens du mot « politesse ».

4. Le soin de dresser l'état, l'inventaire de ma garde-robe.

5. Le cardinal d'Ossat (1536-1604), diplomate français, avait, dans sa jeunesse, professé la rhétorique et la philosophie à l'université de Paris. Il a laissé un précieux recueil de lettres diplomatiques. — Ximenès (1437-1517), ministre d'État espagnol, fonda l'université d'Alcala, et fit publier à ses frais la Bible polyglotte d'Alcala. — Richelieu fit des tragédies et un grand ouvrage d'apologétique catholique.

6. C'est l'injure que Trissotin dit à Vadius (*Femmes savantes*, III, 5) : « Allez, petit *grimaud*, barbouilleur de papier. » Cf. pour l'étymologie probable de ce mot, *grimoire*.

7. Jérôme Bignon (1589-1656), magistrat, grand maître de la Bibliothèque du roi, avait une immense érudition. Il fut surnommé le Varron français. Son fils, et son petit-fils surtout, l'abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743), qui fut reçu à l'Académie française en 1693, furent aussi des savants. — Guillaume de Lamoignon (1617-1677), premier président au Parlement de Paris, était élève de Jérôme Bignon. Il fit lui-même l'éducation de son fils, Chrétien-François de Lamoignon (1644-1709), qui fut avocat général, puis président à mortier, et l'ami de Racine et de Boileau; ce dernier lui a dédié sa sixième épître.

grec. Quelle vision, quel délire au[1] grand, au sage, au judicieux ANTONIN, de dire qu'*alors les peuples seraient heureux, si l'empereur philosophait, ou si le philosophe ou le grimaud venait à l'empire!*[2]

Les langues sont la clef ou l'entrée des sciences, et rien davantage; le mépris des unes tombe sur les autres. Il ne s'agit point si[3] les langues sont anciennes ou nouvelles, mortes ou vivantes; mais si elles sont grossières ou polies, si les livres qu'elles ont formés sont d'un bon ou d'un mauvais goût. Supposons que notre langue pût un jour avoir le sort de la grecque ou de la latine, serait-on pédant, quelques siècles après qu'on ne la parlerait plus, pour lire MOLIÈRE ou LA FONTAINE?

¶ Je nomme *Eurypyle*, et vous dites : « C'est un bel esprit. » Vous dites aussi de celui qui travaille une poutre : « Il est charpentier; » et de celui qui refait un mur : « Il est maçon. » Je vous demande quel est l'atelier où travaille cet homme de métier, ce bel esprit? quelle est son enseigne? à quel habit le reconnaît-on? quels sont ses outils? est-ce le coin? sont-ce le marteau ou l'enclume? où fend-il, où cogne-t-il son ouvrage? où l'expose-t-il en vente? Un ouvrier se pique d'être ouvrier : Eurypyle se pique-t-il d'être bel esprit? S'il est tel, vous me peignez un fat, qui met l'esprit en roture[4], une âme vile et mécanique[5], à qui ni ce qui est beau ni ce qui est esprit ne sauraient s'appliquer sérieusement; et s'il est vrai qu'il ne se pique de rien, je vous entends, c'est un homme sage et qui a de l'esprit. Ne dites-vous pas encore du savantasse : « Il est bel esprit; » et ainsi du mauvais poète? Mais vous-même, vous croyez-vous sans aucun esprit? et si vous en avez,

1. *Au grand...*, etc. Voy. page 72, note 4; p. 117, n. 3.

2. Cette pensée est de Platon dans le VIIe livre de la *République*. L'empereur Marc Aurèle, qui remplit si bien le vœu de Platon, la répétait sans cesse, et c'est lui que La Bruyère désigne sous le nom d'Antonin.

3. *Il ne s'agit point si....* De savoir si....

4. Qui fait déchoir l'esprit de sa noblesse naturelle. Voy. p. 206, n. 4

5. Matérielle, grossière.

c'est sans doute de celui qui est beau et convenable : vous voilà donc un bel esprit : ou, s'il s'en faut peu que vous ne preniez ce nom pour une injure, continuez, j'y consens, de le donner à Eurypyle, et d'employer cette ironie comme les sots, sans le moindre discernement, ou comme les ignorants, qu'elle console d'une certaine culture qui leur manque et qu'ils ne voient que dans les autres.

¶ Qu'on ne me parle jamais d'encre, de papier, de plume, de style, d'imprimeur, d'imprimerie : qu'on ne se hasarde plus de me dire : « Vous écrivez si bien, *Antisthene!* continuez d'écrire. Ne verrons-nous point de vous un *in-folio*? Traitez de toutes les vertus et de tous les vices dans un ouvrage suivi, méthodique, qui n'ait point de fin : » ils devraient ajouter : « et nul cours[1]. » Je renonce à ce qui a été, qui est et qui sera livre. *Bérylle* tombe en syncope à la vue d'un chat, et moi à la vue d'une livre[2]. Suis-je mieux nourri et plus lourdement[3] vêtu, suis-je dans ma chambre à l'abri du nord, ai-je un lit de plumes, après vingt ans entiers qu'on me débite dans la place[4] ? J'ai un grand nom, dites-vous, et beaucoup de gloire : dites que j'ai beaucoup de vent qui ne sert à rien. Ai-je un grain de ce métal qui procure toutes choses? Le vil praticien[5] grossit son mémoire, se fait rembourser des frais qu'il n'avance pas, et il a pour gendre un comte ou un magistrat. Un homme *rouge* ou *feuille-morte*[6] devient commis, et bientôt plus riche que son maître ; il le laisse dans la roture, et, avec de l'argent, il devient noble. B**[7] s'enrichit à montrer dans un cercle

1. Nul succès. « Les dentelles ont cours. » *Académie*, 1694.

2. La Bruyère a parfois la plaisanterie un peu lourde.

3. *Lourdement* : rare et assez impropre pour *chaudement*.

4. *Dans la place*, au sens commercial : « sur le marché » littéraire.

5. *Praticien*. « Celui qui suit, qui exerce, qui entend la pratique, et ne se dit guère que de ceux qui savent la manière d'instruire et de conduire les procès. » *Dict. de l'Académie*, 1694. Voy. p. 172, n. 2.

6. Un homme qui porte une livrée rouge ou feuille morte : un laquais.

7. Pierre d'Attelin ou Datalin, qui, sous le nom de Jean Brioché, établit à Paris, vers 1650, un théâtre de marionnettes. On a nommé aussi Benoît, qui sculptait des figures en cire et les montrait, à prix d'argent, aux curieux.

des marionnettes; BB**[1], à vendre en bouteille l'eau de la rivière. Un autre charlatan arrive ici de delà les monts avec une malle; il n'est pas déchargé[2], que les pensions courent, et il est prêt de retourner d'où il arrive avec des mulets et des fourgons. *Mercure*[3] est *Mercure*, et rien davantage, et l'or ne peut payer ses médiations[4] et ses intrigues; on y ajoute la faveur et les distinctions. Et, sans parler que des gains licites[5], on paye au tuilier sa tuile, et à l'ouvrier son temps et son ouvrage. Paye-t-on à un auteur ce qu'il pense et ce qu'il écrit? et s'il pense très-bien, le paye-t-on très-largement? Se meuble-t-il, s'anoblit-il à force de penser et d'écrire juste? Il faut que les hommes soient habillés, qu'ils soient rasés; il faut que, retirés dans leurs maisons, ils aient une porte qui ferme bien : est-il nécessaire qu'ils soient instruits? Folie, simplicité, imbécillité, continue Antisthène, de mettre l'enseigne d'auteur ou de philosophe! Avoir, s'il se peut, un *office lucratif*, qui rende la vie aimable, qui fasse prêter à ses amis et donner à ceux qui ne peuvent rendre; écrire alors par jeu, par oisiveté, et comme *Tityre* siffle ou joue de la flûte : cela ou rien : j'écris à ces conditions, et je cède ainsi à la violence de ceux qui me prennent à la gorge, et me disent : « Vous écrirez. » Ils liront pour titre de mon nouveau livre : DU BEAU, DU BON, DU VRAI, DES IDÉES, DU PREMIER PRINCIPE, *par Antisthène, vendeur de marée*[6].

1. Barbereau, qui vendait de l'eau de la Seine pour des eaux minérales.

2. Il n'a pas déchargé sa malle. — Sur Carro Caretti, voy. p. 445.

3. *Mercure* est, dit-on, Bontemps, le premier valet de chambre du roi.

4. *Méditations*, entremises.

5. Ellipse fréquente au seizième siècle. Corneille (*Horace*, III, 1) : « Renvoyons les vainqueurs *sans* penser *qu'à* la gloire || Que toute leur maison reçoit de leur victoire. »

6. « C'est avec peine, dit La Harpe, qu'on voit un écrivain que son talent rend digne d'écrire pour la gloire, avouer qu'il écrit pour le gain, et se plaindre crûment au public de n'être pas assez payé de ses ouvrages. » Ce que l'on sait de La Bruyère prouve qu'il n'écrivait pas « pour le gain ». Du reste, d'autres que lui ont regretté et re

¶ Si les ambassadeurs des princes étrangers[1] étaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière, et à se faire entendre par interprète, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donnent la justesse de leurs réponses, et le bon sens qui paraît quelquefois dans leur discours. La prévention du pays[2], jointe à l'orgueil de la nation, nous fait oublier que la raison est de tous les climats, et que l'on pense juste partout où il y a des hommes. Nous n'aimerions pas à être traités ainsi de ceux que nous appelons barbares; et s'il y a en nous quelque barbarie, elle consiste à être épouvantés de voir d'autres peuples raisonner comme nous.

Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés : de même toute campagne n'est pas agreste[3] et toute ville n'est pas polie[4]. Il y a dans

grettent que, dans la société, le métier de « penseur » et d'écrivain ne fasse point vivre celui qui s'y voue. Voir la Notice biographique, p. III ; et plus loin, p. 371 : » Celui qui est riche.... » et p. 372. — A un autre point de vue, il est curieux de retrouver dans un passage de ce morceau les conseils que donnaient à La Bruyère ses amis. La plupart d'entre eux lui reprochaient sans doute, avec Boileau, de s'être épargné les difficultés des transitions, et voulaient qu'il composât un ouvrage dogmatique et méthodique, un traité en règle sur la morale. Mais La Bruyère aurait-il autant de lecteurs s'il eût écrit quelque livre de morale à la façon de Nicole, dont les *Essais de morale* sont une collection de petits traités dogmatiques?

1. Le roi de Siam envoya en 1686 les ambassadeurs à Louis XIV. Dès leur arrivée en France, ils devinrent l'objet de la curiosité générale, et chacune de leurs démarches fut enregistrée par le *Mercure galant*. On connaît le passage de Montesquieu (*Lettres persanes*, xxx, Rica à Ibben) : « Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir.... Si j'étais aux spectacles, je voyais aussitôt cent lorgnettes dressées contre ma figure ;... jamais homme n'a tant été vu que moi.... J'entendais... autour de moi comme un bourdonnement : Ah! ah! monsieur est Persan! C'est une chose bien extraordinaire. Comment peut-on être Persan? »

2. Pensée que Montaigne tourne et retourne avec sa verve habituelle (*Essais*, I, xxx, et II, xii).

3. Ce terme s'entend ici métaphoriquement (*Note de La Bruyère*).

4. *Polie*, civilisée, policée, *polita*. Cf. p. 352 : « des langues polies. »

l'Europe un endroit d'une province maritime d'un grand royaume où le villageois est doux et insinuant, le bourgeois au contraire et le magistrat grossiers, et dont[1] la rusticité est héréditaire[2].

¶ Avec un langage si pur, une si grande recherche dans nos habits, des mœurs si cultivées, de si belles lois et un visage blanc, nous sommes barbares pour quelques peuples[3].

¶ Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions : « Cela est bien barbare. »

¶ Ce prélat se montre peu à la cour; il n'est de nul commerce[4], on ne le voit point avec des femmes; il ne joue ni à grande ni à petite prime[5]; il n'assiste ni aux fêtes, ni aux spectacles; il n'est point homme de cabale, et il n'a point l'esprit d'intrigue : toujours dans son évêché, où il fait une résidence continuelle, il ne songe qu'à instruire son peuple par la parole et à l'édifier par son exemple; il consume son bien en des[6] aumônes, et son corps par la pénitence[7], il n'a

1. *Grossiers... et dont*. Voy. p. 25, n. 2; p. 110, n. 1; p. 125, n. 1.

2. L'énigme est encore à trouver. Les auteurs de Clefs ont ici gardé le silence, ne sachant vers quelle ville de province La Bruyère envoyait cette phrase de mauvaise humeur. Il ne connaissait vraisemblablement d'autre province maritime que la Normandie; il y avait séjourné quelque temps, un mois peut-être, soit à Rouen, soit à Caen. Avait-il eu à se plaindre des gens de la chambre des comptes de Rouen ou de ses collègues de Caen? C'est assez probable. Il est à noter que La Bruyère n'opposait dans les premières éditions que le seul magistrat au paysan; à la quatrième, il ajouta le bourgeois.

3. Cf. *Biens de fortune*, p. 173 et 174 : « L'on dit du jeu, etc.

4. Il ne fréquente pas le monde.

5. Jeux de cartes.

6. L'article partitif s'employait fréquemment aux dix-septième siècle dans des cas où nous l'omettons : « Des conversations secrètes dont elle (la reine) ne donnait point *de* part à ses anciens serviteurs. — Des conditions dont elle n'avait point eu *de* connaissance. » H. Regnier, *Lexique de La Rochefoucauld*. Cf. p. 279, n. 4; 312, n. 5

7. Nous écririons plus volontier aujourd'hui : il *consomme* son bien en aumônes. *Consumer* son corps est au contraire une expression très conforme à l'usage moderne.-« *Consommer*, dit M. Littré, suppose une

que l'esprit de régularité, et il est imitateur du zèle et de la piété des Apôtres. Les temps sont changés, et il est menacé sous ce règne d'un titre plus éminent[1].

¶ Ne pourrait-on point faire comprendre aux personnes d'un certain caractère et d'une profession sérieuse[2], pour ne rien dire de plus, qu'ils ne sont point obligés à faire dire d'eux qu'ils jouent, qu'ils chantent et qu'ils badinent comme les autres hommes, et qu'à les voir si plaisants et si agréables, on ne croirait point qu'ils fussent d'ailleurs[3] si réguliers et si sévères? Oserait-on même leur insinuer qu'ils s'éloignent par de telles manières de la politesse dont ils se piquent; qu'elle assortit au contraire et conforme les dehors aux conditions, qu'elle évite le contraste, et de montrer le même homme sous des figures différentes et qui font de lui un composé bizarre ou un grotesque[4]?

¶ Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure, sur une seule et première vue; il y a un intérieur et un cœur qu'il faut approfondir. Le voile de la modestie couvre le mérite, et le masque de l'hypocrisie cache la malignité. Il n'y a qu'un très petit nombre de connaisseurs qui discerne, et qui soit en droit de prononcer. Ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la vertu parfaite et le vice consommé viennent enfin à se déclarer[5].

destruction utile, employée à quelque usage, à quelque fin, tandis que *consumer* ne présente qu'une destruction pure et simple. » Voy. du reste p. 167, n. 4. — Le nombre des prélats qui résidaient avec quelque continuité dans leurs diocèses était alors très restreint

1. On a pu voir ici un portrait de Le Camus, évêque de Grenoble, cardinal en 1686 (voy. p. 79, n. 1). L'allusion était plus sensible et plus piquante dans une première rédaction de la dernière phrase de cet article : « Comment lui est venue, dit le peuple, cette dernière dignité? »

2. Aux magistrats, par exemple (voir ce mot à l'*Index*).

3. *D'ailleurs*, par ailleurs.

4. *Grotesque* « se dit des figures imaginées par le caprice du peintre, dont une partie représente quelque chose de naturel et l'autre quelque chose de chimérique. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

5. *Se déclarer*, se manifester, se faire reconnaître. Fréquent au dix-septième siècle.

Fragment.

¶ .... Il disait que l'esprit dans cette belle personne[1] était un diamant bien mis en œuvre. Et continuant de parler d'elle : « C'est, ajoutait-il, comme une nuance[2] de « raison et d'agrément qui occupe[3] les yeux et le cœur « de ceux qui lui parlent ; on ne sait si on l'aime ou si on « l'admire : il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, « il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. « Trop jeune et trop fleurie[4] pour ne pas plaire, mais trop « modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux « hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des « amis. Pleine de vivacités[5] et capable de sentiments, elle « surprend et elle intéresse ; et, sans rien ignorer de ce « qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les « conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui, « entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de « la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas-« savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle « vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connait « le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous « ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appli-« quer à vous condredire avec esprit, et d'imiter *Elvire*,

1. S'il faut en croire l'abbé de Chaulieu, la personne dont La Bruyère fait ici le portrait était Catherine Turgot, femme de Gilles d'Aligre, seigneur de Boislandry, conseiller au parlement. « Elle joignait, dit-il, à une figure très aimable la douceur de l'humeur et tout le brillant de l'esprit ; personne n'a jamais mieux écrit qu'elle, et personne aussi bien »

2. *Une nuance* Ce mot ne se comprend bien ici que si l'on se reporte au vieux verbe *nuer* : « assortir des couleurs dans des ouvrages de laine ou de soie, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre. » *Nuance*, c'est le « mélange » bien fondu, l' « assortiment de couleurs nuées ». *Dict. de l'Académie*, 1694.

3. *Occupe*, qui remplit, qui s'empare de.... (Cf. le latin *occupare.*)

4. *Fleuri*. Voy. page 161, ligne 14, et page 192, note 4.

5. *Vivacités*. Sur ces pluriels de noms abstraits, voy. page 25, note 3 ; p. 37, note 2 ; p. 288, note 1.

« qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer[1]
« du bon sens et de la justesse, elle s'approprie[2] vos senti-
« ments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit ;
« vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir
« mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours
« au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle
« écrive : elle oublie les traits[3] où il faut des raisons ; elle
« a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit
« de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes inté-
« rêts, laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres[4],
« qu'elle met à tous usages, *Arténice*, n'emploie auprès de
« vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la per-
« suasion. Ce qui domine en elle[5], c'est le plaisir de la
« lecture, avec le goût des personnes de nom et de répu-
« tation, moins pour en être connue que pour les connaître.
« On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura
« un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les
« années, puisque avec une bonne conduite elle a de meil-
« leures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui
« sont comme elle exposées aux soins[6] et à la flatterie ; et
« qu'étant assez particulière[7] sans pourtant être farouche,
« ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne
« lui saurait peut-être manquer que les occasions, ou ce
« qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes
« ses vertus. »

1. *Marquer*, faire connaître, faire preuve de. Voy. page 55, note 3.

2. *Elle s'approprie*. Voir sur la conversation, les observations de La Bruyère (chap. v), de La Rochefoucauld et de Malebranche, ci-dessus, p. 144, note 3.

3. *Les traits* d'esprit.

4. C'est la leçon des éditions : *les belles lettres*, en deux mots, se comprendrait peut-être mieux, surtout si l'on songe combien les femmes du monde étaient *épistolières* au dix-septième siècle.

5. *Ce qui domine en elle...*, ce qui l'emporte à ses yeux sur tout.

6. *Aux soins*, aux prévenances et aux attentions galantes. Dans la fameuse carte du *Pays de Tendre*, on voyait sur la rive gauche du fleuve d'*Inclination*, le village de *Petits soins*.

7. « On dit qu'un homme est *particulier*, lorsqu'il fuit le commerce et la fréquentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à visiter et à être visité. » *Dictionnaire* de Furetière, 1690.

¶ Une belle femme est aimable dans son naturel; elle ne perd rien à être négligée, et sans autre parure que celle qu'elle tire de sa beauté et de sa jeunesse; une grâce naïve éclate sur son visage, anime ses moindres actions : il y aurait moins de péril à la voir avec tout l'attirail de l'ajustement et de la mode. De même un homme de bien est respectable par lui-même, et indépendamment de tous les dehors dont il voudrait s'aider pour rendre sa personne plus grave et sa vertu plus spécieuse[1]. Un air réformé[2], une modestie outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite; ils le fardent, et font peut-être qu'il est moins pur et moins ingénu[3].

Une gravité trop étudiée devient comique : ce sont comme des extrémités qui se touchent et dont le milieu est dignité; cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage; celui qui songe à le devenir ne le sera jamais. Ou la gravité n'est point, ou elle est naturelle; et il est moins difficile d'en descendre que d'y monter.

¶ Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il[4] effarouche les jeunes gens, les fait penser mal de la vertu, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme[5] et d'une pratique trop ennuyeuse. S'il est au contraire d'un bon commerce, il leur est une leçon utile; il leur apprend qu'on peut vivre gaiement et laborieusement, avoir des vues[6] sérieuses sans renoncer aux plaisirs honnêtes : il leur devient un exemple qu'on peut suivre[7].

¶ La physionomie n'est pas une règle qui nous soit donnée pour juger des hommes : elle nous peut servir de conjecture.

1. Plus éclatante. Voy. page 195, note 5, et page 58, note 1.

2. Un air austère.

3. *Ingénu* : au sens de « Naïf (naturel), simple, franc, etc. » Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, ajoute l'Académie en 1694, dans le sens de *niais* ».

4. ... *homme... il effarouche.* Voir pages 128, n. 1, et 155, n. 3. La Bruyère affectionne ces sortes de répétitions de sujet.

5. Leur fait craindre qu'elle n'exige une trop grande réforme.

6. *Vue*. V. p. 119, n. 5, p. 221, n. 4).

7. Cf. p. 326 et 327

¶ L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes : c'est le genre de beauté où [1] les plus vains puissent [2] aspirer.

¶ Un homme qui a beaucoup de mérite et d'esprit, et qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression [3].

¶ Combien d'art pour rentrer dans la nature! combien de temps, de règles, d'attention et de travail, pour danser avec la même liberté et la même grâce que l'on sait marcher; pour chanter comme on parle, parler et s'exprimer comme l'on pense, jeter autant de force, de vivacité, de passion et de persuasion dans un discours étudié et que l'on prononce dans le public, qu'on en a quelquefois naturellement et sans préparation dans les entretiens les plus familiers!

¶ Ceux qui, sans nous connaître assez, pensent mal de nous, ne nous font pas de tort : ce n'est pas nous qu'ils attaquent, c'est le fantôme de leur imagination.

¶ Il y a de petites règles, des devoirs, des bienséances, attachées aux lieux, aux temps, aux personnes, qui ne se devinent point à force d'esprit, et que l'usage apprend sans nulle peine : juger des hommes par les fautes qui leur échappent en ce genre, avant qu'ils soient assez instruits, c'est en juger par leurs ongles ou par la pointe de leurs cheveux; c'est vouloir un jour être détrompé [4].

¶ Je ne sais s'il est permis de juger des hommes par une faute qui est unique, et si un besoin extrême, ou une violente passion, ou un premier mouvement, tirent à conséquence.

¶ Le contraire des bruits qui courent des affaires ou des personnes est souvent la vérité.

1. *Où*, auquel. Voy. page 62, note 5; page 77, note 4, etc.

2. *Puissent*. Cf. page 23, note 6; page 212, note 1, etc.

3. *Son impression*. — L'impression *qu'elle a coutume de faire, qu'il est naturel qu'elle fasse.*

4. C'est commettre, de propos délibéré, une erreur qu'il faudra un jour reconnaître.

¶ Sans une grande roideur et une continuelle attention à toutes ses paroles, on est exposé à dire en moins d'une heure le oui et le non sur une même chose ou sur une même personne, déterminé seulement par un esprit de société et de commerce[1], qui entraîne naturellement à ne pas contredire celui-ci et celui-là qui en parlent différemment.

¶ Un homme partial est exposé à de petites mortifications : car, comme il est également impossible que ceux qu'il favorise soient toujours heureux ou sages, et que ceux contre qui il se déclare soient toujours en faute ou malheureux, il naît de là qu'il lui arrive souvent de perdre contenance dans le public, ou par le mauvais succès de ses amis, ou par une nouvelle gloire qu'acquièrent ceux qu'il n'aime point.

¶ Un homme sujet à se laisser prévenir[2], s'il ose remplir une dignité ou séculière ou ecclésiastique, est un aveugle qui veut peindre, un muet qui s'est chargé d'une harangue, un sourd qui juge d'une symphonie : faibles images, et qui n'expriment qu'imparfaitement la misère de la prévention. Il faut ajouter qu'elle est un mal désespéré, incurable, qui infecte tous ceux qui s'approchent du malade, qui fait déserter les égaux, les inférieurs, les parents, les amis, jusqu'aux médecins : ils sont bien éloignés de le guérir, s'ils ne peuvent le faire convenir de sa maladie, ni des remèdes, qui seraient d'écouter, de douter, de s'informer et de s'éclaircir. Les flatteurs, les fourbes, les calomniateurs, ceux qui ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt, sont les charlatans en qui il se confie, et qui lui font avaler tout ce qui leur plaît : ce sont eux aussi qui l'empoisonnent et qui le tuent.

¶ La règle de DESCARTES, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues

1. *Société*, *commerce*, expressions synonymes. — Cf. p. 356, n. 4.

2. A se laisser inspirer des préventions. Cf. p. 344, n. 4.

clairement et distinctement[1], est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes.

¶ Rien ne nous venge mieux des mauvais jugements que les hommes font de notre esprit, de nos mœurs et de nos manières, que l'indignité et le mauvais caractère de ceux qu'ils approuvent.

Du même fond dont on néglige un homme de mérite, l'on sait encore admirer un sot.

¶ Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat.

¶ Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite.

¶ L'impertinent est un fat outré. Le fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'impertinent rebute, aigrit, irrite, offense; il commence où l'autre finit.

Le fat est entre l'impertinent et le sot; il est composé de l'un et de l'autre.

¶ Les vices partent d'une dépravation du cœur; les défauts, d'un vice de tempérament; le ridicule, d'un défaut d'esprit.

L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences du sot.

Le sot ne se tire jamais du ridicule, c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort.

Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule.

La sottise est dans le sot, la fatuité dans le fat, et l'impertinence dans l'impertinent : il semble que le ridicule réside tantôt dans celui qui en effet est ridicule, et tantôt

1. *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* (1637), 2e partie : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, c'est-à-dire éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. »

dans l'imagination de ceux qui croient voir le ridicule où il n'est point et ne peut être.

¶ La grossièreté, la rusticité, la brutalité peuvent être les vices d'un homme d'esprit.

¶ Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle.

¶ La même chose souvent est, dans la bouche d'un homme d'esprit, une naïveté ou un bon mot, et, dans celle du sot, une sottise.

¶ Si le fat pouvait craindre de mal parler, il sortirait de son caractère.

¶ L'une des marques de la médiocrité de l'esprit est de toujours conter.

¶ Le sot est embarrassé de sa personne; le fat a l'air libre et assuré; l'impertinent passe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur.

¶ Le suffisant est celui en qui la pratique de certains détails, que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires[1] plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant font l'important.

Pendant qu'on[2] ne fait que rire de l'important, il n'a pas un autre nom; dès qu'on s'en plaint, c'est l'arrogant.

¶ L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes.

La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affaiblit de jour à autre, et est sur le point de disparaître.

L'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'honnête homme[3] est celui qui ne vole pas sur les grands

1. Le *grain* est la 576e partie d'une *once*, qui est elle-même la 16e partie d'une *livre*.

2. Tant que....

3. Voy. page 38, note 1, la définition que donnait Bussy-Rabutin

chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connaît assez qu'un homme de bien est honnête homme; mais il est plaisant d'imaginer que tout honnête homme n'est pas homme de bien.

L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un dévot[1], et qui s'est borné à n'avoir que de la vertu.

¶ Talent, goût, esprit, bon sens, choses différentes, non incompatibles.

Entre le bon sens et le bon goût il y a la différence de la cause à son effet.

Entre esprit et talent il y a la proportion du tout à sa partie.

Appellerai-je homme d'esprit celui qui, borné et renfermé dans quelque art, ou même dans une certaine science qu'il exerce dans une grande perfection[2], ne montre hors de là ni jugement, ni mémoire, ni vivacité, ni mœurs, ni conduite; qui ne m'entend pas, qui ne pense point, qui s'énonce mal; un musicien, par exemple, qui, après m'avoir comme enchanté par ses accords, semble s'être remis avec son luth dans un même étui, ou n'être plus, sans cet instrument, qu'une machine démontée, à qui il manque quelque chose, et dont il n'est pas permis de rien attendre?

Que dirai-je encore de l'esprit du jeu? pourrait-on me le définir? Ne faut-il ni prévoyance, ni finesse, ni habileté pour jouer l'hombre ou les échecs? et s'il en faut, pourquoi voit-on des imbéciles qui y excellent, et de très beaux génies qui n'ont pu même atteindre la médiocrité, à qui une pièce ou une carte dans les mains trouble la vue, et fait perdre contenance?

de l'*honnête homme*. Cf. p. 79, n. 1; 145, n. 3. Ici La Bruyère l'a prise dans un sens plus rapproché de celui que nous lui attribuons à présent.

1. Faux dévot. (*Note de La Bruyère.*)

2. *Dans* dans le sens d'*avec*, fréquent au dix-septième siècle : « J'en mourrai, du moment qu'il recevra sa foi, ‖ Mais *dans* cette douceur qu'ils tiendront tout de moi. » Corneille, *Pulchérie*, II, 1.

Il y a dans le monde quelque chose, s'il se peut, de plus incompréhensible. Un homme[1] paraît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages[2].

Un autre[3] est simple, timide, d'une ennuyeuse conversa-

1. La Fontaine, qui vivait encore lorsque parut ce portrait.

2. Ce jugement de La Bruyère a soulevé des protestations dès le dix-septième siècle. Mme Ulrich, une des amies du fabuliste, y répondit en 1696 dans le *Portrait* qu'elle mit en tête des *Œuvres posthumes* de La Fontaine, et elle accusa l'auteur des *Caractères* d'avoir « plutôt songé à faire un beau contraste » qu'un portrait véritable. « en opposant la différence qui se trouvait, à ce qu'il prétend, entre les ouvrages et la personne d'un même homme.... » Suivant elle, La Fontaine « parlait beaucoup et bien, citait les anciens et leur donnait de nouveaux agréments. » Mais il n'en est pas moins vrai, comme cette admiratrice fervente est obligée de l'avouer elle-même, que la personne « de cet auteur fameux ne prévenait pas beaucoup en sa faveur »... qu'il « se négligeait..., avait dans le visage un air grossier »; qu'il était souvent « froid... triste et rêveur ». Saint-Simon nous dit de même qu'il était « pesant en conversation »; Louis Racine, que ses sœurs n'avaient conservé de lui d'autre idée que « d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux.... Il ne mettait jamais rien du sien dans la conversation; il ne parlait point ou voulait toujours parler de Platon, dont il avait fait une étude particulière dans la traduction latine. » Vigneul Marville, homme de lettres du temps, raconte assez joliment un repas qu'on donna à La Fontaine « pour avoir le plaisir de jouir de son agréable entretien.... Il mangea comme quatre, but de même », s'endormit pendant trois quarts d'heure, et s'en alla. « Nous nous disions les uns aux autres : Comment se peut-il faire qu'un homme qui a su rendre spirituelles les plus grosses bêtes du monde et les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais ouï, ait une conversation si sèche et ne puisse pas pour un quart d'heure faire venir son esprit sur ses lèvres et nous avertir qu'il est là ? »

3. Corneille, mort depuis plusieurs années. Le portrait est exact; mais pourquoi cette allusion cruelle aux plaintes qu'arrachait au poète sa pauvreté ? (Voy. p. 348, n. 1.) Fontenelle, son neveu, avoue qu'il avait « l'air fort simple et fort commun », que sa prononciation n'était pas « tout à fait nette », « qu'il lisait ses vers avec force, mais sans grâce ». Le poète, du reste, avait conscience de son infériorité dans le commerce habituel de la vie : « ... L'on peut rarement m'écouter sans ennui || Que quand je me produis par la bouche d'autrui. »

tion; il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient; il ne sait pas la réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'AUGUSTE, de POMPÉE, de NICOMÈDE, d'HÉRACLIUS; il est roi, et un grand roi; il est politique, il est philosophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir; il peint les Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire.

Voulez-vous quelque autre prodige? Concevez un homme facile, doux, complaisant, traitable; et tout d'un coup violent, colère, fougueux, capricieux : imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant en cheveux gris[1]; mais permettez-lui de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire, sans qu'il y prenne part, et comme à son insu : quelle verve! quelle élévation! quelles images! quelle latinité! — Parlez-vous d'une même personne? me direz-vous. — Oui, du même, de *Théodas*, et de lui seul. Il crie, il s'agite, il se roule à terre, il se relève, il tonne, il éclate; et du milieu de cette tempête il sort une lumière qui brille et qui réjouit. Disons-

1. Portrait de Santeuil, chanoine de Saint-Victor, le plus célèbre et le plus élégant des poëtes latins modernes. La Bruyère était son ami, et lui faisait directement les reproches qu'il adresse ici à Théodas. « Voulez-vous savoir la vérité, mon cher monsieur? lui écrit-il un jour. Je vous ai fort bien défini la première fois. Vous êtes le plus beau génie du monde et la plus fertile imagination qu'il soit possible de concevoir; mais pour les mœurs et les manières, vous êtes un enfant de douze ans et demi. » « A le voir, dit dans ses Mémoires l'abbé Legendre, secrétaire de l'archevêque de Paris, on eût dit d'un fou, d'un Jean Farine, d'un saltimbanque. Je l'ai vu faire des cabrioles, je l'ai vu faire la couleuvre et siffler comme un insecte; je l'ai vu en fureur contre ses serins parce qu'ils s'obstinaient à ne point chanter. Quand l'enthousiasme le prenait, son visage, ses pieds et ses mains étaient dans une agitation qu'on ne peut bien représenter. Cet air maniaque ou polisson le faisait désirer dans les meilleures compagnies pour y servir de baladin. D'un autre côté ses poésies étaient si belles qu'on oubliait en les lisant toutes ces indignités. » Santeuil a composé des hymnes d'Église qui ont été longtemps en usage dans la liturgie, et que l'on admirait beaucoup au dix-septième siècle.

le sans figure : il parle comme un fou, et pense comme un homme sage; il dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables : on est surpris de voir naître et éclore le bon sens du sein de la bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions[1]. Qu'ajouterai-je davantage? Il dit et il fait mieux qu'il ne sait : ce sont en lui comme deux âmes qui ne se connaissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour ou leurs fonctions toutes séparées. Il manquerait un trait à cette peinture si surprenante, si j'oubliais de dire qu'il est tout à la fois avide et insatiable de louanges, près de se jeter aux yeux de ses critiques, et dans le fond assez docile pour profiter de leur censure. Je commence à me persuader moi-même que j'ai fait le portrait de deux personnages tout différents : il ne serait pas même impossible d'en trouver un troisième dans Théodas; car il est bon homme, il est plaisant homme, et il est excellent homme.

¶ Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles[2].

¶ Tel, connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, qu'il n'a pu réduire à l'estimer : tel autre au contraire, prophète dans son pays, jouit d'une vogue qu'il a parmi les siens et qui est resser-

1. Boileau a fait une épigramme sur les contorsions avec lesquelles Santeuil récitait ses vers : « Quand j'aperçois sous ce portique || Ce moine au regard fanatique, || Lisant ses vers audacieux, || Faits pour les habitants des cieux, || Ouvrir une bouche effroyable, || S'agiter, se tordre les mains, || Il me semble en lui voir le diable || Que Dieu force à louer les saints. »

2. « Quel rapprochement bizarre et frivole pour dire que le discernement est rare ! s'est écrié La Harpe en citant ces deux lignes. Et puis les diamants et les perles, sont-ce des choses si rares? » Suard, qui est d'un autre avis, loue au contraire l'art avec lequel cette réflexion, « qui n'est que sensée, est relevée par une image ou un rapport éloigné qui frappe l'esprit d'une manière inattendue. Si La Bruyère, ajoute-t-il, avait dit simplement que rien n'est plus rare que l'esprit de discernement, on n'aurait pas trouvé cette réflexion digne d'être inscrite. »

rée dans l'enceinte de sa maison, s'applaudit d'un mérite rare et singulier qui lui est accordé par sa famille, dont il est l'idole, mais qu'il laisse chez soi toutes les fois qu'il sort, et qu'il ne porte nulle part.

¶ Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation : à peine ceux qu'il croit ses amis lui pardonnent-ils un mérite naissant et une première vogue qui semble l'associer à la gloire dont ils sont déjà en possession. L'on ne se rend qu'à l'extrémité, et après que le prince s'est déclaré par les récompenses : tous alors se rapprochent de lui, et de ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite.

¶ Nous affectons souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres, et de les élever, s'il se pouvait, jusqu'à la hauteur de ceux qui excellent, ou parce que nous sommes las d'admirer toujours les mêmes personnes, ou parce que leur gloire, ainsi partagée, offense moins notre vue, et nous devient plus douce et plus supportable[1].

¶ L'on voit des hommes que le vent de la faveur pousse d'abord à pleines voiles; ils perdent en un moment la terre de vue et font leur route : tout leur rit, tout leur succède[2]; action, ouvrage, tout est comblé d'éloges et de récompenses; ils ne se montrent que pour être embrassés et félicités. Il y a un rocher immobile qui s'élève sur une côte; les flots se brisent au pied; la puissance, les richesses, la violence, la flatterie, l'autorité, la faveur, tous les vents ne l'ébranlent pas : c'est le public, où ces gens échouent.

¶ Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe. Ainsi le poète, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que

1. « Nous élevons la gloire des uns pour abaisser celle des autres. » La Rochefoucauld.

2. Molière, *Don Garcie*, III, 1 : « Ces maximes, un temps, leur peuvent *succéder*. » Cf. page 135, note 3. — « On dit plus ordinairement : *cela m'a bien réussi que cela m'a bien succédé.* » *Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas.*

sur de simples faits; et celui qui écrit l'histoire de son pays ne peut comprendre qu'un esprit raisonnable emploie sa vie à imaginer des fictions et à trouver une rime . de même le bachelier[1], plongé dans les quatre premiers siècles[2], traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile, pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre.

¶ Tel a assez d'esprit pour exceller dans une certaine matière et en faire des leçons, qui en manque pour voir qu'il doit se taire sur quelque autre dont il n'a qu'une faible connaissance : il sort hardiment des limites de son génie, mais il s'égare, et fait que l'homme illustre parle comme un sot.

¶ *Hérille*, soit qu'il parle, qu'il harangue ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire[3] au *Prince des philosophes* que le vin enivre, et à l'*Orateur romain* que l'eau le tempère[4]. S'il se jette dans la morale, ce n'est pas lui, c'est le *divin Platon* qui assure que la vertu est aimable, le vice odieux, ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. Les choses les plus communes, les plus triviales, et qu'il est même capable de penser, il veut les devoir aux anciens, aux Latins, aux Grecs; ce n'est ni pour donner plus d'autorité à ce qu'il dit, ni peut-être pour se faire honneur de ce qu'il sait : il veut citer[5].

¶ C'est souvent hasarder un bon mot[6] et vouloir le perdre que de le donner pour sien : il n'est pas relevé, il tombe avec des gens d'esprit, ou qui se croient tels, qui ne l'ont pas dit, et qui devaient le dire. C'est au contraire le faire valoir que de le rapporter comme d'un autre : ce n'est qu'un fait, et qu'on ne se croit pas obligé de savoir; il est dit avec plus d'insinuation et reçu avec moins de jalousie;

1. En droit canon ou en théologie.
2. De l'histoire de l'Église chrétienne.
3. A Aristote, à Cicéron.
4. Bayle (*Dict. crit.*) attribue la même manie au médecin Blondel.
5. « Il est contraire au sens commun, observe Malebranche, d'apporter un grand passage grec pour prouver que l'air est transparent. »
6. Le succès d'un bon mot.

personne n'en souffre ; on rit s'il faut rire, et s'il faut admirer, on admire.

¶ On a dit de Socrate qu'il était en délire, et que c'était *un fou tout plein d'esprit*[1], mais ceux des Grecs qui parlaient ainsi d'un homme si sage passaient pour fous. Ils disaient : « Quels bizarres portraits nous fait ce philosophe ! quelles mœurs étranges et particulières ne décrit-il point ! où a-t-il rêvé, creusé, rassemblé des idées si extraordinaires? quelles couleurs! quel pinceau! Ce sont des chimères. » Ils se trompaient : c'étaient des monstres, c'étaient des vices, mais peints au naturel; on croyait les voir, ils faisaient peur. Socrate s'éloignait du cynique; il épargnait les personnes, et blâmait les mœurs qui étaient mauvaises.

¶ Celui qui est riche par son savoir-faire connaît un philosophe, ses préceptes, sa morale et sa conduite; et, n'imaginant pas dans tous les hommes une autre fin de toutes leurs actions que celle qu'il s'est proposée lui-même toute sa vie[2], dit en son cœur : « Je le plains, je le tiens échoué[3]

1. Ménage, l'érudit en titre du monde des beaux-esprits, vit en cette phrase une inexactitude historique, et dans une lettre qu'il écrivit à La Bruyère, il discuta la valeur du passage de Diogène Laërce qui avait dû, pensait-il, l'induire en erreur. Dans sa réponse La Bruyère cita, pour défendre son assertion, diverses phrases de Diogène Laërce qui la rendaient vraisemblable ; mais, avant d'arriver à ces représailles d'érudition, il fit à Ménage cette concession et cet aveu : « Pour ce qui regarde Socrate, je n'ai trouvé nulle part qu'on ait dit de lui en propres termes que c'était un fou tout plein d'esprit : façon de parler à mon avis impertinente et pourtant en usage, que j'ai essayé de décréditer en la faisant servir pour Socrate, comme l'on s'en sert aujourd'hui pour diffamer les personnes les plus sages, mais qui, s'élevant au-dessus d'une morale basse et secrète qui règne depuis si longtemps, se distinguent dans leurs ouvrages par la hardiesse et la vivacité de leurs traits et par la beauté de leur imagination. Ainsi *Socrate* ici n'est pas *Socrate*, c'est un nom qui en cache un autre.... » Et cet autre nom pourrait bien être celui de La Bruyère. C'est ce que le pédant Ménage n'avait pas compris « Vous êtes un fou tout plein d'esprit » : c'est là en effet ce que l'on disait, ce que l'on écrivait à l'auteur des *Caractères*, et la réflexion que nous annotons est la réponse qu'il faisait une fois pour toutes, à ce désobligeant compliment.

2. Cf. p. 354, n. 6.

3. *Je le tiens échoué* ou *je le tiens pour échoué* se disaient également. (*Dict. de l'Académie* de 1694.)

ce rigide censeur; il s'égare et il est hors de route; ce n'est pas ainsi que l'on prend le vent, et que l'on arrive au délicieux port de la fortune; » et, selon ses principes, il raisonne juste.

« Je pardonne, dit *Antisthius*, à ceux que j'ai loués dans mon ouvrage, s'ils m'oublient : qu'ai-je fait pour eux? ils étaient louables. Je le pardonnerais moins à tous ceux dont j'ai attaqué les vices sans toucher à leurs personnes, s'ils me devaient un aussi grand bien que celui d'être corrigés; mais comme c'est un événement qu'on ne voit point, il suit de là que ni les uns ni les autres ne sont tenus de me faire du bien. »

L'on peut, ajoute ce philosophe, envier ou refuser à mes écrits leur récompense; on ne saurait en diminuer la réputation; et, si on le fait, qui m'empêchera de le mépriser?

¶ Il est bon d'être philosophe, il n'est guère utile de passer pour tel. Il n'est pas permis de traiter quelqu'un de philosophe : ce sera toujours lui dire une injure, jusqu'à ce qu'il ait plu aux hommes d'en ordonner autrement, et, en restituant à un si beau nom son idée[1] propre et convenable, de lui concilier toute l'estime qui lui est due.

¶ Il y a une philosophie qui nous élève au-dessus de l'ambition et de la fortune, qui nous égale, que dis-je? qui nous place plus haut que les riches, que les grands et que les puissants; qui nous fait négliger les postes et ceux qui les procurent; qui nous exempte de désirer, de demander, de prier, de solliciter, d'importuner, et qui nous sauve[2] même l'émotion et l'excessive joie d'être exaucés. Il y a une autre philosophie qui nous soumet et nous assujettit à toutes ces choses en faveur de nos proches ou de nos amis : c'est la meilleure.

¶ C'est abréger, et s'épargner mille disensions, que de penser de certaines gens qu'ils sont incapables de parler juste, et de condamner ce qu'ils disent, ce qu'ils ont dit, et ce qu'ils diront.

1. L'idée qu'il exprime exactement. | 2. Épargne Voy. p. 127, n 1

¶ Nous n'approuvons les autres que par les rapports que nous sentons qu'ils ont avec nous-mêmes; et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaler à soi[1].

¶ Les mêmes défauts qui, dans les autres, sont lourds et insupportables, sont chez nous comme dans leur centre; ils ne pèsent plus, ou ne les sent pas. Tel parle d'un autre, et en fait un portrait affreux, qui ne voit pas qu'il se peint lui-même[2].

Rien ne nous corrigerait plus promptement de nos défauts que si nous étions capables de les avouer et de les reconnaître dans les autres : c'est dans cette juste distance[3] que, nous paraissant tels qu'ils sont, ils se feraient haïr autant qu'ils le méritent.

¶ La sage conduite roule[4] sur deux pivots, le passé et l'avenir. Celui qui a la mémoire fidèle et une grande prévoyance est hors du péril de[5] censurer dans les autres ce qu'il a peut-être fait lui-même, ou de condamner une action dans un pareil cas et dans toutes les circonstances où elle lui sera un jour inévitable.

¶ Le guerrier et le politique, non plus que le joueur habile, ne font pas le hasard, mais ils le préparent, ils l'attirent, et semblent presque le déterminer. Non seulement ils savent ce que le sot et le poltron ignorent, je veux dire se servir du hasard quand il arrive; ils savent même profiter, par leurs précautions et leurs mesures, d'un tel ou d'un tel hasard, ou de plusieurs tout à la fois ; si ce point arrive, ils gagnent; si c'est cet autre, ils gagnent encore; un même point souvent les fait gagner de plusieurs manières. Ces

1. « Il n'y a point d'homme qui ne se croie, en chacune de ses qualités, au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus. » La Rochefoucauld.

2. « Cent fois le jour nous nous morquons de nous sur le subject de nostre voisin, et détestons en d'aultres les défaults qui sont en nous plus clairement.» (Montaigne, III, 8.) Rappelons encore la fable de *La besace*, de La Fontaine.

3. *Dans cette.... distance.* Voyez page 11, note 3; page 40, note 1; page 243, note 2, etc.

4. *Roule.* Voy. page 310, note 2.

5. *Est hors du péril*, ne risque pas.

hommes sages peuvent être loués de leur bonne fortune comme de leur bonne conduite, et le hasard doit être récompensé en eux comme la vertu.

¶ Je ne mets au-dessus d'un grand politique que celui qui néglige de le devenir, et qui se persuade de plus en plus que le monde ne mérite point qu'on s'en occupe.

¶ Il y a dans les meilleurs conseils de quoi déplaire : ils ne viennent d'ailleurs que de notre esprit ; c'est assez pour être rejetés d'abord par présomption et par humeur, et suivis seulement par nécessité ou par réflexion.

¶ Quel bonheur surprenant a accompagné ce favori pendant tout le cours de sa vie! Quelle autre fortune mieux soutenue, sans interruption, sans la moindre disgrâce? les premiers postes, l'oreille du prince, d'immenses trésors, une santé parfaite, et une mort douce! Mais quel étrange[1] compte à rendre d'une vie passée dans la faveur, des conseils que l'on a donnés, de ceux qu'on a négligé de donner ou de suivre, des biens que l'on n'a point faits, des maux au contraire que l'on a faits, ou par soi-même ou par les autres; en un mot, de toute sa prospérité!

¶ L'on gagne à mourir d'être loué de ceux qui nous survivent, souvent sans autre mérite que celui de n'être plus : le même éloge sert alors pour CATON et pour *Pison*[2].

« Le bruit court que Pison est mort. C'est une grande perte : c'était un homme de bien et qui méritait une plus longue vie ; il avait de l'esprit et de l'agrément, de la fer-

1. *Étrange.* « Ce mot, dont plusieurs écrivains du dix-septième siècle, Bossuet surtout, usent très fréquemment, réunissait alors tous les sens que nous répartissons aujourd'hui entre un grand nombre d'adjectifs différents. Le dictionnaire de Richelet (1680) donne pour synonymes à *étrange* : Surprenant, grand, extraordinaire, fâcheux, impertinent. — C'est, d'une façon générale, tout ce qui contrarie ou surpasse notre entendement, tout ce qui n'est pas dans l'ordre commun. » *Sermons choisis* de Bossuet, édition Rébelliau, p. 242, n. 3.

2. L'auteur personnifie en Caton l'homme vertueux ; Pison est sans doute le beau-père de César, celui que Cicéron attaque dans sa harangue *in Pisonem*. — Cf. Boileau *Épître* VII, vers 15 et suivants.

meté et du courage; il était sûr, généreux, fidèle. » — Ajoutez : « pourvu qu'il soit mort. »

¶ La manière dont on se récrie sur quelques-uns qui se distinguent par la bonne foi, le désintéressement et la probité, n'est pas tant leur éloge que le décréditement[1] du genre humain.

¶ Tel soulage les misérables, qui néglige sa famille et laisse son fils dans l'indigence; un autre élève un nouvel édifice, qui n'a pas encore payé les plombs d'une maison qui est achevée depuis dix années; un troisième fait des présents et des largesses, et ruine ses créanciers. Je demande : la pitié, la libéralité, la magnificence, sont-ce les vertus d'un homme injuste? ou plutôt si la bizarrerie et la vanité ne sont pas les causes de l'injustice?

¶ Une circonstance essentielle à la justice que l'on doit aux autres, c'est de la faire promptement et sans différer : la faire attendre, c'est injustice.

Ceux-là font bien, ou font ce qu'ils doivent, qui font ce qu'ils doivent. Celui qui, dans toute sa conduite, laisse longtemps dire de soi qu'il fera bien, fait très mal.

¶ L'on dit d'un grand qui tient table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche, ou que ses affaires sont fort mauvaises : c'est une figure; on le dirait plus à la lettre de ses créanciers[2].

1. Ce mot n'est pas donné par le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694, et Littré ne cite que l'exemple de La Bruyère.

2. *Ses créanciers.* « Les prédicateurs, au dix-septième siècle, étaient souvent obligés de rappeler aux seigneurs de la cour ce devoir [de payer leurs dettes] *que quelques-uns goûtaient très peu*; c'est Bourdaloue qui nous le dit dans l'oraison funèbre de Henri de Bourbon (père du prince de Condé), où il loue son héros de « n'avoir pas su ce secret malheureux de soutenir sa condition aux dépens d'autrui. » Le même prédicateur, à la cour, crut devoir faire un jour tout un sermon *sur la Restitution*. Voyez également son sermon *sur l'Aumône* pour le premier vendredi du carême; il y rappelle que le commencement de la charité doit être de payer ses domestiques et ses fournisseurs. On connaît enfin cette lettre de Mme de Sévigné à sa fille, où se cache, sous le ton de la plaisanterie, une leçon dont M. et

¶ L'honnêteté, les égards et la politesse des personnes avancées en âge, de l'un et de l'autre sexe, me donnent bonne opinion de ce qu'on appelle le vieux temps.

¶ C'est un excès de confiance dans les parents d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en attendre rien et de la négliger.

¶ Quand il serait vrai, ce que[1] plusieurs disent, que l'éducation ne donne point à l'homme un autre cœur ni une autre complexion, qu'elle ne change rien dans son fond et ne touche qu'aux superficies, je ne laisserais pas de dire qu'elle ne lui est pas inutile.

¶ Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu : la présomption est qu'il a de l'esprit; et, s'il est vrai qu'il n'en manque pas, la présomption est qu'il l'a excellent.

¶ Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur dans la politique.

¶ Le plus grand malheur, après celui d'être convaincu d'un crime, est souvent d'avoir eu à s'en justifier. Tels arrêts nous déchargent et nous renvoient absous, qui sont infirmés par la voix du peuple.

¶ Un homme est fidèle à de certaines pratiques de religion, on le voit s'en acquitter avec exactitude : personne ne le loue ni ne le désapprouve, on n'y pense pas. Tel autre y revient après les avoir négligées dix années entières : on se récrie, on l'exalte ; cela est libre[2] : moi, je le blâme d'un si long oubli de ses devoirs, et je le trouve heureux d'y être rentré.

Mme de Grignan pouvaient faire eux-mêmes leur profit : « Il est venu ici un père Morel, de l'Oratoire, un homme admirable.... Je ne voudrais pas que M. de Grignan eût entendu ce père ; il ne croit pas qu'on puisse, sans péché, donner à ses plaisirs quand on a des créanciers ; les dépenses lui paraissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice. » Octobre 1679. — Bossuet, *Sermons choisis*, édit. Rébelliau, p. 562, note 2.)

1. *Quand il serait vrai, ce que....* Cf. Bossuet, *sermon sur l'Unité de l'Église* : « *Tout ce que* votre autorité paternelle a réglé.... je veux qu'*il* soit inséré parmi les lois. » Voy. p. 149, n. 5 ; p. 171, n. 4.

2. Cela est permis.

¶ Le flatteur n'a pas assez bonne opinion de soi ni des autres[1].

¶ Tels sont oubliés dans la distribution des grâces, et font dire d'eux : *Pourquoi les oublier?* qui, si l'on s'en était souvenu, auraient fait dire : *Pourquoi s'en souvenir?* D'où vient cette contrariété? Est-ce du caractère de ces personnes, ou de l'incertitude de nos jugements, ou même de tous les deux?

¶ L'on dit communément : « Après un tel, qui sera chancelier? qui sera primat des Gaules[2]? qui sera pape? » On va plus loin : chacun, selon ses souhaits ou son caprice, fait sa promotion, qui est souvent de gens plus vieux et plus caducs que celui qui est en place; et comme il n'y a pas de raison qu'une dignité tue celui qui s'en trouve revêtu, qu'elle sert au contraire à le rajeunir, et à donner au corps et à l'esprit de nouvelles ressources, ce n'est pas un événement fort rare à un titulaire d'enterrer son successeur.

¶ La disgrâce éteint les haines et les jalousies. Celui-là peut bien faire, qui ne nous aigrit plus par une grande faveur : il n'y a aucun mérite, il n'y a sorte de vertus qu'on ne lui pardonne; il serait un héros impunément.

Rien n'est bien d'un homme disgracié; vertus, mérite, tout est dédaigné, ou mal expliqué, ou imputé à vice : qu'il ait un grand cœur, qu'il ne craigne ni le fer ni le feu, qu'il aille d'aussi bonne grâce à l'ennemi que Bayard et Montrevel[3], c'est un bravache; on en plaisante; il n'a plus de quoi être un héros.

1. De soi, puisqu'il se condamne à un rôle qui l'honore si peu; des autres, puisqu'il les croit dupes de ses flatteries. — *De soi* : voyez p. 75, n. 2; p. 88, n. 1; p. 97, n. 3; etc.

2. L'archevêque de Lyon portait ce titre. Un *primat* est un archevêque qui a une supériorité de juridiction sur plusieurs archevêques.

3. Marquis de Montrevel, commissaire général de la cavalerie, lieutenant général (*Note de la Bruyère*). — Le nom de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche (1476-1524), peut se passer de tout commentaire : mais le nom de Montrevel, bien que très connu à la cour, exigeait une annotation. Ce nom, comme l'a prédit Saint-Simon, ne se trouve guère dans les histoires; mais celui qui le portait avait une bravoure à laquelle Saint-

Je me contredis, il est vrai; accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements; je ne dis pas de différents hommes, je dis les mêmes, qui jugent si différemment.

¶ Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses, comme sur celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies. Je ne hasarderai pas d'avancer que le feu en soi, et indépendamment de nos sensations, n'a aucune chaleur[1], c'est-à-dire rien de semblable à ce que nous éprouvons en nous-mêmes à son approche, de peur que quelque jour il ne devienne aussi chaud qu'il a jamais été. J'assurerai aussi peu qu'une ligne droite tombant sur une autre ligne droite fait deux angles droits, ou égaux à deux droits, de peur que, les hommes venant à y découvrir quelque chose de plus ou de moins, je ne sois raillé de ma proposition. Aussi, dans un autre genre, je dirai à peine[2] avec toute la France: « VAUBAN[3] est infaillible, on n'en appelle point: » qui me garantirait que dans peu de temps on n'insinuera pas que même sur le siège, qui est son fort et où il décide souverainement, il erre quelquefois[4], sujet aux fautes comme *Antiphile*?

¶ Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre, et que la passion domine, l'homme docte est un *savantasse*, le magistrat un bourgeois ou un praticien[5], le financier un *maltôtier*[6], et le gentilhomme un *gentillâtre*: mais il est étrange que de si mauvais noms, que la colère

Simon lui-même, qui le haïssait, a été forcé de rendre justice. Montrevel devint maréchal en 1703, et mourut, quelques années après de l'effroi que lui causa, dit-on, une salière renversée.

1. C'est la doctrine que Descartes avait fait prévaloir.

2. *A peine*. Voy. p. 345, n. 5.

3. Vauban venait encore de s'illustrer au siége de Mons (1691).

4. « Cela est arrivé, est-il dit dans les Clefs, après la reprise de Namur par le prince d'Orange, en 1695 (c'est-à-dire quatre ans après la publication de ce passage): l'on prétendit qu'il avait fort mal fortifié cette place; mais il s'en est justifié en prouvant que, pour épargner cette dépense, l'on n'avait point suivi le plan qu'il avait donné. »

5. *Praticien*. Voir page 172, note 2, et page 333, note 5.

6. *Maltotier* ou *Maletostier*: « Ce-

et la haine ont su inventer, deviennent familiers, et que le dédain, tout froid et tout paisible qu'il est, ose s'en servir.

¶ Vous vous agitez, vous vous donnez un grand mouvement, surtout lorsque les ennemis commencent à fuir et que la victoire n'est plus douteuse, ou devant une ville après qu'elle a capitulé; vous aimez, dans un combat ou pendant un siége, à paraître en cent endroits pour n'être nulle part, à prévenir les ordres du général de peur de les suivre, et à chercher les occasions plutôt que de les attendre et les recevoir : votre valeur serait-elle fausse?

¶ Faites garder aux hommes quelque poste où ils puissent être tués, et où néanmoins ils ne soient pas tués : ils aiment l'honneur et la vie[1].

¶ A voir comme les hommes aiment la vie, pouvait-on soupçonner qu'ils aimassent quelque autre chose plus que la vie; et que la gloire, qu'ils préfèrent à la vie, ne fût souvent qu'une certaine opinion d'eux-mêmes établie dans l'esprit de mille gens ou qu'ils ne connaissent point ou qu'ils n'estiment point?

¶ Ceux qui, ni guerriers ni courtisans, vont à la guerre et suivent la cour, qui ne font pas un siége, mais qui y assistent[2], ont bientôt épuisé leur curiosité sur une place de guerre, quelque surprenante qu'elle soit, sur la tranchée,

lui qui exige des droits qui ne sont point dus ou qui ont été imposés sans autorité légitime.... Il se dit aussi *par abus*, ajoute l'Académie, — de ceux qui recueillent toute sorte de nouvelles impositions. » *Dictionnaire*, 1694.

1. « On ne veut point perdre la vie et on veut acquérir de la gloire. » La Rochefoucauld.

2. Cet alinéa parut en 1693, un an après le siège et la prise de Namur. Un certain nombre de magistrats et de financiers avaient assisté, par curiosité, aux opérations du siège qui, sous les yeux du roi, était conduit par Vauban. Toutes les circonstances que mentionne La Bruyère sont d'une parfaite exactitude. Il tomba, pendant la durée du siège, « de furieuses pluies », comme dit Boileau, et « les gens de la cour commençaient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer de la terre », suivant l'expression de Racine, lorsque le célèbre ingénieur hollandais Cohorn, qui dirigeait la défense, se rendit entre les mains de M. le Duc, l'élève de La Bruyère. Racine avait été, à titre d'historiographe du roi, l'un des spectateurs du siège.

sur l'effet des bombes et du canon, sur les coups de main, comme sur l'ordre et le succès d'une attaque qu'ils entrevoient. La résistance continue, les pluies surviennent, les fatigues croissent, on plonge dans la fange, on a à combattre les saisons et l'ennemi, on peut être forcé dans ses lignes et enfermé entre une ville et une armée; quelles extrémités! On perd courage, on murmure. « Est-ce un si grand inconvénient que de lever un siége? Le salut de l'État dépend-il d'une citadelle de plus ou de moins? Ne faut-il pas, ajoutent-ils, fléchir sous les ordres du Ciel, qui semble se déclarer contre nous, et remettre la partie à un autre temps? » Alors ils ne comprennent plus la fermeté, et, s'ils osaient dire, l'opiniâtreté du général, qui se roidit contre les obstacles, qui s'anime par la difficulté de l'entreprise, qui veille la nuit et s'expose le jour pour la conduire à sa fin. A-t-on capitulé? Ces hommes si découragés relèvent l'importance de cette conquête, en prédisent les suites, exagèrent la nécessité qu'il y avait de la faire, le péril et la honte qui suivaient[1] de s'en désister[2], prouvent que l'armée qui nous couvrait des ennemis[3] était invincible. Ils reviennent avec la cour, passent par les villes et les bourgades, fiers d'être regardés de la bourgeoisie, qui est aux fenêtres, comme ceux mêmes qui ont pris la place; ils en triomphent par les chemins, ils se croient braves. Revenus chez eux, ils vous étourdissent de flancs[4], de redans,

1. *Qui suivaient*, qui résultaient. Voy. page 346, note 3.

2. Emploi de l'infinitif fréquent au dix-septième siècle. « Ma guérison dépend *de parler* à Mélite. » Corneille. Voy. de nombreux exemples, et plus haut, pp. 155, n. 8; 270, n. 5; 302, n. 3.

3. Le corps d'armée du maréchal de Luxembourg tint en échec Guillaume, qui, avec 80 000 hommes, s'était avancé pour secourir Namur.

4. *Flanc*, partie du bastion qui est entre la face du bastion et la courtine; — *redan*, pièce de fortification en forme d'angle saillant. — *ravelin*, redan placé au devant des portes ou de la contrescarpe d'une place; — *fausse braie*, seconde enceinte terrassée comme la première et qui n'en est pas séparée par un fossé; — *courtine*, mur entre deux bastions. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, et *Dictionnaire de Littré*.)

de ravelins, de fausse-braie, de courtines et de chemin couvert; ils rendent compte des endroits où *l'envie de voir* les a portés, et où *il ne laissait pas d'y avoir du péril*, des hasards qu'ils ont courus, à leur retour, d'être pris ou tués par l'ennemi : ils taisent seulement qu'ils ont eu peur.

¶ C'est le plus petit inconvénient du monde que de demeurer court dans un sermon ou dans une harangue; il laisse à l'orateur ce qu'il a d'esprit, de bon sens, d'imagination, de mœurs[1] et de doctrine; il ne lui ôte rien : mais on ne laisse pas de s'étonner que les hommes, ayant voulu une fois y attacher une espèce de honte et de ridicule, s'exposent, par de longs et souvent d'inutiles discours, à en courir tout le risque.

¶ Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté. Comme ils le consument à s'habiller, à manger, à dormir, à de sots discours, à se résoudre sur ce qu'ils doivent faire, et souvent à ne rien faire, ils en manquent pour leurs affaires ou pour leurs plaisirs. Ceux, au contraire, qui en font un meilleur usage en ont de reste.

Il n'y a point de ministre si occupé qui ne sache perdre chaque jour deux heures de temps; cela va loin à la fin d'une longue vie : et si le mal est encore plus grand dans les autres conditions des hommes, quelle perte infinie ne se fait pas dans le monde d'une chose si précieuse, et dont l'on se plaint qu'on n'a point assez!

¶ Il y a des créatures de Dieu, qu'on appelle des hommes, qui ont une âme qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre : cela est bien simple, c'est bien peu de chose. Il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inu-

1. *De mœurs....* La Bruyère entend probablement parler ici de ce qu'on appelle *les mœurs oratoires*, c'est-à-dire certaines qualités de cœur et d'âme que l'orateur doit faire paraître pour s'attirer, à lui et à la cause qu'il soutient, la sympathie de ses auditeurs : « La *probité*, dit Batteux, — l'un des oracles de l'ancienne rhétorique — la *modestie*, la *bienveillance* et la *prudence*, voilà les *mœurs* que l'orateur doit constamment montrer. » (*Cours de Belles-Lettres*.)

tiles, et qui passent les jours à ne rien faire : c'est encore moins que de scier du marbre.

¶ La plupart des hommes oublient si fort[1] qu'ils ont une âme, et se répandent en tant d'actions et d'exercices où il semble qu'elle est inutile, que l'on croit parler avantageusement de quelqu'un en disant qu'il pense. Cet éloge même est devenu vulgaire, qui pourtant ne met cet homme qu'au-dessus du chien ou du cheval.

¶ « A quoi vous divertissez-vous? à quoi passez-vous le temps? » vous demandent les sots et les gens d'esprit. Si je réplique que c'est à ouvrir les yeux et à voir, à prêter l'oreille et à entendre, à avoir la santé, le repos, la liberté, ce n'est rien dire. Les solides biens, les grands biens, les seuls biens ne sont pas comptés, ne se font pas sentir. « Jouez-vous? masquez-vous?[2] » il faut répondre[3].

Est-ce un bien pour l'homme que la liberté, si elle peut être trop grande et trop étendue, telle enfin qu'elle ne serve qu'à lui faire désirer quelque chose, qui est d'avoir moins de liberté?

La liberté n'est pas oisiveté; c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice : être libre, en un mot, n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté!

¶ César n'était point trop vieux pour penser à la conquête de l'univers[4] : il n'avait point d'autre béatitude[5] à se

1. *Si fort.* Voy. page 238, note 3.

2. *Masquez-vous?* Voy. pages 97, note 3; 215, note 2; 290, note 4.

3. Cette dernière phrase est assez obscure. Il semble que le sens demanderait plutôt ceci : « je joue, je me masque, faudrait-il répondre » pour satisfaire ces interlocuteurs frivoles.

4. Voyez les *Pensées* de M. Pascal, chapitre 31, où il dit le contraire. (*Note de La Bruyère.*) Voici la réflexion de Pascal : « César était trop vieil (cf. p. 332, n. 2), ce me semble, pour s'aller amuser à conquérir le monde. Cet amusement était bon à Alexandre : c'était un jeune homme qu'il était difficile d'arrêter; mais César devait être plus mûr. » — César avait cinquante-six ans quand il fut assassiné.

5. *Béatitude.* « Ne se dit guère que de la félicité éternelle. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

faire que le cours d'une belle vie, et un grand nom après sa mort. Né fier, ambitieux, et se portant bien comme il faisait[1], il ne pouvait mieux employer son temps qu'à conquérir le monde. ALEXANDRE était bien jeune pour un dessein si sérieux : il est étonnant que, dans ce premier âge, les femmes ou le vin n'aient plus tôt rompu son entreprise.

¶ UN JEUNE PRINCE[2], D'UNE RACE AUGUSTE. L'AMOUR ET L'ESPÉRANCE DES PEUPLES. DONNÉ DU CIEL POUR PROLONGER LA FÉLICITÉ DE LA TERRE. PLUS GRAND QUE SES AÏEUX. FILS D'UN HÉROS QUI EST SON MODÈLE, A DÉJA MONTRÉ A L'UNIVERS, PAR SES DIVINES QUALITÉS ET PAR UNE VERTU ANTICIPÉE, QUE LES ENFANTS DES HÉROS SONT PLUS PROCHES DE L'ÊTRE QUE LES AUTRES HOMMES[3].

¶ Si le monde dure seulement cent millions d'années, il est encore dans toute sa fraîcheur, et ne fait presque que commencer; nous-mêmes nous touchons aux premiers hommes et aux patriarches : et qui pourra ne nous pas confondre avec eux dans des siècles si reculés? Mais si l'on juge par le passé de l'avenir, quelles choses nouvelles nous sont inconnues dans les arts, dans les sciences, dans la nature, et j'ose dire dans l'histoire! Quelles découvertes ne fera-t-on point! Quelles différentes révolutions ne doivent pas arriver sur toute la face de la terre, dans les États et dans les empires! Quelle ignorance est la nôtre! et quelle légère expérience que celle de six ou sept mille ans!

¶ Il n'y a point de chemin trop long à qui marche lentement et sans se presser : il n'y a point d'avantages trop éloignés à qui s'y prépare par la patience.

1. *Faisait.* Voy. page 101, n. 3.

2. Le Dauphin, fils de Louis XIV. Cette flatterie fut imprimée dans la 1re édition en caractères ordinaires. A la 4e édition, l'auteur crut devoir la rédiger en style lapidaire, la faire imprimer en capitales, et la ponctuer à la façon des inscriptions. — En 1688, le dauphin commanda l'armée sur les bords du Rhin et se distingua au siège de Philipsbourg. Mais la bravoure était le seul mérite de ce prince borné, ignorant et débauché, très indigne élève de Bossuet.

3. Contre la maxime latine et triviale (*Note de la Bruyère*). — Cette maxime est celle-ci : *Filii heroum noxæ;* ἡρώων παῖδες πήματα, c'est-à-dire : les fils des héros sont des dommages, des « malheurs », des outrages pour leur race.

¶ Ne faire sa cour à personne, ni attendre de quelqu'un qu'il vous fasse la sienne, douce situation, âge d'or, état de l'homme le plus naturel !

¶ Le monde est pour ceux qui suivent les cours ou qui peuplent les villes : la nature n'est que pour ceux qui habitent la campagne : eux seuls vivent, eux seuls du moins connaissent qu'ils vivent.

¶ Pourquoi me faire froid[1], et vous plaindre de ce qui m'est échappé sur quelques jeunes gens qui peuplent les cours? Êtes-vous vicieux, ô *Thrasylle?* Je ne le savais pas, et vous me l'apprenez : ce que je sais est que vous n'êtes plus jeune.

Et vous qui voulez être offensé personnellement de ce que j'ai dit de quelques grands, ne criez-vous point de la blessure d'un autre? Êtes-vous dédaigneux, malfaisant, mauvais plaisant, flatteur, hypocrite? Je l'ignorais, et ne pensais pas à vous : j'ai parlé des grands.

¶ L'esprit de modération et une certaine sagesse dans la conduite laissent les hommes dans l'obscurité : il leur faut de grandes vertus pour être connus et admirés, ou peut-être de grands vices.

¶ Les hommes, sur la conduite des grands et des petits indifféremment, sont prévenus, charmés, enlevés[2] par la réussite : il s'en faut peu que le crime heureux ne soit loué comme la vertu même, et que le bonheur ne tienne lieu de toutes les vertus. C'est un noir attentat, c'est une sale et odieuse entreprise que celle que le succès ne saurait justifier[3]

1. Nous dirions aujourd'hui : *me battre froid.*

2. *Enlevés*, ravis. Voyez page 40, note 2 ; page 303, note 3.

3. A partir de ce paragraphe, toute la fin du chapitre est consacrée à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, et à la révolution de 1688 qui le plaça sur le trône d'Angleterre. Guillaume était l'ennemi de la France ; à ce titre, La Bruyère le haïssait ; aussi la cause de Jacques II, détrôné par son gendre, a-t-elle trouvé en lui un défenseur passionné, et s'est-il montré injuste pour Guillaume d'Orange. Ses attaques ont été toutefois plus modérées que celles du grand Arnauld, qui appelait Guillaume le nouvel Hérode, le nou-

¶ Les hommes, séduits par de belles apparences et de spécieux prétextes, goûtent aisément un projet d'ambition que quelques grands ont médité; ils en parlent avec intérêt; il leur plaît même par la hardiesse ou par la nouveauté que l'on lui impute; ils y sont déjà accoutumés, et n'en attendent que le succès, lorsque, venant au contraire à avorter, ils décident avec confiance, et sans nulle crainte de se tromper, qu'il était téméraire et ne pouvait réussir[1].

¶ Il y a de tels projets, d'un si grand éclat et d'une conséquence[2] si vaste, qui font parler les hommes si longtemps, qui font tant espérer ou tant craindre, selon les divers intérêts des peuples, que toute la gloire et toute la fortune d'un homme y sont commises[3]. Il ne peut pas avoir paru sur la scène avec un si bel appareil pour se retirer sans rien dire; quelques affreux périls qu'il commence à prévoir dans la suite de son entreprise, il faut qu'il l'entame : le moindre mal pour lui est de la manquer.

¶ Dans un méchant homme il n'y a pas de quoi faire un grand homme. Louez ses vues et ses projets, admirez sa conduite, exagérez son habileté à se servir des moyens les plus propres et les plus courts pour parvenir à ses fins : si ses fins sont mauvaises, la prudence[4] n'y a aucune part; et où manque la prudence, trouvez la grandeur, si vous le pouvez.

veau Néron, etc. — Cet alinéa et les trois suivants ont été écrits en 1689.

1. Peu de temps avant que parût cette réflexion, Bussy écrivait, de son côté, sur le même sujet : « L'Angleterre va nous donner une grande scène, monsieur. Quand les têtes couronnées en sont les acteurs, les spectateurs en sont plus attentifs. Si le roi d'Angleterre réussit, ce sera un héros pour le monde et pour le ciel. Si le prince d'Orange demeure le maître, il n'en sera pas de même. Les hommes ne jugent aujourd'hui des grands desseins que par le succès. Nous ne sommes plus dans le temps qu'on pensait : « *Quod si deficiant vires, audacia certe* || *Laus erit.* » Properce, II, 8, 9.

2. D'une importance. « Les affaires d'Angleterre.... qui sont d'une *conséquence* extrême.... Voici une année de grande *conséquence* pour vos affaires. » — Sévigné, dans le Lexique de Sommer.

3. *Commises.* Engagées. Sens latin : *committere*, confier.

4. *Prudentia* sagesse. Cet alinéa parut en 1693.

¶ Un ennemi est mort[1], qui était à la tête d'une armée formidable, destinée à passer le Rhin; il savait la guerre, et son expérience pouvait être secondée de la fortune : quels feux de joie a-t-on vus? quelle fête publique? Il y a des hommes, au contraire, naturellement odieux, et dont l'aversion devient populaire[2]: ce n'est point précisément par les progrès qu'ils font, ni par la crainte de ceux qu'ils peuvent faire, que la voix du peuple[3] éclate à leur mort, et que tout tressaille, jusqu'aux enfants, dès que l'on murmure dans les places[4] que la terre enfin en est délivrée.

¶ « O temps! ô mœurs![5] » s'écrie *Héraclite*; « ô malheureux siècle! siècle rempli de mauvais exemples, où la vertu

1. Charles V, duc de Lorraine, beau-frère de l'empereur Léopold Ier. Il mourut le 17 avril 1690. Ses ennemis eux-mêmes l'estimaient. Cet alinéa, où se montre avec tant d'énergie la haine de l'auteur contre Guillaume, parut en 1691.

2. Guillaume d'Orange. Voy. p. 267, note 4.

3. Un historien fait voir avec gravité la signification de cette manifestation singulière de la *voix du peuple* en 1691 : « Écoutons les contemporains : nous nous croirions au siècle suivant, en pleine *sans-culottide* : « On a eu durant quelques jours et quelques nuits le plaisir de voir l'effigie du prince et de la princesse (d'Orange) pendue, écartelée, écorchée par des bouchers, traînée dans les rues, menée sur des ânes avec des inscriptions outrageantes, déchirée par les écoliers des Jésuites travestis en démons. On voit encore les galeries du cimetière Saint-Innocent pleines d'estampes de ces deux personnes en toute sorte de figures scandaleuses. On a bu largement, à bon compte, à la confusion du défunt; on a poussé des cris à fendre l'air contre l'usurpateur.... » C'est une *carmagnole* anticipée, mais ce qui est plus grave, c'est une carmagnole où la royauté donne le branle. C'est ainsi qu'à Paris, sous le règne d'un prince « invincible défenseur ou vengeur présent de la majesté violée » (Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*), la populace interprète, avec la tolérance de la police, les maximes de la raison d'État. Elle apprend que les rois peuvent commettre des crimes, qu'un roi traître ou un roi ennemi n'est plus un roi.... On descend tout droit, et par une pente naturelle, vers 1793 ». Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, I, p. 18-19.

4. *Dans les places...*, La Bruyère veut-il dire ici : « dans les villes fortes » — ou d'une façon générale, « dans tous les lieux, dans tous les endroits? » Ce dernier sens est le plus probable. Cf. Corneille, *Horace*, V, 3 : « Sera-ce hors des murs || Au milieu de ces *places*, || qu'on voit fumer encor du sang des Curiaces? »

5. C'est le mot connu de Cicéron : *o tempora! o mores!*

souffre, où le crime domine, où il triomphe! Je veux être un *Lycaon*[1], un *Ægiste*; l'occasion ne peut être meilleure, ni les conjonctures plus favorables, si je désire du moins de fleurir[2] et de prospérer. Un homme[3] dit : « Je passerai la mer, je dépouillerai mon père de son patrimoine, je le chasserai, lui, sa femme, son héritier, de ses terres et de ses États, » et, comme il l'a dit, il l'a fait. Ce qu'il devait appréhender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent pour lui; ils lui ont presque dit : « Passez la mer, dépouillez votre père, montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume, ainsi qu'un petit seigneur de son château, ou un fermier de sa métairie; qu'il n'y ait plus de différence entre de simples particuliers et nous : nous sommes las de ces distinctions; apprenez au monde que ces peuples, que Dieu a mis sous nos pieds, peuvent nous abandonner, nous trahir, nous livrer, se livrer eux-mêmes à un étranger, et qu'ils ont moins à craindre de nous que nous d'eux et de leur puissance. » Qui pourrait voir des choses si tristes avec des yeux secs et une âme tranquille? Il n'y a point de charges qui n'aient leurs privilèges; il n'y a aucun titulaire qui ne parle, qui ne plaide, qui ne s'agite pour les défendre : la dignité royale seule n'a plus de privilèges; les rois eux-mêmes y ont renoncé[4]. Un seul, tou-

1. Lycaon, roi d'Arcadie, que Jupiter changea en loup pour le punir de ses meurtres. Egisthes, fils de Thyeste et meurtrier d'Agamemnon.

2. *Fleurir* se dit rarement des personnes.

3. Toujours le prince d'Orange. Jacques II, comme on sait, était son beau-père.

4. « Ce sont là, dit avec raison Albert Sorel, les propos d'un éloquent atrabilaire; ce n'étaient point ceux des politiques [du XVIIe siècle]. Le régicide n'est sacrilège, la dignité royale n'est sacrée que pour les spéculatifs et les théologiens; la politique n'a cure que de sa sécurité et de son intérêt. » *L'Europe et la Révolution*, I, p. 48. Henri III, roi de France, n'était intervenu que mollement en faveur de Marie Stuart; la mort de Charles I[er] émut la monarchie française bien moins que la république de Hollande, et le gouvernement de Louis XIV avait été des premiers à reconnaître Cromwell.

jours bon et magnanime[1], ouvre ses bras à une famille malheureuse; tous les autres se liguent comme pour se venger de lui, et de l'appui qu'il donne à une cause qui leur est commune. L'esprit de pique[2] et de jalousie prévaut chez eux à[3] l'intérêt de l'honneur, de la religion et de leur État; est-ce assez? à leur intérêt personnel et domestique; il y va, je ne dis pas de leur élection, mais de leur succession, de leurs droits comme héréditaires : enfin, dans tous, l'homme l'emporte sur le souverain. Un prince délivrait l'Europe[4], se délivrait lui-même d'un fatal ennemi, allait jouir de la gloire d'avoir détruit un grand empire[5] : il la néglige pour une guerre douteuse. Ceux qui sont nés arbitres et médiateurs[6] temporisent; et, lorsqu'ils pourraient avoir déjà employé utilement leur médiation, ils la promettent. « O pâtres! » continue Héraclite, « ô rustres qui habitez sous le chaume et dans les cabanes, si les évènements ne vont point jusqu'à vous, si vous n'avez point le cœur percé par la malice des hommes, si on ne parle plus d'hommes dans vos contrées, mais seulement de renards et de loups-cerviers, recevez-moi parmi vous à manger votre pain noir et à boire l'eau de vos citernes! »

¶ Petits hommes hauts de six pieds, tout au plus de sept, qui vous enfermez aux foires comme géants, et comme des pièces rares dont il faut acheter la vue, dès que vous allez jusques à huit pieds; qui vous donnez sans pudeur de la *Hautesse* et de l'*Eminence*, qui est tout ce que l'on pourrait accorder à ces montagnes voisines du ciel et qui voient les

1. Louis XIV, qui reçut Jacques II à sa cour, lui donna des secours, et lui offrit de nouveau l'hospitalité après la défaite de la Boyne.

2. *Pique*. Ce mot familier a été employé par Corneille dans la comédie : « D'où lui vient cet honneur? Qui les a mis en *pique*? » (*La place Royale*, II, 6.)

3. *Prévaut à*. Cette tournure est fréquente au dix-septième siècle chez les meilleurs écrivains. Voy. Littré. — L'Académie française, en 1694, donne ces deux exemples : « La vertu *prévaut aux* richesses » et « Il ne faut pas que la coutume *prévale sur* la raison. »

4. L'empereur Léopold.

5. La Turquie.

6. Le pape Innocent XI, dont la politique fut nettement hostile à Jacques II.

nuages se former au-dessous d'elles; espèces d'animaux glorieux et superbes, qui méprisez toute autre espèce, qui ne faites pas même comparaison[1] avec l'éléphant et la baleine; approchez, hommes, répondez un peu à *Démocrite*. Ne dites-vous pas en commun proverbe : *des loups ravissants, des lions furieux, malicieux comme un singe?* Et vous autres, qui êtes-vous? J'entends corner sans cesse à mes oreilles : *l'homme est un animal raisonnable*. Qui vous a passé cette définition? sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si vous vous l'êtes accordée à vous-mêmes? C'est déjà une chose plaisante que vous donniez aux animaux, vos confrères, ce qu'il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu'il y a de meilleur[2]. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes, et vous verrez comme ils s'oublieront et comme vous serez traités. Je ne parle point, ô hommes, de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue, qui vont sagement leur petit train, et qui suivent, sans varier[3], l'instinct de leur nature : mais écoutez-moi un moment. Vous dites d'un tiercelet[4] de faucon qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : « Voilà un bon oiseau »; et d'un lévrier qui prend un lièvre corps à corps : « C'est un bon lévrier ». Je consens aussi que vous disiez d'un homme qui court le sanglier, qui le met aux abois, qui l'atteint et qui le perce : « Voilà un brave homme »[5]. Mais si vous voyez

1. Qui n'entrez même pas en comparaison avec....

2. C'est le paradoxe de Montaigne (l. II, ch. XI) : « [Je] me démets volontiers de cette royauté imaginaire qu'on nous donne sur les autres créatures. » Et ailleurs : « Nous reconnaissons assez, en la plupart de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous. » « Les animaux sont beaucoup plus réglés que nous ne sommes. » *Ibid.*, ch. XII.

3. Voyez, sur l'invariabilité de l'instinct, Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*.

4. Mâle de quelques oiseaux de proie; ainsi nommé parce qu'il est plus petit d'un *tiers* que la femelle.

5. De nos jours, un *brave homme* est un honnête homme; un *homme brave* est un homme plein de bravoure : c'est une distinction qui n'existait pas au dix-septième siècle, témoin Corneille, Racine et La Bruyère.

deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites : « Voilà de sots animaux »; et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable *sabbat* dont on ait jamais ouï parler? » Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements! quelle boucherie! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce? ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes? Vous avez déjà, en animaux raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les piques, les dards, les sabres et les cimeterres, et à mon gré fort judicieusement : car, avec vos seules mains, que pouviez-vous vous faire les uns aux autres que vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage, ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête? au lieu que vous voilà munis d'instruments commodes, qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies, d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en échapper. Mais, comme vous devenez d'année à autre[1] plus raisonnables, vous avez bien enchéri sur cette vieille manière de vous exterminer : vous avez de petits globes[2] qui vous tuent tout d'un coup, s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou la poitrine; vous en avez d'autres[3] plus pesants et plus massifs, qui vous coupent en deux parts

1. *D'année à autre....* Voyez page 277, note 2.

2. Des balles de mousquet.

3. Les boulets de canon.

ou qui vous éventrent, sans compter ceux, qui tombant sur vos toits[1], enfoncent les planchers, vont du grenier à la cave, en enlèvent les voûtes, et font sauter en l'air, avec vos femmes qui sont en couche, l'enfant et la nourrice : et, c'est là encore où *gît*[2] la gloire ; elle aime le *remue-ménage*[3], et elle est personne[4] d'un grand fracas. Vous avez d'ailleurs des armes défensives, et, dans les bonnes règles, vous devez en guerre être habillés de fer, ce qui est, sans mentir, une jolie parure, et qui me fait souvenir de ces quatre puces célèbres que montrait autrefois un charlatan, subtil ouvrier, dans une fiole où il avait trouvé le secret de les faire vivre : il leur avait mis à chacune une salade[5] en tête, leur avait passé un corps de cuirasse, mis des brassards, des genouillères, la lance sur la cuissse; rien ne leur manquait, et en cet équipage elles allaient par sauts et par bonds dans leur bouteille. Feignez un homme de la taille du mont *Athos*[6] : pourquoi non? une âme serait-elle embarrassée d'animer un tel corps? elle en serait plus au large : si cet homme avait la vue assez subtile pour vous découvrir quelque part sur la terre avec vos armes offensives et défensives, que croyez-vous qu'il penserait de petits marmousets[7] ainsi équipés, et de ce que vous appelez guerre, cavalerie, infanterie, un mémorable siège, une fameuse journée? N'entendrai-je donc plus bourdonner d'autre chose parmi vous? le monde ne se divise-t-il plus qu'en régiments et en compa-

1. Les bombes.

2. *Gît*. La Bruyère met ce mot en italiques. Cependant l'Académie, en 1694, l'admet encore, dans le sens de « consiste ». Exemple : « Toute la dispute ne *gît* qu'en ce point. »

3. *Remue-ménage* servait à désigner spécialement, au dix-septième siècle, « les changements qui arrivent à l'égard des domestiques dans les maisons des Princes », et aussi, comme aujourd'hui, « le changement d'un meuble d'un lieu à un autre ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

4. Cet emploi de *personne* se trouve souvent chez les bons auteurs : « Se montrer *bonne personne* », écrit Saint-Simon.

5. Sorte de casque sans crête.

6. C'est la fiction de Rabelais, dans *Gargantua*, et l'idée de Swift dans *Gulliver* à Lilliput.

7. *Marmousets*, « petites figures grotesques ». *Académie*, 1694.

gues? tout est-il devenu bataillon ou escadron? *Il a pris une ville, il en a pris une seconde, puis une troisième; il a gagné une bataille, deux batailles; il chasse l'ennemi, il vainc[1] sur mer, il vainc sur terre* : est-ce de quelqu'un de vous autres, est-ce d'un géant, d'un *Athos*, que vous parlez? Vous avez surtout un homme pâle et livide[2] qui n'a pas sur soi dix onces de chair, et que l'on croirait jeter à terre du moindre souffle. Il fait néanmoins plus de bruit que quatre autres, et met tout en combustion; il vient de pêcher en eau trouble une île tout entière[3] : ailleurs[4], à la vérité, il est battu et poursuivi; mais il se sauve par *les marais*, et ne veut écouter ni paix ni trêve. Il a montré de bonne heure ce qu'il savait faire : il a mordu le sein de sa nourrice[5]; elle en est morte, la pauvre femme : je m'entends, il suffit. En un mot, il était né sujet, et il ne l'est plus; au contraire, il est le maître, et ceux qu'il a domptés et mis sous le joug vont à la charrue et labourent de bon courage[6] : ils semblent même appréhender, les bonnes gens, de pouvoir se délier un jour et de devenir libres, car ils ont étendu la courroie et allongé le fouet de celui qui les fait marcher; ils n'oublient rien pour accroître leur servitude; ils lui font passer l'eau pour se faire d'autres vassaux et s'acquérir de nouveaux domaines : il s'agit, il est vrai, de prendre son père et sa mère par les épaules et de les jeter hors de leur maison; et ils l'aident dans une si honnête entre-

1. *Vainc* s'emploie rarement.

2. Le roi Guillaume. Le portrait est exact. Sa pâleur permit à Boileau de dire, dans son Ode fameuse, en s'adressant à la ville de Namur : « Dans Bruxelles Nassau *blême* || Commence à trembler pour toi. »

3. L'Angleterre.

4. En Hollande, où Guillaume, en 1672, avait rompu les digues, ouvert les écluses et arrêté ainsi l'armée française. — Turenne disait que le prince d'Orange pouvait se vanter d'avoir perdu plus de batailles qu'aucun général.

5. La Hollande, dont Guillaume entreprit de restreindre les libertés. Cf. Boileau, *Ode sur la prise de Namur*, parlant du Batave « désormais docile esclave. » Guillaume fut proclamé stathouder le 1er juillet 1672; six semaines après, la populace d'Amsterdam massacrait Jean et Corneille de Witt.

6. *De bon courage*. Voyez page 224, note 1; page 267, note 1.

prise. Les gens de delà l'eau et ceux d'en deçà[1] se cotisent et mettent chacun du leur pour se le rendre à eux tous de jour en jour plus redoutable : les *Pictes* et les *Saxons* imposent silence aux *Bataves*, et ceux-ci aux *Pictes* et aux *Saxons*; tous se peuvent vanter d'être ses humbles esclaves et autant qu'ils le souhaitent. Mais qu'entends-je de certains personnages qui ont des couronnes, je ne dis pas des comtes ou des marquis, dont la terre fourmille, mais des princes et des souverains? Ils viennent trouver cet homme dès qu'il a sifflé, ils se découvrent dès son antichambre, et ils ne parlent que quand on les interroge[2]. Sont-ce là ces mêmes princes si pointilleux, si formalistes sur leurs rangs et sur leurs préséances, et qui consument, pour les régler, les mois entiers dans une diète? Que fera ce nouvel *archonte*[3] pour payer une si aveugle soumission, et pour répondre à une si haute idée qu'on a de lui? S'il se livre une bataille, il doit la gagner, et en personne; si l'ennemi fait un siège, il doit le lui faire lever, et avec honte, à moins que tout l'océan ne soit entre lui et l'ennemi : il ne saurait moins faire en faveur de ses courtisans. *César*[4] lui-même ne doit-il pas venir en grossir le nombre? il en attend du moins d'importants services; car, ou l'archonte échouera avec ses alliés, ce qui est plus difficile qu'impossible à concevoir, ou, s'il réussit et que rien ne lui résiste, le voilà tout porté, avec ses alliés jaloux de la religion et de la puissance de César, pour fondre sur lui, pour lui enlever l'*aigle*, et le réduire, lui ou son héritier, à la *fasce d'argent*[5] et aux pays

1. Les Anglais et les Hollandais.

2. Lorsque Guillaume vint à La Haye en 1691, les princes ligués accoururent auprès de lui, et l'Électeur de Bavière, paraît-il, dut attendre patiemment une audience dans une antichambre. L'humilité avec laquelle les princes qui se rendirent au congrès de la Haye prodiguèrent leurs respects à l'usurpateur Guillaume scandalisa la cour de Versailles : on les livrait à la risée publique dans les libelles et les caricatures.

3. L'*archonte* était à Athènes le magistrat qui dirigeait la république.

4. L'Empereur.

5. Lui enlever l'Empire et le réduire aux armes de la maison d'Autriche.

héréditaires. Enfin, c'en est fait, ils se sont tous livrés à lui volontairement, à celui peut-être de qui ils devaient se défier davantage. Ésope ne leur dirait-il pas : *La gent volatile d'une certaine contrée prend l'alarme et s'effraie du voisinage du lion, dont le seul rugissement lui fait peur : elle se réfugie auprès de la Bête, qui lui fait parler d'accommodement et la prend sous sa protection, qui[1] se termine enfin à[2] les croquer tous l'un après l'autre.*

1. *Qui.* Chose qui.... Ce qui.... Emploi archaïque, qui dura jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Sévigné (dans Littré) : « Elle fut admonestée, *qui* est une peine très légère ». Voyez d'autres exemples de cet emploi sorti de l'usage, pages 228, n. 1 ; 324, n. 1 ; 329, n. 1 ; 467, n. 2.

2. *Se termine à.* Aboutit à. Voy. page 229, note 1.

CHAPITRE XIII

DE LA MODE

Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes, quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre[1], la santé et la conscience. La viande noire[2] est hors de mode, et, par cette raison, insipide; ce serait pécher contre la mode que de guérir de la fièvre par la saignée. De même, l'on ne mourait plus depuis longtemps par *Théotime*, ses tendres exhortations ne sauvaient plus que le peuple, et Théotime a vu son successeur[3].

¶ La curiosité[4] n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais une passion et souvent si violente qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. Ce n'est pas une passion, qu'on a généralement pour les choses rares[5]

1. *Le vivre :* la nourriture, suivant les dictionnaires du dix-septième siècle. Peut-être La Bruyère donne-t-il ici à ce mot, déjà vieilli de son temps, un sens un peu plus large : « la manière de vivre ».

2. Viande de lièvre, de bécasse, etc.

3. Pendant longtemps, nous disent les Clefs, M. Sachot, curé de Saint-Gervais, avait entendu la dernière confession des gens de qualité. Peu à peu l'on cessa de l'appeler; « son successeur » fut le P. Bourdaloue.

4. La définition qui suit nous dispense de nous arrêter sur le sens particulier qu'offre ici ce mot. Le fleuriste, l'amateur de fruits, l'amateur d'estampes, le bibliophile, etc., autant de types de *curieux*.

5. C'est-à-dire pour les choses rares en général.

et qui ont cours, mais qu'on a seulement pour une certaine chose, qui est rare, et pourtant à la mode.

Le fleuriste a un jardin dans un faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher. Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la *Solitaire* : il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie : il la quitte pour l'*Orientale*; de là, il va à la *Veuve*; il passe au *Drap d'or*; de celle-ci à l'*Agathe*, d'où il revient enfin à la *Solitaire*[1], où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied[2], où il oublie de dîner : aussi est-elle[3] nuancée, bordée, huilée[4], à pièces emportées[5]; elle a un beau vase ou un beau calice; il la contemple, il l'admire; Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes[6].

Parlez à cet autre de la richesse des moissons, d'une ample récolte, d'une bonne vendange : il est curieux de fruits ; vous n'articulez pas, vous ne vous faites pas entendre. Parlez-lui de figues et de melons, dites que les poiriers rompent de fruit[7] cette année, que les pêchers ont donné avec abondance : c'est pour lui un idiome inconnu; il s'attache aux seuls pruniers : il ne vous répond pas. Ne l'entretenez pas même de vos pruniers : il n'a de l'amour que

1. *La Solitaire, l'Orientale*, etc., noms de variétés de tulipes.

2. La Bruyère écrit et imprime indifféremment : « il s'assied » ou « il s'assit ». Cf. p. 267, n. 2.

3. *Aussi est-elle....* C'est qu'elle est.

4. Elle paraît « comme imbibée d'huile ». Littré.

5. *A pièces emportées.* « A découpures ». Littré.

6. « Il n'y a point de si petit caractère qu'on ne puisse rendre agréable par le coloris; le fleuriste de La Bruyère en est la preuve. » (Vauvenargues.)

7. *Rompent de fruit.* Cf. page 85, note 4, et page 398, note 4.

pour une certaine espèce, toute autre que vous lui nommez le fait sourire et se moquer. Il vous mène à l'arbre, cueille artistement cette prune exquise; il l'ouvre, vous en donne une moitié et prend l'autre : « Quelle chair! dit-il; goûtez-vous cela[1]? cela est-il divin? voilà ce que vous ne trouverez pas ailleurs! » Et là-dessus ses narines s'enflent, il cache avec peine sa joie et sa vanité par quelques dehors de modestie. O l'homme divin, en effet! homme qu'on ne peut jamais assez louer et admirer! homme dont il sera parlé dans plusieurs siècles! que je voie sa taille et son visage pendant qu'il vit; que j'observe les traits et la contenance d'un homme qui seul entre les mortels possède une telle prune!

Un troisième, que vous allez voir, vous parle des curieux, ses confrères, et surtout de *Diognète :* « Je l'admire, dit-il, et je le comprends moins que jamais. Pensez-vous qu'il cherche à s'instruire par les médailles, et qu'il les regarde comme des preuves parlantes de certains faits, et des monuments fixes et indubitables de l'ancienne histoire? rien moins[2]! Vous croyez peut-être que toute la peine qu'il se donne pour recouvrer une *tête* vient du plaisir qu'il se fait de ne voir pas une suite d'empereurs interrompue? c'est encore moins. Diognète sait d'une médaille le *fruste*, le *flou* et la *fleur de coin*[3]; il a une tablette dont toutes les places sont garnies, à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue, et c'est précisément et à la lettre pour le remplir qu'il emploie son bien et sa vie.

« Vous voulez, ajoute *Démocède*, voir mes estampes? » et bientôt il les étale et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée et d'ailleurs moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser,

1. Cela est-il de votre goût?

2. Cette expression, sur le sens de laquelle les grammairiens ne se sont jamais entendus, signifie ici : *nullement*.

3. Médaille *fruste* : médaille usée sur laquelle le type et la légende sont effacés. — *Flou* vient de *fluidus* et se dit des médailles dont les angles rentrants et saillants sont empâtés. — Une médaille *à fleur de coin* est celle qui semble avoir été tout récemment frappée par le coin

un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve[1] : il convient qu'elle est mal gravée, plus mal dessinée; mais il assure qu'elle est d'un Italien qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changerait pas pour ce qu'il a de meilleur. « J'ai, continue-t-il, une sensible affliction, et qui m'obligera à renoncer aux estampes pour le reste de mes jours : j'ai tout *Callot*[2], hormis une seule, qui n'est pas, à la vérité, de ses bons ouvrages ; au contraire, c'est un des moindres, mais qui m'achèverait Callot : je travaille depuis vingt ans à recouvrer[3] cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir; cela est bien rude! »

Tel autre fait la satire de ces gens qui s'engagent par inquiétude ou par curiosité dans de longs voyages, qui ne font ni mémoires ni relations, qui ne portent point de tablettes; qui vont pour voir, et qui ne voient pas, ou qui oublient ce qu'ils ont vu, qui désirent seulement de connaître de nouvelles tours ou de nouveaux clochers, et de passer des rivières qu'on n'appelle ni la Seine ni la Loire; qui sortent de leur patrie pour y retourner, qui aiment à être absents, qui veulent un jour être revenus de loin. Et ce satirique parle juste, et se fait écouter.

Mais quand il ajoute que les livres en apprennent plus que les voyages, et qu'il m'a fait comprendre par ses discours qu'il a une bibliothèque, je souhaite de la voir ; je vais trouver cet homme, qui me reçoit dans une maison où, dès l'escalier, je tombe en faiblesse d'une odeur[4] de maro-

1. Le Petit-Pont était alors couvert de maisons. On les tapissait de tentures et d'images, ainsi que celles de la rue Neuve-Notre-Dame, les jours de procession.

2. Jacques Callot, peintre, dessinateur et graveur (1593-1635).

3. *Recouvrer* signifie proprement « acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. » *Académie*, 1694.

4. *D'une odeur.* Par suite de, à cause d'une odeur. Mme de Sévigné écrit : « Un temps à ne voir goutte *du* brouillard.... Je l'aimerai toute ma vie *du* courage qu'il a eu de vous aller trouver.... Nous sommes toujours dans la tristesse *des* trou-

quin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets d'or, et de la bonne édition, me nommer les meilleurs l'un après l'autre, dire que sa galerie est remplie, à quelques endroits près, qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes et que l'œil s'y trompe, ajouter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met pas le pied dans cette galerie, qu'il y viendra pour me faire plaisir; je le remercie de sa complaisance, et ne veux, non plus que lui, visiter sa tannerie, qu'il appelle bibliothèque.

Quelques-uns, par une intempérance de savoir, et par ne pouvoir[1] se résoudre à renoncer à aucune sorte de connaissance, les embrassent toutes et n'en possèdent aucune : ils aiment mieux savoir beaucoup que de savoir bien, et être faibles et superficiels dans diverses sciences que d'être sûrs et profonds dans une seule. Ils trouvent en toutes rencontres[2] celui qui est leur maître et qui les redresse; ils sont les dupes de leur vaine curiosité, et ne peuvent au plus, par de longs et pénibles efforts, que se tirer d'une ignorance crasse.

D'autres ont la clef des sciences, où ils n'entrent jamais : ils passent leur vie à déchiffrer les langues orientales et les langues du Nord, celles des deux Indes, celle des deux pôles, et celle qui se parle dans la lune. Les idiomes les plus inutiles, avec les caractères les plus bizarres et les plus magiques[3], sont précisément ce qui réveille leur passion et qui excite leur travail; ils plaignent ceux qui se bornent ingénument à savoir leur langue, ou tout au plus la grecque et la latine. Ces gens lisent toutes les histoires, et ignorent l'histoire; ils parcourent tous les livres, et ne pro-

pes qui nous arrivent de tous côtés. » Voy. p. 85, n. 4.

1. *Par ne pouvoir....* Voir page 155, note 8. « Il repoussa l'injure *par* lui dire. » Sévigné.

2. *Rencontres.* Voyez page 99, note 2.

3. *Les plus magiques*, les plus semblables au grimoire des magiciens.

tiennent d'aucun : c'est en eux une stérilité de faits et de principes qui ne peut être plus grande, mais, à la vérité, la meilleure récolte et la richesse la plus abondante de mots et de paroles qui puisse s'imaginer : ils plient sous le faix; leur mémoire en est accablée, pendant que leur esprit demeure vide.

Un bourgeois aime les bâtiments; il se fait bâtir un hôtel si beau, si riche et si orné, qu'il est inhabitable : le maître, honteux de s'y loger, ne pouvant peut être se résoudre à le louer à un prince ou à un homme d'affaires, se retire au galetas[1], où il achève sa vie, pendant que l'enfilade[2] et les planchers de rapport[3] sont en proie aux Anglais et aux Allemands qui voyagent, et qui viennent là du palais Royal, du palais L.... G....[4] et du Luxembourg. On heurte sans fin à cette belle porte; tous demandent à voir la maison, et personne à voir Monsieur.

On en sait d'autres qui ont des filles devant leurs yeux, à qui ils ne peuvent pas donner une dot; que dis-je? elles ne sont pas vêtues, à peine nourries; qui se refusent un tour de lit[5] et du linge blanc, qui sont pauvres; et la source de leur misère n'est pas fort loin : c'est un garde-meuble chargé et embarrassé de bustes rares, déjà poudreux et couverts d'ordures, dont la vente les mettrait au large, mais qu'ils ne peuvent se résoudre à mettre en vente.

¶ *Diphile* commence par un oiseau et finit par mille : sa maison n'en est pas égayée, mais empestée; la cour, la salle, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière. Ce n'est plus un ramage, c'est un vacarme; les vents d'automne et les eaux dans leurs grandes crues ne font pas un bruit si perçant et si aigu; on ne s'entend non

1. On disait au dix-septième siècle, d'une façon générale, « être logé *au galetas* » (*Acad.*, 1694); c'est-à-dire dans les mansardes.

2. *L'enfilade*, « une longue suite de chambres sur une même ligne ». *Dictionnaire de l'Académie*. 1694.

3. Les planchers en marqueterie.

4. L'hôtel Lesdiguières ou, plus probablement, l'hôtel du parvenu Langlée. Voy. page 175, note 1.

5. Un tour de lit se compose de rideaux suspendus et fixés autour du lit.

plus parler les uns les autres que dans ces chambres où il faut attendre, pour faire le compliment d'entrée, que les petits chiens aient aboyé. Ce n'est plus pour Diphile un agréable amusement, c'est une affaire laborieuse, et à laquelle à peine il peut suffire. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain et à nettoyer des ordures. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet et de faire couver des *canaries*[1]. Il est vrai que ce qu'il dépense d'un côté, il l'épargne de l'autre, car ses enfants sont sans maîtres et sans éducation. Il se renferme le soir, fatigué de son propre plaisir, sans pouvoir jouir du moindre repos que ses oiseaux ne reposent, et que ce petit peuple, qu'il n'aime que parce qu'il chante, ne cesse de chanter. Il retrouve ses oiseaux dans son sommeil : lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche ; il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve.

Qui pourrait épuiser tous les différents genres de curieux? Devineriez-vous, à entendre parler celui-ci de son *Léopard*, de sa *Plume*, de sa *Musique*[2], les vanter comme ce qu'il y a sur la terre de plus singulier et de plus merveilleux, qu'il veut vendre ses coquilles? Pourquoi non, s'il les achète au poids de l'or?

Cet autre aime les insectes; il en fait tous les jours de nouvelles emplettes; c'est surtout le premier homme de l'Europe pour les papillons : il en a de toutes les tailles et de toutes les couleurs. Quel temps prenez-vous pour lui rendre visite? il est plongé dans une amère douleur; il a l'humeur noire, chagrine, et dont toute sa famille souffre : aussi a-t-il fait une perte irréparable. Approchez, regardez ce qu'il vous montre sur son doigt, qui n'a plus

1 Serins des îles Canaries. La Bruyère écrit *canaries* conformément à l'étymologie, et non *canaris* comme on le fait aujourd'hui. Le poète Santeuil, ami de La Bruyère (voy. pages 367-368 et les notes), élevait chez lui un grand nombre de serins, et c'est lui que l'on a voulu reconnaître dans le personnage de Diphile.

2. Noms de coquillages. (*Note de La Bruyère.*)

de vie et qui vient d'expirer : c'est une chenille, et quelle chenille !

¶ Le duel est le triomphe de la mode et l'endroit[1] où elle a exercé sa tyrannie avec plus d'éclat[2]. Cet usage n'a pas laissé au poltron la liberté de vivre; il l'a mené se faire tuer par un plus brave que soi, et l'a confondu avec un homme de cœur; il a attaché de l'honneur et de la gloire à une action folle et extravagante; il a été approuvé par la présence des rois; il y a eu quelquefois une espèce de religion à le pratiquer; il a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables sur des crimes capitaux[3]; il s'était enfin si profondément enraciné dans l'opinion des peuples, et s'était si fort saisi de leur cœur et de leur esprit, qu'un des plus beaux endroits[4] de la vie d'un très grand roi[5] a été de les guérir de cette folie.

¶ Tel a été à la mode, ou pour le commandement des armées et la négociation[6], ou pour l'éloquence de la chaire, ou pour les vers, qui n'y est plus. Y a-t-il des hommes qui dégénèrent de ce qu'ils furent autrefois? est-ce leur mérite qui est usé, ou le goût que l'on avait pour eux?

¶ Un homme à la mode dure peu, car les modes passent : s'il est par hasard homme de mérite, il n'est pas anéanti, et il subsiste encore par quelque endroit[7]; également estimable, il est seulement moins estimé.

La vertu a cela d'heureux, qu'elle se suffit à elle-même, et qu'elle sait se passer d'admirateurs, de partisans et de protecteurs : le manque d'appui et d'approbation non seu-

1. *L'endroit* se disait où nous employons souvent le mot *point*. Cf. plus bas : « Un des plus beaux *endroits* de la vie d'un très grand roi. » Voy. page 101, note 1, et page 306, note 7.

2. Le plus d'éclat. Voy. pages 19, note 4; 95, note 5, etc.

3. L'un des derniers duels judiciaires est celui qui eut lieu en 1547, sous les yeux de Henri II et de sa cour, entre Jarnac et La Châtaigneraye.

4. *Endroits*. Voy. note 1.

5. Louis XIV, qui a rendu plusieurs ordonnances contre le duel.

6. La diplomatie.

7. Voy. plus haut, note 1.

lement ne lui nuit pas, mais il la conserve, l'épure et la rend parfaite : qu'elle soit à la mode, qu'elle n'y soit plus, elle demeure vertu.

¶ Si vous dites aux hommes, et surtout aux grands, qu'un tel a de la vertu, ils vous disent : « Qu'il la garde; » qu'il a bien de l'esprit, de celui surtout qui plaît et qui amuse, ils vous répondent : « Tant mieux pour lui; » qu'il a l'esprit fort cultivé, qu'il sait beaucoup, ils vous demandent quelle heure il est ou quel temps il fait. Mais si vous leur apprenez qu'il y a un *Tigillin* qui *souffle* ou qui *jette en sable* un verre d'eau-de-vie[1], et, chose merveilleuse! qui y revient à plusieurs fois en un repas, alors ils disent : « Où est-il? amenez-le-moi demain, ce soir; me l'amènerez-vous? » On le leur amène; et cet homme, propre à parer les avenues d'une foire et à être montré en chambre pour de l'argent, ils l'admettent dans leur familiarité[2].

¶ Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode et qui le soulève[3] davantage que le grand jeu : cela va du pair avec la crapule[4]. Je voudrais bien voir un homme poli, enjoué, spirituel, fût-il un CATULLE ou son disciple, faire quelque comparaison[5] avec celui qui vient de perdre huit cents pistoles en une séance.

¶ Une personne à la mode ressemble à une *fleur bleue*[6] qui croit de soi-même dans les sillons, où elle étouffe les épis, diminue la moisson, et tient la place de quelque chose de meilleur; qui n'a de prix et de beauté que ce qu'elle emprunte d'un caprice léger qui naît et qui tombe presque dans le même instant : aujourd'hui elle est con-

1. Tigellin, préfet des cohortes prétoriennes, célèbre par ses débauches. — *Souffler, jeter en sable* ou *sabler* un verre d'eau-de-vie : l'avaler d'un trait, — dans le style familier et proverbial.

2. « On se plaît trop à se représenter la cour de Louis XIV comme un modèle d'élégance et de politesse. » Hémardinquer.

3. *Qui le soulève*, qui le mette en vue.

4. Cela va de pair avec l'ivrognerie. Voy. page 226, note 6; page 246, note 6.

5. Voy. page 389, note 1.

6. Les bluets furent, pendant quelque temps, les fleurs à la mode. Les dames portaient des bouquets de bluets.

rue, les femmes s'en parent; demain elle est négligée, et rendue au peuple.

Une personne de mérite, au contraire, est une fleur qu'on ne désigne pas par sa couleur, mais que l'on nomme par son nom, que l'on cultive pour sa beauté ou pour son odeur; l'une des grâces de la nature, l'une de ces choses qui embellissent le monde, qui est de tous les temps et d'une vogue ancienne et populaire; que nos pères ont estimée, et que nous estimons après nos pères; à qui le dégoût ou l'antipathie de quelques-uns ne saurait nuire : un lis, une rose.

¶ L'on voit *Eustrate* assis dans sa nacelle, où il jouit d'un air pur et d'un ciel serein : il avance d'un bon vent et qui a toutes les apparences de devoir durer; mais il tombe[1] tout d'un coup, le ciel se couvre, l'orage se déclare, un tourbillon enveloppe la nacelle, elle est submergée : on voit Eustrate revenir sur l'eau et faire quelques efforts; on espère qu'il pourra du moins se sauver et venir à bord; mais une vague l'enfonce, on le tient perdu : il paraît une seconde fois, et les espérances se réveillent, lorsqu'un flot survient et l'abîme[2] : on ne le revoit plus, il est noyé.

¶ Voiture et Sarrasin[3] étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un temps où il semble qu'ils étaient attendus. S'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard; et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors. Les conversations légères[4], les cercles[5], la fine plaisanterie, les lettres enjouées et famu-

1. *Il*, le vent.

2. Et le précipite dans l'abîme. C'est le vrai sens du mot : « Sers-moi de phare, et garde d'*abismer* Ma nef qui flotte en si profonde mer. » Ronsard.

3. Sur Voiture, voyez page 14, note 2. — Sarrazin (1603-1654), historien, érudit et poète. On a nommé Voiture le père de l'ingénieuse badinerie : Sarrazin eut le même genre d'esprit, le même genre de plaisanterie, les mêmes succès.

4. *Les conversations légères.* Voy. pages 142-143 et page 220 ce que dit La Bruyère des *précieuses*.

5. *Cercle* s'est dit à l'origine des assemblées qui se tenaient à la cour, parce que les dames y étaient rangées en rond autour de la reine. Il s'agit ici des réunions d'hommes et de femmes que le développement

lières, les petites parties[1] où l'on était admis seulement avec de l'esprit, tout a disparu. Et qu'on ne dise point qu'ils les feraient revivre : ce que je puis faire en faveur de leur esprit est de convenir que peut-être ils excelleraient dans un autre genre; mais les femmes sont, de nos jours, ou dévotes, ou coquettes, ou joueuses ou ambitieuses, quelques-unes même tout cela à la fois : le goût de la faveur, le jeu, les galants, les directeurs, ont pris la place, et la défendent contre les gens d'esprit.

¶ Un homme fat et ridicule porte un long chapeau, un pourpoint à ailerons[2], des chausses à aiguillettes[3] et des bottines : il rêve la veille par où et comment il pourra se faire remarquer le jour qui suit. Un philosophe se laisse habiller par son tailleur. Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter[4].

¶ L'on blâme une mode qui, divisant la taille des hommes en deux parties égales, en prend une tout entière pour le buste, et laisse l'autre pour le reste du corps. L'on condamne celle qui fait de la tête des femmes la base d'un édifice[5] à plusieurs étages, dont l'ordre[6] et la structure changent selon leurs caprices; qui éloigne les cheveux du

des relations sociales fit naître en si grand nombre à partir de 1650 environ. C'est de ces réunions que parle un personnage de Molière : « Moi, j'irais me charger d'une spirituelle (c'est-à-dire d'une femme bel-esprit) || Qui ne parlerait rien que *cercle* et que ruelle! » On a dit plus tard les « cénacles ». — Un écrivain, nommé Chappuzeau, a fait au dix-septième siècle une petite comédie analogue aux *Précieuses* de Molière : *le Cercle des femmes*.

1. *Les petites parties* de plaisir.

2. *Ailerons :* petits bords d'étoffe qui couvraient les coutures du haut des manches d'un pourpoint.

3. Touffes de rubans ou de cordons ferrés.

4. « Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder, || Et jamais il ne faut se faire regarder. || L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage || Doit faire des habits ainsi que du langage, || N'y rien trop afficher, et sans empressement, || Suivre ce que l'usage y fait de changement. » Molière, *l'École des maris*, I, 1.

5. Voy. page 93. En avril 1691, par l'ordre du roi, les femmes de la cour abandonnèrent, momentanément, les coiffures hautes.

6. L'ordre d'architecture. « Et qu'une main savante avec tant d'artifice || Bâtit de ses cheveux l'élégant édifice. » Boileau, *satire* x, v. 193.

visage, bien qu'ils ne croissent que pour l'accompagner; qui les relève et les hérisse à la manière des bacchantes, et semble avoir pourvu à ce que les femmes changent leur physionomie douce et modeste en une autre qui soit fière et audacieuse. On se récrie enfin contre une telle ou une telle mode, qui cependant, toute bizarre qu'elle est, pare et embellit pendant qu'elle dure, et dont l'on tire tout l'avantage qu'on en peut espérer, qui est de plaire. Il me paraît qu'on devrait seulement admirer l'inconstance et la légèreté des hommes, qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout opposées; qui emploient pour le comique et pour la mascarade ce qui leur a servi de parure grave et d'ornements les plus sérieux; et que si peu de temps en fasse la différence[1].

¶ N... est riche, elle mange bien, elle dort bien : mais les coiffures changent; et lorsqu'elle y pense le moins, et qu'elle se croit heureuse, la sienne est hors de mode.

¶ *Iphis* voit à l'église un soulier d'une nouvelle mode: il regarde le sien, et en rougit; il ne se croit plus habillé. Il était venu à la messe pour s'y montrer, et il se cache : le voilà retenu par le pied dans sa chambre tout le reste du jour. Il a la main douce, et il l'entretient avec une pâte de senteur; il a soin de rire pour montrer ses dents; il fait la petite bouche, et il n'y a guère de moments où il ne veuille sourire; il regarde ses jambes, il se voit au miroir : l'on ne peut être plus content de personne qu'il l'est de lui-même; il s'est acquis une voix claire et délicate, et heureusement il parle gras; il a un mouvement de tête, et je ne sais quel adoucissement dans les yeux dont il n'ou-

1. « Je me plains de la particulière indiscrétion de nostre peuple, de se laisser si fort piper et aveugler à l'autorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'advis tous les mois, s'il plaist à la coustume, et qu'il juge si diversement de soy-mesme. La façon de se vestir présente luy faict incontinent condamner l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consentement si universel que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule ainsi l'entendement. » Montaigne, *Essais*, I, 49.

blie pas de s'embellir[1]; il a une démarche molle et le plus joli maintien qu'il est[2] capable de se procurer; il met du rouge, mais rarement, il n'en fait pas habitude : il est vrai aussi qu'il porte des chausses et un chapeau, et qu'il n'a ni boucles d'oreilles ni collier de perles; aussi ne l'ai-je pas mis dans le chapitre des femmes.

¶ Ces mêmes modes que les hommes suivent si volontiers pour leurs personnes, ils affectent de les négliger dans leurs portraits, comme s'ils sentaient ou qu'ils prévissent l'indécence[3] et le ridicule où elles peuvent tomber dès qu'elles auront perdu ce qu'on appelle la fleur ou l'agrément de la nouveauté : ils leur préfèrent une parure arbitraire, une draperie indifférente, fantaisies du peintre qui ne sont prises ni sur l'air ni sur le visage, qui ne rappellent ni les mœurs ni la personne. Ils aiment des attitudes forcées ou immodestes, une manière dure, sauvage, étrangère, qui font un capitan d'un jeune abbé, et un matamore d'un homme de robe; une Diane d'une femme de ville, comme d'une femme simple et timide une amazone ou une Pallas; une Laïs d'une honnête fille; un Scythe, un Attila, d'un prince qui est bon et magnanime.

Une mode a à peine détruit une autre mode qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui cède elle-même à celle qui suit, et qui ne sera pas la dernière : telle est notre légèreté. Pendant ces révolutions, un siècle s'est écoulé qui a mis toutes ces parures au rang des choses passées et qui ne sont plus. La mode alors la plus curieuse et qui fait plus de[4] plaisir à voir, c'est la plus ancienne : aidée

1. C'est ainsi que l'on voit, dans Regnier (*satire* XIII), le jeune fat « Rire hors de propos, montrer ses belles dents, ‖ Et *s'adoucir les yeux* ainsi qu'une poupée. »

2. *Qu'il est capable.* Pour cet emploi de l'indicatif où nous mettrions le subjonctif, comparez p. 81, n. 3, et p. 110, n. 3. « Auriez-vous jamais cru, écrit Mme de Sévigné, que le P. Bourdaloue eût fait *la plus belle* oraison funèbre *qu'il est* possible d'imaginer? » Et ailleurs : « Vous n'êtes pas *seule qui aimez* votre mère; » « Il est *le dernier qui s'en est* aperçu. »

3. Indécence, au sens latin : *quod non decet*, ce qui ne convient pas.

4. *Plus de.* Le plus de. Voy. pp. 19, n. 4; 95, n. 5; 242, n. 2.

du temps et des années, elle a le même agrément dans les portraits qu'a la saye ou l'habit romain sur les théâtres, qu'ont la mante, le voile et la tiare[1] dans nos tapisseries et dans nos peintures.

Nos pères nous ont transmis, avec la connaissance de leurs personnes, celle de leurs habits, de leurs coiffures, de leurs armes[2], et des autres ornements qu'ils ont aimés pendant leur vie. Nous ne saurions bien reconnaître cette sorte de bienfait qu'en traitant de même nos descendants.

¶ Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons[3], et il était libertin[4]. Cela ne sied plus; il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot : tout se règle par la mode[5].

¶ Celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot, et par là, contre toute raison, peu éloigné du ridicule, pouvait-il espérer de devenir à la mode?

¶ De quoi n'est point capable un courtisan dans la vue de[6] sa fortune, si, pour ne la pas manquer, il devient dévot?

¶ Les couleurs sont préparées, et la toile est toute prête : mais comment le fixer, cet homme inquiet, léger, inconstant, qui change de mille et mille figures[7]? Je le

1. Habits orientaux. (*Note de La Bruyère.*)

2. Offensives et défensives. (*Note de La Bruyère.*)

3. Ornement de toile rond, fort large, souvent orné de dentelle qu'on attachait au-dessous du genou et qui pendait jusqu'à la moitié de la jambe. « De ces larges canons où, comme en des entraves, || On met tous les matins ses deux jambes esclaves. » Molière, *École des maris*, I, 6.

4. *Libertin*, irréligieux. Voyez page 179, note 1.

5. C'est deux ans après la révocation de l'Edit de Nantes que La Bruyère écrivait ces réflexions sur la fausse dévotion qui avait envahi la cour. L'influence de Mme de Maintenon, que Louis XIV avait secrètement épousée, modifiait peu à peu les habitudes des courtisans, et la plupart affectaient une dévotion dont la sincérité, comme l'on peut voir, semblait fort douteuse à La Bruyère.

6. *Dans la vue de...* ou *en vue de...* se disaient également. (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

7. *Figures*, formes, apparences, manières d'être.

peins dévot, et je crois l'avoir attrapé[1]; mais il m'échappe, et déjà il est libertin. Qu'il demeure du moins dans cette mauvaise situation, et je saurai le prendre dans un point[2] de dérèglement de cœur et d'esprit où il sera reconnaissable; mais la mode presse, il est dévot.

¶ Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que[3] dévotion[4]; il ne peut plus s'y tromper.

¶ Négliger vêpres[5] comme une chose antique et hors de mode, garder sa place soi-même pour le salut, savoir les êtres[6] de la chapelle, connaître le flanc[7], savoir où l'on est vu et où l'on n'est pas vu; rêver[8] dans l'église à Dieu et à ses affaires, y recevoir des visites, y donner des ordres et des commissions, y attendre les réponses; avoir un directeur[9] mieux écouté que l'Évangile; tirer toute sa sainteté et tout son relief de la réputation de son directeur; dédaigner ceux dont le directeur a moins de vogue, et convenir à peine de leur salut; n'aimer de la parole de Dieu que ce qui s'en prêche[10] chez soi ou par son directeur;

1. L'avoir peint ressemblant.

2. « *Point* : instant, moment précis. » Littré. « Si nous avions eu l'usage de notre raison *des le point* de notre naissance,... » Descartes. *Discours de la méthode*, II.

3. *Ce que c'est que vertu....* Ellipse de l'article fréquente au dix-septième siècle. Cf. p. 277. n. 2.

4. Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

5. Le roi n'allait à vêpres que cinq fois par an, lorsqu'il communiait; au contraire, il allait au salut presque tous les dimanches et souvent les jeudis.

6. *Les êtres.* Ce mot, dont l'origine est inconnue, signifie « les salles, chambres, degrés, allées, etc., d'une maison. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

7. Cette expression a son explication dans le membre de phrase qui la suit. La grande affaire, au salut, était de se placer de manière à être vu du roi. Un jour, un officier des gardes, voulant jouer un tour aux gens qui avaient pris leur place avant l'heure dans la chapelle, annonça tout haut que le roi ne viendrait pas au salut; les assistants se retirèrent avec empressement, et le roi trouva, ce qui n'était jamais arrivé, la chapelle déserte.

8. *Rêver*, au dix-septième siècle, avait aussi le sens de « penser, méditer profondément sur quelque chose. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Voy. page 224, note 5.

9. Un directeur de conscience.

10. Que ce qui en est prêché. Voy. p. 194, n. 3; p. 285, n. 3.

préférer sa messe aux autres messes, et les sacrements donnés de sa main à ceux qui ont moins de cette circonstance[1]; ne se repaître que de livres de spiritualité[2], comme s'il n'y avait ni Évangiles, ni Épîtres des apôtres, ni morale des Pères; lire ou parler un jargon inconnu aux premiers siècles; circonstancier[3] à confesse les défauts d'autrui, y pallier les siens; s'accuser de ses souffrances, de sa patience; dire comme un péché son peu de progrès dans l'héroïsme; être en liaison secrète avec de certaines gens contre certains autres; n'estimer que soi et sa cabale[4]; avoir pour suspecte la vertu même, goûter, savourer la prospérité et la faveur, n'en vouloir que pour soi; ne point aider au mérite; faire servir la piété à son ambition, aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités[5] : c'est, du moins jusqu'à ce jour, le plus bel effort de la dévotion du temps.

Un dévot[6], est celui qui, sous un roi athée, serait athée.

¶ Les dévots[7] ne connaissent de crimes que l'incontinence, parlons plus précisément, que le bruit ou les dehors de l'incontinence. Si *Phérécide* passe pour être guéri des femmes, ou *Phérénice* pour être fidèle à son mari, ce leur est assez; laissez-les jouer un jeu ruineux[8], faire perdre leurs créanciers[9], se réjouir du malheur d'autrui et en profiter, idolâtrer les grands, mépriser les petits, s'enivrer de leur propre mérite, sécher d'envie, mentir, médire, cabaler, nuire, c'est leur état. Voulez-vous qu'ils empiètent

1. Expression obscure. Le sens est : « qui ont cette circonstance de moins que celui qui les donne soit votre directeur. »

2. Voyez page 412, lignes 12 et 13.

3. *Circonstancier :* « marquer les circonstances. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

4. *Cabale*. Voy. page 252, note 4.

5. La Bruyère retourne ingénieusement un vers du *Tartufe* (I, 6) : « Ces gens, dis-je, qu'on voit, d'une ardeur peu commune, ‖ *Par le chemin du ciel courir à leur fortune.* »

6. Faux dévot. (*Note de La Bruyère.*)

7. Faux dévots. (*Note de La Bruyere.*)

8. *Un jeu ruineux*. Voy. p. 173, note 1.

9. *Leurs créanciers*. Voy. page 375, note 2.

sur celui des gens de bien, qui, avec les vices cachés[1], fuient encore l'orgueil et l'injustice?

¶ Quand un courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers; qu'il ne sera ni fourbe ni médisant; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes; qu'il priera autrement que des lèvres, et même hors de la présence du prince; quand d'ailleurs il ne sera pas d'un abord farouche et difficile; qu'il n'aura point le visage austère et la mine triste; qu'il ne sera point paresseux et contemplatif[2]; qu'il saura rendre, par une scrupuleuse attention, divers emplois très compatibles; qu'il pourra et qu'il voudra même tourner son esprit et ses soins aux grandes et laborieuses affaires, à celles surtout d'une suite la plus étendue[3] pour les peuples et pour tout l'État; quand son caractère me fera craindre de le nommer en cet endroit, et que sa modestie l'empêchera, si je ne le nomme pas, de s'y reconnaître; alors je dirai de ce personnage : « Il est dévot; » ou plutôt : « C'est un homme donné à son siècle pour le modèle d'une vertu sincère et pour le discernement de l'hypocrite[4]. »

¶ *Onuphre*[5] n'a pour tout lit qu'une housse de serge grise, mais il couche sur le coton et sur le duvet; de

1. Outre les vices cachés.

2. *Contemplatif*, rêveur, dans la nuance défavorable de ce mot. Bossuet attaque en chaire les *contemplateurs oisifs*, et dans sa querelle contre les Quiétistes, il combat ces *contemplatifs* qui « attendent l'impulsion divine dans l'*inaction* et dans l'*indolence* ». *Sermons sur la Parole de Dieu et sur la Mort*, édit. Rébelliau, p. 28.

3. *Suite*. De l'importance la plus grande. Voy. page 316, note 3. *D'une suite....* L'article indéfini se mettait souvent au dix-septième siècle où nous emploierions l'article défini. « Que je suis à l'aise, écrit Mme de Sévigné, que vous soyez à Livry, et que vous y ayez *un* esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! »

4. Et pour qu'il puisse servir à distinguer l'homme vraiment pieux de l'hypocrite. Ce paragraphe est, dit-on, un hommage rendu à la piété du duc de Beauvilliers.

5. *Onuphre* est le personnage de Tartufe, tel que le comprend La Bruyère en 1691. Il le compare avec le Tartufe que Molière avait repré-

même il est habillé simplement, mais commodément, je veux dire d'une étoffe fort légère en été, et d'une autre fort moelleuse pendant l'hiver; il porte des chemises très déliées[1], qu'il a un très grand soin de bien cacher. Il ne dit point : *Ma haire et ma discipline*[2]; au contraire; il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot : il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline. Il y a quelques livres répandus dans sa chambre indifféremment[3]; ouvrez-les : c'est *le Combat spirituel*, *le Chrétien intérieur* et *l'Année sainte* : d'autres livres sont sous la clef. S'il marche par la ville, et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli, lui sont familiers : il joue son rôle. S'il entre dans une église, il observe d'abord de qui il peut être vu, et selon la découverte qu'il vient de faire, il se met à genoux et prie, ou il ne songe ni à se mettre à genoux ni à prier. Arrive-t-il vers lui un homme de bien et d'autorité qui le verra et qui peut l'entendre, non seulement il prie, mais il médite, il pousse des élans et des soupirs[4] : si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas.

senté en 1667, et signale les différences et les ressemblances de l'un et l'autre hypocrite. Nous l'avons vu de même plus haut refaire le *Misanthrope* (p. 342).

1. Très fines. Cf. p. 85, n. 5

2. Allusion au vers de Molière (*Tartufe*, I, 2) : « Laurent, serrez ma haire avec ma discipline. » C'est la première parole de Tartufe entrant en scène. — La *haire* est une sorte de chemise de crin, que l'on met sur sa chair pour faire pénitence et se mortifier; la *discipline*, un instrument de flagellation.

3. Négligemment. Cf. p. 340, n. 2.

4. *Orgon*, dans *Tartufe*, I, 6 : « Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux, || Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux. || Il attirait les yeux de l'assemblée entière || *Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière;* || *Il faisait des soupirs, de grands élancements.* Et baisait humblement la terre à tous moments.... » Cléante, frère d'Orgon, revient sur ce trait lorsqu'il peint les hypocrites, qui « .... Veulent acheter crédit et dignités || A prix de faux clins d'yeux et d'*élans affectés*. »

Il entre une autre fois dans un lieu saint, perce la foule, choisit un endroit pour se recueillir, et où tout le monde voit qu'il s'humilie : s'il entend des courtisans qui parlent[1], qui rient, et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre, il fait plus de bruit qu'eux pour les faire taire; il reprend sa méditation, qui est toujours la comparaison qu'il fait de ces personnes avec lui-même, et où il trouve son compte[2]. Il évite une église déserte et solitaire, où il pourrait entendre deux messes de suite, le sermon, vêpres et complies, tout cela entre Dieu et lui, et sans que personne lui en sût gré : il aime la paroisse, il fréquente les temples où se fait un grand concours[3]; on n'y manque point son coup, on y est vu. Il choisit deux ou trois jours dans toute l'année, où, à propos de rien, il

1. *Des courtisans qui parlent....* Nous voyons Bossuet se plaindre, en 1661, dans la fin du sermon *sur la Parole de Dieu*, que, pendant le temps qui précède le sermon, « des contenances de mépris, un murmure et quelquefois un ris scandaleux » violent la sainteté du temple. « On trouve assez souvent dans les prédicateurs du dix-septième siècle des reproches semblables adressés aux auditeurs.... La police même eut à s'occuper des désordres qui se produisaient dans les églises. On a une lettre du chancelier Pontchartrain au lieutenant de police d'Argenson, où il lui reproche de ne l'avoir pas averti que les ducs d'Elbœuf et de Montfort avaient entendu la messe de Pâques avec une grande irrévérence. Voyez P. Clément, *la Police sous Louis XIV*. » (Bossuet, *Sermons choisis*, édit. Rébelliau, p. 208.)

2. Lorsque le caractère d'Onuphre parut en 1691 dans la 6e édition, la phrase qui commence par les mots *Il entre....* ne s'y trouvait pas, et le caractère d'Onuphre était suivi du caractère du vrai dévot que nous transcrivons à la fin de cette note. Dans la 7e édition, La Bruyère a supprimé le caractère du vrai dévot, et s'en est servi pour ajouter au caractère d'Onuphre le trait qu'on vient de lire. Voici le caractère dont il s'agit : « Un homme dévot entre dans un lieu saint, perce modestement la foule, choisit un coin pour se recueillir, et où personne ne voit qu'il s'humilie. S'il entend des courtisans qui parlent, qui rient, et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre, quelque comparaison qu'il fasse de ces personnes avec lui-même, il ne les méprise pas, il ne s'en plaint pas : il prie pour eux. » — La *chapelle* est ici la chapelle du palais de Versailles, et l'*antichambre*, où les courtisans font plus de silence qu'à la chapelle, est l'antichambre de l'appartement du roi.

3. *Concours*. Voy. page 181, note 5.

jeûne et fait abstinence; mais à la fin de l'hiver il tousse, il a une mauvaise poitrine, il a des vapeurs, il a eu la fièvre : il se fait prier, presser, quereller, pour rompre le carême dès son commencement, et il en vient là par complaisance. Si Onuphre est nommé arbitre dans une querelle de parents ou dans un procès de famille, il est pour les plus forts, je veux dire pour les plus riches, et il ne se persuade point que celui ou celle qui a beaucoup de bien puisse avoir tort. S'il se trouve bien d'un homme opulent, à qui il a su imposer[1], dont il est le parasite, et dont il peut tirer de grands secours, il ne cajole point sa femme, il ne lui fait du moins ni avance[2] ni déclaration[3]; il est encore plus éloigné d'employer pour la flatter et pour la séduire le jargon de la dévotion[4] : ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein, et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule. Il n'oublie pas de tirer avantage de l'aveuglement de son ami, et de la prévention où il l'a jeté en sa faveur : tantôt il lui emprunte de l'argent, tantôt il fait si bien que cet ami lui en offre; il se fait reprocher de n'avoir pas recours à ses amis dans ses besoins. Quelquefois il ne veut pas recevoir une obole sans donner un billet, qu'il est bien sûr de ne jamais retirer[5]. Il dit une autre fois et d'une certaine manière, que rien ne lui manque, et c'est lorsqu'il ne lui faut qu'une petite somme. Il vante quelque autre fois publiquement la générosité de cet homme, pour le piquer d'honneur et le conduire à lui faire une grande largesse. Il ne pense point à profiter de toute sa succes-

1. Qu'il a su tromper. Voy. pages 92, note 4, et 72, ligne 2.

2. *Avance*, dans ce sens, s'employait plutôt au pluriel, au dix-septième siècle comme de nos jours.

3. Tartufe fait une déclaration à Elmire, femme d'Orgon, et cette déclaration est le moyen dont se se sert Molière pour démasquer l'hypocrite.

4. Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*) On voit avec quel soin minutieux et par combien d'annotations répétées La Bruyère avertit ses lecteurs, toutes les fois qu'il parle défavorablement de la *dévotion*, que c'est de la *fausse dévotion* qu'il s'agit.

5. C'est-à-dire qu'il est sûr de ne jamais payer.

sion, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens, s'il s'agit surtout de les enlever à un fils, le légitime héritier[1]. Un homme dévot n'est ni avare, ni violent, ni injuste, ni même intéressé. Onuphre n'est pas dévot, mais il veut être cru tel, et, par une parfaite quoique fausse imitation de la piété, ménager[2] sourdement ses intérêts : aussi ne se joue-t-il pas[3] à la ligne directe, et il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir[4]; il y a là des droits trop forts et trop inviolables; on ne les traverse point sans faire de l'éclat, et il l'appréhende, sans qu'une pareille entreprise vienne aux oreilles du prince[5], à qui il dérobe sa marche, par la crainte qu'il a d'être découvert et de paraître ce qu'il est. Il en veut à la ligne collatérale : on l'attaque plus impunément; il est la terreur des cousins et des cousines, du neveu et de la nièce, le flatteur et l'ami déclaré de tous les oncles qui ont fait fortune; il se donne pour l'héritier légitime de tout vieillard qui meurt riche et sans enfants; et il faut que celui-ci le déshérite, s'il veut que ses parents recueillent sa succession : si Onuphre ne trouve pas jour à[6] les en frustrer à fond, il leur en ôte du moins une bonne partie : une petite calomnie, moins que cela, une légère médisance lui suffit pour ce pieux dessein; et c'est le talent qu'il possède à un plus haut degré[7] de perfection; il se fait même souvent un point de conduite[8] de ne le pas laisser inutile : il y a des gens, selon lui, qu'on est obligé en conscience de décrier; et ces gens sont ceux qu'il n'aime point, à qui il veut nuire, et dont il désire la

1. C'est là ce que fait Tartufe.

2. *Ménager*. Voir page 202, n. 4.

3. *Ne se joue-t-il pas*. Nous dirions familièrement : ne se frotte-t-il pas....

4. Comme est venue à ses oreilles l'entreprise de Tartufe.

5. Orgon, l'hôte de Tartufe, a un fils et une fille.

6. *Ne trouve pas jour à....* Ne trouve pas moyen de.... « La liberté *trouvera peu de jour* || A détruire un pouvoir qui fait régner l'amour. » Corneille, *Sertorius*, III, 1.

7. *A un plus haut degré*. Voy p. 19, n. 4; p. 95, n. 5; p. 322, n. 1; etc.

8. *Un point de conduite*, comme on disait « un point de doctrine; un point de controverse ». *Académie*, 1694.

dépouille. Il vient à ses fins[1] sans se donner même la peine d'ouvrir la bouche; on lui parle d'*Eudoxe*, il sourit ou il soupire; on l'interroge, on insiste : il ne répond rien, et il a raison : il en a assez dit.

¶ Riez, *Zélie*, soyez badine et folâtre à votre ordinaire : qu'est devenue votre joie? « Je suis riche, dites-vous, me voilà au large, et je commence à respirer. » Riez plus haut, Zélie, éclatez : que sert une meilleure fortune, si elle amène avec soi[2] le sérieux[3] et la tristesse? Imitez les grands qui sont nés dans le sein de l'opulence; ils rient quelquefois, ils cèdent à leur tempérament, suivez le vôtre : ne faites pas dire de vous qu'une nouvelle place ou que quelques mille livres de rente de plus ou de moins vous font passer d'une extrémité à l'autre. « Je tiens, dites-vous, à la faveur par un endroit »[4]. Je m'en doutais, Zélie; mais, croyez-moi, ne laissez pas de rire, et même de me sourire en passant, comme autrefois : ne craignez rien, je n'en serai ni plus libre ni plus familier avec vous; je n'aurai pas une moindre opinion de vous et de votre poste; je croirai également que vous êtes riche et en faveur. « Je suis dévote », ajoutez-vous. C'est assez, Zélie, et je dois me souvenir que ce n'est plus la sérénité et la joie que le sentiment d'une bonne conscience étale sur le visage; les passions tristes et austères ont pris le dessus et se répandent sur les dehors : elles mènent plus loin[5], et l'on ne s'étonne plus de voir que la dé-

1. *Vient à ses fins*. La Bruyère emploie quelquefois *venir* où nous disons *arriver*. Cf. p. 72, ligne 19 : « pour *venir au niveau* du fat ».

2. *Soi*. Voy. page 75, note 2; page 97, note 3; etc.

3. *Le sérieux*. Il n'y avait pas très longtemps que ce substantif avait droit de cité dans la langue. Du temps de Vaugelas, il déplaisait « à beaucoup d'oreilles délicates ». Il se maintint pourtant contre *sériosité* que Vaugelas essaya en vain de lui substituer. (Voyez Bouhours, *Remarques nouvelles*, 1682.)

4. C'est à peu près ce que dit un personnage de Molière : « Vous savez que je suis auprès d'elle *en quelque espèce de faveur*. » *Amants magnifiques*, I, 1. — Zélie parle ici d'un air mystérieux et d'un ton de modestie importante. — Cf. pour le mot *endroit*, p. 101, n. 1; p. 306, n. 7; etc.

5. Elles servent mieux l'ambition qu'une bonne conscience.

votion[1] sache encore mieux que la beauté et la jeunesse rendre une femme fière et dédaigneuse.

¶ L'on a été loin depuis un siècle dans les arts et dans les sciences, qui toutes ont été poussées à un grand point[2] de raffinement, jusques à celle du salut, que l'on a réduite en règle et en méthode, et augmentée de tout ce que l'esprit des hommes pouvait inventer de plus beau et de plus sublime. La dévotion[3] et la géométrie ont leurs façons de parler, ou ce qu'on appelle les termes de l'art : celui qui ne les sait pas n'est ni dévot ni géomètre. Les premiers dévots, ceux mêmes qui ont été dirigés par les Apôtres, ignoraient ces termes : simples gens qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre!

¶ C'est une chose délicate[4] à un prince[5] religieux de réformer la cour et de la rendre pieuse[6] : instruit jusques où le courtisan veut lui plaire, et aux dépens de quoi il ferait sa fortune, il le ménage[7] avec prudence, il tolère, il dissimule, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège; il attend plus de Dieu et du temps que de son zèle et de son industrie[8].

¶ C'est une pratique ancienne dans les cours de donner des pensions et de distribuer des grâces à un musicien, à un maître de danse, à un farceur[9], à un joueur de flûte, à un flatteur, à un complaisant : ils ont un mérite fixe et des talents sûrs et connus qui amusent les grands et qui les dé-

1. Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

2. *A un grand point.* Expression assez impropre.

3. Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

4. *Délicat.* « Difficile et dangereux. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. Voy. p. 82, n. 1; 250, n. 1.

5. *A un prince.* Cf. pages 72, n. 4; 117, n. 3; 332, n. 1.

6. C'est en 1687, dès la première édition, que La Bruyère osait ainsi se prononcer sur les tendances nouvelles de la cour, et avertir indirectement Louis XIV du danger que présentait la mode de la fausse dévotion.

7. *Ménage.* Cf. page 202, note 4.

8. Double sens d'*effort* et d'*habileté*. Voy. pages 74, n. 1; 118, n. 3.

9. *Farceur.* « Se dit au propre d'un comédien qui joue la *farce* », c'est-à-dire « une espèce de petite comédie plaisante et bouffonne ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

lassent de leur grandeur. On sait que Favier est beau danseur, et que Lorenzani fait de beaux motets[1]; qui sait, au contraire, si l'homme dévot a de la vertu? Il n'y a rien pour lui sur la cassette ni à l'épargne[2], et avec raison : c'est un métier aisé à contrefaire, qui, s'il était récompensé, exposerait le prince à mettre en honneur la dissimulation et la fourberie, et à payer pension à l'hypocrite.

¶ L'on espère que la dévotion de la cour ne laissera pas d'inspirer la résidence[3].

¶ Je ne doute point que la vraie dévotion ne soit la source du repos; elle fait supporter la vie et rend la mort douce : on n'en tire pas tant de l'hypocrisie.

¶ Chaque heure, en soi comme à notre égard, est unique : est-elle écoulée une fois, elle a péri entièrement; les millions de siècles ne la ramèneront pas. Les jours, les mois, les années, s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps. Le temps même sera détruit : ce n'est qu'un point dans les espaces immenses de l'éternité, et il sera effacé. Il y a de légères et frivoles circonstances du temps qui ne sont point stables, qui passent, et que j'appelle des modes, la grandeur, la faveur, les richesses, la puissance, l'autorité, l'indépendance, le plaisir, les joies, la superfluité. Que deviendront ces modes quand le temps même aura disparu? La vertu seule, si peu à la mode, va au delà des temps.

1. Favier, danseur de l'Opéra. Lorenzani, maître de musique d'Anne d'Autriche. Il a composé de la musique religieuse.

2. Les pensions étaient payées soit sur la cassette du roi, soit par le trésor royal, qui se nommait autrefois l'*épargne*.

3. D'inspirer aux évêques la pensée de résider dans leurs diocèses.

CHAPITRE XIV

DE QUELQUES USAGES

Il y a des gens qui n'ont pas le moyen d'être nobles[1].

Il y en a de tels que, s'ils eussent obtenu six mois de délai de leurs créanciers, ils étaient nobles[2].

Quelques autres se couchent roturiers[3] et se lèvent nobles.

Combien de nobles dont le père et les aînés sont roturiers!

¶ Tel abandonne son père qui est connu, et dont l'on cite le greffe ou la boutique, pour se retrancher sur son aïeul, qui, mort depuis longtemps, est inconnu et hors de prise. Il montre ensuite un gros revenu, une grande charge, de belles alliances; et, pour être noble, il ne lui manque que des titres.

¶ *Réhabilitations*, mot en usage dans les tribunaux, qui a fait vieillir et rendu gothique celui de *lettres de noblesse*[4], autrefois si français et si usité. Se faire réhabiliter suppose qu'un homme, devenu riche, originairement est noble, qu'il

1. Secrétaires du roi. (*Note de La Bruyère.*) — Cette annotation de La Bruyère disparut à la cinquième édition. Les offices de secrétaire du roi n'étaient pas les seuls, en effet, qui rendissent nobles ceux qui les achetaient, et la preuve en est que La Bruyère lui-même prit le titre d'écuyer lorsqu'il eut acheté une charge de trésorier des finances.

2. Vétérans. (*Note de La Bruyère.*) — Les conseillers du Parlement et de la cour des Aides qui, après vingt ans d'exercice, obtenaient des lettres de noblesse, se nommaient *vétérans*. La Bruyère leur applique également la réflexion suivante.

3. *Roturiers*. Voyez page 352, note 4.

4. C'est par les lettres de noblesse qu'étaient anoblis les roturiers; on ne devait, en principe, se servir du mot de *réhabilitation* que dans les cas où une famille noble, après dérogeance, était rétablie dans sa noblesse.

est d'une nécessité plus que morale[1] qu'il le soit; qu'à la vérité, son père a pu déroger ou par la charrue, ou par la houe[2], ou par la malle[3], ou par les livrées[4]; mais qu'il ne s'agit pour lui que de rentrer dans les premiers droits de ses ancêtres, et de continuer les armes de sa maison, les mêmes pourtant qu'il a fabriquées, et tout autres que celles de sa vaisselle d'étain[5]; qu'en un mot, les lettres de noblesse ne lui conviennent plus; qu'elles n'honorent que le roturier, c'est-à-dire celui qui cherche encore le secret de devenir riche[6].

¶ Un homme du peuple, à force d'assurer qu'il a vu un prodige, se persuade faussement qu'il a vu un prodige. Celui qui continue de cacher son âge pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres. De même, le roturier qui dit par habitude qu'il tire son origine de quelque ancien baron ou de quelque châtelain, dont il est vrai qu'il ne descend pas, a le plaisir de croire qu'il en descend.

¶ Quelle est la roture un peu heureuse et établie à qui il manque des armes, et dans ces armes une pièce honorable, des suppôts, un cimier, une devise, et peut-être le cri de guerre[7]? Qu'est devenue la distinction des casques et des

1. *Plus que morale.* C'est-à-dire, qu'il n'est pas seulement conforme à la raison, à la logique, qu'il n'est pas seulement « moralement » nécessaire qu'il le soit; mais que cela est *matériellement nécessaire.*

2. Instrument aratoire. On laboure les vignes avec la houe.

3. Panier où les merciers de campagne colportent leurs marchandises.

4. Par la livrée qu'il avait portée comme domestique.

5. Armes qui sont de son invention et qui n'avaient point servi à marquer sa vaisselle, lorsqu'elle était d'étain et non d'argent.

6. « Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix, || Et l'eût-on vu porter la mandille (petit manteau de laquais) à Paris, || N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire, || D'Hozier lui trouvera cent aïeux dans l'histoire. » Boileau, *satire* v, 115 et suivants.

7. Le *cri de guerre* ou *cri d'armes*, encore plus que les suppôts, le cimier, etc., était l'indice d'une très vieille noblesse. — Les figures héraldiques se divisent en pièces *honorables* ou de premier ordre, et en pièces *moins honorables* ou de second ordre. — Les *supports* ou *suppôts* sont des figures (anges,

heaumes[1]? Le nom et l'usage en sont abolis; il ne s'agit plus de les porter de front ou de côté, ouverts ou fermés, et ceux-ci de tant ou de tant de grilles; on n'aime pas les minuties, on passe droit aux couronnes; cela est plus simple : on s'en croit digne, on se les adjuge. Il reste encore aux meilleurs bourgeois une certaine pudeur qui les empêche de se parer d'une couronne de marquis, trop satisfaits de la comtale : quelques-uns même ne vont pas la chercher fort loin, et la font passer de leur enseigne à leur carrosse[2].

¶ Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue[3] dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un marécage et qu'on appelle château, pour être cru noble sur sa parole[4].

hommes ou animaux) qui sont peintes à côté de l'écu et semblent le supporter. — Le *cimier* est la partie la plus élevée des ornements de l'écu et se place au-dessus du casque; quelquefois il reproduit une pièce du blason de l'écu, comme un lion, une fleur de lis, etc., mais le plus souvent il se compose de plumes attachées au casque. « Le cimier était une plus grande marque de noblesse que l'armoirie, parce qu'on le portait aux tournois, où on ne pouvait être admis sans avoir fait preuve de noblesse. » (Le P. Menestrier, *Art du Blason*, 1658.)

1. Cette phrase ne signifie point que l'on ait jamais, en blason, distingué les heaumes et les casques. *Heaume* est le mot que l'on trouve dans les anciens auteurs : *casque*, le synonyme qui a pris peu à peu sa place dans la langue héraldique. Mais, selon que l'on était d'une plus ou moins haute naissance, le casque que l'on figurait au-dessus de son écu avait la visière ouverte ou fermée, et était placé de front ou de profil : c'est dans la forme et dans la situation des casques que résidait la distinction dont parle La Bruyère, ainsi qu'il l'explique deux lignes plus bas. Le casque qui se présentait de front et ouvert indiquait une grande naissance, et le nombre des *grilles*, c'est-à-dire des barreaux qui étaient placés dans la visière du casque et en fermaient l'ouverture, servait à marquer le degré de la noblesse. Les nouveaux anoblis devaient, au contraire, figurer le casque de profil, avec la visière close et abattue. Ces règles arbitraires ne furent observées que pendant fort peu de temps.

2. « Les armoiries des nouvelles maisons sont, la plus grande partie, les enseignes de leurs anciennes boutiques. » (Ménage.)

3. Terme assez impropre, pour signifier *isolée*. Il est vrai que le mot *isolé*, quoique cité en 1694 par Boursault dans sa comédie des *Mots à la mode*, ne paraît pas avoir été accepté par les bons écrivains du dix-septième siècle.

4. « Qui diable vous a fait aussi vous aviser, || A quarante-deux ans

¶ Un bon gentilhomme veut passer pour un petit seigneur[1], et il y parvient. Un grand seigneur affecte la principauté, et il use de tant de précautions qu'à force de beaux noms, de disputes sur le rang et les préséances, de nouvelles armes, et d'une généalogie que D'HOZIER[2] ne lui a pas faite, il devient enfin un petit prince.

¶ Les grands, en toutes choses, se forment et se moulent sur de plus grands, qui, de leur part, pour n'avoir rien de commun avec leurs inférieurs, renoncent volontiers à toutes les rubriques[3] d'honneurs et de distinctions dont leur condition se trouve chargée, et préfèrent à cette servitude une vie plus libre et plus commode. Ceux qui suivent leur piste observent déjà par émulation cette simplicité et cette modestie : tous ainsi se réduiront par hauteur à vivre naturellement et comme le peuple. Horrible inconvénient[4] !

¶ Certaines gens portent trois noms, de peur d'en manquer : ils en ont pour la campagne et pour la ville, pour les lieux de leur service ou de leur emploi[5]. D'autres ont un seul nom dissyllabe, qu'ils anoblissent par des particules, dès que leur fortune devient meilleure. Celui-ci, par

de vous débaptiser, ‖ Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie ‖ Vous faire dans le monde un nom de seigneurie ?... ‖ Je sais un paysan qu'on appelait Gros Pierre, ‖ Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre, ‖ Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux, ‖ Et de *monsieur de l'Isle* en prit le nom pompeux. » Molière, *l'École des Femmes*, I. 1.

1. Cf. La Fontaine, *Fables*, I. 3.

2. D'Hozier, nom d'une famille célèbre de généalogistes.

3. *Rubriques*, formules de respect et démonstrations de cérémonie. « On appelle *rubriques* dans le bréviaire, certaines règles, imprimées en rouge, qui sont au commencement du bréviaire, pour enseigner la manière dont il faut le dire. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

4. « Allusion, disent les Clefs, à ce que feu Monsieur, pour s'approcher de (c.-à-d., pour ressembler à) Monseigneur le Dauphin, ne voulait plus qu'on le traitât d'*Altesse Royale*, mais qu'on lui parlât par *vous*, comme l'on faisoit à Monseigneur et aux petits princes (ses fils). Les autres princes, à son exemple, ne veulent plus être traités d'Altesse, mais simplement de *vous*. »

5. Un même personnage portait parfois, outre son nom de famille, soit un nom de seigneurie, soit un surnom.

la suppression d'une syllabe, fait de son nom obscur un nom illustre[1]; celui-là, par le changement d'une lettre en une autre, se travestit, et de *Syrus* devient *Cyrus*. Plusieurs suppriment leurs noms, qu'ils pourraient conserver sans honte, pour en adopter de plus beaux, où ils n'ont qu'à perdre par la comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent avec les grands hommes qui les ont portés[2]. Il s'en trouve enfin qui, nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être Flamands[3] ou Italiens[4], comme si la roture n'était pas de tout pays; allongent leurs noms français d'une terminaison étrangère, et croient que venir de bon lieu[5] c'est venir de loin.

¶ Le besoin d'argent[6] a réconcilié la noblesse avec la roture[7], et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers[8].

¶ A combien d'enfants serait utile la loi qui déciderait que c'est le ventre qui anoblit! mais à combien d'autres serait-elle contraire[9]!

1. Comme Delrieu, maître d'hôtel du roi, qui se fit nommer de Rieux.

2. Les Clefs citent M. le Camus de Vienne, qui, paraît-il, se faisait descendre de l'amiral Jean de Vienne, tué à la bataille de Nicopolis (1396).

3. M. Sonin, fils d'un receveur de Paris, avait pris le nom de Sonningen.

4. Le roi Charles VIII, en allant à la conquête du royaume de Naples, dit en ses mémoires l'abbé de Choisy, donna la charge « de premier président de la Chambre des Comptes à M. Nicolas, qui, se trouvant en Italie, habilla son nom à l'italienne, en changeant son *s* en *i*. »

5. *De bon lieu*, de bonne famille. *Locus* a parfois ce sens dans le latin classique.

6. Boileau, *satire* v, vers 103 : « Alors le noble altier pressé de l'indigence, || Humblement du faquin rechercha l'alliance, || Avec lui trafiquant d'un nom si précieux, || Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux. »

7. *Roture*. Voy. p. 332, n. 4.

8. *Quartier*, terme de généalogie : « chaque degré de descendance dans une famille noble. » Littré. La vie moyenne d'une génération étant de trente ans, une noblesse de « quatre quartiers » est une noblesse de cent vingt ans environ.

9. Beaucoup de roturiers, devenus riches, épousent des filles nobles; beaucoup de nobles, devenus pauvres, épousent des filles de roturiers. Si donc la noblesse se transmettait par les femmes, et non plus de mâle en mâle, à combien d'enfants serait utile la loi nouvelle, à combien d'autres elle serait contraire! — Deux lignes suffisent à l'auteur pour résumer cette réflexion.

¶ Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple[1].

¶ Il n'y a rien à perdre à être noble : franchises, immunités, exemptions, privilèges[2], que manque-t-il à ceux qui ont un titre? Croyez-vous que ce soit pour la noblesse que des solitaires[3] se sont faits nobles? Ils ne sont pas si vains : c'est pour le profit qu'ils en reçoivent. Cela ne leur sied-il pas mieux que d'entrer dans les gabelles[4]? je ne dis pas à chacun en particulier, leurs vœux s'y opposent, je dis même à la communauté.

¶ Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare, et que personne un jour n'en soit surpris : s'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins[5], si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de la Bruyère[6]

1. Sénèque a exprimé la même pensée (*Epist. ad Lucilium* XLIV).

2. *Franchise, immunité, exemption.* Ces quatre mots, que l'Académie, en 1694, expliquait les uns par les autres, sont à peu près synonymes : *immunité* se dit surtout des corps sociaux, des villes; *exemption*, des particuliers. (D'après Littré.)

3. « Maison religieuse, secrétaire du roi, » dit La Bruyère en note. Le couvent des Célestins avait un office de secrétaire du roi; il en touchait les revenus, et il jouissait des privilèges et franchises attachés à la noblesse. Mais La Bruyère ignorait l'origine de cette singularité. Les Célestins n'avaient pas acheté cet office; le revenu et les privilèges d'une charge de secrétaire du roi leur avaient été accordés par munificence royale, au quatorzième siècle.

4. C'est-à-dire d'entrer dans la ferme de l'impôt sur le sel.

5. Attentions. Cf. p. 359, n. 6.

6. Dans la cinquième édition, la première qui contienne cette déclaration, La Bruyère avait simplement écrit : un Geoffroy D***. A la sixième, il mit en toutes lettres le nom de La Bruyère ; c'était, pour la première fois, signer publiquement son livre. — Dom Bonaventure d'Argonne, qui, sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, a vivement attaqué La Bruyère après sa mort, le présente comme un « gentilhomme à louer qui met enseigne à sa porte ». « Il avertit, dit-il, le siècle présent et les siècles à venir de l'antiquité de sa noblesse, et cela sur le ton de Don Quichotte. » C'était assurément une sottise de prendre ce passage au sérieux et d'en faire un crime à l'auteur; mais la déclaration de La Bruyère n'est pas en tout point une simple plaisanterie. Un Geoffroy de La Bruyère a pris part à la troisième croisade; il est mort au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1191. Seule-

que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent GODEFROY DE BOUILLON à la conquête de la Terre-Sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe.

¶ Si la noblesse est vertu, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux; et si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose.

¶ Il y a des choses qui, ramenées à leurs principes et à leur première institution[1], sont étonnantes et incompréhensibles. Qui peut concevoir, en effet, que certains abbés, à qui il ne manque rien de l'ajustement, de la mollesse et de la vanité des sexes et des conditions[2], qui entrent auprès des femmes en concurrence avec le marquis et le financier, et qui l'emportent sur tous les deux, qu'eux-mêmes soient originairement, et dans l'étymologie de leur nom[3], les pères et les chefs de saints moines et d'humbles solitaires, et qu'ils en devraient être l'exemple? Quelle force, quel empire, quelle tyrannie de l'usage! Et, sans parler de plus grands désordres, ne doit-on pas craindre de voir un jour un jeune abbé[4] en velours gris et à ramages comme une Éminence[5], ou avec des mouches et du rouge comme une femme?

¶ Les belles choses le sont moins hors de leur place : les bienséances mettent la perfection, et la raison met les bienséances. Ainsi l'on n'entend point une *gigue*[6] à la chapelle[7], ni dans un sermon des tons[8] de théâtre; l'on ne voit point

ment, en le mettant à la suite de Godefroy de Bouillon. La Bruyère l'a fait vivre presque un siècle trop tôt.

1. A l'état où elles se trouvaient lorsqu'elles ont été instituées. « Dieu, dit Bossuet (*Sermon sur la Mort*), ayant formé l'homme pour être le chef de l'univers, d'une si noble *institution* il lui a laissé un certain instinct. »

2. C'est-à-dire, peut-être : des personnes de condition (de qualité) des deux sexes. Assez obscur.

3. Le syriaque *abba* signifie *père*. (Bas-latin *abbas, abbatem*.)

4. *Un jeune abbé*, leçon de la neuvième édition. La Bruyère avait d'abord écrit *un simple abbé*, ce qui s'accordait mal avec la fin de la phrase.

5. Titre d'honneur que l'on donne aux cardinaux.

6. *Gigue*, « espèce de danse ». *Dict. de l'Académie*, 1694.

7. *Chapelle* : celle de Versailles, ou celle du Louvre.

8. *Tons*, intonations.

d'images profanes[1] dans les temples, un Christ par exemple et le *Jugement de Pâris* dans le même sanctuaire, ni à des personnes consacrées à l'Église le train et l'équipage d'un cavalier[2].

¶ Déclarerai-je donc ce que je pense de ce qu'on appelle dans le monde un beau salut : la décoration souvent profane, les places retenues et payées, des livres[3] distribués comme au théâtre, les entrevues et les rendez-vous fréquents, le murmure et les causeries étourdissantes, quelqu'un monté sur une tribune qui y parle familièrement, sèchement, et sans autre zèle que de rassembler le peuple, l'amuser, jusqu'à ce qu'un orchestre, le dirai-je? et des voix qui concertent[4] depuis longtemps se fassent entendre? Est-ce à moi à m'écrier que le zèle de la maison du Seigneur me consume, et à tirer le voile léger qui couvre les mystères, témoins d'une telle indécence? Quoi! parce qu'on ne danse pas encore aux TT***[5], me forcera-t-on d'appeler tout ce spectacle office d'église?

¶ L'on ne voit point faire de vœux ni de pèlerinages pour obtenir d'un saint d'avoir l'esprit plus doux, l'âme plus reconnaissante, d'être plus équitable et moins malfaisant, d'être guéri de la vanité, de l'inquiétude[6] et de la mauvaise raillerie[7].

¶ Quelle idée plus bizarre que de se représenter une foule

1. Tapisseries. (*Note de la Bruyère.*) — Cette réflexion contient une suite d'assertions ironiques : on entendait souvent des airs fort gais dans les églises, et souvent aussi dans les églises se trouvaient des tapisseries qui représentaient des sujets profanes.

2. Voy. page 192, note 3.

3. Le *motet* traduit en vers français par L. L***. (*Note de La Bruyère.*) Nous ignorons le nom du poète obscur que désignent ces initiales.

4. Qui font des répétitions.

5. Les Théatins, dont le couvent, fondé par Mazarin, se trouvait sur le quai Malaquais. La mondaine splendeur des Saluts des Théatins, grands amateurs de musique, a donné lieu à plus d'une critique.

6. *De l'inquiétude d'esprit*, dans la première édition. Il s'agit de l'agitation sans objet, de l'activité stérile de certains esprits.

7. La Bruyère insiste souvent sur l'esprit moqueur des Grands. Voyez la *Notice litt.*, p. XXXII n. 3.

de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui se rassemblent à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir[1] qu'ils leur donnent, et qui est déjà payé d'avance? Il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens[2].

¶ Dans ces jours qu'on appelle saints, le moine confesse, pendant que le curé tonne en chaire contre le moine et ses adhérents. Telle femme pieuse sort de l'autel, qui entend au prône qu'elle vient de faire un sacrilège. N'y a-t-il point dans l'Église une puissance à qui il appartienne ou de faire taire le pasteur, ou de suspendre pour un temps le pouvoir du *barnabite*[3]?

¶ Il y a plus de rétribution dans les paroisses pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession : l'on dirait que ce soit[4] un taux sur les sacrements, qui semblent par là être appréciés[5]. Ce n'est rien au fond que cet usage; et ceux qui reçoivent pour les choses saintes ne croient point les vendre, comme ceux qui donnent ne pensent point à les acheter : ce sont peut-être des apparences qu'on pourrait épargner aux simples et aux indévots.

¶ Un pasteur frais et en parfaite santé, en linge fin et en point de Venise[6], a sa place dans l'œuvre[7] auprès les

1. A cause du plaisir. Voy. page 22, note 5.

2. Voy. page 349, note 1.

3. L'ordre des Barnabites, ou clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, institué à Milan au seizième siècle, avait pris son nom de l'église de Saint-Barnabé, dans laquelle s'étaient assemblés les fondateurs. La Bruyère attaque probablement ici un barnabite, nommé le P. La Combe, confesseur de la célèbre Mme Guyon, et l'un des oracles du « Quiétisme, » que La Bruyère, pas plus que Bossuet, n'aimait.

4. *L'on dirait que ce soit....* Voy p. 25, n. 6; p. 212, n. 1; p. 266, n. 1; etc. « On *dirait* que les temples *fussent* autant d'hôtelleries. » Racine. Voir les *Grammaires françaises, cours supérieur*, de Chassang, § 295, II, p. 336 ou de Brachet et Dussouchet, p. 455, § 1048.

5. *Appréciés*, mis à prix. Voy. page 132, note 1.

6. En dentelles point de Venise.

7. Banc affecté, dans une église, aux officiers de la fabrique, c'est-à-dire aux marguilliers. Les per-

pourpres et les fourrures[1] : il y achève sa digestion, pendant que le Feuillant[2] ou le Récollet[3] quitte sa cellule et son désert, où il est lié par ses vœux et par la bienséance, pour venir le prêcher, lui et ses ouailles, et en recevoir le salaire comme d'une pièce d'étoffe. — Vous m'interrompez, et vous dites : « Quelle censure! et combien elle est nouvelle et peu attendue[4]! Ne voudriez-vous point interdire à ce pasteur et à son troupeau la parole divine et le pain de l'Évangile? » — Au contraire, je voudrais qu'il le distribuât lui-même le matin, le soir, dans les temples, dans les maisons, dans les places, sur les toits, et que nul ne prétendît à un emploi si grand, si laborieux, qu'avec des intentions, des talents et des poumons capables de lui mériter les belles offrandes et les riches rétributions qui y sont attachées. Je suis forcé, il est vrai, d'excuser un curé sur cette conduite, par un usage reçu, qu'il trouve établi, et qu'il laissera à son successeur; mais c'est cet usage bizarre, et dénué de fondement et d'apparence, que je ne puis approuver, et que je goûte encore moins que celui de se faire payer quatre fois des mêmes obsèques, pour soi, pour ses droits, pour sa présence, pour son assistance[5].

¶ *Tite*, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qui est va-

sonnages importants étaient invités à y prendre place pendant le sermon.

1. Les *pourpres* désignent le Parlement; les *fourrures*, l'Université. — *Auprès les* est une négligence dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. Voy., sur ce passage, Chassang, *Gramm. franç., cours supér.*, p. 445, § 409 *ter*.

2. Religieux qui vivait sous l'étroite observance de la règle de Saint-Bernard. L'ordre des Feuillants a pris son nom d'un village du Languedoc.

3. Religieux réformé de l'ordre de Saint-François.

4. *Attendue*. Fénelon (*Dialogues sur l'Éloquence de la Chaire*) souhaite lui aussi qu' « il n'y ait que les pasteurs qui donnent la pâture aux troupeaux ».

5. Ces droits singuliers furent réglementés en 1695 par l'archevêque de Paris. On ne les trouva plus que sous deux formes dans le nouveau tarif : « Convoi des personnes au-dessus de douze ans : pour *le droit curial*, 6 livres; pour l'*assistance* du curé, 4 livres. »

cante : ni ses talents, ni sa doctrine[1], ni une vie exemplaire, ni les vœux des paroissiens, ne sauraient l'y faire asseoir. Il naît de dessous terre[2] un autre clerc[3] pour la remplir. Tite est reculé ou congédié ; il ne se plaint pas : c'est l'usage.

¶ « Moi, dit le chevecier[4], je suis maître du chœur : qui me forcera d'aller à matines? mon prédécesseur n'y allait point : suis-je de pire condition? dois-je laisser avilir ma dignité entre mes mains, ou la laisser telle que je l'ai reçue? » — « Ce n'est point, dit l'écolâtre[5], mon intérêt qui me mène, mais celui de la prébende : il serait bien dur qu'un grand chanoine fût sujet au chœur[6], pendant que le trésorier[7], l'archidiacre, le pénitencier[8] et le grand vicaire s'en croient exempts. » — « Je suis bien fondé, dit le prévôt[9], à demander la rétribution sans me trouver à l'office : il y a vingt années entières que je suis en possession de dormir les nuits; je veux finir comme j'ai commencé, et l'on ne me verra point déroger à mon titre : que me servirait d'être à la tête d'un chapitre? mon exemple ne tire point à conséquence. » Enfin c'est entre eux tous à qui ne louera point Dieu, à qui fera voir, par un long usage, qu'il n'est point obligé de le faire : l'émulation de ne se point rendre aux offices divins ne saurait être plus vive ni plus ardente. Les cloches son-

1. Son savoir. Latinisme fréquent au XVII° siècle.

2. *Dessous* était encore « quelquefois préposition » à cette époque. (*Dict. de l'Acad.*, 1694.)

3. *Ecclésiastique*, a mis en note la Bruyère. C'était l'acception la plus ancienne et la plus ordinaire du mot *clerc*.

4. La Bruyère semble étendre aux chanoines de tous les chapitres les accusations que Boileau avait portées contre ceux de la Sainte-Chapelle de Paris. Le *chevecier* avait soin du *chevet* de l'église, « c'est-à-dire du fond de l'église, depuis l'endroit où la clôture commence à tourner en rond ». Littré.

5. Chanoine qui, jouissant d'une *prébende*, c'est-à-dire d'un certain revenu, devait enseigner gratuitement la philosophie et les humanités à ses confrères ou aux jeunes gens pauvres qui se destinaient au service de l'Église.

6. Astreint au service du chœur.

7. Le *trésorier* avait la garde des reliques.

8. « Prêtre commis par l'évêque pour absoudre certains cas réservés. » Littré.

9. Chef du chapitre.

nent dans une nuit tranquille; et leur mélodie, qui réveille les chantres et les enfants de chœur, endort les chanoines, les plonge dans un sommeil doux et facile[1], et qui ne leur procure que de beaux songes : ils se lèvent tard, et vont à l'église se faire payer d'avoir dormi[2].

¶ Qui pourrait s'imaginer, si l'expérience ne nous le mettait devant les yeux, quelle peine ont les hommes à se résoudre d'eux-mêmes à leur propre félicité, et qu'on ait besoin de gens d'un certain habit, qui, par un discours préparé, tendre et pathétique, par de certaines inflexions de voix, par des larmes, par des mouvements qui les mettent en sueur et qui les jettent dans l'épuisement, fassent enfin consentir un homme chrétien et raisonnable, dont la maladie est sans ressource, à ne se point perdre et à faire son salut?

¶ La fille d'*Aristippe* est malade et en péril; elle envoie vers son père, veut se réconcilier avec lui et mourir dans ses bonnes grâces. Cet homme si sage, le conseil de toute une ville, fera-t-il de lui-même cette démarche si raisonnable? y entraînera-t-il sa femme? ne faudra-t-il point pour les remuer tous deux la machine du directeur[3]?

¶ Une mère, je ne dis pas qui cède et qui se rend à la vocation de sa fille, mais qui la fait religieuse, se charge d'une âme avec la sienne, en répond à Dieu même, en est la caution. Afin qu'une telle mère ne se perde pas, il faut que sa fille se sauve[4].

1. Voyez le *Lutrin*, ch. I, v. 18 sqq.; ch. IV, v. 11 sqq.

2. Trait plus piquant qu'exact, car « un chanoine qui ne va pas à matines n'a pas l'honoraire dû à ceux qui y assistent; il n'est donc pas payé d'avoir dormi; au contraire, son sommeil lui coûte. » Brillon, *Sentiments critiques sur les Caractères*.

3. Le *directeur*, au XVII[e] siècle, était distinct du *confesseur*. Beaucoup de dévots, et surtout de dévotes, demandaient au *directeur* non pas l'absolution sacramentelle des péchés avoués, mais des conseils pour toutes les affaires spirituelles ou temporelles de la vie.

4. Voyez sur le scandale des contraintes en pareille matière, Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.

¶ Un homme joue et se ruine : il marie néanmoins l'aînée de ses deux filles de ce qu'il a pu sauver des mains d'un *Ambreville*[1]. La cadette est sur le point de faire ses vœux, qui[2] n'a point d'autre vocation que le jeu de son père.

¶ Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur, et une bonne vocation, mais qui n'étaient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté[3].

¶ Celle qui délibère sur le choix d'une abbaye ou d'un simple monastère pour s'y enfermer[4] agite l'ancienne question de l'état populaire et du despotique.

¶ Faire une folie et se marier *par amourette*[5], c'est épouser *Mélite*, qui est jeune, belle, sage, économe, qui plaît, qui vous aime, qui a moins de bien qu'*Ægine*, qu'on vous propose, et qui, avec une riche dot, apporte de riches dispositions à la consumer, et tout votre fonds avec sa dot.

¶ Il était délicat[6] autrefois de se marier; c'était un long établissement[7], une affaire sérieuse, et qui méritait qu'on y pensât : l'on était pendant toute sa vie le mari de sa femme, bonne ou mauvaise : même table, même demeure, même

1. C'est-à-dire un fripon. Ambreville, chef d'une troupe de vagabonds, fut brûlé à Paris en 1686.

2. *La cadette est sur le point... qui.* Sur cette tournure, voy. p. 155, note 1.

3. « Ce dernier trait, dit Suard, rejeté si heureusement à la fin de la période pour donner plus de saillie au contraste, n'échappera pas à ceux qui aiment à observer dans les productions des arts les procédés de l'artiste. Mettez à la place, « qui n'étaient pas assez riches pour faire vœu de pauvreté dans une riche abbaye »; et voyez combien cette légère transposition, quoique peut-être favorable à l'harmonie, affaiblirait l'effet de la phrase. Ce sont ces artifices que les anciens recherchaient avec tant d'étude, et que les modernes négligent trop. Lorsqu'on en trouve des exemples chez nos bons écrivains, il semble que c'est plutôt l'effet de l'instinct que de la réflexion. » — Le mot de La Bruyère avait été, dit-on, prononcé en chaire par Camus, évêque de Belley.

4. La Bruyère avait d'abord écrit *s'y renfermer*; à la neuvième édition, il a préféré *s'y enfermer*.

5. Expression toute faite du langage familier au dix-septième siècle.

6. *Délicat*. Voy. p. 417, note 4.

7. C'est-à-dire un établissement que l'on faisait pour longtemps.

lit; l'on n'en était point quitte pour une pension : avec des enfants et un ménage complet, l'on n'avait pas les apparences et les délices du célibat.

¶ Qu'on évite d'être vu seul avec une femme qui n'est point la sienne, voilà une pudeur qui est bien placée : qu'on sente quelque peine à se trouver dans le monde avec des personnes dont la réputation est attaquée, cela n'est pas incompréhensible. Mais quelle mauvaise honte fait rougir un homme de sa propre femme, et l'empêche de paraître dans le public avec celle qu'il s'est choisie pour sa compagne inséparable, qui doit faire sa joie, ses délices et toute sa société; avec celle qu'il aime et qu'il estime, qui est son ornement, dont l'esprit, le mérite, la vertu, l'alliance, lui font honneur? Que ne commence-t-il par rougir de son mariage?

Je connais la force de la coutume, et jusqu'où elle maîtrise[1] les esprits et contraint les mœurs, dans les choses même les plus dénuées de raison et de fondement : je sens néanmoins que j'aurais l'impudence de me promener au Cours, et d'y passer en revue[2] avec une personne qui serait ma femme.

¶ Ce n'est pas une honte ni une faute à un jeune homme que d'épouser une femme avancée en âge; c'est quelquefois prudence, c'est précaution. L'infamie est de se jouer de sa bienfactrice[3] par des traitements indignes, et qui lui découvrent qu'elle est la dupe d'un hypocrite et d'un ingrat. Si la fiction[4] est excusable, c'est où il faut feindre de l'amitié; s'il est permis de tromper, c'est dans une occasion où il y aurait de la dureté à être sincère. — Mais elle vit longtemps. — Avez-vous stipulé qu'elle mourût après avoir signé votre fortune et l'acquit de toutes vos dettes? N'a-t-elle plus, après ce grand ouvrage, qu'à retenir son haleine, qu'à prendre de l'opium ou de la ciguë? A-t-elle

1. *Maîtrise*. Voy. p. 127, note 2.
2. *Passer en revue*. Voy. p. 181, note 3.
3. *Bienfactrice*. Voyez page 163, note 3.
4. L'action de feindre.

tort de vivre? Si même vous mourez avant celle dont vous aviez déjà réglé les funérailles, à qui vous destiniez la grosse sonnerie et les beaux ornements, en est-elle responsable?

¶ Il y a depuis longtemps dans le monde une manière[1] de faire valoir son bien, qui continue toujours d'être pratiquée par d'honnêtes gens, et d'être condamnée par d'habiles docteurs.

¶ On a toujours vu dans la république[2] de certaines charges qui semblent n'avoir été imaginées la première fois que pour enrichir un seul aux dépens de plusieurs; les fonds ou l'argent des particuliers y coule sans fin et sans interruption[3]. Dirai-je qu'il n'en revient plus; ou qu'il n'en revient que tard? C'est un gouffre, c'est une mer qui reçoit les eaux des fleuves, et qui ne les rend pas: ou si elle les rend, c'est par des conduits secrets et souterrains, sans qu'il y paraisse, ou qu'elle en soit moins grosse et moins enflée; ce n'est qu'après en avoir joui longtemps, et qu'elle ne peut plus les retenir.

¶ Le fonds perdu, autrefois si sûr, si religieux et si inviolable, est devenu avec le temps, et par les soins de ceux qui en étaient chargés, un bien perdu[4]. Quel autre secret

1. Billets et obligations. (*Note de La Bruyère.*) — Au moyen âge, le droit ecclésiastique et le droit civil défendaient le prêt à intérêt. Cette interdiction, chaque jour violée, n'avait qu'en partie disparu du temps de La Bruyère et les théologiens discutaient toujours la question. Il n'était pas permis, quoiqu'on le fît à chaque instant, de tirer intérêt d'une somme prêtée sur *billet* ou sur *obligation* : l'intérêt n'était licite que dans le cas où, par un contrat de constitution de rente, l'on abandonnait le capital à l'emprunteur jusqu'à ce qu'il lui plût de le rendre.

2. *République*. Voy. p. 260, n. 1.

3. Greffe, consignation. (*Note de La Bruyère.*) On voit que le moraliste n'avait pas en vue ici, comme on l'a dit parfois, les *surintendants de finances*, qui n'existaient plus, d'ailleurs, depuis Fouquet, ni les *receveurs des confiscations*.

4. « Allusion, disent les clefs, à la banqueroute faite par les hôpitaux de Paris et les Incurables, en 1689. Elle a fait perdre aux particuliers qui avaient des deniers à fonds perdu sur des hôpitaux la plus grande partie de leurs biens : ce qui arriva par la friponnerie de quelques administrateurs que l'on chassa. » — Le *fonds perdu* est une somme d'argent dont l'on abandonne le capital, moyennant une rente viagère.

de doubler mes revenus et de thésauriser? Entrerai je dans le huitième denier, ou dans les aides[1]? Serai-je avare, partisan, ou administrateur[2]?

¶ Vous avez une pièce d'argent, ou même une pièce d'or; ce n'est pas assez, c'est le nombre qui opère : faites-en, si vous pouvez, un amas considérable et qui s'élève en pyramide, et je me charge du reste. Vous n'avez ni naissance, ni esprit, ni talents, ni expérience : qu'importe? Ne diminuez rien de votre monceau, et je vous placerai si haut que vous vous couvrirez devant votre maître, si vous en avez; il sera même fort éminent, si, avec votre métal, qui de jour à autre[3] se multiplie, je ne fais en sorte qu'il se découvre devant vous[4].

¶ *Orante* plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges[5], pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune : elle saura peut-être, dans cinq années, quel seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie.

¶ L'on applaudit à la coutume qui s'est introduite dans les tribunaux d'interrompre les avocats au milieu de leur action[6], de les empêcher d'être éloquents et d'avoir de l'esprit, de les ramener au fait et aux preuves toutes sèches qui établissent leurs causes et le droit de leurs parties; et cette pratique si sévère, qui laisse aux orateurs le regret de n'avoir pas prononcé les plus beaux traits de leurs discours, qui bannit l'éloquence du seul endroit où elle est en sa place, et va faire du Parlement une muette juridiction, on l'autorise par une raison solide et sans réplique, qui est celle de l'expédition[7] : il est seulement à désirer qu'elle fût

1. Voy. page 158, note 1. — Les *aides* sont les subsides qui ont été remplacés par nos contributions indirectes.

2. *Administrateur* des hospices.

3. *De jour à autre.* Voy. p. 277, note 2.

4. Boileau exprime la même pensée, satire VIII, vers 175-206.

5 Pour faire décider que son procès sera porté devant tel tribunal et non devant tel autre.

6. De leur plaidoyer. Latinisme usité au dix-septième siècle.

7. La prompte expédition des affaires. — Cette coutume s'introdui-

moins oubliée en toute autre rencontre; qu'elle réglât au contraire les bureaux comme les audiences, et qu'on cherchât une fin aux écritures[1], comme on a fait[2] aux plaidoyers.

¶ Le devoir des juges est de rendre la justice; leur métier, de la différer. Quelques-uns savent leur devoir, et font leur métier.

¶ Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur : car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir[3], ou il lui demande une injustice[4].

¶ Il se trouve des juges auprès de qui la faveur, l'autorité, les droits de l'amitié et de l'alliance, nuisent à une bonne cause, et qu'une trop grande affectation de passer pour incorruptibles expose à être injustes[5].

¶ Le magistrat coquet ou galant est pire dans les conséquences[6] que le dissolu : celui-ci cache son commerce et ses liaisons, et l'on ne sait souvent par où aller jusqu'à lui; celui-là est ouvert par mille faibles qui sont connus, et l'on y arrive par toutes les femmes à qui il veut plaire.

¶ Il s'en faut peu que la religion et la justice n'aillent de pair dans la république, et que la magistrature ne consacre les hommes comme la prêtrise. L'homme de robe ne saurait guère danser au bal, paraître aux théâtres[7], renon-

sit, suivant les Clefs, sous le premier président de Novion.

1. Procès par écrit. (*Note de La Bruyère.*)

2. *Comme on a fait*. Voyez page 101, note 3; p. 159, note 1; p. 172, note 5; etc.

3. *Le prévenir*, s'emparer à l'avance de son esprit. Cf. p. 362, note 2.

4. PHILINTE, à Alceste, dans *le Misanthrope*, I, 1 : « Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? » ALCESTE. « Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité! »

5. Voy. l'*Aristippe* de Balzac, 6e *discours* : « J'ai vu de ces faux justes... qui prenaient l'intérêt d'un étranger contre celui d'un parent ou d'un ami, encore que la raison fût du côté du parent ou de l'ami. Ils étaient ravis de faire perdre la cause qui leur avait été recommandée par leur neveu ou par leur cousin germain. » Cf. Pascal, *Pensées*, art. III, 3.

6. Qu'entraîne sa conduite.

7. *Aux théâtres*. Voyez page 8, note 2.

cer aux habits simples et modestes, sans consentir à son propre avilissement ; et il est étrange qu'il ait fallu une loi pour régler son extérieur, et le contraindre ainsi à être grave et plus respecté[1].

¶ Il n'y a aucun métier qui n'ait son apprentissage, et, en montant des moindres conditions jusques aux plus grandes, on remarque dans toutes un temps de pratique et d'exercice qui prépare aux emplois, où les fautes sont sans conséquence, et mènent au contraire à la perfection. La guerre même, qui ne semble naître et durer que par la confusion et le désordre, a ses préceptes : on ne se massacre pas par pelotons et par troupes, en rase campagne, sans l'avoir appris, et l'on s'y tue méthodiquement. Il y a l'école de la guerre : où est l'école du magistrat ? Il y a un usage, des lois, des coutumes : où est le temps, et le temps assez long que l'on emploie à les digérer et à s'en instruire ? L'essai et l'apprentissage d'un jeune adolescent[2] qui passe de la férule à la pourpre, et dont la consignation[3] a fait un juge, est de décider souverainement des vies et des fortunes des hommes.

¶ La principale partie[4] de l'orateur, c'est la probité[5] : sans elle, il dégénère en déclamateur, il déguise ou il exagère les faits, il cite faux, il calomnie, il épouse la passion et les

1. « Il y a, lit-on dans les Clefs, un arrêt du Conseil qui oblige les conseillers à être en rabat. Avant ce temps-là ils étaient presque toujours en cravate. » Cet arrêt fut rendu en 1684.

2. Mme de Sévigné écrit le 27 mai 1680 : « Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président ; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve... Point du tout ; c'est un jeune homme de vingt-sept ans... que j'ai vu mille fois sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat ; cependant il l'est devenu par son crédit, et, moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la Chambre des Comptes de Nantes. »

3. *La consignation*. Cf. p. 185, n. 2, et p. 10, n. 3.

4. *Partie*. Mérite. « Se dit figurément des bonnes qualités naturelles ou acquises : Une des plus essentielles *parties* d'un honnête homme, c'est.... Il a toutes les *parties* d'un grand capitaine. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

5. Voy. p. 381, n. 1, sur les *mœurs* de l'orateur

haines de ceux pour qui il parle; et il est de la classe de ces avocats dont le proverbe dit qu'ils sont payés pour dire des injures.

¶ Il est vrai, dit-on, cette somme lui est due, et ce droit lui est acquis; mais je l'attends à cette petite formalité; s'il l'oublie, il n'y revient plus, et *conséquemment* il perd sa somme, ou il est *incontestablement* déchu de son droit : or, il oubliera cette formalité. — Voilà ce que j'appelle une conscience de praticien[1].

Une belle maxime pour le palais, utile au public, remplie de raison, de sagesse et d'équité, ce serait précisément la contradictoire de celle qui dit que la forme emporte le fond.

¶ La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste[2].

¶ Un coupable puni est un exemple pour la canaille : un innocent condamné est l'affaire de[3] tous les honnêtes gens.

Je dirai presque de moi : « Je ne serai pas voleur ou meurtrier ». « Je ne serai pas un jour puni comme tel », c'est parler bien hardiment.

Une condition lamentable est celle d'un homme innocent à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un crime; celle même de son juge peut-elle l'être davantage[4]?

1. *Praticien*. Voy. p. 353, n. 5.

2. Cervantes avait mis la même réflexion dans la bouche de Don Quichotte (part. I, ch. XXII), et cette réflexion devait se présenter à l'esprit de tous. La question n'a cependant été supprimée que sous Louis XVI. — Vers l'époque où écrivait La Bruyère, un accusé, nommé Lebrun, avait succombé après avoir été mis à la question. Cf. Montaigne, l. II, ch. v : « C'est une dangereuse invention que celle des gehennes, et semble que ce soit plutôt un essai de patience que de vérité. » Ménage dit de même : « Ceux qui la peuvent supporter, et ceux qui n'ont pas assez de force pour la souffrir, mentent également. » (*Menagiana*, t. II, p. 240.)

3. *Est l'affaire de....* Intéresse

4. La Bruyère se rappelait peut-être que le marquis de Langlade, accusé d'un vol qu'il n'avait point commis, et condamné aux galères, était mort à l'hôpital des forçats. Son innocence fut reconnue trop tard.

¶ Si l'on me racontait qu'il s'est trouvé autrefois un prévôt, ou l'un de ces magistrats créés pour poursuivre les voleurs et les exterminer, qui les connaissait tous depuis longtemps de nom et de visage, savait leurs vols, j'entends l'espèce, le nombre et la quantité, pénétrait si avant dans toutes ces profondeurs, et était si initié dans tous ces affreux mystères, qu'il sut rendre à un homme de crédit un bijou qu'on lui avait pris dans la foule au sortir d'une assemblée, et dont[1] il était sur le point de faire de l'éclat[2]; que le Parlement intervint dans cette affaire, et fit le procès à cet officier; je regarderais cet événement comme l'une de ces choses dont l'histoire se charge, et à qui le temps ôte la croyance[3] : comment donc pourrais-je croire qu'on doive présumer, par des faits récents, connus et circonstanciés[4], qu'une connivence si pernicieuse dure encore, qu'elle ait même tourné en jeu et passé en coutume?

¶ Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple, sans nuls égards pour les petits, rigides et sévères dans les minuties, qui refusent les petits présents, qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre!

¶ Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès.

¶ Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme des oracles : chacun les tire de son côté et les interprète à sa manière, je veu dire selon ses désirs ou ses intérêts.

¶ Il est vrai qu'il y a des hommes dont on peut dire que la mort fixe moins la dernière volonté qu'elle ne leur ôte,

1. Et au sujet duquel. Cf. p. 175, n. 2. — « M. de Grandmaison, grand prévôt de la prévôté de l'Hôtel, disent les Clefs, a fait rendre à M. de Saint-Pouange une boucle de diamants qui lui avait été dérobée au sortir de l'Opéra. »

2. « *Faire* de votre flamme *un éclat* glorieux. » Molière.

3. La crédibilité. « L'effet à tes discours ôte toute *croyance*. » Corneille, *Héraclius*, IV, 6. V. p. 131, n 2.

4. *Circonstanciés*. Que l'on raconte avec les détails les plus précis

avec la vie, l'irrésolution et l'inquiétude. Un dépit, pendant qu'ils vivent, les fait tester; ils s'apaisent et déchirent leur minute[1], la voilà en cendre. Ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leur table; ils les comptent par les années; un second se trouve détruit par un troisième, qui est anéanti lui-même par un autre mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième *olographe*[2]. Mais, si le moment, ou la malice, ou l'autorité manque à celui qui a intérêt de le supprimer[3], il faut qu'il en essuie les clauses et les conditions : car *appert*-il mieux des dispositions des hommes les plus inconstants que[4] par un dernier acte, signé de leur main, et après lequel ils n'ont pas du moins eu le loisir de vouloir tout le contraire ?

¶ S'il n'y avait point de testaments pour régler le droit des héritiers, je ne sais si l'on aurait besoin de tribunaux pour régler les différends des hommes; les juges seraient presque réduits à la triste fonction d'envoyer au gibet les voleurs et les incendiaires. Qui voit-on dans les lanternes[5] des chambres[6], au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat? des héritiers *ab intestat*? Non, les lois ont pourvu à leurs partages. On y voit les testamentaires[7] qui plaident en explication d'une clause ou d'un article; les personnes exhérédées; ceux qui se plaignent d'un testament fait avec loisir, avec maturité, par un homme grave, habile, consciencieux, et qui a été aidé d'un bon conseil; d'un acte où le praticien n'a rien *obmis*[8] de son jargon et de ses finesses

1. Minute (*minuta scriptura*) : acte original ou brouillon.

2. Écrit en entier, daté et signé de la main du testateur.

3. Si celui que le testament lèse n'est, ni assez malhonnête pour le détruire, lorsqu'il en a l'occasion, ni assez puissant pour le faire casser....

4. Les intentions des hommes les plus inconstants peuvent-elles mieux apparaître que, etc. — *Il appert*, terme de Palais.

5. Tribunes construites de telle sorte qu'on pouvait assister aux séances sans être vu.

6. « Lieu où se placent les huissiers pendant les séances des juges. » Littré.

7. Ceux qui héritent en vertu d'un testament.

8. Orthographe étymologique des « praticiens » : l'auteur la conserve à dessein, ironiquement.

ordinaires : il est signé du testateur et des témoins publics, il est paraphé; et c'est en cet état qu'il est cassé et déclaré nul.

¶ *Titius* assiste à la lecture d'un testament avec des yeux rouges et humides, et le cœur serré de la perte de celui dont il espère recueillir la succession. Un article lui donne la charge[1], un autre les rentes de la ville[2], un troisième le rend maître d'une terre à la campagne; il y a une clause qui, bien entendue, lui accorde une maison située au milieu de Paris, comme elle se trouve, et avec les meubles : son affliction augmente, les larmes lui coulent des yeux. Le moyen de les contenir? il se voit officier[3], logé aux champs et à la ville, meublé de même; il se voit une bonne table et un carrosse : « *Y avait-il au monde un plus honnête homme que le défunt, un meilleur homme?* » Il y a un codicille[4], il faut le lire : il fait *Mævius* légataire universel, et il renvoie Titus dans son faubourg, sans rentes, sans titre, et le met à pied. Il essuie ses larmes : c'est à Mævius à s'affliger.

¶ La loi qui défend de tuer un homme n'embrasse-t-elle pas dans cette défense le fer, le poison, le feu, l'eau, les embûches, la force ouverte, tous les moyens enfin qui peuvent servir à l'homicide? La loi qui ôte aux maris et aux femmes le pouvoir de se donner réciproquement, n'a-t-elle connu que les voies directes et immédiates de donner[5]? a-t-elle manqué de prévoir les indirectes? a-t-elle introduit

1. Les fonctions publiques étaient jadis vénales et héréditaires.

2. Les rentes sur l'hôtel de ville.

3. Pourvu d'un office. V. p. 75, n. 1.

4. Disposition qui a pour objet de faire une addition ou un changement au testament.

5. Voyez *Malade imaginaire*, acte I, sc. VII. Un notaire apprend à Argan que la Coutume de Paris lui interdit de rien léguer à sa femme, et lui enseigne en même temps les expédients qui permettent de « passer par-dessus la loi ». On peut, par exemple, donner par testament une partie de sa fortune à un ami, en le chargeant secrètement de la transmettre à sa femme; c'est là le fidéicommis dont il va être question. — Les époux sans enfants pouvaient se léguer, par don mutuel, l'usufruit de certains biens.

les fidéicommis, ou si même elle les tolère? Avec une femme qui nous est chère et qui nous survit, lègue-t-on son bien à un ami fidèle par un sentiment de reconnaissance pour lui, ou plutôt par une extrême confiance, et par la certitude qu'on a du bon usage qu'il saura faire de ce qu'on lui lègue? Donne-t-on à celui que l'on peut soupçonner de ne devoir pas rendre à la personne à qui en effet l'on veut donner? Faut-il se parler, faut-il s'écrire, est-il besoin de pacte ou de serments pour former cette collusion[1]? Les hommes ne sentent-ils pas en ce rencontre[2] ce qu'ils peuvent espérer les uns des autres? Et si, au contraire, la propriété d'un tel bien est dévolue au fidéicommissaire, pourquoi perd-il sa réputation à le retenir? Sur quoi fonde-t-on la satire et les vaudevilles[3]? Voudrait-on le comparer au dépositaire qui trahit le dépôt, à un domestique qui vole l'argent que son maître lui envoie porter? On aurait tort : y a-t-il de l'infamie à ne pas faire une libéralité, et à conserver pour soi ce qui est à soi? Étrange embarras, horrible poids que le fidéicommis! Si, par la révérence des lois[4], on se l'approprie, il ne faut plus passer pour homme de bien; si, par le respect d'un ami mort, l'on suit ses intentions en le rendant à sa veuve, on est confidentiaire[5], on blesse la loi. — Elle cadre donc bien mal avec[6] l'opinion des hommes? — Cela peut être : et il ne convient pas de dire ici : « La loi pèche », ni : « Les hommes se trompent ».

1. Cette entente secrète pour éluder la coutume.

2. Les éditions du dix-septième siècle font ici ce mot masculin. Du reste, plusieurs écrivains de cette époque écrivent *ce rencontre*. Dans la correspondance de Colbert, par exemple, ce mot est toujours au masculin. Néanmoins Vaugelas, dès 1647, Ménage, en 1676, et l'Académie dans son dictionnaire (1694), condamnèrent cet archaïsme.

3. Le *vaudeville* est, au dix-septième siècle, la chanson satirique de circonstance. On a recueilli de nos jours la plupart de ces chansons qui sont, comme disait J.-J. Rousseau, des sortes de « mémoires de l'histoire de France ». Voy. p. 191, n. 4

4. *Par la révérence des lois.* Par respect pour les lois. (Latinisme.)

5. « Le *confidentiaire* est celui qui a reçu une somme d'argent ou autre valeur avec l'engagement secret, mais d'honneur, de le rendre à une personne déterminée. » (Littré.)

6. *Cadrer... avec*.... Voy. p. 139, note 3

¶ J'entends dire de quelques particuliers ou de quelques compagnies : « Tel et tel corps se contestent l'un à l'autre la préséance ; le mortier et la pairie[1] se disputent le pas. » Il me paraît que celui des deux qui évite de se rencontrer aux assemblées est celui qui cède, et qui, sentant son faible, juge lui-même en faveur de son concurrent.

¶ *Typhon* fournit un grand de chiens et de chevaux ; que ne lui fournit-il point? Sa protection le rend audacieux, il est impunément dans sa province tout ce qui lui plaît d'être[2], assassin, parjure ; il brûle ses voisins, et il n'a pas besoin d'asile. Il faut enfin que le Prince se mêle lui-même de sa punition.

¶ Ragoûts, liqueurs, entrées, entremets, tous mots qui devraient être barbares et inintelligibles en notre langue ; et, s'il est vrai qu'ils ne devraient pas être d'usage en pleine paix, où ils ne servent qu'à entretenir le luxe et la gourmandise, comment peuvent-ils être entendus dans le temps de la guerre et d'une misère publique, à la vue de l'ennemi, à la veille d'un combat, pendant un siège? Où est-il parlé de la table de *Scipion* ou de celle de *Marius*? Ai-je lu quelque part que *Miltiade*, qu'*Épaminondas*, qu'*Agésilas*, aient fait une chère délicate? Je voudrais qu'on ne fît mention de la délicatesse, de la propreté[3] et de la somptuosité des généraux, qu'après n'avoir plus rien à dire sur leur sujet, et s'être épuisé sur les circonstances d'une bataille gagnée et d'une ville prise : j'aimerais même qu'ils voulussent se priver de cet éloge[4].

1. Les présidents du Parlement et les pairs de France, qui avaient droit de séance au Parlement.

2. La Bruyère a hésité entre *ce qu'il lui plaît* et *ce qui lui plaît d'être*. C'est à *ce qui lui plaît* qu'il s'est arrêté dans les deux dernières éditions. La première rédaction était préférable. Peut-être le dernier texte est-il une faute d'impression. Cf. p. 58, n. 4 ; p. 119, n. 1.

3. Élégance. Voy. p. 151, note 1.

4. Le marquis d'Humières, est, selon Gourville, le premier général qui ait transporté dans les camps le luxe des villes. Pendant le siège d'Arras (1654), Gourville, soupant à sa table, y vit avec étonnement de la vaisselle d'argent. « Le lendemain, dit-il, j'eus l'honneur de dîner avec M. de Turenne : il n'avait que de la vaisselle de fer-blanc. » En

¶ *Hermippe*[1] est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités; il leur sacrifie l'usage reçu, la coutume, les modes, la bienséance; il les cherche en toutes choses, il quitte une moindre pour une plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables[2], il s'en fait une étude, et il ne se passe aucun jour qu'il ne fasse en ce genre une découverte. Il laisse aux autres hommes le dîner et le souper, à peine en admet-il les termes; il mange quand il a faim, et les mets seulement où[3] son appétit le porte. Il voit faire son lit : quelle main assez adroite ou assez heureuse pourrait le faire dormir comme il veut dormir? Il sort rarement de chez soi; il aime la chambre, où il n'est ni oisif ni laborieux, où il n'agit point, où il *tracasse*[4], et dans l'équipage[5] d'un homme qui a pris médecine. On dépend servilement d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins : pour lui, s'il faut limer, il a une lime; une scie, s'il faut scier, et des tenailles, s'il faut arracher. Imaginez, s'il est possible, quelques outils qu'il n'ait pas, et meilleurs

1672, une ordonnance fut rendue pour la modération des tables des officiers généraux. Mais cette ordonnance demeura impuissante. « Le luxe et la bonne chère, dit Saint-Simon, avaient corrompu les armées; on y était servi avec la même délicatesse et le même appareil que dans les villes et aux meilleures tables. »

1. Hermippe paraît être le « bonhomme Villayer », conseiller du roi et académicien qui mourut en 1691, l'année même où parut, dans les *Caracteres*, ce portrait. Il était « plein, dit Saint-Simon, d'inventions singulières.... Il avait disposé à sa portée dans son lit une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres des heures étaient creux et remplis d'épices différentes en sorte que, conduisant son doigt le long de l'aiguille sur l'heure qu'elle marquait, ou au plus près de la division de l'heure, il goûtait ensuite, et par le goût et la mémoire connaissait la nuit l'heure qu'il était. C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes qui, par des contrepoids, montent et descendent seules entre deux murs, à l'étage qu'on veut, en s'asseyant dedans, par le seul poids du corps et s'arrêtant où l'on veut. »

2. *Praticables*, réalisables.

3. *Où*. Voy. p. 62, note 5; p. 85, note 1; p. 177, note 3; etc.

4. *Tracasser*, « verbe neutre : se remuer, se tourmenter pour peu de chose. Il ne fait que *tracasser* tout le long du jour dans sa maison. *Dict. de l'Académie*, 1694.

5. *Équipage*, habillement. Voy. page 181, note 4; p. 187, note 5.

et plus commodes à son gré que ceux mêmes dont les ouvriers se servent; il en a de nouveaux et d'inconnus, qui n'ont point de nom, productions de son esprit, et dont il a presque oublié l'usage. Nul ne se peut comparer à lui pour faire en peu de temps et sans peine un travail fort inutile. Il faisait dix pas pour aller de son lit dans sa garde-robe, il n'en fait plus que neuf par la manière dont il a su tourner sa chambre : combien de pas épargnés dans le cours d'une vie! Ailleurs l'on tourne la clef, l'on pousse contre, ou l'on tire à soi, et une porte s'ouvre : quelle fatigue! voilà un mouvement de trop qu'il sait s'épargner; et comment? c'est un mystère qu'il ne révèle point. Il est, à la vérité, un grand maître pour le ressort et pour la mécanique, pour celle du moins dont tout le monde se passe. Hermippe tire le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre; il a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que par l'escalier, et il cherche celui d'entrer et de sortir plus commodément que par la porte.

¶ Il y a déjà longtemps que l'on improuve[1] les médecins et que l'on s'en sert; le théâtre et la satire ne touchent point à leurs pensions; ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux parlements[2] et dans la prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades; il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé.

¶ Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques[3], ou, s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont de guérir son malade.

¶ La témérité des charlatans, et leurs tristes succès[4]

1. On désapprouve, on critique. « C'est un mariage tellement *improuvé* que je crois qu'on ne verra plus la mère. » Sévigné. Ce mot, aujourd'hui peu usité, se trouve aussi dans Pascal et dans Bossuet.

2. *Aux parlements*. Dans les parlements. Voy. p. 8, n. 2; p. 435, n. 7.

3. Propres à chaque maladie.

4. *Succès* : mauvais succès.

qui en sont les suites font valoir la médecine et les médecins : si ceux-ci laissent mourir, les autres tuent.

¶ *Carro Carri*[1] débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède, et qui quelquefois est un poison lent : c'est un bien de famille, mais amélioré en ses mains; de spécifique qu'il était contre la colique, il guérit de la fièvre quarte, de la pleurésie, de l'hydropisie, de l'apoplexie, de l'épilepsie. Forcez un peu votre mémoire, nommez une maladie, la première qui vous viendra en l'esprit : l'hémorrhagie, dites-vous? il la guérit. Il ne ressuscite personne, il est vrai; il ne rend pas la vie aux hommes; mais il les conduit nécessairement jusqu'à la décrépitude, et ce n'est que par hasard que son père et son aïeul, qui avaient ce secret, sont morts fort jeunes. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne; quelques-uns se contentent d'un remerciement : Carro Carri est si sûr de son remède, et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance, et de recevoir avant que de donner. Si le mal est incurable, tant mieux : il n'en est que plus digne de son application et de son remède[2]. Commencez par lui livrer quelques sacs de mille francs, passez-lui un contrat de constitution[3], donnez-lui une de vos terres, la plus petite, et ne soyez pas ensuite plus inquiet que lui de votre guérison. L'émulation de cet homme a peuplé le monde de noms en O et en I, noms vénérables, qui imposent aux malades et aux maladies. Vos médecins, Fagon[4],

1. Caretti, médecin empirique qui était venu d'Italie. La guérison du duc de la Feuillade et du duc de Caderousse, qui, abandonnés des médecins, s'étaient confiés à ses soins, l'avait mis en très grande réputation. Il se faisait payer fort cher et à l'avance.

2. TOINETTE, *en médecin.* « Je voudrais, monsieur, que vous fussiez abandonné de tous les médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remèdes. » (Molière, *le Malade imaginaire*, III, 14.)

3. Contrat par lequel on constituait une rente.

4. Fagon, « grand botaniste, grand chimiste, habile connaisseur en chirurgie, et l'ennemi le plus implacable des charlatans », suivant l'expression de Saint-Simon, succéda, en 1693, à Daguin dans la charge de premier médecin du roi.

et de toutes[1] les facultés, avouez-le, ne guérissent pas toujours, ni sûrement : ceux, au contraire, qui ont hérité de leurs pères la médecine pratique, et à qui l'expérience est échue par succession, promettent toujours, et avec serments, qu'on guérira. Qu'il est doux aux hommes de tout espérer d'une maladie mortelle, et de se porter encore passablement bien à l'agonie! La mort surprend agréablement et sans s'être fait craindre ; on la sent plus tôt qu'on n'a songé à s'y préparer et à s'y résoudre. O FAGON ESCULAPE! faites régner sur toute la terre le quinquina et l'émétique[2]; conduisez à sa perfection la science des simples[3], qui sont donnés[4] aux hommes pour prolonger leur vie; observez dans les cures, avec plus de précision et de sagesse que personne n'a encore fait, le climat, les temps, les symptômes et les complexions; guérissez de la manière seule qu'il convient à chacun d'être guéri; chassez des corps, où rien ne vous est caché de leur économie, les maladies les plus obscures et les plus invétérées; n'attentez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables; laissez à *Corinne*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Trimalcion*, et à *Carpus*, la passion ou la fureur des charlatans.

¶ L'on souffre dans la république les chiromanciens[5] et les devins, ceux qui font l'horoscope et qui tirent la figure[6], ceux qui connaissent le passé par le mouvement du *sas*[7],

1. *Et de toutes....* Et ceux de toutes. Cf. p. 266, n. 3.

2. Fagon était l'un des défenseurs du quinquina, qui, importé en France vers le milieu du dix-septième siècle et récemment mis à la mode, avait été l'objet de discussions très vives. La Fontaine a célébré en vers les mérites du quinquina. Comme le quinquina, l'émétique avait d'ardents adversaires.

3. Plantes médicinales.

4. « Tout mal a son remède au sein de la nature; || Nous n'avons qu'à chercher.... » La Fontaine, *Le Quinquina*, chant II.

5. Charlatans qui prédisent l'avenir en inspectant la main.

6. *Qui tirent la figure*, c'est-à-dire les astrologues. « On appelle *figure d'astrologie* la description du ciel et la position des astres, à une certaine heure, par rapport à l'horoscope qu'on fait pour les personnes. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

7. Le *sas*, ou tamis, que des charlatans faisaient tourner à la requête des bonnes gens qui avaient

eux qui font voir dans un miroir ou dans un vase d'eau la claire vérité; et ces gens sont en effet de quelque usage: ils prédisent aux hommes qu'ils feront fortune, aux filles qu'elles épouseront leurs amants, consolent les enfants dont les pères ne meurent point, et charment l'inquiétude des jeunes femmes qui ont de vieux maris; ils trompent enfin à très vil prix ceux qui cherchent à être trompés.

¶ Que penser de la magie et du sortilège? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains, et qui approchent du visionnaire[1]; mais il y a des faits embarrassants affirmés par des hommes graves qui les ont vus ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent : les admettre tous ou les nier tous paraît un égal inconvénient; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti[2] à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts[3].

¶ L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire : elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles leur ouvrent également l'entrée ou à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Si l'on remet cette étude si pénible à un âge un peu plus avancé et qu'on appelle[4] la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer; et si l'on y persévère,

perdu quelque objet, devait s'arrêter au moment où l'on nommait la personne qui l'avait dérobé.

1. *Du visionnaire*, au neutre : de l'extravagance des visionnaires, de l'*état visionnaire*. Cf. p. 261, n. 1.

2. *Un parti*, du vieux verbe *partir* (partager); un « partage »; une résolution moyenne, ou une conduite, ou une opinion qui tienne à la fois des deux extrêmes.

3. A l'époque où La Bruyère écrivait cette remarque, on se préoccupait vivement de charlatans qui prétendaient découvrir, à l'aide d'une baguette, les voleurs, les assassins, etc. La confiance qu'ils inspirèrent un instant fut si générale que la justice elle-même eut recours à l'un d'eux dans une enquête.

4. *Plus avancé et qu'on appelle....* Voy. p. 25, n. 2; p. 110, n. 1; p. 347, n. 1; p. 356, n. 1; etc.

c'est consumer à la recherche des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire[1] ; c'est borner à la science des mots un âge qui veut déjà aller plus loin, et qui demande des choses ; c'est au moins avoir perdu les premières et les plus belles années de sa vie. Un si grand fonds ne se peut bien faire[2] que lorsque tout s'imprime dans l'âme naturellement et profondément ; que la mémoire est neuve, prompte et fidèle ; que l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et que l'on est déterminé à de longs travaux par ceux de qui l'on dépend[3]. Je suis persuadé que le petit nombre d'habiles, ou le grand nombre de gens superficiels, vient de l'oubli de cette pratique.

¶ L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée ; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main, puisez à la source ; maniez, remaniez le texte, apprenez-le de mémoire, citez-le dans les occasions, songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances ; conciliez[4] un auteur original, ajustez[5] ses principes, tirez vous-même les conclusions. Les premiers commentateurs se sont trouvés dans le cas où je désire que vous soyez : n'empruntez leurs lumières et ne suivez leurs vues qu'où[6] les vôtres seraient trop courtes ; leurs explications ne sont pas à vous, et peuvent aisément vous échapper : vos observations, au contraire, naissent de votre

1. Cf. page 352, ligne 3.

2. Un fonds de science aussi considérable ne se peut acquérir.

3. On a rapproché de cette réflexion la théorie toute contraire et beaucoup moins juste, en somme, de Malebranche : « Il faut étudier les langues, mais c'est lorsqu'on est assez philosophe pour savoir ce que c'est qu'une langue, lorsqu'on sait bien celle de son pays, lorsque le désir de savoir les sentiments des autres nous inspire celui de savoir leur langage, parce qu'alors on apprend en un an ce qu'on ne peut, sans ce désir, apprendre en dix. » (*Traité de morale*, II, XXIII.)

4. Accordez entre elles....

5. **Accordez**, conciliez. « Cet auteur dit ceci en cet endroit, il dit cela dans un autre ; comment *ajustez-vous* ces passages ? » *Dict. de l'Acad.* 1694. V. p. 214, n. 3 ; 237, n. 4.

6. *Où*. Voy. p. 62, n. 3 ; 243, n. 6.

esprit, et y demeurent; vous les retrouvez plus ordinairement dans la conversation, dans la consultation et dans la dispute. Ayez le plaisir de voir que vous n'êtes arrêtés dans la lecture que par les difficultés qui sont invincibles, où les commentateurs et les scoliastes eux-mêmes demeurent court[1], si fertiles d'ailleurs, si abondants et si chargés d'une vaine et fastueuse érudition dans les endroits clairs, et qui ne font de peine ni à eux ni aux autres. Achevez ainsi de vous convaincre, par cette méthode d'étudier, que c'est la paresse des hommes qui a encouragé le pédantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliothèques, à faire périr le texte sous le poids des commentaires; et qu'elle a en cela agi contre soi-même et contre ses plus chers intérêts, en multipliant les lectures, les recherches et le travail, qu'elle cherchait à éviter[2].

¶ Qui[3] règle les hommes dans leur manière de vivre et d'user des aliments? La santé et le régime? Cela est douteux. Une nation entière mange les viandes après les fruits, une autre fait tout le contraire; quelques-uns commencent leurs repas par de certains fruits, et les finissent par d'autres, est-ce raison? est-ce usage? Est-ce par un soin de leur santé que les hommes s'habillent jusqu'au menton, portent des fraises et des collets[4], eux qui ont eu si longtemps la poitrine découverte[5]? Est-ce par bienséance, surtout dans un temps où ils avaient trouvé le secret de paraître nus tout habillés[6]? Et d'ailleurs, les femmes, qui montrent leur gorge et leurs épaules, sont-elles d'une complexion moins délicate que les hommes, ou moins

1. *Demeurer court* : « perdre ce qu'[on] voulait dire et ne plus savoir où [on] en est ». *Académie*, 1694.

2. Cf., p. 17, n. 3.

3. *Qui*, pour *qu'est-ce qui*. *Qui* interrogatif pouvait encore, au dix-septième siècle, s'employer pour les choses. « Je ne sais *qui* m'arrête. » Racine. « *Qui* fait l'oiseau? C'est le plumage. » La Fontaine.

4. La mode des *collets* et des *fraises* (sortes de cols en toile, avec trois ou quatre rangs, plissés tuyautés et empesés) commença sous Henri II; elle était abandonnée du temps de l'auteur.

5. Comme sous François Ier.

6. Alors qu'ils montraient entièrement leurs jambes, couvertes de bas de soie.

sujettes qu'eux aux bienséances? Quelle est la pudeur qui engage celles-ci à couvrir leurs jambes et presque leurs pieds, et qui leur permet d'avoir les bras nus au-dessus du coude? Qui avait mis autrefois dans l'esprit des hommes qu'on était à la guerre ou pour se défendre ou pour attaquer, et qui leur avait insinué l'usage des armes offensives et des défensives? Qui les oblige aujourd'hui de renoncer à celles-ci, et, pendant qu'ils se bottent pour aller au bal, de soutenir sans armes et en pourpoint des travailleurs exposés à tout le feu d'une contrescarpe[1]? Nos pères, qui ne jugeaient pas une telle conduite utile au prince et à la patrie, étaient-ils sages ou insensés? Et nous-mêmes, quels héros célébrons-nous dans notre histoire? Un Guesclin, un Clisson, un Foix, un Boucicaut[2], qui tous ont porté l'armet[3] et endossé une cuirasse. Qui pourrait rendre raison[4] de la fortune de certains mots et de la proscription de quelques autres?

Ains a péri[5] : la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élision, n'a pu le sauver[6]; il a cédé à un autre[7] mono-

1. La *contrescarpe* est la pente intérieure du mur extérieur du fossé. Par extension, ce mot désigne le chemin couvert d'où tire l'artillerie de la place.

2. Du Guesclin (1314-1380) connétable de France sous Charles V. — Olivier de Clisson (1332-1407), connétable de France sous Charles VI. — Gaston de Foix, surnommé Phœbus, vicomte de Béarn (1331-1391). — Jean le Maingre de Boucicaut, maréchal de France (1364-1421).

3. Armure de tête.

4. Transition peu heureuse.

5. Il sera bon de comparer, avec ces regrets de La Bruyère, le chap. III de la *Lettre à l'Academie* de Fénelon; les lettres du 20 août 61 et du 5 janvier 1767 de Voltaire à l'abbé d'Olivet, dans les recueils de *Lettres choisies*. Cf. Vaugelas, *Remarques sur la Langue française*, édit. Chassang, avec les notes des commentateurs successifs; et, de nos jours, A. Darmsteter, *La vie des mots*; Littré, *Comment les mots changent de sens*; M. Bréal, *L'histoire des mots*; *Gramm. fr.* de Brachet et Dussouchet, *Cours Sup.*, p. 17-125, et la *Grammaire* de René Radonant.

6. La Mothe Le Vayer, en 1638, s'en plaignait déjà.

7. *Mais* (*Note de La Bruyère.*) — *Mais* n'est point l'anagramme d'*ains* et n'en dérive évidemment pas. *Ains* vient de la préposition latine *ante*, et *mais* de l'adverbe latin *magis*.

syllabe, et qui n'est[1] au plus que son anagramme. *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin[2] : la poésie le réclame, et notre langue doit beaucoup aux écrivains qui le disent en prose, et qui se commettent pour lui dans leurs ouvrages. *Maint* est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par son origine, qui est française[3]. *Moult*, quoique latin[4], était dans son temps d'un même mérite, et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. Quelle persécution le *car*[5] n'a-t-il pas essuyée[6]! et, s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était-il pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu

1. Voy. p. 417, note 4.

2. « Ce mot, écrit Bouhours, ne se dit plus dans la conversation que par les Gascons; mais il se dit encore dans les histoires, dans les cours d'éloquence, dans tous les ouvrages dogmatiques; et il a quelque chose d'énergique qui soutient et qui anime les endroits passionnés ou raisonnés. » (*Suite des Rem. nouv. sur la langue française*, 1692.) *Certes* était l'affirmation coutumière des protestants, qui ne juraient pas.

3. Du moins n'est-elle pas latine. Est-elle celtique? Est-elle germanique? On l'ignore. — *Maint*, « vieux mot burlesque », dit Richelet en 1680. L'Académie, en 1694, en réduit l'usage à la poésie.

4. *Moult*, *multum*.

5. Voiture a été, avec Vaugelas et Desmarets, l'un des défenseurs de *car*, que des puristes voulaient proscrire. « *Car* étant d'une si grande considération dans notre langue, écrit-il à Mme de Rambouillet, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on veut lui faire; en un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne vois rien si digne de pitié que quand je vois que l'on est prêt de chasser et faire le procès à un mot qui a si utilement servi cette monarchie (allusion à la formule des actes royaux, *car tel est notre plaisir*), et qui, dans toutes les brouilleries du royaume, s'est toujours montré bon Français. Pour moi, je ne puis comprendre quelles raisons ils pourront alléguer contre une diction (*un mot*) qui marche toujours à la tête de la raison et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire; je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. » « De *car* viennent les lois, sans *car* point d'ordonnance. || Que deviendrait sans *car* l'autorité du roi? » Saint-Evremond, *Comédie des Académistes* (1650), III, 3.

6. Vers 1632. C'est alors que Gomberville, composant son roman de *Polexandre* (4 vol. in-4°), se faisait gloire (à tort, dit-on) de n'y avoir pas admis un seul *car*

de si longs services, sans qu'on sût quel mot lui substituer? *Cil*[1] a été, dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli. *Douloureux* ne vient pas plus naturellement de *douleur* que de *chaleur* vient *chaleureux*[2] ou *chaloureux*[3] : celui-ci se passe, bien que ce fût une richesse pour la langue, et qu'il se dise fort juste où *chaud* ne s'emploie qu'improprement. *Valeur* devait aussi nous conserver *valeureux*[4]; *haine*, *haineux*[5]; *peine*, *peineux*[6]; *fruit*, *fructueux*[7]; *pitié*, *piteux*[8]; *joie*, *jovial*[9]; *foi*, *féal*[10]; *cour*, *courtois*[11]; *gîte*,

1. Celui. — Il y avait une sorte de déclinaison dans l'ancienne langue française. *Cil* ou *icil* (*ecce ille*) était le nominatif singulier masculin, *cele* ou *icele* le nominatif singulier féminin; *cel* ou *icel*, *icelui* ou *celui* s'employaient au régime singulier pour les deux genres. La déclinaison a disparu, et *celui* est seul resté pour le masculin singulier. Cf. Brachet et Dussouchet, *ouvr. cité*, l. II, ch. IV, sect. II.

2. Peut-être ce passage des *Caractères* n'a-t-il pas été inutile, comme les remarques suivantes vont le montrer, pour la conservation de quelques-uns des mots qui tombaient en désuétude. Pour *chaleureux*, d'abord, nous constatons qu'en 1680 Richelet ne l'avait point mentionné; qu'en 1690 Furetière le donne comme à peu près hors d'usage; en 1694, l'Académie adopte *chaleureux* et *chaloureux* en ajoutant seulement « Ne se dit proprement que des personnes ».

3. *Chaloureux*, forme genevoise, selon Littré.

4. *Valeureux* appartient à la poésie selon Richelet (1680) et l'Académie (1694); Furetière (1690) l'enregistre sans commentaire, et il a survécu.

5. *Haineux*, présenté par Furetière (1690) comme un vieux mot, est accepté sans réserve par l'Académie (1694).

6. *Peineux* n'est admis par Furetière et par l'Académie que dans l'expression « semaine peneuse » (*sic*) (semaine sainte).

7. *Fructueux* n'est admis par Richelet, Furetière et l'Académie qu'au figuré. Cf. p. 277, n. 6.

8. *Piteux* : « expression du style simple et comique », dit Richelet. Admis par les deux autres dictionnaires.

9. *Jovial*, omis par Richelet, est reçu par Furetière et par l'Académie. Cf. p. 330, n. 2.

10. *Féal*, « quelquefois burlesque », selon Richelet, « terme de chancellerie », selon Furetière, a sa place dans le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* publié en 1694 par l'Académie à la suite de son *Dictionnaire de la langue française*.

11. *Courtois* : condamné comme « provincial » par Marguerite Buffet (*Nouvelles Observations sur la langue française*, 1668), par Bouhours (*Remarques nouvelles sur la langue*, 1675), et considéré par Caillières (*Du bon et du mauvais

gisant[1]; *haleine, halené*[2]; *vanterie, vantard*[3]; *mensonge, mensonger*[4]; *coutume, coutumier*[5] : comme *part* maintient *partial; point, pointu* et *pointilleux; ton, tonnant; son, sonore frein, effréné; front, effronté; ris, ridicule; loi, loyal; cœur, cordial; bien, bénin; mal, malicieux. Heur*[6] se plaçait où *bonheur* ne saurait entrer; il a fait *heureux*, qui est si français, et il a cessé de l'être : si quelques poètes s'en sont servis, c'est moins par choix que par contrainte de la mesure. *Issue* prospère, et vient d'*issir*[7], qui est aboli. *Fin* subsiste sans conséquence pour *finer*[8], qui vient de lui, pendant que *cesse* et *cesser* règnent également. *Verd* ne fait plus *verdoyer*[9]; ni *fête, fêtoyer*[10]; ni *larme, larmoyer*[11]; ni

usage dans les manières de s'exprimer. 1693, cité par Chassang, *La Bruyère*, II, p. 77), comme sorti du « bel usage » et du « commerce des gens du monde », *courtois* est rétabli par Furetière et par l'Académie.

1. *Gisant*, omis par Richelet, est accepté par Furetière et par l'Académie. Cf. p. 391, note 2.

2. *Halener*, relégué par Richelet et par Furetière dans le style figuré et dans le style comique, est admis avec plusieurs sens par l'Académie en 1694. « *Halener*, sentir l'haleine de quelqu'un.... infecter [quelqu'un] de ses maximes...., se dit aussi des chiens de chasse, qui prennent l'odeur d'une bête, etc. »

3. *Vantard* est rejeté par les trois dictionnaires, qui n'admettent que *vanteur*.

4. *Mensonger*, accepté par Richelet, est « hors d'usage » selon Furetière, et plutôt « poétique » selon l'Académie.

5. *Coutumier*, selon Richelet, n'appartenait qu'à la langue du Palais. L'Académie le tient pour « vieux et bas » et semble en restreindre l'usage à la poésie : « *sa beauté coutumière* ». Furetière, plus libéral, l'enregistre sans restriction.

6. *Heur* était « bas » selon Richelet; Furetière et l'Académie le reçoivent sans réserves.

7. *Issir*. Les trois dictionnaires consacrent cette abolition, d'où le participe *issu* a survécu seul. (*Issir* signifiait *sortir*.)

8. *Finer*, verbe qui dans l'ancien français, avait le sens : 1° de *terminer*; 2° de *payer* (financer); 3° de *trouver*. (Sainte-Palaye.) On le trouve encore au seizième siècle : « Ores je veux de ma main ‖ Me tuer pour voir soudain ‖ Toutes mes douleurs *finées*. » Ronsard, (dans le *Dictionnaire* de Godefroy; — mais il avait disparu complètement au dix-septième siècle. Il ne se trouve dans aucun des trois grands dictionnaires.

9. *Verdoyer*, omis par Richelet; donné comme « vieux » par l'Académie.

10. *Festoyer*, omis par Richelet, est accueilli par Furetière et l'Académie.

11. *Larmoyer*, omis par Richelet.

deuil, se douloir, se condouloir[1] : ni *joie, s'éjouir*[2], bien qu'il fasse toujours *se réjouir, se conjouir*[3], ainsi qu'*orgueil, s'énorgueillir*. On a dit *gent*[4] : le corps *gent* ; ce mot si facile non seulement est tombé, l'on voit même qu'il a entraîné *gentil*[5] dans sa chute. On dit *diffamé*, qui dérive de *fame*[6], qui ne s'entend plus. On dit *curieux*, dérivé de *cure*[7], qui est hors d'usage. Il y avait à gagner de dire *si que*[8] pour *de*

donné comme « peu usité » par Furetière, comme « vieux » par l'Académie.

1. *Douloir*, omis par Richelet, est noté comme vieux ou presque hors d'usage par les deux autres dictionnaires. *Se condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne* est fort bien dit, déclarait Vaugelas en 1647. Mais un peu plus tard, il l'abandonnait, et, après lui, Bouhours en 1673 et Alemand (*Nouvelles Observations*) en 1688. Furetière et l'Académie conservent l'infinitif, dont Saint-Simon, entre autres, s'est servi.

2. *S'éjouir*, omis par les trois grands dictionnaires du dix-septième siècle, a cependant pour lui l'autorité de Pascal, de La Fontaine, de Saint-Simon. (Voir Littré.)

3. *Se conjouir*. Le *Dictionnaire de l'Ancien langage françois*, de Sainte-Palaye, note les formes *conjoir*, *congoïr*, ou *conjouir*. « Quand ils eurent un petit esté ensemble et *conjoüi* l'un l'autre. » Froissart. — Ce mot est donné en 1694, sans observation, par le Dictionnaire de l'Académie ; mais l'édition de 1718 marque déjà qu'il vieillit. Dans la littérature, les exemples postérieurs au seizième siècle sont rares. (Voy. Littré.)

4. *Gent*, « vieux mot », dit Furetière. Voiture, Molière et les poètes légers l'ont employé volontier

5. *Gentil*, « autrefois mot élégant », dit le P. Bouhours ; — et nos anciens auteurs s'en servent beaucoup. Tout est *gentil* parmi eux : *le gentil rossignol*, *le gentil printemps ; une gentille entreprise*. Mais maintenant on n'en use point dans les livres. » *Remarques nouvelles*, deuxième edition, 1676. — De même Richelet : « Mot vieux et burlesque pour dire *propre*.... Lorsqu'on parle sérieusement, on dit *joli*. » Furetière et l'Académie acceptent *gentil* sans observations.

6. *Fame* « n'est en usage qu'en cette phrase de pratique (c.-à-d. du langage judiciaire) : *rétabli en sa bonne fame et renommée*. » Furetière, Académie (1694).

7. *Cure*, omis dans le sens de *soin*, par Richelet. Selon Furetière et l'Académie, il n'est plus d'usage que dans le proverbe : « On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bien faire. » La Fontaine, Saint-Simon, P.-L. Courier l'ont employé. (Voy. Littré.)

8. *Si que*, « bien que très familier, écrit Vaugelas (*Remarques*, 1647), à plusieurs personnes qui sont en réputation d'une haute éloquence », est « tout à fait barbare ». Du reste, le sévère grammairien condamne aussi *de façon que*, *de manière que*, comme des

sorte que, ou *de manière que*; *de moi*[1], au lieu de *pour moi*[2] ou de *quant à moi*, de dire *je sais que c'est qu'un mal*[3], plutôt que *je sais ce que c'est qu'un mal*, soit par l'analogie latine, soit par l'avantage qu'il y a souvent à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison[4]. L'usage a préféré *par conséquent* à *par conséquence*, et *en conséquence* à *en conséquent*[5], *façons de faire* à *manières de faire*, et *manières d'agir* à *façons d'agir*...; dans les verbes, *travailler* à *ouvrer*[6], *être accoutumé* à *souloir*[7], *convenir* à *duire*[8], *faire du bruit* à *bruire*[9], *injurier* à *vilainer*[10], *piquer*

locutions très peu élégantes. « Il faut dire : *si bien que*, *de sorte que*, *tellement que*. » L'Académie, dans ses *Observations* de 1704 *sur Vaugelas*, admet *de manière que*, *de façon que*, « qui sont dans les ouvrages des meilleurs auteurs ».

1. Malherbe est l'un des derniers écrivains qui aient employé cette locution : « *De moi*, toutes les fois que j'arrête les yeux. » Vaugelas et Ménage auraient voulu, avec raison, garder au moins en poésie cette formule « fort bonne et fort élégante ».

2. Les mêmes grammairiens voulaient réserver *pour moi* à la prose. *Quant à moi*, condamné par Bouhours et Ménage, a survécu.

3. Corneille a souvent employé *que* pour *ce que*. Ainsi, dans *Horace*, V, 2 : « Le roi ne sait *que* c'est l'honorer à demi. » Néanmoins Vaugelas, dès 1647, notait cette forme comme surannée, et l'Académie, en 1704 (*Observations sur Vaugelas*), déclare que c'est « une façon de parler très vicieuse ».

4. Dans le discours. Voy. p. 29, n. 1; p. 472; p. 512; p. 531.

5. Ces locutions sont maintenant employées indifféremment.

6. *Ouvrer* n'était plus guère en usage au dix-septième siècle qu'en cette phrase : « Il est défendu d'*ouvrer* (de travailler, *operari*) les dimanches et fêtes. » Furetière.

7. *Souloir* (de *solere*). « On le dit encore en pratique (en langage judiciaire). » Furetière. « Vieux et hors d'usage. » Richelet, Académie.

8. *Duire* (de *ducere*), « s'est employé jusqu'au commencement du dix-septième siècle. On trouve dans le dictionnaire de Nicot [1606] : « Ces choses *duisent* à la santé. » Danet [*Dictionnaire*, 1677] donne *duire*, actif et neutre. » Godefroy, *Dict. de l'ancien français*. « Burlesque », selon Richelet, « bas », suivant l'Académie, il est accepté par Furetière. La Fontaine et Diderot s'en sont encore servis, et on le conserve de nos jours dans certaines provinces. Voy. Littré.

9. *Bruire*, accepté par Richelet, Furetière et l'Académie. Furetière seul en restreint l'usage au *vent*, au *tonnerre*, etc.

10. *Vilainer* n'est donné par aucun des trois dictionnaires. « *Vilener*, souiller. » « *Vilener* la face de boue. » Robert Estienne. *Dict.* de Sainte-Palaye. Cf. p. 217, n. 4.

à *poindre*[1], *faire ressouvenir* à *ramentevoir*[2]... ; et dans les noms, *pensées* à *pensers*[3], un si beau mot, et dont le vers se trouvait si bien ! *grandes actions* à *prouesses*[4], *louanges* à *loz*[5], *méchanceté* à *mauvaistié*[6], *porte* à *huis*, *navire* à *nef* *armée* à *ost*, *monastère* à *monstier*, *prairies* à *prées*... ; tous mots qui pouvaient durer ensemble d'une égale beauté[7] et rendre une langue plus abondante[8]. L'usage a, par l'addition,

1. *Poindre* (*pungere*), pour *offenser*, est « français, dit Richelet, mais peu usité ». Selon Furetière et l'Académie, il n'a plus guère d'usage que dans la phrase proverbiale : « Oignez vilain, il vous *poindra* ; *poignez* vilain, il vous oindra. »

2. Donné par Furetière seul, et comme *vieux*. (*Re-ad-mentem-habere*.) Cf. p. 135, n. 2.

3. Richelet et l'Académie n'admettent *pensers* qu'en poésie ; Furetière seul l'accueille sans réserves. Voyez dans Littré de nombreux exemples de ce beau mot que nos meilleurs écrivains ne se décident pas à laisser périr.

4. « Les délicats du temps », à la suite de Vaugelas, bannissaient ce mot du « beau style. » Thomas Corneille (édition de Vaugelas, 1687) et Furetière (1690) protestent timidement contre cette exclusion, que l'Académie, en 1704, confirme : « *Prouesse* ne peut s'employer qu'en mauvaise part ou par plaisanterie. » Ce mot se rattache à *preux*, dont l'étymologie est incertaine : *pro* (avant, devant) ou *probus*.

5. De même *los* est renvoyé par Richelet et l'Académie au *burlesque*. Régnier, La Fontaine, Saint-Simon, Victor Hugo, pour ne citer qu'eux, ne l'en ont pas moins employé. Voy. Littré.

6. *Mauvaistié* est donné seulement par Furetière. Très usité au seizième siècle (Marot, Baïf, Montaigne, cités par Godefroy, *Dictionnaire*), *mauvaistie* se trouve encore dans quelques écrivains du dix-septième (Régnier, D'Urfé). *Prées* ne se trouve plus dans les dictionnaires du temps ; *huis* (*ostium*) y est représenté comme un mot qui vieillit et qui même est tombé en désuétude hors du Palais ; *nef* (*navis*), comme un mot de la langue poétique et du style burlesque, ou encore comme un vieux mot conservé dans les enseignes ; *monstier* (*monasterium*), que l'on prononçait en général *moutier*, — et *ost* (*hostis*), comme des termes désormais inusités en dehors de quelques expressions proverbiales.

7. V. p. 224, n. 4 ; 529, n. 1, etc.

8. Si l'on veut prendre une idée des scrupules et des discussions que l'usage de ces différents mots souleva au dix-septième siècle, il faut parcourir les *Advis et présens de la demoiselle de Gournay*, 1641 ; Saint-Évremond, *la Comédie des Académistes*, 1643 ; Somaize, le *Dictionnaire des Précieuses* ; les *Remarques* de Vaugelas (1647) avec les commentaires d'Alemand, de Patru et de Thomas Corneille, et de l'Académie française (1676-1704), la *Requête des Dictionnaires* et les

la suppression, le changement ou le dérangement de quelques lettres [1], fait *frelater* de *fralater* [2], *prouver* de *preuver*, *profit* de *proufit*, froment de *froument*, *profil* de *pourfil*, *provision* de *pourveoir*, *promener* de *pourmener*, et *promenade* de *pourmenade*. Le même usage fait, selon l'occasion, d'*habile*, d'*utile*, de *facile*, de *docile*, de *mobile* et de *fertile*, sans y rien changer, des genres différents : au contraire de *vil*, *vile*; *subtil*, *subtile*, selon leur terminaison, masculins ou féminins [3]. Il a altéré les terminaisons anciennes : de *scel* il a fait *sceau*; de *mantel*, *manteau*; de *capel*, *chapeau*; de *coutel*, *couteau*; de *hamel*, *hameau*; de *damoisel*, *damoiseau*; de *jouvencel* [4], *jouvenceau*; et cela sans que l'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements. Est-ce donc faire pour [5] le progrès d'une

Observations (1675-76) de Ménage sur Vaugelas; la *Guerre civile des Français sur la Langue* (1688), par Alemand; les *Nouvelles observations* de Marguerite Buffet (1668), des ouvrages du P. Bouhours (1671-1692) et du sieur de Caillières (1690-1695), etc.

1. Voir les *Grammaires historiques* de Brachet et Dussouchet, Clédat, Brunot.

2. *Fralater* est en effet la forme habituelle au seizième siècle. Ce mot vient du flamand *verlaten*. — *Preuver* est encore donné en 1680 par Richelet. — On a dit aussi *fourment* avant de venir à *froment*. — La remarque de La Bruyère sur les mots *pourfil*, *pourveoir*, etc., est juste en ce sens que, dans la formation du français populaire, le *pro* latin est devenu *pour*; c'est généralement par l'influence des savants que l'on en est revenu à la forme *pro*.

3. Les adjectifs en *il* viennent des mots latins qui ont un *i* long et portant l'accent; tandis que les adjectifs en *ile* (pour les deux genres) ont en latin un *i* bref et atone. Ces derniers sont entrés secondairement dans la langue française : la forme ancienne tirée de *mobilis* était *meuble*; de *facilis* la langue ancienne eût dérivé *fele*. (Voyez, pour les explications philologiques nécessaires, Brachet et Dussouchet, *Gr. fr.*, *Cours supérieur*, l. I, ch. II : formation du vocabulaire.)

4. Ces mots, au moyen âge, se terminaient au cas sujet singulier et au cas régime pluriel en *els* ou en *aus*, *iaus*; au cas régime singulier et au cas sujet pluriel en *el*. C'est la forme *aus* qui, perdant son *s*, a fini par prévaloir dans les noms que cite ici notre auteur. Il n'est pas exact de dire que l'on ait fait *sceau* de *scel*, *manteau* de *mantel*, etc.

5. *Faire pour*,... Contribuer à... travailler pour : « Soyons à notre tour de leur grandeur jaloux. || Et comme *ils font pour* eux, *faisons* aussi *pour* nous. » Corneille, *Nico-*

langue que de déférer à l'usage? Serait-il mieux de secouer le joug de son empire si despotique? Faudrait-il, dans une langue vivante, écouter la seule raison, qui prévient les équivoques, suit la racine des mots et le rapport qu'ils ont avec les langues originaires dont ils sont sortis, si la raison, d'ailleurs, veut qu'on suive l'usage[1]?

Si nos ancêtres ont mieux écrit que nous, ou si nous l'emportons sur eux par le choix des mots, par le tour et l'expression, par la clarté et la brièveté du discours, c'est une question souvent agitée, toujours indécise : on ne la terminera point en comparant, comme l'on fait quelquefois, un froid écrivain de l'autre siècle aux plus célèbres de celui-ci, ou les vers de Laurent[2], payé pour ne plus écrire, à ceux de Marot[3], et de Desportes[4]. Il faudrait, pour prononcer juste sur cette matière, opposer siècle à siècle, et excellent ouvrage à excellent ouvrage, par exemple, les meilleurs rondeaux de Benserade[5] ou de Voiture[6] à ces deux-

mède, dans le Lexique de Godefroy, « Ce que vous dites là *fait pour* moi. » *Dict. de l'Académie*, 1694.

1. Réflexion publiée dans la 7e édition et laissée telle, dans la 8e et dans la 9e. Au moins dans le dernier membre de phrase (« *si* la raison d'ailleurs veut qu'on suive l'usage »), elle est obscure. Voici l'interprétation qui semble la plus probable : « Si (*puisque*) il est de règle que, dans la langue, on doit obéir à l'usage, oserions-nous secouer son joug, puisque (*si*), par ailleurs, la Raison elle-même nous commande l'obéissance? » — Vaugelas, et presque tous les grammairiens jugeaient *raisonnable*, même lorsque le goût et même le bon sens des individus y répugnait, de se soumettre aveuglément à l'usage, au *bon usage*, à l'*usage* revêtu d'autorité par les « bons écrivains » et par « la plus saine partie du public. » Ils précisaient la décision d'Horace dans l'*Art poétique* (v. 71 et 72); ils y mettaient, si je puis dire, quelque théologie. L'usage, c'était pour eux, quelque chose comme cette autorité de l'Église « juge des controverses » que les chicaneurs de religion doivent accepter sous peine d'être d'éternels douteurs et de se perdre dans l'anarchie et la confusion. — La Bruyère était-il tout à fait convaincu? Ces trois phrases interrogatives permettent d'en douter.

2. Laurent, de 1685 à 1688, rima les fêtes de la cour et de Chantilly.

3. Voy. p. 47, n. 5, et p. 48.

4. Desportes (1546-1606), élégant poète de cour, et d'une langue généralement pure; — précurseur de l' « art malherbien ».

5. Voy. p. 143, n. 2.

6. Voy. p. 44, n. 2; p. 50 et 404.

ci, qu'une tradition nous a conservés, sans nous en marquer le temps ni l'auteur[1] :

Bien à propos s'en vint Ogier en France
Pour le païs de mescréans monder :
Jà n'est besoin de conter sa vaillance,
Puisqu'ennemis n'osoient le regarder.
Or, quand il eut tout mis en assurance,
De voyager il voulut s'enharder ;
En Paradis trouva l'eau de Jouvance,
Dont il se sceut de vieillesse engarder
Bien à propos.
Puis par cette eau son corps tout décrépite
Transmué fut par manière subite
En jeune gars, frais, gracieux et droit.
Grand dommage est que cecy soit sornettes ;
Filles connoy qui ne sont pas jeunettes
A qui cette eau de Jouvance viendroit
Bien à propos.

De cettuy preux maints grands clercs ont écrit
Qu'oncques dangier n'étonna son courage;
Abusé fut par le malin esprit,
Qu'il épousa sous féminin visage.
Si piteux cas à la fin découvrit,
Sans un seul brin de peur ni de dommage,
Dont grand renom par tout le monde acquit,
Si qu'on tenoit très honneste langage
De cettuy preux.
Bien-tost après fille de roy s'éprit
De son amour, qui voulentiers s'offrit
Au bon Richard en second mariage.
Donc, s'il vaut mieux ou diable ou femme avoir,
Et qui des deux bruit plus en ménage,
Ceulx qui voudront, si le pourront sçavoir
De cettuy preux.

1. Selon Paulin Paris, ces deux rondeaux, imprimés en 1640, l'un sur Ogier le Danois, héros des romans du cycle carlovingien, l'autre sur Richard sans Peur, duc de Normandie, sont des pastiches composés, pour quelques tournois, de mots appartenant en effet à la langue du moyen âge : *Monder*, purger ; — *Jà*, plus ; — *s'enharder*, s'enhardir ; — *engarder*, préserver ; — *cettuy*, ce ; etc.

CHAPITRE XV

DE LA CHAIRE[1]

Le discours chrétien est devenu un spectacle. Cette tristesse évangélique[2] qui en est l'âme ne s'y remarque plus : elle est suppléée par les avantages de la mine, par les inflexions de la voix, par la régularité du geste[3], par le choix des mots, et par les longues énumérations. On n'écoute plus sérieusement la parole sainte : c'est une sorte d'amusement entre mille autres, c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs.

¶ L'éloquence profane est transposée, pour ainsi dire, du barreau, où Le Maître, Pucelle et Fourcroy[4] l'ont fait régner, et où elle n'est plus d'usage, à la chaire, où elle ne doit pas être.

L'on fait assaut d'éloquence jusqu'au pied de l'autel et

1. Comparer, avec ce chapitre, les conseils de Bossuet au jeune cardinal de Bouillon *sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur* (1669) ; les *Dialogues* de Fénelon *sur l'Éloquence*, sa *Lettre sur les Occupations de l'Académie française* (Projet de rhétorique), les Réflexions de Bourdaloue sur la *Rhétorique* sacrée, etc.

2. *Tristesse évangélique* : expression souvent citée. « Il faut que dans la tragédie tout se ressente de cette majestueuse *tristesse* qui en fait le plaisir, » avait déjà dit Corneille.

3. *Geste*. Voy. page 91, note 3.

4. Antoine Lemaistre, célèbre avocat au Parlement, mort en 1658 à Port-Royal, où il vivait dans la retraite depuis une vingtaine d'années. Il était le frère de Lemaistre de Saci, traducteur de l'Ancien Testament. — Bonaventure Fourcroy, poète et jurisconsulte, mort en 1691. Il était l'ami de Molière et de Boileau. — L'avocat Pucelle est aujourd'hui moins connu que son fils, René Pucelle, conseiller-clerc au Parlement, auquel ses discours et son zèle contre la bulle *Unigenitus* ont valu quelque célébrité.

en la présence des mystères. Celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour applaudir, et n'est pas plus converti par le discours qu'il favorise que par celui auquel il est contraire[1]. L'orateur plaît aux uns, déplaît aux autres, et convient[2] avec tous en une chose, que, comme il ne cherche point à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas aussi à le devenir.

Un apprentif[3] est docile, il écoute son maître, il profite de ses leçons, et il devient maître. L'homme indocile critique le discours du prédicateur, comme le livre du philosophe; et il ne devient ni chrétien ni raisonnable.

¶ Jusqu'à ce qu'il revienne un homme[4] qui, avec un style nourri des saintes Écritures, explique au peuple la parole divine uniment[5] et familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis.

¶ Les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées, ont fini : les portraits finiront[6], et feront place à une simple explication de l'Évangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion[7].

¶ Cet homme que je souhaitais impatiemment, et que je ne daignais pas espérer de notre siècle[8], est enfin venu. Les

1. Voyez Bossuet, sermons *sur la Parole de Dieu* et *sur la Prédication évangélique*; Massillon, *sermon du premier dimanche du carême*, 2e partie.

2. S'accorde; cf. p. 91, note 1.

3. Telle était jadis l'orthographe du mot *apprenti*. Boileau a dit au féminin (*satire* x) : « Vais-je épouser ici quelque *apprentive* auteur ? »

4. Allusion à l'abbé Le Tourneux, mort en 1686. « Quel est, demandait un jour Louis XIV à Boileau, un prédicateur qu'on nomme Le Tourneux ? On dit que tout le monde y court. Est-il donc si habile? — Sire, répondit Boileau, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. »

5. Avec une simplicité égale et régulière. (Régnier, *Lexique de La Bruyère*, Préface.)

6. Voy. page 2, note 2. Presque tous les prédicateurs imitaient Bourdaloue.

7. Cependant un moraliste, imitateur de La Bruyère, Brillon, se plaint encore et de l'abus du bel-esprit et de la manie des portraits dans son *Théophraste moderne* (1698 ou 1700).

8. Voyez, plus haut, ligne douzième.

courtisans, à force de goût et de connaître les bienséances, lui ont applaudi ; ils ont, chose incroyable ! abandonné la chapelle du Roi, pour venir entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par cet homme apostolique[1]. La ville n'a pas été de l'avis de la cour : où il a prêché, les paroissiens ont déserté ; jusqu'aux marguilliers ont disparu[2]; les pasteurs ont tenu ferme ; mais les ouailles se sont dispersées, et les orateurs voisins en ont grossi leur auditoire. Je devais le prévoir, et ne pas dire qu'un tel homme n'avait qu'à se montrer pour être suivi, et qu'à parler pour être écouté : ne savais-je pas quelle est dans les hommes, et en toutes choses, la force indomptable de l'habitude? Depuis trente années on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux *énumérateurs* ; on court ceux[3] qui peignent en grand ou en miniature[4]. Il n'y a pas longtemps qu'ils avaient des chutes[5] ou des transitions ingénieuses, quelquefois même si vives et si aiguës qu'elles pouvaient passer pour épigrammes : ils les ont adoucies, je l'avoue, et ce ne sont plus que des madrigaux. Ils ont toujours, d'une nécessité[6] indispensable et géométrique, « trois sujets admirables de vos attentions » : ils prouveront une telle chose dans la première partie de leur discours, cette autre dans la seconde partie, et cette autre encore dans la troisième Ainsi, vous serez convaincu d'abord d'une certaine vérité

1. Le P. Séraphin, capucin. (*Note de La Bruyère.*) — Bossuet louait sa « méthode admirable » et sa « fructueuse morale ». L'éloge que fait La Bruyère du P. Séraphin avait déjà paru lorsqu'il vint prêcher à la cour. Il y obtint un grand succès. Saint-Simon juge au contraire que ce père n'avait d'autre talent « que celui de crier bien fort et de dire crûment des injures ». C'est lui qui « prêchant devant le roi, le premier médecin présent, et se demandant à soi-même si Dieu n'avait pas en ce monde des exécuteurs de sa justice : « Qui en doute? s'écria-t-il, et qui sont ces exécuteurs? Ce sont les médecins qui, par leurs ordonnances données à tort et à travers, tuent la plupart des gens. »

2. Littré ne cite de cette tournure que l'exemple de La Bruyère.

3. *On court ceux.* Voy. p. 215, n. 3.

4. Voy. p. 461, n. 6 ; p. 2, n. 2 ; p. 26, n. 4.

5. *Des chutes* : des fins de périodes, de développements.

6. *Par* une nécessité. Voy. p. 85, n. 4 ; p. 398, n. 4.

et c'est leur premier point; d'une autre vérité, et c'est leur second point; et puis d'une troisième vérité, et c'est leur troisième point : de sorte que la première réflexion vous instruira d'un principe des plus fondamentaux de votre religion; la seconde, d'un autre principe qui ne l'est pas moins; et la dernière réflexion, d'un troisième et dernier principe, le plus important de tous, qui est remis pourtant, faute de loisir, à une autre fois. Enfin, pour reprendre et abréger cette division et former un plan.... — Encore! dites-vous, et quelles préparations pour un discours de trois quarts d'heure qui leur reste à faire! Plus ils cherchent à le digérer[1] et à l'éclaircir, plus ils m'embrouillent. — Je vous crois sans peine, et c'est l'effet le plus naturel de tout cet amas d'idées qui reviennent à la même, dont ils chargent sans pitié la mémoire de leurs auditeurs. Il semble, à les voir s'opiniâtrer à cet usage, que la grâce de la conversion soit attachée à ces énormes partitions[2]. Comment néanmoins serait-on converti par de tels apôtres, si l'on ne peut qu'à peine les entendre articuler, les suivre et ne les pas perdre de vue? Je leur demanderais volontiers qu'au milieu de leur course impétueuse, ils voulussent plusieurs fois reprendre haleine, souffler un peu, et laisser souffler leurs auditeurs. Vains discours, paroles perdues! Le temps des homélies n'est plus, les Basiles, les Chrysostomes[3], ne le ramèneraient pas; on passerait en d'autres diocèses pour être hors de la portée de leur voix et de leurs familières instructions. Le commun des hommes aime les phrases et les périodes, admire ce qu'il n'entend pas[4], se suppose instruit, content de décider entre un premier et un second point, ou entre le dernier sermon et le pénultième.

1. *Digérer*. Voy. p. 272, note 4.

2. Divisions. Voyez sur l'abus des divisions le *Deuxième dialogue sur l'éloquence* de Fénelon.

3. Saint Basile (329-379), évêque de Césarée, et saint Jean Chrysostome (344-407), évêque de Constantinople, furent les plus éloquents des pères de l'Église grecque. Ainsi que la définit La Bruyère, l'homélie était une instruction familière.

4. *Ce qu'il n'entend pas*. Cf. chap. I, p. 28 : « Certains poètes sont sujets dans le dramatique.... »

¶ Il y a moins d'un siècle qu'un livre français était un certain nombre de pages latines, où l'on découvrait quelques lignes ou quelques mots en notre langue. Les passages, les traits et les citations n'en étaient pas demeurés là. Ovide et Catulle achevaient de décider des mariages et des testaments, et venaient avec les *Pandectes*[1] au secours de la veuve et des pupilles. Le sacré et le profane ne se quittaient point : ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille[2], Horace, saint Cyprien[3], Lucrèce, parlaient alternativement : les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères ; on parlait latin, et longtemps, devant des femmes et des marguilliers ; on a parlé grec : il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal[4]. Autre temps, autre usage : le texte est encore latin, tout le dis-

1. On nomme *Pandectes* ou *Digeste* le recueil des décisions de jurisconsultes qu'a fait composer l'empereur Justinien, et auquel il a donné force de loi. — Les citations avaient été longtemps à la mode au barreau : voyez le plaisant discours de l'Intimé dans les *Plaideurs*, et la note que lui a consacrée Louis Racine, fils du grand Racine. « Bellievre, dit-il, demandant à la reine Élisabeth la grâce de Marie Stuart dans un long discours que rapporte M. de Thou, non content de raconter plusieurs traits de l'histoire ancienne, cite des passages d'Homère, de Platon et de Callimaque. Du temps de notre poète, nos avocats avaient encore coutume de remplir leurs discours de longs passages des anciens, et pour faire voir leur érudition, de rapporter beaucoup de citations ; c'est pour cela qu'on voit ici des passages d'Ovide et de Lucain, et qu'on entend citer non seulement le Digeste, mais Aristote, Pausanias, etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est que personne ne vit le ridicule de cette manière de plaider. La finesse des plaisanteries de Racine ne fut pas sentie (1668). Le parterre ne rit point de ce qu'il appelait des termes de chicane, et la pièce tomba aux premières représentations. »

2. *Saint Cyrille*, père de l'Église grecque, du quatrième siècle, a laissé une vingtaine de discours (*Homélies* et *Catéchèses*) parfois éloquents.

3. *Saint Cyprien*, père de l'Église latine, du troisième siècle. Il a composé beaucoup d'ouvrages de théologie et de morale dont le style, vigoureux et coloré d'ordinaire, donne trop souvent dans une rhétorique déclamatoire.

4. Voir de curieux exemples de cette manie dans la préface des *Oraisons funèbres* de Bossuet, édit Aubert, et dans Jacquinet, *les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*.

cours est français, et d'un beau français; l'Évangile même n'est pas cité : il faut savoir aujourd'hui très peu de chose pour bien prêcher.

¶ L'on a enfin banni la scolastique[1] de toutes les chaires des grandes villes, et on l'a réléguée dans les bourgs et dans dans les villages pour l'instruction et pour le salut du laboureur ou du vigneron.

¶ C'est avoir de l'esprit que de plaire au peuple dans un sermon par un style fleuri[2], une morale enjouée, des figures réitérées, des traits brillants et de vives descriptions; mais ce n'est point en avoir assez. Un meilleur esprit néglige ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Évangile; il prêche simplement, fortement, chrétiennement.

¶ L'orateur fait de si belles images de certains désordres, y fait entrer des circonstances si délicates[3], met tant d'esprit, de tour[4] et de raffinement dans celui qui pèche, que, si je n'ai pas de pente à vouloir ressembler à ses portraits, j'ai besoin du moins que quelque apôtre, avec un style plus chrétien, me dégoûte des vices dont l'on m'avait fait une peinture si agréable.

¶ Un beau sermon est un discours oratoire qui est dans toutes ses règles[5], purgé de tous ses défauts, conforme aux

1. « La *scolastique* est, selon la définition du Dictionnaire de Trévoux, la partie de la théologie qui discute les questions de théologie par le secours de la raison et des arguments, suivant la méthode ordinaire des écoles. » La Bruyère veut parler des subtilités d'argumentation auxquelles en était arrivée la théologie enseignée au Moyen Age dans les Écoles.

2. « J'avoue que le genre fleuri a ses grâces; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point d'un jeu d'esprit plein de délicatesse, et où les grandes passions doivent parler. Le genre fleuri n'atteint jamais au sublime. Qu'est-ce que les anciens auraient dit d'une tragédie où Hécube aurait déploré son malheur par des pointes? La vraie douleur ne parle point ainsi. Que pourrait-on croire d'un prédicateur qui viendrait montrer aux pécheurs le jugement de Dieu pendant sur leur tête et l'enfer ouvert sous leurs pieds, avec les jeux de mots les plus affectés? » (Fénelon. *Lettre sur les occupations de l'Académie.*)

3. *Delicates* à dire. Voy. p. 82, n. 1, p. 250, n. 1; p. 417, n. 4, etc.

4. Voy. page 44, note 1.

5. *Ses règles*, les règles du dis-

préceptes de l'éloquence humaine, et paré de tous les ornements de la rhétorique. Ceux qui entendent[1] finement n'en perdent pas le moindre trait ni une seule pensée; ils suivent sans peine l'orateur dans toutes les énumérations où il se promène, comme dans toutes les élévations[2] où il se jette ce n'est une énigme que pour le peuple.

¶ Le solide et l'admirable discours que celui qu'on vient d'entendre! Les points de religion les plus essentiels comme les plus pressants motifs de conversion, y ont été traités : quel grand effet n'a-t-il pas dû faire sur l'esprit et dans l'âme de tous les auditeurs! Les voilà rendus[3]; ils en sont émus et touchés au point de résoudre dans leur cœur, sur ce sermon de *Théodore*, qu'il est encore plus beau que le dernier qu'il a prêché.

¶ La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche; elle n'a rien qui réveille et qui pique la curiosité d'un homme du monde, qui craint moins qu'on ne pense une doctrine sévère, et qui l'aime même dans celui qui fait son devoir en l'annonçant[4]. Il semble donc qu'il y ait dans l'Église comme deux états qui doivent la partager : celui de dire la vérité dans toute son étendue, sans égards, sans déguisement; celui de l'écouter avidement, avec goût, avec admiration, avec éloges, et de n'en faire cependant ni pis ni mieux.

¶ L'on peut faire ce reproche à l'héroïque vertu des grands hommes, qu'elle a corrompu l'éloquence, ou du moins amolli le style de la plupart des prédicateurs. Au lieu de s'unir seulement avec les peuples pour bénir le ciel de si rares présents qui en sont venus, ils ont entré[5] en société[6] avec les auteurs et les poètes; et, devenus comme

cours; *ses défauts*, les défauts du discours.

1. *Entendent*. Voy. p. 2, note 1.

2. *Les élévations*. V. p. 358, n. 5.

3. Ils cèdent, ils ne résistent plus. Cf. p. 168, note 2.

4. En la prêchant.

5. « Quand on voulait marquer une action, un mouvement, *entrer* se conjuguait avec *avoir*. Cette construction n'est plus guère employée. » (Littré.)

6. *Entrer en société*. Voy. p. 339, note 4; p. 218, note 8.

eux panégyristes, ils ont enchéri sur les épîtres dédicatoires, sur les stances et sur les prologues; ils ont changé la parole sainte en un tissu de louanges, justes à la vérité, mais mal placées, intéressées, que personne n'exige d'eux, et qui ne conviennent point à leur caractère. On est heureux si, à l'occasion du héros qu'ils célèbrent jusque dans le sanctuaire, ils disent un mot de Dieu et du mystère qu'ils devaient prêcher. Il s'en est trouvé quelques-uns qui, ayant assujetti le saint Évangile, qui doit être commun à tous, à la présence d'un seul auditeur, se sont vus déconcertés par des hasards qui le retenaient ailleurs, n'ont pu prononcer devant des chrétiens un discours chrétien qui n'était pas fait pour eux, et ont été suppléés par d'autres orateurs, qui n'ont eu le temps que de louer Dieu dans un sermon précipité[1].

¶ *Théodule* a moins réussi que quelques-uns de ses auditeurs ne l'appréhendaient; ils sont contents de lui et de son discours; il a mieux fait, à leur gré, que de charmer l'esprit et les oreilles, qui est[2] de flatter leur jalousie.

¶ Le métier de la parole ressemble en une chose à celui de la guerre; il y a plus de risque qu'ailleurs, mais la fortune y est plus rapide.

¶ Si vous êtes d'une certaine qualité[3], et que vous ne vous sentiez point d'autre talent que celui de faire de froids discours, prêchez, faites de froids discours : il n'y a rien de

1. Quelques mois avant la publication de cet alinéa, pareille aventure était arrivée à l'abbé de Roquette, neveu de l'évêque d'Autun. Le 7 avril 1688, il avait prêché avec le plus grand succès devant le roi. Il devait prêcher de nouveau le jeudi saint, 15 avril, et il avait préparé un discours à l'adresse de Louis XIV et tout à sa louange. Retenu par la goutte, le roi ne put assister à la cérémonie de la Cène, et le malheureux prédicateur, dont les apprêts se trouvaient perdus, n'osa monter en chaire. Cette déconvenue fut d'autant plus remarquée que la cérémonie s'accomplit sans sermon : il y manqua même le sermon précipité dont parle La Bruyère.

2. *Qui est*. Voy. p. 228, note 1; p. 324, note 1; p. 394, n. 1.

3. Si vous avez quelques titres de noblesse. On disait d'un homme : « Il *n'est pas de qualité*, il est *de peu de* qualité, il est *de la première* qualité. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694. « Mon fils, écrit Mme de Sévigné, a *plus de qualité* qu'il n'en faut pour la députation de Bretagne. »

pire pour sa fortune que d'être entièrement ignoré. *Théodat* a été payé de ses mauvaises phrases et de son ennuyeuse monotonie.

¶ L'on a eu de grands évêchés par un mérite de chaire, qui présentement ne vaudrait pas à son homme une simple prébende[1].

¶ Le nom de ce panégyriste semble gémir sous le poids des titres dont il est accablé; leur grand nombre remplit de vastes affiches qui sont distribuées dans les maisons, ou que l'on lit par les rues en caractères monstrueux[2], et qu'on ne peut non plus ignorer que la place publique. Quand, sur une si belle montre[3], l'on a seulement essayé du personnage, et qu'on l'a un peu écouté, l'on reconnaît qu'il manque au dénombrement de ses qualités celle de mauvais prédicateur.

¶ L'oisiveté des femmes, et l'habitude qu'ont les hommes de les courir[4] partout où elles s'assemblent, donnent du nom à de froids orateurs, et soutiennent quelque temps ceux qui ont décliné.

¶ Devrait-il suffire d'avoir été grand et puissant dans le monde pour être, louable ou non, et devant le saint autel et dans la chaire de la vérité, loué et célébré à ses funérailles? N'y a-t-il point d'autre grandeur que celle qui vient de l'autorité et de la naissance? Pourquoi n'est-il pas établi de faire publiquement le panégyrique d'un homme qui a excellé pendant sa vie dans la bonté, dans l'équité, dans la douceur, dans la fidélité, dans la piété? Ce qu'on appelle une oraison funèbre n'est aujourd'hui bien reçue[5] du plus grand nombre des auditeurs qu'à mesure qu'elle s'éloigne davantage du

1. Ne vaudrait pas, à celui qui l'aurait, un simple canonicat.

2. Les prédications, ou du moins les oraisons funèbres, étaient, paraît-il, annoncées par des affiches, comme aujourd'hui les spectacles.

3. *Montre*. Étalage. Voy. p. 166, n. 3; p. 200, n. 1.

4. *De les courir*. Voy. p. 215, n. 3; p. 276, n. 2; p. 462, n. 3.

5. *Ce qu'on appelle.... reçue*. Cf. p. 462 et note 2, un autre exemple de ces accords par *syllepse*. (Voy. Brachet et Dussouchet, *Gramm. française, cours supérieur*, page 281.)

discours chrétien, ou, si vous l'aimez mieux ainsi, qu'elle approche de plus près d'un éloge profane.

¶ L'orateur cherche par ses discours un évêché : l'apôtre fait des conversions; il mérite de trouver ce que l'autre cherche.

¶ L'on voit des clercs[1] revenir de quelques provinces où ils n'ont pas fait un long séjour, vains des conversions qu'ils ont trouvées toutes faites, comme de celles qu'ils n'ont pu faire, se comparer déjà aux Vincents et aux Xaviers[2] et se croire des hommes apostoliques : de si grands travaux et de si heureuses missions ne seraient pas, à leur gré, payées d'une abbaye.

¶ Tel, tout d'un coup, et sans y avoir pensé la veille, prend du papier, une plume, dit en soi-même : « Je vais faire un livre », sans autre talent pour écrire que le besoin qu'il a de cinquante pistoles. Je lui crie inutilement : « Prenez une scie, *Dioscore*, sciez, ou bien tournez, ou faites une jante[3] de roue; vous aurez votre salaire[4]. » Il n'a point fait l'apprentissage de tous ces métiers. « Copiez donc, transcrivez, soyez au plus correcteur d'imprimerie, n'écrivez point. » Il veut écrire et faire imprimer; et parce qu'on n'envoie pas à l'imprimeur un cahier blanc, il le barbouille de ce qui lui plaît : il écrirait volontiers que la Seine coule à Paris[5], qu'il y a sept jours dans la semaine, ou que le temps est à la pluie, et comme ce discours n'est

1. Il s'agit d'ecclésiastiques (cf. p. 429. n. 5) chargés de la conversion des protestants.

2. Saint Vincent de Paul (1576-1660), que sa charité a rendu si célèbre, fit de nombreuses conversions. — Saint François-Xavier (1506-1552), qui a été un des premiers disciples d'Ignace de Loyola et que l'on a surnommé l'Apôtre des Indes, fit d'éclatantes conversions dans les Indes Orientales.

3. *Une jante.* « Pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue. » *Académie*, 1694.

4. Boileau, *Art poétique*, IV, vers 26 et suivants : « Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent, etc. »

5. Trait historique. Un certain Gédéon Pontier avait publié en 1681 un livre bizarre, où il louait la famille de Condé, et où on lisait : « L'agréable fleuve de Seine passe par le milieu (de Paris) et ne fait que serpenter à sa sortie, comme s'il avait peine à le quitter. »

ni contre la religion ni contre l'État, et qu'il ne fera point d'autre désordre dans le public que de lui gâter le goût et l'accoutumer aux choses fades et insipides, il passe à l'examen[1], il est imprimé, et, à la honte du siècle, comme pour l'humiliation des bons auteurs, réimprimé. De même, un homme dit en son cœur : « Je prêcherai », et il prêche; le voilà en chaire, sans autre talent ni vocation que le besoin d'un bénéfice.

¶ Un clerc mondain ou irréligieux, s'il monte en chaire, est déclamateur.

Il y a au contraire des hommes saints, et dont le seul caractère est efficace pour la persuasion : ils paraissent, et tout un peuple qui doit les écouter est déjà ému et comme persuadé par leur présence : le discours qu'ils vont prononcer fera le reste.

¶ L'. DE MEAUX[2] et le P. BOURDALOUE[3] me rappellent DÉMOSTHÈNE et CICÉRON. Tous deux, maîtres dans l'éloquence de la chaire, ont eu le destin des grands modèles : l'un a fait de mauvais censeurs, l'autre de mauvais copistes.

¶ L'éloquence de la chaire, en ce qui y entre d'humain et du talent de l'orateur, est cachée, connue de peu de personnes, et d'une difficile exécution. Quel art en ce genre pour plaire en persuadant! Il faut marcher par des chemins battus, dire ce qui a été dit, et ce que l'on prévoit que vous allez dire. Les matières sont grandes, mais usées et triviales[4]; les principes sûrs, mais dont[5] les auditeurs pénètrent les conclusions d'une seule vue[6]. Il y entre des sujets qui sont sublimes; mais qui peut traiter le sublime[7]? Il y a des mystères que l'on doit expliquer, et qui s'expliquent mieux par une leçon de l'école que par un discours oratoire. La

1. A l'examen des censeurs.
2. L'évêque de Meaux, Bossuet.
3. Le P. Bourdaloue, jésuite, né en 1633, mort en 1704, célèbre prédicateur. Appelé à la cour en 1670, il y prêcha neuf avents ou carêmes. Voyez p. 2, note 2, et p. 461, note 6.
4. *Triviales*. Voy. p. 331, n. 3.
5. *Principes sûrs, mais dont...* Sur cette construction, voy. p. 25, note 2; p. 110, note 1, etc.
6. *D'une seule vue*. Voy. p. 309, note 2.
7. *Le sublime*. Voy. p. 61-62.

morale même de la chaire, qui comprend une matière aussi vaste et aussi diversifiée que le sont les mœurs des hommes, roule[1] sur les mêmes pivots, retrace les mêmes images, et se prescrit des bornes bien plus étroites que la satire. Après l'invective commune contre les honneurs, les richesses et le plaisir, il ne reste plus à l'orateur qu'à courir à la fin de son discours et à congédier l'assemblée. Si quelquefois on pleure, si on est ému, après avoir fait attention au génie et au caractère de ceux qui font pleurer, peut-être conviendra-t-on que c'est la matière qui se prêche elle-même, et notre intérêt le plus capital qui se fait sentir; que c'est moins une véritable éloquence que la ferme poitrine du missionnaire qui nous ébranle et qui cause en nous ces mouvements. Enfin, le prédicateur n'est point soutenu, comme l'avocat, par des faits toujours nouveaux, par de différents événements, par des aventures inouïes; il ne s'exerce point sur les questions douteuses, il ne fait point valoir les violentes[2] conjectures et les présomptions : toutes choses néanmoins qui élèvent le génie[3], lui donnent de la force et de l'étendue, et qui contraignent[4] bien moins l'éloquence qu'elles ne la fixent et ne la dirigent. Il doit, au contraire, tirer son discours d'une source commune, et où tout le monde puise; et s'il s'écarte de ces lieux communs, il n'est plus populaire[5], il est abstrait ou déclamateur, il ne prêche plus l'Évangile. Il n'a besoin que d'une noble simplicité, mais il faut l'atteindre; talent rare, et qui passe les forces du commun des hommes : ce qu'ils ont de génie[6], d'imagination, d'érudition et de mémoire, ne leur sert souvent qu'à s'en éloigner.

La fonction de l'avocat est pénible, laborieuse, et suppose,

1. *Roule.* Expression plus commode qu'heureuse, que La Bruyère affectionne. Voy. p. 373, note 4.

2. Hardies. Voy. p. 98, note 4.

3. *Le génie*, c'est-à-dire les talents naturels. Sens d'*ingenium* en latin. Voy. p. 122, note 2.

4. *Contraignent*, gênent. Mot employé par Molière, Mme de Sévigné, Saint-Simon, dans ce sens.

5. A la portée du peuple.

6. *Génie.* Voyez plus haut, note 3.

dans celui qui l'exerce, un riche fonds et de grandes ressources. Il n'est pas seulement chargé, comme le prédicateur, d'un certain nombre d'oraisons[1] composées avec loisir, récitées de mémoire, avec autorité, sans contradicteurs, et qui, avec de médiocres changements, lui font honneur plus d'une fois. Il prononce de graves plaidoyers devant des juges qui peuvent lui imposer silence[2], et contre des adversaires qui l'interrompent; il doit être prêt sur la[3] réplique; il parle en un même jour, dans divers tribunaux, de différentes affaires. Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs; elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs questions et de leurs doutes. Il ne se met pas au lit, on ne l'essuie point, on ne lui prépare point des rafraichissements[4]; il ne se fait point dans sa chambre un concours[5] de monde de tous les états[6] et de tous les sexes, pour le féliciter sur l'agrément et sur la politesse de son langage, lui remettre l'esprit sur un endroit où il a couru risque de demeurer court, ou sur un scrupule qu'il a sur le chevet d'avoir plaidé moins vivement qu'à l'ordinaire. Il se délasse d'un long discours par de plus longs écrits, il ne fait que changer de travaux et de fatigues : j'ose dire qu'il est, dans son genre, ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques.

Quand on a ainsi distingué l'éloquence du barreau de la fonction de l'avocat, et l'éloquence de la chaire du ministère du prédicateur, on croit voir qu'il est plus aisé de prêcher que de plaider, et plus difficile de bien prêcher que de bien plaider[7].

1. *Oraisons*. Voy. p. 29, note 1.

2. *Silence*. Voy. p. 454, note 7.

3. *Sur*. Voy. p. 302, note 2.

4. Ce trait malicieux se retrouve dans la dixième satire de Boileau, qui fut composée trois ans après la publication de ce passage, inséré dans la cinquième édition des *Caractères* (1690).

5. *Concours*. Voy. p. 115, note 3.

6. *États*. Classes de la société : clergé, noblesse, parlement.

7. Cf. Montaigne : « La charge de prescheur, dit-il, luy donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se préparer, et puis sa carrière se passe d'un fil et d'une suite sans interruption; là où les commoditez

¶ Quel avantage n'a pas un discours prononcé sur un ouvrage qui est écrit! Les hommes sont les dupes de l'action et de la parole, comme de tout l'appareil de l'auditoire[1]. Pour peu de prévention qu'ils aient en faveur de celui qui parle, ils l'admirent, et cherchent ensuite à le comprendre ; avant qu'il ait commencé, ils s'écrient qu'il va bien faire; ils s'endorment bientôt, et, le discours fini, ils se réveillent pour dire qu'il a bien fait[2]. On se passionne moins pour un auteur : son ouvrage est lu dans le loisir de la campagne, ou dans le silence du cabinet; il n'y a point de rendez-vous publics pour lui applaudir[3], encore moins de cabale[4] pour lui sacrifier tous ses rivaux, et pour l'élever à la prélature. On lit son livre, quelque excellent qu'il soit, dans l'esprit de[5] le trouver médiocre; on le feuillette, on le discute, on le confronte; ce ne sont pas des sons qui se perdent en l'air et qui s'oublient; ce qui est imprimé demeure imprimé. On l'attend quelquefois plusieurs jours avant l'impression pour le décrier; et le plaisir le plus délicat que l'on en tire vient de la critique qu'on en fait : on est piqué d'y trouver à chaque page des traits qui doivent plaire, on va même souvent jusqu'à appréhender d'en être diverti, et on ne quitte ce livre que parce qu'il est bon. Tout le monde ne se donne pas pour

de l'advocat le pressent à toute heure de se mettre en lice, et les responses impourveues de sa partie adverse le rejectent de son bransle, où il luy fault sur-le-champ prendre nouveau party.... La part de l'advocat est plus difficile que celle du prescheur; et nous trouvons pourtant, ce m'est advis, plus de passables advocats que de prescheurs, au moins en France. » (I. 10.) Voyez aussi Du Vair, *Traité de l'Éloquence française et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse*, 1595.

1. *Auditoire*, c'est-à-dire du *lieu* où l'on est écouté.

2. *Bien faire* veut dire plus ordinairement, chez les écrivains du XVII[e] siècle, « se bien comporter dans un combat. » (Cf. les exemples dans Littré.) M[me] de Sévigné l'a employé cependant au sens où La Bruyère le prend ici : « Quand il (le coadjuteur d'Arles) veut prendre la peine de *parler, il fait fort bien.* » *Lexique* de Sommer.

3. *Applaudir à* se disait régulièrement au dix-septième siècle. (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

4. *Cabale*. Voy. p. 252, note 4.

5. Voy. p. 365, note 2; p. 408, note 6. « Tout le monde était nourri [élevé] *dans l'esprit d'*observer les lois. » Bossuet, dans Littré.

orateur; les phrases, les figures, le don de la mémoire, la robe ou l'engagement[1] de celui qui prêche, ne sont pas des choses qu'on ose ou qu'on veuille toujours s'approprier. Chacun, au contraire, croit penser bien, et écrire encore mieux ce qu'il a pensé; il en est moins favorable à celui qui pense et qui écrit aussi bien que lui. En un mot, le *sermonneur*[2] est plutôt évêque que le plus solide écrivain n'est revêtu d'un prieuré simple; et dans la distribution des grâces, de nouvelles sont accordées à celui-là, pendant que l'auteur grave se tient heureux d'avoir ses restes.

¶ S'il arrive que les méchants vous haïssent et vous persécutent, les gens de bien vous conseillent de vous humilier devant Dieu, pour vous mettre en garde contre la vanité qui pourrait vous venir de déplaire à des gens de ce caractère : de même, si certains hommes, sujets à se récrier[3] sur le médiocre, désapprouvent un ouvrage que vous aurez écrit, ou un discours que vous venez de prononcer en public, soit au barreau, soit dans la chaire, ou ailleurs, humiliez-vous; on ne peut guère être exposé à une tentation d'orgueil plus délicate et plus prochaine[4].

¶ Il me semble qu'un prédicateur devrait faire choix, dans chaque discours, d'une vérité unique, mais capitale, terrible ou instructive, la manier à fond et l'épuiser abandonner toutes ces divisions si recherchées, si retournées, si remaniées et si différenciées; ne point supposer ce qui est faux, je veux dire que le grand ou le beau monde sait sa religion et ses devoirs; et ne pas appréhender de faire, ou à ces bonnes têtes[5], ou à ces esprits si raffinés, des catéchismes; ce temps si long que l'on use à composer un long ouvrage, l'employer à se rendre si maître de

1. *L'engagement* : « ce à quoi on s'est engagé, obligé moralement, et par suite, état, position. » Chassang, Lexique de l'édit. de *La Bruyère*, p. 434. Cf. plus haut, page 14, note 6; page 77, note 4; page 78, note 3; page 269, note 3.

2. Mot employé au moyen âge dans le sens de « prédicateur ».

3. A se récrier d'admiration.

4. *Prochaine*. Voyez page 231, note 3.

5. *Bonnes têtes*. Voyez page 313, note 1.

sa matière, que le tour et les expressions naissent dans l'action, et coulent de source; se livrer, après une certaine préparation, à son génie et au mouvement[1] qu'un grand sujet peut inspirer; qu'il pourrait enfin s'épargner ces prodigieux efforts de mémoire, qui ressemblent mieux à une gageure qu'à une affaire sérieuse, qui corrompent le geste[2] et défigurent le visage; jeter au contraire, par un bel enthousiasme, la persuasion dans les esprits et l'alarme dans le cœur et toucher ses auditeurs d'une tout autre crainte que de celle de le voir demeurer court[3].

¶ Que celui qui n'est pas encore assez parfait pour s'oublier soi-même[4] dans le ministère de la parole sainte ne se décourage point par les règles austères qu'on lui prescrit, comme si elles lui ôtaient les moyens de faire montre de son esprit, et de monter aux dignités où il aspire : quel plus beau talent que celui de prêcher apostoliquement? et quel autre mérite mieux un évêché? Fénelon en était-il indigne? aurait-il pu échapper au choix du prince que par un autre choix[5]?

1. *Mouvement.* L'abbé Le Dieu, secrétaire de Bossuet, dit de lui qu'il *s'abandonnait à son mouvement sur son auditoire.*

2. *Le geste.* Voy. p. 460, note 3.

3. Fénelon a développé plus tard les mêmes idées dans les *Dialogues sur l'éloquence.*

4. *Soi-même.* Voy. p. 75, n. 2.

5. *Que*, signifiant *si ce n'est, autrement que*, était alors une tournure fort usitée. Cf. p. 202 et n. 2. — Fénelon était à cette époque précepteur du duc de Bourgogne. Il ne devint archevêque de Cambrai qu'en 1695.

CHAPITRE XVI

DES ESPRITS FORTS[1]

Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertains quel est[2] le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin? Quel découragement plus grand que de douter si son âme n'est point matière comme la pierre et le reptile, et si elle n'est point corruptible comme ces viles créatures? N'y a-t-il pas

1. L'auteur, dit Sainte-Beuve, avait « à cœur de terminer par ce qu'il y a de plus élevé dans la société comme dans l'homme, la Religion. Avant de montrer et de caractériser la vraie, il avait commencé par flétrir courageusement la fausse dans le chapitre *de la Mode*. Le chapitre *de la Chaire*, l'avant-dernier du livre, bien qu'essentiellement littéraire et relevant surtout de la Rhétorique, achemine pourtant, par la nature même du sujet, au dernier chapitre tout religieux, intitulé *Des Esprits forts* : et celui-ci trop poussé et trop développé certainement pour devoir être considéré comme une simple précaution, termine l'œuvre par une espèce de traité à peu près complet de philosophie spiritualiste et religieuse. Cette fin est beaucoup plus suivie et d'un plus rigoureux enchaînement que le reste. On peut dire que ce dernier chapitre tranche d'aspect et de ton avec tous les autres : c'est une réfutation en règle de l'incrédulité. » — La Bruyère avait fait une étude attentive de la philosophie de Descartes, et l'on retrouvera plus loin plusieurs emprunts à son argumentation. Il présente aussi, sous une forme nouvelle, quelques pensées de Platon et de Pascal. Enfin on rapprochera avec fruit de ce chapitre plusieurs passages de l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* et du *Sermon* de Bossuet *sur la Divinité de la Religion* (1665), du *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* du protestant Abbadie (1684), du *Sermon* de Fénelon *pour l'Épiphanie* (1686) et de son *Traité de l'existence de Dieu* (1712).

2. *Incertain quel est*... Latinisme hardi et commode dont il semble qu'on ne trouve d'exemples que dans La Bruyère.

plus de force et de grandeur à recevoir[1] dans notre esprit l'idée d'un être supérieur à tous les êtres, qui les a tous faits, et à qui tous se doivent rapporter: d'un être souverainement parfait, qui est pur, qui n'a point commencé et qui ne peut finir, dont notre âme est l'image, et, si j'ose dire, une portion, comme esprit et comme immortelle?

¶ Le docile[2] et le faible sont susceptibles d'impressions; l'un en reçoit de bonnes, l'autre de mauvaises; c'est-à-dire que le premier est persuadé et fidèle, et que le second est entêté et corrompu. Ainsi, l'esprit docile admet la vraie religion; et l'esprit faible, ou n'en admet aucune, ou en admet une fausse : or l'esprit fort, ou n'a point de religion, ou se fait une religion; donc l'esprit fort, c'est l'esprit faible[3].

¶ J'appelle mondains, terrestres ou grossiers, ceux dont l'esprit et le cœur sont attachés à une petite portion de ce monde qu'ils habitent, qui est la terre; qui n'estiment rien, qui n'aiment rien au delà : gens aussi limités que ce qu'ils appellent leurs possessions ou leur domaine, que l'on mesure, dont on compte les arpents, et dont on montre les bornes. Je ne m'étonne pas que des hommes qui s'appuient sur un atome chancellent dans les moindres efforts qu'ils font pour sonder la vérité, si, avec des vues si courtes, ils ne percent point, à travers le ciel et les astres, jusques à Dieu même; si, ne s'apercevant point ou de l'excellence de ce qui est esprit, ou de la dignité de l'âme, ils ressentent[4] encore moins combien elle est difficile à assouvir, combien la terre entière est au-dessous d'elle, de quelle nécessité lui devient un être souverainement parfait, qui est Dieu, et quel besoin indispensable elle a d'une religion qui le lui indique, et qui lui en est

1. *Admettre*, avec, en plus, l'idée d'*adhérer à*. Voy. p. 312, note 4.

2. Ellipse plus rare au sing. qu'au plur. Voy. p. 55, n. 1, et 234, n. 2.

3. « Rien n'accuse davantage une extrême faiblesse d'esprit que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu;... rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. » Pascal.

4. « *Ressentir*, sentir fortement. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694

une caution sûre. Je comprends au contraire fort aisément qu'il est naturel à de tels esprits de tomber dans l'incrédulité ou l'indifférence, et de faire servir Dieu et la religion à la politique, c'est-à-dire à l'ordre et à la décoration de ce monde, la seule chose, selon eux, qui mérite qu'on y pense.

¶ Quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages, et perdent le peu de religion qui leur restait : ils voient de jour à autre[1] un nouveau culte, diverses mœurs, diverses cérémonies; ils ressemblent à ceux qui entrent dans les magasins, indéterminés sur le choix des étoffes qu'ils veulent acheter : le grand nombre de celles qu'on leur montre les rend plus indifférents; elles ont chacune leur agrément et leur bienséance : ils ne se fixent point, ils sortent sans emplette.

¶ Il y a des hommes qui attendent à[2] être dévots et religieux que tout le monde se déclare impie et libertin : ce sera alors le parti du vulgaire; ils sauront s'en dégager. La singularité leur plaît dans une matière si sérieuse et si profonde; ils ne suivent la mode et le train commun que dans les choses de rien et de nulle suite[3] : qui sait même s'ils n'ont pas déjà mis une sorte de bravoure et d'intrépidité à courir tout le risque de l'avenir? Il ne faut pas d'ailleurs que, dans une certaine condition, avec une certaine étendue d'esprit et de certaines vues[4], l'on songe à croire comme les savants et le peuple[5].

¶ Il faudrait s'éprouver et s'examiner très sérieusement avant que de se déclarer esprit fort ou libertin[6], afin au

1. *De jour à autre.* Voy. p. 277, note 2; p. 390, note 1; p. 434, n. 5.

2. Boileau, *Ep.* I : « Faudra-t-il sur sa gloire *attendre à* m'exercer, || Que ma tremblante voix commence à se glacer? » « On *attend à* se convertir à l'heure de la mort. » Fléchier, dans un sermon. Cf. p. 294, n. 3.

3. D'aucune importance et d'aucune conséquence. Voy. p. 411, n. 3.

4. *Vues.* Voy. p. 360, note 6.

5. Observation louée par Bayle, *Pens. sur la Comète*, t. III, ch. 55.

6. *Libertin.* « Licencieux, dans les choses de la Religion, soit en faisant profession de ne pas croire ce qu'il faut croire, soit en con-

moins, et selon ses principes, de finir comme l'on a vécu; ou, si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se résoudre de vivre comme l'on veut mourir.

¶ Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa place : si elle roule sur de certains chapitres[1], elle est funeste. C'est une extrême misère[2] que de donner à ses dépens, à ceux que l'on laisse, le plaisir d'un bon mot[3].

Dans quelque prévention où[4] l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir : ce n'est point alors le badinage qui sied bien, mais la constance.

¶ Il y a eu de tout temps de ces gens d'un bel esprit et d'une agréable littérature, esclaves des grands dont ils ont épousé le libertinage et porté le joug toute leur vie contre leurs propres lumières et contre leur conscience[5]. Ces hommes n'ont jamais vécu que pour d'autres hommes, et ils semblent les avoir regardés comme leur dernière fin. Ils ont eu honte de se sauver à leurs yeux, de paraître tels qu'ils étaient peut-être dans le cœur, et ils se sont perdus par déférence ou par faiblesse[6]. Y a-t-il donc sur la terre

damnant les coutumes pieuses, ou en n'observant pas les commandemants de Dieu, de l'Église et de ses supérieurs. » *Académie*, 1694.

1. Sur les choses religieuses.

2. *Misère*, « état malheureux ». *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

3. « De ces viles âmes de bouffons, dit Montaigne, qui appuie cette réflexion de nombreux exemples, il s'en est trouvé qui n'ont voulu abandonner leur gaudisserie en la mort même. » (I, 40.) — Le 18 juin 1678, Bussy-Rabutin écrit à Mme de Sévigné, à propos de paroles tristement plaisantes qui avaient été, disait-on, prononcées auprès de Mme de Monaco mourante : « Ne trouvez-vous pas, madame, que les plaisanteries en ces rencontres -là sont bien à contretemps? Pour moi, je ne saurais les souffrir.... »

4. *Où* au lieu de *que*. Voy. p. 14, n. 8; p. 328, ligne 30; p. 331, ligne 1.

5. Excellente et fière leçon que donnait ici La Bruyère à ceux qui, attachés comme lui à des princes dont la vie était peu exemplaire, ne savaient point comme lui sauvegarder leur propre dignité.

6. Boileau, *Épitre* III, vers 15 : « Des superbes mortels le plus affreux lien, || N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.... || Vois-tu ce libertin en public intrépide, || Qui prêche contre un Dieu que dans son âme il croit? || Il irait embrasser la vérité qu'il voit; || Mais de ses faux amis il craint la

des grands assez grands, et des puissants assez puissants, pour mériter de nous que nous croyions et que nous vivions à leur gré, selon leur goût et leurs caprices, et que nous poussions la complaisance plus loin, en mourant non de la manière qui est la plus sûre pour nous, mais de celle qui leur plaît davantage?

¶ J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils sussent plus que les autres, qu'ils eussent des raisons claires, et de ces arguments qui emportent conviction.

¶ Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu; il parlerait du moins sans intérêt : mais cet homme ne se trouve point.

¶ J'aurais une extrême curiosité de voir celui qui serait persuadé que Dieu n'est point; il me dirait du moins la raison invincible qui a su le convaincre.

¶ L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas me découvre son existence.

¶ Dieu condamne et punit ceux qui l'offensent, seul juge en sa propre cause; ce qui répugne, s'il n'est lui-même la justice et la vérité, c'est-à-dire s'il n'est Dieu.

¶ Je sens qu'il y a un Dieu, et je ne sens pas qu'il n'y en ait point; cela me suffit, tout le raisonnement du monde m'est inutile[1] : je conclus que Dieu existe. Cette conclusion est dans ma nature; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, et je les ai conservés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les soupçonner de fausseté. — Mais il y a des esprits qui se défont de ces principes. — C'est une grande question s'il s'en trouve de tels; et, quand il serait ainsi, cela prouve seulement qu'il y a des monstres.

raillerie, | Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie. »

1. « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît pas.... C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison.».... Nous connaissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur. » (Pascal.)

¶ L'athéisme n'est point. Les grands, qui en sont le plus soupçonnés[1], sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas : leur indolence va jusqu'à les rendre froids et indifférents sur cet article si capital, comme sur la nature de leur âme, et sur les conséquences d'une vraie religion; ils ne nient ces choses ni ne les accordent; ils n'y pensent point.

¶ Nous n'avons pas trop de toute notre santé, de toutes nos forces, et de tout notre esprit, pour penser aux hommes ou au plus petit intérêt : il semble, au contraire, que la bienséance et la coutume exigent de nous que nous ne pensions à Dieu que dans un état où il ne reste en nous qu'autant de raison qu'il faut pour ne pas dire qu'il n'y en a plus[2].

¶ Un grand croit s'évanouir, et il meurt; un autre grand périt insensiblement, et perd chaque jour quelque chose de soi-même avant qu'il soit éteint : formidables leçons, mais inutiles! Des circonstances si marquées et si sensiblement opposées ne se relèvent point[3], et ne touchent personne. Les hommes n'y ont pas plus d'attention[4] qu'à une fleur qui se fane ou à une feuille qui tombe; ils envient les places qui demeurent vacantes, ou ils s'informent si elles sont remplies, et par qui.

¶ Les hommes sont-ils assez bons, assez fidèles[5], assez équitables, pour mériter toute notre confiance, et ne nous pas faire désirer du moins que Dieu existât, à qui nous pussions appeler de leurs jugements et avoir recours quand nous en sommes persécutés ou trahis?

1. Il suffit de rappeler la société du Temple, l'entourage des ducs de Vendôme, de Nevers et de Bouillon. Pensée louée par Bayle, *Pens. sur la Comète*, t. III, ch. 35.

2. Aux approches de la mort.

3. Ne sont pas remarquées. Voy. p. 2, n. 5; p. 6, n. 1, pour ce sens de *relever*. Verbe réfléchi, au sens passif : voy. p. 194, n. 3; p. 409, n. 10.

4. Plus usité au XVII[e] siècle que *faire attention*. V. p. 129, n. 2.

5. *Fidèles* à leurs amitiés ou à leurs engagements. Plus loin *fidèle* a le sens de « qui a la *foi* », comme quand on dit : « l'Église est l'assemblée des *fidèles* ».

¶ Si c'est le grand et le sublime de la religion qui éblouit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits; et, si c'est au contraire ce qu'il y a d'humble et de simple qui les rebute, ils sont à la vérité des esprits forts, et plus forts que tant de grands hommes si éclairés, si élevés, et néanmoins si fidèles, que les LÉONS, les BASILES, les JÉRÔMES, les AUGUSTINS[1].

¶ « Un Père de l'Église, un docteur de l'Église, quels noms! quelle tristesse dans leurs écrits! quelle sécheresse, quelle froide dévotion, et peut-être quelle scolastique! » disent ceux qui ne les ont jamais lus. Mais plutôt quel étonnement pour tous ceux qui se sont fait une idée des Pères si éloignée de la vérité, s'ils voyaient dans leurs ouvrages plus de tour[2] et de délicatesse, plus de politesse et d'esprit, plus de richesse d'expression et plus de force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles, que l'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps, qui sont lus avec goût[3], qui donnent du nom et de la vanité à leurs auteurs! Quel plaisir d'aimer la religion, et de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et par de si solides esprits! surtout lorsque l'on vient[4] à connaître que, pour l'étendue de connaissances, pour la profondeur et la pénétration, pour les principes de la pure philosophie, pour leur application et leur développement, pour la justesse des conclusions, pour la dignité du discours[5], pour la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien, par exemple, que

1. Le pape saint Léon, qui, en 452, par son éloquence, obtint d'Attila qu'il s'éloignât de Rome. — Sur saint Basile, voy. p. 465, n. 3. — Saint Jérôme (331-420), Père de l'Église latine, traducteur de la Bible. — Saint Augustin (345-430), le célèbre évêque d'Hippone, l'auteur de la *Cité de Dieu*, des *Confessions*, etc., le premier des Pères de l'Église latine.

2. *Tour*. Voy. page 44, note 1

3. *Avec goût*, avec plaisir. Voy. p. 110, n. 3; p. 193, n. 2.

4. *Lorsque l'on vient,...* : lorsqu'on *en* vient à *reconnaître*. Voy. page 416, note 1, et page 342, note 4.

5. *Du discours*. Voy page 44, n 3.

l'on puisse comparer à saint Augustin, que Platon et que Cicéron.

¶ L'homme est né menteur. La vérité est simple et ingénue, et il veut du spécieux[1] et de l'ornement. Elle n'est pas à lui, elle vient du ciel toute faite, pour ainsi dire, et dans toute sa perfection; et l'homme n'aime que son propre ouvrage, la fiction et la fable. Voyez le peuple : il controuve, il augmente, il charge, par grossièreté et par sottise; demandez même au plus honnête homme s'il est toujours vrai dans ses discours, s'il ne se surprend pas quelquefois dans des déguisements où engagent nécessairement la vanité et la légèreté, si, pour faire un meilleur conte, il ne lui échappe pas souvent d'ajouter à un fait qu'il récite une circonstance qui y manque. Une chose arrive aujourd'hui, et presque sous nos yeux; cent personnes qui l'ont vue la racontent en cent façons différentes; celui-ci, s'il est écouté, la dira encore d'une manière qui n'a pas été dite. Quelle créance donc pourrais-je donner à des faits qui sont anciens et éloignés de nous par plusieurs siècles? quel fondement dois-je faire sur les plus graves historiens? que devient l'histoire? César a-t-il été massacré au milieu du sénat? y a-t-il eu un César? « Quelle conséquence! me dites-vous; quels doutes! quelle demande! » Vous riez, vous ne me jugez pas digne d'aucune réponse; et je crois même que vous avez raison. Je suppose néanmoins que le livre qui fait mention de César ne soit pas un livre profane, écrit de la main des hommes, qui sont menteurs, trouvé par hasard dans les bibliothèques parmi d'autres manuscrits qui contiennent des histoires vraies ou apocryphes; qu'au contraire il soit inspiré, saint, divin; qu'il porte en soi ces caractères; qu'il se trouve depuis près de deux mille ans dans une société nombreuse qui n'a pas permis qu'on y ait fait pendant tout ce temps la moindre altération, et qui s'est fait une religion de le conserver dans toute son intégrité; qu'il y ait même un enga-

1. *Spécieux*, brillants. Voy. pages 195, note 5; 258, note 1; 360, note 1.

gement[1] religieux et indispensable d'avoir de la foi pour tous les faits contenus dans ce volume où il est parlé de César et de sa dictature : avouez-le, *Lucile*, vous douterez alors qu'il y ait eu un César.

¶ Toute musique n'est pas propre à louer Dieu et à être entendue dans le sanctuaire ; toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, de sa puissance, des principes de ses opérations[2] et de ses mystères : plus cette philosophie est subtile et idéale, plus elle est vaine et inutile pour expliquer des choses qui ne demandent des hommes qu'un sens droit pour être connues jusques à un certain point, et qui au delà sont inexplicables. Vouloir rendre raison de Dieu, de ses perfections, et, si j'ose ainsi parler, de ses actions, c'est aller plus loin que les anciens philosophes, que les Apôtres, que les premiers docteurs ; mais ce n'est pas rencontrer si juste[3], c'est creuser longtemps et profondément, sans trouver les sources de la vérité. Dès qu'on a abandonné les termes de bonté, de miséricorde, de justice et de toute-puissance, qui donnent de Dieu de si hautes et de si aimables idées, quelque grand effort d'imagination qu'on puisse faire, il faut recevoir les expressions sèches, stériles, vides de sens ; admettre les pensées creuses, écartées des notions communes, ou tout au plus les subtiles et les ingénieuses ; et, à mesure que l'on acquiert d'ouverture[4] dans une nouvelle métaphysique, perdre un peu de sa religion.

1 *Engagement*, obligation. Voy. page 269, note 3.

2 *Opérations*. Terme de la langue théologique et philosophique pour désigner l'action métaphysique et immatérielle d'un être spirituel ou d'une cause. « Les opérations de la grâce, — du Saint-Esprit, — les opérations de la Nature ; — les trois opérations de l'esprit humain (concevoir, — juger, — raisonner). » Cf. p. 171, n. 5.

3. *Rencontrer* se disait au dix-septième siècle des découvertes de l'imagination, de la raison, du goût ; de toutes les trouvailles intellectuelles. « Voilà bien *rencontré* », disait-on d'un bon mot lancé à propos. « Il *rencontre* heureusement sur toutes choses. » (*Dict. de l'Académie*, 1694.) Voy. p. 38, n. 3.

4 De pénétration. « Des enfants qui manquent d'*ouverture*. » Rollin, dans Littré.

¶ Jusques où les hommes ne se portent-ils point par l'intérêt[1] de la religion, dont ils sont si peu persuadés, et qu'ils pratiquent si mal!

¶ Cette même religion que les hommes défendent avec chaleur et avec zèle contre ceux qui en ont une toute contraire, ils l'altèrent eux-mêmes dans leur esprit par des sentiments particuliers; ils y ajoutent et ils en retranchent mille choses souvent essentielles, selon ce qui leur convient, et ils demeurent fermes et inébranlables dans cette forme qu'ils lui ont donnée. Ainsi, à parler populairement[2], on peut dire d'une seule nation qu'elle vit sous un même culte, et qu'elle n'a qu'une seule religion; mais, à parler exactement, il est vrai qu'elle en a plusieurs, et que chacun presque y a la sienne.

¶ Deux sortes de gens fleurissent dans les cours, et y dominent dans divers temps, les libertins[3] et les hypocrites : ceux-là gaiement, ouvertement, sans art et sans dissimulation; ceux-ci finement, par des artifices, par la cabale. Cent fois plus épris de la fortune que les premiers, ils en sont jaloux jusqu'à l'excès; ils veulent la gouverner, la posséder seuls, la partager entre eux et en exclure tout autre; dignités, charges, postes, bénéfices, pensions, honneurs, tout leur convient et ne convient qu'à eux, le reste des hommes en est indigne; ils ne comprennent point que sans leur attache[4] on ait l'impudence de les espérer. Une troupe de masques entre dans un bal : ont-ils la main[5], ils dansent, ils se font danser les uns les autres, ils dansent encore, ils dansent toujours; ils ne rendent la main à personne de l'assemblée, quelque digne qu'elle soit de leur attention[6]. On languit, on sèche de les voir danser et

1. *L'intérêt*, le zèle.
2. Comme tout le monde.
3. *Libertins*. Voyez page 408, note 4.
4. C'est-à-dire : « Si l'on n'est pas de ceux qui sont attachés à eux, qui sont de leur coterie », ou bien (Régnier, *Lexique de La Bruyère*) : « sans leur agrément, sans leur assentiment ».
5. « *Avoir la main* se dit, dans certaines danses, pour conduire la danse. » Littré.
6. Les masques couraient de bal

de ne danser point : quelques-uns murmurent ; les plus sages prennent leur parti, et s'en vont.

¶ Il y a deux espèces de libertins : les libertins, ceux du moins qui croient l'être, et les hypocrites ou faux dévots, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas être crus libertins : les derniers, dans ce genre-là[1], sont les meilleurs.

Le faux dévot ou ne croit pas en Dieu, ou se moque de Dieu ; parlons de lui obligeamment : il ne croit pas en Dieu.

¶ Si toute religion est une crainte respectueuse de la Divinité, que penser de ceux qui osent la blesser dans sa plus vive[2] image, qui est le Prince ?

¶ Si l'on nous assurait que le motif secret de l'ambassade des Siamois[3] a été d'exciter le roi Très-Chrétien à renoncer au christianisme, à permettre l'entrée de son royaume aux *Talapoins*[4], qui eussent pénétré dans nos maisons pour persuader leur religion à nos femmes, à nos enfants et à nous-mêmes, par leurs livres et par leurs entretiens, qui eussent élevé des *pagodes* au milieu des villes, où ils eussent placé des figures de métal pour être adorées, avec quelles risées et quel étrange[5] mépris n'entendrions-nous pas des choses si extravagantes ! Nous faisons cependant six mille lieues de mer pour la conversion des Indes, des royaumes de Siam, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire pour faire très sérieusement à tous ces peuples des propositions qui doivent leur paraître très folles et très ridicules. Ils supportent néanmoins nos religieux et nos prêtres ; ils les écoutent quelquefois, leur laissent bâtir

en bal. Ceux dont il s'agit se mettent à danser, dansent sans fin et ne dansent qu'entre eux, choisissant toujours l'un des leurs pour remplacer le danseur qui, suivant l'usage en certaines danses, s'est retiré, et oubliant ainsi que d'autres attendent leur tour.

1. Ceux qui réussissent le moins dans ce genre-là, les hypocrites les moins habiles.

2. *Vive*, vivante. « Je n'ai jamais vu une personne absente être si *vive* dans tous les cœurs. » Sévigné.

3. Voy. page 355, note 1.

4. Prêtres siamois.

5. *Étrange*. Excessif. Voy. p. 374, note 1.

leurs églises et faire leurs missions. Qui fait cela en eux et en nous? ne serait-ce point la force de la vérité?

¶ Il ne convient pas à toute sorte de personnes de lever l'étendard d'aumônier[1], et d'avoir tous les pauvres d'une ville assemblés à sa porte, qui y reçoivent leurs portions. Qui ne sait pas, au contraire, des misères plus secrètes, qu'il peut entreprendre de soulager, ou immédiatement et par ses secours, ou du moins par sa médiation? De même il n'est pas donné à tous de monter en chaire et d'y distribuer, en missionnaire ou en catéchiste, la parole sainte : mais qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin[2] à réduire[3] et à ramener, par de douces et insinuantes conversations, à la docilité? Quand on ne serait pendant sa vie que l'apôtre d'un seul homme, ce ne serait pas être en vain sur la terre, ni lui[4] être un fardeau inutile.

¶ Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu, et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens, servent pour le premier monde; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir.

¶ Qui a vécu un seul jour a vécu un siècle : même soleil, même terre, même monde, mêmes sensations; rien ne ressemble mieux à aujourd'hui que demain[5]. Il y aurait quelque curiosité[6] à mourir, c'est-à-dire à n'être plus un corps, mais à être seulement esprit. L'homme cependant, impatient de la nouveauté, n'est point curieux sur ce seul

1. De s'établir publiquement distributeur d'aumônes. « Cette femme est grande dévote et fort *aumônière*. » *Dictionnaire* de Furetière.

2. *Libertin*. Voy. p. 179, n. 1; etc.

3. *Réduire*. « ... On dit encore simplement *réduire* pour dire : ramener au devoir, à la raison. » *Académie*, 1694.

4. *Lui*, à la terre.

5. « Et si vous avez vescu un jour, vous avez tout veu : un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'aultre lumière ni d'aultre nuict; ce soleil, cette lune, ces étoiles, cette disposition, c'est celle mesme que vos ayeuls ont jouye et qui entretiendra vos arrières nepveux. » Montaigne, I, 19.

6. *Curiosité*, singularité attrayante; au sens où nous dirions « il serait assez *curieux* de.... »

article; né inquiet et qui[1] s'ennuie de tout, il ne s'ennuie point de vivre; il consentirait peut-être à vivre toujours. Ce qu'il voit de la mort le frappe plus violemment que ce qu'il en sait : la maladie, la douleur, le cadavre le dégoûtent de la connaissance d'un autre monde; il faut tout le sérieux[2] de la religion pour le réduire.

¶ Si Dieu avait donné le choix, ou de mourir ou de toujours vivre, après avoir médité profondément ce que c'est que de ne voir nulle fin à la pauvreté, à la dépendance, à l'ennui, à la maladie, ou de n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé, que pour les voir changer inviolablement[3] et par la révolution des temps en leurs contraires, et être[4] ainsi le jouet des biens et des maux, l'on ne saurait guère à quoi se résoudre. La nature nous fixe et nous ôte l'embarras de choisir[5]; et la mort qu'elle nous rend nécessaire, est encore adoucie par la religion.

¶ Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer; il était inévitable de ne pas donner tout au travers, et de n'y être pas pris : quelle majesté, quel éclat des mystères! quelle suite[6] et quel enchaînement de toute la doctrine! quelle raison éminente! quelle candeur, quelle innocence de mœurs! quelle force invincible et accablante des témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les

1. Voy. pages 23, n. 2; 110, n. 1; 343, n. 1; 451, n. 1; 470, n. 3, etc.

2. Voy. page 416, note 3.

3. Suivant une loi invariable. Peut-être La Bruyère avait-il écrit : *invariablement*.

4. *Et être*. Et pour être... Dépend de *que*.

5. « Nature nous y force. Sortez, dict-elle, de ce monde comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous feistes de la mort à la vie sans passion et sans frayeur, refaictes-le de la vie à la mort. Vostre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers; c'est une pièce de la vie du monde. » Montaigne, I, 19.

6. *Suite*, continuité logique.

fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice! Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusques au commencement du monde, jusques à la veille de sa naissance : y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps? Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire? Par où échapper? où aller, où me jeter, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr; il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie[1] si spécieuse et si entière. Mais je l'ai approfondi, je ne puis être athée; je suis donc ramené et entraîné dans ma religion; c'en est fait.

¶ La religion est vraie, ou elle est fausse : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire; ils ne courent pas un autre risque : mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux; l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu[2].

1. *Avec une tromperie. Par suite de, en demeurant dans* une illusion aussi vraisemblable.

2. « Pesons le gain et la perte, en gageant que Dieu est.... Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter.... Si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, il faudrait jouer; mais il y a une infinité de vie infiniment heureuse à gagner.... Or quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, ami véritable. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs emportés, dans la gloire, dans les délices; mais n'en aurez-vous point d'autres?... Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie, et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné. » Pascal.

¶ Je ne sais si ceux qui osent nier Dieu méritent qu'on s'efforce de le leur prouver, et qu'on les traite plus sérieusement que l'on n'a fait dans ce chapitre. L'ignorance, qui est leur caractère[1], les rend incapables des principes[2] les plus clairs et des raisonnements les mieux suivis. Je consens néanmoins qu'ils lisent celui que je vais faire, pourvu qu'ils ne se persuadent pas que c'est tout ce que l'on pouvait dire sur une vérité si éclatante.

Il y a quarante ans que je n'étais point, et qu'il n'était pas en moi de pouvoir jamais être, comme il ne dépend pas de moi, qui suis une fois, de n'être plus. J'ai donc commencé, et je continue d'être par quelque chose qui est hors de moi, qui durera après moi, qui est meilleur et plus puissant que moi. Si ce quelque chose n'est pas Dieu, qu'on me dise ce que c'est[3].

¶ Peut-être que moi, qui existe, n'existe ainsi que par la force d'une nature universelle qui a toujours été telle que nous la voyons, en remontant jusques à l'infinité des temps[4]. Mais cette nature, ou elle est seulement esprit, et c'est Dieu; ou elle est matière, et ne peut par conséquent avoir créé mon esprit; ou elle est un composé de matière et d'esprit, et alors ce qui est esprit dans la nature, je l'appelle Dieu.

Peut-être aussi que ce que j'appelle mon esprit n'est qu'une

1. Controversistes moins méprisants et mieux avisés, Bossuet et Bourdaloue, surtout dans les derniers temps de leur carrière, et le protestant Abadie, ne traitent point d'ordinaire les incrédules d' « ignorants ». Bayle, entre autres, venait de mettre au service de l'athéisme, dans les *Pensées sur la Comete*, un scepticisme très érudit. Les apologistes que nous venons de citer s'efforcent seulement de montrer aux « esprits forts » que leurs *raisonnements* pèchent par la base ou par la conclusion; que leurs *principes* sont, tantôt très contestables, tantôt mal appliqués.

2. Voy. pages 61, n. 3 : 318, n. 5.

3. Cf. Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu*, II, 2, et saint Augustin, *Soliloques*, ch. 8.

4. Objection ou système des libertins. (*Note de la Bruyère.*) La réponse vient ensuite.

portion de matière qui existe par la force d'une nature universelle, qui est aussi matière, qui a toujours été, et qui sera toujours telle que nous la voyons, et qui n'est poin Dieu[1]. Mais du moins faut-il m'accorder que ce que j'appelle mon esprit, quelque chose que ce puisse être, est une chose qui pense, et que, s'il est matière, il est nécessairement une matière qui pense; car l'on ne me persuadera point qu'il n'y ait pas en moi quelque chose qui pense pendant que je fais ce raisonnement. Or, ce quelque chose qui est en moi et qui pense, s'il doit son être et sa conservation à une nature universelle, qui a toujours été et qui sera toujours, laquelle[2] il reconnaisse comme sa cause, il faut indispensablement[3] que ce soit à une nature universelle, ou qui pense, ou qui soit plus noble et plus parfaite que ce qui pense; et si cette nature ainsi faite est matière, l'on doit encore conclure que c'est une matière universelle qui pense, ou qui est plus noble et plus parfaite que ce qui pense.

Je continue, et je dis : Cette matière telle qu'elle vient d'être supposée, si elle n'est pas un être chimérique, mais réel, n'est pas aussi[4] imperceptible à tous les sens; et si elle ne se découvre pas par elle-même, on la connaît du moins dans le divers arrangement de ses parties, qui constitue les corps, et qui en fait la différence : elle est donc elle-même tous ces différents corps; et comme elle est une matière qui pense, selon la supposition[5], ou qui vaut mieux que ce qui pense, il s'ensuit qu'elle est telle du moins selon quelques-uns de ces corps, et, par une suite nécessaire,

1. Instance (c'est-à-dire, argument pressant) des libertins. (*Note de La Bruyere.*) Suit la réponse.

2. Pronom plus usité au dix-septième siècle que de nos jours. « Ce qui est nécessaire pour discerner les vérités, *lesquelles* j'ai dessein de donner entières. » Pascal, dans Chassang, *Grammaire française, cours supérieur*, p. 293.

3. *Indispensablement.* Cet adverbe un peu tombé en désuétude s'employait volontiers au dix-septième siècle. « Tous les hommes doivent savoir qu'ils sont *indispensablement* obligés d'aimer Dieu. » Fénelon, dans Littré.

4. Non plus. V. p. 49, n. 2; 59, n. 1.

5. Nous disons maintenant : « par hypothèse ».

selon tous ces corps, c'est-à-dire qu'elle pense dans les pierres, dans les métaux, dans les mers, dans la terre, dans moi-même, qui ne suis qu'un corps, comme dans toutes les autres parties qui la composent. C'est donc à l'assemblage de ces parties si terrestres, si grossières, si corporelles, qui toutes ensemble sont la matière universelle ou ce monde visible, que je dois ce quelque chose qui est en moi, qui pense, et que j'appelle mon esprit ; ce qui est absurde.

Si, au contraire, cette nature universelle, quelque chose que ce puisse être, ne peut pas être tous ces corps, ni aucun de ces corps, il suit de là qu'elle n'est point matière, ni perceptible par aucun des sens ; si cependant elle pense, ou si elle est plus parfaite que ce qui pense, je conclus encore qu'elle est esprit, ou un être meilleur et plus accompli que ce qui est esprit ; si d'ailleurs il ne reste plus à ce qui pense en moi, et que j'appelle mon esprit, que cette nature universelle à laquelle il puisse remonter pour rencontrer sa première cause et son unique origine, parce qu'il ne trouve point son principe en soi, et qu'il le trouve encore moins dans la matière, ainsi qu'il a été démontré, alors je ne dispute point des noms ; mais cette source originaire de tout esprit, qui est esprit elle-même, et qui est plus excellente que tout esprit, je l'appelle Dieu.

En un mot, je pense ; donc Dieu existe : car ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même, parce qu'il n'a pas plus dépendu de moi de me le donner une première fois qu'il dépend[1] encore de moi de me le conserver un seul instant ; je ne le dois point à un être qui soit au-dessus de moi, et qui soit matière, puisqu'il est impossible que la matière soit au-dessus de ce qui pense : je le dois donc à un être qui est au-dessus de moi et qui n'est point matière ; et c'est Dieu.

¶ De ce qu'une nature universelle qui pense exclut de soi généralement tout ce qui est matière, il suit nécessairement

1. Sur cette suppression de la particule négative, voy. pages 76, n. 1; 216, n. 3; 254, n. 1; 318, n. 4; 304, n. 1.

qu'un être particulier qui pense ne peut pas aussi[1] admettre en soi la moindre matière : car, bien qu'un être universel qui pense renferme dans son idée infiniment plus de grandeur, de puissance, d'indépendance et de capacité, qu'un être particulier qui pense, il ne renferme pas néanmoins une plus grande exclusion de matière, puisque cette exclusion dans l'un et l'autre de ces deux êtres est aussi grande qu'elle peut être et comme infinie, et qu'il est autant impossible que ce qui pense en moi soit matière qu'il est inconcevable que Dieu soit matière : ainsi, comme Dieu est esprit, mon âme aussi est esprit

¶ Je ne sais point si le chien choisit, s'il se ressouvient, s'il affectionne[2], s'il craint, s'il imagine, s'il pense : quand donc l'on me dit que toutes ces choses ne sont en lui ni passions, ni sentiment, mais l'effet naturel et nécessaire de la disposition de sa machine préparée par le divers arrangement des parties de la matière, je puis au moins acquiescer à cette doctrine[3]. Mais je pense, et je suis certain que je pense : or, quelle proportion y a-t-il de tel ou de tel arrangement des parties de la matière, c'est-à-dire d'une étendue selon toutes ses dimensions, qui est longue, large et profonde, et qui est divisible dans tous ces sens, avec ce qui pense[4]?

¶ Si tout est matière, et si la pensée en moi, comme dans tous les autres hommes, n'est qu'un effet de l'arrangement des parties de la matière, qui a mis dans le monde toute autre idée que celle des choses matérielles? La matière a-t-elle dans son fond une idée aussi pure, aussi simple, aussi immatérielle, qu'est celle de l'esprit? Comment peut-elle être le principe de ce qui la nie et l'exclut de son propre être? Comment est-elle dans l'homme ce qui pense,

1. *Aussi*, non plus. Voy. p. 19, n. 5; p. 49, n. 2; p. 59, n. 1; p. 344, n. 7.

2. Emploi rare de ce verbe.

3. C'est la doctrine de Descartes (*Discours de la méthode*, V), que La Fontaine a raillée avec beaucoup de bon sens dans *Les deux rats, le renard et l'œuf*.

4. Cette distinction de la *substance étendue* et de la *substance pensante* est le fond de la métaphysique cartésienne.

c'est-à-dire ce qui est à[1] l'homme même une conviction qu'il n'est point matière?

¶ Il y a des êtres qui durent peu, parce qu'ils sont composés de choses très différentes, et qui se nuisent réciproquement. Il y en a d'autres qui durent davantage, parce qu'ils sont plus simples; mais ils périssent, parce qu'ils ne laissent pas d'avoir des parties selon lesquelles ils peuvent être divisés. Ce qui pense en moi doit durer beaucoup parce que c'est un être pur, exempt de tout mélange et de toute composition; et il n'y a pas de raison qu'il doive périr : car qui peut corrompre ou séparer un être simple et qui n'a point de parties?

¶ L'âme voit la couleur par l'organe de l'œil, et entend les sons par l'organe de l'oreille; mais elle peut cesser de voir ou d'entendre, quand ces sens ou ces objets lui manquent, sans que pour cela elle cesse d'être, parce que l'âme n'est point précisément ce qui voit la couleur, ou ce qui entend les sons; elle n'est que ce qui pense. Or, comment peut-elle cesser d'être telle? Ce n'est point par le défaut d'organe, puisqu'il est prouvé qu'elle n'est point matière; ni par le défaut d'objet, tant qu'il y aura un Dieu et d'éternelles vérités : elle est donc incorruptible.

¶ Je ne conçois point qu'une âme que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être infini et souverainement parfait doive être anéantie.

¶ Voyez, *Lucile*[2], ce morceau de terre, plus propre et plus orné que les autres terres qui lui sont contiguës : ici, ce sont des compartiments mêlés d'eaux plates[3] et d'eaux jaillissantes; là, des allées en palissade[4] qui n'ont pas de fin, et qui vous couvrent des vents du Nord; d'un côté, c'est un bois épais qui défend de tous les soleils, et d'un autre

1 Emploi de la préposition *à* fréquent chez La Bruyère. V. p. 417, n.5.

2. On a supposé que *Lucile* était l'élève même de La Bruyère, le duc de Bourbon. Le « morceau de terre » dont il s'agit ici est, en tout cas, Chantilly.

3. Bassins.

4. Allées d'arbres taillés de manière à former un mur de verdure.

un beau point de vue; plus bas, une Yvette, ou un Lignon, qui coulait obscurément entre les saules et les peupliers, est devenu un canal qui est revêtu[1]; ailleurs, de longues et fraîches avenues se perdent dans la campagne, et annoncent la maison, qui est entourée d'eau. Vous récrierez-vous : « Quel jeu du hasard! combien de belles choses se sont rencontrées ensemble inopinément! » Non, sans doute; vous direz au contraire : « Cela est bien imaginé et bien ordonné; il règne ici un bon goût et beaucoup d'intelligence. » Je parlerai comme vous, et j'ajouterai que ce doit être la demeure de quelqu'un de ces gens chez qui un Nautre[2] va tracer et prendre des alignements dès le jour même qu'ils sont en place. Qu'est-ce pourtant que cette pièce de terre ainsi disposée, et où tout l'art d'un ouvrier habile a été employé pour l'embellir, si même toute la terre n'est qu'un atome suspendu en l'air, et si vous écoutez ce que je vais dire?

Vous êtes placé, ô Lucile, quelque part sur cet atome; il faut donc que vous soyez bien petit, car vous n'y occupez pas une grande place : cependant vous avez des yeux, qui sont deux points imperceptibles; ne laissez pas de les ouvrir vers le ciel : qu'y apercevez-vous quelquefois? La lune dans son plein? Elle est belle alors et fort lumineuse, quoique sa lumière ne soit que la réflexion de celle du soleil : elle paraît grande comme le soleil, plus grande que les autres planètes et qu'aucune des étoiles. Mais ne vous laissez pas

1. Les eaux de la Nonette et de la Thève, jusque-là perdues dans les marécages, furent enfermées dans un canal par les ordres de Condé et se transformèrent en cascades et en « jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit », selon l'expression de Bossuet. Le Lignon et l'Yvette, que La Bruyère nomme à leur place, sont deux petites rivières dont l'une prend sa source dans les montagnes du Forez pour aller se jeter dans la Loire; l'autre naît aux environs de Rambouillet, et passe à Chevreuse, Orsay, Longjumeau, etc. Le roman d'*Astrée* de Honoré d'Urfé (1610 et années suivantes) a donné quelque célébrité au Lignon.

2. André le Nôtre, célèbre dessinateur de jardins, mort en 1700. Il dessina les parcs de Versailles, de Chantilly, et tous les grands jardins de ce temps.

tromper par les dehors : il n'y a rien au ciel de si petit que la lune : sa superficie est treize fois plus petite que celle de la terre, sa solidité[1] quarante-huit fois ; et son diamètre, de sept cent cinquante lieues, n'est que le quart de celui de la terre : aussi est il vrai qu'il n'y a que son voisinage qui lui donne une si grande apparence, puisqu'elle n'est guère plus éloignée de nous que de trente fois le diametre de la terre, ou que sa distance n'est que de cent mille lieues[2]. Elle n'a presque pas même de chemin à faire en comparaison du vaste tour que le soleil fait dans les espaces du ciel[3] ; car il est certain qu'elle n'achève par jour que cinq cent quarante mille lieues[4] : ce n'est par heure que vingt-deux mille cinq cents lieues, et trois cent soixante et quinze lieues dans une minute. Il faut, néanmoins, pour accomplir cette course, qu'elle aille cinq mille six cents fois plus vite qu'un cheval de poste qui ferait quatre lieues par heure ; qu'elle vole quatre-vingts fois plus légèrement que le son, que le bruit, par exemple, du canon et du tonnerre, qui parcourt en une heure deux cent soixante et dix-sept lieues[5].

Mais quelle comparaison de la lune au soleil pour la grandeur, pour l'éloignement, pour la course ? — Vous verrez qu'il n'y en a aucune. Souvenez-vous seulement du diamètre de la terre, il est de trois mille lieues ; celui du soleil est cent fois[6] plus grand, il est donc de trois cent mille lieues. Si c'est là sa largeur en tous sens, quelle peut être toute sa superfi-

1. *Sa solidité*, son volume.

2. Les chiffres que donne La Bruyère dans cette argumentation ne sont pas tous rigoureusement exacts. Ainsi le volume de la lune est 49 fois moindre que le volume de la terre ; son diamètre est de 797 lieues ; elle est à moins de 96 000 lieues de la terre, etc.

3. La Bruyère fait donc tourner le soleil autour de la terre ; il n'adopte pas le système de Copernic, que Galilée n'avait pu faire triompher, et que Descartes n'avait osé professer publiquement. Il y fera toutefois allusion un peu plus loin.

4. Il faut en compter plus de 600 000, si l'on se place, comme La Bruyere, dans le système où l'on suppose que la terre est immobile. En réalité, la lune ne fait guère que 20 000 lieues par jour de 24 heures.

5. Ce chiffre est au-dessous du chiffre exact ; le son parcourt plus de 300 lieues en une heure.

6. Cent dix fois.

cie! quelle sa solidité! Comprenez-vous bien cette étendue, et qu'un million de terres comme la nôtre ne seraient toutes ensemble pas plus grosses que le soleil[1]? « Quel est donc, direz-vous, son éloignement, si l'on en juge par son apparence? » Vous avez raison, il est prodigieux; il est démontré qu'il ne peut pas y avoir de la terre au soleil moins de dix mille diamètres de la terre, autrement moins de trente millions de lieues : peut-être y a-t-il quatre fois, six fois, dix fois plus loin; on n'a aucune méthode pour déterminer cette distance[2].

Pour aider seulement votre imagination à se la représenter, supposons une meule de moulin qui tombe du soleil sur la terre; donnons-lui la plus grande vitesse qu'elle soit capable d'avoir, celle même que n'ont pas les corps tombant de fort haut; supposons encore qu'elle conserve toujours cette même vitesse, sans en acquérir et sans en perdre; qu'elle parcoure quinze toises[3] par chaque seconde de temps, c'est-à-dire la moitié de l'élévation des plus hautes tours, et ainsi neuf cents toises en une minute; passons-lui mille toises en une minute, pour une plus grande facilité[4]; mille toises font une demi-lieue commune; ainsi en deux minutes la meule fera une lieue, et en une heure elle en fera trente,

1. Le volume du soleil est 1 400 000 fois plus gros que celui de la terre; sa masse est 355 fois plus grande que celle de la terre.

2. Cette distance est de 38 millions de lieues. — « Que l'homme contemple donc la nature dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que ces astres qui roulent dans le firmament embrasse. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre; elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables : nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. » Pascal.

3. La *toise* ancienne valait six *pieds* ou 1m,949.

4. De calcul.

et en un jour elle fera sept cent vingt lieues : or, elle a trente millions à traverser avant que d'arriver à terre; il lui faudra donc quarante-un mille six cent soixante-six jours, qui sont plus de cent quatorze années, pour faire ce voyage. Ne vous effrayez pas, Lucile, écoutez-moi : la distance de la terre à Saturne est au moins décuple de celle de la terre au soleil; c'est vous dire qu'elle ne peut être moindre que de trois cents millions de lieues, et que cette pierre emploierait plus d'onze cent quarante ans pour tomber de Saturne en terre.

Par cette élévation de Saturne, élevez vous-même[1], si vous le pouvez, votre imagination à concevoir quelle doit être l'immensité du chemin qu'il parcourt chaque jour au-dessus de nos têtes : le cercle que Saturne décrit a plus de six cents millions de lieues de diamètre, et par conséquent plus de dix-huit cents millions de lieues de circonférence[2]; un cheval anglais qui ferait dix lieues par heure n'aurait à courir que vingt mille cinq cent quarante-huit ans pour faire ce tour.

Je n'ai pas tout dit, ô Lucile, sur le miracle de ce monde visible, ou, comme vous parlez quelquefois, sur les merveilles du hasard, que vous admettez seul pour la cause première de toutes choses. Il est encore un ouvrier plus admirable que vous ne pensez; connaissez[3] le hasard, laissez-vous instruire de toute la puissance de votre Dieu. Savez-vous que cette distance de trente millions de lieues qu'il y a de la terre au soleil, et celle de trois cents millions de lieues de la terre à Saturne, sont si peu de chose, com-

1. « Vrai jeu de mots indigne d'un sujet aussi sérieux. » Hémardinquer.

2. La planète Saturne, qui est de 800 fois plus grosse que la terre, et qui est de 9 fois 1/2 plus loin qu'elle du soleil, se meut, à 366 000 000 de lieues du soleil, dans un orbite qu'elle décrit en 29 ans, 5 mois, 14 jours. Du temps de La Bruyère, on croyait que Saturne était la grande planète la plus éloignée de notre système planétaire. Herschell a découvert en 1781 la planète Uranus, qui est 19 fois plus loin du soleil que la terre, et enfin Galle a découvert en 1846, sur les indications de Le Verrier, la planète Neptune, qui est trente fois plus loin du soleil que la terre.

3. Reconnaissez. Voy. p. 342, n. 4.

urées à l'éloignement qu'il y a de la terre aux étoiles, que ce n'est pas même s'énoncer assez juste que de se servir, sur le sujet de ces distances, du terme de comparaison? Quelle proportion, à la vérité, de ce qui se mesure, quelque grand qu'il puisse être, avec ce qui ne se mesure pas? On ne connaît point la hauteur d'une étoile; elle est, si j'ose ainsi parler, *immensurable*[1]; il n'y a plus ni angles, ni sinus[2], ni parallaxes[3], dont on puisse s'aider. Si un homme observait à Paris une étoile fixe, et qu'un autre la regardât du Japon, les deux lignes qui partiraient de leurs yeux pour aboutir jusqu'à cet astre ne feraient pas un angle, et se confondraient en une seule et même ligne, tant la terre entière n'est pas espace par rapport à cet éloignement. Mais les étoiles ont cela de commun avec Saturne et avec le soleil : il faut dire quelque chose de plus. Si deux observateurs, l'un sur la terre et l'autre dans le soleil, observaient en même temps une étoile, les deux rayons visuels de ces

1. Cette expression, qui existait. dit M. Godefroy, au quatorzième siècle, n'est pas entrée dans la langue, et on l'a souvent regretté. *Incommensurable* n'a pas la même signification : deux lignes sont incommensurables lorsqu'elles n'ont point de mesure *commune*, si petite qu'elle soit. — « On s'est assuré mathématiquement, dit Arago, qu'il n'y a aucune étoile de première grandeur dont la lumière nous parvienne en moins de 3 ans. D'après cela, les lumières des étoiles de différents ordres seraient à de telles distances de la terre que la lumière ne saurait les parcourir, pour les étoiles de première grandeur, en moins de 3 ans, pour les étoiles de deuxième grandeur, en moins de 6 ans, pour les dernières étoiles visibles avec le télescope de 3 mètres, en moins de 1042 ans, pour les dernières étoiles visibles avec le télescope de 6 mètres, en moins de 2 700 ans. » Les étoiles de première grandeur sont à 8 milliards de lieues. On évalue, pour citer des exemples, que la lumière de l'étoile *Sirius* ne nous parvient qu'après 21 000 ans pour le moins, et qu'elle est à plus de 52 milliards de lieues; que la lumière de *la Chèvre* ne nous parvient qu'après 71 000 ans pour le moins, et qu'elle est à plus de 170 milliards de lieues.

2. *Sinus.* « En géométrie, le *sinus* d'un arc ou d'un angle est la perpendiculaire abaissée d'une extrémité de l'arc sur le diamètre qui passe par l'autre extrémité. » Littré.

3. *Parallaxe :* « Angle formé au centre d'un astre par deux lignes droites, dont l'une est menée de ce point à un observateur placé en un certain lieu, et l'autre à un observateur placé en un autre lieu. » Littré

deux observateurs ne formeraient point d'angle sensible. Pour concevoir la chose autrement, si un homme était situé dans une étoile, notre soleil, notre terre, et les trente millions de lieues qui les séparent, lui paraîtraient un même point : cela est démontré.

On ne sait pas aussi[1] la distance d'une étoile d'avec une autre étoile, quelque voisines qu'elles nous paraissent. Les Pléiades se touchent presque, à en juger par nos yeux : une étoile paraît assise sur l'une de celles qui forment la queue de la grande Ourse ; à peine la vue peut-elle atteindre à discerner la partie du ciel qui les sépare ; c'est comme une étoile qui paraît double. Si cependant tout l'art des astronomes est inutile pour en marquer la distance, que doit-on penser de l'éloignement de deux étoiles qui en effet paraissent éloignées l'une de l'autre, et à plus forte raison des deux polaires ? Quelle est donc l'immensité de la ligne qui passe d'une polaire à l'autre ? et que sera-ce que le cercle dont cette ligne est le diamètre ? Mais n'est-ce pas quelque chose de plus que de sonder les abîmes, que de vouloir imaginer la solidité du globe, dont ce cercle n'est qu'une section ? Serons-nous encore surpris que ces mêmes étoiles, si démesurées dans leur grandeur, ne nous paraissent néanmoins que comme des étincelles ? N'admirerons-nous pas plutôt que d'une hauteur si prodigieuse elles puissent conserver une certaine apparence, et qu'on ne les perde pas toutes de vue ? Il n'est pas aussi imaginable combien il nous en échappe. On fixe le nombre des étoiles : oui, de celles qui sont apparentes ; le moyen de[2] compter celles qu'on n'aperçoit point, celles, par exemple, qui composent la voie de lait[3], cette trace lumineuse qu'on remarque au ciel, dans une nuit sereine, du nord au midi, et qui, par leur extraordinaire élévation, ne pouvant percer jusqu'à nos yeux pour être vues chacune en particulier, ne font au

1. Voyez pages 495, n. 1 ; 491, n. 4 ; 344, n. 7 ; 59, n. 1 ; 49, n. 2 ; 19, n. 5 ; 16, n. 1.

2. Tour familier.

3. On disait également alors : *voie de lait* et *voie lactée*.

plus que blanchir cette route des cieux où elles sont placées[1]?

Me voilà donc sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien, et qui est suspendu au milieu des airs : un nombre presque infini de globes de feu d'une grandeur inexprimable et qui confond l'imagination, d'une hauteur qui surpasse nos conceptions, tournent, roulent autour de ce grain de sable, et traversent chaque jour, depuis plus de six mille ans, les vastes et immenses espaces des cieux. Voulez-vous un autre système, et qui ne diminue rien du merveilleux? La Terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, le centre de l'univers[2]. Je me les représente, tous ces globes, ces corps effroyables qui sont en marche; ils ne s'embarrassent point l'un l'autre, ils ne se choquent point, ils ne se dérangent point : si le plus petit d'eux tous venait à se démentir et à rencontrer la Terre[3], que deviendrait la Terre? Tous au contraire sont en leur place, demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, suivent la route qui leur est marquée, et si paisiblement à notre égard, que personne n'a l'oreille assez fine pour les entendre marcher, et que le vulgaire ne sait pas s'ils sont au monde. O économie merveilleuse du hasard! l'intelligence même pourrait-elle mieux réussir? Une seule chose, Lucile, me fait de la peine : ces grands

1. Le nombre d'étoiles visibles à l'œil ne s'élève pas à plus de 5000 d'un pôle à l'autre; mais au télescope ce nombre est d'environ un milliard. Dans la carte photographique du ciel, on arrive à en repérer plus de deux millions. Mais il en existe certainement des milliards. La voie lactée est peut-être un amas, non d'étoiles au sens vulgaire du mot, mais de soleils, environnés chacun d'un cortège de planètes.

2. Non pas le centre de l'univers, mais le centre de notre système planétaire : La Bruyère répète à tort l'expression que l'on employait d'ordinaire. Après avoir donné pour point de départ à son argumentation le système qui avait le plus grand nombre de partisans, il en vient à celui qu'avait exposé Fontenelle dans ses *Entretiens sur la pluralité des nombres* (1686). Fontenelle y expliquait avec clarté les théories de Copernic, de Galilée, de Gassendi, etc., et le système de Descartes sur les tourbillons.

3. Cf. Molière, *Femmes savantes*, acte IV, sc. III.

corps sont si précis et si constants dans leur marche, dans leurs révolutions et dans tous leurs rapports, qu'un petit animal relégué en un coin de cet espace immense qu'on appelle le monde, après les avoir observés, s'est fait une méthode infaillible de prédire à quel point de leur course tous ces astres se trouveront d'aujourd'hui en deux, en quatre, en vingt mille ans. Voilà mon scrupule, Lucile; si c'est par hasard qu'ils observent des règles si invariables, qu'est-ce l'ordre[1]? qu'est-ce que la règle?

Je vous demanderai même ce que c'est que le hasard : est-il corps? est-il esprit? est-ce un être distingué[2] des autres êtres, qui ait son existence particulière, qui soit quelque part? ou plutôt n'est-ce pas un mode, ou une façon d'être? Quand une boule rencontre une pierre, l'on dit : « c'est un hasard; » mais est-ce autre chose que ces deux corps qui se choquent fortuitement? Si par ce hasard ou cette rencontre la boule ne va plus droit, mais obliquement; si son mouvement n'est plus direct, mais réfléchi; si elle ne roule plus sur son axe, mais qu'elle tournoie et qu'elle pirouette, conclurai-je que c'est par ce même hasard qu'en général la boule est en mouvement? ne soupçonnerai-je pas plus volontiers qu'elle se meut ou de soi-même, ou par l'impulsion du bras qui l'a jetée? Et parce que les roues d'une pendule sont déterminées l'une par l'autre à un mouvement circulaire d'une telle ou telle vitesse, examiné-je moins curieusement quelle peut être la cause de tous ces mouvements, s'ils se font d'eux-mêmes ou par la force mouvante d'un poids qui les emporte? Mais ni ces roues, ni cette boule, n'ont pu se donner le mouvement d'eux-mêmes[3], ou ne l'ont point par leur nature, s'ils peuvent le perdre sans changer de nature : il y a donc apparence qu'ils sont mus d'ailleurs, et par une puissance qui leur est étrangère. Et les corps célestes, s'ils venaient à perdre leur mouvement,

1. Cette omission de *que* est rare. Peut-être faudrait-il ponctuer ainsi : Qu'est-ce, l'ordre?

2. Distinct.

3. La grammaire exige le masculin dans toute cette phrase.

changeraient-ils de nature? seraient-ils moins des corps? Je ne me l'imagine pas ainsi; ils se meuvent cependant, et ce n'est point d'eux-mêmes et par leur nature. Il faudrait donc chercher, ô Lucile, s'il n'y a point hors d'eux un principe qui les fait mouvoir; qui que vous trouviez, je l'appelle Dieu[1].

Si nous supposions que ces grands corps sont sans mouvement, on ne demanderait plus, à la vérité, qui les met en mouvement, mais on serait toujours reçu à demander qui a fait ces corps, comme on peut s'informer qui a fait ces roues ou cette boule; et quand chacun de ces grands corps serait supposé un amas fortuit d'atomes qui se sont liés et enchaînés ensemble par la figure et la conformation de leurs parties, je prendrais un de ces atomes et je dirais : Qui a créé cet atome? Est-il matière? est-il intelligence? A-t-il eu quelque idée de soi-même, avant que de se faire soi-même? Il était donc un moment avant que d'être; il était et il n'était pas tout à la fois; et s'il est auteur de son être et de sa manière d'être, pourquoi s'est-il fait corps plutôt qu'esprit? Bien plus, cet atome n'a-t-il point commencé? est-il éternel? est-il infini? Ferez-vous un Dieu de cet atome[2]?

¶ Le ciron[3] a des yeux, il se détourne à la rencontre des objets qui lui pourraient nuire; quand on le met sur de

1. C'est la théorie platonicienne et aristotélicienne du Premier Moteur.

2. Fénelon s'arrêtera plus longuement (*Traité de l'existence de Dieu*), à la théorie des Épicuriens, qui, après Leucippe, Démocrite et bien d'autres, divisaient les corps en agrégats et en atomes. Dans leur doctrine, les atomes, corps élémentaires dont se composent les agrégats, sont éternels en durée, infinis en nombre, et doués, de toute éternité, du mouvement qui leur permet de se rencontrer et de se combiner. Ce système, exposé par Lucrèce dans le *De natura rerum*, et par Gassendi dans ses travaux sur Épicure, a été l'objet de nombreuses réfutations.

2. Pascal aussi s'est servi du ciron dans son argumentation, et nous a montré « dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, etc. ».

l'ébène pour le mieux remarquer, si, dans le temps qu'il marche[1] vers un côté, on lui présente le moindre fétu, il change de route : est-ce un jeu du hasard que son cristallin, sa rétine et son nerf optique ?

L'on voit dans une goutte d'eau que le poivre qu'on y a mis tremper a altérée, un nombre presque innombrable de petits animaux, dont le microscope nous fait apercevoir la figure, et qui se meuvent avec une rapidité incroyable comme autant de monstres dans une vaste mer ; chacun de ces animaux est plus petit mille fois qu'un ciron, et néanmoins c'est un corps qui vit, qui se nourrit, qui croît, qui doit avoir des muscles, des vaisseaux équivalents aux veines, aux nerfs, aux artères, et un cerveau pour distribuer les esprits animaux[2].

Une tache de moisissure de la grandeur d'un grain de sable paraît dans le microscope comme un amas de plusieurs plantes très distinctes, dont les unes ont des fleurs, les autres des fruits ; il y en a qui n'ont que des boutons à demi ouverts ; il y en a quelques-unes qui sont fanées : de quelle étrange petitesse doivent être les racines et les filtres qui séparent les aliments de ces petites plantes ! Et si l'on vient à considérer que ces plantes ont leurs graines, ainsi que les chênes et les pins, et que ces petits animaux dont je viens de parler se multiplient par voie de génération, comme les éléphants et les baleines, où cela ne mène-t-il point ? Qui a su travailler à des ouvrages si délicats, si fins, qui échappent à la vue des hommes, et qui tiennent de l'infini comme les cieux, bien que dans l'autre extrémité ? Ne serait-ce point celui qui a fait les cieux, les astres, ces masses énormes, épouvantables par leur grandeur, par leur élévation, par la rapidité et l'étendue de leur course, et qui se joue de[3] les faire mouvoir ?

¶ Il est de fait que l'homme jouit du soleil, des astres,

1. Au moment où.... Locution usuelle au dix-septième siècle. Voy. p. 252, n. 5.

2. Voy. p. 45, n. 1. La théorie des esprits animaux est depuis longtemps délaissée par la science.

3. *Se joue de...*, se fait un jeu de.... « Un Luxembourg qui sem-

des cieux et de leurs influences[1], comme il jouit de l'air qu'il respire, et de la terre sur laquelle il marche et qui le soutient; et s'il fallait ajouter à la certitude d'un fait la convenance ou la vraisemblance, elle y est tout entière, puisque les cieux et tout ce qu'ils contiennent ne peuvent pas entrer en comparaison, pour la noblesse et la dignité, avec le moindre des hommes qui sont sur la terre, et que la proportion qui se trouve entre eux et lui est celle de la matière incapable de sentiment, qui est seulement une étendue selon trois dimensions, à ce qui est esprit, raison, ou intelligence[2]. Si l'on dit que l'homme aurait pu se passer à moins[3] pour sa conservation, je réponds que Dieu ne pouvait moins faire pour étaler son pouvoir, sa bonté et sa magnificence, puisque, quelque chose que nous voyions qu'il ait faite[4], il pouvait faire infiniment davantage.

Le monde entier, s'il est fait pour l'homme, est littéralement la moindre chose que Dieu ait faite pour l'homme; la preuve s'en tire du fond de la religion. Ce n'est donc ni vanité ni présomption à l'homme de se rendre sur[5] ses avantages à la force de la vérité; ce serait en lui stupidité et aveuglement de ne pas se laisser convaincre par l'enchaînement des preuves dont la religion se sert pour lui faire connaître ses privilèges, ses ressources, ses espérances, pour lui apprendre ce qu'il est et ce qu'il peut devenir.

blait *se jouer de* la victoire. » Massillon, dans Littré.

1. *Influence* : « qualité, puissance, vertu, qui découle des astres sur les corps sublunaires. » *Académie*, 1694.

2. « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui; l'univers n'en sait rien. Ainsi toute notre dignité consiste dans la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée. » Pascal.

3. *Se passer à moins*, se contenter de moins. « Il s'est fallu *passer à* cette bagatelle. » Corneille, *Le Menteur*, V, 1.

4. Ni dans cette phrase, ni deux lignes plus loin, La Bruyère n'a fait accorder le participe.

5. Se laisser convaincre de.... pages 94, n. 1; 168, n. 2; 466, n. [illegible]

— Mais la lune est habitée; il n'est pas du moins impossible qu'elle le soit[1]. — Que parlez-vous, Lucile, de la lune, et à quel propos? En supposant Dieu[2], quelle est en effet la chose impossible? Vous demandez peut être si nous sommes les seuls dans l'univers que Dieu ait si bien traités, s'il n'y a point dans la lune ou d'autres hommes, ou d'autres créatures que Dieu ait aussi favorisées? Vaine curiosité! frivole demande! La terre, Lucile, est habitée; nous l'habitons, et nous savons que nous l'habitons; nous avons nos preuves, notre évidence, nos convictions[3] sur tout ce que nous devons penser de Dieu et de nous-mêmes; que ceux qui peuplent les globes célestes, quels qu'ils puissent être, s'inquiètent pour eux-mêmes; ils ont leurs soins, et nous les nôtres. Vous avez, Lucile, observé la lune; vous avez reconnu ses taches, ses abîmes, ses inégalités, sa hauteur, son étendue, son cours, ses éclipses : tous les astronomes n'ont pas été plus loin. Imaginez de nouveaux instruments, observez-la avec plus d'exactitude : voyez-vous qu'elle soit peuplée, et de quels animaux? ressemblent-ils aux hommes? sont-ce des hommes? Laissez-moi voir après vous; et si nous sommes convaincus l'un et l'autre que des hommes habitent la lune, examinons alors s'ils sont chrétiens, et si Dieu a partagé ses faveurs entre eux et nous.

¶ Tout est grand et admirable dans la nature; il ne s'y voit rien qui ne soit marqué au coin de l'ouvrier; ce qui s'y voit quelquefois d'irrégulier et d'imparfait suppose règle et perfection. Homme vain et présomptueux! faites un vermisseau que vous foulez aux pieds, que vous méprisez : vous avez horreur du crapaud, faites un crapaud, s'il est possible. Quel excellent maître que celui qui fait des ouvrages, je ne dis pas que les hommes admirent, mais qu'ils craignent! Je ne vous demande pas de vous mettre à

1. Voyez, dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, les ingénieux chapitres de Fontenelle sur l'hypothèse qui de la lune et des planètes fait des terres habitées.

2. *En supposant Dieu :* l'existence de Dieu étant *posée*.

3. Les arguments qui nous convainquent. Voy. p. 466, n. 2; 358, n. 5; 288, n. 1, et p. 494, ligne 1.

votre atelier pour faire un homme d'esprit, un homme bien fait, une belle femme : l'entreprise est forte et au-dessus de vous : essayez seulement de faire un bossu, un fou, un monstre, je suis content.

Rois, Monarques, Potentats, Sacrées Majestés, — vous ai-je nommés par tous vos superbes noms? — grands de la terre, très hauts, très puissants, et peut-être bientôt *tout-puissants seigneurs !* nous autres hommes nous avons besoin pour nos moissons d'un peu de pluie, de quelque chose de moins, d'un peu de rosée : faites de la rosée, envoyez sur la terre une goutte d'eau.

L'ordre, la décoration, les effets de la nature, sont populaires[1]; les causes, les principes, ne le sont point. Demandez à une femme comment un bel œil n'a qu'à s'ouvrir pour voir, demandez-le à un homme docte.

¶ Plusieurs millions d'années, plusieurs centaines de millions d'années, en un mot tous les temps, ne sont qu'un instant, comparés à la durée de Dieu, qui est éternelle : tous les espaces du monde entier ne sont qu'un point, qu'un léger atome, comparés à son immensité. S'il est ainsi, comme je l'avance, car quelle proportion du fini à l'infini? je demande : Qu'est-ce que le cours de la vie d'un homme? qu'est-ce qu'un grain de poussière qu'on appelle la terre? qu'est-ce qu'une petite portion de cette terre que l'homme possède et qu'il habite? — Les méchants prospèrent pendant qu'ils vivent. — Quelques méchants, je l'avoue. — La vertu est opprimée et le crime impuni sur la terre. — Quelquefois, j'en conviens. — C'est une injustice. — Point du tout : il faudrait, pour tirer cette conclusion, avoir prouvé qu'absolument les méchants sont heureux, que la vertu ne l'est pas, et que le crime demeure impuni; il faudrait du moins que ce peu de temps, où les bons souffrent et où les méchants prospèrent, eût une durée, et que ce que nous appelons prospérité et fortune ne fût pas une apparence fausse et une ombre vaine qui s'évanouit; que cette terre,

1. Sont connus de tous, à la portée de tous. Voy. p. 471, n. 5; p. 485, n. 2.

cet atome, où il paraît que la vertu et le crime rencontrent si rarement ce qui leur est dû, fût le seul endroit de la scène où se doivent passer la punition et les récompenses[1].

De ce que je pense, je n'infère pas plus clairement que je suis esprit, que je conclus[2] de ce que je fais ou ne fais point, selon qu'il me plaît, que je suis libre : or, liberté, c'est choix, autrement une détermination volontaire au bien ou au mal, et ainsi une action bonne ou mauvaise, et ce qu'on appelle vertu ou crime. Que le crime absolument soit impuni, il est vrai, c'est injustice; qu'il le soit sur la terre, c'est un mystère. Supposons pourtant, avec l'athée, que c'est injustice : toute injustice est une négation ou une privation de justice; donc toute injustice suppose justice. Toute justice est une conformité à une souveraine raison : je demande, en effet, quand il n'a pas été raisonnable que le crime soit puni, à moins qu'on ne dise que c'est quand le triangle avait moins de trois angles; or, toute conformité à la raison est une vérité; cette conformité, comme il vient d'être dit, a toujours été; elle est donc de celles que l'on appelle des éternelles vérités. Cette vérité, d'ailleurs, ou n'est point et ne peut être, ou elle est l'objet d'une connaissance : elle est donc éternelle, cette connaissance, et c'est Dieu.

Les dénoûments qui découvrent les crimes les plus cachés, et où la précaution des coupables pour les dérober aux yeux des hommes a été plus grande[3], paraissent si simples et si faciles qu'il semble qu'il n'y ait que Dieu seul qui puisse en être l'auteur; et les faits d'ailleurs que l'on en rapporte sont en si grand nombre, que s'il plaît à quelques-uns de les attribuer à de purs hasards, il faut donc qu'ils soutiennent que le hasard, de tout temps, a passé en coutume.

1. *Les récompenses*. Cf. Bossuet, sermon *sur la Providence*, 1662, édit. Rébelliau, p. 247. — La Bruyère n'a pu lire les sermons de Bossuet, mais il a pu les entendre, et l'amitié qui lia ces deux hommes rend intéressant tout rapprochement entre eux.

2. *Que je conclus*, que je *ne* conclus. Voy. pages **234, n. 1**; 501, n. 1; 518, n. 4; 492, n. 1.

3. Plus grande. Voy. p. 19, n. 4; 95, n. 5; 242, n. 2, etc.

¶ Si vous faites cette supposition que tous les hommes qui peuplent la terre, sans exception, soient chacun dans l'abondance, et que rien ne leur manque, j'infère de là que nul homme qui est sur la terre n'est dans l'abondance, et que tout lui manque. Il n'y a que deux sortes de richesses, et auxquelles les autres se réduisent, l'argent et les terres : si tous sont riches, qui cultivera les terres, et qui fouillera les mines? Ceux qui sont éloignés des mines ne les fouilleront pas, ni ceux qui habitent des terres incultes et minérales ne pourront pas en tirer des fruits. On aura recours au commerce, et on le suppose[1]. Mais si les hommes abondent de biens, et que nul ne soit dans le cas de vivre par son travail, qui transportera d'une région à une autre les lingots ou les choses échangées? qui mettra des vaisseaux en mer? qui se chargera de les conduire? qui entreprendra des caravanes? On manquera alors du nécessaire et des choses utiles. S'il n'y a plus de besoins, il n'y a plus d'arts, plus de sciences, plus d'invention, plus de mécanique[2]. D'ailleurs cette égalité de possessions et de richesses en établit une autre dans les conditions, bannit toute subordination, réduit les hommes à se servir eux-mêmes, et à ne pouvoir être secourus les uns des autres, rend les lois frivoles et inutiles, entraîne une anarchie universelle, attire la violence, les injures[3], les massacres, l'impunité.

Si vous supposez, au contraire, que tous les hommes sont pauvres, en vain le soleil se lève pour eux sur l'horizon, en vain il échauffe la terre et la rend féconde, en vain le ciel verse sur elle ses influences[4], les fleuves en vain l'ar-

1. C'est-à-dire « soit, faisons-en la supposition ».

2. « Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome nous propose une belle idée pour connaître les avantages de la pauvreté sur les richesses. Il nous représente deux villes, dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte : et il examine ensuite laquelle des deux est la plus puissante.... Le grand saint Chrysostome conclut pour les pauvres. » (Bossuet, *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.*)

3. Les injustices, *injurias.*

4. *Influences.* Voy. p. 505, n. 1.

rosent et répandent dans les diverses contrées la fertilité et l'abondance; inutilement aussi la mer laisse sonder ses abîmes profonds, les rochers et les montagnes s'ouvrent pour laisser fouiller dans leur sein et en tirer tous les trésors qu'ils y renferment. Mais si vous établissez que, de tous les hommes répandus dans le monde, les uns soient riches et les autres pauvres et indigents, vous faites alors que le besoin rapproche mutuellement les hommes, les lie, les réconcilie : ceux-ci servent, obéissent, inventent, travaillent, cultivent, perfectionnent; ceux-là jouissent, nourrissent, secourent, protégent, gouvernent : tout ordre est rétabli, et Dieu se découvre.

¶ Mettez l'autorité, les plaisirs et l'oisiveté d'un côté; la dépendance, les soins et la misère de l'autre : ou ces choses sont déplacées par la malice des hommes, ou Dieu n'est pas Dieu.

Une certaine inégalité dans les conditions, qui entretient l'ordre et la subordination, est l'ouvrage de Dieu, ou suppose une loi divine : une trop grande disproportion, et telle qu'elle se remarque parmi les hommes, est leur ouvrage, ou la loi des plus forts.

Les extrémités[1] sont vicieuses, et partent de[2] l'homme; toute compensation est juste, et vient de Dieu.

¶

Si on ne goûte point ces Caractères, je m'en étonne; et si on les goûte, je m'en étonne de même.

1. Les excès. Voy. page 234, note 2, et page 340, lig. 9; page 167, lig. 16 et note 5. « On voyait dans sa maison et dans sa conduite tout également éloigné des *extrémités*. » Bossuet. *Oraison funèbre de Le Tellier.*

2. *Partent de*, viennent de.... sont le fait de.... « Votre compassion, lui répondit l'arbuste, ‖ *Part* d'un bon naturel.... » La Fontaine.

FIN DES CARACTÈRES

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

LA BRUYÈRE

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PRÉFACE

Ceux qui, interrogés sur le discours que je fis à l'Académie française le jour que j'eus l'honneur d'y être reçu, ont dit sèchement que j'avais fait des caractères, croyant le blâmer, en ont donné l'idée la plus avantageuse que je pouvais moi-même désirer : car, le public ayant approuvé ce genre d'écrire où[1] je me suis appliqué depuis quelques années, c'était le prévenir en ma faveur que de faire une telle réponse. Il ne restait plus que de[2] savoir si je n'aurais pas dû renoncer aux caractères dans le discours dont il s'agissait ; et cette question s'évanouit dès qu'on sait que l'usage a prévalu qu'un nouvel académicien compose celui qu'il doit prononcer le jour de sa réception, de l'éloge du roi, de ceux du cardinal de Richelieu, du chancelier Séguier, de la personne à qui il succède et de l'Académie française. De ces cinq éloges, il y en a quatre de

1. *Où*. Voy. p. 62, n. 5 ; 77, n. 4 ; 85, n. 1 ; 304, n 3 ; 361, n. 1.

2. *De* au lieu de *à* : fréquent au dix-septième siècle. « Si nos cœurs s'endurcissent... que lui reste-t-il autre chose [à Dieu] que *de* nous frapper nous-mêmes ? » Bossuet. V. pages 339, note 5 ; 124, n. 3.

personnels, où je demande à mes censeurs qu'ils me posent[1] si bien la différence qu'il y a des éloges personnels aux caractères qui louent, que je la puisse sentir et avouer ma faute. Si, chargé de faire quelque autre harangue, je retombe encore dans des peintures, c'est alors qu'on pourra écouter leur critique et peut-être me condamner ; je dis peut-être, puisque les caractères, ou du moins les images des choses et des personnes, sont inévitables dans l'oraison[2], que tout écrivain est peintre, et tout excellent écrivain excellent peintre.

J'avoue que j'ai ajouté à ces tableaux, qui étaient de commande, les louanges de chacun des hommes illustres qui composent l'Académie française, et ils ont dû me le pardonner s'ils ont fait attention qu'autant pour ménager leur pudeur que pour éviter les caractères, je me suis abstenu de toucher à leurs personnes pour ne parler que de leurs ouvrages, dont j'ai fait des éloges publics plus ou moins étendus, selon que les sujets qu'ils y ont traités pouvaient l'exiger. J'ai loué des académiciens encore vivants, disent quelques-uns. Il est vrai ; mais je les ai loués tous : qui d'entre eux aurait une raison de se plaindre ? C'est une coutume toute nouvelle, ajoutent-ils, et qui n'avait point encore eu d'exemple. Je veux en convenir, et que[3] j'ai pris soin de m'écarter des lieux communs et des phrases proverbiales usées depuis si longtemps pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie française. M'était-il donc si difficile de faire entrer Rome et Athènes[4], le Lycée et le Portique dans l'éloge de cette savante compagnie ? *Être au comble de ses vœux de se voir*

1. *Posent*, établissent clairement, comme quand on *pose un principe*.

2. *Oraison*. Voy. p. 29 et 472, n. 1.

3. *Et que....* Et aussi que....

4. *Rome et Athènes*. C'est ainsi que l'abbé Bignon, reçu comme La Bruyère, le 15 juin 1693, s'était écrié dans son discours : « Désormais je me verrai assis au milieu de cette élite de savants, nouveaux héros de l'empire des lettres, qui font revivre en nos jours ce qu'Athènes et Rome ont eu de plus merveilleux. » — La plupart des exemples suivants pouvaient rappeler de même aux contemporains malins des phrases analogues de discours de réception plus ou moins récents. « Voici le jour heureux où il m'est permis d'entrer dans le temple de Minerve.... Jour plein de gloire ! jour remarquable entre tous les jours de ma vie.... » (L'abbé Testu, 8 mars 1688.) Et Pellisson avait dit autrefois (17 novembre 1653) : « Je doute si je veille ou si je dors, et si ce n'est point ici un de ces beaux songes qui, sans nous faire quitter la terre, nous persuadent que nous sommes dans le ciel. »

académicien; protester que ce jour où l'on jouit pour la première fois d'un si rare bonheur est le jour le plus beau de sa vie, douter si cet honneur qu'on vient de recevoir est une chose vraie ou qu'on ait songée: espérer de puiser désormais à la source les plus pures eaux de l'éloquence française; n'avoir désiré une telle place que pour profiter des lumières de tant de personnes si éclairées: promettre que, tout indigne de leur choix qu'on se reconnait, on s'efforcera de s'en rendre digne: cent autres formules de pareils compliments sont-elles si rares et si peu connues que je n'eusse pu les trouver, les placer, et en[1] mériter des applaudissements?

Parce donc que j'ai cru que, quoi que l'envie et l'injustice publient de l'Académie française, quoi qu'elles veuillent dire de son âge d'or et de sa décadence, elle n'a jamais, depuis son établissement, rassemblé un si grand nombre de personnages illustres par toutes sortes de talents et en tout genre d'érudition qu'il est facile aujourd'hui d'y en remarquer; et que, dans cette prévention où[2] je suis, je n'ai pas espéré que cette compagnie pût être une autre fois plus belle à peindre, ni prise dans un jour plus favorable, et que je me suis servi[3] de l'occasion, ai-je rien fait qui doive m'attirer les moindres reproches? Cicéron a pu louer[4] impunément Brutus, César, Pompée, Marcellus, qui étaient vivants, qui étaient présents; il les a loués plusieurs fois; il les a loués seuls dans le sénat, souvent en présence de leurs ennemis, toujours devant une compagnie jalouse de leur mérite, et qui avait bien d'autres délicatesses de politique sur la vertu des grands hommes que n'en saurait avoir l'Académie française. J'ai loué les académiciens, je les ai loués tous, et ce n'a pas été impunément: que me serait-il arrivé si je les avais blâmés tous?

Je viens d'entendre, a dit Théobalde[5], *une grande vilaine harangue qui m'a fait bâiller vingt fois, et qui m'a ennuyé à la mort.* Voilà ce qu'il a dit, et voilà ensuite ce qu'il a fait, lui et peu d'autres[6] qui ont cru devoir entrer dans les mêmes intérêts. Ils partirent pour la cour le lendemain de la prononciation[7]

1. *En*, grâce à elles, avec elles, par elles, *inde*.

2. *Où*. Voy. p. 511, n. 1.

3. Voy. page 77, note 2.

4. Cf. Boissier, *Cicéron et ses amis*.

5. Théobalde est ici, non plus Benserade, comme dans le chapitre *de la Société*, mais, sans aucun doute, Fontenelle, qui faisait partie de l'Académie depuis deux ans.

6. Et quelques autres.

7. *Prononciation* n'est donné, dans ce sens, par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, que comme un terme de palais: « Après *la prononciation* du jugement ».

de ma harangue; ils allèrent de maisons en maisons; ils dirent aux personnes auprès de qui ils ont accès que je leur avais balbutié la veille un discours où il n'y avait ni style, ni sens commun, qui était rempli d'extravagances et une vraie satire. Revenus à Paris, ils se cantonnèrent dans divers quartiers, où ils répandirent tant de venin contre moi, s'acharnèrent si fort à diffamer cette harangue, soit en leurs conversations, soit dans les lettres qu'ils écrivirent à leurs amis dans les provinces, en dirent tant de mal, et le persuadèrent si fortement à qui ne l'avait pas entendue, qu'ils crurent pouvoir insinuer au public, ou que les *Caractères* faits de la même main étaient mauvais, ou que s'ils étaient bons, je n'en étais pas l'auteur, mais qu'une femme de mes amies[1] m'avait fourni ce qu'il y avait de plus supportable. Ils prononcèrent[2] aussi que je n'étais pas capable de faire rien de suivi[3], pas même la moindre préface; tant ils estimaient impraticable à un homme même qui est dans l'habitude de penser, et d'écrire ce qu'il pense, l'art de lier ses pensées et de faire des transitions.

Ils firent plus : violant les lois de l'Académie française, qui défend aux académiciens d'écrire ou de faire écrire contre leurs confrères, ils lâchèrent sur moi deux auteurs associés à une même gazette[4]; ils les animèrent non pas à publier contre moi une satire fine et ingénieuse, ouvrage trop au-dessous des uns et des autres, *facile à manier, et dont les moindres esprits se trouvent capables*[5], mais à me dire de ces injures grossières et

1. *Une femme de mes amies.* Peut-être s'agit-il ici de Mme d'Aligre de Boislandry. Voy. p. 358, n. 1, et 45, n. 1. Mais plutôt Mme de Belleforière (Mlle de Soyecourt) (Cf. G. Servois, *Not. biogr.* de la nouvelle édition de La Bruyère, collection des *Grands Écrivains*. t. I, p. CXLVIII-CLII). Cf. plus haut. pp. 95. 120, 265.

2. *Prononcèrent*, déclarèrent avec autorité. Cf. plus haut, sur le mot *prononciation*. Cf. p. 95, n. 3.

3. Ce sont ici presque les termes du *Mercure galant* de juin 1693.

4. *Le Mercure galant*, comme La Bruyère prend soin de le dire dans une note. Les deux associés sont Donneau de Visé et Thomas Corneille. Dans le récit qu'il avait fait de la séance de la réception de La Bruyère, de Visé avait servi ses propres rancunes tout en servant celles de Fontenelle et de Thomas Corneille. Il n'avait pu, pour son compte, oublier le mépris avec lequel l'auteur des *Caractères* s'était exprimé sur le *Mercure* (voyez le chap. des *Ouvrages de l'Esprit*, p. 50); et de leur côté, le neveu et le frère du grand Corneille avaient été profondément blessés des termes dans lesquels il avait loué Racine en entrant à l'Académie.

5. La Bruyère, on le voit, revient à plusieurs reprises dans cette pré-

personnelles, si difficiles à rencontrer[1], si pénibles à prononcer ou à écrire, surtout à des gens à qui je veux croire qu'il reste encore quelque pudeur et quelque soin de leur réputation[2].

Et en vérité, je ne doute point que le public ne soit enfin étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. Ces oiseaux lugubres semblent par leurs cris continuels, leur vouloir imputer le décri[3] universel où tombe nécessairement tout ce qu'ils exposent au grand jour de l'impression ; comme si on était cause qu'ils manquent de force et d'haleine, ou qu'on dût être responsable de cette médiocrité répandue sur leurs ouvrages. S'il s'imprime un livre de mœurs assez mal digéré pour tomber de soi-même et ne pas exciter leur jalousie, ils le louent volontiers, et plus volontiers encore ils n'en parlent point ; mais s'il est tel que le monde en parle, ils l'attaquent avec furie. Prose, vers, tout est sujet à leur censure, tout est en proie à une haine implacable, qu'ils ont conçue contre ce qui ose paraître dans quelque perfection[4] et avec les signes d'une approbation publique. On ne sait plus quelle morale leur fournir qui leur agrée : il faudra leur rendre celle de la

face sur les attaques que le *Mercure galant* avait dirigées contre lui et contre son livre. Voici à quel passage il fait allusion dans cette phrase : « Rien n'est plus aisé, disait le *Mercure*, que de faire trois ou quatre pages d'un portrait qui ne demande point d'ordre, et il n'y a point de génie si borné qui ne soit capable de coudre ensemble quelques médisances de son prochain et d'y ajouter ce qui lui paraît capable de faire rire. »

1. *A rencontrer*. Voy. page 484, note 3.

2. De Visé l'avait accusé d'avoir « voulu faire réussir son livre à force de dire du mal de son prochain » ; d'avoir mis à profit « le désir empressé qu'on a de voir le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées » ; d'avoir « calomnié toute la terre » ; d'avoir « obtenu son admission à l'Académie par les plus fortes intrigues qui aient jamais été faites, » etc. De telles accusations expliquent et excusent la vivacité avec laquelle La Bruyère répondit à la diatribe du *Mercure*.

3. *Décri*. « Perte de réputation et de crédit. » *Dictionnaire de l'Académie*. 1694. Le *décri* était à l'origine « le cri public par lequel on défendait l'usage de quelque monnaie ou de quelque autre chose, comme des dentelles, des passements ». Voy. page 170, note 6.

4. *Dans* au sens d'*avec* : fréquent au dix-septième siècle : « J'en mourrai, dit un personnage de Corneille ; mais *dans* cette douceur qu'ils tiendront tout de moi. » Godefroy, *Lexique*. Voy. page 365, note 2 ; page 408, note 6.

Serre ou de Desmarets[1], et s'ils en sont crus, revenir au *Pédagogue chrétien* et à la *Cour sainte*[2]. Il paraît une nouvelle satire écrite contre les vices en général, qui, d'un vers fort et d'un style[3] d'airain, enfonce ses traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la mollesse, l'ordure, l'hypocrisie, où personne n'est nommé ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnaître[4]; un BOURDALOUE en chaire ne fait point de peintures du crime ni plus vives[5], ni plus innocentes[6]: il n'importe : *c'est médisance, c'est calomnie*. Voilà depuis quelque temps, leur unique ton, celui qu'ils emploient contre les ouvrages de mœurs qui réussissent : ils y prennent tout littéralement, ils les lisent comme une histoire, ils n'y entendent ni la poésie, ni la figure: ainsi ils les condamnent, ils y trouvent des endroits faibles : il y en a dans Homère, dans Pindare, dans Virgile et dans Horace : où n'y en a-t-il point ? si ce n'est peut-être dans leurs écrits. BERNIN[7] n'a pas manié le marbre, ni traité toutes ses figures d'une égale force[8]; mais on ne laisse pas de voir, dans ce qu'il a moins heureusement rencontré[9], de certains traits si achevés, tout proches de quelques autres qui le sont moins, qu'ils découvrent aisément l'excellence de l'ouvrier : si c'est un cheval, les crins sont tournés d'une main hardie, ils voltigent et semblent être le jouet du vent ; l'œil est ardent, les naseaux soufflent le feu et la vie: un ciseau de maître s'y retrouve en mille endroits; il n'est pas donné à ses copistes, ni à ses envieux d'arriver à de telles fautes par leurs chefs-d'œuvre: l'on voit bien que c'est quelque chose de manqué par un habile homme, et une faute de PRAXITÈLE[10].

1. Jean Puget de la Serre (1600-1665), très fécond et très médiocre auteur dramatique, que Boileau a souvent raillé, auteur de *L'Esprit de Sénèque*, *L'Esprit de Plutarque*. Voy. sur Desmarets, page 188, n. 8. Après avoir écrit diverses tragédies, parmi lesquelles *Mirame*, sur le plan de Richelieu, et l'épopée du *Clovis*, cet auteur avait composé beaucoup d'ouvrages de dévotion.

2. *Le vrai Pédagogue chrétien*, par le R. P. d'Outreman, « réimprimé plus de soixante fois », dit la Préface de l'édition de 1687. *La Cour sainte*, par le jésuite Caussin, confesseur de Louis XIII.

3. Voy. p. 456, n. 7 ; 592, n. 6, etc.

4. La 10e satire de Boileau (1694).

5. Plus vivantes. Voy. p. 486, n. 2.

6. Voy. page 461, notes 6 et 7.

7. Il était récemment arrivé à Versailles une statue équestre du Bernin, sculpteur italien, mort en 1680, qui avait été l'objet de vives critiques.

8. Voy. plus haut, note 3.

9. *Rencontré*. V. p. 484, n. 3, etc.

10. *Praxitèle*, célèbre sculpteur athénien, qui florissait de 364 à 340

Mais qui sont ceux qui, si tendres[1] et si scrupuleux, ne peuvent même supporter que, sans blesser et sans nommer les vicieux, on se déclare contre le vice, sont-ce des chartreux et les solitaires? Sont-ce les jésuites, hommes pieux et éclairés? Sont-ce ces hommes religieux qui habitent en France les cloîtres et les abbayes? Tous, au contraire, lisent ces sortes d'ouvrages, et en particulier, et en public à leurs récréations; ils en inspirent la lecture à leurs pensionnaires, à leurs élèves; ils en dépeuplent les boutiques, ils les conservent dans leurs bibliothèques. N'ont-ils pas les premiers reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères*? N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu : qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? Qui sont donc ceux qui osent répéter contre un ouvrage si sérieux et si utile ce continuel refrain: *C'est médisance! c'est calomnie!* Il faut les nommer : ce sont des poëtes : mais quels poëtes? des auteurs d'hymnes sacrées ou des traducteurs de psaumes, des Godeaux ou des Corneilles[2]? Non, mais des faiseurs de stances et d'élégies amoureuses, de ces beaux esprits qui tournent un sonnet sur une absence ou sur un retour, qui font une épigramme sur une belle gorge, et un madrigal sur une jouissance[3]. Voilà ceux qui, par délicatesse de conscience, ne souffrent qu'impatiemment qu'en ména-

Auteur de nombreuses statues, parmi lesquelles l'Apollon Sauroctone, dont il y a au Louvre une bonne copie. (Voy. S. Reinach, *Manuel de philologie*, p. 76.)

1. *Tendre* « signifie aussi, — dit l'Académie en 1694, — sensible, délicat, aisé à être pénétré par les impressions de l'air. On dit aussi qu'un homme a la conscience *tendre* ».

2. Antoine Godeau (1605-1672), évêque de Grasse et de Vence, a traduit les *Psaumes* en vers français. Corneille a publié une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui a eu le plus grand succès auprès de ses contemporains.

3. Allusion possible à plusieurs poètes contemporains : Fontenelle, ou Pavillon, ou Chaulieu.

geant les particuliers avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer, j'essaye, dans mon livre des *Mœurs*, de décrier, s'il est possible, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. Tels ont été les Théobaldes, ou ceux du moins qui travaillent sous eux et dans leur atelier.

Ils sont encore allés plus loin : car, palliant d'une politique zélée le chagrin de ne se sentir pas à leur gré si bien loués et si longtemps que chacun des autres académiciens, ils ont osé faire des applications délicates et dangereuses de l'endroit de ma harangue[1] où, m'exposant seul à prendre le parti de toute la littérature contre leurs[2] plus irréconciliables ennemis, gens pécunieux[3], que l'excès d'argent ou qu'une fortune faite par de certaines voies, jointe à la faveur des grands qu'elle leur attire nécessairement, mène jusqu'à une froide insolence, je leur fais à la vérité à tous une vive apostrophe, mais qu'il n'est pas permis de détourner de dessus eux pour la rejeter sur un seul[4] et sur tout autre[5].

Ainsi en usent à mon égard, excités peut-être par les Théobaldes, ceux qui, se persuadant qu'un auteur écrit seulement pour les amuser par la satire, et point du tout pour les instruire par une saine morale, au lieu de prendre pour eux et de faire servir à la correction de leurs mœurs les divers traits qui sont semés dans un ouvrage, s'appliquent à découvrir, s'ils le peuvent, quels[6] de leurs amis ou de leurs ennemis ces traits peuvent regarder, négligent dans un livre tout ce qui n'est que remarques solides ou sérieuses réflexions, quoiqu'en si grand nombre qu'elles le composent presque tout entier, pour ne s'arrêter qu'aux peintures ou aux caractères ; et, après les avoir expliqués à leur manière et en avoir cru trouver les originaux, donnent au public de longues listes, ou, comme ils les appellent, des *clefs* : fausses clefs, et qui leur sont aussi inutiles qu'elles sont injurieuses aux personnes dont les noms s'y voient déchiffrés, et à l'écrivain qui en est la cause, quoique innocente.

J'avais pris la précaution de protester, dans une préface,

1. Voy. pages 526-527.

2. Accord par syllepse. Voy. page 468, note 5.

3. Voy. page 192, note 6.

4. On avait affecté sans doute l'appliquer à quelque homme d'État, que nous ne connaissons pas (peut-être Gourville), ce que La Bruyère dit dans le quatrième paragraphe de sa harangue.

5. Ni sur tout autre.

6. Lesquels. Cf. page 85, n. 5.

contre toutes ces interprétations, que quelque connaissance que j'ai des hommes m'avait fait prévoir, jusqu'à hésiter quelque temps si je devais rendre mon livre public, et à balancer entre le désir d'être utile à ma patrie par mes écrits, et la crainte de fournir à quelques-uns de quoi exercer leur malignité. Mais, puisque j'ai eu la faiblesse de publier ces *Caractères*, quelle digue élèverai-je contre ce déluge d'explications qui inonde la ville et qui bientôt va gagner la cour? Dirai-je sérieusement, et protesterai-je avec d'horribles serments, que je ne suis ni auteur ni complice de ces clefs qui courent; que je n'en ai donné aucune; que mes plus familiers amis savent que je les leur ai toutes refusées; que les personnes les plus accréditées de la cour ont désespéré d'avoir mon secret? N'est-ce pas la même chose que si je me tourmentais beaucoup à soutenir que je ne suis pas un malhonnête homme, un homme sans pudeur, sans mœurs, sans conscience, tel enfin que les gazetiers dont je viens de parler ont voulu me représenter dans leur libelle diffamatoire?

Mais, d'ailleurs, comment aurais-je donné ces sortes de clefs, si[1] je n'ai pu moi-même les forger telles qu'elles sont et que je les ai vues? Étant presque toutes différentes entre elles, quel moyen de les faire servir à une même entrée, je veux dire à l'intelligence de mes remarques? Nommant des personnes de la cour et de la ville à qui je n'ai jamais parlé, que je ne connais point, peuvent-elles partir de moi et être distribuées de ma main? Aurais-je donné celles qui se fabriquent à Romorentin, à Mortagne et à Belesme[2], dont les différentes applications sont à la baillive[3], à la femme de l'assesseur, au président de l'élection, au prévôt de la maréchaussée et au prévôt de la collé-

1. Puisque. — Comparez La Fontaine : « Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? »

2. *Belesme*, « ville de France dans le Grand-Perche, dont elle prétend être la première ville ». Près de Mortagne. (*Dictionnaire de Moréri.*)

3. *Baillive*, femme du *bailli*, officier de justice subalterne. — *Assesseur :* adjoint d'un juge principal. — *Prevôt de la maréchaussée :* la maréchaussée était une espèce de gendarmerie dont les officiers, investis de certains pouvoirs judiciaires, s'appelaient *prévôts des maréchaux de France*. Il y en avait, au dix-huitième siècle, en France, cent quatre-vingts sièges. — Un *prévot de collégiale* était un dignitaire, — quelquefois le plus haut dignitaire, — d'un chapitre de chanoines réguliers. (*Dictionnaire de l'Académie* de 1694, et *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759.)

giale[1] ? Les noms y sont fort bien marqués; mais ils ne m'aident pas davantage à connaître les personnes. Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage : je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers, et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa province. J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre des *Mœurs*. Je ne me suis point loué au public pour faire des portraits qui ne fussent que vrais et ressemblants, de peur que quelquefois ils ne fussent pas croyables et ne parussent feints ou imaginés. Me rendant plus difficile[2], je suis allé plus loin: j'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre; et, de ces divers traits qui pouvaient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer[3] des défauts à éviter et des modèles à suivre.

Il me semble donc que je dois être moins blâmé que plaint de ceux qui, par hasard, verraient leurs noms écrits dans ces insolentes listes, que je désavoue et que je condamne autant qu'elles le méritent. J'ose même attendre d'eux cette justice que, sans s'arrêter à un auteur moral[4], qui n'a eu nulle intention de les offenser par son ouvrage, ils passeront jusqu'aux interprètes, dont la noirceur est inexcusable. Je dis en effet ce que je dis, et nullement ce qu'on assure que j'ai voulu dire, et je réponds encore moins de ce qu'on me fait dire, et que je ne dis point. Je nomme nettement les personnes que je veux nommer, toujours dans la vue de[5] louer leur vertu ou leur mérite; j'écris leurs noms en lettres capitales, afin qu'on les voie de loin et que le lecteur ne coure pas risque de les manquer. Si j'avais voulu mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, je me serais épargné le travail d'emprunter les noms de l'ancienne histoire, d'employer des lettres initiales, qui n'ont qu'une signification vaine et incer-

1. Plus ordinairement *collégiale*. La Bruyère garde l'ancienne orthographe de ce mot.

2. *Me rendant plus difficile....* Voy. page 501, note 1.

3. *Proposer :* mettre sous les yeux, sens du latin *proponere*.

4. Moraliste.

5. *Dans la vue de.* Voy. p. 408, n. 6; p. 365, n. 2; p. 475.

taine, de trouver enfin mille tours et mille faux-fuyants pour dépayser ceux qui me lisent, et les dégoûter des applications. Voilà la conduite que j'ai tenue dans la composition des *Caractères*.

Sur ce qui concerne la harangue, qui a paru longue et ennuyeuse au chef des mécontents, je ne sais en effet pourquoi j'ai tenté de faire de ce remercîment à l'Académie française un discours oratoire qui eût quelque force et quelque étendue. De zélés académiciens m'avaient déjà frayé ce chemin[1]; mais ils se sont trouvés en petit nombre, et leur zèle pour l'honneur et la réputation de l'Académie n'a eu que peu d'imitateurs. Je pouvais suivre l'exemple de ceux qui, postulant une place dans cette compagnie sans avoir jamais rien écrit, quoiqu'ils sachent écrire, annoncent dédaigneusement, la veille de leur réception, qu'ils n'ont que deux mots à dire et qu'un moment à parler, quoique capables de parler longtemps et de parler bien.

J'ai pensé, au contraire, qu'ainsi que nul artisan n'est agrégé à aucune société ni n'a ses lettres de maîtrise[2] sans faire son chef-d'œuvre, de même, et avec encore plus de bienséance, un homme associé à un corps qui ne s'est soutenu et ne peut jamais se soutenir que par l'éloquence, se trouvait engagé à faire, en y entrant, un effort en ce genre, qui le fît aux yeux de tous paraître digne du choix dont il venait de l'honorer. Il me semblait encore que puisque l'éloquence profane ne paraissait plus régner au barreau, d'où elle a été bannie par la nécessité de l'expédition[3], et qu'elle ne devait plus être admise dans la chaire, où elle n'a été que trop soufferte[4], le seul asile qui pouvait lui rester était l'Académie française; et qu'il n'y avait rien de plus naturel, ni qui pût rendre cette compagnie plus célèbre, que si, au sujet des réceptions de nouveaux académiciens, elle savait quelquefois attirer la cour et la ville à ses assemblées, par la curiosité d'y entendre des pièces d'éloquence d'une juste étendue[5], faites

1. Bossuet et Fénelon, par exemple, dont les Discours de réception sont de remarquables morceaux d'histoire et de critique littéraire.

2. « Lettres conférant le titre de *maître* dans une corporation industrielle. » Chéruel, *Dictionnaire des Institutions*.

3. Des affaires. V. pages 434 et 472.

4. Voy. pages 460 et suiv.

5. D'une étendue convenable d'un développement suffisant. Les Latins disaient de même « *justum volumen* », et Mme de Sévigné écrit (25 déc. 1671) : « Cette lettre est devenue un *juste* volume. »

de main de maîtres, et dont la profession est d'exceller dans la science de la parole.

Si je n'ai pas atteint mon but, qui était de prononcer un discours éloquent, il me paraît du moins que je me suis disculpé de l'avoir fait trop long de quelques minutes : car, si d'ailleurs Paris, à qui on l'avait promis mauvais, satirique et insensé, s'est plaint qu'on lui avait manqué de parole ; si Marly[1], où la curiosité de l'entendre s'était répandue, n'a point retenti d'applaudissements que la cour ait donnés à la critique qu'on en avait faite ; s'il a su franchir Chantilly[2], écueil des mauvais ouvrages ; si l'Académie française, à qui j'avais appelé comme au juge souverain de ces sortes de pièces[3], étant assemblée extraordinairement, a adopté celle-ci, l'a fait imprimer par son libraire, l'a mise dans ses archives ; si elle n'était pas en effet composée *d'un style affecté, dur et interrompu*, ni chargée de louanges fades et outrées, telles qu'on les lit dans les *prologues d'opéras*[4], et dans tant *d'épîtres dédicatoires*, il ne faut plus s'étonner qu'elle ait ennuyé Théobalde. Je vois les temps, le public me permettra de le dire, où ce ne sera pas assez de l'approbation qu'il aura donnée à un ouvrage pour en faire la réputation, et que, pour y mettre le dernier sceau, il sera nécessaire que de certaines gens le désapprouvent, qu'ils y aient bâillé.

Car voudraient-ils, présentement qu'ils ont reconnu que cette harangue a moins mal réussi dans le public qu'ils ne l'avaient espéré, qu'ils savent que deux libraires ont plaidé[5] à qui l'imprimerait, voudraient-ils désavouer leur goût et le jugement qu'ils en ont porté dans les premiers jours qu'elle fut prononcée ? Me permettraient-ils de publier ou seulement de soupçonner, une tout autre raison de l'âpre censure qu'ils en firent, que la

1. Le château de Marly, où venait souvent le roi. Le discours de La Bruyère y fut lu à un dîner de Louis XIV.

2. Le prince de Condé et le duc de Bourbon, fils et petit-fils du grand Condé, habitaient Chantilly.

3. *Pièce* « se dit des ouvrages d'esprit, en prose ou en vers, qui font une espèce de tout complet. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

4. Tels étaient, par exemple, les prologues des opéras de Thomas Corneille, de Donneau de Visé et de Fontenelle. (Cf. p. 466-467.) — L'*Épître dédicatoire* du Dictionnaire de l'Académie française (1694), rédigée par Charpentier (voy. p. 50, n. 4), qui répondit à La Bruyère, est également chargée de louanges de Louis XIV.

5. L'instance était aux Requêtes de l'Hôtel. (*Note de La Bruyère.*)

persuasion où ils étaient qu'elle le méritait? On sait que cet homme d'un nom et d'un mérite si distingué[1], avec qui j'eus l'honneur d'être reçu à l'Académie française, prié, sollicité, persécuté de consentir à l'impression de sa harangue par ceux mêmes qui voulaient supprimer la mienne et en éteindre la mémoire, leur résista toujours avec fermeté. Il leur dit *qu'il ne pouvait ni ne devait approuver une distinction si odieuse qu'ils voulaient faire entre lui et moi; que la préférence qu'ils donnaient à son discours*[2] *avec cette affectation et cet empressement qu'ils lui marquaient, bien loin de l'obliger, comme ils pouvaient le croire, lui faisait au contraire une véritable peine; que deux discours également innocents, prononcés dans le même jour, devaient être imprimés dans le même temps.* Il s'expliqua ensuite obligeamment, en public et en particulier, sur le violent chagrin qu'il ressentait de ce que les deux auteurs de la gazette que j'ai cités avaient fait servir les louanges qu'il leur avait plu de lui donner à un dessein formé[3] de médire de moi, de mon Discours et de mes *Caractères*; et il me fit, sur cette satire injurieuse, des explications et des excuses qu'il ne me devait point. Si donc on voulait inférer de cette conduite des Théobaldes, qu'ils ont cru faussement avoir besoin de comparaisons et d'une harangue folle et décriée pour relever[4] celle de mon collègue, ils doivent répondre, pour se laver de ce soupçon qui les déshonore, qu'ils ne sont ni courtisans, ni dévoués à la faveur, ni intéressés, ni adulateurs; qu'au contraire ils sont sincères, et qu'ils ont dit naïvement ce qu'ils pensaient du plan, du style et des expressions de mon remercîment à l'Académie française. Mais on ne manquera pas d'insister et de leur dire que le jugement de la cour et de la ville, des grands et du peuple, lui a été favorable. Qu'importe? Ils répliqueront avec confiance que le public a son goût et qu'ils ont le leur, réponse qui ferme la bouche et qui termine tout différend. Il est vrai qu'elle

1. L'abbé Bignon. Voy. p. 351, n. 7.

2. « M. l'abbé Bignon, avait dit *le Mercure*, fit un discours où l'on n'admira pas moins l'ordre et la liaison ingénieuse (cf. plus haut, page 514, lignes 14 à 18) de chaque matière que la beauté de l'expression et le tour agréable des pensées... Quelle différence des deux discours... et des manières des deux nouveaux académiciens! M. l'abbé Bignon témoigne beaucoup de reconnaissance; M. de la Bruyère se croit si digne du choix qu'on a fait de lui, que, etc...; [il] exagère son mérite », etc.

3. *Un dessein formé*, prémédité

4. *Relever*. Voy. page 6, note 1.

m'éloigne de plus en plus de vouloir leur plaire par aucun de mes écrits; car, si j'ai un peu de santé, avec quelques années de vie, je n'aurai plus d'autre ambition que celle de rendre, par des soins assidus et par de bons conseils, mes ouvrages tels qu'ils puissent toujours partager les Théobaldes et le public.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE LUNDI QUINZIÈME JUIN 1693

MESSIEURS,

Il serait difficile d'avoir l'honneur de se trouver au milieu de vous, d'avoir devant ses yeux l'Académie française, d'avoir lu l'histoire de son établissement, sans penser d'abord à celui à qui elle en est redevable[1], et sans se persuader qu'il n'y a rien de plus naturel, et qui doive moins vous déplaire, que d'entamer ce tissu de louanges qu'exigent le devoir et la coutume, par quelques traits où ce grand cardinal soit reconnaissable, et qui en renouvellent la mémoire.

Ce n'est point un personnage qu'il soit facile de rendre ni d'exprimer par de belles paroles ou par de riches figures, par ces discours moins faits pour relever le mérite de celui que l'on veut peindre, que pour montrer tout le feu et toute la vivacité de l'orateur. Suivez le règne de Louis le Juste ; c'est la vie du cardinal de Richelieu, c'est son éloge et celui du prince qui l'a mis en œuvre. Que pourrais-je ajouter à des faits encore récents et si mémorables? Ouvrez son *Testament politique*[2], digérez[3] cet ouvrage : c'est la peinture de son esprit; son âme tout entière s'y développe; l'on y découvre le secret de sa conduite et de ses actions; l'on y trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration; l'on y voit sans peine qu'un homme qui pense si virilement et si juste a pu agir sûrement et avec

1. Le cardinal de Richelieu.
2. Publié en 1688, à Amsterdam.
3. *Digérez*, examinez. (*Dict. de l'Académie*, 1694.) Voy. p. 463, n. 1.

succès, et que celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il a fait[1].

Génie fort et supérieur[2], il a su tout le fond et tout le mystère du gouvernement; il a connu le beau et le sublime du ministère; il a respecté l'étranger, ménagé[3] les couronnes, connu le poids de leur alliance; il a opposé des alliés à des ennemis; il a veillé aux intérêts du dehors, à ceux du dedans: il n'a oublié que les siens. Une vie laborieuse et languissante, souvent exposée, a été le prix d'une si haute vertu; dépositaire des trésors de son maître, comblé de ses bienfaits, ordonnateur, dispensateur de ses finances, on ne saurait dire qu'il est mort riche.

Le croirait-on, Messieurs? cette âme sérieuse et austère, formidable aux ennemis de l'État, inexorable aux factieux, plongée dans la négociation[4], occupée tantôt à affaiblir le parti de l'hérésie, tantôt à déconcerter une ligue, et tantôt à méditer une conquête, a trouvé le loisir d'être savante, a goûté les belles-lettres et ceux qui en faisaient profession. Comparez-vous, si vous l'osez, au grand Richelieu, hommes dévoués à la fortune, qui, par le succès de vos affaires particulières, vous jugez dignes que l'on vous confie les affaires publiques; qui vous donnez pour des génies heureux et pour de bonnes têtes[5]; qui dites que vous ne savez rien, que vous n'avez jamais lu, que vous ne lirez point, ou pour marquer l'inutilité des sciences, ou pour paraître ne devoir rien aux autres, mais puiser tout de votre fonds[6]. Apprenez que le cardinal de Richelieu a su, qu'il a lu; je ne dis pas qu'il n'a point eu d'éloignement pour les gens de lettres, mais qu'il les a aimés, caressés[7], favorisés, qu'il leur a ménagé[8] des privilèges, qu'il leur destinait des pensions, qu'il les a réunis en une compagnie célèbre, qu'il en a fait l'Académie française. Oui, hommes riches et ambitieux,

1. *Fait.* Voy. page 455, note 2.

2. Ce mot s'employait ainsi, d'une façon absolue, dès le dix-septième siècle, comme le témoigne le Dictionnaire de l'Académie de 1694.

3. *Menagé.* Voy. page 202, n. 4.

4. *La negociation.* Voy. p. 402, note 6.

5. *Bonnes têtes.* Voy. page 515, note 1; page 474, note 5.

6. Comparez des idées analogues, p. 84 : « Les enfants des dieux... » ; p. 169 : « Si les pensées.. » ; p. 245 : Pendant que les grands .. » ; et de la p. 349 à la p. 352.

7. *Caresse*, signifie au dix-septième siècle tout « témoignage extérieur d'affection. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

8. *Menager.* V plus haut, note 3.

contempteurs de la vertu et de toute association qui ne roule[1] pas sur les établissements[2] et sur l'intérêt, celle-ci est une des pensées de ce grand ministre, né homme d'État, dévoué à l'État: esprit solide, éminent, capable dans ce qu'il faisait des motifs[3] les plus relevés et qui tendaient au bien public comme à la gloire de la monarchie; incapable de concevoir jamais rien qui ne fût digne de lui, du prince qu'il servait, de la France, à qui il avait consacré ses méditations et ses veilles.

Il savait quelle est la force et l'utilité de l'éloquence, la puissance de la parole qui aide la raison et la fait valoir, qui insinue aux hommes la justice et la probité, qui porte dans le cœur du soldat l'intrépidité et l'audace, qui calme les émotions populaires, qui excite à leurs devoirs les compagnies[4] entières ou la multitude. Il n'ignorait pas quels sont les fruits de l'histoire et de la poésie, quelle est la nécessité de la grammaire, la base et le fondement des autres sciences; et que, pour conduire ces choses à un degré de perfection qui les rendît avantageuses à la république[5], il fallait dresser le plan d'une compagnie où la vertu seule fût admise, le mérite placé, l'esprit et le savoir rassemblés par des suffrages. N'allons pas plus loin : voilà, Messieurs, vos principes et votre règle dont je ne suis qu'une exception.

Rappelez en votre mémoire, la comparaison ne vous sera pas injurieuse, rappelez ce grand et premier concile[6] où les Pères qui le composaient étaient remarquables chacun par quelques membres mutilés, ou par les cicatrices qui leur étaient restées des fureurs de la persécution; ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de s'asseoir dans cette assemblée générale de toute l'Église : il n'y avait aucun de vos illustres prédécesseurs qu'on ne s'empressât de voir, qu'on ne montrât dans les places[7], qu'on ne désignât par quelque ouvrage fameux qui lui avait fait un grand nom, et qui lui donnait rang dans cette Académie naissante qu'ils avaient comme fondée[8]. Tels étaient ces grands artisans

1. *Roule.* Voy. page 471, note 1.
2. *Établissements.* Voy. page 451, note 7.
3. *Capable... des motifs....* Voy. p. 318, n. 5.
4. *Compagnies*, assemblées.
5. *République.* Voy. p. 435, n. 2.
6. Le Concile de Nicée (325).
7. *Dans les places.* Voy. p. 386, note 4, et p. 355, note 4.
8. La liste des membres de l'Académie française à sa naissance nous autorise à trouver cet éloge très hyperbolique. Qui connaît aujourd'hui Guillaume Bautru de Serrant, Jean Silhon, Jean de Sirmond,

de la parole, ces premiers maîtres de l'éloquence française ; tels vous êtes, Messieurs, qui ne cédez ni en savoir, ni en mérite à nul de ceux qui vous ont précédés.

L'un, aussi correct dans sa langue que s'il l'avait apprise par règles et par principes, aussi élégant dans les langues étrangères que si elles lui étaient naturelles, en quelque idiome qu'il compose, semble toujours parler celui de son pays : il a entrepris, il a fini une pénible traduction que le plus bel esprit pourrait avouer, et que le plus pieux personnage devrait désirer d'avoir faite[1].

L'autre[2] fait revivre Virgile parmi nous, transmet[3] dans notre langue les grâces et les richesses de la latine, fait des romans[4] qui ont une fin[5], en bannit le prolixe et l'incroyable, pour y substituer le vraisemblable et le naturel.

Un autre[6], plus égal que Marot[7] et plus poète que Voiture[8], a le jeu, le tour[9] et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire ; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise ; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter.

Celui-ci[10] passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pen-

Amable de Bourzeis, Colomby, Jean Baudoin, Pierre Bardin, Pierre de Boissat, etc.? Les seuls noms qui ont survécu à divers titres parmi ceux des académiciens de Richelieu, sont ceux de Conrart, Chapelain, Saint-Amand, Racan, Balzac, Vaugelas et Voiture.

1. Il s'agit ici, non pas de l'abbé de Choisy, comme on l'a dit souvent, mais du secrétaire perpétuel de l'Académie, l'abbé Régnier-Desmarais, grammairien de mérite, qui savait l'italien et l'espagnol et avait traduit de cette dernière langue la *Pratique de la Perfection chrétienne* du P. Rodriguez.

2. Segrais (1624-1670), traducteur de l'*Énéide* et des *Géorgiques*. Il n'avait encore paru que la traduction de l'*Énéide*.

3. Sens étymologique : fait passer.

4. Segrais a composé plusieurs romans, par exemple *les Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie* (1656-1657) ; *le Toledan ou Histoire romanesque de don Juan d'Autriche* (1669).

5. *Qui ont une fin. Artamène ou le grand Cyrus* de Mlle de Scudéry et *Clélie*, du même auteur, ont chacun *dix* volumes ; *l'Esclave Reine*, de la même, en a *huit* ; le *Polexandre* de Gomberville, *quatre* ; le *Faramond* de La Calprenède *douze*. On était obligé de faire des abrégés de ces romans.

6. La Fontaine.

7. *Marot*. Voy. pag. 47-48 et 458.

8. *Voiture*. Voy. p. 44, 70, 401, 458.

9. *Le tour*. Voy. page 44, n. 1.

10. Boileau.

sées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie : il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie[1], quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris : on y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il[2] est mauvais.

Cet autre[3] vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime[4], qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre : il ne l'en dépossède pas, il est vrai ; mais il s'y établit avec lui ; le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré[5] ; quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe*[6] que le souvenir de leur jeunesse.

Que dirai-je de ce personnage[7] qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence[8] de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église : que n'est-il point ? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne.

Toucherai-je aussi votre dernier choix[9], si digne de vous ?

1. *De genie.* « On dit *travailler de genie* pour dire *faire* quelque chose de sa propre invention et d'une manière aisée et naturelle. » *Dict. de l'Académie*, 1694. L'éloge ne convient guère à Boileau.

2. *Qu'il est...* Voy. page 149, n. 3, 171, n. 4 ; 376, n. 1.

3. Racine.

4. *Prime.* V. p. 140, n. 3 ; 243, n. 5

5. *Préféré.* Fontenelle, dans son discours de réception (1691), avait dit hautement que le nom de son oncle, dans le théâtre, *effaçait tous les autres noms.*

6. *Œdipe*, joué en 1659.

7. Bossuet.

8. *Éminence.* Le Dict. de l'Académie (1694) n'attribue à ce mot que le sens physique de « lieu élevé » et le sens figuré de « titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux ». Voy. page 141, ligne 3.

9. Fénelon, qui avait été reçu à

Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve[1] ! Je m'en souviens; et, après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler? comment daignez-vous m'entendre? Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie[2] et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité[3], de délicatesse, de politesse : on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit; on doit être content de soi, si l'on emporte ses réflexions et si l'on en profite. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre! A qui m'associez-vous!

Je voudrais, Messieurs, moins pressé par le temps et par les bienséances qui mettent des bornes à ce discours, pouvoir louer chacun de ceux qui composent cette Académie par des endroits encore plus marqués[4] et par de plus vives expressions. Toutes les sortes de talents que l'on voit répandus parmi les hommes se trouvent partagés[5] entre vous. Veut-on de diserts orateurs[6], qui aient semé dans la chaire toutes les fleurs de l'éloquence, qui, avec une saine morale, aient employé tous les tours et toutes les finesses de la langue, qui plaisent par un beau choix de paroles, qui fassent aimer les solemnités, les temples, qui y fassent courir? Qu'on ne les cherche pas ailleurs, ils sont parmi vous. Admire-t-on une vaste et profonde littérature[7] qui aille fouiller dans les

l'Académie peu de temps avant La Bruyère (le 31 mars).

1. Dans son discours de réception, Fenelon avait exprimé d'ingénieuses considérations sur le caractere général de la littérature contemporaine et sur l'heureux progrès de la simplicité dans le style.

2. *De genie*. Voy. p. 529, note 1.

3. *Ni... ni...*. Renforcement de négation fréquent au dix-septieme siècle. « N'attendez *pas* de ce céleste prédicateur *ni* la pompe, *ni* les ornements dont se pare l'éloquence humaine » Bossuet, *Panégyrique de saint Paul*.

4. Voy. p. 12, n. 2; p. 55, n. 3; p. 359, n. 1, et p. 416, n. 4 pour « endroit ».

5. La Bruyère fait accorder *partages* avec *talents*.

6. Bossuet, Fénelon, Fléchier, l'abbé Bignon, et peut-être aussi l'archevêque de Paris, François de Harlay. Voy. plus haut, p. VII, notes.

7. Daniel Huet, évêque d'Avranches, auteur d'une *Demonstratio evangelica*, d'une *Histoire du commerce et de la navigation des Anciens* et de nombreuses dissertations d'erudition. La Bruyère a peut-être aussi en vue l'abbé de Choisy, qui travaillait à une histoire de l'Église (parue en 1727, 11 vol. in-4) et qui a composé aussi une histoire de France sous les règnes de saint Louis, Philippe de

archives de l'antiquité pour en retirer des choses ensevelies dans l'oubli, échappées aux esprits les plus curieux, ignorées des autres hommes : une mémoire, une méthode, une précision à ne pouvoir, dans ces recherches, s'égarer d'une seule année, quelquefois d'un seul jour sur tant de siècles? Cette doctrine admirable, vous la possédez ; elle est du moins en quelques-uns de ceux qui forment cette savante assemblée. Si l'on es curieux du don des langues[2], joint au double talent de savoir avec exactitude les choses anciennes, et de narrer celles qui sont nouvelles avec autant de simplicité que de vérité, des qualités si rares ne vous manquent pas et sont réunies en un même sujet[3]. Si l'on cherche des hommes habiles, pleins d'esprit et d'expérience, qui, par le privilège de leurs emplois, fassent parler le prince avec dignité et avec justesse[4]; d'autres qui placent heureusement et avec succès, dans les négociations[5] les plus délicates, les talents qu'ils ont de bien parler et de bien écrire : d'autres encore qui prêtent leurs soins et leur vigilance aux affaires publiques, après les avoir employées aux judiciaires, toujours avec une égale réputation[6] : tous se trouvent au milieu de vous, et je souffre à[7] ne les pas nommer.

Si vous aimez le savoir joint à l'éloquence, vous n'attendrez pas longtemps ; réservez seulement toute votre attention pour celui qui parlera après moi[8]. Que vous manque-t-il enfin? Vous avez des écrivains habiles en l'une et en l'autre oraison[9]; des poètes en tout genre de poésies, soit morales, soit chrétiennes,

Valois, Jean le Bon, Charles V et Charles VI.

1. *Science*. Voy. page 549, note 3 ; p. 429, note 1.

2. Eusèbe Renaudot savait l'arabe, le syriaque et le copte ; il a composé une *Défense de la Perpétuité de la foi* d'Arnaud et Nicole, une collection des anciennes liturgies orientales, etc. Il rédigeait de plus la *Gazette de France*.

3. *Sujet*. Voy. page 289, n. 2.

4. *Justesse*. Toussaint Rose, secrétaire du cabinet du roi, chez qui Saint-Simon a loué aussi ce mérite.

5. *Négociation*. Voy. sur le sens de ce mot, page 102, note 6. Il s'agit ici du cardinal d'Estrées, du comte de Crécy, de François de Caillières.

6. *Réputation*. Bergeret, ancien avocat général à Metz, alors secrétaire du cabinet du roi et premier commis de Colbert de Croissy.

7. Voy. page 258, n. 4.

8. François Charpentier (1620-1702), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions. Auteur d'une *Vie de Socrate*, d'une traduction de *la Cyropédie*, etc. Il répondit à La Bruyère au nom de l'Académie, dont il était le directeur. Voy. p. 30 et p. 522.

9. *Oraison*. V. p. 29 et p. 472, n. 1.

soit héroïques, soit galantes et enjouées; des imitateurs des anciens; des critiques austères; des esprits fins, délicats, subtils, ingénieux, propres à briller dans les conversations et dans les cercles[1]. Encore une fois, à quels hommes, à quels grands sujets[2] m'associez-vous!

Mais avec qui daignez-vous aujourd'hui me recevoir[3]? Après qui vous fais-je ce public remerciement? Il ne doit pas néanmoins, cet homme si louable et si modeste, appréhender que je le loue : si proche de moi, il aurait autant de facilité que de disposition à m'interrompre. Je vous demanderai plus volontiers : A qui me faites-vous succéder? A un homme QUI AVAIT DE LA VERTU.

Quelquefois, Messieurs, il arrive que ceux qui vous doivent les louanges des illustres morts dont ils remplissent la place, hésitent, partagés entre plusieurs choses qui méritent également qu'on les relève. Vous aviez choisi en M. l'abbé de la Chambre[4]

1. *Cercles.* Voy. page 404, n. 3. — La Bruyère loue ici en bloc un certain nombre d'académiciens qui n'étaient pas de sa « coterie » ou qu'il n'estimait que médiocrement : Thomas Corneille, Segrais, Boyer, Charles Perrault, Testu de Mauroy, Fontenelle, Pavillon, Tourreil, etc. Parmi *les imitateurs des anciens*, La Bruyère range probablement, avec malice, Fontenelle; cela rappelle les paragraphes qui le concernent dans le chap. des *Ouvrages de l'esprit* (p. 32) et dans le chap. *de la Société* (p. 130). — Le *critique austère* était sans doute l'abbé Gallois, qui avait rédigé de 1665 à 1674 le *Journal des savants.*

2. *Sujets.* V. p. 84, n. 4; 289, n. 2.

3. L'abbé J.-P. Bignon, oratorien, petit-fils du savant Jérôme Bignon, avait été nommé à la place de Bussy-Rabutin, et fut reçu le même jour que La Bruyère. « L'abbé Bignon était un prédicateur éloquent; il avait eu l'honneur de prêcher à la cour l'Avent de 1692; mais son plus grand titre était celui de neveu de Pontchartrain. » Bouxel, *Chronique des Elections à l'Académie française.* Ajoutons qu'il n'avait que trente et un ans et qu'il fut, plus tard, chargé par le roi de reconstituer l'Académie des Inscriptions et médailles. On a de lui quelques mémoires dans le *Journal des savants* et un petit nombre d'autres écrits.

4. L'abbé Pierre Cureau de la Chambre était fils de Marin Cureau de la Chambre, auteur des *Charactères des passions.* Quoiqu'il n'eût jamais écrit, il fut reçu à l'Académie en 1670. Il mourut en avril 1693, ne laissant que quelques sermons (publiés en 1686) et trois discours prononcés à l'Académie. Outre la protection de Séguier, dont il est parlé plus bas, Cureau de la Chambre avait encore celle de Colbert, qui ne nuisit pas à sa fortune, comme le montre ce passage des *Mémoires* de Charles Perrault : « M. de la Chambre, médecin très célèbre, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me

un homme si pieux, si tendre[1], si charitable, si louable par le cœur, qui avait des mœurs si sages et si chrétiennes, qui était si touché de religion[2], si attaché à ses devoirs, qu'une de ses moindres qualités était de bien écrire. De solides vertus, qu'on voudrait célébrer, font passer légèrement sur son érudition ou sur son éloquence; on estime encore plus sa vie et sa conduite que ses ouvrages. Je préférerais en effet de[3] prononcer le discours funèbre de celui à qui je succède, plutôt que de me borner à un simple éloge de son esprit. Le mérite en lui n'était pas une chose acquise, mais un patrimoine, un bien héréditaire, si du moins il en faut juger par le choix de celui qui avait livré son cœur, sa confiance, toute sa personne, à cette famille, qui l'avait rendue comme votre alliée, puisqu'on peut dire qu'il l'avait adoptée et qu'il l'avait mise avec l'Académie française sous sa protection[4].

Je parle du chancelier Séguier. On s'en souvient comme de l'un des plus grands magistrats que la France ait nourris depuis ses commencements. Il a laissé à douter en quoi il excellait davantage, ou dans les belles-lettres, ou dans les affaires; il est vrai du moins, et on en convient, qu'il surpassait en l'un et en l'autre tous ceux de son temps. Homme grave et familier, profond dans les délibérations, quoique doux et facile dans le commerce, il a eu naturellement ce que tant d'autres veulent avoir et ne se donnent pas, ce qu'on n'a point par l'étude et par l'affectation, par les mots graves ou sentencieux, ce qui est plus rare que la science, et peut-être que la probité, je veux dire de la dignité. Il ne la devait point à l'éminence[5] de son poste; au contraire, il l'a anobli : il a été grand et accrédité[6] sans ministère, et on ne voit pas que ceux qui ont su tout réunir en leurs personnes l'aient effacé.

nommer en sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas, parce que M. de la Chambre, médecin et fils du défunt, lui en avait parlé pour son frère, curé de Saint-Barthélemy. Il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la compagnie, qui me voulaient nommer, de n'en rien faire. » Cité par M. Bouxél. *Chronique des Élections à l'Académie.*

1. *Si tendre*, si sensible.

2. Pénétré de sentiments religieux. Voy. p. 216, n. 1; p. 505, n. 3

3. Voy. p. 12, n. 1; 133, n. 2, etc

4. Le chancelier Séguier avait le titre de protecteur de l'Académie française et il était aussi le bienfaiteur de la famille de la Chambre.

5. *Éminence*. Voy. p. 529, n. 8.

6. *Accrédité* : qui a du crédit, de l'autorité, de la considération. Voy page 105, ligne 13.

Vous le perdîtes il y a quelques années ce grand protecteur vous jetâtes la vue autour de vous, vous promenâtes vos yeux sur tous ceux qui s'offraient et qui se trouvaient honorés de vous recevoir; mais le sentiment de votre perte fut tel que, dans les efforts que vous fîtes pour la réparer, vous osâtes penser à celui qui seul pouvait vous la faire oublier et la tourner à votre gloire[1]. Avec quelle bonté, avec quelle humanité ce magnanime prince vous a-t-il reçus! N'en soyons pas surpris, c'est son caractère; le même, Messieurs, que l'on voit éclater dans toutes les actions de sa belle vie, mais que les surprenantes révolutions arrivées dans un royaume voisin et allié de la France[2] ont mis dans le plus beau jour qu'il pouvait jamais recevoir.

Quelle facilité est la nôtre pour perdre tout d'un coup le sentiment et la mémoire des choses dont nous nous sommes vus le plus fortement imprimés[3]! Souvenons-nous de ces jours tristes que nous avons passés dans l'agitation et dans le trouble, curieux, incertains quelle[4] fortune auraient courue un grand roi, une grande reine, le prince leur fils, famille auguste, mais malheureuse, que la piété et la religion avaient poussée jusqu'aux dernières épreuves de l'adversité. Hélas! avaient-ils péri sur la mer ou par les mains de leurs ennemis? Nous ne le savions pas : on s'interrogeait, on se promettait réciproquement les premières nouvelles qui viendraient sur un événement si lamentable. Ce n'était plus une affaire publique, mais domestique; on n'en dormait plus, on s'éveillait les uns les autres pour s'annoncer ce qu'on en avait appris[5]. Et quand ces personnes

1. A la mort du chancelier Séguier (28 janvier 1672), l'Académie pria Louis XIV d'accepter le titre de protecteur de l'Académie.

2. L'Angleterre.

3. *Imprimer*, en parlant de choses morales, s'employait beaucoup au dix-septième siècle. *Être imprimé d'une chose* est une tournure plus insolite, à laquelle conduisait cependant cette façon de parler de Molière : « Et jusqu'au moindre mot, *imprimez-le*-vous bien. » *École des Femmes*, III, 2; et, dans *l'Étourdi*, III, 2 : « ... Trufaldin ‖ Est si bien *imprimé* de ce conte badin. » Génin, *Lexique de Molière*.

4. Voy. page 476, note 2.

5. Il n'y a pas là d'exagération. Mme de Sévigné écrivait le 29 décembre 1688 : « Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci. On dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs : il est à Calais; il est à Boulogne; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau; un cinquième dit à Brest; et tout cela tellement brouillé qu'on ne sait que dire;... les laquais vont et viennent à tous moments; jamais je n'ai vu un jour pareil.... »

royales, à qui l'on prenait tant d'intérêt, eussent pu échapper à la mer ou à leur patrie, était-ce assez ? ne fallait-il pas une terre étrangère où ils pussent aborder, un roi également bon et puissant qui pût et qui voulût les recevoir? Je l'ai vue, cette réception[1], spectacle tendre[2] s'il en fut jamais! On y versait des larmes d'admiration et de joie. Ce prince n'a pas plus de grâce, lorsqu'à la tête de ses camps et de ses armées, il foudroie une ville qui lui résiste, ou qu'il dissipe les troupes ennemies du seul bruit de son approche.

S'il soutient cette longue guerre[3], n'en doutons pas, c'est pour nous donner une paix heureuse, c'est pour l'avoir à des conditions qui soient justes et qui fassent honneur à la nation, qui ôtent pour toujours à l'ennemi l'espérance de nous troubler par de nouvelles hostilités. Que d'autres publient, exaltent ce que ce grand roi a exécuté, ou par lui-même, ou par ses capitaines, durant le cours de ces mouvements dont toute l'Europe est ébranlée : ils ont un sujet vaste et qui les exercera longtemps. Que d'autres augurent, s'ils le peuvent, ce qu'il veut achever dans cette campagne. Je ne parle que de son cœur, que de la pureté et de la droiture de ses intentions: elles sont connues, elles lui échappent[4]. On le félicite sur des titres d'honneur dont il vient de gratifier quelques grands de son État : que dit-il? qu'il ne peut être content quand tous ne le sont pas, et qu'il lui est impossible que tous le soient comme il le voudrait. Il sait, Messieurs, que la fortune d'un roi est de prendre des villes, de gagner des batailles, de reculer ses frontières, d'être craint de ses ennemis; mais que la gloire du souverain consiste à être aimé de ses peuples, en avoir le cœur, et par le cœur tout ce qu'ils possèdent. Provinces éloignées, provinces voisines, ce prince humain et bienfaisant, que les peintres et les statuaires nous défigurent, vous tend les bras, vous regarde avec des yeux tendres et pleins de douceur; c'est là son attitude : il veut voir vos habitants, vos bergers, danser au son d'une flûte champêtre sous les saules et les peupliers, y mêler leurs voix rustiques, et chanter les louanges de celui qui

1. La reine d'Angleterre et le prince de Galles arrivèrent à Saint-Germain le 6 janvier 1689; Jacques II les rejoignit le lendemain. Louis XIV était venu recevoir lui-même la reine et le roi.

2. *Tendre.* Attendrissant. Voy. page 555, note 1.

3. La guerre contre la ligue d'Augsbourg, qui avait commencé en 1689.

4. V. p. 301, n. 4; 340, n. 3; 342, n. 2.

avec la paix et les fruits de la paix, leur aura rendu la joie et la sérénité[1].

C'est pour arriver à ce comble de ses souhaits, la félicité commune, qu'il se livre aux travaux et aux fatigues d'une guerre pénible, qu'il essuie l'inclémence du ciel et des saisons, qu'il expose sa personne, qu'il risque une vie heureuse : voilà son secret et les vues qui le font agir; on les pénètre, on les discerne par les seules qualités de ceux qui sont en place, et qui l'aident de leurs conseils. Je ménage leur modestie : qu'ils me permettent seulement de remarquer qu'on ne devine point les projets de ce sage prince, qu'on devine, au contraire, qu'on nomme les personnes qu'il va placer, et qu'il ne fait que confirmer la voix du peuple dans le choix qu'il fait de ses ministres. Il ne se décharge pas entièrement sur eux du poids de ses affaires; lui-même, si je l'ose dire, il est son principal ministre : toujours appliqué à nos besoins[2], il n'y a pour lui ni temps de relâche ni heures privilégiées : déjà la nuit s'avance, les gardes sont relevées aux avenues de son palais, les astres brillent au ciel et font leur course; toute la nature repose, privée du jour, ensevelie dans les ombres; nous reposons aussi, tandis que ce roi, retiré dans son balustre[3], veille seul sur nous et sur tout l'État. Tel est, Messieurs, le protecteur que vous vous êtes procuré, celui de ses peuples.

Vous m'avez admis dans une compagnie illustrée par une si haute protection. Je ne le dissimule pas, j'ai assez estimé cette distinction pour désirer de l'avoir dans toute sa fleur et dans toute son intégrité, je veux dire de la devoir à votre seul choix[4]; et j'ai mis votre choix à tel prix, que je n'ai pas osé en blesser, pas même en effleurer la liberté, par une importune sollicitation[5]. J'avais d'ailleurs une juste défiance de moi-même, je sen-

1. Comparez pages 280-281.

2. Voy. pages 227, n. 5; 295, n. 2.

3. Balustrade qui entourait le lit des princes.

4. *Le Mercure* prétend qu'au contraire l'élection de La Bruyère n'a été due qu'aux « plus fortes brigues qui aient jamais été faites ». Voyez la note ci-après.

5. Il faut dire néanmoins que l'on sollicita pour lui, comme l'atteste une lettre de Jérome Phelypeaux, fils de Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, contrôleur général des finances et ministre de la marine, ami de La Bruyère. Phélypeaux sollicite, le 18 avril 1693, l'abbé Renaudot en faveur de Bignon et de La Bruyère tout ensemble. Les Pontchartrain devaient bien, du reste, ce service à La Bruyère; ils avaient successivement fait pas-

tais de la répugnance à demander d'être préféré à d'autres qui pouvaient être choisis. J'avais cru entrevoir, Messieurs, une chose que je ne devais avoir aucune peine à croire, que vos inclinations se tournaient ailleurs, sur un sujet[1] digne, sur un homme rempli de vertus, d'esprit et de connaissances, qui était tel avant le poste de confiance qu'il occupe, et qui serait tel encore s'il ne l'occupait plus[2]. Je me sens touché, non de sa déférence, je sais celle que je lui dois, mais de l'amitié qu'il m'a témoignée, jusques à s'oublier en ma faveur. Un père mène son fils à un spectacle ; la foule y est grande, la porte est assiégée ; il est haut et robuste, il fend la presse ; et, comme il est près d'entrer, il pousse son fils devant lui, qui[3], sans cette précaution, ou n'entrerait point, ou entrerait tard. Cette démarche, d'avoir supplié quelques-uns de vous, comme il a fait, de détourner vers moi leurs suffrages, qui pouvaient si justement aller à lui, elle est rare, puisque, dans ces circonstances, elle est unique, et elle ne diminue rien de ma reconnaissance envers vous, puisque vos voix seules, toujours libres et arbitraires[4], donnent une place dans l'Académie française.

Vous me l'avez accordée, Messieurs, et de si bonne grâce, avec un consentement si unanime[5], que je la dois et la veux tenir de votre seule magnificence. Il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni titres, ni autorité, ni faveur, qui aient pu vous plier à faire ce choix[6] : je n'ai rien de toutes ces choses, tout me

ser contre lui Étienne Pavillon, leur cousin, pauvre poète (22 novembre 1691), et Jacques de Tourreil, précepteur d'un fils Pontchartrain, ce traducteur *bourreau* qui trouvait moyen de « donner de l'esprit à Démosthène » (14 février 1692). Cf. Rouxel, ouvrage cité, et ci-après, p. 558, note dernière.

1. *Sujet.* Voy. page 84, n. 4 ; 519, n. 1, etc.

2. Simon de la Loubère, né en 1642, gouverneur du fils de Pontchartrain. Il fut nommé à l'Académie peu de temps après La Bruyère. Il avait publié, au retour d'un voyage qu'il avait fait dans le royaume de Siam, avec le titre d'envoyé extraordinaire, une description de ce pays. Il s'occupait de mathématiques et de poésie.

3. *Qui...* Voy. page 451, n. 2.

4. De même qu'on appelle « *pouvoir arbitraire* : [un] pouvoir souverain qui n'a pour règle que la volonté de celui qui le possède. » *Dictionnaire de l'Académie*, 1694.

5. Pas si unanime que La Bruyère veut bien le dire : la « faction normande des modernes » et des ennemis de Racine et de Boileau, « commandée par Thomas Corneille et Fontenelle », n'avait cédé qu'après une assez longue résistance (Rouxel).

6. Voy. page 4, note 1.

manque. Un ouvrage qui a eu quelque succès par sa singularité, et dont les fausses, je dis les fausses[1] et malignes applications pouvaient me nuire auprès des personnes moins équitables et moins éclairées que vous, a été toute la médiation que j'ai employée, et que vous avez reçue. Quel moyen de me repentir jamais d'avoir écrit[2] ?

1. Voyez plus haut, pages x et xi.

2. « M. Charpentier répondit au nom de la Compagnie, dit le procès-verbal ; ensuite on lut « quelques ouvrages en vers de M. Perrault et de M. Boyer. » Ainsi finit cette séance qui devait rester mémorable. La Bruyère eut pour successeurs l'abbé Claude Fleury qui fut reçu le 16 juillet 1696, par l'abbé Regnier Desmarais. Tous deux firent l'éloge de La Bruyère. Leurs discours se trouvent dans les divers *Recueils des Harangues des Académiciens* (voy. par exemple, l'édition de 1714, t. IV). Sur La Bruyère à l'Académie française, voir les *Registres de l'Académie française* (1672-1793) publiés, pour l'Académie, par les Secrétaires perpétuels et par MM. Marty-Laveaux et Rébellian, 1895-1906, 4 vol. in-8° ; l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet, éd. de Ch. Livet, 1858, t. II ; la *Chronique des Elections à l'Académie française*, d'Albert Rouxel, 2e éd., 1888 ; A. Rébellian, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904, t. XI, p. 675 et suiv. ; A. Duprat, *Revue de Paris*, 1er juin 1911 ; G. Servois, *Notice biographique* de la nouvelle édition de *La Bruyère*, de la collection des *Grands Écrivains*, Hachette, t. I, 1re partie.

INDEX

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

CARACTÈRES DE LA BRUYÈRE

A

B

C

D

H

I

L

M

N

P

Q

R

T

U

V

TABLE DES MATIÈRES

Paris-Lille. — Imp. A. Taffin-Lefort. 148-11-24.

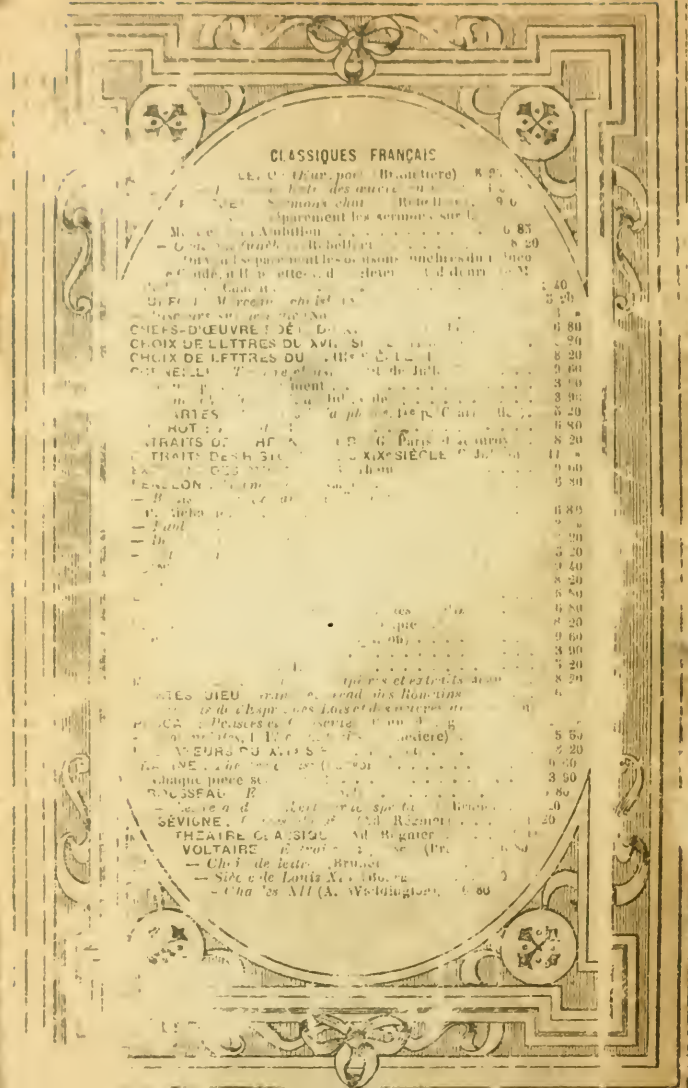
"Par son christianisme, La Bruyère est du 17e siècle. Par sa tristesse et son amertume, il est notre contemporain?"

— "Il me semble d'abord que sa pensée n'était qu'[illegible] qu'[illegible], et qu'il avait moins d'originalité que de verve. Il n'apporte aucune vue d'ensemble, ni en morale, ni en psychologie. Il ne trouve que des vérités de détail, mais les vues qu'il a ne se rattachent pas à une idée unique.

Son talent consiste principalement dans l'art d'attirer l'attention.

L'exagération et l'esprit à profusion font que son style tend aux [illegible], et qu'il s'éloigne de celui des [illegible]

Vauvenargues a dit : 'La Bruyère était un grand peintre, et n'était peut-être pas un grand philosophe ; le duc de la Rochefoucauld était philosophe et n'était pas peintre.'



CLASSIQUES FRANÇAIS

CHEFS-D'ŒUVRE ... 6 80

CHOIX DE LETTRES DU XVI ... 20

CHOIX DE LETTRES DU ... 8 20

Montesquieu ... 6 85

SÉVIGNÉ ... 20

THÉATRE CLASSIQUE ... Regnier ...

VOLTAIRE ...

— Choix de lettres ...

— Siècle de Louis XIV ...

— Charles XII (A. Waddington) ... 6 80